Toronto University Library

Presented by

Messrs Dulau & Co.

through the Committee formed in

The Old Country

to aid in replacing the loss caused by

The disastrous Fire of February the 14th 1890

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/abrgdelhisto00descuoft

HF
D445a

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS

L'ÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE.

EXTRAIT DE L'HISTOIRE DE L'ABBÉ MILLOT,

PAR M. DES CARRIÈRES.

CONTINUÉE, D'ABORD, JUSQU'À

LA RÉVOLUTION DE JUILLET 1830,

D'APRÈS LES OUVRAGES DE SISMONDI, THIERS, ETC.,

PAR J. CH. TARVER,

AUTREFOIS PROFESSEUR AU COLLÉGE ROYAL D'ÉTON;

ET, ENSUITE, JUSQU'AU

RÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE, SOUS NAPOLÉON III,

PAR C. J. DELILLE,

AUTREFOIS PROFESSEUR À "CHRIST'S HOSPITAL," ET À L'ÉCOLE NAVALE DE GREENWICH,
AUTEUR D'UNE GRAMMAIRE FRANÇAISE À L'USAGE DES ANGLAIS.

NOUVELLE ÉDITION.

À LONDRES:

SIMPKIN ET Cie; WHITTAKER ET Cie; HAMILTON ET Cie;
DULAU ET Cie; RIVINGTONS; KENT ET Cie;
ET C. BEAN.

1881.

LONDRES :
IMPRIMERIE DE W. CLOWES ET FILS (COMPAGNIE LIMITÉE),
STAMFORD-STREET ET CHARING-CROSS.

135573
12/6/91

TABLE DES CHAPITRES.

CHAP.	PAGE.		Mort en A.D.
Ier.	1.	INTRODUCTION.	
II.	5.	PREMIÈRE RACE DE ROIS, *dite* DES MÉROVINGIENS—	
		Pharamond	428
		Clodion	448
		Mérovée	458
		Childéric	481
		Clovis	511
III.	11.	*Des enfants de Clovis,*	
		Childebert	558
		Thierri, Théodebert, Théobald — *rois de Metz*	534, 547, 553
		Clodomir — *roi d'Orléans*	554
		Clotaire Ier	562
IV.	15.	*Des enfants de Clotaire,*	
		Caribert	570
		Gontran, Thierri II — *rois d'Orléans*	593, 613
		Sigebert, Childebert, Théodebert II — *rois d'Austrasie*	575, 596, 613
		Chilpéric Ier	584
		Clotaire II	628
V.	18.	Dagobert Ier	644
VI.	21.	Caribert, *roi d'Aquitaine*	631
		Clovis II	656
		Sigebert, *roi d'Austrasie*	654
		Rois fainéants.	
VII.	23.	Clotaire III	670
		Childéric	673
		Thierri Ier *ou* III	692
		Clovis III	697
		Childebert II	713
		Dagobert II	716
		Chilpéric II	721
		Thierri II *ou* IV	737
		Charles-Martel	741
		Childéric III *déposé*	750
VIII.	29.	SECONDE RACE, *dite* DES CARLOVINGIENS—	
		Pépin le Bref	768
IX.	32.	Charlemagne	814
X.	39.	Louis Ier, *dit* le Débonnaire	840
XI.	45.	Charles II, *dit* le Chauve	877
XII.	52.	Louis II, *dit* le Bègue	879
		Louis III	882
		Carloman	884

CHAP.	PAGE.		Mort en A.D.
XIII.	54.	Charles, *dit* le Gros	888
		Eudes	898
		Charles, *dit* le Simple	927
		Raoul	936
XIV.	57.	Louis IV, *dit* d'Outre-Mer	954
		Lothaire II	986
		Louis V	987
XV.	58.	REMARQUES SUR LES PREMIERS SIÈCLES DE LA MONARCHIE.	
XVI.	64.	TROISIÈME RACE, *dite* DES CAPÉTIENS.	
		Hugues Capet	996
		Robert	1031
XVII.	68.	Henri Ier	1060
		Philippe Ier	1108
XVIII.	77.	Louis VI, *dit* le Gros	1137
		Louis VII, *dit* le Jeune	1180
XIX.	86.	Philippe II, *dit* Auguste	1223
XX.	96.	Louis VIII	1226
		Louis IX, *dit* saint Louis	1270
XXI.	108.	Philippe III, *dit* le Hardi	1285
		Philippe IV, *dit* le Bel	1314
XXII.	120.	Louis X, *dit* le Hutin	1316
		Philippe V, *dit* le Long	1322
		Charles IV, *dit* le Bel	1328
XXIII.	125.	Philippe VI, *dit* le Valois	1350
		Jean	1364
XXIV.	139.	Charles V, *dit* le Sage	1380
		Charles VI	1422
XXV.	159.	Charles VII	1461
XXVI.	169.	Louis XI	1480
		Charles VIII	1498
XXVII.	180.	Louis XII, *dit* le Père du peuple	1515
XXVIII.	186.	François Ier	1547
XXIX.	201.	Henri II	1559
		François II	1560
XXX.	207.	Charles IX	1574
XXXI.	219.	Henri III	1589
XXXII.	226.	Henri IV	1610
XXXIII.	249.	Louis XIII	1643
XXXIV.	270.	Louis XIV, *dit* le Grand	1715
XXXV.	344.	Louis XV	1774
XXXVI.	381.	Louis XVI	1793
XXXVII.	432.	République. Convention	*jusqu'en* 1795
XXXVIII.	476.	Directoire	*déposé en* 1800
XXXIX.	516.	Consulat	*jusqu'en* 1804
XL.	531.	Empire sous Napoléon Ier	*jusqu'en* 1814
XLI.	556.	Louis XVIII	*mort en* 1824
	558.	Cent jours	1815
	566.	Louis XVIII	*mort en* 1824
XLII.	576.	Charles X	*mort en* 1837
	582.	Louis-Philippe Ier	*mort en* 1850
	593.	Rétablissement de la république	1848
	603.	Rétablissement de l'empire sous Napoléon III	1852

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

La France, appelée par les Romains la Gaule transalpine, était autrefois habitée par les Gaulois ou Celtes, nation fort ancienne que l'on croit avoir peuplé une grande partie de l'Europe.

Il y avait dans les anciens Gaulois un caractère de valeur et de vivacité ; ils ne respiraient que la guerre. Toujours armés, même en temps de paix, ils se battaient entre eux, lorsqu'ils n'avaient point d'ennemis étrangers à combattre. Leur humeur indomptable les rendait inquiets, querelleurs, vains et duellistes ; car les combats singuliers étaient pour eux une sorte d'amusement.

Quelque féroces qu'ils fussent, ils pratiquaient l'hospitalité, s'empressant à recevoir les étrangers, et à leur rendre des services essentiels. Toutes les maisons leur étaient ouvertes ; leurs personnes étaient inviolables, et l'on punissait le meurtre d'un étranger, plus sévèrement que celui d'un Gaulois.

Outre la cruauté, commune à tous les peuples barbares, les Gaulois étaient adonnés à l'oisiveté et à l'ivrognerie. Ils aimaient beaucoup la table, et sacrifiaient tout au vin : celui d'Italie leur inspira le dessein de passer les Alpes, car la vigne n'était pas encore cultivée dans la Gaule. Leur oisiveté venait moins d'une indolence naturelle, que d'une passion extrême pour les armes. L'agriculture, les arts et les métiers leur paraissaient indignes d'un

peuple guerrier ; ils les abandonnaient aux esclaves et aux femmes ; ils voulaient combattre ou se divertir.

Les pères avaient droit de vie et de mort sur leurs enfants, et même les maris sur leurs femmes. C'était le droit du plus fort ; droit qui servit presque toujours de règle aux barbares contre les lois de la nature.

Ce peuple fier et intraitable était cependant l'esclave de ses prêtres. Les druides, seuls dépositaires de la religion et de la science, le gouvernaient avec un empire absolu. Maîtres des esprits par les terreurs de la superstition, ils s'étaient rendus exempts d'impôts, de service militaire, et de toutes les charges de l'État ; leurs disciples jouissaient des mêmes priviléges, ce qui leur en attirait un fort grand nombre. En un mot, tels que les anciens prêtres de l'Inde ou de l'Égypte, qui, formant un corps séparé du reste des citoyens, préféraient leur intérêt particulier à celui de la société, les druides consacraient à l'ambition un pouvoir destiné par sa nature au maintien des mœurs et de la vertu. Dans les commencements leur religion était simple. Ils adoraient un Dieu suprême sous le nom d'*Esus*. Les bocages leur servaient de temples ; le chêne, pour lequel ils avaient tant de vénération, était vraisemblablement à leurs yeux l'emblème de la divinité. On a prétendu même que leur culte venait originairement de Japhet, parce qu'on y trouve plusieurs traits de ressemblance avec celui des patriarches. Quoi qu'il en soit, les Gaulois se livrèrent aux plus horribles superstitions. Dans les grandes maladies, dans les périls de la guerre, ils sacrifiaient des victimes humaines, ou ils faisaient vœu d'en immoler. Ils croyaient surtout à l'astrologie, et les druides ne manquaient pas de se donner pour prophètes. Ces imposteurs, dont on vante encore l'habileté en astronomie, en philosophie, en médecine, mettaient en œuvre tous les dogmes qui devaient leur donner de l'ascendant sur des peuples grossiers et crédules. Les bardes, poëtes des Gaulois, étaient subordonnés aux druides. Ils chantaient les louanges des héros, accompagnaient les armées, y répandaient l'enthousiasme, et fortifiaient le mépris de la mort. Dans toute la Gaule, il n'y avait que les druides, avec leurs subalternes, et les guerriers, qui jouissent de quelque considération ; le petit peuple était presque regardé comme esclave. Cependant, la nation en général préférait la liberté à la vie : les femmes même

combattirent plus d'une fois en héroïnes, et se donnèrent la mort pour n'être pas réduites à l'esclavage.

Cet amour de la liberté paraissait jusque dans le gouvernement des Gaulois. Leurs rois avaient si peu d'empire, qu'Ambiorix, l'un d'eux, disait ingénument à Jules César: "*Le peuple n'a pas moins d'autorité sur moi que j'en ai sur lui.*" Tout le pays était alors divisé en républiques et en petits royaumes, où l'esprit national était à peu près le même. On tenait chaque année une assemblée générale pour décider les affaires les plus importantes. Les Gaulois étaient unis entre eux par une espèce de ligue, comme les anciens Grecs: c'est en semant la jalousie et la haine, en excitant les partis, en gagnant les uns pour vaincre les autres, que les Romains vinrent à bout de les subjuguer. En fondant les colonies d'Aix en Provence et de Narbonne, de même que les Grecs, plusieurs siècles auparavant, avaient fondé celle de Marseille, ils s'ouvrirent un chemin pour la conquête de tout le pays; après, Jules César, autant par sa politique que par ses armes, le soumit entièrement à la domination romaine. Les Gaulois perdirent leurs lois et leurs coutumes; ils furent accablés d'impôts arbitraires, et de vexations de toute espèce; mais les arts et la littérature, que leur apportèrent leurs conquérants, les rendirent moins barbares en adoucissant leurs mœurs.

(312.) Le christianisme pénétra dans la Gaule vers le milieu du deuxième siècle. Ses progrès y furent très-rapides, dès que l'empereur Constantin eut accordé, en 312, l'exercice public de la vraie religion; mais sa pureté primitive fut bientôt corrompue. Cette simplicité évangélique, et cet esprit de charité que les persécutions avaient entretenus, disparurent bientôt, pour faire place à l'orgueil et à l'esprit d'intérêt, qui amenèrent à leur suite une foule de maux. Bientôt les disputes théologiques agitèrent les esprits; des schismes se déclarèrent; l'arianisme fit surtout de grands progrès dans la Gaule. Saint Hilaire de Poitiers déploya son zèle véhément contre l'erreur. S'il passa les bornes de la modération, du moins il donna l'exemple du courage aux défenseurs de la catholicité. C'est alors que l'Église fut pour la première fois souillée de sang.

Cependant, l'autorité des papes commençait à s'étendre: car il est bon d'observer qu'elle a précédé l'établissement

de la monarchie. Avant le cinquième siècle, on s'était rarement adressé à Rome dans les affaires. La primauté du saint-siége, quoique reconnue, laissait le gouvernement libre aux évêques. Leur vénération pour le saint pontife les porta d'abord à le consulter dans les cas difficiles ; ses avis devinrent bientôt des ordres auxquels ils finirent par obéir. C'est ainsi que le nom de *pape*, qui signifie père, et qui d'abord était commun à tous les évêques, demeura exclusivement au patriarche de Rome. Le clergé en général étendit aussi par degrés ses droits et sa puissance sur le civil.

Dans le quatrième siècle, c'est-à-dire, dans celui qui précéda les premiers rois de France, les sciences florissaiant dans les Gaules ; elles ne firent que décliner ensuite jusqu'à Charlemagne. Ce fut vers ce temps que le papier à écrire, venu d'Égypte, et connu avant Alexandre le Grand, commença à être d'un grand commerce dans les Gaules. La langue latine était la langue vulgaire du pays.

Les Romains continuèrent de posséder les Gaules jusque vers l'an 400, que les nations septentrionales fondirent sur l'empire. Les Bourguignons établirent un royaume, qui s'étendait depuis Langres jusqu'aux villes d'Avignon et de Genève ; les Visigoths en fondèrent un autre, qui s'étendait depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées ; et enfin les Francs, autres barbares sortis de la Germanie, et qui habitaient les bords du Mein et de la Sala, s'établirent dans la partie des Gaules qui est au nord, et lui donnèrent le nom qu'elle porte aujourd'hui. C'est du mélange des Gaulois et des Francs que s'est formée la nation française. Les Francs, comme tous les autres Germains, étaient belliqueux, intrépides, ardents au pillage, avides de conquêtes, féroces dans les combats.

La France est bornée au nord, par la Manche et par les Pays-Bas ; à l'est, par l'Allemagne, la Suisse et l'Italie ; au sud, par la mer Méditerranée et par l'Espagne ; à l'ouest, par l'océan Atlantique. Elle est séparée de l'Espagne par les Pyrénées, et de l'Italie par les Alpes, qui servent de frontière au Dauphiné. Dans le Languedoc sont les Cévennes ; l'Auvergne est également pleine de hautes montagnes. La Bourgogne est séparée de la Suisse par le mont Jura, comme la Lorraine l'est de la Franche-Comté par les Vosges.

Les principaux fleuves de la France sont la Loire, qui passe à Orléans, à Tours et à Nantes; le Rhône, qui passe à Lyon et à Avignon; la Garonne, qui passe à Toulouse et à Bordeaux; et la Seine, qui passe à Rouen, après avoir traversé Paris.

La France a toujours été célèbre à juste titre pour sa fertilité; elle produit presque tout ce qu'on peut désirer pour les besoins, les commodités et les plaisirs de la vie. Son climat la rend une des meilleures et des plus agréables contrées de l'Europe; elle n'est sujette ni aux froids rigoureux des climats qui sont plus au nord, ni aux chaleurs excessives de ceux qui sont plus au midi.

On pourrait dire que les Français, longtemps soumis à la monarchie et à la même famille, sont attachés et fidèles à leurs princes, si une étude plus approfondie de leur caractère ne nous faisait entrevoir que c'est plutôt au pouvoir suprême qu'ils obéissent, qu'au chef qui en est revêtu. Jusqu'à la révolution de 1789 la classe moyenne, en France, n'a été pour rien dans les grands intérêts politiques qui ont agité ce beau royaume; chez elle la soumission a été passive; elle n'a jamais été raisonnée. Dans les temps d'agitation, et surtout de nos jours, les basses classes, dans leur emportement, n'ont été que l'instrument de ceux qui les ont fait agir. Si nous considérons le Français dans ses rapports intimes, nous le trouverons toujours poli et affable, et rempli d'égards pour les étrangers.

CHAPITRE II.

PREMIÈRE RACE DE ROIS.

DITE DES

MÉROVINGIENS.

Vers l'an 420, Pharamond, à la tête d'une colonie des Francs, voulut tenter la conquête des Gaules. S'étant signalé par plusieurs exploits, ses soldats, pour reconnaître sa valeur, l'élevèrent sur un bouclier et le portèrent autour du camp. Telle fut la cérémonie de son inaugura-

tion, en vertu de laquelle il fut reconnu roi : on la pratiqua à l'égard de plusieurs rois de la première race.

Clodion, son fils, lui succéda en 428. On l'appela le Chevelu, parce qu'il portait de longs cheveux. L'usage des rois des Francs était de laisser croître leurs cheveux. Sous le règne de ce prince les Francs passèrent le Rhin, et s'emparèrent de Cambrai et du pays voisin jusqu'à la Somme ; ils y placèrent le siége de leur nouvel empire. Ces peuples, dès l'an 287, avaient eu dans les Gaules un établissement qui leur fut confirmé, en 358, par l'empereur Julien.

En 448, Mérovée, fils, ou plutôt parent de Clodion, lui succéda. Il entra dans les Gaules, et pénétra jusqu'à la Seine. Aétius, général de l'empereur Valentinien, avec le secours de Mérovée, défit entièrement Attila, roi des Huns, qui avait fait une irruption dans les Gaules à la tête d'une armée innombrable. Mérovée s'empara ensuite de Paris, et mourut après dix ans de règne. C'est de lui que la première race a pris son nom.

(458.) Childéric, son fils, monta sur le trône en 458 : mais ses excès et ses débauches l'en firent descendre, et il se retira en Thuringe. On mit à sa place un chevalier nommé Gillon, ou Égidius, qui sous les Romains avait été gouverneur de Soissons. Ce Gillon s'attira bientôt la haine de ses sujets ; on le chassa à son tour, et l'on rappela Childéric. Ce prince était bien fait de sa personne, et l'homme le plus galant de son temps. Basine, reine de Thuringe, s'était éprise de lui pendant son séjour dans ce royaume : n'écoutant que sa passion, elle quitta son mari, et vint à Paris trouver Childéric, qui l'épousa. De ce mariage sortit Clovis, que l'on peut regarder comme le véritable fondateur de la monarchie.

(481.) Clovis monta sur le trône en 481, âgé de quinze ans. À l'âge de dix-neuf ans, il entreprit de se rendre maître des Gaules et d'en chasser les Romains. Il remporta, près de Soissons, une grande victoire sur leur général Syagrius, qu'il fit décapiter, et il étendit rapidement ses conquêtes. Les Gaulois souffraient impatiemment la domination romaine ; Clovis employa, pour les gagner, les ressorts de la politique ; se présentant plutôt comme un libérateur, que comme un conquérant ; laissant aux vaincus une partie de leurs terres, avec la liberté de suivre leurs anciennes lois. Il établit à Soissons le siége de la monar-

chie ; et cette nouvelle domination, qui s'était formée par les armes, s'affermit par la prudence.

Tous les historiens rapportent un fait, qui prouve que si l'autorité militaire du roi était poussée à l'excès, elle n'établissait cependant aucune distinction quant aux droits civils. On allait faire à Soissons le partage d'un butin considérable, parmi lequel se trouvait un vase précieux. Clovis témoigne le désir de posséder ce vase, mais un soldat s'avance en s'écriant que la part du roi dépendait du sort comme la sienne ; en même temps il décharge un coup de francisque sur le vase et le met en pièces. Clovis fut obligé de dissimuler sa colère. Quelque temps après, en faisant la revue des troupes, il remarqua que les armes de l'insolent soldat n'étaient pas en bon état ; il lui arracha sa francisque et la jeta à terre. Au moment où le soldat se baissait pour la ramasser, Clovis lui fendit la tête d'un coup.

En 493, Clovis épousa Clotilde, nièce de Gondebaud, roi de Bourgogne, meurtrier du père de cette princesse, et usurpateur de son trône. Clotilde était chrétienne ; et comme elle avait gagné le cœur de son époux, autant par son esprit que par sa beauté, elle travailla avec beaucoup de zèle à lui inspirer du mépris pour les idoles. La politique, d'ailleurs, devait l'en détacher ; un ambitieux perd rarement de vue son intérêt ; et Clovis voulant soumettre des chrétiens, et leur faire aimer ses lois, avait besoin de la religion chrétienne.

(496.) Les Allemands, nation belliqueuse, qui depuis a donné son nom à la Germanie, venaient fondre sur la Gaule, où ils désiraient de s'établir comme tant d'autres barbares. Clovis craignit pour son trône encore chancelant ; il prévint l'orage en marchant à leur rencontre. Les deux armées se joignirent à Tolbiac, proche de Cologne : elles combattirent longtemps avec une valeur égale. Clovis, blessé au genou, se vit au moment de perdre une bataille décisive. Il se ressouvint dans ce moment du Dieu de Clotilde, et lui jura tout haut de se faire chrétien s'il obtenait la victoire. Tout à coup ses officiers sentent leur courage se ranimer ; ils rallient les troupes, et chargent l'ennemi avec un nouvel acharnement. Les Allemands furent taillés en pièces, et Clovis, pour acquitter son vœu, se rendit à Reims, où il se fit baptiser par saint Remi, évêque de cette ville.

(496.) Cette cérémonie se fit avec tout l'apparat qui pouvait la rendre imposante. On choisit le jour de Noël, et plusieurs évêques se rendirent à Reims pour cette solennité. On avait tapissé les rues, depuis le logis du roi jusqu'à l église. Saint Remi conduisait Clovis par la main; ils étaient suivis de la reine et du peuple. Au moment de le baptiser, il lui dit ces paroles :—"*Baisse la tête, fier Sicambre ; adore ce que tu as brûlé et brûle ce que tu as adoré.*" Suivant une tradition populaire, il l'oignit d'une huile sainte, qu'un ange, sous la figure d'une colombe, apporta du ciel, tout exprès, dans une petite fiole, pour le baptême du roi des Francs.[1]

La sœur de Clovis et trois mille Français se firent aussi baptiser. Le roi, après son baptême, donna à saint Remi plusieurs terres considérables ; les plus grands seigneurs des Francs suivirent bientôt son exemple en embrassant le christianisme.

Les évêques, dont il avait déjà tiré de grands secours, travaillèrent dès lors plus que jamais à lui concilier les peuples; de là ce pouvoir excessif qu'ils conservèrent longtemps dans ce royaume, et l'influence qu'ils eurent dans les affaires de l'État.

Le pape Anastase écrivit à Clovis une lettre de félicitation sur son baptême. . "Nous louons Dieu," dit-il, "de ce qu'il vous a tiré de la puissance des ténèbres, pour donner à son Église un protecteur capable de la défendre contre tous ses ennemis." On pouvait compter sur les armes plus que sur les lumières du nouveau chrétien. Saint Remi lui lisait un jour la passion du Sauveur :— "Que n'étais-je là avec mes Francs pour le défendre ! " s'écria le roi, tant il connaissait peu l'esprit des mystères.

L'Amorique, autrement la Bretagne, se donna à Clovis

[1] On a donné à cette fiole le nom de Sainte Ampoule. Aucun des historiens contemporains ne fait mention de cet événement. Le premier qui en ait parlé c'est l'archevêque de Reims, Hincmar, qui vivait quatre siècles après Clovis. Les gens instruits savent à quoi s'en tenir sur cette ruse pieuse: néanmoins il y a encore aujourd'hui beaucoup de bonnes âmes qui croient fermement que la Sainte Ampoule a été envoyée du ciel. Naguère encore l'on conservait très-soigneusement dans l'église de Saint-Remi, à Reims, une petite fiole ronde et plate, qui était enchâssée dans un superbe reliquaire, et qui contenait une sorte de poussière de couleur cendrée, semblable à de l'huile desséchée, dont on prenait quelques grains au bout d'une aiguille d'or et que l'on délayait dans l'huile bénite avec laquelle on oignait le roi de France à son sacre.

en 497. Le nom de Bretagne lui est venu des Bretons, peuple Celte d'origine, dont plusieurs quittèrent l'île d'Albion (l'Angleterre) lors de l'invasion des Saxons, vers l'an 458, et se réfugièrent dans l'Armorique, d'où leurs ancêtres étaient sortis.

Après avoir, pour ainsi dire, conquis les esprits en se faisant chrétien, Clovis ne mit plus de bornes à son ambition. Son grand objet était de s'emparer de toute la Gaule. Il attaqua et battit le roi de Bourgogne, Gondebaud, oncle de sa femme; mais il tira peu d'avantage de sa victoire. C'était surtout contre Alaric, roi des Visigoths, qu'il se proposait depuis longtemps de tourner ses armes. Ce prince vivait tranquille dans ses États, appliqué aux soins du gouvernement, digne de l'amour de son peuple et de l'estime des étrangers. Quelques mécontentements frivoles fournirent à Clovis un prétexte de guerre; il sut y mêler l'intérêt de la religion. Les Visigoths étaient ariens; il publia qu'il allait détruire l'arianisme. En 507, il gagna la fameuse bataille de Vouillé, près de Poitiers, qui mit le comble à sa fortune et à sa gloire. Alaric fut tué de sa main, les Visigoths taillés en pièces; et tout le pays, qui s'étend depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées, subit la loi du vainqueur. Il ne lui restait à conquérir qu'une partie du Languedoc et de la Provence; mais sa fortune se démentit pour la première fois, et son armée fut défaite devant Arles. Il ne laissa pas de conserver presque tous les fruits de sa dernière conquête. En cela les évêques l'avaient parfaitement secondé. Clovis reconnut leur zèle, mais il n'en était pas tout à fait la dupe. Car tout en remerciant saint Martin de Tours, son patron, de lui avoir été si favorable, il ne put s'empêcher de dire, que "ce grand saint ne servait pas mal ses amis, mais qu'il se faisait payer trop cher de ses peines." Ce prince faisait, sans doute, allusion aux riches présents qu'il n'avait guère pu se dispenser d'envoyer à Tours, au tombeau du saint, en partant pour son expédition contre Alaric.

Les passions s'irritent souvent par le succès. Tant de provinces subjuguées, loin de satisfaire l'ambition de Clovis, la rendirent cruelle et atroce. Plusieurs princes, ses parents, avaient de petits États et le nom de rois: il les fit tous périr par des trahisons ou par des assassinats, et il envahit leurs domaines. Il crut effacer la honte de

tant de crimes en bâtissant des églises et en fondant des monastères.

Clovis mourut en 511, dans la quarante-cinquième année de son âge, et la trentième de son règne. Il fut enterré à Paris dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, aujourd'hui Sainte-Geneviève, où l'on vit longtemps son tombeau.

Clovis rédigea la loi salique, ainsi appelée du nom des Saliens, les plus illustres des Francs. Cette loi contient plusieurs règlements, parmi lesquels est celui des terres saliques, ou fiefs nobles, qui exclut les femmes du droit de succession à ces sortes de terres. On a longtemps pensé que cette loi excluait les femmes de la couronne, mais il n'y est nullement question de la famille royale. Cette exclusion n'est fondée que sur l'usage et les préjugés ; cependant elle n'en est pas moins devenue une loi du royaume.

C'est sous le règne de ce prince que l'on connut en France l'usage des vers à soie, qu'on y apporta de la Grèce ou de l'Italie, mais qui étaient venus originairement des Indes.

Comme les maires du palais vont jouer un très-grand rôle sous les règnes suivants, il convient de dire un mot des principales charges qui existaient chez les Francs.

Les maires du palais, dans l'origine, étaient ce qu'a été depuis le grand maître de la maison du roi, c'est-à-dire, les chefs des officiers de la maison du prince ; mais, cent cinquante ans après Clovis, leur autorité anéantit entièrement la puissance royale. Leur emploi d'abord ne leur fut donné que pour un temps, ensuite à vie, puis ils le rendirent héréditaire. Leur pouvoir ne s'étendit d'abord que dans le palais des rois, mais bientôt ils devinrent leurs ministres, et on les vit à la tête des armées. Le maire prit aussi dans la suite la qualité de duc des Français. La charge de maire du palais fut anéantie sous la deuxième race, un de ces maires étant monté sur le trône.

Le comte du palais était inférieur au maire ; il était le juge de tous les officiers de la maison du roi ; cette charge subsista sous la deuxième race. Sous la troisième, la charge de sénéchal remplaça celle de comte du palais, dont l'idée est restée dans celle de grand prévôt de l'hôtel.

Le connétable (comte de l'étable) avait seulement l'intendance de l'écurie ; il ne marchait qu'après le comte du

palais sous la deuxième race, mais il devint le premier homme de l'État sous la troisième.

Le grand référendaire signait les chartes royales, et les scellait avec l'anneau du roi. Cette charge répondait à celle de chancelier, qui devint plus considérable sous la seconde race ; plus tard elle fut la première de l'État, depuis la suppression de celle de connétable.

Au commencement du sixième siècle, le moine Benoît causa une espèce de révolution en Occident, en fondant l'ordre cénobitique, comme avait fait le moine Basile en Orient. Il établit son ordre sur le mont Cassin, qui devint ainsi le berceau de tous les ordres religieux établis depuis en Europe. On ne peut nier que cette vie solitaire en contemplative ne soit contraire à l'ordre naturel de la société ; néanmoins l'établissement de Benoît est recommandable, en ce qu'il a fourni une infinité de savants, aux études profondes desquelles on est en grande partie redevable des progrès qu'a faits la littérature. Benoît, Basile, et tous les fondateurs d'ordres, en général, ont été canonisés, c'est-à-dire, mis au nombre des saints ; c'est une sorte d'hommage que l'on a rendu à leur piété et à leur vie exemplaire ; on voulait par là exciter leurs disciples et leurs successeurs à marcher sur leurs traces.

CHAPITRE III.

SUCCESSEURS DE CLOVIS.

CHILDEBERT Ier.

(521.) Clovis laissa après lui quatre fils, qui se partagèrent entre eux le royaume de France. Thierri, qui était l'aîné, eut le royaume de Metz ou d'Austrasie ; Clodomir, celui d'Orléans ; Childebert, celui de Paris ; et Clotaire, celui de Soissons. Ces princes vécurent en paix les dix premières années.

Thierri se lia après avec Hermanfroi, roi de Thuringe,[1] qui voulait dépouiller de ses États son frère Balderic ; ensuite il lui fit la guerre, le défit, le précipita du haut des murailles d'une ville, où il était avec lui en confé-

[1] Royaume d'Allemagne, sur les bords du Rhin.

rence. et s'empara du royaume de Thuringe. Il porta ensuite ses armes dans l'Auvergne, laissant partout des marques de sa cruauté. Il y finit ses jours, et eut pour successeur son fils Théodebert, l'un des plus grands princes de son siècle.

Dans le même temps la reine Clotilde, mère des trois autres enfants de Clovis, résolut de se venger de Sigismond, roi de Bourgogne, fils et successeur de Gondebaud, qui avait fait mourir son père et son frère. Les fils, épousant la cause de leur mère, entrèrent en Bourgogne avec une puissante armée. Clodomir battit Sigismond, et le fit prisonnier, lui, sa femme et ses enfants. Il les emmena ensuite à Orléans, où il les fit massacrer et jeter dans un puits. L'année suivante, étant retourné en Bourgogne pour en terminer la conquête, il périt dans un combat qu'il livra à Gondemar, frère et successeur de Sigismond; mais ses frères Childebert et Clotaire, aidés de leur neveu Théodebert, défirent Gondemar et achevèrent de conquérir son royaume, qu'ils se partagèrent entre eux.

Clodomir avait laissé trois enfants en bas âge; Clotilde, leur aïeule, les faisait élever à Paris sous ses yeux. Childebert envoya dire secrètement à son frère Clotaire de venir le trouver, pour délibérer sur ce qu'ils feraient de ces enfants, dont ils avaient formé le dessein de ravir l'héritage. Clotaire, aussi ambitieux que son frère, se rendit à Paris, et les deux rois firent courir le bruit qu'ils s'assemblaient pour faire couronner leurs neveux. Ils engagèrent Clotilde à les leur envoyer, ce qu'elle fit sans hésiter, ne soupçonnant pas leur noir complot. Dès que les enfants furent arrivés on les sépara de leurs serviteurs; alors, les deux oncles envoyèrent à Clotilde des ciseaux et une épée nue, lui annonçant qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre pour ces jeunes princes que le cloître ou la mort. L'action de couper les cheveux était alors une marque de dégradation dans un prince; c'était le rendre inhabile à succéder à la couronne. La reine mère, transportée de douleur, et ne soupçonnant pas une telle barbarie, dit qu'elle aimerait mieux les voir morts que flétris de cette ignominie. Cette réponse devint le signal du crime. Clotaire égorgea de sa propre main les deux aînés; le plus jeune fut dérobé à sa fureur, et caché dans un couvent; il finit ses jours dans un monastère, à deux

lieues au-dessous de Paris ; on l'y honore aujourd'hui sous le nom de saint Cloud.

Les deux frères, unis pour un affreux attentat, ne pouvaient l'être par une solide amitié. L'intérêt les divisa dans la suite, jusqu'à les armer l'un contre l'autre.

De son côté, le roi d'Austrasie, Théodebert, affectait de braver l'empereur Justinien, qui cependant lui avait cédé ses prétentions sur la Provence ; et il se disposait même à porter la guerre jusqu'à Constantinople, quand il mourut, en 547, âgé de cinquante ans. Thibaud, son fils naturel et son successeur, envoya en Italie une armée, qui fut détruite par les troupes de l'empereur. Mourant peu de temps après, ses deux grands oncles se disputèrent sa succession : mais Clotaire finit par s'en rendre maître. Childebert employa inutilement, pour s'y opposer, tous les moyens que la vengeance peut suggérer. Ce prince incestueux, usurpateur, et superstitieux, mourut en 553. Il fut enterré dans l'église de Saint-Vincent, qu'il venait de faire bâtir hors des murs de Paris, et où il avait déposé la tunique de ce saint, que les habitants de Saragosse lui avaient donnée, en 543, pour racheter leur cité du pillage. Cette église est connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Germain-des-Prés.

CLOTAIRE Ier.

(558.) Childebert n'ayant point laissé d'enfants mâles, Clotaire devint possesseur de tout l'empire français. Un de ses fils naturels, nommé Chramne, jeune homme corrompu par la flatterie, et plongé dans la débauche, était chargé du gouvernement d'une partie de ses États. À l'instigation de Childebert il s'était révolté contre son père ; mais, ayant demandé sa grâce, il l'avait obtenue. Son repentir forcé fut suivi d'une seconde révolte, et il se retira chez Conovre, comte de Bretagne. Clotaire l'y poursuivit, le défit dans une bataille, et le brûla avec toute sa famille dans une chaumière où il s'était sauvé. Clotaire mourut à Compiègne, en 562, après un règne de cinquante ans, dont il avait terni la gloire par ses cruautés, ses adultères et ses incestes. Il fut enterré à Saint-Médard de Soissons, qu'il avait fait bâtir. On dit que, sur le point d'expirer, il proféra ces paroles remarquables : "Que le pouvoir du roi du ciel est grand, puisqu'il fait ainsi périr un roi si puissant sur la terre !"

Dans le peu de temps qui s'est écoulé depuis l'établissement de la monarchie, on a vu tous les crimes sur le trône, les passions étouffer la nature, la religion dégénérer en superstition, les lumières disparaître, les abus succéder aux devoirs, et se former un déluge de maux prêt à inonder le royaume. La politique des rois consistait à envahir les États de leurs frères et de leurs parents; elle y employait la violence et la trahison. C'était unesuite de la barbarie dominante, aussi bien que du funeste partage du domaine de la couronne.

Rien n'était certainement plus propre que la vraie religion à adoucir ces barbares inhumains. Mais n'ayant que des idées fausses du christianisme, ils en abusaient au point de se rassurer dans le crime, par les pratiques d'une piété superstitieuse, qui augmentaient les passions en apaisant les remords. Fonder sans cesse de riches monastères, donner aux moines et au clergé de vastes domaines, les exempter de tout impôt, chercher partout des reliques, attacher le selut éternel a un extérieur de dévotion, c'est à quoi se réduisaient toutes les vertus de ces premiers temps; et c'est à peu près tout ce que les anciens annalistes trouvent à louer dans les fondateurs de la monarchie

Les Francs, admis comme les Gaulois à l'épiscopat, y apportèrent leur caractère martial et leur profonde ignorance. Les évêques devinrent plus ardents pour le temporel que pour le spirituel, et quand on voulut exiger d'eux quelques impôts, ils osèrent répondre que c'était enlever ce qui était à Dieu. Or, comme ils pouvaient tout alors par la religion seule, et qu'ils possédaient de plus quantité de terres qu'ils tenaient de la couronne, il importait de s'assurer de leur soumission, et de choisir pour l'épiscopat des sujets fidèles; c'est ce qui fit que les rois prirent la coutume de nommer aux évêchés, au lieu qu'auparavant ils étaient électifs.

Soit ferveur, soit paresse, la vie monastique fit bientôt des progrès étonnants. Dans le quatrième siècle, il était défendu de donner le voile aux vierges avant l'âge de quarante ans; dans celui-ci, on peuplait les monastères d'enfants de six à sept ans; et, à l'exemple des princes, une infinité de sujets embrassèrent ce nouveau genre de vie. Clotilde, femme de Clovis, et Radégonde, une des six femmes de Clotaire, moururent dans les couvents:

elles consacrèrent leurs trésors à faire des fondations; aussi furent-elles canonisées.

CHAPITRE IV.

SUCCESSEURS DE CLOTAIRE.

(562.) Clotaire avait laissé quatre fils, Caribert, Gontran, Sigebert, et Chilpéric. Ce dernier, le plus ambitieux de tous, voulait régner à Paris, et s'en mit d'abord en possession; mais ses trois frères vinrent l'assiéger. On tira au sort les partages; Caribert eut le royaume de Paris; Gontran, celui d'Orléans et de Bourgogne; Sigebert, celui d'Austrasie; et Chilpéric, celui de Soissons.

CARIBERT.

Ce prince était bien différent de Clotaire son père, et de Childebert son oncle. Il avait un caractère doux, un esprit juste, un cœur bon et généreux, et il aimait la justice. Les historiens cependant ne disent presque rien de lui, parce qu'il ne fut ni guerrier ni conquérant, et qu'alors on ne connaissait point d'autre mérite dans les rois. Il eut quelques démêlés avec le clergé de son royaume, parce qu'il voulait soutenir ses droits. Saint Germain, évêque de Paris, l'excommunia, et comme il mourut peu de temps après, on crut que c'était une vengeance céleste. Son règne fut d'environ huit ans. Étant mort sans laisser d'enfants, ses frères partagèrent sa succession; mais comme chacun voulait avoir Paris, on convint que chacun en aurait une partie, mais qu'aucun n'y entrerait sans le consentement des deux autres.

La piété de Gontran et la sagesse de Sigebert semblaient annoncer des règnes tranquilles et glorieux. Cependant les trahisons, les assassinats, les discordes firent de la France, et de la maison royale, un théâtre toujours inondé de sang et souillé de crimes. Les vices de Chilpéric, et les excès de deux femmes ambitieuses, produisirent ces horribles scènes dont le souvenir ne peut s'effacer. Le génie de la nation y concourut sans doute: les Français, conservant la barbarie de leurs anciennes mœurs, inquiets,

violents, avides, respiraient la guerre et le brigandage ; leurs vertus grossières étaient mêlées de grands vices.

Gontran fut presque toujours en guerre avec ses frères, et mourut sans enfants, en 593, à l'âge de soixante ans. Ce prince, malgré sa piété et sa douceur tant vantées, avait un caractère féroce et cruel. On cite de lui des traits qui font horreur ; ne fût-ce que celui d'avoir fait mettre à mort tous les médecins de sa femme, pour ne l'avoir pas guérie. Néanmoins on l'a mis au nombre des saints, parce qu'il enrichit nombre de monastères.

(575.) Sigebert mérite une place parmi les grands rois ; la pureté de ses mœurs était alors un prodige. L'humeur vindicative de Brunehaut, sa femme, fut la cause de sa mort. L'animosité qui ne cessa de régner entre elle et Frédégonde, femme de Chilpéric, arma celle-ci contre Sigebert, qu'elle fit assassiner. Ce prince mourut en 575, à l'âge de quarante ans ; il en avait régné quatorze. Son fils Childebert lui succéda, et à la mort de Gontran, qui l'avait adopté, il hérita des royaumes d'Orléans et de Bourgogne : mais il mourut par le poison en 596. Deux fils qu'il laissa lui succédèrent ; et à leur mort, qui arriva en 613, tous leurs États passèrent au fils de leur grand-oncle Chilpéric.

CHILPÉRIC Ier.

Ce prince, si fameux par ses débauches, demanda en mariage Galsuinde, fille aînée d'Athanagilde, roi des Visigoths d'Espagne, et sœur de Brunehaut. L'ayant obtenue avec peine, il lui fit d'abord en apparence le sacrifice de sa passion pour Frédégonde sa maîtresse, femme intrigante, pleine d'esprit, de méchanceté et de courage, qui, par une ruse digne d'elle et de son siècle, l'avait fait séparer d'Audouère, sa première femme. Galsuinde ne jouit pas longtemps de son bonheur ; on la trouva morte dans son lit. Chilpéric affecta de la pleurer ; mais comme il épousa bientôt après Frédégonde, on eut tout lieu de soupçonner qu'il avait tramé avec elle la mort de Galsuinde. Ce fut la source d'une cruelle guerre civile entre les trois frères ; car Brunehaut, femme de Sigebert, voulant venger la mort de sa sœur, excita le roi son époux à se lier avec Gontran, et à prendre les armes contre Chilpéric ; celui-ci acheta la paix en cédant à Brunehaut une partie des domaines de Caribert, qu'il avait donnés à

Galsuinde pour sa dot. Poussé par Frédégonde, il trouva moyen de semer la mésintelligence entre ses deux frères, et ne tarda pas à recommencer les hostilités. Sigebert et Gontran, s'étant réconciliés, s'unirent de nouveau contre Chilpéric. Sigebert le poursuivit vivement, s'empara de tous ses États, et était sur le point de se rendre maître de sa personne dans Tournai, quand il fut assassiné dans son camp, par deux scélérats que Frédégonde y avait envoyés.

(581.) Chilpéric et Frédégonde, échappés au plus grand péril, ambitionnaient la couronne d'Austrasie. Ils enlevèrent les trésors de Sigebert, et firent arrêter Brunehaut et ses enfants ; mais un sujet fidèle tira de prison le jeune Childebert, fils du roi assassiné ; et l'ayant conduit heureusement à Metz, il le mit en possession du royaume. Brunehaut fut exilée à Rouen. Mérovée, un des enfants du premier lit de Chilpéric, était amoureux de cette princesse. Au lieu de se rendre dans le Poitou, dont son père l'avait envoyé faire la conquête, il passa secrètement à Rouen, vit sa tante et l'épousa. Chilpéric furieux se rend dans cette ville, et en exile l'évêque, qui avait fait le mariage, après avoir obtenu préalablement qu'il fût dégradé : ce prélat fut poignardé dans la suite, aux pieds des autels, par ordre de Frédégonde. Brunehaut, renvoyée en Austrasie, ralluma bientôt la guerre. Chilpéric perdit une bataille, s'en prit à Mérovée, le fit ordonner prêtre, et l'enferma dans un monastère. Le jeune prince ayant trouvé moyen de s'évader, fut enveloppé de nouveau dans une métairie par des émissaires de Frédégonde, et Chilpéric l'y trouva mort d'un coup d'épée. Le coup était digne de Frédégonde. Cette femme cruelle, si exercée au crime, et résolue d'assurer la couronne à ses enfants, ne désirait rien tant que la mort de ceux du premier lit de Chilpéric. Il lui en restait encore un à immoler, qu'on appelait Clovis. Une maladie épidémique lui ayant enlevé ses trois fils, elle persuada à Chilpéric que Clovis les avait empoisonnés. On l'arrêta, elle le fit poignarder, et elle tua de sa propre main la mère du jeune prince, Audouère, qu'on tenait renfermée dans un cloître depuis longtemps.

Depuis plusieurs années la guerre civile déchirait toute la France. On pillait, on ravageait, on livrait des batailles ; et le malheur des peuples ne produisait aucun

avantage réel pour les princes. Une paix générale réunit enfin les trois rois, mais elle ne dura pas un an; et la guerre venait de se rallumer, en 548, quand Chilpéric, en revenant de la chasse, fut assassiné par Landri, amant de Frédégonde. Ainsi périt ce prince, que l'on a appelé avec raison le Néron et l'Hérode de son siècle. Il était digne d'avoir Frédégonde pour femme; et Frédégonde de l'avoir pour époux. Toujours acharné contre les princes de son sang, il était encore le tyran de ses sujets; il les accabla d'impôts si durs, que plusieurs abandonnèrent leurs possessions. Cependant il se piquait de littérature, et même de théologie. Les donations de ses ancêtres avaient prodigieusement enrichi les églises et les monastères; Chilpéric s'en plaignait hautement, disant que le fisc était épuisé, et qu'il n'y avait plus d'autres rois que les évêques. Il se plaisait à tourner les prélats en ridicule, et il cassait la plupart des testaments faits en faveur des moines et du clergé.

CHAPITRE V.

CLOTAIRE II.

(584.) Clotaire, âgé de quatre mois, succéda à son père Chilpéric. On éleva d'abord des doutes sur sa naissance; mais Frédégonde jura, et fit jurer par trois évêques, et par trois cents témoins, que Clotaire était vraiment fils de Chilpéric. La preuve du serment dissipa les soupçons.

Frédégonde sentait bien que tous ses attentats avaient dû lui attirer la haine des peuples; elle se jeta dans les bras de Gontran, qui se laissa toucher, et accorda sa protection au jeune Clotaire. Il fut reconnu roi de Soissons, et Frédégonde déclarée régente. Mais bientôt après, Gontran, qui se défiait de cette furie, l'obligea de se retirer de la cour, et forma un conseil au jeune roi. Frédégonde, indignée de se voir sans autorité, suscita aussitôt des ennemis à son bienfaiteur, et attenta même à sa vie. De nouvelles entreprises contre Brunehaut et Childebert exercèrent aussi sa méchanceté. Le roi d'Austrasie, à l'esprit duquel l'image de son père Sigebert, assassiné par Frédégonde, se présentait sans cesse, leva, en 593, une

puissante armée, et vint fondre sur les États de Clotaire. Frédégonde rassembla toutes ses troupes, en fit elle-même la revue, et tenant son fils dans ses bras, elle parcourait les rangs, et exhortait ses soldats à défendre ce précieux reste de la famille de Chilpéric. Ce stratagème eut tout l'effet qu'elle en pouvait espérer ; elle remporta une victoire complète, et revint à Soissons chargée de butin. Childebert étant mort peu d'années après, elle s'empara de Paris, et battit en personne une armée de Brunehaut. Elle mourut enfin en 597, et la France se vit délivrée d'un monstre, qui, à l'âme la plus noire, joignait les plus grands moyens.

Brunehaut, devenue en quelque sorte plus puissante par la mort de sa rivale, donna alors un libre cours à son ambition. Elle gouvernait les États de ses petits-fils, Thierri, roi de Bourgogne, et Théodebert, roi d'Austrasie. Les premières années de sa régence furent assez tranquilles, mais les grands d'Austrasie, lassés de sa domination despotique, engagèrent Théodebert à l'exiler. Elle se réfugia auprès de Thierri, dont elle n'eut pas honte de corrompre les mœurs, pour le gouverner avec moins de peine. Bientôt elle l'excita à prendre les armes contre son frère, et Théodebert ayant été défait et pris, elle le fit assassiner. Thierri mourut l'année suivante, en 613. Clotaire, qui avait été reconnu roi par les Austrasiens, malgré les efforts de Brunehaut, fit égorger les enfants de Thierri, et par là réunit en sa personne toute la monarchie française.

(613.) La fin tragique de Brunehaut fut le comble de l'atrocité. Clotaire, après l'avoir fait arrêter, la livra aux insultes de la soldatesque, à la cruauté des bourreaux, et pour dernier supplice la fit attacher à la queue d'un cheval indompté, qui, la traînant sur les ronces et les cailloux, mit son corps en pièces. Les historiens ne sont pas d'accord sur le compte de cette princesse ; les uns l'accusent de cruauté, d'avarice, et du libertinage le plus effréné ; d'autres disent qu'elle était remplie de grâces et de vertus, et ils la représentent comme une reine des plus pieuses, qui fit bâtir une infinité d'hôpitaux, et élever plusieurs monuments pour l'utilité publique.

Clotaire, pour effacer le souvenir de ses barbaries et de ses cruautés, s'appliqua à faire fleurir la justice. Il paraît être le premier qui ait tenu des parlements réguliers ;

c'étaient des parlements ambulatoires, nommés *placita*, d'où est venu le mot de *plaids*.

Clotaire disposa d'une partie de ses États avant sa mort. Comme il aimait beaucoup son fils Dagobert, il lui donna, en 622, l'Austrasie et la Neustrie, avec le titre de roi. Les Saxons, qui habitaient de l'autre côté du Rhin, méprisant la puissance d'un roi si jeune, passèrent cette rivière, et vinrent lui livrer bataille. Dagobert, blessé dans ce combat, fit savoir à son père le danger auquel il avait échappé ; sur quoi Clotaire marcha aussitôt à son secours, avec toutes les forces qu'il put rassembler ; et poursuivant Bertoald, duc des Saxons, il piqua des deux, fit entrer son cheval dans le Wéser, qu'il traversa à la nage, suivi d'un grand nombre de Français, et poussa directement à ce général : l'ayant joint, il lui abattit la tête d'un coup de sabre, et la fit mettre au bout d'une pique. Les Français, animés par l'exemple de leur roi, fondirent sur les Saxons, et taillèrent leur armée en pièces. Mais ni la mort de Bertoald, ni la soumission de ces peuples, ne purent assouvir la rage de Clotaire ; héritier de la cruauté de ses pères, il ordonna de massacrer tous ceux qui excéderaient la hauteur de son épée.

Clotaire II mourut en 622, à l'âge de quarante-cinq ans, regretté des peuples, quoique féroce et cruel, parce qu'il aima la justice et la paix ; respecté des seigneurs, dont il avait cependant trop augmenté le pouvoir ; et estimé des moines, à cause de sa libéralité envers les églises.

(622.) C'est sous le règne de ce prince qu'a commencé l'ère des mahométans, qu'ils appellent Hégire, ou la fuite de Mahomet. Ce redoutable imposteur, obligé de s'enfuir de la Mecque, ne laissa pas néanmoins de soumettre à sa religion et à sa puissance les Arabes, ou Sarasins, dont il fut un peuple également fanatique et conquérant ; il mourut empoisonné, en 632, à l'âge de soixante-trois ans. Les califes, ses successeurs, rois pontifes, subjuguèrent en très-peu de temps la Syrie, la Perse et l'Afrique.

C'est encore de ce siècle qu'on peut dater l'accroissement de l'autorité pontificale. L'Église de Rome était alors gouvernée par saint Grégoire, dit le Grand, pontife digne d'éloges par ses vertus, et qui étendait de tous côtés sa sollicitude pastorale. Mais son mépris et son aversion pour les lettres étaient trop favorables aux pré-

jugés de l'ignorance. Or, l'ignorance est la mère du despotisme, et elle était alors si profonde en France, qu'on fut obligé de défendre aux évêques de conférer les ordres sacrés à ceux qui ne sauraient pas lire. Ces évêques, si peu difficiles sur le choix de leurs coopérateurs, briguèrent auprès de Grégoire de vains ornements, dont ils étaient fort jaloux, des titres, et une autorité contraire au droit commun, qu'ils obtinrent. Des fondateurs d'hôpitaux et de monastères sollicitèrent de leur côté des priviléges et des exemptions, qui leur furent accordés sans peine; et le bref de concession porte: qui "si quelque roi ou autre personne séculière ose y donner atteinte, il sera privé de sa dignité." Quelles conséquences ne pouvait-on pas tirer un jour de ces expressions d'un pontife illustre: et doit-il être surprenant que dans la suite, sous des papes arrogants et ambitieux, Rome ait, en quelque sorte, regardé comme son patrimoine tous les pays soumis au christianisme?

CHAPITRE VI.

DAGOBERT Ier. CLOVIS II.

(628.) Clotaire avait laissé deux fils, Dagobert et Caribert. Celui-ci obtint de son frère une partie de l'Aquitaine, avec le titre de roi; et il fit de Toulouse sa capitale. Caribert étant mort peu de temps après, son fils aîné lui succéda; mais Dagobert, l'ayant fait empoisonner, devint seul possesseur du royaume. Il donna cependant l'Aquitaine, à titre de duché héréditaire, à Boggis, second fils de Caribert, qui a été la tige de la maison d'Armagnac, éteinte, en 1503, par la mort du duc de Nemours.

Si Dagobert ne se fût pas laissé corrompre par les passions, il eût été un modèle dans l'art de régner. Actif, laborieux, visitant les principales villes, rendant justice à tout le monde, déférant au conseil de sages ministres, il fit dans les commencements fleurir les lois et le bon ordre; mais l'amour l'entraîna bientôt aux derniers excès. Trois femmes à la fois décorées du titre de reines, et une foule de maîtresses, absorbaient ses revenus; obligé

d'augmenter les impôts, pour fournir au luxe de sa cour, il perdit bientôt l'estime des peuples.

Ce qu'on raconte de la magnificence d'alors, est à peine croyable. Saint Éloi, qui, né en Limousin, ne fut d'abord connu que par l'excellence de ses ouvrages d'orfévrerie, portait déjà des ceintures couvertes de pierreries, lorsqu'il vint à la cour de Clotaire ; il fit pour ce prince un siége d'or massif, et un trône entier du même métal pour Dagobert. Ces richesses venaient du commerce du Levant, que les négociations avec les empereurs de Constantinople avaient ouvert; elles venaient aussi des dépouilles de l'Italie, d'où les Français n'étaient jamais revenus que chargés de butin, même quand ils en avaient été chassés. Saint Éloi, parvenu dans la suite à la charge de monétaire ou de trésorier, se dépouilla de toutes ses richesses en faveur des pauvres et des églises. Ce fut lui qui inspira à Dagobert le goût des fondations ; c'était depuis plus d'un siècle la dévotion dominante, on croyait effacer par là une vie scandaleuse. "Mon prince," lui dit-il un jour, "donnez-moi la terre de Solignac, afin que j'en fasse une échelle par laquelle vous et moi nous méritions de monter au ciel." Cette échelle fut un grand monastère, où il établit cent cinquante moines.

Dagobert mourut en 644, après seize ans de règne, et fut enterré à Saint-Denis,[1] qu'il avait fondé. Cette église est devenue depuis la sépulture des rois. Les moines ont comblé ce prince d'éloges, car il fallait bien reconnaître sa pieuse prodigalité. Un d'eux raconte qu'on vit les démons conduire son âme en enfer, dans une barque ; mais que saint Denis, saint Maurice et saint Martin vinrent au secours, l'arrachèrent de leurs mains, et la portèrent au sein d'Abraham. Ce qu'il y a de plus louable dans son règne, c'est qu'il fit recueillir et reviser toutes les lois des peuples soumis à la monarchie.

[1] Saint Denis, apôtre des Gaules, et premier évêque de Paris, a toujours été en grande vénération dans le royaume, surtout sous les deux premières races. Louis le Débonnaire, qui vivait sept siècles après lui, le regardait comme son protecteur, et fit composer par un moine une vie de ce saint, ou plutôt un roman, où on le peint, après son martyre, ramassant sa tête coupée, qu'il porte ensuite dans ses mains.

CLOVIS II.

(638.) Après la mort de Dagobert, la monarchie s'affaiblit de jour en jour, par l'indolence du gouvernement; insensiblement les maires du palais furent tout, et les monarques ne furent plus rien.

Dagobert, dès l'an 632, avait fait roi d'Austrasie son fils aîné Sigebert, qui, moins fait pour le trône que pour le cloître, passa son temps à fonder ou à régler des maisons religieuses, et se reposa entièrement des soins du gouvernement sur Pépin, et sur son fils Grimoald, maires du palais.

À la mort de Dagobert, son fils Clovis, qui n'avait que quatre ans, succéda aux royaumes de Bourgogne et de Neustrie. Il régna sous la tutelle de sa mère, qui gouverna conjointement avec les maires du palais. Un d'eux, nommé Archambaud, avait acheté une jeune esclave, appelée Bathilde, qui descendait des anciens Saxons établis en Angleterre ; il la trouva remplie de tant de grâces, de sagesse et d'esprit, qu'il la fit épouser à Clovis, et de son esclave en fit la femme de son roi. Ce choix fut approuvé de la nation; l'histoire rend à cette reine la justice de dire, qu'elle n'oublia point sur le trône son premier état, et qu'après la mort de son époux elle ne se souvint jamais d'avoir porté la couronne.

On rapporte de Clovis II une action digne de remarque. Dans une grande famine, il fit enlever, pour nourrir les pauvres, les lames d'or et d'argent que Dagobert avait mises aux tombeaux de saint Denis et de ses compagnons. Quoique cette action fût digne de la piété d'un vrai chrétien et de la politique d'un roi sage, cependant les moines la condamnèrent comme criminelle, et ils ont dépeint Clovis des plus noires couleurs. Ce prince mourut à l'âge de vingt et un ans, laissant trois fils, qui portèrent successivement la couronne.

CHAPITRE VII.

ROIS FAINÉANTS.

Les premiers descendants de Clovis avaient mesuré leur bonheur par la gloire et l'étendue de leur empire ; mais ceux qui les suivirent, à commencer par Clovis II, laissant

empiéter les maires du palais, firent consister leur dignité dans l'exemption des soucis et dans une molle oisiveté. On ne les voyait point en public ni à la tête de leurs armées : on les trouvait seulement dans le fond de leurs palais, au milieu d'une troupe de femmes, où ils ne s'entretenaient que de discours capables de les rendre plus voluptueux. Si quelqu'un avait affaire à eux, il n'était pas admis en leur présence, mais renvoyé au maire du palais. Cependant, afin que le peuple ne les méprisât pas, et afin qu'il connût à qui il rendait obéissance, les maires faisaient paraître les rois le premier jour de mars, en habit royal, la couronne sur la tête et le sceptre à la main, montés sur un chariot traîné par des bœufs, au milieu de la ville. En cet état, ils recevaient les acclamations du peuple et les présents qu'on leur faisait : et dès que le jour était sur son déclin, ils rentraient dans leurs palais. Ainsi, moins ils prenaient de part aux affaires du royaume, plus les maires étendaient leur autorité et devenaient puissants. Cette autorité s'accrut tellement, qu'il eût été impossible à ces rois de la renverser. Ainsi les rois, à compter même depuis Dagobert, s'étant mis sous la tutelle des maires, se courbèrent, pour ainsi dire, et leur servirent de marchepied pour monter au trône : l'un d'eux y parvint en effet, mais il se garda bien de laisser prendre à ses ministres une autorité dont il connaissait par lui-même les conséquences dangereuses.

CLOTAIRE III.

Ce prince monta sur le trône en 656, à l'âge de cinq ans. Bathilde, sa mère, gouverna le royaume avec beaucoup de sagesse ; mais lasse des violences d'Ébroïn, maire du palais, et ne pouvant y remédier, elle quitta une cour orageuse, pour vivre en paix au fond d'un couvent. Ce fut le plus grand des malheurs ; en se retirant elle laissa une libre carrière à cet Ébroïn, homme arrogant, fougueux, insatiable, qui souleva contre lui les grands et le peuple. Ce maire, obligé de s'enfuir, fut pris et enfermé dans un monastère.

CHILDÉRIC II.

(670.) Clotaire étant mort sans laisser d'enfants mâles, Childéric II, son frère, lui succéda. Ce prince avait d'abord donné sa confiance à Léger, évêque d'Autun,

(673,) dont les sages conseils lui procurèrent une réputation glorieuse ; mais les flatteurs ne tardèrent point à le corrompre. La confiance se changea en soupçons et en fureur contre l'évêque ; Childéric le fit enfermer, et ne mettant plus de frein à ses passions, il passa sa vie dans la mollesse et la débauche. À ces vices il joignait celui de la cruauté, dont il fut la victime. Un seigneur, nommé Bodillon, lui ayant un jour représenté un peu librement le danger d'une imposition excessive qu'il voulait établir, fut par son ordre battu de verges ; il s'en vengea d'une manière affreuse. Il assassina le roi, la reine, et leurs fils dans la forêt de Livri.

THIERRI III.

À Childéric II succéda Thierri III son frère, en 673. On le tira du monastère où on l'avait enfermé trois ans auparavant.

Léger fut rappelé à la cour ; mais l'ambitieux Ébroïn, étant sorti aussi de sa prison, recommença à troubler la France. Il fit proclamer un faux Clovis, fils prétendu de Clotaire III, et s'avança avec ses troupes jusqu'à Paris. Le roi, trop faible pour lui résister, se vit contraint de le créer maire du palais.

Ébroïn, qui ne cherchait que la fortune, sacrifia sans peine son Clovis. Ayant rétabli son autorité, il jura la perte de ses ennemis, et commença par l'évêque Léger, à qui il fit d'abord couper la langue, et ensuite trancher la tête.

Mais la révolte est le fruit de la tyrannie : ce maire s'était rendu si odieux, qu'en 678, après la mort de Dagobert II, assassiné par les émissaires d'Ébroïn, l'Austrasie ne voulut plus reconnaître de rois, de peur de tomber sous la domination de ce tyran. Elle se donna des ducs, ou gouverneurs indépendants, en qui résida la souveraine autorité.

Le premier de ces ducs fut Pépin le Gros, surnommé Héristal, petit-fils de Pépin l'Ancien, maire du palais sous Dagobert Ier et aïeul de Pépin le Bref. C'était un homme de tête, plein de courage, et capable de faire une révolution.

Ébroïn fut assassiné à son tour en 688 : plusieurs maires se succédèrent ; mais le gouvernement de Thierri

n'en devint pas meilleur. Une foule de mécontents se retirèrent en Austrasie, où Pépin leur tendit les bras. Thierri néanmoins rassembla des troupes, pour remettre l'Austrasie sous son obéissance ; une bataille anéantit les restes de l'autorité royale. Pépin le défit ; et, s'étant rendu maître de la personne du roi, il le fut également de toute la monarchie, sous le simple nom de maire du palais. Dans les assemblées du premier de mars, il faisait paraître Thierri sur le trône : le monarque n'existait qu'alors, mais méprisé et oublié au point que sa mort ne fit aucun bruit. Il laissa deux fils qui lui succédèrent.

CLOVIS III. CHILDEBERT II. DAGOBERT II.

(692.) L'aîné de ces princes monta sur le trône en 692, et ne régna que cinq ans. Son frère lui succéda, et mourut en 713, après avoir régné seize ans. Il eut pour successeur son fils Dagobert II, dont le règne fut très-court.

Durant la vie de ces trois rois, Pépin continua de régner, et il se conduisit avec eux comme il l'avait fait avec Thierri leur père. Les maires ses prédécesseurs avaient affecté le despotisme, et avaient commis les plus grandes injustices pour se rendre puissants : Pépin adopta une forme de gouvernement tout à fait différente : il avait senti que la modération et la justice pouvaient seules justifier son ambition, et affermir la haute fortune où il s'était élevé. Il eut d'abord l'adresse de s'attacher le corps ecclésiastique, dont le crédit était d'autant plus grand, que le reste de la nation était presque abruti par une épaisse ignorance : puis bornant ses désirs à remettre de l'ordre dans l'État, et à procurer le bonheur des peuples, il cimenta sa puissance, et se concilia l'affection des Français, dont il occupait au dehors l'humeur guerrière à dompter les Saxons et les Bavarois. Cet homme habile et entreprenant, qui eut la prudence de ne pas mettre la couronne sur sa tête, mais qui se montra digne de la porter, mourut en 714, respecté et regretté de toute la France, qu'il avait gouvernée avec gloire pendant vingt-sept ans.

Dagobert ne lui survécut que deux ans, pendant lesquels il se trouva sous la tutelle d'un enfant et d'une

femme. Plectrude, veuve de Pépin, exerça les fonctions de maire du palais au nom de son petit-fils Théodoald, encore enfant, qui avait pour ainsi dire hérité de la suprême puissance.

Un gouvernement si étrange révolta les peuples ; Théodoald fut obligé de se sauver, et sa charge fut donnée à un seigneur nommé Rainfroi, qui entreprit de subjuguer l'Austrasie.

Pépin avait laissé un fils naturel, nommé Charles, que Plectrude fit arrêter aussitôt après la mort de son mari. Charles, surnommé dans la suite Martel, s'étant échappé de prison, se réfugia en Austrasie, où il fut reçu avec joie. On crut voir revivre le grand Pépin, en voyant ses propres traits sur le visage de son fils.

Il montra dans la suite, qu'il avait, comme son père, toutes les qualités de l'esprit ; mais avec cette différence, que Pépin avait été un tyran adroit et rusé, tandis que Charles, ne voulant mériter que l'amitié de ses soldats, se fit craindre de tout le reste, même du clergé, dont il ne se fit pas scrupule de prendre plusieurs terres, qu'il donna en récompense aux braves compagnons de ses victoires.

CHILPÉRIC II. THIERRI IV. CHILDÉRIC III.

(718.) Dagobert avait laissé un fils nommé Thierri, qui ne lui succéda pas immédiatement. Rainfroi, concurrent de Charles Martel, tira d'un monastère Daniel, fils de Childéric II, et le plaça sur le trône en 718, sous le nom de Chilpéric II. Ce prince avait alors quarante-cinq ans. Il se mit lui-même à la tête de ses troupes, pour s'opposer à Charles, et il montra un courage qui doit le faire excepter du nombre des rois fainéants. Charles Martel, néanmoins, le défit dans différents combats, lui substitua Clotaire IV, qui régna dix-sept mois, ensuite le remit sur le trône, en 721, et voulut bien n'être que maire du palais, quoiqu'il réunît dans sa personne toute l'autorité d'un roi.

(721.) Chilpéric II mourut l'année suivante. Charles Martel plaça sur le trône le fils de Dagobert II, Thierri IV, qui n'avait que sept ou huit ans. Ce règne fut le temps de la gloire de Charles Martel, dont la politique, semblable à celle de Pépin, consistait à ne pas laisser en repos la vivacité guerrière de la nation, et à l'exercer sans cesse au dehors, de peur qu'elle n'excitât des troubles au dedans.

(732.) Sans parler de ses fréquentes excursions en Germanie, où il fut toujours victorieux, la défaite des Sarasins, suffit pour rendre son nom immortel. Ces peuples, après avoir conquis l'Espagne, voulurent envahir la Gaule. Ils avaient tenté plusieurs fois de s'y établir, et chaque fois ils avaient été repoussés. En 732, voulant faire un nouvel effort, ils passèrent la Garonne sous la conduite d'Abdérame, fondirent sur Eudes, duc d'Aquitaine, dont l'armée fut taillée en pièces, et s'emparèrent de plusieurs villes. Charles Martel, quoique alors en guerre avec Eudes, ne put être insensible aux ravages des Sarasins, qu'il voyait inonder le royaume. Il vint au secours du duc d'Aquitaine, marcha contre ses ennemis, les attaqua entre Tours et Poitiers, et remporta sur eux une victoire complète ; plus de trois cent mille Sarasins, avec leur général Abdérame, restèrent sur le champ de bataille. Cette journée, la plus sanglante de toutes celles dont l'histoire fasse mention, mit le comble à la gloire de Charles, à qui l'on donna alors le surnom de Martel, du latin *martulus* (marteau), pour faire allusion à la force avec laquelle il avait écrasé les musulmans.

Thierri étant mort en 737, Charles Martel continua de régner, sous le titre de duc ou de prince des Français. Ce grand homme, un des plus fameux héros, peut-être, qui eussent paru sur la terre, mourut en 741, après avoir joui en paix de la soumission où le bruit de sa valeur avait mis toute l'Europe. Il fut enterré à Saint-Denis. En mourant, il partagea le gouvernement de la France entre ses deux fils, Carloman et Pépin, qui restèrent toujours unis.

Carloman eut pour sa part l'Austrasie, qu'il gouverna en souverain. Pépin eut pour la sienne Neustrie et la Bourgogne ; mais pensant qu'il serait plus avantageux de faire cesser l'interrègne, il plaça sur le trône, en 742, Childéric III, fils de Chilpéric II, prince dont les historiens de ce temps-là n'ont pas même parlé.

Les deux frères vainquirent conjointement plusieurs peuples de la Germanie, qui ne cessaient de se révolter ; mais tout à coup, au milieu de ses victoires, Carloman résolut de se faire moine. Le pieux héros fit le pèlerinage de Rome, fut rasé par les mains du pape, et alla s'enterrer dans le monastère du mont Cassin, laissant à son frère la monarchie entière.

(750.) Au courage et aux talents de Charles Martel, Pépin ajoutait l'ambition d'avoir le titre de roi. Jamais usurpateur ne conduisit mieux un pareil dessein. Adoré du peuple, respecté des grands, chéri du clergé et des moines, il ne voyait plus d'autre barrière, entre le trône et lui, que la difficulté de paraître y monter sans injustice. Sa politique sut lever cet obstacle. Ayant mis le pape Zacharie dans ses intérêts, il lui envoya proposer en forme de cas de conscience : "S'il était à propos, dans la situation présente de l'Europe, qu'un homme incapable de régner eût en France la qualité de roi, tandis que la puissance royale était exercée par un autre qui en faisait un bon usage." Le saint père répondit, qu'il valait mieux donner le titre de roi à celui qui en avait l'autorité. Cette décision fut reçue comme un oracle, et en 750 Childéric III fut détrôné dans les formes, et enfermé dans un couvent, où il mourut trois ans après. Il avait un fils, qui fut pareillement relégué dans un monastère, ou il vécut dans l'obscurité.

Ainsi finit la race des Mérovingiens, après avoir occupé le trône durant trois cent trente-trois ans, depuis Pharamond jusqu'à Childéric III.

CHAPITRE VIII.

SECONDE RACE,

DITE DES

CARLOVINGIENS.

PÉPIN LE BREF.

(751.) PÉPIN ayant assemblé les états à Soissons, en 751, ses partisans firent des éloges pompeux de ses grands exploits, et de la sagesse qu'il avait montrée dans le gouvernement du royaume. Il fut aussitôt proclamé roi de France ; mais au lieu d'être élevé sur un bouclier comme les rois de la première race, voulant cimenter sa puissance comme il l'avait établie, il se fit sacrer dans la cathédrale de Soissons, par le même Boniface qu'il avait déjà si utilement employé auprès du pape Zacharie ; cérémonie

jusqu'alors inusitée et même inconnue ; mais qui se perpétua dans la suite. En faisant ainsi hommage de sa couronne à la divinité, il crut rendre sa personne plus respectable, et effacer l'odieux de son usurpation ; mais il ne prévoyait pas, sans doute, qu'un jour le clergé se prévaudrait de cette cérémonie pieuse, et s'en ferait un droit sur les couronnes.

Suivant sa politique, Pépin fut entièrement dévoué à l'Église, qui l'avait si bien servi, et lui restitua une grande partie des biens dont Charles Martel, son père, l'avait dépouillée. Il se présenta bientôt une occasion de signaler son zèle pour elle avec plus d'éclat. Astolphe, roi des Lombards avait enlevé aux empereurs de Constantinople, en 755, l'exarchat de Ravenne et menaçait de s'emparer de celui de Rome. Étienne III occupait alors la chaire de saint Pierre : il avait en vain demandé du secours à Constantin Copronyme : cet empereur lui avait conseillé de négocier avec Astolphe, et, dans le cas ou il serait intraitable, de s'adresser au roi de France. Le pape tout tremblant vint se jeter dans les bras du nouveau fils du saint-siége. Pépin vole à son secours, après s'être fait préalablement absoudre du crime qu'il reconnaissait avoir commis, en manquant de fidélité à son souverain légitime, et après s'être fait sacrer de nouveau par le pape, pour mieux affermir son autorité.

Arrivé en Italie, à la tête de son armée, Pépin défait les Lombards, leur impose des conditions de paix, donne l'exarchat au saint-siége, et pose ainsi les fondements de cette puissance temporelle, qui, dans la suite, a fait jouer aux papes un si grand rôle.

Le vainqueur n'est pas plutôt éloigné, que le traité est rompu. Astolphe assiége Rome. Le pape écrit aussitôt à Pépin, au nom de saint Pierre, une lettre pressante, dans laquelle il fait parler les anges et les saints dans l'intérêt du pontificat, et où, pour prix d'une guerre politique, il promet à son cher fils le bonheur dans ce monde et dans l'autre, s'il vient à son secours, et le menace de la damnation éternelle en cas de refus. Pépin, sur-le-champ, repasse les Alpes, et reprend l'exarchat, dont il confirme la donation au pape, se réservant les droits de souveraineté.

La guerre remplit presque tout le reste du règne de ce prince, qui fut toujours vainqueur. Il défit Waïfre, duc

d'Aquitaine, qui avait donné retraite à Griffon son frère, et réunit ce duché à la couronne; il soumit au tribut les Saxons, les Esclavons, les Bavarois; et il chassa les Sarasins de toute la Gaule.

Pépin mourut d'hydropisie en 768, dans la cinquante-quatrième année de son âge, et la dix-septième de son règne. Il fut enterré à Saint-Denis, à la porte de l'église, comme il l'avait ordonné. Sa tombe est remarquable par l'épitaphe que l'on y fit inscrire: *Pépin, père de Charlemagne;* comme s'il avait été encore plus grand par son fils que par lui-même.

Ce prince avait toutes les qualités d'un héros; son mérite fit oublier qu'il n'était point né sur le trône. Loin de prétendre au despotisme, il communiquait toutes les affaires importantes aux assemblées de la nation, où se faisaient les lois, selon l'ancienne coutume des Francs. Sa volonté y servait de règle, parce qu'il régnait sur les esprits et sur les cœurs. Les seigneurs, qu'il consultait; les évêques, qu'il favorisait; le peuple, dont il excitait l'admiration, lui demeurèrent constamment fidèles, exemple rare d'une révolution sans troubles. Toutes ses guerres se firent hors du royaume; il n'y eut au dedans ni révolte ni cabale: aussi disait-on, pour donner la plus haute idée de quelqu'un: *Il est prudent comme Pépin.*

Pépin fut surnommé le Bref, à cause de la petitesse de sa taille; mais il était en même temps d'une force extraordinaire, et il n'y avait pas dans tout son royaume de bras comparable au sien, ce qui n'était pas dans ces temps-là un mérite médiocre. Quelques seigneurs ayant un jour plaisanté sur sa taille, il imagina, pour leur imprimer plus de respect, un moyen presque incroyable: ce fut de donner le divertissement du combat d'un lion avec un taureau. Voyant le taureau terrassé par le lion, il se tourna vers les seigneurs de sa cour: "Qui de vous," leur dit-il, "se sent assez de courage pour aller séparer ces deux animaux?" Tous restèrent muets; il sauta aussitôt dans l'arène, le sabre à la main, coupa la gorge au lion, et d'un revers abattit la tête du taureau. Puis s'adressant à ses courtisans, il leur dit: "Ne vous semble-t-il pas que je sois digne de vous commander?"

Les assemblées générales du mois de mars furent remises par ce prince au mois de mai, à cause de la nécessité de trouver des fourrages pour la cavalerie, qu'on

avait commencé à introduire dans les armées. Depuis cette époque, elles prirent le nom de *champ de mai.*

Le premier orgue qui ait paru en France fut envoyé en 757, par Constantin Copronyme, à Pépin, qui était alors à Compiègne, et qui en fit don à l'église de Saint-Corneille de cette ville.

CHAPITRE IX.

CHARLEMAGNE.

(768.) Pépin le Bref laissa deux fils, Charles et Carloman, qu'il avait fait sacres en même temps que lui-même par le pape Étienne III. Ces deux fils lui succédèrent en 768. L'ambition causa entre eux de la mésintelligence, au sujet du partage de leurs États ; mais elle cessa bientôt : la mort de Carloman, arrivée en 771, ayant rendu Charles maître absolu de la monarchie française.

Ce prince, à qui ses actions brillantes obtinrent dans la suite le surnom de Grand, marcha en 774 au secours du pape Adrien Ier, et défit le roi des Lombards, Didier, successeur d'Astolphe. Il alla ensuite à Rome, où ayant confirmé la donation faite au saint-siége par son père, le pape, en reconnaissance, lui conféra la titre de patrice. Puis il assiégea Pavie, et obligea Didier, qui s'y était renfermé, à se rendre à discrétion. Alors toute l'Italie se soumit à lui : il s'en fit proclamer roi, et mit ainsi fin au royaume des Lombards. Ces peuples, sortis de la Pannonie, s'étaient emparés, en 568, du royaume des Ostrogoths. Leurs lois, qui subsistèrent longtemps après eux, ne respiraient que la douceur et la sagesse ; elles avaient rendu l'Italie heureuse, elles auraient dû les faire respecter. Mais la mésintelligence existait entre eux et le pape, dont ils attaquèrent le domaine ; c'en fut assez pour les déclarer ennemis de la foi ; l'ambitieux Charlemagne sut profiter de cette circonstance.

Quelque temps après, il passa en Espagne, pour y porter du secours au prince de Saragosse ; à son retour, son arrière-garde fut battue à Roncevaux par le duc de Gascogne ; il y perdit son neveu, le brave Roland, dont les prouesses ont servi de matière aux anciens romanciers.

* Période de l'heptarchie saxonne en Angleterre. On ajoutera de même les rois anglais contemporains.—*Ed.*

Les Saxons, souvent assujettis au tribut, toujours disposés à la révolte, offrirent une autre carrière aux exploits de Charlemagne. Ces peuples, infiniment jaloux de leur liberté, ne se soumettaient qu'à une force supérieure; et dès que le péril s'éloignait d'eux, ils brisaient leurs chaînes. Leur fameux général Witikind ranimait sans cesse leur courage abattu. En 782, il remporta sur les Français une victoire complète, dont Charlemagne se vengea cruellement par le massacre de Verden, où quatre mille cinq cents des principaux Saxons eurent la tête tranchée. Enfin, après trente-trois ans d'une guerre opiniâtre, ce prince vint à bout de subjuguer les Saxons; encore fut-il contraint de les arracher à leur pays et de les disperser en Suisse et en Flandre. Les cruautés qu'il exerça contre eux, pour les forcer à embrasser le christianisme, seront une tache éternelle à sa mémoire. Ce grand homme, avec ses qualités brillantes, eut les préjugés de son siècle, et son zèle indiscret le porta à des excès que plusieurs de ses successeurs n'ont que trop imités.

(800.) Après avoir réduit sous son obéissance l'Italie, la Saxe, la Bavière, la Hongrie, en un mot la plus grande partie de l'Europe, il ne paraissait manquer à l'ambition de Charlemagne, que de réunir à l'autorité impériale, qu'il avait déjà, le titre d'empereur d'Occident, éteint avec Augustule, en 476. Ce prince eut le bonheur d'y parvenir sans paraître le rechercher. Léon III ayant été maltraité par des soldats, qui en voulaient à sa vie, se réfugia en France. Charles pourvut à sa sûreté et le ramena même à Rome, où le pape le traita comme son protecteur et son souverain. Ayant concerté ensemble leurs mesures pendant quelques jours, Charlemagne se rendit à l'église de Saint-Pierre, le jour de Noël, revêtu de son manteau de patrice; et, au moment où il était à genoux devant l'autel, le pape s'approcha de lui, et lui mit une couronne sur la tête. Au même moment, le peuple s'écria: *Vive Charles Auguste, couronné de la main de Dieu, empereur des Romains!* Pendant ces acclamations redoublées, le prince s'étant assis sur une espèce de trône, le pape se prosterna devant lui, le reconnaissant pour son souverain. Il l'oignit ensuite de l'huile sainte, et lui présenta l'habit impérial, dont il se revêtit, et avec lequel il s'en retourna en grande pompe de l'église à son palais.

Charlemagne ne tarda pas à se montrer jaloux de sou-

tenir sa nouvelle dignité. Il commença par s'emparer de ce que les empereurs de Constantinople conservaient en Italie. Il s'en fallut même peu qu'il n'épousât l'impératrice Irène; tout était conclu, et cette princesse dévote et ambitieuse lui apportait en dot l'empire d'Orient, lorsqu'elle fut détrônée par le patrice Nicéphore. Celui-ci ne fut pas plutôt parvenu à l'empire, que sentant la nécessité de s'accommoder avec un concurrent formidable, il s'empressa de le reconnaître pour empereur d'Occident, et de régler avec lui les limites de ses possessions en Italie, où ce qu'il conservait était peu de chose.

Charlemagne, pour assurer le bonheur de ses enfants leur avait partagé son royaume; il avait fait Pépin roi d'Italie, Louis roi d'Aquitaine, et Charles, l'aîné des trois, duc du Maine: Charles et Pépin étant morts, il s'associa Louis à l'empire, en 813. Cette cérémonie se fit avec beaucoup de pompe à Aix-la-Chapelle. Après lui avoir exposé les devoirs d'un prince, il lui ordonna de prendre lui-même la couronne impériale qui était sur l'autel, et de se la mettre sur la tête, pour lui faire entendre qu'il ne la tenait que de Dieu, et que les pontifes n'avaient aucun droit d'en disposer. Cette leçon importante s'effaça trop tôt.

(814.) Charlemagne mourut l'année suivante, dans la soixante et onzième année de son âge, et la quarante-septième de son règne; il fut enterré à Aix-la-Chapelle, ville qu'il avait choisie pour le siége de son empire. La gloire de l'empire français sembla tomber avec lui; il fallait un génie comme le sien, pour gouverner de si vastes États.

Ce prince était de la plus haute taille, et l'homme le plus fort de son temps. Il avait les yeux grands et pleins de feu, le nez aquilin, un visage gai et ouvert, une très-belle chevelure, l'extérieur majestueux, la démarche noble, une adresse étonnante à toutes sortes d'exercices. Tout cela ressemble assez aux héros de la fable: mais ce qui ne leur ressemble pas, c'est qu'il pensait que la force ne sert qu'à vaincre, et qu'il faut des lois pour gouverner. À toutes ses qualités personnelles, Charlemagne joignait un cœur généreux et bienfaisant, une âme intrépide, une activité incroyable, un esprit juste, un jugement profond, un génie vaste qui embrassait tout; de sorte qu'au milieu même de ses conquêtes, il s'occupait des moyens de faire fleurir son royaume. Les soins du gouvernement le dé-

lassaient des fatigues de la guerre. Les expéditions, les voyages se faisaient pendant l'été et l'automne. l'hiver et le printemps il demeurait presque toujours à Aix-la-Chapelle. C'est dans cette ville qu'il tenait ordinairement l'assemblée générale de la nation, deux fois par an, au mois de mai et à la fin de l'automne. Sous Pépin le Bref ces assemblées n'avaient lieu qu'au mois de mai, et elles étaient composées des évêques, des abbés, et des chefs de la noblesse. Charlemagne perfectionna cet établissement. Il ne crut pas qu'il suffît d'y appeler les grands. Quelque abaissé que fût le peuple, depuis l'abus qu'on avait fait des seigneuries, il en reconnaissait les droits imprescriptibles, et il voulut lui restituer une partie de sa première dignité. La noblesse et le clergé affectaient à l'égard du peuple une tyrannie qui faisait le malheur du royaume. Pour y remédier, il s'efforça de rapprocher les deux premiers ordres de celui du peuple, qui eut entrée au champ de mai, qui par là redevint l'assemblée de la nation. Il fut réglé que chaque comté y députerait douze représentants choisis parmi les citoyens les plus notables, et que les avoués des églises, c'est-à-dire les seigneurs qui en étaient les avocats ou protecteurs, les accompagneraient.

L'assemblée de l'automne n'était composée que des seigneurs les plus expérimentés dans les affaires. On y réglait les gratifications qui devaient se distribuer; on y préparait les matières qui devaient faire l'objet des délibérations de l'assemblée du mois de mai.

Dans cette assemblée générale, composée, comme on l'a vu, des évêques, des abbés, des comtes, des seigneurs, et des députés du peuple, on réglait l'état de tout le royaume pour l'année courante : et ce qu'on y avait une fois arrêté n'était jamais changé. Avant de se séparer, on rendait les lois, connues sous le nom de *capitulaires*, qui n'étaient autre chose que la volonté de la nation, publiée sous le nom du prince, car la puissance législative résidait alors dans le corps de la nation. Charlemagne, toujours attentif à détruire l'esprit de servitude, respectait la liberté qu'il avait rendue à son peuple, et ne se croyait pas au-dessus de ces lois; il les observait lui-même scrupuleusement, parce qu'elles servaient de fondement à sa grandeur, et par là il apprenait à ses sujets à les respecter.

L'attention de ce prince se portait aux endroits les plus reculés de son empire, et sur toutes les classes des citoyens. L'amour de ses peuples lui fit établir l'excellente coutume d'envoyer des commissaires dans les provinces, pour examiner la conduite des ducs qui les gouvernaient, et des comtes qui étaient chargés d'y rendre la justice, pour recevoir les plaintes des habitants, arrêter l'oppression, maintenir le bon ordre. Ces envoyés royaux faisaient leurs visites tous les trois mois, et souvent ils se transportaient jusqu'à Rome, où leur autorité était respectée même par les papes. A leur retour, ils faisaient leur rapport au prince et à l'assemblée nationale de tout ce qu'ils avaient vu. Ainsi le souverain veillait sans cesse sur la vaste étendue de son empire, et la nation entière avait les yeux continuellement ouverts sur tous les hommes en place. On réprima l'iniquité des magistrats dans l'administration de la justice, qui était devenue un fléau redoutable pour le peuple. La conduite des juges fut éclairée ; ils furent obligés d'obéir aux lois : la cour suprême du monarque, instruite de tout ce qui se passait dans les provinces, était ainsi un asile toujours ouvert au peuple contre la puissance des grands. Charlemagne rendait lui-même la justice dans son palais, et prenait connaissance des affaires les plus difficiles ; en un mot, il se faisait un devoir d'être le premier juge de sa nation, de même qu'il en était le général.

Persuadé que le moyen le plus sûr de consolider le bonheur de ses sujets était de travailler à la culture de son esprit, il fit son étude constante du gouvernement, des mœurs, de la religion, des lettres et des arts ; d'ailleurs la véritable grandeur ne va jamais sans cela.

Parmi les institutions les plus utiles que l'on dut à Charlemagne, il faut citer les écoles où l'on enseignait la grammaire, l'arithmétique et le chant ecclésiastique. Chaque monastère, chaque maison épiscopale en devait avoir une. L'ignorance était alors si prodigieuse, qu'on exigeait des prêtres, comme une chose peu commune, qu'ils pussent lire l'oraison dominicale. On vint en foule dans ces écoles, pour apprendre la théologie. Ces institutions sages ont fait penser que Charlemagne avait été le fondateur de l'Université de Paris, mais c'est une erreur. Cette fondation n'eut lieu que beaucoup plus tard, sous saint Louis. Ce prince attira auprès de lui

tous les savants qu'il put découvrir, et les combla de biens et de dignités, car la science fut toujours un titre pour obtenir sa faveur. Trois grosses abbayes, dans lesquelles on comptait plus de vingt mille vassaux, furent la récompense du fameux Alcuin, dont les ouvrages ne peuvent plus aujourd'hui trouver de lecteur, mais qui alors passait pour un prodige d'érudition. Charlemagne l'avait fait venir d'Angleterre, pour enseigner la rhétorique, la dialectique, et l'astronomie. Il recueillit bientôt le fruit de ces instructions; car on remarque qu'il était éloquent, qu'il entendait assez bien le latin, qu'il le parlait même avec autant de facilité que le tudesque, sa langue maternelle.

C'est à lui que l'on doit la manière de compter par livres, sous et deniers, telle qu'on la pratiquée depuis, avec la différence que la livre était réelle et de poids, c'est-à-dire, qu'une livre de compte était réputée du poids d'une livre d'argent, de douze onces.

La réputation de Charlemagne pénétra jusqu'au calife Aaron Al-Raschid, célèbre comme lui par ses victoires, et par son amour pour les sciences. Ce calife, maître de la Perse, lui envoya deux ambassadeurs. On admira surtout parmi leurs présents un horloge sonnante, la première que l'on eût vue dans le royaume. Les Arabes étaient de beaucoup supérieurs aux Français en industrie et en connaissances; ils cultivaient l'astronomie, la médecine, la chimie, lorsqu'à peine nous savions lire.

Comme les ecclésiastiques étaient les seuls qui eussent quelque teinture des sciences, il n'est pas surprenant qu'ils fussent comblés des faveurs d'un prince, qui était l'ami des lettres autant que de la religion. Il employa les évêques dans toutes les affaires, et les associa aux comtes pour administrer la justice; mais bientôt leur autorité s'accrut au point de paraître dangereuse. Charlemagne, craignant qu'elle ne s'étendît dans les armées, ne voulut plus qu'ils fissent en personne le service militaire, auquel ils étaient tenus comme les autres possesseurs de fiefs. Ensuite, comme la conduite des peuples dépendait de celle du clergé et des moines, il fit de la discipline ecclésiastique l'objet de tous ses soins, et s'appliqua à en réformer les abus. Il ne voyait pas sans douleur l'avidité des richesses, qui déshonorait l'Église dans une partie de ses membres. "Est-ce avoir renoncé au monde," disait-il, "que d'augmenter chaque jour ses

biens par toutes sortes d'artifices, en promettant le paradis et menaçant de l'enfer, en se servant du nom de Dieu ou de celui de quelque saint, pour dépouiller le riche et le pauvre, qui ont la simplicité de se laisser surprendre, et pour priver de leurs biens les héritiers légitimes?"

Attentif à tous les objets du bien public, Charlemagne rendit une infinité d'ordonnances, qui auraient dû faire le bonheur de la nation, si son siècle eût pu en apprécier la sagesse. Le droit d'asile, sujet à nombre d'abus, fut restreint, et les criminels qui se réfugiaient dans les églises n'échappèrent plus à la vindicte publique. La quantité de professions religieuses, en peuplant les monastères, dépeuplait l'État : il abolit la coutume de toucher de l'argent pour la réception des moines, défendit aux hommes d'embrasser ce genre de vie, sans la permission expresse du prince ; et aux filles de prendre le voile avant l'âge de vingt-cinq ans. Il sut interdire la mendicité, l'opprobre des nations policées, en obligeant chaque canton de nourrir ses pauvres, et en défendant de faire l'aumône aux mendiants qui pouvaient travailler. Mais son zèle le porta surtout à prendre connaissance de la manière dont la jeunesse était élevée, convaincu qu'étant la pépinière de l'État, le bonheur ou le malheur d'un royaume dépend de la bonne ou de la mauvaise éducation des enfants.

Ce grand prince ne savait pas moins se faire aimer dans sa vie privée, que respecter comme monarque. Il fut père affectionné, tendre époux, ami généreux. Sa table était frugale, et sa maison un modèle d'économie ; source pure et sacrée, d'où il tira ses richesses : il ne croyait pas se déshonorer en faisant vendre les œufs de ses basses-cours et les légumes de ses jardins. Son extérieur annonçait la simplicité et la vraie grandeur. "Quelle honte!" dit-il un jour à quelques seigneurs de sa cour, qui étaient mieux mis que l'occasion ne le demandait : "Apprenez à vous habiller comme des hommes, et que le monde reconnaisse votre rang par votre mérite et non par vos habits. Laissez aux femmes la soie et la parure, ou réservez-les pour ces jours d'apparat et de cérémonie où l'on porte des robes pour la pompe et non pour le besoin." Dans ces sortes d'occasions, il se montrait avec toute la magnificence d'un empereur, et ne

s'interdisait aucune espèce de luxe : mais en général son costume était fort simple. Il était toujours vêtu à la française, c'est-à-dire, avec un habit court qui lui serrait la taille. En hiver il ne portait qu'un simple pourpoint de peau de loutre, sur une tunique de laine bordée de soie. Il mettait sur ses épaules un sayon de couleur bleue, et pour chaussure, il se servait de bandes de diverses couleurs, croisées les unes sur les autres. Il avait toujours l'épée au côté ; et c'est avec le pommeau qu'il scellait quelquefois les traités : "Je l'ai scellé," disait-il, "du pommeau de mon épée, et je le soutiendrai avec la pointe."

C'est sous le règne de ce prince que l'on remarque les premières lois somptuaires, qui règlent le prix des étoffes, et qui distinguent l'état et le rang des particuliers par l'habillement.

CHAPITRE X.

LOUIS Ier, DIT LE DÉBONNAIRE.

On n'a pu voir, sans une espèce d'étonnement, que les talents extraordinaires de Charlemagne lui eussent, en quelque sorte, été transmis de père en fils, et que, supérieur à ses aïeux, il ait donné à la couronne de France un éclat dont ils ne l'auraient pas crué susceptible. Mais, soit que la nature se fût, pour ainsi dire, épuisée en le formant, soit que la gloire et la fortune des pères corrompent et amollissent les enfants, le grand nom de ce prince fut, pour son fils, un fardeau qu'il ne put soutenir. On ne reconnut plus dans sa postérité les nobles qualités qui le rendirent si célèbre.

Louis, immédiatement après la mort de son père, en 814, se rendit à Aix-la-Chapelle, où il fut de nouveau proclamé empereur, et roi de France. Il était alors âgé de trente-six ans. Ce prince, que sa bonté excessive a fait surnommer le Débonnaire, avait, du vivant de son père, donné des preuves de valeur. Il était fort instruit, très-sobre dans le boire et le manger, simple dans ses habits, et sous Charlemagne il avait su régner ; mais une fois privé de ce guide, il s'égara. Sa molle douceur le rendit le jouet des courtisans ; sa dévotion mal entendue lui fit

perdre l'estime de ses sujets; et trop occupé de la réforme de l'Église, il s'attira la haine du clergé, quoiqu'il eût confirmé tous les priviléges que son père et son aïeul lui avaient accordés.

(817.) Louis avait trois enfants, Lothaire, Pépin, et Louis. Son amour pour eux le porta à leur partager son royaume. Il assembla un parlement, en 817, à Aix-la-Chapelle, où il fit Pépin roi d'Aquitaine, Louis, le plus jeune des trois, roi de Bavière. Quant à Lothaire, l'aîné de tous, il se l'associa à l'empire, afin de se livrer aux pratiques du cloître, dont il s'occupait plus que du gouvernement de ses États.

Bernard, roi d'Italie, et fils d'un frère aîné de Louis le Débonnaire, n'avait pas vu d'un œil d'indifférence, que Charlemagne lui eût préféré son oncle pour succéder à l'empire; ce qui acheva de l'irriter, ce fut de voir Louis s'associer Lothaire. Excité par quelques évêques mécontents, il leva, en 818, une armée contre son oncle; mais trahi par ceux mêmes qui l'avaient poussé à la révolte, abandonné de ses troupes sans combat, il fut obligé de venir se jeter aux pieds de Louis, et d'implorer sa clémence. On lui fit son procès; il fut condamné à mort; l'empereur commua la peine, et par grâce lui fit crever les yeux, coutume barbare qui régnait alors. Bernard en mourut trois jours après, et le royaume d'Italie se trouva ainsi réuni à la couronne de France.

Cependant les moines et les prélats, par lesquels l'empereur se gouvernait, lui inspirèrent de violents remords. La conscience troublée, et oubliant ce qu'il devait à son rang et aux intérêts de sa couronne, il convoqua, en 822, une assemblée générale, s'accusa de la mort de son neveu, et pria les évêques de l'admettre à la pénitence publique. Ils n'eurent garde de s'y opposer. Le peuple fut édifié de cette démarche, le clergé y applaudit. Les évêques sentaient combien la religion peut donner d'empire sur un prince faible, qui n'en connaît pas l'esprit, et qu'ils allaient bientôt se dédommager de l'état de sujétion dans lequel Charlemagne, avec sa piété apparente, avait su les maintenir.

Louis, au commencement de son règne, avait remis au clergé et au peuple le pouvoir des élections aux premières charges de l'Église, en se réservant néanmoins le droit de les confirmer. On vit bientôt recommencer les

brigues et les scandales, et insensiblement l'autorité des évêques s'accrut au point de contre-balancer la puissance royale, qu'elle avait si bien secondée dans l'origine. Le clergé avait introduit des abus sans nombre. Les évêques et les abbés possédaient de vastes domaines; avaient des vassaux, des esclaves; se croyaient au-dessus des seigneurs; s'habillaient magnifiquement; copiaient les mœurs de la cour; portaient des éperons, comme les gens de guerre, et des coutelas, garnis de pierreries, pendants à des ceintures dorées. Louis, dont la piété était sincère, mais le zèle peu éclairé, gémissait de tous ces abus, et entreprit tout à coup de les reformer. Il fit un capitulaire pour remontrer aux évêques leurs devoirs, le soin qu'ils devaient prendre de leurs troupeaux, et pour leur interdire leurs parures mondaines. Plusieurs les quittèrent malgré eux, mais ne pardonnèrent pas au prince réformateur, et ils se promirent bien d'en tirer vengeance à la première occasion: elle ne tarda pas à se présenter.

(830.) Louis étant devenu veuf, épousa Judith de Bavière, sa parente, princesse intrigante, impérieuse, et d'une réputation équivoque. L'ascendant qu'elle prit sur lui causa ses malheurs. L'empereur eut d'elle un fils appelé Charles, qui dans la suite lui succéda sous le nom de Charles le Chauve. Judith lui persuada d'assurer à ce fils un sort digne de sa naissance. L'empire fut donc démembré en faveur de Charles, qui dans un parlement tenu à Worms, en 830, reçut, à titre de royaume, l'Allemagne et une partie de la Bourgogne. Les trois princes du premier lit s'en offensèrent; alléguant la mauvaise conduite de leur belle-mère, que l'on accusait d'une commerce illicite avec le comte de Barcelone, ministre de Louis. Excités par une foule de mécontents, ils se révoltèrent enfin contre leur père, qu'ils dépouillèrent sous prétexte de venger son honneur. L'impératrice Judith fut reléguée dans l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, et forcée d'y prendre le voile; l'empereur fut obligé de se retirer dans le monastère de Saint-Médard de Soissons, et Lothaire se chargea du gouvernement de l'empire.

(833.) La jalousie des trois frères et la hauteur de Lothaire sauvèrent Louis. Un moine adroit, nommé Gombaut, profitant des circonstances, parvint à détacher le roi d'Aquitaine et le roi de Bavière du parti de Lothaire,

contre qui ils étaient déjà très-indisposés. L'empereur fut rétabli, et pardonna à ses infants.

Judith se purgea, par serment, de tous les crimes dont on l'accusait; rappelée à la cour, elle s'y occupa de satisfaire sa vengeance et sa haine. Lothaire fut déchu de l'association à l'empire, et les évêques, auteurs de la révolte, furent exilés. Ces coups d'éclat, de la part d'un prince qu'on regardait comme imbécile, ne firent qu'aigrir les esprits. Les trois frères se liguèrent de nouveau, en 833, et levèrent une armée considérable contre leur père; mais cette fois, croyant rendre leur cause meilleure, ils eurent la précaution de mettre le pape dans leurs intérêts. Grégoire IV, qui n'envisageait que l'accroissement de son pouvoir, n'eut pas honte de servir d'instrument à la perfidie, et se rendit dans le camp des rebelles. En vain quelques évêques, aussi prudents que les autres étaient fougueux, lui remontrèrent l'indécence da sa conduite, et le menacèrent de l'excommunier lui-même, s'il osait lancer ses anathèmes contre l'empereur; l'audacieux pontife, qui était choqué de ce que ces évêques l'appelaient leur frère, répondit avec hauteur, que ses ordres devaient l'emporter sur ceux du prince. Tel fut le fruit de la dévotion mal entendue de Louis de Débonnaire. Charlemagne, sans démentir son zèle pour la religion, avait su contenir les papes, leur imprimer du respect pour sa personne, et les avait vus à ses pieds; au lieu que l'héritier de son sceptre, aveuglé au point de se prosterner humblement devant leurs successeurs, n'en avait obtenu que des mépris.

(833.) Lothaire s'était emparé de l'empire; mais comme sa puissance ne paraissait pas encore bien affermie, quelques évêques fanatiques lui proposèrent un parti digne de son ambition. Ce fut de soumettre l'empereur à la pénitence publique pour toute sa vie, parce qu'alors il ne pourrait ni porter les armes, ni se mêler d'affaires civiles. C'était se jouer de la religion, et violer la majesté des rois: néanmoins ce projet fut suivi; et sur des accusations frivoles, l'empereur, sans être entendu, fut condamné à la pénitence publique pour le reste de ses jours. En conséquence, on l'amena dans l'église de Notre-dame de Soissons, où, en présence d'un peuple nombreux, on lui fit confesser ses prétendus crimes, écrits sur un papier que les évêques lui présentèrent: puis il embrassa Lothaire,

se prosterna sur un cilice aux pieds de l'autel, jeta son baudrier et son épée, prit un sac de pénitent, et se laissa conduire, en cérémonie, dans une petite cellule qu'on lui donna pour demeure.

(834.) Les mêmes divisions sauvèrent de nouveau l'empereur; il se fit une révolution rapide en sa faveur. Ceux des évêques, qui n'avaient point trempé dans la conspiration, le réhabilitèrent solennellement, en 834, et sa femme lui fut rendue. Ce prince n'avait rien perdu de sa bonté naturelle; il pardonna à Lothaire, qu'on avait forcé de se soumettre, et lui rendit même le royaume d'Italie, seulement avec défense d'en sortir sans permission. Les évêques les plus coupables furent déposés, et se retirèrent en Italie.

(840.) Bientôt après, l'empereur, se sentant infirme, fit un nouveau partage entre ses enfants, sans nommer de successeur à l'empire. Il donna l'Italie à Lothaire, à Louis la Germanie et la Saxe, à Pépin l'Aquitaine, à Charles la France avec la Bourgogne. Ce partage révolta de nouveau les trois aînés, avec lesquels il fut obligé de recommencer la guerre. Pépin mourut en 838, et l'ambitieuse Judith fit donner à son fils Charles la dépouille du roi d'Aquitaine. Louis de Bavière, irrité de cette injustice, s'empara de toutes les villes qui étaient à sa bienséance. L'empereur fut forcé de marcher contre lui, pour arrêter le cours de ses conquêtes. Ce fut dans cette expédition que le malheureux prince trouva la mort. La fatigue, le chagrin, la frayeur que lui causa une éclipse totale de soleil, le firent tomber dans une maladie de langueur, dont il mourut en 840, à l'âge de soixante-deux ans, après avoir désigné Lothaire pour son successeur à l'empire.

Le partage que Louis le Débonnaire fit de son royaume entraîna la ruine de l'empire français, dont les limites embrassaient presque toute l'Europe sous Charlemagne. La division de ce vaste empire entre trois frères égaux sépara les peuples de la Gaule de ceux de la Germanie et de l'Italie. La France, épuisée par les guerres que se firent ces princes, devint facilement, dans la suite, la proie des Normands, dont les incursions commencèrent à la fin de ce règne, et durèrent pendant plus de quatre-vingts ans.

Les *épreuves judiciaires*, qu'on appelait le *jugement de Dieu*, peuvent donner une idée des coutumes bizarres

et superstitieuses de ces temps-là, et faire connaître les erreurs de l'esprit humain. C'étaient les moyens qu'une stupide ignorance avait fait imaginer pour s'assurer de la vérité des faits.

La première épreuve était *le serment :* on a vu Frédégonde et Judith se purger ainsi des crimes dont on les accusait.

Après l'épreuve du serment, si les juges n'y déféraient pas, ils ordonnaient *le duel.* Le vaincu était jugé coupable, et subissait la peine du crime dont il était accusé, ou dont il avait été l'accusateur. Cette coutume venait des Bourguignons, qui eux-mêmes l'avaient prise des Lombards, chez qui ces sortes de combats ne se faisaient qu'avec le bâton et le bouclier ; Charlemagne ordonna de même qu'on ne se servît que du bâton. Louis le Débonnaire laissa le choix des armes. Dans la suite, il n'y eut que les serfs qui combattissent avec le bâton. Des pratiques religieuses précédaient le combat, et l'on prenait des précautions infinies pour empêcher que les armes ne fussent charmées. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que quand les parties ne voulaient pas défendre leur cause elles-mêmes, il y avait des braves de profession, nommés champions, à qui elles remettaient leur destinée.

Une autre épreuve était celle du *fer chaud.* C'était un fer bénit, qu'on gardait soigneusement dans quelques maisons religieuses ; car toutes n'avaient pas ce privilége. L'épreuve consistait ordinairement à saisir ce fer brûlant. On enveloppait ensuite la main de l'accusé dans un sac, et on scellait le sac. Si, au bout de trois jours, le patient était sans brûlure, on le renvoyait absous ; sinon, il était condamné comme coupable.

Il y avait encore l'épreuve de l'*eau bouillante* et de l'*eau froide ;* mais ce n'était que pour le peuple. Il fallait ou plonger la main dans l'eau bouillante, sans qu'il en résultât de brûlure, ou bien se plonger dans une cuve d'eau froide les pieds et les mains liés. On attachait aux éléments une vertu miraculeuse ; on était persuadé que le feu ne brûlerait point l'innocent, que l'eau rejetterait le coupable.

L'épreuve de la *croix* était une pratique bizarre et insensée, en vertu de laquelle on donnait gain de cause à celui qui tenait le plus longtemps les bras étendus et immobiles devant l'autel. Charlemagne, tout sage qu'il

était, l'avait ordonnée pour ses enfants, en cas de contestations. Louis le Débonnaire la supprima par un motif de dévotion.

L'épreuve de la *communion* était en usage pour les prêtres et les évêques. S'il se commettait un vol dans quelque abbaye, on donnait la communion à tous les moines, afin de connaître le coupable sur lequel la sainte hostie devait produire l'effet du poison.

Toutes ces épreuves, qui ne furent proscrites qu'au treizième siècle, étaient accompagnées de cérémonies et de prières : on croyait fermement que Dieu ferait un miracle, plutôt que de permettre une injustice ; et l'on regardait alors comme miracles des faits qui ne seraient aujourd'hui que de simples tours de charlatans.

Le latin, qui était la langue vulgaire depuis qui les Romains avaient subjugué la Gaule, cessa de l'être au commencement du neuvième siècle, et l'on n'en fit plus guère usage que pour les actes publics, que l'on continua d'écrire en latin corrompu jusqu'au règne de François Ier. La langue *romane* lui succéda, c'est-à-dire, une langue mêlée de franc et de mauvais latin, qui est devenue la langue française. Chez les Grecs les fictions furent le fruit de la politesse et de l'érudition ; au lieu que chez les Français, ce fut la grossièreté qui les enfanta. Ces sortes d'ouvrages commencèrent en France au dixième siècle, et comme la langue romane était alors universellement entendue, on la préféra à toute autre ; de là ces fictions, ou contes, prirent le nom de romans.

Il y avait outre cela la langue *tudesque* apportée par les Francs. Le plus ancien monument qu'on en ait, est le traité conclu entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, où les deux langues sont bien distinctes ; ce traité fut écrit en tudesque pour les Allemands, et en roman pour les Français.

CHAPITRE XI.

CHARLES II, DIT LE CHAUVE.

Ce fils de l'ambitieuse Judith, pour lequel on avait bouleversé la monarchie, succéda à la couronne de France en 840 ; il avait alors dix-sept ans.

(841.) Des fils dénaturés sont rarement des frères unis ; Lothaire ne se vit pas plutôt en possession de l'empire, qu'il chercha à empiéter sur les États de ses frères, Louis de Bavière et Charles le Chauve, qui s'unirent tous les deux contre lui. Le jeune Pépin revendiquait le royaume d'Aquitaine sur Charles le Chauve ; il se joignit à Lothaire, et, en 841, se donna la sanglante bataille de Fontenai en Bourgogne, où le carnage fut si grand qu'il y périt, dit-on, cent mille hommes. La noblesse de Champagne y reçut un tel échec, que, pour la rétablir, il fallut accorder aux femmes nobles le privilége spécial d'anoblir leurs enfants, quoique le père fût roturier, avec cette différence, cependant, que ces enfant ne pouvaient être chevaliers, commes les gentilshommes de *parage*, c'est-à-dire, de par le père.

Lothaire vaincu essaya de s'attacher les Saxons, en leur offrant une entière liberté de conscience. La plupart vinrent en foule grossir son armée ; cependant ses armes n'en furent pas plus heureuses. Les deux rois le défirent encore, et plusieurs évêques s'assemblèrent à Aix-la-Chapelle, pour le déclarer indigne de régner. Les évêques, depuis Louis le Débonnaire, ne doutaient plus qu'ils ne fussent les arbitres des couronnes ; ils donnèrent aux deux rois le royaume de Lothaire, à la charge de le gouverner plus sagement. "Nous vous y exhortons," leur dirent-ils, "nous vous le commandons." Néanmoins les trois princes firent enfin la paix. Charles le Chauve conserva l'Aquitaine avec la Neustrie, ou ce qui constituait alors le royaume de France proprement dit ; Louis eut toute la Germanie, (855.) d'où il fut appelé le Germanique ; et Lothaire, outre l'Italie, Rome et le titre d'empereur, eut la Provence, la Franche-Comté, le Lyonnais, et les pays enclavés entre le Rhône, le Rhin, la Saône, la Meuse et l'Escaut. Cet empereur, le fléau de se patrie et de sa maison, mourut peu d'années après, sous l'habit de moine, laissant trois fils, dont il avait réglé les partages. Louis eut l'empire et l'Italie ; Lothaire, le royaume d'Austrasie, qui fut appelé de son nom Lotharinge ou Lorraine ; et Charles, la Bourgogne et la Provence.

Dans les États de Charles le Chauve, tout était désordre et confusion. Noménoé, duc des Bretons, eut de grands avantages sur lui, et prit le titre de roi ; Charles

ne put conserver sur cette province qu'un simple hommage. Le jeune Pépin, fils du dernier roi d'Aquitaine, se ressaisit de ce royaume, et en fut dépouillé de nouveau. Charles le fit saiser et enfermer dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, d'où s'étant sauvé, il retourna en Aquitaine. On l'y prit, et on le ramena à Charles, que le mit en prison à Senlis, et, en même temps, fit raser tous ses fils.

(846.) Charles le Chauve n'était ni plus heureux ni plus prudent que Louis le Débonnaire. Depuis longtemps, les évêques et les seigneurs lui causaient de vives inquiétudes : ils se disputaient mutuellement une puissance qui tendait à ruiner la sienne. Le clergé demandait avec chaleur la restitution des biens ecclésiastiques, qu'il appelait les biens de Dieu, le patrimoine des pauvres ; les seigneurs déclamaient contre le clergé, le dépeignaient comme l'auteur des troubles, et l'ennemi de la couronne. Charles, dans une assemblée générale, en 846, où les évêques ne furent point admis, favorisa les seigneurs, qui n'en furent pas moins entreprenants, et rejeta les demandes du clergé, qui n'en devint que plus hardi. On laisser subsister les règlements qui réprimaient les clercs et les moines, et l'on rejeta ceux qui pouvaient gêner le prince et les grands ; de sorte que le clergé ne reçut jamais d'affront plus sanglant, ni son autorité d'atteintes plus vives, que sous ce règne, qu'on a cependant appelé, et avec raison, le règne des évêques.

C'était le comble de l'imprudence que de heurter ainsi de front une puissance que le préjugé avait fait naître, que le préjugé dominant ne pouvait manquer de soutenir, et qui, avec les armes de la religion, devait nécessairement triompher d'un prince faible et ignorant. Des impôts excessifs, des vexations de toute espèce, joints aux troubles intérieurs du royaume, rendirent le gouvernement de Charles si odieux, qu'il se forma une conspiration presque générale pour le détrôner. Quelques factieux invitèrent Louis le Germanique à venir s'emparer de la couronne. Ce mauvais frère arriva avec une armée nombreuse, s'empara d'une partie de la Neustrie, et reçut l'hommage de la plupart des seigneurs. Une assemblée d'évêques, présidée par Vénilon, archevêque de Sens, délia les sujets du serment de fidélité, et donna la France à l'usurpateur. Charles, réduit à prendre

la fuite, était perdu, si quelques prélats ne lui fussent restés fidèles. Il gagna du temps, assembla une armée, et repoussa Louis le Germanique de ses États. Mais l'autorité, une fois avilie, se relève difficilement. Charles, ayant assemblé un concile pour juger le traître Vénilon, présenta une requête contre lui, se reconnut justiciable des évêques, qu'il appela les trônes de Dieu. Ceux-ci, après avoir réconcilié le perfide archevêque avec le roi, s'engagèrent à demeurer unis, pour corriger, disaient-ils, les rois, les grands et le peuple. Tous les monuments historiques prouvent que le clergé se croyait en droit de disposer de la couronne, fondant ce droit sur le sacre des souverains ; cérémonie instituée en faveur de Pépin, et qu'il fit remonter jusqu'à Clovis. Il refusait, en conséquence, le serment de fidélité, et il employait toutes sortes de fiction et de sophismes pour se rendre indépendant ; des prétentions si insoutenables s'enracinaient par l'habitude ; un premier pas en amenait un autre ; un abus faisait un droit ; l'ignorance autorisait tout.

Si les évêques réussissaient ainsi à établir leur système d'indépendance, il en résultait en même temps un préjugé bien favorable au pontife romain. Nicolas Ier, plus hardi qu'aucun de ses prédécesseurs, se rendit le juge des rois comme des évêques, et poussa les choses si loin qu'on en vint jusqu'à lui reprocher de vouloir se faire empereur de toute la terre. Son successeur, Adrian II, quoique moins fougueux, ne laissa pas que de suivre la même conduite. Le roi de Lorraine étant mort sans laisser d'enfants légitimes, Charles le Chauve s'empara de sa succession, (869.) et la partagea ensuite avec le roi de Germanie. Elle appartenait de droit à l'empereur Louis II, qui faisait alors la guerre aux Sarasins, et ne pouvait soutenir ses droits. Adrien, qui regardait l'empereur comme le rempart de l'Église, crue devoir épouser sa cause, et écrivit aux seigneurs de France, que si Charles le Chauve ne changeait pas de conduite, il viendrait lui-même en France, et y ferait sentir ce que pouvait l'autorité pontificale. Cependant ses menaces ne servirent qu'à irriter la nation, et le roi se moqua de le défense du pape.

À cette époque, un des fils de Charles le Chauve, nommé Carloman, se révolta contre lui. Ce prince rebelle était à la fois diacre, moine, abbé de plusieurs

monastères et général d'armée. Adrien prit hautement sa défense ; il ordonna à Charles le Chauve de lui rendre son amitié, et de le rétablir dans ses charges. Cette démarche fut aussi vaine que les précédentes. Mais tout à coup Adrien changea de ton, parce qu'il prévit que Charles pouvait devenir empereur, et il abandonna Carloman, que Charles fit mettre en prison, et à qui il fit crever les yeux.

Les conjectures d'Adrien étaient bien fondées, et son successeur, Jean VIII, les vit se réaliser. L'empereur était mort sans laisser d'enfants mâles. Louis le Germanique était menacé d'une mort prochaine, et ses trois fils devaient affaiblir son royaume en le partageant. Charles le Chauve, n'ayant qu'un fils, paraissait plus capable de protéger la cour de Rome, ce qui était pour lui un titre certain de préférence. Il passa les Alpes avec une armée, en 877, et il reçut la couronne impériale comme un don du pontife. Charles avait prodigué ses trésors, et acheté l'empire. Il rapporta un décret du pape, qui créait l'archevêque de Sens vicaire du saint-siége, et il s'efforça de le faire exécuter ; mais les évêques qui n'avaient garde de se donner un maître, et qui sentaient qu'un vicaire du pape le deviendrait bientôt, refusèrent de le reconnaître, et répondirent unanimement qu'ils obéiraient au pape selon les règles, et comme leurs prédécesseurs avaient obéi aux siens.

Après la mort de Louis le Germanique, Charles le Chauve, toujours ambitieux et imprudent, voulut s'emparer d'une partie de sa succession, et n'y gagna que la honte d'être battu ; ses trois neveux conservèrent leur héritage.

(877.) Ce prince, en recevant la couronne impériale, s'était en quelque sorte rendu vassal du saint-siége. Les Sarasins s'étant jetés sur les États de l'Église, le pape Jean réclama aussitôt le secours de Charles, et l'invita à se souvenir de la main qui lui avait donné l'empire, "de peur," ajouta-t-il, "que si vous nous mettez au désespoir nous ne changions, peut-être, de sentiment." Cette menace, assez claire, eut son effet. Quoique la France fût déchirée par des convulsions intestines, et inondée de Normands, Charles entreprit de combattre les Sarasins. À peine arrivé en Italie, il reçut la nouvelle que son neveu s'avançait avec une armée pour lui enlever l'empire.

Trahi par les seigneurs, il s'enfuit, et mourut dans une chaumière auprès du mont Cenis, empoisonné, dit-on, par un juif son médecin. Il était âgé de cinquante-quatre ans; il en avait régné trente-huit, et avait été empereur deux ans. Il fut enterré au prieuré de Nantua, dans le diocèse de Lyon; et sept ans après, ses restes furent transférés à Saint-Denis, suivant le désir qu'il en avait témoigné, parce qu'il en avait été abbé.

Ce prince artificieux, fourbe, méchant, aussi perfide que sa mère, qui ne sut défendre les droits de sa couronne ni contre les papes, ni même contre ses propres sujets, qui voulut toujours envahir les États de ses neveux; qui se montra petit dans le bien même qu'il faisait, et dénaturé dans le mal que l'ambition lui faisait commettre; en un mot, qui était haï des grands et du peuple,—ce prince trouva néanmoins par ses largesses, et par sa soumission au clergé, des écrivains assez vils pour lui donner le surnom de Grand. Il affectait un luxe extraordinaire, se plaisait à de vaines parures, et cherchait à se distinguer par un costume à la grecque qui le faisait mépriser des Français; il portait une grande dalmatique qui lui descendait jusqu'aux talons, un bonnet de soie, une couronne d'or par-dessus, et un large sabre à son côté.

Les incursions des Normands font époque dans l'histoire de France. On appela Normands, c'est-à-dire, hommes du Nord, les peuples de l'ancienne Scandinavie, aujourd'hui la Suède, la Norwége, et le Danemark. Ces peuples conservaient les mœurs des premiers Celtes, qui étaient les mêmes que celles des Scythes; mœurs simples, dures, féroces, mais qui en firent toujours de redoutables conquérants. Leur religion était digne de leurs mœurs. Ils adoraient un être suprême, mais auquel ils prêtaient leurs passions; ils le dépeignaient comme un dieu terrible et sanguinaire; ils transformaient le père de la nature, l'Être infiniment bon, en un tyran destructeur, père du carnage. Ils lui immolaient des victimes humaines; persuadés que ses récompenses étaient pour ceux qui se signalaient dans les combats, ils aspiraient au bonheur de s'enivrer de bière dans son palais, où les crânes des ennemis qu'on aurait tués étaient les coupes précieuses qui devaient servir à ces festins éternels.

Le grand principe des Celtes, qu'ils transmirent à leurs

descendants, c'était que la force fait le droit, et que la victoire prouve la justice : principe atroce, qui a enfanté le *duel*, et duquel, dans tous les temps, les ambitieux et les conquérants se sont autorisés. Chez tous ces barbares, les armes, les fatigues, les exercices violents servaient, en quelque sorte, de jeux à l'enfance et à la jeunesse. Par une suite de leur goût pour la guerre, ils couraient d'une entreprise à l'autre, pour amasser du butin. De là, ces émigrations fréquentes, qu'on a attribuées à une population extrême : mais qui, suivant plus d'apparence, provenaient de ce que leur pays étant presque sans art et sans culture, ils étaient forcés d'en sortir pour chercher ailleurs leur subsistance.

Ces Normands, connus aussi sous le nom de Danois, infestaient l'Europe depuis plusieurs siècles. Charlemagne en avait su garantir ses États, en établissant une marine, qui gardait les embouchures des fleuves ; sous ses fils, ils y jetèrent l'alarme : mais sous Charles le Chauve, les guerres civiles qui déchiraient le royaume leur en ouvrirent, en quelque sorte, l'entrée. Leurs flottes, composées de barques légères, bravaient les tempêtes, et pénétraient partout. Ils firent des courses jusque dans l'intérieur des terres, saccageant et pillant les campagnes et les villes ; le carnage et l'incendie marquaient leurs pas ; ils n'épargnaient que les enfants pour en faire des pirates.

En 845, ils surprirent et brûlèrent Paris. Charles le Chauve, retranché à Saint-Denis, et plus occupé de sauver les reliques que de combattre ces barbares, acheta, ou crut acheter, la paix en leur donnant sept mille livres d'argent. C'était leur donner le moyen, et leur inspirer l'envie, de recommencer leurs incursions. Elles se multiplièrent en effet, et il fallut encore acheter, vingt ans après, une paix honteuse, qu'ils violèrent avec un égal succès. L'année même de sa mort, Charles le Chauve, avant d'aller en Italie au secours du pape, publia un capitulaire infâme, pour régler les contributions qu'on devait leur payer.

Toutes ces incursions eurent des suites funestes pour l'autorité royale : car chaque seigneur, sous prétexte de mettre ses terres à l'abri des courses des Normands, ne pensa qu'à se fortifier dans son château. Charles le Chauve, voyant que ses vassaux ne s'acquittaient presque

plus de leur service, et intimidé par leur mauvaise volonté, consentit à rendre héréditaires les bénéfices, c'est-à-dire, les seigneuries. Louis le Débonnaire en avait déjà aliéné quelques-uns. Ce fut ainsi que la maison de Charlemagne déclina de jour en jour. Jusqu'alors, les titres de duc, de comte, de marquis, avaient désigné des officiers nommés par le roi pour commander dans les provinces; ils ne désignèrent bientôt plus que les maîtres des provinces. Ces seigneurs profitèrent de la faiblesse du gouvernement, pour s'approprier les duchés, les comtés et les marquisats, qui devinrent des États presque indépendants au sein de la monarchie; plusieurs évêques s'emparèrent de même des villes épiscopales et de leurs territoires. Ainsi s'établirent les grands fiefs, qui absorbèrent en quelque sorte la royauté. L'harmonie, la subordination disparurent; les membres déchirèrent le corps en se détachant du chef.

Sous le règne de Charles le Chauve, Robert le Fort, comte d'Anjou, bisaïeul de Hugues Capet, commença à se faire connaître. Il mourut en 866, en défendant sa patrie. Charles lui avait donné le gouvernement du duché de France, qui devint par la suite héréditaire dans sa maison.

CHAPITRE XII.

LOUIS II. LOUIS III ET CARLOMAN.

(877.) La gloire de l'empire français s'était ensevelie avec Charlemagne, et depuis la mort de ce prince tout conduisait à l'anarchie; elle fut complète sous les successeurs de Charles le Chauve. Au dehors, périls de toutes parts; au dedans, misère, confusion, désordre; tel sera l'état de la France pendant plus d'un siècle que va durer encore la seconde race, qui s'anéantira, pour ainsi dire, d'elle-même, comme la première.

Louis II, surnommé le Bègue, succéda à son père Charles le Chauve, en 877, âgé de trente et un ans. Il avait, en quelque sorte, acheté la couronne, aux conditions que les évêques et les seigneurs avaient osé lui imposer; les premiers ne l'avaient reconnu qu'après lui avoir fait

promettre que le clergé jouirait des biens et des priviléges dont il jouissait sous Louis le Débonnaire.

Le pape Jean VIII, pressé par les Sarasins, se réfugia en France, en 878, et tint un concile à Troyes en Champagne, dans lequel il sacra de nouveau Louis le Bègue, et le couronna empereur. Mais ce fut en vain; Carloman, fils de Louis le Germanique, trouva moyen de se faire élever à l'empire. On peut voir quel était l'esprit du siècle, par un canon de ce concile, qui porte, que "les puissances du monde traiteront les évêques avec toute sorte de respect, et n'auront jamais la hardiesse de s'asseoir devant eux, s'ils ne l'ordonnent."

Louis le Bègue, pour regagner les mécontents, fut obligé de démembrer une grande partie de son domaine; ce qui augmenta le nombre, déjà si grand, de seigneuries, de duchés et de comtés, tous, en quelque sorte, indépendants de l'autorité souveraine. Il ne régna que vingt mois, et mourut en 879, laissant sa seconde femme enceinte; elle accoucha d'un fils qui fut roi, dans la suite, sous le nom de Charles le Simple.

Louis III et Carloman (fils de Louis le Bègue et d'une première femme qu'il avait répudiée) lui succédèrent. Ils partagèrent le royaume, et vécurent toujours unis. Mais la monarchie n'en fut pas moins démembrée par leurs sujets. Déjà les seigneurs possédaient la plus grande partie des terres du royaume, dont il ne restait plus qu'une faible portion au roi. Le roi de Germanie s'était fait céder une partie de la Lorraine; et Boson, comte de Provence, seigneur ambitieux et adroit, ayant gagné à force d'intrigues le clergé et le pape, en obtint, dans un concile, le royaume d'Arles, lequel comprenait la Provence, le Dauphiné, le Lyonnais, la Franche-Comté, etc.

Les deux rois firent la guerre à l'usurpateur, tandis que leurs États démembrés essuyaient les ravages des Normands. Leur règne fut aussi court que malheureux. Une maladie emporta Louis III en 882. Carloman périt, en 884, blessé à la chasse par un sanglier, ou plutôt par un des gardes qui crut frapper le sanglier; mais le roi, pour ne pas perdre cet homme, eut la générosité d'attribuer sa blessure à l'animal.

CHAPITRE XIII.

CHARLES LE GROS. EUDES. CHARLES LE SIMPLE. RAOUL.

(884.) Il ne restait pour remplir le trône qu'un enfant de cinq ans, nommé Charles, fils de Louis le Bègue. La France avait besoin d'un roi qui pût la défendre contre les Normands. On offrit la couronne à l'empereur Charles le Gros, fils de Louis le Germanique. Il réunit ainsi sur sa tête tout l'empire de Charlemagne, excepté le royaume que Boson avait usurpé; mais trop faible pour soutenir un tel fardeau, il succomba sous le poids, et mourut après un règne de quatre ans, accablé du mépris de ses peuples.

Ce prince, sans génie et sans courage, s'était attiré la haine des seigneurs de son empire, en voulant abolir l'hérédité des fiefs, et celle des prélats, en accusant juridiquement l'évêque de Verceil, son ministre, soupçonné d'un commerce criminel avec l'impératice. Les mécontents ayant soulevé les peuples, il avait été déposé solennellement de la dignité impériale, et réduit à vivre de ce que l'évêque de Mayence voulait bien lui donner. Charles, dans sa jeunesse, s'était révolté contre son père. Les évêques, pour lui inspirer plus d'horreur de son crime, lui ayant fait croire qu'il était possédé du démon, il voulut être exorcisé; on y consentit; mais depuis cette cérémonie la crainte du diable avait tellement troublé son imagination, qu'il lui en était resté un fond de mélancolie et de faiblesse.

Sous le règne de Charles le Gros, les Normands, voulant venger la mort de Godefroi, un de leurs chefs, qu'on avait tué par trahison, pénétrèrent dans le cœur de la France, brûlèrent Pontoise, et assiégèrent Paris. Toutes les machines de guerre des anciens, balistes, béliers, brûlots, tours, furent employées dans ce siége mémorable. Eudes, comte de Paris, défendit la ville en grand capitaine; l'évêque Goslin le seconda par ses exhortations et sa valeur. Après deux ans de siége, Charles le Gros arriva enfin au secours de sa capitale, avec une armée nombreuse. La contenance des Normands l'intimida; n'osant les combattre, il demanda la paix, et ne l'obtint qu'en

s'engageant à leur payer une grosse somme d'argent, et en leur permettant d'en aller attendre le payement en Bourgogne, c'est-à-dire, de continuer leurs ravages.

Après la mort de Charles le Gros, en 888, CHARLES le SIMPLE, qu'on avait rejeté quatre ans auparavant à cause de son âge tendre, fut mis sur le trône ; mais on lui donna pour tuteur le vaillant défenseur de Paris, Eudes, fils de Robert le Fort, duc de France, dont il a été question. Eudes fut même proclamé roi par les évêques et les seigneurs : mais il eut la sagesse de protester qu'étant tuteur du jeune Charles, fils de Louis le Bègue, il n'accepterait la couronne que pour la lui rendre. Néanmoins il se forma bientôt un parti en faveur de Charles, que l'archevêque de Reims couronna. Eudes, après avoir vaincu ses ennemis, pouvait s'assurer de toute la monarchie. Les incursions des Normands, la situation déplorable des affaires, peut-être aussi des sentiments de modération, le déterminèrent-ils à un accommodement. Il garda les pays entre la Seine et les Pyrénées, et céda le reste à Charles, en se reconnaissant même pour son vassal. Il mourut en 898, sans avoir pu, malgré ses grandes qualités, remédier aux maux de l'État.

(912.) Charles le Simple s'attira ce surnom déshonorant, en ne profitant pas des avantages qu'il avait remportés sur le duc de Lorraine : cependant il ne manquait pas de courage ; mais il n'avait ni prudence ni génie. On ne devait donc s'attendre qu'à des revers. Les seigneurs, aspirant tous à l'indépendance, s'acharnaient les uns contre les autres. Les Normands profitèrent de l'occasion pour s'établir dans le royaume. Rollon, leur chef, dont l'équité égalait la valeur, était digne de fonder un grand État. Deux fois vainqueur en Angleterre, il se jeta sur la France, en 912, prit Rouen qu'il fortifia, étendit ses conquêtes, et devint si redoutable, que Charles le Simple lui envoya offrir sa fille Giselle en mariage, avec la partie de la Neustrie qu'on a depuis appelée Normandie, à condition qu'il lui en ferait hommage, et qu'il embrasserait le christianisme. Les Normands n'étaient pas difficiles en fait de religion ; l'intérêt leur en tenait lieu. Rollon promit de conclure, pourvu qu'on lui cédât encore la Bretagne jusqu'à ce que l'autre province fût cultivée. On y consentit ; et il rendit hommage à la couronne, moins en vassal qu'en conquérant. Maître d'un si beau

pays, il en fut le législateur, et on peut le regarder comme un grand homme, puisqu'il abolit tout à fait le vol parmi des brigands accoutumés à ne vivre que de pillage. La Normandie dépeuplée changea tout à coup de face, et devint aussi florissante que le royaume était malheureux.

(920.) Incapable de gouverner par lui-même, Charles le Simple s'était donné un ministre, ou plutôt un maître, qui régnait sous son nom. Ce ministre, nommé Haganon, d'une origine obscure, était habile et courageux. Charles ne le quittait pas; les seigneurs, irrités contre le ministre, se révoltèrent contre le prince. Il se forma, en 922, un parti puissant, à la tête duquel était Robert, frère du dernier roi Eudes. Ce seigneur voulait se faire roi, et il fut en effet sacré à Reims. Charles lui donna bataille et le tua de sa propre main. Malgré cette victoire, la peur l'ayant pris tout à coup, il se sauva en Allemagne, et de là chez Herbert, comte de Vermandois, qui le retint prisonnier dans le château de Péronne, où il mourut en 929.

Sous son règne déplorable, la maison de France perdit l'Allemagne avec l'empire, qui appartenait de droit à Charles le Simple, après la mort de Louis, en 911.

Charles le Simple avait épousé Égine, fille d'Edouard l'Ancien, roi d'Angleterre. Pendant les troubles de la France, elle s'était réfugiée dans sa patrie, auprès de son frère Athelstan, qui lui fit le plus grand accueil. Elle avait emmené avec elle son fils Louis, qui pour cette raison fut surnommé d'Outre-Mer. Cette princesse, après avoir donné dans presque tout le cours de sa vie des marques de courage et de grandeur d'âme, se remaria, par inclination, après la mort de son époux, avec le fils de ce même Herbert, qui avait trahi Charles le Simple.

Hugues le Grand, fils du duc Robert, frère d'Eudes, après avoir vengé sur Charles le Simple la mort de son père, pouvait facilement s'emparer de la couronne : il la refusa. Les grands du royaume l'offrirent à son beau-frère RAOUL ou Rodolphe, duc de Bourgogne, qui l'accepta, et qui, pour s'attacher plus fortement les seigneurs, leur céda de nouveaux domaines. Il fut couronné en 924, mais plusieurs de ses sujets ne reconnurent jamais son autorité. Il mourut en 936, sans laisser d'enfants.

À sa mort, Hugues le Grand, dont on a parlé plus haut, et qui possédait, avec le comté de Paris, les duchés de

France et de Bourgogne, et plusieurs riches abbayes, était encore plus en état de se faire couronner; mais afin de se frayer un chemin à son élévation future, qu'il méditait depuis longtemps, il fit revenir d'Angleterre le fils de Charles le Simple.

CHAPITRE XIV.

LOUIS IV. LOTHAIRE. LOUIS V.

Louis IV, surnommé d'Outre-Mer, monta sur le trône, en 936, à l'âge de seize ans; mais il ne fut roi que de nom, comme tant d'autres. La reconnaissance l'avait obligé de se mettre en quelque sorte sous la tutelle de Hugues; il voulut bientôt reprendre l'autorité: alors Hugues, qui ne s'était montré généreux que par ambition, devint tout à coup son ennemi.

Une ombre de paix les réunit cependant en 944: Louis en profita pour s'emparer du duché de Normandie, au préjudice du jeune Richard, qui en était l'héritier légitime. Mais ayant manqué de parole à Hugues, qui l'avait aidé dans cette entreprise à condition d'en avoir une partie, celui-ci le fit prisonnier, l'obligea de lui céder le comté de Laon, auquel se réduisait presque tout le domaine de la couronne et de restituer la Normandie au jeune duc Richard qu'ils en avaient dépouillé.

(954.) Louis IV avait beaucoup de courage, mais peu de prudence: car au lieu de se concilier l'affection de Hugues, qui était beaucoup plus puissant que lui, il le déclara rebelle; de sorte que les hostilités continuèrent entre le monarque et le seigneur. Le roi, sentant que les foudres de l'Église seraient plus redoutables que ses armes, eut recours au pape, et fit excommunier son vassal qu'il n'avait pu vaincre. Ils firent enfin la paix; mais Louis n'en jouit pas longtemps; il mourut à Reims, d'une chute de cheval, en 954.

On raconte que Louis d'Outre-Mer ayant un jour raillé un pue vivement Foulques, comte d'Anjou, sur son application à l'étude, le comte lui répondit très-sérieusement: "Sachez, sire, qu'un prince non lettré est un âne couronné."—"Vraiment il a raison," dit Louis; "car aux

rois, ducs, et comtes, science est plus convenable qu'à leurs inférieurs vassaux."

Louis d'Outre-Mer avait eu la précaution d'associer à la couronne Lothaire son fils aîné ; néanmoins, il ne lui laissa en mourant qu'une ombre de royauté. Hugues le Grand voulut bien accorder à LOTHAIRE II le titre de roi, mais il s'en conserva le pouvoir. Ce seigneur, aussi redoutable que les anciens maires, ne jouit que deux ans de cette augmentation de puissance.

La mort d'un vassal si dangereux ne releva point l'autorité du monarque. Les seigneurs avaient tout envahi ; chaque duc, chaque comte se regardait comme indépendant. La France, déchirée par cette foule de petits tyrans, était un théâtre de confusion et de massacres. La rétablir dans son ancienne splendeur eût été l'ouvrage d'un Charlemagne. Lothaire avait des qualités au-dessus du médiocre : mais il en fallait des sublimes qu'il n'avait pas. Son règne, quoique long, ne fournit aucun événement considérable. Il sut réunir les seigneurs, et reprendre sur eux une partie de l'autorité : il formait, peut-être, de plus grands desseins, lorsqu'il mourut, en 986, âgé de quarante-cinq ans. On croit qu'il fut empoisonné par Emme, sa femme.

Il eut pour successeur LOUIS V, son fils, qu'il avait associé à la couronne quelques années auparavant. Ce prince n'ayant que dix-neuf ans, sa mère, Emme, fut nommée régente ; mais il ne régna qu'un an, et il mourut en 987, empoisonné, dit-on, par la reine sa femme, qui ne l'aimait pas. En lui finit la race des Carlovingiens, après avoir occupé le trône pendant deux cent trente-six ans.

CHAPITRE XV.

REMARQUES SUR LES PREMIERS SIÈCLES DE LA MONARCHIE.

LES rois Francs, et les chefs de la nation, portaient une longue chevelure, comme marque distinctive de leur rang. Sous la seconde race, ils portaient des cheveux courts ; on prétend même que cet usage devint général dans la nation, et que l'on en fit même un devoir de religion, et

qu'il fut défendu de porter une longue chevelure sous peine d'excommunication.

Chez les Gaulois la cavalerie était fort supérieure à l'infanterie : aussi César, après avoir soumis les Gaules, se servit-il toujours dans la suite de la cavalerie gauloise. Mais les Francs, si terribles dans les batailles, combattaient à pied avec l'arc et les flèches, l'épée, l'angon, espèce de dard à deux crochets, et la francisque, hache à deux tranchants. La cavalerie, presque inconnue sous la première race, était devenue sous la seconde, depuis l'introduction des fiefs, la principale force des armées ; c'est ce qui mit en usage les casques, les cuirasses, les brassards, et les armures pesantes dont le cavalier et le cheval étaient surchargés.

La chevalerie, dont on trouve quelques traces du temps de Charlemagne, devint aussi très-florissante après l'établissement des fiefs. On n'était reçu chevalier qu'à vingt et un ans au moins, et qu'après de longues épreuves. Il fallait dès l'âge de sept ans entrer dans la maison de quelque illustre chevalier, pour le servir en qualité de *page* ou *damoiseau*. L'amour de Dieu et l'amour des dames faisaient la matière de leçons également sérieuses. À quatorze ans on sortait de la classe des pages (ce que l'on appelait *sortir hors de page*), pour passer dans celle des écuyers, dont les fonctions étaient d'habiller et de déshabiller leur maître, de porter son armure, etc. À vingt et un ans on devenait chevalier. Les jeûnes, les veilles dans une église, plusieurs autres pratiques de dévotion, précédaient la grande cérémonie de l'*accolade*, qui consistait en un petit soufflet ou en trois coups de plat d'épée, qu'on donnait au novice, en lui disant : "*De par Dieu, Notre-Dame, et monseigneur saint Denis, je te fais chevalier.*" On jurait de sacrifier sa vie et ses biens pour la défense de la religion et de l'État, des veuves, des orphelins, et de tous ceux qui auraient besoin de secours. Les chevaliers avaient de grands priviléges : leurs femmes seules se faisaient appeler *madame*.

On avait bâti de tous côtés des châteaux, pour arrêter les violences des Normands. Mais, dans la suite, les maîtres de ces châteaux devinrent un fléau presque aussi funeste que l'avaient été ces barbares. Du haut de leurs forteresses, ils fondaient sur tout ce qui paraissait dans la plaine ; ils rançonnaient les voyageurs, pillaient les mar-

chands, enlevaient les femmes qu'ils trouvaient à leur gré. D'un autre côté, la vraie vaillance et la courtoisie n'étaient pas si étouffées, qu'il ne se trouvât des gentilshommes assez généreux pour faire des lois et des statuts, par lesquels ils s'obligeaient à courir les provinces, pour attaquer et détruire ces petits tyrans. De là sont venus les aventuriers, avec leurs étonnants exploits : de là les romanciers ont forgé leurs chevaliers errants, tous ces monstres et tous ces géants dont sont remplis les livres de chevalerie.

Après la conquête des Gaules, les terres furent divisées en *terres saliques*, en *bénéfices militaires*, et en *domaines du roi*. Les terres saliques étaient celles qui échurent en partage aux Francs, et elles étaient héréditaires. Les bénéfices militaires, institués par les Romains avant la conquête des Francs, et dont l'usage se renouvela sous les rois de la première race, étaient des terres inaliénables qui retournaient à la couronne à la mort de ceux que les avaient obtenues en récompense de leurs services. Les Francs, quelle que fût leur naissance, avaient droit aux charges et aux gouvernements, et ils étaient employés à la guerre, sous l'autorité du prince qui les commandait. Les Gaulois y étaient également admis dès qu'ils renonçaient aux lois romaines, qu'on leur avait permis de conserver, et faisaient serment d'obéir à la loi salique. Les charges civiles se donnaient à tous indistinctement, mais les charges militaires appartenaient particulièrement aux familles des *leudes* ou *fidèles*, que l'on peut considérer comme l'origine de la noblesse.

Les domaines du roi furent le partage des princes. Ces domaines formaient une partie très-considérable du territoire franc, et composaient le principal revenu des rois de la première et de la seconde race. C'étaient de grosses métairies au milieu des forêts, où l'on nourrissait des bœufs, des vaches, des moutons, de la volaille, et où l'on élevait des chevaux. Les serfs, attachés à ces domaines, ou à la *glèbe*, en faisaient une des principales dépendances. Ils ne pouvaient se marier dans un autre endroit, ni quitter la terre du seigneur sans sa permission. Les rois y faisaient des voyages pendant toute l'année ; ils consommaient une partie du produit, et l'on vendait celle qu'ils n'avaient pas consommée.

La partie la plus considérable des revenus du prince

consistait en ce qu'on appelait *fredum*. Ce *fredum* était, suivant la disposition de la loi ripuaire, le tiers de l'amende à laquelle on était condamné par le juge. À ces droits il faut ajouter les dons que les grands faisaient au prince, en se rendant à l'assemblée du champ de mars. C'était une coutume que les Français avaient apportée de Germanie : ces dons, libres dans l'origine, devinrent dans la suite des tributs forcés.

Sous la première race, et longtemps encore sous la seconde, les ducs et les comtes administraient tous les droits royaux et souverains, dans l'etendue de leurs duchés ou comtés. Ils conféraient les bénéfices militaires qui venaient à vaquer ; ils jugeaient en dernier ressort les appellations des centeniers, juges ordinaires établis par le roi ; mais c'était toujours au nom de roi, parce qu'alors il n'y avait point d'autre justice que la justice royale. Ils faisaient battre la monnaie au nom du roi ; ils donnaient toutes sortes de règlements ; c'était par leur ordre que les levées d'hommes, de deniers, de vivres, de munitions, et de pionniers se faisaient. Enfin, tout ce qui concernait le domaine royal, la justice, la police et les finances, était en leur disposition, chacun dans son gouvernement ; le tout sous le nom et l'autorité du roi, comme ses lieutenants et officiers.

Sous la première et la seconde race, et même assez avant dans la troisième, chacun était jugé par ses pairs, c'est-à-dire, par ses égaux ; les Gaulois, selon le droit romain ; les Français, selon la loi salique ; la milice, par les gens de guerre ; les nobles, par les gentilshommes ; le peuple, dans les villes et dans les villages, par les bourgeois, ayant à leur tête les centeniers, ou les comtes. On tenait les assises aux portes des villes ou des églises, et toujours dans un lieu public où les parties pussent avoir un accès libre et facile. Chacun plaidait sa cause ; celles des pauvres et des veuves étaient appelées les premières. Quelque crime qu'on eût commis, excepté le crime d'État, il n'en coûtait que de l'argent, et plus ou moins selon la qualité des parties. Pour faire condamner le coupable, il fallait un grand nombre de témoins. Quand on manquait de preuves, on avait recours aux épreuves judiciaires.

Vers la fin de la seconde race, un nouveau genre de possession s'établit, comme on l'a vu, sous le nom de

fiefs. Les *ducs*, ou gouverneurs des provinces ; les *comtes*, ou gouverneurs des villes ; les *marquis*, préposés à la garde des frontières, et les officiers d'un ordre inférieur, profitant de la faiblesse de l'autorité royale, rendirent héréditaires dans leurs maisons des titres que jusque-là ils n'avaient possédés qu'à vie, usurpèrent également et les terres et la justice, s'érigèrent en seigneurs propriétaires des lieux dont ils n'étaient que les magistrats ; et par là les marques de l'autorité royale furent, en grande partie, effacées : on y substitua un droit seigneurial ; on introduisit dans l'État un nouveau genre d'autorité, auquel on donna le nom de *suzeraintè.*

La noblesse, ignorée en France jusqu'au temps de fiefs, commença avec cette nouvelle seigneurie ; en sorte que ce fut la possession des terres qui fit les nobles : les autres citoyens étaient appelés roturiers.[1]

Il y avait bien, il est vrai, avant cette époque, une distinction entre les habitants ; les uns étaient maîtres, et les autres valets ou serfs. Mais bien loin que les Francs eussent fait de nouveaux esclaves dans les Gaules, il paraît, au contraire, que la manière de traiter les serfs, ou esclaves, qu'ils y introduisirent, était moins dure pour eux, et plus utile pour leurs maîtres. La condition de ces serfs ressemble plus à celle des fermiers avant 1789, qu'à la condition des esclaves.

Ces Germains ou Francs apportèrent leurs usages dans les Gaules, où la condition des serfs était bien différente ; car le droit des seigneurs y était tel, que non-seulement l'esclave, mais encore tout ce qu'il possédait, appartenait à son seigneur (comme c'est encore aujourd'hui l'usage dans quelques contrées du nord de l'Europe). Si les serfs se mariaient avec des femmes esclaves d'un autre seigneur, les enfants nés de ce mariage se partageaient entre les maîtres, comme aurait pu se faire le partage des bestiaux. Il y avait donc autrefois en France deux espèces de serfs, ceux des Francs et ceux des Gaulois ; mais tous allaient à la guerre.

Chez les anciens Français, "les mœurs," dit Tacite, "avaient plus de pouvoir que les lois chez les autres nations." Les mariages d'alors étaient heureux ; on n'y traitait point les crimes de bagatelles, et les infidélités

[1] *Roturier*, *roture.* Du bas latin *ruptura*, defrichement, culture de la terre.

s'appelaient adultères. Cette grande union venait sans doute de ce que les maris ne recevaient point de dot de leurs femmes. Elles leur apportaient quelques armes, présent militaire, qui se ressentait de la rudesse de ces premiers temps; mais il n'était question pour le mari de recevoir ni terres ni argent. Son choix, purement désintéressé, assurait sa femme du goût qu'il avait pour elle. Bien plus, loin que les femmes apportassent rein en mariage à leurs maris, c'étaient les maris au contraire qui dotaient leurs femmes : tel était l'usage de la loi salique, dont on trouve encore des traces dans des actes du onzième siècle.

Dans le neuvième siècle, les moines héritaient de leurs parents, et avaient des biens en propre ; au lieu que les laïques ne pouvaient hériter de leurs parents moines : c'était une source de richesses ajoutée aux profusions des âmes dévotes.

La fin de la seconde race est surtout remarquable par l'ignorance profonde dans laquelle la France, ainsi que la plus grande partie de l'Europe, était ensevelie. Les rois, les princes, les seigneurs, et par conséquent le peuple, savaient à peine lire. En vain Charlemagne, par son exemple, et en établissant des écoles publiques, avait-il tâché de faire refleurir les lettres dans son empire : les clercs, ou ecclésiastiques, recueillirent seuls tout le fruit de ces institutions utiles. Les lumières, du moins ce qu'il y en avait, fut longtemps le partage exclusif des prêtres et des moines. Si l'on ne peut nier que la supériorité des lumières n'ait quelquefois dégénéré en abus, et qu'elle n'ait grandement contribué à tenir le peuple dans la dépendance, il faut aussi convenir qu'elle a mis le clergé et les moines à même de rendre de grands services. C'est à leurs écrits, à leurs annales, que nous devons aujourd'hui les sources où nous puisons l'histoire des premiers temps de la monarchie. Sans eux, nous serions dans la plus grande obscurité à cet égard. Avant de blâmer un abus, il est prudent d'en rechercher les causes. L'ignorance affreuse dans laquelle le peuple demeura si longtemps était plutôt volontaire, qu'elle n'était le résultat des efforts du clergé. Charlemagne fit beaucoup pour tirer le peuple de cet état obscur, qui ne sut pas en profiter. Est-il donc juste d'attribuer uniquement ce manque de bonne volonté, cette insouciance pour le savoir, aux intentions ambitieuses des ministres de la religion ?

CHAPITRE XVI.

TROISIÈME RACE,

DITE DES

CAPÉTIENS.

HUGUES CAPET. ROBERT.

(987.) Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Ce qui avait élevé Pépin sur le trône des descendants de Clovis, mit Hugues Capet à la place des descendants de Pépin. Sous les derniers rois de cette seconde race, l'autorité se trouva anéantie comme sous les rois fainéants. Une révolution inévitable devait faire passer le sceptre dans les mains où se trouvait la puissance, et de tous les possesseurs ou usurpateurs de fiefs, Hugues Capet était le plus puissant. Ce seigneur n'était pas moins illustre que Pépin du côté de ces ancêtres ; il était arrière-petit-fils du fameux Robert le Fort, dont on a parlé au règne de Charles le Chauve, et il avait eu des rois dans sa famille. Aussi ambitieux, aussi brave et aussi politique que Pépin, il employa presque les mêmes moyens pour parvenir au même but ; beaucoup d'affabilité et de douceur envers tout le monde, un grand extérieur de religion et de piété, beaucoup d'égards pour le clergé et les moines, qu'il remit en possession de grands bénéfices, entre autres les abbayes de Saint-Denis et de Saint-Germain, dont il avait hérité de son père, mais auxquelles il renonça ; c'est ainsi qu'il s'était frayé la route du trône. La couronne de France appartenait, par droit d'hérédité, à Charles, duc de Lorraine, fils de Louis d'Outre-Mer, et oncle du dernier roi. Mais soit qu'on ne pensât pas à lui, parce qu'il était absent, soit qu'il fût devenu odieux, parce qu'il avait rendu hommage de la Lorraine à l'Empereur, et qu'il s'était attaché aux Allemands, Hugues Capet, duc de France, fils aîné de Hugues le Grand, se fit élire. Ce prince fut sacré et couronné à Reims, sans aucun obstacle, en 987 ; et pour fixer la couronne dans sa maison, il s'associa son fils Robert, qui fut sacré à Orléans l'année suivante.

Le duc de Lorraine, voulant revendiquer ses droits à la couronne, fit une invasion dans le royaume, s'empara de la ville de Laon, et défit l'armée de Hugues. Il se rendit maître de Reims, par la perfidie de l'archevêque Arnoul, qui lui livra cette ville; mais il perdit Laon par une semblable trahison, l'évêque en ayant ouvert les portes à Hugues. Charles et Arnoul y furent faits prisonniers. Hugues, pour n'avoir plus rien à craindre de son compétiteur, le fit enfermer à Orléans, où il mourut après deux ans de prison. Arnoul fut déposé dans un concile en 991, et ensuite mis en prison, où on le retint, jusqu'à la mort du roi, qui arriva en 996. Hugues Capet était alors dans la cinquante-cinquième année de son âge, et la neuvième de son règne. Il fut enterré à Saint-Denis. Il avait, à l'exemple de Clovis, fixé son séjour à Paris, qui avait cessé d'être la demeure des rois depuis plus de deux cents ans.

Sur la fin de la seconde race, les rois n'étaient plus les plus riches seigneurs de leur royaume. Leur domaine ne consistait plus que dans les villes de Laon, de Soissons et de Compiégne. Mais par son avénement au trône, Hugues Capet réunit à la couronne le duché de France, qui comprenait tout le pays situé entre la Seine et la Loire, le comté de Paris et le comté d'Orléans, dont ses ancêtres étaient devenus propriétaires.

"Avant Louis le Bègue," (877.) dit un auteur du seizième siècle, "tout le royaume était quasi domaine royal, le roi faisant la part à ses sujets, comme bon lui semblait: mais sous Charles le Simple, on le vit distribué en sept grandes et principales provinces, et en plusieurs moindres et petits comtés, dont les uns dépendaient des sept plus grandes, comme fiefs subalternes," etc.

C'est à cette époque que l'on rapporte le commencement de la pairie, qui devint une dignité après l'usurpation des fiefs; les pairs du roi de France furent les grands dont les seigneuries relevaient immédiatement de la couronne. Les barons eurent aussi leurs pairs; mais on ne voit pas qu'ils en aient eu d'ecclésiastiques comme le roi.

Cette introduction d'une dignité nouvelle valut la couronne à Hugues Capet. Il y avait alors sept pairs laïques de France. Ils choisirent celui d'entre eux qui pouvait réunir le plus de provinces à la royauté, et empêcher qu'aucun des pairs ne l'emportât sur l'autre. Par ce

choix la pairie de France fut réunie à la couronne, et il n'y eut plus que six pairs du roi, savoir: les ducs de Bourgogne, d'Aquitaine et de Normandie, les comtes de Flandre, de Champagne et de Toulouse. Outre ces six pairs laïques, le roi avait encore des pairs ecclésiastiques, dont le nombre fut dans la suite borné de même à six.

On peut juger, par le trait suivant, de l'indépendance des seigneurs. Adelbert, comte de Périgord, assiégeait Tours, et refusait de reconnaître pour rois Hugues et Robert. "Qui vous a fait comte?" lui dirent-ils. "Ceux qui vous ont faits rois," répondit Adelbert.

C'est sous le règne de Hugues Capet que l'on connut en France les chiffres arabes ou indiens. On en fut redevable à Gerbert, moine d'Aurillac, homme sans naissance, mais distingué par son mérite et son savoir. Ce fut lui aussi qui introduisit les horloges à balancier. Le peuple le regardait comme sorcier, parce qu'il savait les mathématiques. Il avait été précepteur du roi Robert. Hugues Capet lui donna l'archevêché de Reims, après la déposition d'Arnoul, et l'éleva à la dignité de chancelier. Dépouillé dans la suite de son archevêché, il se retira auprès de l'empereur Othon III, dont il avait aussi été le précepteur, et il finit par être pape, sous le nom de Silvestre II.

(996.) Robert, déjà formé au gouvernement sous Hugues Capet son père, lui succéda en 996, à l'âge d'environ vingt-cinq ans. Tranquille du côté de ses sujets, il eut beaucoup d'inquiétudes à essuyer du côté de Rome, qui semblait jalouse de la paix dont jouissait le royaume.

Le pape, sans la participation duquel on avait, sous le règne précédent, déposé le traître Arnoul, avait cassé alors tous les actes du concile. À la mort de Hugues Capet, il obtint qu'on rendît la liberté à ce prélat perfide, et même qu'on le remît en possession de son archevêché. Robert, qui cherchait à ménager la cour de Rome, se prêta donc à ce qu'elle exigeait; mais il fut la dupe de sa complaisance. Son mariage avec Berthe, veuve du comte de Chartres, et fille de Conrad, roi de Bourgogne, princesse aimable qui faisait son bonheur, lui attira une persécution sans exemple. Il était parent de son épouse au quatrième degré, et il avait tenu sur les fonts de baptême un de ses enfants du premier lit. Ce double empêche-

ment ne pouvait se lever que par une dispense du pape; quelques évêques prirent sur eux de la donner, et autorisèrent le mariage. Mais le pape, furieux, se crut en droit de troubler le royaume pour une affaire qui n'aurait dû occasionner aucun éclat. Il cassa le mariage, condamna le roi et la reine à sept ans de pénitence, et mit le royaume en interdit, jusqu'à ce que les évêques, qui avaient consenti au mariage, eussent fait, en personne, satisfaction au souverain pontife. Retenu par l'amour conjugal, Robert refusa d'obéir; on l'excommunia. On fit courir le bruit que la reine était accouchée d'un monstre, qui avait le cou et la tête d'une oie. Le peuple et les courtisans même évitèrent tout commerce avec le roi; il ne lui restait que deux domestiques dont la superstition allait jusqu'à purifier par le feu la vaisselle dont il s'était servi à table, comme si sa main y avait attaché la peste. Telle était l'idée qu'on avait alors d'un excommunié, qu'il ne paraissait plus un citoyen, un homme, mais un monstre. Le roi, pour rétablir le calme et le bon ordre, eut la prudence de céder: il répudia Berthe, épousa Constance, fille du comte d'Arles, et se donna un tyran, au lieu de l'épouse aimable qu'on le forçait de renvoyer. Les évêques allèrent à Rome se jeter humblement aux pieds du saint père; les églises furent rouvertes, et le trouble cessa.

Robert, peu d'années après son second mariage, hérita du duché de Bourgogne, son oncle, frère de Hugues Capet, étant mort sans laisser d'enfants légitimes. Néanmoins, il fut obligé de prendre les armes, pour se mettre en possession de ce duché, et il en investit Henri, son second fils, qui, depuis étant devenu roi, le céda à Robert de France, son cadet, dont les descendants l'ont possédé jusqu'en 1361, où le roi Jean le réunit à la couronne.

Un des événements remarquables du règne de Robert, c'est le supplice de quelques manichéens qu'on découvrit à Orléans, en 1022. Une femme italienne, qui traitait de fables les mystères de la religion, avait travaillé en secret et fait beaucoup de prosélytes, parmi lesquels se trouvaient plusieurs ecclésiastiques des plus savants, ou, pour mieux dire, des moins ignorants. Le roi et la reine se rendirent à Orléans; on y assembla un concile, et l'on ne douta pas que le meilleur moyen ne fût de condamner ces hérétiques au feu. La reine Constance

était à la porte de l'église, quand ces malheureux passèrent pour aller au bûcher. Avec une baguette, elle creva un œil à l'un des principaux, qui avait été son confesseur, et s'en applaudit, comme d'un effort de zèle et de vertu.

Le second mariage de Robert fut pour lui une source de chagrins, et pour la nation une source de malheurs. Ce prince était obligé de se cacher de la reine pour faire du bien, tant elle avait pris d'empire dans sa maison. "Prenez garde que Constance ne le sache," disait-il toujours, en récompensant ses domestiques.

Cette reine altière et impérieuse voulut régler la succession. N'aimant pas le prince Henri, l'aîné de ses fils, elle employa toutes sortes d'artifices, pour que le roi, dont elle réglait presque toujours les volontés, s'associât le cadet, nommé Robert. Le roi persista dans son dessein, et Henri fut sacré dans une assemblée des grands. L'humeur de Constance, aigrie par ce choix, se déchargea sur les deux princes. Une amitié généreuse les unissait, à force de persécutions elle les révolta; ils s'enfuirent de la cour, et prirent les armes contre leur père; qui néanmoins eut bientôt la consolation de voir ses deux enfants chéris rentrer dans le devoir.

Robert mourut en 1031, à l'âge de soixante ans, universellement regretté. C'était un prince clément, pieux, appliqué, aimant l'étude; mais son siècle était trop plein d'erreurs pour qu'il pût s'en garantir. Son plus bel éloge est renfermé dans ces mots: "Il fut roi de ses passions, comme de ses peuples." La piété de Robert le porta à bâtir plusieurs églises.

Il y eut sous le règne de Robert une famine affreuse, qui occasionna autant de crimes que de calamités.

CHAPITRE XVII.

HENRI Ier. PHILIPPE Ier.

Henri succéda à son père en 1031. Le premier soin de la reine Constance fut de renouer ses intrigues, et d'engager le jeune Robert à se révolter contre son frére. Henri se retira auprès du duc de Normandie. Avec le secours qu'il en reçut, il dissipa les séditieux, et força

Constance à demander la paix. Henri pardonna généreusement à son frère, et lui céda le duché de Bourgogne.

Ce roi donna encore des preuves de fermeté et de courage dans d'autres guerres qu'il eut à soutenir contre quelques-uns de ses vassaux ; mais l'intérêt lui fit bientôt oublier ce qu'il devait de reconnaissance au duc de Normandie. Robert le Diable, c'était le nom de ce duc, voulut faire le pèlerinage de la Terre-Sainte, dévotion à la mode, qui attirait d'autant plus les Normands, qu'ils en avaient tiré autant de profit que de gloire. Quarante de leurs compatriotes, au retour de ce pèlerinage, avaient sauvé Salerne, et taillé en pièces, ou mis en fuite, plus de vingt mille Sarasins. Le récit de ces braves guerriers échauffa tellement les esprits, que beaucoup de gentilshommes, suivis d'une infinité de soldats, passèrent en Italie, où dans la suite leurs descendants fondèrent les royaumes de Naples et de Sicile. Les seigneurs normands voulurent dissuader leur duc d'une entreprise si dangereuse ; leurs représentations furent inutiles. Robert le Diable n'avait laissé qu'un fils naturel, Guillaume, surnommé dans la suite le Conquérant, à cause de la conquête qu'il fit de l'Angleterre. Il le déclara son successeur, lui assura la protection du roi de France, fit le voyage de Jérusalem, et mourut en 1035.

Plusieurs seigneurs disputèrent la possession du duché de Normandie à son fils. Henri, tenté de profiter de la circonstance pour s'en emparer, fut cependant arrêté par la considération des promesses qu'il avait faites de protéger le jeune Guillaume : il finit par l'aider à gagner une bataille, et même y courut risque de la vie. Un nouveau prétendant s'étant présenté, Henri, qui commençait à être jaloux de la puissance du duc de Normandie, tourna ces armes contre lui, en 1047, mais il fut vaincu trois fois.

(1049.) Au milieu de l'anarchie et du désordre, l'autorité pontificale devait nécessairement s'accroître dans les mains d'un pape d'un mérite supérieur. Sous le règne de Henri, elle fut portée au point qu'un roi de France n'était plus maître chez lui. Léon IX, pontife éclairé et vertueux, mais dont la modération n'égalait pas le zèle, annonça, en 1049, qu'il tiendrait un concile à Reims ; ce qui fut un sujet d'alarmes pour une foule de seigneurs, d'évêques et d'abbés, qui tremblaient au nom de réforme.

En effet ce pape, une fois maître du saint-siége, avait agi en maître absolu. Dans la capitale du monde chrétien, on ne connaissait plus ni mœurs, ni lois, ni principes; les dignités ecclésiastiques s'y vendaient comme des marchandises étalées en plein marché, malgré les efforts de Léon IX pour réprimer ces désordres. Les mêmes abus régnaient en France. Conduit par l'esprit de despotisme, il vint donc à Reims : y tint son concile, sans l'agrément, et même en dépit de Henri; déposa quelques évêques dont la vie n'était rien moins qu'exemplaire, et excommunia d'autres, qui avaient mieux aimé obéir au roi qu'au pape, et s'en retourna en Italie, déposant et excommuniant, sur son passage, quiconque lui paraissait digne des censures de l'Église.

(1059.) La mauvaise santé du roi exigeait des précautions pour faire passer la couronne à Philippe son fils. Ayant assemblé les évêques, les abbés et les seigneurs, il les pria de reconnaître, pour son successeur, ce prince, âgé de sept ans. Tous y consentirent et lui prêtèrent serment de fidélité. La cérémonie du sacre se fit à Reims en 1059. Henri mourut l'année suivante, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Le trait le plus singulier de son règne, c'est qu'il épousa en secondes noces la fille de Jarodislas, czar de Russie. Les empêchements du mariage étaient si multipliés, et l'exemple de son père était si effrayant, qu'il crut sans doute devoir chercher une femme dans ce pays éloigné, pour ne pas encourir les risques de l'excommunication. Il était défendu alors d'épouser sa parente, même au septième degré.

Du gouvernement féodal naissaient les plus horribles désordres. Chaque petit seigneur était le tyran de sa terre, et l'ennemi de ses voisins; chaque grand seigneur était un tyran plus terrible encore. Il ne restait ni lois, ni justice : les armes décidaient de tout.

Les Français, de tout temps adonnés à la guerre, se plaisaient aux tournois plus qu'à tout autre exercice, parce qu'ils étaient une image des combats véritables. Il y avait eu de ces jeux au commencement de la seconde race; mais ce ne fut que sous le règne de Henri Ier qu'on les mit en règle, et qu'ils devinrent fréquents. Les Français quittaient tout pour aller à un tournoi, et se ruinaient souvent pour y paraître avec magnificence.

Avant le combat, on examinait la noblesse et la probité des chevaliers et des écuyers qui voulaient être du tournoi. On ne pouvait en être qu'on ne fût gentilhomme de deux ou trois races de père et de mère. Ceux qui s'étaient mésalliés, ou qui avaient fait quelque action indigne d'un gentilhomme, n'étaient point admis. On n'estimait un gentilhomme qu'autant qu'il avait été d'un tournoi; et la preuve la plus authentique qu'il pût donner de sa noblesse était d'y avoir combattu. Les jeunes gens regardaient les tournois comme une école honorable, pour y apprendre leurs exercices; les gens d'un âge mur, comme une occasion de faire admirer leur adresse, et de s'attirer l'estime des dames; car c'était en quelque façon pour elles qu'ils se faisaient. Les juges du tournoi étaient nommés par le prince; ils fixaient le jour, le lieu du combat, et les armes des combattants. Ces armes étaient des lances sans fer, des épées sans taillant ni pointe, et souvent de bois. On dressait des barrières pour former le champ de bataille, et des échafauds tout autour, pour placer les spectateurs. Dès qu'on avait sonné la charge on commençait le combat. Les dames donnaient ensuite les prix aux vainqueurs; c'était une écharpe, un bracelet, ou quelque autre ornement, selon le goût du temps.

Sur la fin du tournoi, on faisait des joûtes avec des armes courtoises, comme dans le tournoi, c'est-à-dire, que deux braves, sans autre dessein que de faire voir leur adresse, ou de plaire à la dame qu'ils aimaient, rompaient une lance. Il arrivait souvent quelque malheur à l'occasion de ces jeux; il ne s'en faisait point, qu'il n'y eût quantité de monde de blessé dans l'action, de foulé aux pieds des chevaux, ou d'écrasé sous les échafauds. Les tournois devinrent plus rares dans les siècles suivants, surtout àpres l'invention de la poudre à canon. Un envoyé du Grand Seigneur, qui vint en France sous le règne de Charles VII, et qui assista à ces sortes de spectacles, disait fort sensément: que "Si c'était tout de bon, ce n'était pas assez; et que si c'était un jeu, c'était trop." Le dernier tournoi eut lieu sous Henri II, en 1559, et coûta la vie à ce prince.

Philippe Ier succéda à son père en 1060. Il n'avait qui huit ans. Henri, avant de mourir, avait nommé tuteur du jeune prince, et régent du royaume, Baudouin,

comte de Flandre, qui s'acquitta de cet emploi avec beaucoup d'honneur et de fidélité.

L'État était en paix lorsque Philippe monta sur le trône. La sagesse du régent, qui gouvernait sous le nom de marquis de France, sut l'y maintenir pendant plusieurs années. Les imprudences du roi troublèrent dans la suite la tranquillité dont jouissait le royaume. Ce prince, esclave de ses passions, et moins avili encore par ces vices que par sa faiblesse à s'en laisser punir, parut d'autant plus méprisable à ses sujets, que son siècle était plus fécond en héros. Son règne, un des plus longs depuis l'établissement de la monarchie, est célèbre par plusieurs grands événements, qui arrivèrent dans différents endroits de l'Europe, mais auxquels Philippe ne prit aucune part, soit qu'il n'eût pas un génie entrepenant, soit qu'il fût trop ami du repos et du plaisir.

Saint Édouard, roi d'Angleterre, marié à une des plus belles femmes de son temps, s'était fait un devoir de ne point user du mariage. Ce vœu indiscret de virginté entraîna une fatale révolution. À sa mort, Guillaume, duc de Normandie, qui convoitait depuis longtemps cette couronne, forma le dessein de s'en emparer. L'entreprise semblait bien au-dessus de ses forces, mais son ambition sut lever tous les obstacles. Un testament vrai ou faux d'Édouard fut son titre : et ayant mis dans ses intérêts le pape Alexandre II, qui lui envoya de Rome l'étendard de saint Pierre, comme le gage d'une victoire juste et infaillible, il débarqua en Angleterre, avec soixante mille hommes d'élite et bien disciplinés, remporta à Hastings, en 1066, une victoire décisive et marcha droit à Londres, où il fallut bien lui offrir un trône qu'on n'était pas en état de lui disputer. Il affermit la domination qu'il avait établie par les armes, en opprimant ses nouveaux sujets, en exerçant jusqu'au bout le droit de l'épée sur lequel il portait sa couronne, et il préféra ainsi le surnom de Conquérant à celui de Législateur, qu'il avait d'abord paru mériter.

Le roi de France ne troubla point sa conquête. Dix ans après, sentant que son vassal devenait trop puissant, il soutint la révolte de Robert, fils du Conquérant, qui voulait se mettre en possession de la Normandie, du vivant de son père.

(1087.) Guillaume se réconcilia bientôt avec son fils; mais une guerre plus vive s'alluma, en 1087, entre Philippe et Guillaume. Ce fut l'effet d'une raillerie. Le roi d'Angleterre était excessivement gros, incommodé de son embonpoint, et obligé depuis quelque temps de garder le lit. Philippe, naturellement railleur, dit un jour à ses courtisans: "Quand est-ce donc que ce gros homme accouchera?" Guillaume l'apprit et en fut outré. "J'irai," s'écria-t-il, "faire mes relevailles à Notre-Dame de Paris, avec dix mille lances en guise de cierges." Rien n'était plus sérieux. Il vint en effet ravager le Vexin français et mit le siége devant la ville de Mantes qu'il prit et brûla. Comme il était à regarder cet incendie, ayant poussé son cheval pour sauter un fossé, il se blessa contre le pommeau de la selle. On le transporta à Rouen, où il mourut quelques jours après. Au lit de la mort il se reprocha d'avoir prodigué le sang humain, et il ordonna de distribuer ses trésors aux églises et aux pauvres; c'est ainsi qu'on croyait alors réparer les fautes de sa vie passée.

Ce prince, le héros de son temps, et despote aussi habile que courageux, aurait pu causer à la France les plus vives inquiétudes, sous un roi aussi attaché à ses plaisirs que l'était Philippe; mais les révoltes continuelles de l'Angleterre, en occupant sans cesse Guillaume, l'empêchèrent de se livrer à d'autres projets.

C'est ici l'époque du commencement de cette longue et cruelle rivalité entre deux puissances qui jusqu'alors n'avaient eu rien à démêler ensemble. Dès que le duc de Normandie devint roi d'Angleterre, il devint le rival du roi de France, et dut sans cesse exciter sa jalousie. De là combien de manœuvres pour se nuire mutuellement! Combien de guerres, dans un temps où l'on armait pour le moindre cause!

Le système féodal, qui avait bouleversé la France, avait en quelque sorte pénétré jusqu'à Rome, où il ne pouvait manquer de s'accorder avec les vues de pontifes remuants et audacieux. Nicolas II, en 1059, donna en fief, à quelques gentilshommes normands, toutes les conquêtes qu'ils avaient faites, et qu'ils pourraient faire encore en Italie. La politique romaine cherchait alors à se faire un appui contre l'Empereur, qu'elle semblait avoir projeté de supplanter. Elle s'attachait de puissants

vassaux, elle acquérait des droits précieux de suzeraineté, elle se ménageait de nouveaux moyens d'agrandissement.

L'auteur de cette politique ambitieuse était le fameux Hildebrand (depuis Grégoire VII), moine italien, de basse naissance, mais austère dans ses mœurs, appliqué, habile, d'un génie hardi et entreprenant, d'un caractère indomptable. De l'obscurité du cloître, il s'était élevé au comble des honneurs, et il avait longtemps gouverné Rome, avant d'en être le pontife. Ce fut lui qui dirigea toute la conduite de Nicolas II, et de ses successeurs. Une fois sur le trône de l'Église, il forma le dessein d'assujettir à sa domination toutes les têtes couronnées. Son système était que "le pape seul peut faire de nouvelles lois; que lui seul peut porter les ornements impériaux; qu'il est le seul dont tous les princes baisent les pieds; qu'il est le seul nom dans l'univers; qu'il peut déposer les Empereurs, et délier leurs sujets du serment de fidélité; que son jugement ne doit être réformé par personne; qu'il peut réformer les jugements de tous les autres; qu'il devient indubitablement saint par les mérites de saint Pierre, etc., etc." Il prétendait que l'Empire, l'Espagne l'Angleterre, la Pologne, la Russie, etc., relevaient du pontife romain, et devaient lui rendre hommage. Partout il envoyait des ordres en souverain; il les soutenait par les foudres de l'Église; en un mot, il se croyait monarque universel. Ce pape altier, à qui il n'avait pas tenu, que par la seule force de l'opinion et des armes spirituelles, le nouvel empire du sacerdoce n'eût effacé l'empire romain, mourut enfin, pour le repos des couronnes, en 1083.

Grâce aux querelles que ce Grégoire VII eut avec l'empereur Henri IV, contre lequel, il se porta à des excès qui font frémir la religion et l'humanité, la France fut sauvée des maux dont il la menaçait. Ses légats, animés de son esprit, y exerçaient son despotisme, assemblaient à leur gré des conciles, déposaient des prélats, et lançaient des anathèmes. Philippe les laissait faire, uniquement occupé de plaisirs, tandis que le pape acquérait de l'autorité. Grégoire demandait que la France lui payât le tribut que l'Angleterre s'était imposé. On eut le courage de lui résister; mais il n'en serait pas demeuré là, si l'Empereur ne lui eût donné d'autres soucis.

(1093.) La vie scandaleuse de Philippe lui attira une persécution opiniâtre de la part d'un des successeurs de Grégoire VII. Le vice l'ayant dégoûté de Berthe sa femme, il prouva pasr de fausses généalogies qu'elle était sa parente, et la répudia, quoiqu'il en eût plusieurs enfants. Bertrade, épouse du comte d'Anjou, lui avait inspiré de l'amour; il l'enleva à son mari, et en fit solennellement sa femme. Philippe, excommunié dans deux conciles, et craignant un soulèvement promit de se séparer de Bertrade. À peine absous des censures, il la rappela. Autre concile où il est excommunié de nouveau. Tremblant sous l'anathème, il eut la prudence de s'associer son fils Louis, qui avait près de vingt ans. Ce prince, d'une rare mérite, sut contenir les mutins, et réprimer les rebelles. Son autorité et ses victoires excitèrent la haine de Bertrade, qui employa la perfidie et le poison pour se défaire de lui. Un médecin le sauva des fureurs de cette marâtre. Philippe aurait dû rompre avec elle; mais la passion l'avait tellement fasciné, qu'il ne pensa qu'à la réconcilier avec son fils. Ensuite, ayant offert de se soumettre à la pénitence publique, il obtint du pape Pascal II, qui avait été obligé de se réfugier en France, que son mariage avec Bertrade serait réhabilité : du moins continuèrent-ils de vivre ensemble, sans que l'Église les inquiétât.

Philippe, après avoir régné sans gloire plus de quarante-huit ans, mourut sous l'habit de moine, l'an 1108.

Ce fut vers la fin de son règne que l'on eut l'idée des croisades, née d'un enthousiasme insensé qui dura près de deux cents ans. Ces expéditions furent très-avantageuses à l'Église, en ce qu'elles tendirent à étendre l'autorité pontificale.

La première croisade fut résolue au concile de Clermont, en 1099, et prêchée par le pape Urban II, qui harangua lui-même dans la place publique du cette ville. Il avait eu soin de faire mettre l'Europe en mouvement par un ermite picard, nommé Pierre, à qui il avait ordonné d'aller dans les cours et dans les villes échauffer le zèle des princes et des peuples. Cet ardent missionnaire avait réussi au delà même de ses espérances. Son enthousiasme avait embrassé les esprits, moins capables de réflexion que de chaleur. On ne parlait plus que de partir pour la Palestine, que de délivrer le Saint Sépulcre, et de venger les chrétiens de la tyrannie des infi-

dèles. Le pape saisit une occasion si favorable. *Dieu le veut ! Dieu le veut !* s'écria-t-on de toutes parts. Ce fut le cri de guerre des croisés : on donna ce nom à ceux qui s'enrôlèrent pour la Terre-Sainte, parce qu'ils portaient une croix rouge sur leurs habits. Princes, évêques, seigneurs, moines, femmes, enfants, vieillards, se croisèrent en foule ; les uns pour échapper à leurs créanciers, car il était défendu de poursuivre les croisés sous quelque prétexte que ce fût ; les autres dans l'espérance de faire fortune, ou de se signaler par leurs exploits : plusieurs pour être quittes de toute autre pénitence, l'indulgence plénière étant le prix de la croisade ; la plupart enfin par dévotion, par curiosité, et par goût pour la nouveauté. Cette entreprise convenait singulièrement au génie de la nation ; le Français vif, inquiet et belliqueux, ne pouvait souffrir le repos. Une apparance d'héroïsme le transportait : la religion, bien ou mal entendue, augmentait son impétuosité fougueuse. On en vint au point d'envoyer une quenouille et un fuseau à ceux qui ne prenaient pas la croix.

Dans un siècle moins superstitieux, on aurait pensé que ces longs pèlerinages sont sujets à une infinité d'abus ; que la vraie dévotion ne peut faire abandonner les devoirs de prince, d'évêque, de père, ou de citoyen ; qu'un Dieu de paix ne veut pas être servi par des guerres sanglantes ; que le principal devoir des chrétiens, c'est d'honorer Jésus-Christ par la sainteté des mœurs ; que du moins il fallait prendre de sages mesures, et ne pas croire que des bandits, sans chef et sans discipline, seraient invincibles avec une croix rouge sur l'épaule. Mais l'enthousiasme ne raisonne point, et l'on n'était guère alors capable de raisonner. Jérusalem, il est vrai, fut emportée d'assaut ; Godefroi de Bouillon, duc de la Basse-Lorraine, en fut nommé roi ; mais de sept à huit cent mille hommes qui y étaient venus d'Europe, il ne restait qu'environ vingt mille soldats effectifs quand on en fit le siége ; et cette conquête devint une source de malheurs.

Les croisades servirent du moins à rétablir l'autorité et le domaine des rois. La noblesse, pour avoir de quoi entreprendre de si longs voyages, leur vendit beaucoup de terres qui furent par là réunies à la couronne.

On rapporte à ce temps l'invention des armoiries. Il fallait à une foule de seigneurs des bannières qui les fis-

sent reconnaître de leurs vassaux ; et comme ils étaient tout couverts de fer, ils avaient besoin de se distinguer par quelque emblème. Chacun en mit sur ses armes ; et l'on conserva ces symboles comme des titres d'honneur : ils servirent aussi de signes distinctifs dans les tournois, et la mode s'en établit généralement.

C'est encore sous ce règne que les familles commencèrent à prendre des noms propres ; les seigneurs et la noblesse les prirent de leurs terres ; les autres, de leurs fonctions, ou de quelque marque particulière.

Ce fut pendant les croisades que les ordres des frères hospitaliers, des templiers et des teutoniques, furent institués. Suivante leurs statuts, ils devaient unir les exercices du cloître à la profession des armes.

Dans ce siècle les livres étaient si rares, que Grécie, comtesse d'Anjou, acheta un recueil d'homélies deux cents brebis, un muid de froment, un autre de seigle, un autre de millet, et un certain nombre de peaux de martres.

CHAPITRE XVIII.

LOUIS VI, DIT LE GROS.

LOUIS VII, DIT LE JEUNE.

LOUIS VI, surnommé le Gros, succéda à son père en 1108 ; il était âgé d'environ trente ans. La cérémonie de son sacre se fit à Orléans. Le domaine royal s'était sans doute agrandi pendant les derniers règnes ; malgré cela il était encore très-borné ; il se réduisait au duché de France, qui comprenait la ville de Paris, quelques autres villes, et environ une trentaine de seigneuries. Le reste du territoire du royaume appartenait en propriété aux vassaux du roi, qui, à la vérité, en faisaient hommage, mais qui, à cela près, étaient maîtres chez eux : quelques-uns même étaient en état de mettre sur pied plus de troupes que le souverain. Louis, à son avénement à la couronne, se vit environné d'une multitude d'ennemis, ses sujets, qui ne possédant la plupart qu'une ou deux places, ne laissaient pas de se rendre redoutables, soit par leur union, soit par la position de leurs châteaux. Il eut

le bonheur de réduire ces petits feudataires à l'obéissance. Mais la destinée de la nation française était de combattre les Anglais durant plusieurs siècles. C'est ici, comme nous allons le voir, que commencent la guerre et la haine entre les deux nations.

(1119.) Louis le Gros s'aperçut trop tard de la faute qu'il avait faite, du vivant de son père, d'exciter Henri Ier, roi d'Angleterre, à la conquête de la Normandie, pendant l'absence du duc Robert, qui était allé en Palestine. Il se vit forcé de déclarer la guerre à son vassal, qui refusait de remettre la forteresse de Gisors en séquestre, ou de la raser, comme on en était convenu, parce que cette place était sur la frontière des États de France et de Normandie. Il entreprit ensuite de rétablir dans le duché de Normandie, Guillaume Courte-Cuisse, fils du dernier duc Robert; mais il n'était plus temps; Henri était devenu trop puissant; Louis le Gros fut défait en 1119. Telle est l'origine de ces guerres pour ainsi dire interminables, souvent interrompues par des traités, mais bientôt ranimées par l'ambition et la haine.

Quelques années après, l'empereur Henri V, gendre du roi d'Angleterre, pour se venger d'une excommunication fulminée contre lui à Reims, dans un concile qu'il avait plu au pape Calixte II d'y assembler, se mit en campagne à la tête d'une armée nombreuse, résolu de réduire en cendres la ville où il avait reçu cet affront. On vit alors qui si les vassaux faisaient la guerre au souverain pour des intérêts particuliers, ils pouvaient se réunir à lui contre l'ennemi commun. Le roi, les ayant convoqués, eut bientôt une armée de plus de deux cent mille hommes; tout marcha, jusqu'aux ecclésiastiques. L'Empereur n'osa se commettre contre de si grandes forces, et repassa promptement le Rhin. Louis aurait sans peine pu écraser le roi d'Angleterre, et s'emparer de la Normandie, mais les vassaux n'y voulurent pas consentir, de peur d'être subjugués à leur tour par l'autorité royale.

C'est à l'occasion de cette guerre qu'il est fait mention pour la première fois de l'oriflamme, bannière de l'abbaye de Saint-Denis, à laquelle l'opinion vulgaire attachait une vertu miraculeuse. Le roi, en sa qualité de comte du Vexin, et de vidame de l'abbaye, l'avait prise sur l'autel de Saint-Denis avant son départ, et l'y avait reportée solennellement à son retour. Cette fameuse bannière était une

espèce de gonfalon de couleur de feu, fendu par le bas, et suspendu au bout d'une lance dorée; ce qui lui fit donner le nom d'oriflamme. Elle avait remplacé la chape de saint Martin, qui sous la première et la seconde race était proprement la bannière de la France. Cette chape était un grand voile de taffetas, sur lequel était peinte l'image du saint. On allait la prendre sur son tombeau, avant de donner une bataille, et on la portait autour du camp, pour exciter l'enthousiasme de toute l'armée.

Louis le Gros mourut en 1137, dans la soixantième année de son âge, et la trentième de son règne. C'était un prince recommandable par son courage, par sa piété, et par la douceur de ses mœurs; plus vertueux que Henri Ier, roi d'Angleterre, il n'eut pas comme lui la réputation d'un grand roi, parce qu'il manquait de politique: Henri le trompa toujours. Louis aimait beaucoup à savoir la vérité; souvent il se déguisait, et se mêlait dans la foule, pour apprendre ce qu'on disait de lui. Les dernières paroles qu'il adressa à son successeur ne peuvent être trop répétées: "Souvenez-vous, mon fils, que la royauté n'est qu'une charge publique, dont vous rendrez un compte très-rigoureux après votre mort."

Ce règne est célèbre par des établissements utiles; le principal fut celui des *communes*. Il n'y avait alors d'hommes véritablement libres que les ecclésiastiques et les seigneurs; tous les autres étaient plus ou moins esclaves. Les seigneurs, comme on l'a dit plus haut, pillaient les terres de leurs voisins, et le peuple était la victime de leur brigandage. Louis le Gros, voyant que ses domaines n'étaient pas plus respectés que ceux des autres, pensa à mettre ses sujets en état de se défendre eux-mêmes; il traita avec les villes de leur liberté; leur vendit, comme des priviléges, des droits que la nature donne à tous les hommes; leur permit de se choisir des maires et des échevins. Alors se forma le gouvernement municipal. Les villes devinrent de petites républiques, sous le nom de *communes*, qui devaient fournir au roi un nombre de gens de guerre. Cet exemple du monarque fut imité par une foule de seigneurs que les croisades avaient ruinés, et qui rétablirent ainsi leurs affaires: quelques villes secouèrent le joug sans attendre les chartes des seigneurs. Les bourgeois cessèrent d'être attachés aux lieux où ils étaient nés; ils acquirent la liberté de

disposer de leurs biens, et de changer à leur gré de domicile. Ils se partagèrent en compagnies de milice, formèrent des corps réguliers, se disciplinèrent, furent les maîtres des fortifications de leurs villes, et se gardèrent eux-mêmes. Ces communes servirent à former le troisième order de citoyens que l'on a désigné depuis sous le nom de *tiers état.* Il resta encore beaucoup de serfs; ce ne fut qu'au quatorzième siècle, sous Louis le Hutin, qu'ils disparurent entièrement.

Un autre établissement, non moins utile, fut d'abord d'envoyer dans les provinces, à l'exemple de Charlemagne, des commissaires qui éclairaient de près la conduite des ducs et des comtes, et qui recevaient les plaintes de ceux qui en avaient été maltraités, pour en faire leur rapport aux grandes assises du roi. Louis créa en outre des baillis ou juges royaux auxquels il fut permis d'appeler, en certains cas, des sentences rendues par les officiers des seigneurs. Les justices seigneuriales perdirent ainsi une grande partie de leur autorité, au profit de celle du souverain. Par là le roi, devenant le premier juge, ne pouvait manquer de devenir aussi le législateur de ses sujets. Ces sages établissements furent l'ouvrage des quatre frères Garlande, et de l'abbé Suger, principaux ministres de Louis le Gros. Ces faits prouvent mieux que tous les raisonnements, que les intérêts d'un souverain sont étroitement liés à ceux de son peuple; que c'est en maintenant la liberté de toutes les classes de citoyens, qu'un monarque peut espérer de conserver sa puissance; et qui si une nation laisse une classe de citoyens empiéter sur l'autorité du monarque, il en doit résulter pour la nation entière le perte de sa liberté. Heureux le peuple qui, connaissant la valeur et l'étendue de ses droits, s'occupe de les maintenir, sans les outrepasser! Heureux le monarque qui sait respecter la liberté publique, et par là faire aimer son pouvoir!

Il se forma encore des institutions d'un autre genre, mais qui n'étaient pas à beaucoup près de la même utilité. Les ordres monastiques se multiplièrent. L'opulence de Cluny avait produit l'effet ordinaire, le relâchement; un murmure universel déposait contre ces religieux trop jaloux de leurs priviléges, trop fiers de leur fortune, et dont l'épiscopat redoutait les entreprises. C'est alors qu'on vit naître les chartreux, et les prémontrés de Cîteaux, où la

plus rigide pauvreté attira des prosélytes et des richesses. Bernard, abbé de Clairvaux, et chef de ce nouvel ordre de Cîteaux, acquit par sa réputation et par ses talents le plus grand pouvoir qu'un homme puisse exercer sur les esprits; il gouverna les pontifes, les rois, et les peuples.

Par une suite de la fermentation générale, un moine enthousiaste, rigide, éloquent, Arnaud de Brescia, invectiva contre les clercs et les moines, sans épargner les papes ni les évêques. Ces déclamations échauffèrent la multitude, qui se souleva; la révolte devint contagieuse, et le pape Adrien VII, croyant l'apaiser, fit brûler cet Arnaud, en 1155: son plus grand crime fut de soutenir que le clergé ne pouvait posséder ni terres ni seigneuries, et que les princes devaient le dépouiller de ses biens pour le service de l'État.

(1137.) Louis VII, surnommé le Jeune, pour le distinguer de son père, avec lequel il avait régné quelques années, parvint à la couronne, en 1137, âgé de dix-huit ans. Il était dévot, bon, facile; mais vif, jaloux de ses droits et de son honneur. Le chapitre de Bourges ayant élu un archevêque désagréable à la cour, Louis ordonna d'en élire un autre. Le pape Innocent II, quoique redevable au roi de sa dignité, voulut soutenir cette élection, sacra lui-même l'archevêque, et l'envoya prendre possession du siége, disant avec insulte: que "Le roi était un jeune homme qu'il fallait instruire, et ne point accoutumer à se mêler d'affaires d'Eglise." Louis tint ferme; c'en fut assez pour faire mettre son royaume en interdit.

(1143.) Thibaut, comte de Champagne, hypocrite turbulent, livré aux moines par ambition, se déclara pour cet archevêque, cabala et fit naître la guerre civile. L'abbé de Clairvaux, partisan de la cour romaine, prit cause pour le comte, et brouilla encore plus les affaires, par son zèle outré. Louis fondit sur la Champagne, en 1143, se rendit maître de Vitry; et comme les habitants, réfugiés dans la principale église, osaient encore s'y défendre, transporté de colère, il y fit mettre le feu. Plus de treize cents personnes périrent dans les flammes. Cette exécution barbare fut suivie de violents remords. Le roi se reprocha vivement sa cruauté, et crut ne pouvoir l'expier qu'en faisant vœu d'aller en personne à la Terre-Sainte.

En conséquence, dans une assemblée de Vézelay en Bourgogne, en 1146, le roi et saint Bernard, qui l'avait

poussé à faire ce vœu indiscret, montés sur un échafaud dressé en pleine campagne, exhortèrent à la guerre contre les musulmans, que les préjugés de l'ignorance représentaient comme des idolâtres, quoique dans le fait ils ne fussent pas moins zélés contre l'idolâtrie que les chrétiens eux-mêmes. L'enthousiasme se rallume partout pour cette seconde croisade. Princes, seigneurs, évêques, tout le monde se croise avec la même ardeur. Le roi et la reine reçoivent la croix de la main de Bernard, dont les conseils étaient regardés comme des ordres du ciel. Les croix qu'on avait préparées ne suffisant point pour la foule qui en demande, Bernard en fait d'une partie de sa robe, et cela ne suffisant point encore, il permet à chacun d'en faire. On offrit ensuite au bouillant apôtre le commandement de l'armée. Trop prudent pour accepter cet emploi, il se borna à prêcher; et, après avoir répandu l'agitation dans tout le royaume, il courut en Allemagne déployer son zèle. Quoiqu'il ignorât la langue du pays, son enthousiasme le fit écouter; des miracles, dit-on, vinrent à l'appui de ses discours, et les esprits s'échauffèrent tellement que l'empereur Conrad III, peu disposé d'abord à prendre la croix, se laissa enfin persuader; ce qui, selon Bernard lui-même, fut le miracle des miracles: le pieux moine inspirait partout une sorte de délire.

L'Empereur partit le premier. Louis le Jeune, malgré l'avis de l'abbé Suger, son ministre, se mit aussi en marche, en 1147, accompagné de la reine.

Dans chacune des deux armées il y avait, dit-on, soixante-dix mille gendarmes. C'était la noblesse pesamment armée, suivie d'une cavalerie légère beaucoup plus nombreuse; un gendarme avait toujours à sa suite plusieurs chevaux. L'infanterie ne se comptait point.

Cette expédition coûta cher aux deux princes. La trahison des Grecs, qui ne cherchaient qu'à se défaire de ces étrangers, qu'ils avaient raison de craindre, le peu d'habileté des deux chefs, l'independance de leurs vassaux, la mauvaise discipline des troupes, beaucoup de fautes et nulles précautions, tout concourut à la ruine des croisés. Au lieu des conquêtes qu'on regardait comme certaines, Louis et Conrad n'eurent que l'avantage de visiter dévotement les lieux saints. Tous deux revinrent sans gloire, et presque sans suite.

Louis, avant son départ, avait nommé Suger, abbé de

Saint-Denis, son principal ministre, régent du royaume; ce choix avait reçu l'approbation unanime de la nation. De retour en France, en 1148, il trouva la monarchie florissante, grâce au sage gouvernement du régent. On avait tenté de ruiner ce ministre dans son esprit; il n'eut pas de peine à lui rendre justice, et il lui donna la récompense la plus digne de son zèle et de sa fidélité, le nom de "père de la patrie." Tout retentissait de murmures contre Bernard, qui se justifia comme il put, en rejetant sur les crimes des croisés le mauvais succès de la croisade.

Ces deux moines célèbres, Suger et Bernard, offrent un contraste frappant. Ils avaient l'un et l'autre beaucoup d'esprit; mais l'un maniait les affaires en homme d'État, l'autre les traitait en homme dévot. L'abbé de Saint-Denis, qui ne pouvait tout à fait être exempt des préjugés de son siècle, n'en avait aucun qu'il ne fît céder à une raison supérieure; l'abbé de Clairvaux se livrait avec enthousiasme à tout ce qu'il imaginait intéresser la gloire de Dieu et le bien de l'Église. Tous deux avaient de la piété; mais celle de l'un était éclairée, celle de l'autre dégénérait en ce zèle violent qui tire sur le fanatisme. Bernard était né pour sanctifier les âmes, et sortait de sa sphère en se mêlant du gouvernement des peuples; Suger, après avoir édifié dans le cloître, fit voir qu'il était né pour régir un État. Les vertus de Bernard l'ont fait compter au nombre des saints, malgré les maux dont il fut l'auteur: Suger, malgré ses vertus, n'est point inscrit dans le martyrologe de l'Église, mais l'histoire l'a consacré dans ses fastes.

Ce grand homme était d'une origine obscure; les historiens ne sont pas même d'accord sur le lieu de sa naissance; ainsi on peut lui attribuer ce mot de Tibère sur Curtius Rufus: "*Curtius mihi videtur ex se natus*"—"Curtius me semble être né de lui-même." De simple moine de Saint-Denis, il en devint abbé par ses grands talents. S'étant laissé alors entraîner par l'exemple du haut clergé, il en imita le faste et les mœurs mondaines. Bernard le lui reprocha; il reçut avec humilité les remontrances du pieux moine, et se réforma, lui et son monastère. Cette maison était alors une école où l'on élevait les enfants de la plus haute noblesse, même les fils de France. Louis le Gros y avait été élevé; ce fut là qu'il eut occasion de

connaître le mérite de Suger. Il le tira de son cloître, pour lui confier des intérêts d'une tout autre importance, et il en fit son principal ministre. Louis le Jeune, à la mort de son père, le continua dans ses fonctions; celui-ci aurait pu obtenir la réputation de grand roi, s'il eût toujours déféré aux avis d'un homme sage, qui à tous égards méritait sa confiance. Suger mourut en 1152, à l'âge de soixante-dix ans, après avoir dignement rempli sa carrière; mais ce fut encore trop tôt pour la France.

(1152.) Louis le Jeune avait épousé Éléonore, héritière du Poitou et de l'Aquitaine. Cette princesse était fort belle, mais d'une humeur galante, et elle ne pouvait souffrir son époux, qu'elle disait être un moine plutôt qu'un roi. L'époux haïssait encore plus sa femme, dont les galanteries lui empoisonnaient le cœur. Cette antipathie mutuelle leur faisait désirer une séparation. Suger, prévoyant les suites de ce divorce, qui enlèverait à la couronne de grandes provinces, était venu à bout de suspendre le funeste dessein de son maître. À la mort de ce ministre, Louis eut recours au prétexte ordinaire de parenté et répudia Éléonore, à qui il rendit la Guyenne et le Poitou. Cette princesse, six semaines après son divorce, se remaria, comme Suger l'avait prévu, avec Henri Plantagenet, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine, qui, l'année suivante, fut roi d'Angleterre sous le nom de Henri II. Il unissait de grandes qualités à de grands États, ce qui devait le rendre d'autant plus redoutable au roi de France, son faible suzerain.

Le reste du règne de Louis le Jeune n'offre rien de remarquable, sinon plusieurs démêlés avec Henri II, roi d'Angleterre, dont il était fort jaloux, et dont il soutint les enfants qui s'étaient révoltés à son instigation. Les deux rois se réconcilièrent plusieurs fois. Ce fut dans un de ces raccommodements qu'ils donnèrent le spectacle de cette déférence que l'on s'empresse ordinairement de montrer à ceux que l'on redoute le plus. Les papes avaient pris l'habitude, quand on se révoltait contre eux à Rome, de se retirer en France, où ils étaient en quelque sorte plus maîtres que le roi. Alexandre III y vint comme ses prédécesseurs. Louis le Jeune et Henri II allèrent au devant de lui, et le conduisirent l'un et l'autre à pied, tenant les rênes de son cheval.

Louis, en 1179, alla en pèlerinage à Cantorbéry, visiter

le tombeau du fameux Thomas à Becket. À son retour il fit sacrer et couronner à Reims Philippe son fils, âgé de quatorze ans, qu'il avait eu de la fille du comte de Champagne, sa troisième femme. Il mourut de paralysie, l'année suivante, à l'âge de soixante ans, avec la réputation de roi pieux et de mauvais politique.

Les poëtes provençaux, connus sous le nom de *troubadours*, et ceux du nord connus sous celui de *trouvères*,[1] florissaient depuis plus d'un siècle dans le midi et le nord de la France. Ils chantaient les dames, ils en étaient aimés, ils faisaient les délices des cours. Le premier dont il soit fait mention est un prince, Guillaume duc d'Aquitaine, aïeul de la reine Éléonore, né en 1071, et mort en 1122. Aux avantages de la naissance et de la fortune, il réunissait ceux de la figure, et beaucoup de courage ; il avait le talent de la plaisanterie ; mais il y joignait un affreux libertinage, à en juger par ses ouvrages, qui sont extrêmement libres. Du reste on remarque dans ses vers une facilité, une élégance, et une harmonie, dont les premiers essais de l'art ne paraissaient point susceptibles, ce qui ferait croire qu'il n'est pas, comme on le pense, le plus ancien troubadour.

De nombreuses écoles, établies surtout dans les monastères, rendirent un service plus essentiel. Les moines s'occupaient à copier des livres, et donnaient des leçons aux jeunes gens. Sans eux, on aurait peut-être perdu tous les trésors de l'antiquité. Les colléges firent tomber ces écoles. On accourait déjà de toute l'Europe à Paris pour étudier les sciences. C'est probablement alors que se forma l'Université qui pourtant ne devint célèbre, sous ce nom, que du temps de saint Louis. Mais ce qui s'appelait alors science se réduisait à une vaine métaphysique, plus propre à exciter des disputes qu'à répandre des lumières.

C'est dans le douzième siècle que l'on aperçoit les premières traces des piéces dramatiques françaises. Un moine nommé Geoffroi, chargé de l'éducation de la jeunesse, lui faisait représenter avec pompe des scènes tirées de l'histoire sacrée. Les miracles de sainte Catherine furent le sujet du premier drame.

[1] Ces deux mots viennent de l'ancien mot *trover*, employé dans le sens d'inventer, parce que les troubadours et les trouvères *inventèrent* des contes, des fabliaux, et des romans.

L'histoire ne place l'origine des armes de France que sous le règne de Louis le Jeune. On voit sur les sceaux de ces prédécesseurs leurs portraits, des portes d'églises, des croix, des têtes de saints. Hugues Capet est le premier qu'on voit représenté avec une espèce de sceptre d'une main, et un globe de l'autre. La premier sceau où il paraisse une fleur de lis est celui de Louis le Jeune; il y a apparence qu'il prit de lis pour son emblème, en 1147, lorsqu'il se croisa. Ses successeurs les portèrent sans nombre déterminé jusqu'à Charles V, qui les fixa à trois. Quelques auteurs prétendent que dans l'origine, ces armes ne représentaient point une fleur de lis, mais l'angon, ou javelot, des anciens Français, dont le fer du milieu était droit et pointu, et ceux des deux côtés recourbés en forme de croissant; une clavette liait ces pièces, ce qui faisait le pied de la fleur de lis.

CHAPITRE XIX.

PHILIPPE-AUGUSTE.

Philippe II, surnommé dans la suite Auguste, ou à cause de ses exploits, ou parce qu'il est né dans le mois d'auguste (août), succéda à son père en 1180, à l'âge de quinze ans. Le comte de Flandre fut nommé tuteur du jeune prince. Philippe signala le commencement de son règne par un coup de rigueur, contraire au droit naturel, et, par conséquent, à la religion. Les juifs possédaient une bonne partie des richesses de la France. C'était le fruit de leur commerce et de leur industrie, autant que de leurs usures. Le roi confisqua leurs biens, et les bannit du royaume. Ils portèrent ailleurs les talents qui les avaient enrichis. Philippe les rappela dans la suite, parce qu'il eut besoin de leur argent.

Des soins plus pacifiques occupèrent le roi. On agrandit, on pava, on embellit la capitale du royaume, que l'on n'appella plus que Paris, son ancien nom de Lutèce étant entièrement abandonné.

À peine Philippe eut-il atteint sa majorité, qu'il se

crut obligé de prendre les armes contre le comte de Flandre, dont il avait épousé la nièce. Il le força à lui céder le Vermandois, qui devait revenir à la couronne après la mort de la comtesse de Flandre. Tout annonçait déjà dans le jeune roi le dessein de maintenir son autorité, et la force nécessaire pour y réussir.

Dans une occasion pressante, étant obligé de lever des troupes, il demanda quelque subside au clergé de Reims. Ce corps le supplia de se contenter du secours de ses prières, disant que le reste pourrait tirer à conséquence. Peu de temps après, l'Église de Reims vit dévaster ses terres par trois seigneurs. Elle eut recours au roi, qui répondit obligeamment qu'il prierait ces seigneurs de laisser l'Église en repos. Il les en pria : mais de maniére que les vexations furent encore plus violentes. Nouvelle députation, pour réclamer la justice du souverain. "De quoi vous plaignez-vous ?" dit-il ; "je vous ai protégés de mes prières, comme vous m'avez servi des vôtres." Les députés promirent plus de zèle, et le roi, après cette leçon frappante, fit faire satisfaction à l'Église de Reims.

Philippe manifesta encore son zèle pour le bien public, en exterminant les *Brabançons*, autrement appelés *routiers* ou *cottereaux*. C'étaient des bandits audacieux, qui infestaient alors les États, se moquant des censures ecclésiastiques, et se mettant à la solde de quiconque voulait les payer. Le roi d'Angleterre, Henri II, se fiant peu à ses sujets, avait levé une armée de vingt mille de ces bandits, dans le temps de ses différends avec Louis le Jeune. Philippe en extermina plus de sept mille dans une bataille, mais ne put entièrement détruire ce fléau.

C'est à peu près vers ce temps que l'on reçut en Europe des nouvelles de la prise de Jérusalem. Le brave et prudent Saladin, sultan d'Égypte, guerrier aussi recommandable par son humanité et sa justice, que les chrétiens étaient devenus exécrables par leurs cruautés et leurs brigandages, s'était rendu maître de cette ville, après avoir subjugué la Palestine. Les papes ranimèrent l'enthousiasme, et firent prêcher une troisième croisade, pour délivrer la ville sainte. Le mauvais succès de la seconde aurait dû servir de leçon ; mais on faisait taire la prudence, pour n'écouter que son courage. Henri II, roi d'Angleterre, et Philippe-Auguste, oubliant un moment leurs querelles particulières, se croisèrent, en 1188. Pour subvenir

aux frais de l'expédition, ils convinrent de faire payer à quiconque ne se croiserait point, laïque ou ecclésiastique, le dixième de tous leurs biens. Cette taxe, levée de l'aveu du pape, fut appelée la dîme saladine. Il n'y avait point eu d'exemple jusqu'alors d'un subside général : le clergé s'en prétendait exempt : mais Philippe se fit obéir. L'empereur Frédéric Barberousse, qui de son côté avait pris la croix, partit le premier, et se rendit par terre en Asie ; les autres princes étaient convenus de s'y rendre par mer, afin d'éviter les Grecs.

Les querelles entre le roi d'Angleterre et le roi de France étaient survenues au sujet du comté de Poitou, que Henri II avait donné à son fils Richard, surnommé Cœur-de-Lion à cause de sa bravoure. Philippe exigea que ce prince lui en fît hommage. Mais Henri fit naître tant d'obstacles pour en retarder la cérémonie, que le roi les prenant pour un refus, entra sur les terres de son vassal, s'empara de plusieurs villes, et battit les Anglais partout où il les rencontra, ce qui chagrina si fort Henri qu'il en tomba malade, et mourut d'une fièvre lente, maudissant et sa vie et ses enfants.

Ce fut à l'occasion de ces brouilleries entre Philippe et Henri, qui suspendaient l'exécution de la croisade, qu'un légat déclara à Philippe, que s'il ne faisait promptement la paix, il allait mettre la France en interdit. "Je me moque de votre interdit," répondit le roi ; "je ne le crains ni ne le garderai, parce qu'il est injuste. On voit bien à votre conduite que vous avez pris goût aux livres sterling d'Angleterre."

Richard, fils et successeur de Henri, s'empressa de faire sa paix avec Philippe, en lui faisant hommage de toutes les terres que la maison d'Angleterre possédait en France, disant qu'il les tenait de lui comme son seigneur, et du roi d'Angleterre comme son père. Richard avait succédé à son père, mort comme nous l'avons vu en 1189.

(1189.) À peine Richard Cœur-de-Lion fut-il monté sur le trône que Philippe et lui se jurèrent une amitié éternelle, et firent de concert les dispositions de la croisade ; mais cette amitié ne pouvait pas durer longtemps entre deux monarques jeunes, vifs, ambitieux et vaillants, jaloux de leur puissance, et environnés de mille sujets de contestation. Le caractère fougueux et bizarre de l'Anglais était encore plus à craindre que la fière vivacité du Français.

Souvent divisés, souvent réunis en apparence, ils se signalèrent l'un et l'autre au siège d'Acre, autrefois Ptolémaïs, place importante que l'on prit, en 1191, sur les infidèles. Ce fut tout le fruit de cette expédition. Frédéric Barberousse, fameux par son courage, avait péri en se baignant dans le Salif, l'ancien Cydnus, célèbre par la mort d'Alexandre. À peine restait-il huit mille hommes, de cent cinquante mille qui composaient son armée. Philippe tomba malade et revint en France. Richard, resté seul en Palestine, y fit des prodiges de valeur à pure perte. Jérusalem, le principal objet de la guerre, n'avait pas même été assiégée. Toutes les forces de l'Europe ne passaient en Asie que pour s'y ensevelir.

Richard revenant de la Terre-Sainte, en 1193, déguisé en pèlerin, fut arrêté prisonnier en Allemagne, et obligé de payer cent cinquante mille marcs d'argent pour sa rançon. Philippe, contre la foi des anciens traités et même contre l'honneur, n'eut pas honte de profiter de l'absence et de la détention de Richard, pour chercher des prétextes d'invasion et s'emparer de la Normandie. Il s'entendit avec Jean Sans-Terre, frère dénaturé et sujet perfide, qui avait tenté de supplanter Richard. Le monarque anglais, une fois libre, ne songea qu'à se venger de Philippe; mais le roi de France, qui ne lui cédait point en valeur, remporta sur lui plusieurs avantages. Ces deux princes ne cessèrent de se harceler, jusqu'à la mort de Richard, qui arriva en 1199, au siége de Chalus près de Limoges.

Les années suivantes se passèrent en hostilités avec le nouveau roi d'Angleterre, Jean Sans-Terre, dont tous les domaines situés en France furent confisqués, pour n'avoir point comparu à la cour des pairs, où Philippe l'avait cité à l'occasion du meurtre d'Arthur, duc de Bretagne, qui avait de justes prétentions à la couronne d'Angleterre, comme fils d'un frère aîné de Jean Sans-Terre, son oncle. Philippe, en conséquence de ce jugement, s'empara sur-le-champ de la Normandie, qu'il réunit pour jamais à la couronne. La Touraine, l'Anjou et le Maine furent également forcés de se soumettre, et il ne resta au roi Jean que la Guyenne.

(1204.) Au milieu de ces guerres, que les disputes des princes faisaient naître, et comme si elles ne suffisaient pas pour dépeupler le royaume, on prêcha, en 1204, une

quatrième croisade, tout aussi inutile que les précédentes, et qui ne fut célèbre que par la prise de Constantinople, par les horreurs que les croisés y commirent, et par la fondation de l'empire des Latins dans la personne de Baudouin, comte de Flandre. Cet empire ne dura que cinquante-huit ans, et n'eut ni force, ni gloire, ni prospérité.

Ce qui rend le règne de Philippe-Auguste encore plus remarquable, c'est qu'il se trouve lié avec le pontificat d'Innocent III. Ce pape, qui traitait avec les têtes couronnées comme un souverain avec ses vassaux, qui voulait que tout pliât sous ses ordres, qui s'attribuait tous les droits, avait mis le comble à l'autorité pontificale, et ne visait à rien moins qu'à une monarchie universelle. On eût dit que le génie malfaisant qui inspirait autrefois Grégoire VII, n'avait point désemparé du saint-siége, et que, dirigeant sans cesse la conduite de ses successeurs, il les avait rendus de plus en plus entreprenants. En effet, Innocent III surpassa son modèle. Il commença son pontificat, en 1199, par excommunier Philippe, et mettre le royaume en interdit, à cause de son divorce avec Ingelburge, qu'un autre pape avait nèanmoins approuvé, Ayant nommé un archevêque de Cantorbéry, que Jean Sans-Terre ne voulut point reconnaître, il mit pareillement un interdit sur le royaume d'Angleterre, déclara le trône vacant, et l'offrit au roi de France. L'ambition fit oublier à Philippe que le pape n'avait aucun droit sur les couronnes. Il accepta celle qu'on lui offrait injustement, et équipa une flotte composée, dit-on, de dix-sept cents voiles, pour en aller prendre possession. Mais Jean Sans-Terre, aussi lâche que malheureux, après avoir essuyé un refus du roi de Maroc dont il avait imploré le secours, et à qui il avait même offert d'embrasser le mahométisme, s'avisa de donner son royaume au pape, et de s'en rendre le vassal. Aussitôt l'artificieux Pandolphe, digne agent d'Innocent III, dont il était le légat, et qui venait de concerter avec Philippe tous les préparatifs de l'expédition, repassa en France, et ordonna au roi de renoncer à l'Angleterre, attendu qu'elle appartenait au saint-siége.

(1214.) Philippe-Auguste, si indignement joué, n'en continua ses préparatifs qu'avec plus d'ardeur. Il avait alors sur les bras une foule d'ennemis, mais sa valeur et la fortune l'en rendirent victorieux. L'empereur

Othon IV, et le comte de Flandre, s'étaient ligués avec le roi d'Angleterre. Les confédérés, fiers de leur nombre, étaient déjà convenus entre eux du partage de la France. Leur armée était forte de plus de cent cinquante mille hommes ; néanmoins Philippe, qui n'en avait que soixante mille, remporta sur eux une victoire complète, dans la plaine de Bouvines, le 27 juillet 1214. Les vaincus comme les vainqueurs se signalèrent dans cette journée par leur courage. Il n'y eut aucun seigneur, aucun chevalier qui ne s'acquittât de son devoir. On remarqua entre autres l'évêque de Beauvais, Philippe de Dreux, qui abattit le général anglais avec une massue de fer, dont il assommait les ennemis, se faisant scrupule de verser le sang humain. Le roi lui-même, pour parler le langage du temps, se montra le plus brave et le plus adroit chevalier de son armée, faisant éclater à la fois et le génie d'un général et le courage d'un soldat. Il reçut un coup de lance dans la gorge, et son cheval fut tué sous lui. Renversé aux pieds des chevaux, il se relève plus terrible, remonte sur un autre cheval, se met à la tête d'une troupe de cavaliers qui étaient accourus à son secours, et charge vigoureusement un escadron d'Allemands, au centre duquel était l'Empereur. Ce prince, jeté à bas de son cheval, se vit au moment d'être fait prisonnier ; mais ses troupes arrivant en foule à son secours, lui ouvrirent le chemin de la retraite. Il remonta promptement à cheval, et se déroba au péril par une fuite précipitée. Philippe, le voyant s'éloigner à toute bride, ne put s'empêcher de dire en souriant aux seigneurs qui l'environnaient : "Mes amis, vous n'en verrez aujourd'hui que le dos."

La fuite de l'Empereur fut comme le signal de sa défaite. Les Français se mirent à la poursuite des Impériaux, et en firent un grand carnage. Ainsi fut vaincue et dissipée la plus redoutable armée qui eût paru en France depuis un siècle. Le nombre des morts fut effroyable : on prétend qu'il resta sur le champ de bataille plus de la moitié des troupes ennemies. Philippe-Auguste prit ensuite le chemin de Paris, et entra dans sa capitale en triomphe. Le comte de Flandre et le comte de Boulogne, ennemis les plus acharnés du roi, ornaient le char du vainqueur. Ils furent l'un et l'autre enfermés dans la grosse tour du Louvre.

Le Louvre (dans l'origine *Lupara*, que l'on prétend être tiré d'un mot saxon, qui signifie château) servait alors à la fois de forteresse, de palais, et de prison. Philippe-Auguste fit élever la tour sur les bords de le Seine, en dehors des murs qui formaient, à cette époque, l'enciente de Paris. Il en fit le centre de l'autorité royale. C'est dans cette tour que les hauts barons, les grands feudataires de la couronne, venaient faire la prestation de foi et hommage. On disait que telles terres et telles seigneuries relevaient de la grosse tour du Louvre. François Ier fit démolir cette tour et combler les fossés qui l'entouraient. On a depuis bâti sur son emplacement le palais du Louvre, édifice qui fait l'un des plus beaux ornements de la capitale.

(1215.) Jean Sans-Terre ne s'était jamais vu si près de sa ruine, qu'après la glorieuse victoire que Philippe remporta. Au lieu de chercher un appui dans le cœur de ses sujets, il les révolta par la conduite la plus odieuse. Ayant refusé de confirmer les priviléges de la nation, contenus dans une charte de Henri Ier, les barons se révoltèrent, prirent les armes, et le forcèrent enfin à signer le grande charte, regardée depuis comme le fondement de la liberté anglaise. Mais à peine eut-il fait serment de s'y conformer, qu'il viola toutes ses promesses. Alors, en dépit du pape, les barons le déclarèrent déchu de la royauté, et la déférèrent au fils aîné de Philippe-Auguste, Louis, dont la femme, Blanche de Castille, était petite-fille de Henri II. Ce prince fut, en conséquence, proclamé à Londres, en 1216. Transporté de colère à cette nouvelle, Innocent III, qui avait d'avance excommunié Philippe et son fils, monte en chaire, et redouble les imprécations et les anathèmes. La fièvre le saisit dans ces transports, et l'emporte comme il méditait de nouveaux éclats. Ainsi périt ce pontife, le plus ambitieux et le plus superbe des hommes, insatiable d'argent, et capable de tous les crimes pour s'en procurer.

Louis se voyait déjà maître de presque toute l'Angleterre, lorsque la mort du roi Jean causa une nouvelle révolution. Les Anglais, jaloux de la nation française, élurent pour roi Henri III, fils de Jean Sans-Terre. Ainsi Louis fut forcé d'abandonner ses conquêtes, et de renoncer à une couronne qu'il aurait gardée difficilement. Un légat du pape imposa des pénitences à tous ceux qui

avaient pris son parti. Les laïques en furent quittes pour une taxe ; mais les ecclésiastiques furent obligés d'aller à Rome, et de revenir se faire fustiger en procession dans la cathédrale de Paris.

Philippe-Auguste mourut en 1223, âgé de cinquante-neuf ans, et dans la quarante-troisième année de son règne. Il fut enterré à Saint-Denis.

Si l'on ne regarde que ses qualités guerrières, c'est un des plus grands hommes qui aient gouverné la France. Infatigable dans les travaux de la guerre, sans luxe dans les camps, sans mollesse dans la vie privée, sage et calme avant le combat, terrible dans la mêlée, doux après la victoire, il possédait toutes les qualités du héros. Persuadé qu'il ne tenait sa couronne que de Dieu et de son épée, ce fut d'après ce principe qu'il lutta contre l'ambition de la cour de Rome, avec une sagesse que l'on traitait alors d'audace et même d'impiété. Mais on lui reprochera toujours une croisade inutile, les juifs injustement chassés et dépouillés, ses démêlés éternels avec l'Angleterre, où l'on aperçoit autant de jalousie contre Henri et Richard, que de zèle pour la défense et la splendeur de l'État.

Ce prince, le restaurateur de l'autorité royale, est le premier des rois de France qui ait entretenu une armée sur pied, même en temps de paix. Afin d'être moins dépendant de ses vassaux, il leva des troupes dont il disposait à son gré, et qu'il soudoyait (payait) : d'où est venu le mot de soldat, que l'on écrivait *soudar*, dans l'origine.

C'est sous son règne que la charge de connétable devint la première de l'État ; celle de maréchal de France devint également une des premières dignités militaires. Sous Philippe-Auguste, il n'y avait qu'un maréchal de France ; il y en eut deux sous saint Louis ; François Ier en ajouta un troisième ; Henri II en créa un quatrième ; François II un cinquième ; et depuis Louis XIII, le nombre en a toujours varié.

L'Université de Paris commença à devenir florissante sous le règne de Philippe-Auguste, c'est-à-dire, que l'on fit alors les premiers pas pour sortir de l'ignorance ; car toutes les connaissances se rapportaient aux questions et aux disputes de scolastique. Des syllogismes en latin barbare, sur des choses qu'on n'entendait point et qu'on

se piquait d'expliquer, étaient le chef-d'œuvre de la science ; la morale elle-même était devenue pointilleuse.

Le christianisme n'était pour ainsi dire plus reconnaissable ; il était rempli de superstition et d'absurdités. Les fêtes de l'Église étaient accompagnées de farces scandaleuses, où les prêtres eux-mêmes prenaient part. Le jour des Rois, trois prêtres, habillés en rois, conduits par une étoile qui paraissait au haut de l'église, allaient à la crèche offrir leurs dons. On célébrait aussi, même dans l'église de Paris, la fête des *fous*, ou des Innocents, scène honteuse, où des ecclésiastiques masqués dansaient, jouaient, faisaient la débauche, et chantaient des obscénités pendant le service divin ; cet abus subsista encore plus de deux siècles. La fête des *ânes* était le comble de l'extravagance. Une jeune fille, montée sur un âne, portant entre ses bras un enfant, allait se placer dans le sanctuaire. La messe commençait ; le chœur terminait chaque prière par ce refrain, *hi ! han ! hi ! han !*

On peut compter parmi les événements les plus remarquables du règne de Philippe-Auguste, la croisade contre les Albigeois, guerre intestine affreuse, qui inonda de sang les provinces méridionales du royaume. Innocent III fut l'âme de cette guerre, Dominique en fut l'apôtre, le comte de Toulouse la victime, et Simon comte de Montfort le chef. Les Albigeois ou Vaudois, ainsi qu'on les appelait aussi, étaient manichéens. Ils étaient en grand nombre dans les États du comte de Toulouse, et se répandirent rapidement en Provence et dans le Languedoc. Autant qu'il est permis d'en juger, leur croyance avait de grands rapports avec celle des protestants. Par la douceur, et surtout par de bons exemples, on aurait pu insensiblement ramener ces novateurs au giron de l'Église ; mais ce n'était pas encore le siècle de la raison. On se croisa donc contre les Albigeois ; car toutes les guerres excitées par la cour de Rome étaient devenues des guerres saintes ; et comme il fallait renchérir sur les anciennes inventions, les indulgences que les papes accordèrent dans ces nouvelles croisades, s'étendirent au père et à la mère de chaque croisé.

On établit alors à Toulouse, sous prétexte de convertir ces hérétiques, ce tribunal infâme, si connu depuis sous le nom d'inquisition, composé de moines hypocrites, qui jugeaient avec la dernière rigueur tous ceux qu'on leur

dénonçait; les bannissaient, s'ils étaient pauvres; confisquaient leurs biens, s'ils étaient riches; et, le plus souvent, les faisaient brûler vifs, pour offrir un holocauste agréable à Dieu. On défendit aux laïques d'avoir chez eux l'Écriture sainte, et on leur permit seulement le psautier et le bréviaire, pourvu qu'ils fussent en latin, c'est-à-dire, dans une langue qu'ils n'entendaient pas. Cependant le concile de Francfort, tenu sous Charlemagne, avait dit formellement: "Il ne faut pas croire qu'on ne puisse prier Dieu qu'en trois langues" (l'hébreu, le grec, et le latin, qu'on supposait des langues saintes). On poursuivit impitoyablement Raimond, comte de Toulouse, qui par politique tolérait ces novateurs, et dont le fils eut beaucoup de peine dans la suite à se faire absoudre, et à recouvrer une partie de l'héritage de ses pères, en abandonnant l'autre au roi et au pape, et en devenant lui-même fanatique. Enfin, on mit à la tête de la croisade, dont malheureusement les évêques étaient les plus ardents instigateurs, le cruel comte de Montfort, monstre dévoré d'ambition sous un extérieur de piété. Après avoir fait passer au fil de l'épée trente mille hommes au siége de Béziers, sans considérer s'ils étaient coupables d'hérésie ou non, "*laissant à Dieu le soin de connaître ceux qui étaient à lui*," il livra la ville aux flammes, afin que ceux qui avaient échappé au fer périssent par le feu. On lui donna pour récompense de ses forfaits les États du comte de Toulouse, que l'on n'eut pas honte de dépouiller, malgré sa pénitence et l'absolution de Rome.

Dans ces temps de troubles naquirent les ordres mendiants, espèce de milice spirituelle destinée en apparence à combattre les vices et les erreurs, mais que la cour de Rome sut bientôt tourner à son avantage, pour avoir à sa disposition, et sans frais, une foule de zélateurs dont elle pût diriger les mouvements. Les frères mineurs furent institués les premiers par François d'Assise, en 1215; et cinq ans après, les frères prêcheurs le furent par Dominique; les uns et les autres faisaient vœu de pauvreté, d'humilité, d'obéissance, et de chasteté. Ces nouveaux religieux imposèrent d'abord par une vie exemplaire, et par cette mendicité qui parut en quelque sorte divine: puis mettant à profit la crédulité des peuples, ils inventèrent des dévotions nouvelles, qui ne tardèrent pas à les enrichir.

CHAPITRE XX.

LOUIS VIII.

LOUIS IX, DIT SAINT LOUIS.

(1223.) LOUIS VIII succéda à son père Philippe-Auguste en 1223, à l'âge de trente-six ans. Il se fit couronner à Reims, avec sa femme Blanche de Castille. C'est le premier roi de cette race qui n'ait pas été sacré du vivant de son père. Avant de monter sur le trône, il avait fait voir qu'il possédait toutes les qualités qui font les grands princes.

Il avait longtemps fait la guerre contre les Anglais dans le Poitou et la Guyenne, et avec tant de succès, que quand son père mourut, ceux-ci ne possédaient plus en France que quelques villes. Louis les assiégea bientôt après, et les prit. Ainsi ce prince eut la gloire de chasser de son royaume les Anglais, qui jusqu'alors y avaient été plus puissants que le roi lui même. Tous les seigneurs de la Guyenne, excepté les Gascons, lui rendirent foi et hommage pour leurs fiefs, et le reconnurent pour leur souverain. Il conclut ensuite une trêve de quatre ans avec Henri III, roi d'Angleterre. Il eût sans doute mieux fait de poursuivre ses conquêtes, et de soumettre Bordeaux, et quelques autres places qui tenaient encore pour les Anglais. Mais les gens d'Église l'engagèrent à se croiser contre les Albigeois ; et dans la vue de soutenir des droits peu légitimes, que le jeune comte de Montfort lui avait cédés sur les États du comte de Toulouse, son ambition, autorisée par un légat du saint-siége, l'arma pour dépouiller l'innocent. Si les papes s'arrogeaient le droit de disposer souverainement des couronnes, leur ambition n'était que trop souvent autorisée par celle des princes, qui les recevaient de leurs mains.

Comme il retournait à Paris, en 1226, après s'être rendu maître d'Avignon, et avoir pénétré jusqu'à Toulouse, il mourut à l'âge de trente-neuf ans, empoisonné, à ce que l'on croit, par le comte de Champagne, qui était amoureux de la reine. On trouve dans son testament des legs pour soixante abbayes de l'ordre de Cîteaux.

(1226.) Louis IX, appelé dans la suite saint Louis, monta sur le trône en 1226; il n'avait alors que douze ans. Durant sa minorité, la noblesse conspira, mais sans succès, contre sa mère, Blanche de Castille, que le dernier roi avait nommée tutrice et régente. Cette princesse, faite pour plaire et pour gouverner, réunissait deux qualités essentielles, la bienfaisance et la fermeté.

Cependant le Languedoc éprouvait encore les fureurs du fanatisme. Les Albigeois persécutés usèrent de représailles, et le pape engagea la régente à secourir les croisés. Il eût été difficile alors, au milieu des préjugés dominants, de ne pas s'en faire comme un devoir de religion; et ce qui peut en quelque sorte justifier le roi et sa mère, c'est qu'il eût été bien étrange qu'un enfant et une femme en sussent plus que les évêques, les papes et les conciles même, qui regardaient dans ce temps-là, comme pris de bonne guerre, tout ce qu'on enlevait aux hérétiques, ou à ceux qu'on accusait de les favoriser. De pareilles accusations étant si faciles et si communes, personne ne pouvait jouir tranquillement de ses biens.

Le jeune roi, sous la conduite de la régente, s'appliquait tout entier à ses devoirs. L'étude, la religion, les affaires publiques l'occupaient sans relâche. Parvenu à l'âge de vingt et un ans, il prit les rênes de l'État, mais sans rien perdre de sa confiance pour la reine mère, qui continua de gouverner avec lui.

Le clergé faisait ouvertement trafic d'excommunications et d'absolutions. Les préjugés du siècle ne permettaient pas à Louis IX d'avoir des idées parfaitement exactes sur les matières ecclésiastiques, il sut cependant discerner les bornes de la juridiction spirituelle sur plusieurs objets, et la nécessité d'en réprimer les abus; conséquemment, il n'hésita point à saisir le temporel de quelques évêques, pour les forcer à lever ces interdits dangereux qu'on prodiguait alors sans mesure.

Joinville, historien contemporain, en rapporte un exemple bien frappant. "Je vis une journée," dit-il, "que tous les prélats de France se trouvèrent à Paris, pour parler au bon roi saint Louis, et lui faire une requête; et quand il le sut, il se rendit au palais, pour les ouïr de ce qu'ils voulaient dire; et quand tous furent assemblés, ce fut l'évêque Guy, qui commença à dire au roi par le congié et commun assentiment de tous les autres prélats:—Sire,

sachez que tous ces prélats, qui sont en votre présence, me font dire que vous laissez perdre toute la chrétienté, et qu'elle se perd entre vos mains. Adonc le bon roi se signe de la croix, et dit :—Évêque, or me dites comment il se fait, et par quelle raison ?—Sire, fit l'évêque, c'est pour ce qu'on ne tient plus compte des excommunications ; car aujourd'hui un homme aimerait mieux mourir tout excommunié, que de se faire absoudre, et ne veut nullement faire satisfaction à l'Église. Partant, sire, ils vous requièrent tous à une voix pour Dieu, et pour ce que ainsi le devez faire, qu'il vous plaise commander à tous vos baillifs, prévôts, et autres administrateurs de justice, que, où il sera trouvé aucun en votre royaume, qui aura été an et jour excommunié, ils le contraignent à se faire absoudre par la prise de ses biens. Et le saint homme répondit que très-volontiers le commanderait faire de ceux qu'on trouverait torçonniers (*faisant tort*) à l'Église, et à son presme (*prochain*). Et l'évêque dit qu'il ne leur appartenait à connaître de leurs causes. Et à ce répondit le roi, qu'il ne le ferait autrement, et disait que ce serait contre Dieu et raison, qu'il fît contraindre à soi faire absoudre ceux à qui les clercs feraient tort, et qu'ils ne fussent ouïs par tous iceux prélats ; il leur suffisît de la bonne réponse du roi, et oncques depuis ne ouïs parler qu'il fût fait demande de telles choses." Par ce récit naïf de Joinville, on voit que Louis IX prenait la défense de ses sujets contre les excommunications injustes.

Il se présenta bientôt une occasion où il montra encore plus de sagesse. L'Italie, depuis plusieurs siècles, n'était qu'un théâtre de horreurs. Les papes et les Empereurs se faisaient une guerre opiniâtre ; ceux-ci pour maintenir leurs possessions, ceux-là pour s'en emparer. De cette guerre du sacerdoce avec l'Empire étaient nées deux factions qui se signalaient à l'envi par de nouvelles fureurs. Les Guelfes étaient pour les papes, les Gibelins pour les Empereurs. Le saint-siége, sur lequel devait régner la paix, était devenu, depuis Grégoire VII, le foyer d'un embrasement général. Frédéric II, qui en 1212 avait recouvré le trône impérial, gouvernait sagement ses États ; mais comme il ne voulait pas céder quelques villes de Lombardie, que l'on comprenait dans le patrimoine de saint Pierre, c'en fut assez pour le taxer d'hérésie. Grégoire IX, autre Hildebrand, le foudroya d'anathèmes,

prêcha contre lui une croisade, et offrit l'Empire à Robert, comte d'Artois et frère du roi. Louis refusa l'offre insidieuse du pontife, et lui fit dire qu'il suffisait à Robert d'être frère du roi de France.

Tout paraissait tranquille dans le royaume, lorsque, en 1242, le comte de la Marche, Hugues de Lusignan, excité par l'orgueil de sa femme, Isabelle, veuve de Jean Sans-Terre, se révolta contre Louis, et l'obligea à prendre les armes. Henri III, roi d'Angleterre, était passé en France avec une armée, pour soutenir la révolte du comte de la Marche. Louis, qui joignait aux qualités d'un grand roi celles d'un héros, les mit en déroute au pont de Taillebourg, où il fit des prodiges de valeur. Le lendemain il remporta une seconde victoire aux portes de Saintes. Le roi d'Angleterre prit la fuite, et le comte de la Marche, qui n'avait plus de ressource que dans la clémence du vainqueur, obtint son pardon ; mais il lui en coûta la ville de Saintes, et une partie de la Saintonge, que le roi réunit à la couronne.

Jérusalem ayant été saccagée par les Perses, en 1243, Louis, qui était alors dangereusement malade, fit vœu, s'il recouvrait la santé, d'aller, en personne, combattre les infidèles. En vain la reine mère, l'évêque de Paris, et ce qu'il y avait de gens sensés à la cour employèrent toutes les raisons imaginables pour le détourner de ce dessein. Les besoins de l'État, l'intérêt de sa famille les risques d'une entreprise dont l'expérience démontrait la témérité : rien ne l'ébranla. Il fallut céder. La plupart des grands, à son exemple, prirent la croix. Il usa même de finesse pour en augmenter le nombre, il fit mettre des croix sur les *livrées* (espèces de casaques qu'on distribuait aux seigneurs, certains jours de fête) : ce fut comme un enrôlement, qui le fit appeler *pêcheur* d'hommes.

(1249.) Après trois ans de préparatifs, ayant confié la régence à la reine mère, il s'embarqua, en 1249, arriva en Chypre, déterminé à tourner d'abord ses armes contre l'Égypte, pour faciliter la prise de Jérusalem. Dans cette expédition, Louis fit des prodiges de bravoure. Sa flotte ayant été dispersée par une violente tempête, il en rassembla les débris, et arriva du côté de Damiette, ville très-forte, située à l'embouchure du Nil. Les vaisseaux et l'armée des mahométans bordaient le rivage ; la descente paraissait infiniment dangereuse ; mais Louis ne

craignait rien. A peine son vaisseau fut-il à la portée du trait, qu'il se jeta dans la mer l'épée à la main, s'avança au milieu d'une grêle de flèches, gagna le rivage suivi de ses troupes, et mit en déroute les Sarasins. Il prit ensuite la ville de Damiette, et gagna plusieurs avantages sur ces peuples, qui reçurent à la fin des renforts considérables. Louis résolut, malgré cela, de faire le siége du Grand-Caire, capitale de l'Égypte; dans la marche, qui fut longue, les Sarasins attaquèrent souvent son armée. Le comte d'Artois, frère du roi, poursuivant un escadron de ces infidèles avec trop d'ardeur, entra avec eux dans Massoure, et y périt couvert de blessures. Louis averti du danger de son frère accourut avec l'élite des chevaliers. L'action devint générale et sanglante: il se vit entouré d'ennemis qui s'efforçaient,de le prendre, et se tira de leurs mains par sa valeur. "On voyait," dit Joinville, "ce généreux prince, couvert d'un armet, le cimeterre à la main, briller comme un éclair, et frapper comme un tonnerre: oncques ne fut vu un si beau gendarme: il paraissait par-dessus les autres de toutes les épaules; il donnait tant de coups d'épée et de masse, qu'il écartait la foule des ennemis d'autour de lui." Le même historien rapporte le trait suivant, qui peut donner une idée du caractère des chevaliers de ce temps-là; mélange singulier de bravoure, de galanterie, et de frivolité. Au milieu du carnage, le comte de Soissons, jurant et riant, disait à Joinville: "Sénéchal, encore parlerons-nous vous et moi de cette journée, en chambre devant les dames."

De nouveaux combats aussi glorieux affaiblirent considérablement l'armée française, dont les provisions commençaient à manquer, et où le scorbut faisait de cruels ravages. Tout le camp n'était qu'un hôpital, où Louis se signala par l'héroïsme de la charité. Il fallait retourner à Damiette, et rien n'était plus difficile devant une armée victorieuse. En y allant, celle de Louis fut battue, et lui-même, après bien des efforts de courage, fut fait prisonnier avec toute la noblesse qui l'accompagnait.

(1250.) Malade, exténué, réduit à un seul domestique, sans secours et sans espoir dans sa prison, il se fit admirer des musulmans par sa patience et sa grandeur d'âme. "*C'est le plus fier chrétien que nous ayons vu,*" disaient-ils avec étonnement. Il traita enfin avec eux, leur rendit la ville de Damiette pour sa rançon, et leur paya cent mille marcs d'argent pour celle des autres captifs.

La reine Marguerite avait voulu absolument accompagner son époux dans son expédition à la Terre-Sainte. Louis la laissa à Damiette, lorsqu'il partit pour le Grand-Caire. Cette princesse, ayant appris que le roi était en prison, se jeta aux genoux d'un vieux chevalier. "Jurez-moi," lui dit-elle, "que vous m'accorderez la demande que je vais vous faire." Il le jure. "C'est," ajouta la reine, "que si les Sarasins s'emparent de cette ville, vous me coupiez la tête avant qu'ils puissent me prendre." "Très-volontiers," répond le chevalier dans son langage ingénu, "j'avais déjà pensé d'ainsi faire, si le cas y échéait." Il aurait sans doute tenu parole ; mais on traita de la rançon de Marguerite.

Louis, après avoir conclu avec les Sarasins une trêve de dix ans, rassembla les débris de son armée, et se rendit en Palestine, où il passa en pratiques de dévotion, en pèlerinages, et à convertir les infidèles, quatre années entières, qu'il eût employées plus utilement au sein de son royaume. Enfin la mort de la régente le rappela dans sa patrie, en 1254. On l'y reçut avec des transports d'allégresse, qui ne furent tempérés que par la vue de la croix toujours attachée sur son habit, preuve trop certaine qu'il ne renonçait point aux croisades.

Après son retour, Louis entreprit de visiter ses États, et partout il laissa des marques de sa générosité et de sa prudence. Ce vertueux monarque connaissait toute l'importance de la justice, et il en fit le principal objet de ses soins. Les malfaiteurs, dont le royaume regorgeait, furent sévèrement poursuivis, l'avarice des juges réprimée, les grands soumis aux lois comme les autres. Le comte d'Anjou, frère de saint Louis, était en procès avec un simple gentilhomme, son vassal. Celui-ci, condamné par les officiers du prince, en appelle à la cour du roi. Le comte le fait mettre en prison ; mais il est bientôt mandé lui-même. "Croyez-vous," lui dit le roi, "qu'il doive y avoir plus d'un souverain en France, ou que vous soyez au-dessus des lois, parce que vous êtes mon frère ?" Louis ordonne que le vassal soit mis en liberté, et qu'il vienne se défendre. Il lui assigne des avocats, personne n'osant plaider sa cause. On examine l'affaire, et le comte d'Anjou est condamné.

Quelque temps après, on rendit contre le seigneur de Vernon un arrêt remarquable, par lequel il fut condamné

à dédommager un marchand, qui en plein jour avait été volé dans un chemin de sa seigneurie ; car telle était la police instituée par Charlemagne, que les seigneurs étaient obligés de faire garder les chemins depuis le soleil levant jusqu'au soleil couché, à cause du droit de péage qu'ils percevaient à ce sujet.

Rien ne blessait davantage la religion du roi que les blasphèmes, et ils étaient alors fort communs. Ayant extendu blasphémer un bourgeois de Paris, il lui fit percer les lèvres avec un fer chaud. Le peuple en murmura, et vomit des malédictions. "Je leur pardonne," dit Louis, "puisqu'ils n'ont offensé que moi." Les blasphémateurs étaient condamnés à la mutilation des membres. Quelque temps après, il se relâcha prudemment de cette extrême sévérité, et se contenta de peines pécuniaires, ainsi que l'avaient fait les rois ses prédécesseurs.

Louis, dont le cœur était pur, l'âme droite, et la dévotion sincère, s'imaginait que tous ceux qui lui parlaient de religion étaient animés des mêmes sentiments. Aussi n'est-il pas surprenant, qu'entraîné par les préjugés de son siècle, il s'en soit quelquefois laissé imposer par ces mendiants valides, établis depuis trente ans, à qui on aurait dû donner la correction et non l'aumône, et qui, par un extérieur de piété, fermaient les yeux de leur roi sur les abus que l'intérêt et l'ambition avaient déjà introduits parmi eux. Son affection pour les jacobins l'avait déjà empêché de se servir de son autorité royale, pour mettre un terme aux hostilités qui se manifestaient entre eux et les docteurs de l'Université, et aux entreprises des dominicains et des franciscains, dont les priviléges étranges étaient odieux au clergé : l'on eût dit qu'il les redoutait plus que ses vassaux, dont il avait cependant su triompher. Mais il poussa son aveuglement au point, qu'un jour il proposa sérieusement à la reine le dessein qu'il avait d'embrasser la vie monastique dans l'ordre des jacobins, la conjurant de ne pas s'y opposer. Cette princesse appelle ses enfants et le comte d'Anjou frère du roi ; elle demande aux premiers s'ils aimaient mieux être appelés fils de prêtre que fils de roi. Sans attendre leur réponse : "Apprenez," did-elle, "que les jacobins ont tellement fasciné l'esprit de votre père, qu'il veut abdiquer la couronne, et se faire prêcheur et prêtre." A ces mots le comte d'Anjou s'emporte, et contre le roi et contre les religieux ; le fils

aîné du monarque jure par saint Denis, que, si jamais il est roi, il fera chasser tous ces mendiants. Le roi comprit qu'il devait se sanctifier dans son État, et que sa véritable vocation était de régner avec sagesse.

Il s'appliqua principalement à l'objet le plus essentiel au bien public, à rétablir ou à maintenir la paix dans le royaume, décidant les différends des seigneurs, défendant ces petites guerres qu'ils avaient toujours eu droit de se faire mutuellement, substituant la preuve par témoins à la coutume barbare des duels, diminuant enfin les abus qu'on ne pouvait encore extirper.

(1258.) Sa droiture, et peut-être son extrême délicatesse de conscience, l'engagèrent à des traités qu'il est difficile de concilier avec la raison d'État et la politique. Il céda, en 1258, au roi d'Aragon la souveraineté sur le Roussillon et la Catalogne, pour les droits que ce prince prétendait avoir sur le Languedoc ; c'était céder des droits incontestables pour des prétentions incertaines. Il céda aussi au roi d'Angleterre le Limousin, le Périgord, le Quercy et l'Agenois, à charge d'hommage lige ; et Henri III renonça seulement aux droits qu'il pouvait avoir sur la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine et le Poitou. Cette restitution, que Louis IX fit à Henri III, de quelques-unes des provinces qui avaient été confisquées sur son père Jean Sans-Terre, lui valut l'amitié et même la soumission du monarque anglais, qui reconnut les appels, et, par son exemple, imposa à la vanité de la nation française ; aucun seigneur n'osa affecter une indépendance, dont un aussi puissant vassal que Henri III ne jouissait plus dans ceux de ses domaines qui dépendaient de la couronne de France. Mais cette bonne intelligence des deux rois brouilla Henri III avec ses barons, qui ne voulaient point d'un roi esclave de Rome, et vassal de la France ; d'ailleurs ce prince venait de manquer au serment qu'il avait prêté d'observer la grande charte. Les Anglais coururent aux armes. On convint cependant de s'en rapporter à l'arbitrage de Louis, qui prononça en faveur de l'autorité royale, "*sans déroger néanmoins aux priviléges, chartes, libertés, et coutumes* établis avant la querelle."

Il est encore plus difficile de concilier avec la piété et la justice de Louis IX la faiblesse qu'il eut de consentir que son frère Charles d'Anjou acceptât du pape, Clément IV la couronne de Naples et de Sicile : lui, qui l'avait

refusée d'Urbain IV, pour un de ses enfants, parce qu'il ne voyait que de l'injustice à en dépouiller Conradin, l'héritier légitime. Le saint-siége avait été vacant près de deux ans, parce que l'empereur Frédéric refusait de rendre la liberté à quelques cardinaux qu'il avait fait emprisonner. Cependant, le cardinal Sinibalde de Fiesque fut élu au conclave assemblé à Agnanie, en 1243, et prit le nom d'Innocent IV.[1] Avant son exaltation, il s'était montré l'ami de Frédéric ; mais il en était devenu l'ennemi implacable du moment qu'il s'était assis sur le trône de l'Église, et il l'avait déposé solennellement dans un concile tenu à Lyon en 1245. Frédéric était mort en 1250, empoisonné par Mainfroi, son fils naturel. Ce Mainfroi, en 1254, avait aussi empoisonné Conrad, fils et successeur de Frédéric ; et, pour jouir de son crime, il s'était emparé du royaume de Naples et de Sicile, au préjudice de Conradin, fils de Conrad, à qui il appartenait de droit. La haine des papes contre Frédéric s'étendait à sa postérité, et Clément IV ne rougit pas de dépouiller l'héritier légitime, et de donner l'investiture du royaume de Naples, qu'il regardait comme un fief du saint-siége au frère de Louis IX, Charles, comte d'Anjou et de Provence. Cette donation eut lieu en 1266. Ce prince fier et ambitieux, peu délicat sur les principes, eut la bassesse de souscrire aux conditions honteuses auxquelles Rome lui vendait une ombre de royauté. Au moyen d'une croisade que Louis IX laissa prêcher en France, il fit d'abord la guerre à l'usurpateur Mainfroi qui fut tué, en 1266, à la bataille de Bénévent. Conradin, âgé de seize ans, avait pris le titre du roi de Sicile, à la mort de Mainfroi. Ses droits, ses malheurs, son courage lui avaient procuré de puissants secours. Charles d'Anjou, quoique inférieur en forces, le battit en 1268, et le fit prisonnier. Ce jeune prince ne faisait que soutenir ses droits, mais il était excommunié, on ne le regardait plus que comme un traître digne du

[1] C'est à ce même pape Innocent IV, pontife cruellement zélé par avarice, que saint Thomas d'Aquin, surnommé le docteur angélique, fit cette belle réponse qui aurait dû le faire rentrer en lui-même. Le docteur entra un jour dans la chambre du saint père comme l'on comptait de l'argent ; le pape lui dit : "Vous voyez que l'Église n'est plus dans le siècle où elle disait : *Je n'ai ni or ni argent.*" "Il est vrai, saint père," répondit Thomas ; "mais aussi elle ne peut plus dire au paralytique : *Lève-toi et marche.*"

dernier supplice : on le jugea pour la forme, il fut décapité. et le frère de Louis IX s'assura ainsi une couronne souillée de sang.

Quoique sa première expédition eût été si malheureuse, Louis IX respirait toujours pour la Terre-Sainte. On en reçut, en 1267, des nouvelles accablantes. Les templiers et les hospitaliers, ces religieux militaires, établis pour la défendre, la désolaient par leures rapines, leurs débauches et leurs dissensions. Les mahométans enlevaient toutes les places fortes des chrétiens, et les poursuivaient avec une extrême vigueur. Le zèle du roi s'enflamma ; et, quoique déjà trop faible pour supporter l'exercice du cheval et soutenir le poids de son armure, il forma un nouveau projet de croisade et engagea presque tous les grands à l'accompagner.

(1270.) Les préparatifs furent longs et proportionnés à la grandeur de l'entreprise. On s'embarqua, en 1270, sur des vaisseaux génois. Chacun croyait aller en Égypte ou en Palestine ; mais tout à coup le roi dirigea sa course vers Tunis. Ce parti lui avait vraisemblablement été suggéré par le roi de Sicile, qui espérait, ou forcer les Sarasins à lui payer un ancien tribut, ou mettre son royaume à l'abri de leurs pirateries. Il paraît aussi que la crédulité de Louis lui faisait entrevoir la conversion du roi de Tunis, qui avait témoigné quelque penchant pour le christianisme. Dans le cas où toutes ces espérances seraient trompées et où il faudrait avoir recours aux armes, la conquête de ce petit royaume était importante en ce qu'elle pourrait conduire à d'autres. Mais tandis qu'il était devant Tunis, à attendre le roi de Sicile, la peste se mit dans son camp, et l'emporta, ainsi qu'une grande partie de son armée. Louis IX mourut le 25 août 1270, à l'âge de cinquante-six ans, avec ces vifs sentiments de religion dont il était pénétré depuis l'enfance. Les maximes, qu'il laissa écrites de sa main à Philippe son successeur, respirent également la piété et l'amour des peuples. Il lui recommande surtout de ne point les surcharger de tailles et de subsides, de mettre de justes bornes aux dépenses de sa maison, et de maintenir les franchises et libertés des villes du royaume ; car "plus elles seront riches et puissantes," ajoute-t-il, "plus tes ennemis et tes adversaires douteront de les assaillir."

Louis IX, à qui ses vertus religieuses ont mérité le nom

de saint, a été un des plus grands hommes et des plus singuliers qui aient jamais existé. En effet, ce prince, d'une valeur éprouvée, n'était courageux que pour de grands intérêts. Il fallait que des objets puissants, la justice ou l'amour de son peuple excitassent son âme, qui hors de là semblait faible, simple et timide. C'est ce qui faisait qu'on le voyait donner des exemples du plus grand courage, quand il combattait les rebelles, les ennemis de l'État, ou les infidèles ; que tout pieux qu'il était, il savait résister aux entreprises des papes et des évêques, quand il pouvait craindre qu'elles n'excitassent des troubles dans son royaume ; que sur l'administration de la justice, il était d'une exactitude digne d'admiration : mais quand il était rendu à lui-même, quand il n'était plus que particulier, alors ses domestiques devenaient ses maîtres, sa mère lui commandait, et les pratiques de la dévotion la plus simple remplissaient ses journées. À la vérité, toutes ces pratiques étaient ennoblies par les vertus solides et jamais démenties, qui formèrent son caractère.

À en juger par l'événement, on serait tenté de croire que, dans la suite, il entra autant de politique que de dévotion dans toutes ces expéditions de la Terre-Sainte, qu'un saint enthousiasme avait d'abord fait entreprendre. Les rois de France y trouvèrent du moins un moyen sûr de rétablir la paix dans l'intérieur du royaume, toujours troublée par les dissensions et les guerres personnelles des seigneurs : ils en profitèrent aussi pour étendre et affermir l'autorité royale durant l'absence des grands vassaux, en se mettant plus en rapport avec le peuple entre lequel et eux les grands s'interposaient. L'Église trouva aussi son avantage à entretenir et fomenter ces guerres saintes qui, en occupant les esprits ailleurs, tendaient à modérer et à ralentir l'indépendance qui se manifestait déjà envers elle. On ne peut se refuser à dire que les papes avaient souvent poussé l'exercice de leur autorité au delà de ses bornes raisonnables. Les peuples de l'Europe commençaient à porter leur joug avec impatience ; ils s'y seraient soustraits, peut-être, sans les croisades qui vinrent à propos diriger la pensée vers un but différent auquel se joignaient des idées de gloire, de grandeur et de conquête. Or, on ne peut nier que Louis IX ne fût extrêmement jaloux d'agrandir sa puissance, et que pour y parvenir, il n'ait, comme son aïeul Philippe-Auguste, employé

toutes les voies en son pouvoir. Du moins est-ce de ce côté qu'il faut envisager la conduite de l'un et de l'autre à l'égard des croisades, si l'on veut la justifier. Cependant les croisades offrirent aussi un résultat avantageux pour les peuples, qu'elles servirent à civiliser. Les Francs rapportèrent en Europe des arts qui y étaient jusqu'alors inconnus. Il est fâcheux d'ajouter qu'ils en rapportèrent aussi un plus grand relâchement de mœurs.

Avant son départ pour Tunis, Louis avait publié une espèce de code, connu après sous le nom d' *Etablissements de saint Louis ;* lois encore imparfaites, mais précieux monuments de la sagesse et du zèle qu'il opposait aux abus. Il établit l'*amendement de jugement*, ou l'appel de justices seigneuriales aux justices royales. Rien ne pouvait être plus avantageux à l'autorité souveraine : le roi, de seigneur suzerain, de simple chef militaire, devint législateur, et, en le devenant, il attaqua fortement l'anarchie féodale. Ces appels aux justices royales avaient beaucoup augmenté la puissance de ses prédécesseurs. Louis, pour faciliter ces appels, changea tout l'ordre établi avant lui dans les bailliages royaux. La juridiction des baillis n'embrassait auparavant que les domaines du prince, elle s'étendit alors sur tout le royaume. On assigna à chacun de ces officiers des provinces entières, d'où l'on devait porter à leur tribunal les appels des justices seigneuriales. Ces magistrats jugèrent conformément aux intérêts du roi et de leur tribunal. Ils établirent qu'il y avait des cas royaux, c'est-à-dire, des cas privilégiés qui appartenaient de droit aux seules justices royales. Le nombre de ces cas royaux augmenta, mais on se garda bien d'en définir la nature, pour avoir toujours un prétexte de diminuer les justices seigneuriales. Les seigneurs, inquiétés par les baillis, succombèrent enfin sous l'autorité du roi, qu'on s'habitua à regarder comme le gardien et le protecteur des coutumes du royaume. Ce fut ainsi que la nouvelle jurisprudence des appels, établie par Louis IX, occasionna une révolution qui contribua à l'accroissement de la puissance royale ; mais ce fut moins par force que par adresse, et ce chef-d'œuvre de politique ne s'opéra que d'une manière lente et insensible.

Sa pragmatique sanction, publiée en 1268, fut faite pour réprimer les excès de la puissance ecclésiastique. Cette fameuse ordonnance, où il déclare que son royaume

dépend de Dieu seul, porte que les collateurs des bénéfices seront maintenus en possession de leurs droits; que tous les différends en cette matière seront réglés par le droit commun; qu'on cessera de lever les exactions par lesquelles la cour de Rome a ruiné l'État; abus porté à un tel point que les légats du pape semblaient ne venir en France que pour *rafler*, comme dit Pasquier, tous les bénéfices.

Ce fut saint Louis qui bâtit la Sainte-Chapelle à Paris; il y établit une bibliothèque, dans laquelle il rassembla quelques livres, ceux de l'Écriture sainte, quelques-uns des saints pères, et de bons auteurs. C'est aussi sous son règne, en 1250, que fut fondée la Sarbonne, une des plus célèbres écoles de l'Europe pour la théologie. L'Université de Paris, dont les premiers statuts avaient été dressés sous Philippe-Auguste, s'accrut considérablement sous le règne de saint Louis; c'est même alors que le nom d'université commença à être employé.

On ne voyait encore que des clercs et des moines exercer la médecine et la profession d'avocat. Les laïques restaient plongés dans une ignorance dont les autres profitaient. Cependant Étienne Boileau, ou Boylesve, prévôt de Paris, établit dans cette ville une police admirable pour le temps. Il distribua les marchands et artisans en différents corps de communautés, sous le nom de confréries, et leur donna des statuts si sages, qu'ils ont servi de fondement et de modèle à ceux qu'on a faits depuis.

Dans le même siècle, Roger Bacon, cordelier anglais, se distinguait par ses connaissances dans l'astronomie, les mathématiques, la chimie, la médecine et les arts. C'est lui qui inventa la chambre obscure, les miroirs ardents, et même, suivant quelques historiens, la poudre à canon. Accusé, dit-on, de magie, il fut emprisonné par ordre de son général; mais il se justifia.

CHAPITRE XXI.

PHILIPPE III, SURNOMMÉ LE HARDI.
PHILIPPE IV, SURNOMMÉ LE BEL.

(1270.) À LA mort de saint Louis, son fils aîné, Philippe III, âgé de vingt-cinq ans, qui était avec lui dans le

camp près de Tunis, fut reconnu pour son successeur. On lui donna le surnom de Hardi, parce qu'il ne s'épouvanta point de se trouver exposé aux armes des barbares, après avoir perdu son père ; car il ne fit rien depuis pour mériter ce nom.

Son oncle Charles d'Anjou vint enfin à son secours ; ils battirent ensemble les infidèles, et conclurent avec le roi de Tunis une trêve de dix ans, à condition qu'il payerait au roi de France les frais de la guerre, évalués à deux cent mille onces d'or, et au roi de Sicile le double de l'ancien tribut pendant quinze ans, que les chrétiens auraient à Tunis l'exercice libre de leur religion, et qu'on délivrerait les prisonniers de part et d'autre. Ainsi finirent les croisades, qui avaient enlevé à l'Europe deux millions d'hommes, sans que l'Église y gagnât même Jérusalem.

Philippe, de retour en France, s'empressa de rendre les derniers devoirs à son père, dont il porta lui-même les restes à l'abbaye de Saint-Denis. Les années suivantes n'offrent aucun détail intéressant. En 1274, Philippe déclara la guerre à Alphonse, roi de Castille, au sujet de la succession à cette couronne, qu'il voulait faire tomber à ses neveux ; mais cette guerre n'eut point de suite. Le roi désarma par ordre du pape. Son caractère était de commencer avec chaleur, et de finir avec faiblesse. C'est dans la même année que par pure libéralité il céda aux papes le comtat Venaissin, en Provence, avec Avignon. Ces États leur sont demeurés jusqu'à la révolution de France (en 1791).

Un indigne favori, maître de la confiance de Philippe, lui fit éprouver tout ce qu'on doit craindre des âmes basses et corrumpues, quand on leur donne le pouvoir de nuire. Cet homme, nommé La Brosse, avait été barbier de saint Louis. Né avec le talent de plaire et de tromper, il était devenu le confident et comme le seul ministre du roi, sous le titre de grand chambellan. Toute la France le courtisait ; mais jaloux de l'ascendant de la reine, il résolut de perdre cette princesse, pour conserver son propre crédit. Philippe ayant perdu l'aîné de ses enfants du premier lit, le favori fit courir le bruit que le jeune prince avait été empoisonné, et les soupçons tombèrent sur la reine. Pour connaître la vérité, on interrogea une béguine qui se mêlait de prophétiser. Heureusement sa

réponse fut à la décharge de la reine ; quelque temps après, le favori fut accusé de trahison et pendu.

(1282.) Ces affaires de cour n'étaient rien en comparaison de ce qui arriva en Sicile. Les habitants de ce royaume, que Charles d'Anjou gouvernait avec plus de dureté que de politique, entreprirent et vinrent à bout de se défaire de tous les Français qui se trouvaient dans leur île. Ils furent excités à la révolte par Pierre III, roi d'Aragon, qui prétendait avoir des droits sur ce royaume, et qui promit aux Siciliens de les soutenir. La révolution commença par cette affreuse boucherie connue sous le nom de *Vêpres siciliennes*. En effet, le lundi de Pâques, 1282, comme on sonnait les vêpres, huit mille Français furent égorgés presque dans le même moment. On n'épargna que deux gentilshommes distingués par leur vertu.

Aussitôt après cet événement, Pierre d'Aragon s'empara de la Sicile. Le pape irrité le foudroya d'anathèmes, et donna son royaume d'Aragon, sous les conditions ordinaires de vasselage et de tribut pour le saint-siége, à Charles, second fils de Philippe. Le roi partit avec une puissante armée dans le dessein d'établir son fils sur le trône ; mais le succès ne répondit point à ses vues, et, en 1285, comme il revenait de cette expédition, il mourut à Perpignan, âgé de quarante et un ans.

C'est sous le règne de Philippe le Hardi qu'on trouve les premières lettres d'anoblissement. Elles furent accordées à Raoul l'orfévre, c'est-à-dire l'argentier ou payeur de la maison du roi. On sait que, du temps même des Francs, il existait déjà une noblesse, ou classe privilégiée, dont les membres avaient le titre de *leudes* ou *fidèles*. Sous la monarchie, les nobles furent aussi distingués de ceux qui n'étaient que libres. La noblesse, que dans l'origine on obtenait au moyen du serment prêté entre les mains du roi ou chef, devint héréditaire sous la seconde race. Elle s'attacha d'abord exclusivement à la profession des armes, mais à la fin les rois donnèrent le titre de noble à qui ils voulurent, et se réservèrent la prérogative de le conférer. Raoul fut le premier anobli dont les titres furent authentiquement reconnus par lettres patentes.

(1285.) PHILIPPE IV, dit LE BEL à cause de sa beauté

extraordinaire et des grâces de sa personne, succéda à son père Philippe le Hardi, en 1285; il était alors âgé d'environ dix-sept ans. Son règne est un des plus célèbres de l'histoire de France, ayant été fécond en grands événements, en grandes fautes et en grandes actions.

Édouard Ier, roi d'Angleterre, était venu lui rendre hommage. Mais deux nations rivales, deux rois puissants, divisés par des intérêts incompatibles, ne pouvaient être longtemps unis. Après sept années de paix et de tranquillité, une dispute des plus insignifiantes alluma une guerre générale. Un matelot anglais se battit à Bayonne avec un matelot normand, et le tua. Les Normands, pour venger leur compatriote, coururent les mers, attaquant, et insultant les vaisseaux anglais.

Le roi d'Angleterre, au lieu de faire ses plaintes, envoya sur-le-champ une flotte sur les côtes de France, en 1293, et pilla plusieurs villes. La guerre, ainsi commencée, se fit de part et d'autre avec beaucoup de vigueur. Les Anglais eurent d'abord l'avantage, étant secondés par les Flamands, avec qui Édouard avait eu la precaution de s'allier, en négociant un mariage entre son fils et la fille de Guy, comte de Flandre. Mais, à la fin, Philippe, qui s'était allié secrètement avec Baliol, roi d'Écosse, eut le dessus : il confisqua la Guyenne, ou plutôt s'en empara ; d'un autre côté, presque toute la Flandre fut conquise. La paix se fit néanmoins entre les deux rois, et elle fut cimentée par une double alliance. Philippe donna Marguerite sa sœur en mariage à Édouard Ier, alors veuf, et sa fille Isabelle, à Édouard, prince de Galles, avec la Guyenne pour dot, à condition de la posséder, comme ses prédécesseurs, en qualité de vassal de la couronne de France. Édouard abandonna le comte de Flandre à la vengeance de Philippe, qui de son côte abandonna le roi d'Écosse au ressentiment de l'Anglais ; l'un et l'autre sacrifiant leurs alliés à l'ambition des conquêtes.

Philippe le Bel avait un ennemi plus dangereux dans le pape Boniface VIII, capable de bouleverser toute l'Europe, s'il n'avait pas eu affaire à un prince incapable de plier. Ce pontife plein d'orgueil, d'ambition et d'audace, qui était parvenu au saint-siége en profitant de la simplicité de saint Célestin, son prédécesseur, qu'il avait persuadé d'abdiquer, et qu'il fit ensuite mourir dans une prison, voulait trancher en maître sur les différends de

Philippe avec ses vassaux. On lui fit entendre qu'il n'avait point d'ordre à donner sur cette matière, qu'on le respectait comme chef de la religion, mais qu'on n'avait pas besoin de lui pour régner. L'orgueil ainsi blessé pardonne difficilement : le pontife se vengea bientôt. Philippe, dans un besoin d'argent, pour ne pas fouler les autres classes de citoyens déjà épuisées de subsides, et pensant avec raison que les ecclésiastiques, étant membres de l'État comme les autres, doivent contribuer de leur argent à sa conservation, mit une imposition sur le clergé. Quelques-uns de ses membres en portèrent leurs plaintes à Boniface, qui aussitôt lança une bulle, et, sans nommer la France particulièrement, défendit à tout clerc, prélat, religieux, etc., sous peine d'excommunication, de payer aux laïques aucune espèce de taxe, sous quelque nom que ce fût, sans la permission du saint-siége. Philippe usa de représailles, et, sans faire mention de Rome, défendit de transporter, hors du royaume, argent, joyaux, armes, vivres, etc., sans une permission signée de sa main. Nouvelle bulle plus téméraire, suivie d'un manifeste de Philippe. Boniface furieux a recours à ces armes qui n'ont malheureusement que trop de pouvoir sur des esprits enchaînés par l'ignorance, et aveuglés par la superstition. Ce pontife arrogant fulmine bulles sur bulles, déclare que Dieu l'a établi sur les rois et les royaumes pour arracher, détruire, perdre, dissiper, édifier et planter, mande à Rome le clergé de France pour délibérer sur la réforme de l'État, fait dire au roi qu'il peut s'y rendre lui-même, ou envoyer quelqu'un, pour entendre, dit-il, *le jugement de Dieu et le nôtre ;* en attendant, il le somme, sous peine d'excommunication, de reconnaître qu'il tient du pape la souveraineté temporelle de son royaume. Le moindre de ces coups eût détrôné un Louis le Débonnaire ; Philippe le Bel y opposa une fermeté inébranlable. Il fit brûler publiquement une des bulles de Boniface, sans égard pour sa dignité ; et si, dans sa colère, il se permit de lui écrire une lettre injurieuse, où il lui reproche sa *fatuité,* il eut d'un autre côté la prudence d'assembler les trois états du royaume. (On croit que ce fut la première fois que le *tiers état* ou les communes y furent admises, depuis le règne de Charlemagne.) Philippe suivit en cela l'exemple que lui avait donné, quelques années auparavant, Édouard Ier, qui dans un besoin de subsides, ayant

assemblé le parlement d'Angleterre, y convoqua, pour la première fois aussi, les députés des bourgs, où les communes: "Parce que," dit-il, "il est juste que tous approuvent ce qui regarde l'intérêt de tous, et que le danger commun soit repoussé par de communs efforts."

On ne conçoit pas aisément qu'un prince ambitieux, tel que Philippe le Bel, ait pu convoquer les états de la nation, en y faisant entrer les communes. Cette assemblée aurait pu devenir redoutable au souverain, si les trois ordres eussent conspiré à limiter sa puissance. Mais divisés entre eux par la discorde et par des intérêts particuliers, un intérêt commun devait les unir contre les entreprises de Boniface. Il importait à Philippe que la nation reconnût l'independance de sa couronne. La tyrannie, les exactions de la cour de Rome y préparaient depuis longtemps les esprits, et la confiance du roi ne pouvait manquer de leur inspirer un zèle unanime. D'ailleurs il voulait surtout avoir de l'argent. Le fort des impositions tomba sur la bourgeoisie. En réunissant le tiers état au clergé et à la noblesse, on se ménageait le moyen d'obtenir facilement ce que l'on craignait d'exiger avec une rigueur perpétuelle. "Le peuple," dit E. Pasquier, "chatouillé de l'honneur qu'on lui fait en le consultant, court avec joie à ces diètes générales, et se rend plus hardi prometteur à ce qu'on lui demande." Ajoutons cependant aussi que les représentants du peuple proprement dit se sont toujours promptement lassés de ces assemblées; ils se sont toujours hâtés *d'accorder*, et n'ont pas su tirer parti de la belle prérogative que le gouvernement s'est montré disposé à leur accorder à plusieurs époques. Nous les verrons en 1789 commencer l'exercice de leurs droits, et, cette fois, aller plus loin.

(1302.) Philippe eut tout les succès qu'il pouvait attendre de cette assemblée extraordinaire. Les trois ordres donnèrent séparément leur avis en faveur de l'indépendance de la couronne; la noblesse et les communes, de la manière la plus décisive et la plus forte; le clergé, en biaisant d'abord, en tâchant d'excuser le pape, dont ils ne pouvaient méconnaître l'autorité. Boniface assembla un concile à Rome, où il fit décider que les deux épées des apôtres, dont il est parlé dans l'Évangile, sont les deux glaives, le spirituel et le temporel, qui assurent la toute-puissance aux pontifes de Rome. Philippe convoqua de

nouveau les seigneurs et les évêques de son royaume. Dans ce parlement, où peu de prélats se trouvèrent, le chevalier de Nogaret, avocat général, accusa le pape de simonie et d'imposture, et conclut à le faire déposer dans un concile. Boniface mit la royaume en interdit, déclara le roi excommunié, et offrit sa couronne à Albert d'Autriche, qu'il avait traité jusqu'alors en rebelle, mais qu'il traita en grand roi dès qu'il le jugea propre à servir sa passion. La France retentit de nouvelles plaintes contre le pontife, et tous les ordres de l'État renouvelèrent leurs protestations de fidélité à Philippe, qui appela au futur concile et au pape futur de tout ce que Boniface avait fait ou ferait encore contre lui.

Nogaret reçut ordre de signifier cet acte d'appel, et de le publier dans Rome. Il partit accompagné de Sciarra Colonne, qui descendait d'une des plus illustres familles romaines, sur laquelle Boniface avait déchargé son courroux, et qu'il avait forcée de chercher un asile en France. Le pape s'était retiré à Agnanie, où il fulminait de nouvelles bulles. Nogaret, résolu de l'enlever, selon l'intention de Philippe, marcha contre lui avec Sciarra, força le château, où il trouva des trésors immenses accumulés par le pontife, et se rendit maître de sa personne. Boniface, se croyant trahi, parce que les cardinaux qui l'accompagnaient avaient pris la fuite, s'était fait revêtir de ses ornements pontificaux, et la tiare sur la tête, les clefs et la croix à la main, s'était assis sur la chaise pontificale, "voulant du moins," disait-il, "mourir en pape." Sciarra l'accabla d'injures, lui donna même un soufflet, et l'aurait tué, si Nogaret ne l'en eût empêché. Boniface demeura entre les mains des Français pendant trois jours, au bout desquels, les habitants d'Agnanie, par une sorte de repentir, le délivrèrent, Il se réfugia à Rome, la vengeance dans le cœur, et y mourut d'une fièvre chaude: ainsi finit cet audacieux pontife, coupable de tous les maux que l'orgueil, l'ambition et l'avarice peuvent causer.

Durant ces funestes démêlés de Philippe avec Boniface, la Flandre était devenue un théâtre de carnage. Le roi l'avait réunie à la couronne, et s'y était montré moins en conquérant qu'en père. Malheureusement, il y avait laissé pour commander l'homme le moins propre à contenir un peuple dont il fallait gagner l'affection, un seigneur sans expérience, qui, par des impôts et des rigueurs

tyranniques, poussa les Flamands à la révolte. Un simple tisserand de Bruges se mit à la tête des factieux ; la révolution fut son ouvrage : on vit les Français massacrés dans presque toutes les villes de Flandre.

(1303.) Philippe le Bel envoya une armée sous les ordres de Robert II, comte d'Artois, vaillant capitaine, mais dont l'imprudence perdit les affaires. Plein de mépris pour les rebelles, qu'il regardait comme une vile canaille, il voulut les attaquer dans un poste trop avantageux. Il insulta de paroles le connétable de Nesle, opposé à son avis, et l'accusa même de perfidie. "Vous verrez que je ne suis pas un traître," répliqua le connétable ; "je vous mènerai si avant, que vous n'en reviendrez jamais." Le comte et lui, les plus grands seigneurs, et vingt mille Français perdirent la vie dans la fameuse bataille de Courtrai, en 1302. Quatre mille paires d'éperons dorés servirent de monument à la victorie des Flamands ; terrible preuve du courage que le désespoir inspire à des peuples opprimés.

(1304.) Le roi marcha en personne pour tirer vengeance de cette défaite. Des impôts extraordinaires, portés jusqu'au cinquième des biens de chaque particulier, et l'augmentation énorme du prix des monnaies, l'avaient mis en état de lever une armée nombreuse. Tant de préparatifs, qui avaient excité de violents murmures, ne produisirent aucun effet. Il revint sans gloire, ou plutôt avec la honte de n'avoir pas même attaqué l'ennemi. La campagne suivante fut plus honorable ; il gagna, en 1304, la bataille de Mons en Puelle, où il fit des prodiges de valeur. Mais les Flamands revenaient toujours à la charge. "Ne finirons-nous jamais?" dit-il un jour ; "Je crois qu'il pleut des Flamands." On traita enfin ; leur comte fut mis en liberté, mais il mourut peu après ; son fils aîné lui succéda, à condition de faire hommage de ses États à la couronne de France.

À son retour, il attaqua des ennemis plus difficiles à vaincre que les Flamands ; c'étaient les préjugés de son siècle. Il tenta d'abolir cet usage atroce de prendre la bravoure ou l'adresse pour juge de toutes les contestations ; mais malgré cette sage ordonnance, le duel eut encore lieu.

La mort de Boniface avait laissé respirer Philippe ; cependant les préjugés de son temps avaient tant de force,

qu'il ne pouvait se croire hors de péril tant que subsisteraient les anathèmes lancés contre lui. Benoît XI, pape aussi modéré que l'autre était fougueux, l'avait déjà de son propre mouvement absous des censures, au cas *qu'il les eût encourues;* expression bien remarquable dans la bouche d'un pape. Le roi voulant une satisfaction éclatante, et Benoît XI étant mort l'année suivante, il l'eut facilement de Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, Gascon souple et ambitieux, à qui il vint à bout de procurer la papauté, et qui lui fut dévoué.

Ce pape, connu sous le nom de Clément V, fut sacré à Lyon, en 1304. Une grande multitude de peuple étant monté sur une vieille muraille pour voir passer la procession, Jean II, duc de Bretagne, fut enseveli sous les ruines; le pape fut renversé de dessus son cheval, et la tiare étant tombée par terre, il en perdit le plus beau diamant, qui était d'un prix immense.

Tout en s'assurant la tranquillité du côté de Rome, Philippe trouva au sein de sa famille des chagrins encore plus cuisants. Les femmes de ses trois fils furent accusées, et deux convaincues d'adultère. Outre cela la France éclatait en murmures. Le trésor royal était épuisé; pour y remédier on eut recours au moyen le plus dangereux, à l'altération des monnaies. On haussa les espèces; un denier de saint Louis en valait trois d'alors;[1] triste effet des croisades, qui avaient englouti l'argent du royaume, et de la mauvaise administration de finances. Les plaintes se changèrent en séditions; on ne pouvait s'imaginer que le roi fût pauvre, tandis que ses ministres étalaient un luxe fastueux; le petit peuple se souleva avec fureur, et donna à Philippe le nom de "*faux monnoyeur.*"

Ce prince, depuis quelque temps, était malade de chagrin et d'inquiétude. Un jour qu'il prenait l'exercice de la chasse dans la forêt de Fontainebleau, un sanglier vint se jeter entre les jambes de son cheval, qui se cabra et se renversa sur lui. Cette chute avança ses jours; il mourut en 1314, dans la quarante-sixième année de son âge, et la vingt-huitième de son règne.

[1] Du temps de Charlemagne, la livre numéraire répondait à une livre pesant d'argent, de douze onces. Sous le règne de saint Louis, le marc d'argent, de huit onces, faisait deux livres seize sous de compte; il valut, sous Philippe le Bel jusqu'à huit livres dix sous; il vaut aujourd'hui cinquante francs.

Philippe le Bel avait de grandes qualités ; mais il était facile à séduire, opiniâtre dans son erreur, implacable dans ses vengeances, avide de richesses ; il a fait tant de mal, qu'on ose à peine le louer du bien qu'il a fait. Au lit de la mort, pénétré d'un repentir tardif de ses fautes, il donna à Louis, son fils et son successeur, de bons avis que ne valaient pas de bons exemples.

Par son codicille il restreignit les apanages aux seuls hoirs mâles ; précaution utile pour empêcher qu'ils ne passassent à des étrangers par mariage.

Entre les mains d'un prince violent, injuste, mais politique, et toujours ardent à se faire quelque droit nouveau, l'autorité royale ne pouvait manquer de s'affermir : aussi fit-elle de grands progrès sous Philippe le Bel, et si les moyens qu'il employa ne furent pas tous exempts de blâme, du moins ils produisirent un bien réel, en avançant la ruine du gouvernement féodal.

Ce règne est célèbre par l'abolition de l'ordre des templiers ; événement monstrueux, soit que leurs crimes fussent avérés, soit que l'avarice les eût inventés. Cet ordre religieux et militaire fut institué à Jérusalém, en 1128, par des gentilshommes français à qui Baudouin, roi de cette ville, donna une maison proche du temple de Salomon, d'où ils tirèrent leur nom. Aux trois vœux de religion, ils en ajoutaient un quatrième, par lequel ils s'obligeaient de défendre les pèlerins de la Terre-Sainte contre les infidèles. Le nombre de ces chevaliers s'était accru prodigieusement ; ils se distinguèrent d'abord par mille belles actions, et, en peu de temps, ils eurent des biens immenses en Asie et en Europe. Il n'avait guère pu manquer de se glisser parmi eux des abus, surtout dans un siècle en proie à l'ignorance et à la superstition. Peut-être étaient-ils trop adonnés aux plaisirs de la table ; d'où est venu, sans doute, le proverbe ; *Boire comme un templier.* On aurait pu réformer ces abus ; mais, pour des raisons d'État, on voulait abolir l'ordre qui était fort riche. Le roi et la pape se concertèrent pour cette infamie. Il fallait des prétextes plausibles ; un jacobin inquisiteur sut en trouver ; après quoi Clément V supprima l'ordre, et livra les chevaliers au bras séculier. Tous, à l'exemple de leur grand maître Jacques de Molai, persistèrent dans leur rétractation des aveux qu'on leur avait arrachés par la violence des tortures, et, tout en

brûlant à petit feu, ils protestèrent de l'innocence et de la sainteté de leur ordre. Leurs biens furent donnés aux hospitaliers connus aujourd'hui sous le nom de chevaliers de Malte; Philippe prit, pour les frais du procès, les deux tiers de l'argent comptant et des meubles qu'il trouva dans le temple, dont il s'était emparé d'avance. Dans la suite, les templiers furent déclarés innocents; mais on ne leur rendit pas leurs biens.

Un autre événement qui fait plus d'honneur à Philippe le Bel, c'est que dans le dessein de réformer les abus il rendit le parlement sédentaire à Paris. Ce tribunal, jusqu'alors ambulatoire et qui suivait la cour, se tenait à Paris deux fois l'année, et les séances duraient deux mois. Le roi en nommait chaque fois les membres, et rarement les mêmes personnes. Les pairs seuls y entraient à vie. On n'y admettait aucun laïque, qu'il ne fût chevalier ou gentilhomme. Si l'on y appelait les gens de loi, c'était seulement pour les consulter; insensiblement ils y eurent voix délibérative, et siégèrent avec la noblesse. Des hommes tels que les chevaliers, qui ne respiraient que les combats et les plaisirs, se dégoûtèrent bientôt d'une profession également pénible et sérieuse; ils se retirèrent tout à fait quand le parlement devint perpétuel. Les légistes y restèrent seuls; la robe acquit de la considération; et l'on commença à distinguer deux sortes de noblesse, celle d'épée et celle de robe.

Le parti que Philippe le Bel avait pris, de faire entrer les communes dans les états généraux, n'avait pas peu contribué à relever la puissance royale; le peuple en recouvrant ses droits n'en devait être que plus ardent à maintenir ceux du souverain, avec lesquels les siens sont essentiellement liés. Mais ce qui servit principalement à cimenter les prérogatives de la couronne, et ce qu'on peut regarder comme le chef-d'œuvre de la politique de Philippe, ce fut l'institution de la noblesse de robe. Celle d'épée formait un corps puissant, contre lequel le souverain avait perpétuellement à lutter; il était question de lui en opposer un qui en parât les coups. Une noblesse toute guerrière n'était guère capable de travail et d'étude. Les gens de loi, introduits dans le parlement en qualité de conseillers rapporteurs, étaient au fond les vrais juges. Ils acquirent bientôt l'ascendant que donne la supériorité

de lumières, En butte au mépris des seigneurs, ils ne demandaient pas mieux que de rabaisser le pouvoir de gens qui n'avaient d'autre science que leur épée. D'un autre côté, intéressés à gagner la confiance et les bonnes grâces du monarque, ils firent, pour exalter ses droits, ce que les moines avaient fait autrefois pour accroître l'autorité pontificale. Ils tirèrent de la Bible et des lois romaines les textes les plus forts en faveur de la puissance royale ; et, sans trop examiner la différence qu'il pouvait y avoir entre un roi des Français et un roi des Juifs, ou un empereur romain, ils en firent des principes certains, qui avec le temps rehaussèrent une puissance d'où leur autorité émanait.

La ville de Lyon était depuis longtemps détachée du royaume, et formait une principauté dont les archevêques étaient souverains. Philippe le Bel la réunit à la couronne, et laissa le titre de comte de Lyon à l'archevêque et au chapitre.

C'est du temps de ce prince que l'usage de jouer les mystères sur le théâtre commença à s'établir. En parlant d'une fête qu'il donna lorsqu'il arma chevaliers ses enfants : "Là vit-on Dieu," dit une ancienne chronique, "manger des pommes, rire avec sa mère, dire des patenôtres avec ses apôtres, susciter et juger les morts ; là furent entendus les bienheureux chanter en paradis, dans la compagnie d'environ quatre-vingt-dix anges, et les damnés pleurer dans un enfer noir et puant, au milieu de plus de cent diables qui riaient de leur infortune ; là fut vu un maître renard (Clément V), d'abord simple clerc, ensuite évêque, puis archevêque, enfin pape, toujours mangeant poussins et poules," etc., etc. Ces spectacles indécents et ridicules faisaient alors les délices du Français, qui fut longtemps assez simple pours s'en amuser dévotement.

Une loi somptuaire, publiée en 1294, fixait la quantité de mets qu'on pouvait servir sur les tables. Au souper, qui était alors le grand repas, deux mets et un potage au lard ; au dîner, un mets et un entremets. Les rois eux-mêmes n'étaient pas mieux servis : Charlemagne avait vécu de la sorte. On lit dans l'histoire d'Angleterre que des moines portèrent leurs plaintes à Henri II, contre leur abbé qui les réduisait à dix plats. "On ne m'en sert que trois," répondit-il ; "malheur à

votre abbé, s'il vous en accorde plus que la sobriété n'en permet à votre roi."

C'est au commencement du quatorzième siècle que commença la ligue des Suisses. L'empereur Albert d'Autriche voyant l'esprit de liberté se répandre parmi cette partie de ses sujets, crut pouvoir l'étouffer par les rigueurs d'un gouvernement despotique. Trois cantons, celui de Schwitz, qui donna son nom à tout le pays, et ceux d'Uri et d'Unterwald se liguèrent en 1307, pour s'affranchir d'un joug odieux; ainsi l'amour de la liberté fit un peuple de héros.

CHAPITRE XXII.

LOUIS X, DIT LE HUTIN.[1] PHILIPPE V, DIT LE LONG. CHARLES IV, DIT LE BEL.

LOUIS X, dit LE HUTIN, quoiqu'il fût d'un caractère doux, succéda à son père Philippe le Bel, en 1314, âgé d'environ vingt-cinq ans. Il était déjà roi de Navarre, depuis la mort de sa mère, héritière de ce royaume. Ce prince monta sur le trône, avec de bonnes intentions, mais il avait trop de faiblesse et trop de légèreté dans sa conduite. Le comte de Valois, son oncle, s'empara de cet esprit timide, et gouverna sous son nom.

Louis X mourut en 1316. On soupçonna qu'il avait été empoisonné. Il n'avait point d'enfants mâles, mais la reine était enceinte quand il mourut. Elle accoucha d'un fils qu'on nomma Jean, et qui ne vécut que huit jours: c'est pourquoi on ne le met pas au nombre des rois de France.

Ce règne offre un exemple mémorable de l'injustice des cours, du danger des grandes places, et de l'instabilité des choses humaines. Enguerrand de Marigny, homme de qualité, surintendant des finances, et qui avait eu la plus grande autorité sous le dernier règne, fut sacrifié au ressentiment du comte de Valois. Il ne s'était point trouvé d'argent pour les frais du sacre, et l'on s'en prit à Enguerrand de Marigny. On arrêta ce ministre respectable,

[1] *Hutin* en vieux français, signifie *vif*, *emporté*. Ce mot est probablement dérivé du roman *hutar*, hurler, crier.

dont tout le crime était d'avoir eu le maniement des affaires dans un temps d'orages, et sous un roi qui ne ménageait point ses peuples. On ne voulut pas même l'entendre, et, sans aucune forme judiciaire, sur de vaines accusations de magie, il fut condamné au gibet, et exécuté, quoiqu'il protestât de son innocence. Louis témoigna bientôt son repentir d'avoir ainsi permis l'injustice ; et le comte de Valois, frappé d'une grande maladie, la regarda comme un châtiment du ciel ; il crut expier son crime en faisant distribuer des aumônes, avec ordre de dire à chaque pauvre : *Priez Dieu pour Monseigneur Enguerrand de Marigny, et pour Monseigneur Charles de Valois.*

Un autre événement caractérise encore ce règne. Le besoin d'argent fit imaginer un expédient vraiment utile au royaume. Les bourgeois des villes jouissaient depuis longtemps de la franchise, mais les habitants des campagnes étaient toujours serfs ; il n'y avait que leurs effets mobiliers dont il leur fût permis alors de disposer. On leur offrit l'affranchissement, à condition de payer une certaine somme. La plupart préféraient l'argent à la liberté ; car on s'accoutume à tout, même à l'esclavage. On les força d'acheter un bien dont ils ne connaissaient pas le prix. Dans l'édit pour l'affranchissement, du 3 juillet 1315, on lit ces paroles remarquables : "Comme selon le droit de nature chacun doit naître franc ; le roi, considérant que son royaume est dit et nommé le royaume des Francs, et voulant que la chose en réalité soit accordante au nom, ordonne que généralement, par tout son royaume, franchise soit donnée à bonnes et convenables conditions ; et pour ce, que les autres seigneurs, qui ont hommes de corps, prennent exemple sur lui de eux ramener à franchise." Ainsi la nation recouvra, pour de l'argent, le plus précieux des biens, qui cesse néanmoins d'en être un, quand les lois ne soutiennent pas ce droit que donne la nature.

(1316.) Louis le Hutin eut pour successeur son frère Philippe V, surnommé le Long, à cause de sa grande taille. Les douze pairs du royaume l'avaient déjà déclaré régent durant la grossesse de la reine. La couronne aurait dû tomber à Jeanne, fille de Louis, si la noblesse eût voulu se soumettre au gouvernement d'une femme. Il fut décidé dans une assemblée nombreuse des trois ordres

de l'État, que la loi salique ne permettait pas aux femmes de succéder à la couronne ; ou plutôt on confirma ce que la coutume avait établi dès le commencement de la monarchie.

Sous ce règne, les juifs furent bannis ; on les soupçonnait d'avoir empoisonné quantité de puits et de fontaines, à l'instigation des rois de Tunis et de Grenade qui craignaient que l'on n'entreprît une nouvelle croisade. Un grand nombre de juifs et de lépreux, que l'on regardait comme les auteurs de ce complot, furent condamnés au feu.

Philippe le Long exclut les évêques du parlement, où ils conservaient trop d'autorité, pour que la juridiction ecclésiastique ne dépassât pas ses propres limites. Il obligea aussi les bourgeois à déposer leurs armes dans des arsenaux, d'où elles ne devaient être tirées qu'en cas de guerre pour son service ; il leur donna des capitaines, et se rendit ainsi maître d'une milice nombreuse.

(1322.) Un des projets de Philippe le Long était d'établir, dans toute l'étendue de son royaume, une même monnaie, un même poids, une même mesure. Peut-être le succès de cette opération lui aurait-il fait sentir aussi la nécessité de donner un même code à toutes les provinces. Mais la mort le prévint, avant qu'il eût même achevé la première entreprise. Elle l'enleva en 1322, à l'âge de vingt-huit ans. Ce prince donnait les plus belles espérances. Sa modération était d'autant plus sublime, qu'il était né vif et impétueux. Des courtisans l'excitaient un jour à châtier l'évêque de Paris, prélat inquiet, ennemi secret de son maître. " Il est beau," répondit Philippe, " de pouvoir se venger, et de ne le pas faire."

Philippe le Long n'ayant point laissé d'enfant mâle, son frère CHARLES IV, dit LE BEL, lui succéda sans opposition. Ce prince, âgé d'environ vingt-six ans, parut doué de toutes les vertus que l'on peut désirer dans un prince, et il se montra surtout rigide observateur de la justice. On fit une recherche sévère des financiers coupables de concussions ; ils étaient presque tous Italiens, car les Français ignoraient encore cet art lucratif. Leurs biens furent confisqués, et quelques-uns furent mis à mort.

La guerre se ralluma en 1324, entre la France et l'Angleterre, au sujet d'un château en Guyenne qu'Édouard II prétendait lui appartenir. Ce roi n'avait aucun des

talents de son père. Dominé par ses favoris et ses mignons, il se vit enlever plusieurs places. Isabelle sa femme, sœur de Charles le Bel, appelée par le poëte anglais "*She-wolf of France*," justement soupçonnée de galanterie, passa en France sous prétexte de faire la paix, et s'obstina, contre les ordres de son mari, à y demeurer avec ses enfants. Charles, forcé à la fin de faire partir sa sœur, lui donna secrètement du secours. Cette princesse, plus mécontente que jamais d'Édouard, se réfugia chez le comte de Hainaut, qui la fit passer en Angleterre avec des troupes. Le royaume se révolta en sa faveur ; elle s'avança à la tête d'une armée, fit punir de mort les favoris, détrôna son époux par l'autorité du parlement, fit couronner son fils, le fameux Édouard III, et finit par être confinée dans un château, où elle mourut après vingt-huit ans de prison. On eût dit que le ciel avait voulu venger sur elle et sa vie licencieuse et les outrages qu'éprouva son époux. Le nouveau roi d'Angleterre conclut un traité avec la France, en 1326 ; on lui restitua les places conquises, à la charge de payer cinquante mille livres sterling.

(1328.) Charles le Bel mourut au bois de Vincennes, en 1328, âgé de trente-trois ans, laissant l'État accablé de dettes, sans avoir rien fait ni pour ses peuples ni pour sa gloire. Il était le dernier de trois frères, successeurs de Philippe le Bel, qui disparurent tous trois dans un court espace de temps.

Ce prince est le premier des rois de France qui ait accordé au pape des décimes sur le clergé : il les lui refusa longtemps, mais, à la fin, il y consentit, en les partageant.

Charles le Bel, voulant avoir la terre de Clermont, où il était né, érigea la baronnie de Bourbon en duché-pairie, en faveur de Louis Ier, fils aîné de Robert de France, sixième fils de saint Louis. On trouve dans les lettres d'érection ces termes dignes de remarque : "J'espère," dit le roi, "que les descendants du nouveau duc contribueront par leur valeur à maintenir la dignité de la couronne," espèce de prédiction que l'on a depuis interprétée en faveur de Henri IV, descendu en ligne directe de ce Robert, et qui parvint au trône en 1589.

On peut citer parmi les folies humaines une fameuse dispute qui s'éleva dans l'ordre de Saint-François. Il s'agissait de savoir si ce que les cordeliers mangeaient leur appartenait, ou au pape ; s'ils devaient porter le

capuchon large ou étroit, rond ou pointu ; si leurs habits devaient être blancs, noirs ou gris. Les fratricelles, franciscains enthousiastes, prétendaient que tout ce qui les concernait, appartenait au saint-siége. Ils soutinrent leur doctrine avec autant de chaleur que s'il eût été question d'un article de foi ; et opiniâtrément attachés à leurs chimères de perfection, ils aimèrent mieux se laisser brûler vifs que de rien rabattre de leurs prétentions. Le pape Jean XXII eut beaucoup de peine à terminer cette dispute, et en condamnant les opinions des fratricelles, il se vit lui-même exposé au reproche d'hérésie.

Ce Jean XXII, au suffrage duquel les cardinaux s'en étaient rapportés sur le choix d'un pape, s'était nommé lui-même en 1316. C'était, dit-on, le fils d'un savetier de Cahors. Il se rendit bientôt célèbre, surtout en amassant des richesses, et en s'élevant contre l'empereur Louis V, duc de Bavière. Le pontife et l'Empereur, acharnés l'un contre l'autre, s'accablèrent réciproquement d'invectives. Jean XXII, renchérissant sur ses prédécesseurs, prétendait que le gouvernement de l'Empire lui appartenait durant la vacance. Ayant déposé Louis V, il s'efforça de faire élire à sa place Charles le Bel, qui par ses démarches imprudentes ne s'attira que du chagrin et de la honte. Louis à son tour déposa le pape, et l'aurait fait brûler comme hérétique, s'il eût pu mettre la main sur lui. Un anti-pape fut installé sur le saint-siége, et les deux rivaux se frappèrent mutuellement d'anathèmes aussi indécents que furieux. Jean XXII eut enfin le dessus ; il fit transférer son adversaire à Avignon, et l'y tint en prison jusqu'à la fin de ses jours, après l'avoir préalablement forcé de confesser ses fautes sur un échafaud, la corde au cou. L'Empereur, démentant sa fermeté, tâcha de se réconcilier avec le pape ; mais celui-ci mourut en 1334, avant que la querelle fût terminée. Son trésor se trouva monter à vingt-cinq millions de florins d'or. Ce pontife, aussi vain qu'entreprenant, ajouta une troisième couronne à la tiare pontificale ; le pape Hormisdas avait mis la première, et Boniface VIII y en avait joint une seconde.

CHAPITRE XXIII.

PHILIPPE VI, DIT DE VALOIS.

JEAN.

CHARLES LE BEL étant mort sans enfants mâles, la France fut sur le point d'être ruinée par les suites d'une guerre civile, au sujet de la succession à la couronne, à laquelle prétendaient PHILIPPE DE VALOIS, fils de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, et Édouard III, roi d'Angleterre, fils d'Isabelle, fille de Philippe le Bel. On disait qu' Édouard en était exclu par la loi salique; celui-ci soutenait que, quoique cette exclusion eût lieu pour les femmes, elle ne pouvait s'étendre aux fils des filles de France, et qu'on ne pouvait citer aucun exemple où le fils du frère d'un roi eût été préféré au fils de la fille de ce roi. Néanmoins les états et les pairs de France, qui ne voulaient pas dépendre de l'Angleterre, répondirent qu'Édouard ne pouvait tirer de sa mère un droit qu'elle n'avait point, et décidèrent la question en faveur de Philippe de Valois.

Philippe crut alors pouvoir parler en souverain au roi d'Angleterre son vassal. Il l'envoya sommer de rendre hommage pour la Guyenne et les autres fiefs relevant de la couronne. Édouard répondit *que le fils d'un roi n'irait point s'humilier devant le fils d'un comte.* Le roi menaça de confisquer ses terres. Le monarque anglais n'était pas encore en état de soutenir une guerre; il fut obligé de fléchir. Il parut avec un appareil magnifique et avec une fierté qui semblait braver le monarque. On disputa sur la forme de l'hommage; il le fit en termes généraux, et retourna en Angleterre, bien résolu d'humilier Philippe à son tour, s'il en trouvait l'occasion. Elle se présenta en 1336. Édouard, après avoir traité avec le fameux Arteveld, brasseur de bière Gantois, se déclara contre la France, la restitution de quelques terres de la Guyenne lui servant de prétexte.

Déjà en 1328, le comte de Flandre, chassé de ses États par ses sujets qui s'étaient révoltés, était venu implorer la protection de Philippe, qui avait marché à son secours au milieu de l'hiver, et avait gagné la bataille de Cassel,

où l'armée des Flamands, composée de seize mille hommes, fut taillée en pièces.

(1340.) La guerre continua avec l'Angleterre, sans beaucoup d'avantage de part et d'autre : néanmoins, en 1340, se donna le fameux combat naval de l'Écluse, où la flotte anglaise battit la flotte française, forte de cent vingt gros navires, et qui portait quarante mille hommes de troupes. Édouard détruisit la moitié de cette armée, et, tout blessé qu'il fût dans ce combat, il se signala par son habileté et sa valeur. Une trêve suspendit tout à coup les hostilités, qui recommencèrent bientôt en Bretagne, et furent encore suspendues par une seconde trêve ; mais Édouard, à qui le moindre prétexte suffisait, la rompit encore, et fit, en 1346, une descente en Normandie, où il assiégea et prit plusieurs villes. Il s'avança ensuite avec son armée victorieuse jusqu'aux portes de Paris, dévastant tout ce qui se trouvait sur son passage. Se voyant néanmoins au moment d'être accablé, il se retira précipitamment du côté de la Flandre. Philippe, à la tête de toutes les troupes qu'il avait pu rassembler, le poursuivit vivement ; il l'atteignit auprès du village de Crécy, à quelques lieues au-dessus d'Abbeville. Édouard, retranché sur une colline, l'attendait de pied ferme. Philippe brûlait de combattre, et quoique ses troupes fussent très-fatiguées de la chaleur et de la marche, il les rangea en bataille, et ordonna l'attaque. L'action s'engagea sur les cinq heures après midi, et dura jusqu'à deux heures du matin. Suivant le rapport des historiens, il n'y avait pas plus de vingt-quatre mille hommes dans l'armée anglaise, et dans l'armée française il y en avait près de cent mille. Les Français, pénétrèrent jusqu'au centre de la première ligne d'Édouard, commandé par le prince de Galles son fils, âgé de quinze ou seize ans, et surnommé le prince Noir, à cause de son armure, qui était d'acier bronzé. Édouard, averti du danger de ce jeune prince, demanda froidement s'il était mort ou blessé. On lui répondit que non. "*Oh bien!*" dit-il, "*je veux qu'il ait tout l'honneur de cette journée, et qu'il gagne ses éperons.*" En effet la bravoure française succomba. Philippe, voyant ses troupes en déroute, et blessé lui-même, s'obstinait à ne point quitter le champ de bataille. Ses efforts furent inutiles, et les Anglais remportèrent une victoire complète. Cette sanglante journée fit perdre à la France environ trente mille hommes, et douze cents princes, seigneurs ou chevaliers.

On croit que les Anglais firent usage de l'artillerie, et que six pièces de canon décidèrent du succès de la bataille. Il est vrai qu'on connaissait depuis peu d'années cette invention terrible; mais ce fut principalement l'habileté d'Édouard et la valeur de ses troupes, qui lui procurèrent la victoire. Le malheur des Français vint de leur témérité, et du peu de discipline qu'il y avait alors dans leurs armées.

(1347.) Édouard III était trop habile pour négliger les avantages que lui offrait la fortune. Il avait besoin d'un port dans le royaume de France, et il tourna toutes ses forces contre Calais, dont il fit le siége, en 1347. Jean de Vienne, qui commandait dans cette place, la défendit onze mois avec un courage invincible. Philippe se présenta avec soixante mille hommes sans pouvoir attaquer les retranchements d'Édouard. Enfin les assiégés mourant de faim, sans espérance de secours, hors d'état de tenir davantage, demandèrent à capituler. Édouard voulait qu'ils se rendissent à discrétion. Manny, le modèle de ses chevaliers, s'efforça de lui inspirer plus de douceur: "*Monseigneur*," lui dit-il avec une noble liberté, "*vous pourriez bien avoir tort; car vous nous donnez un très-mauvais exemple.*" Plusieurs autres chevaliers appuyant ses représentations, Édouard promit de faire grâce aux Calésiens, pourvu que six des plus notables vinssent, la corde au cou, lui apporter les clefs de la ville, et se dévouer pour les autres. À cette nouvelle, Calais retentit de gémissements; une cruelle incertitude glaçait les cœurs. Enfin, Eustache de Saint-Pierre prit la parole, et déclara qu'il se livrait pour sauver ses concitoyens. Trois de ses proches, Jean Daire et les frères Wisant, avec deux autres citoyens dont l'histoire n'a pas conservé les noms, imitèrent cette générosité. Ces six patriotes, conduits par le commandant épuisé de forces lui-même, se rendirent au camp des Anglais. C'était à qui les comblerait d'éloges; le prince Noir intercéda vivement pour eux; mais Édouard, irrité, commandait déjà leur supplice, lorsque la reine vint se jeter à ses pieds, et désarma sa colère. Tous les habitants de Calais furent renvoyés; la ville fut repeuplée d'Anglais, et elle resta en leur possession jusqu'en 1558. Édouard III fit, dit-on, une pension à Eustache de Saint-Pierre; ce serait une preuve que ce prince savait admirer la grandeur d'âme, même dans ses ennemis.

Pour comble de maux, une peste affreuse, après avoir désolé l'Asie et l'Afrique, se répandit en Europe. Il sortait cinq cents morts par jour de l'Hôtel-Dieu de Paris. Ce fléau donna naissance à une secte de fanatiques de tout sexe et de tout âge, qui couraient les villes et les campagnes, se déchirant les épaules à coups de fouets, pour effacer, disaient-ils, les péchés du monde, et désarmer la colère divine. La folie de ces flagellants dégénéra en brigandage : mais le mépris et l'autorité les firent rentrer dans le devoir.

(1349.) Au milieu de ces malheurs, Philippe eut la satisfaction de voir le Dauphiné annexé à la couronne de France. Le dernier comte de cette province, Humbert II, qui s'était précédemment mis sous la protection de la France pour résister au duc de Savoie, avait tué son fils de ses propres mains par accident ; il était inconsolable de ce malheur ; il se retira dans un monastère, en 1349, et céda ses États à Philippe, sous condition que celui des enfants de France qui en jouirait, porterait le nom de dauphin ; ce nom a été depuis affecté aux aînés de France.

Philippe de Valois mourut en 1350, à l'âge de cinquante-sept ans, consumé par les chagrins, les soupçons et les inquiétudes. Dans le commencement de son règne on l'avait nommé le Fortuné, à cause de l'événement inattendu par lequel il était parvenu à la couronne, et du succès qu'il avait eu dans ses premières entreprises ; mais dans la suite, la fortune cessa de lui être favorable, et son défaut de politique, aussi bien que la supériorité de son ennemi, le firent mépriser de ses sujets dont il avait été l'idole. Ce prince avait la bravoure d'un soldat et les vertus d'un citoyen ; mais il n'avait pas les talents d'un roi. Inexorable pour les financiers, lorsque leurs concussions éclataient au grand jour, il oubliait qu'il vaut mieux prévenir le crime que de le punir. Téméraire à la guerre, maladroit dans la plupart de ses négociations, il croyait que dans un prince, la bravoure et la probité tiennent lieu de grandes qualités. "Mon cousin," dit-il au comte de Flandre, après la victoire de Cassel, "si vous aviez gouverné plus sagement, je n'aurais pas été forcé de répandre tant de sang pour rétablir votre autorité. Songez à l'avenir que si le devoir du sujet est la soumission, celui du souverain est la justice."

Sous le règne de Philippe de Valois le parlement acquit encore plus de considération et de crédit. Il formait,

comme nous l'avons dit, un nouvel ordre de noblesse; ceux qui, dans l'origine, n'avaient d'autre titre que celui de *conseillers rapporteurs*, étaient devenus les vrais juges depuis que les nobles s'étaient retirés, ou avaient renoncé à en remplir les fonctions, pour ne plus se trouver en rapport avec des gens qu'ils regardaient comme leurs inférieurs. L'autorité royale y gagna également, car le parlement s'appliqua à la protéger contre les prétentions de la noblesse féodale et militaire.

C'est vers le même temps qu'on établit, ou plutôt qu'on augmenta, la gabelle. Cet impôt sur le sel, perçu avec une extrême rigueur, et porté trop loin sur une denrée de première nécessité, occasionna un mécontentement général dans toute la France. Edouard III appelait, assez plaisamment, Philippe de Valois l'auteur *de la loi salique.*

Le chef d'une nation en est le premier citoyen, et par conséquent le personnage le plus en évidence; aussi la marche ordinaire des historiens est-elle de le suivre pied à pied, depuis sa naissance jusqu'au tombeau, comme si son histoire était celle de son pays. Néanmoins on a vu, et l'on verra encore dans le cours de celle-ci, que cette méthode est sujette à beaucoup d'abus. La vie des rois n'est pas toujours la plus intéressante pour l'humanité.

Il serait sans doute plus raisonnable de donner l'histoire des personnages qui se sont distingués dans chaque règne. La vie d'un grand homme doit intéresser tout autant que celle même d'un grand roi; du moins est-on sûr que la gloire dont il brille est tout entière à lui. Les princes sont placés par la nature et par la fortune dans un jour si avantageux et si propre à faire illusion, que le mérite le plus ordinaire suffit pour leur donner de la célébrité: tel, d'ailleurs, a obtenu la réputation de grand roi, qui ne l'a due qu'à l'habileté de ses ministres ou de ses généraux. Au lieu qu'il faut à un grand homme un mérite bien au-dessus du médiocre, afin qu'il lui en reste encore assez pour le rendre célèbre, après que l'envie en aura sacrifié une bonne partie à la malignité de ses traits. L'intérêt redouble, quand les qualités qui constituent le héros se trouvent réunies dans des personnes en qui le préjugé empêche pour l'ordinaire de les chercher. De ce nombre il faut mettre la comtesse de Montfort et quelques autres héroïnes, qui n'eurent de femme que le sexe, et que l'histoire a comptées au rang des plus grands hommes.

Elles feraient époque dans un siècle de héros, et elles peuvent contraster avec un prince aussi médiocre que Philippe de Valois.

Jean III, duc de Bretagne, n'ayant point d'enfants, avait adopté Jeanne la Boiteuse, fille de Guy de Penthièvre, son frère, et l'avait instituée son héritière, en la mariant au comte de Blois, fils de la sœur de Philippe de Valois. À la mort du duc, en 1341, le comte de Montfort, un autre de ses frères, disputa la succession à sa nièce; mais se doutant bien que le roi de France la soutiendrait, il s'allia avec le roi d'Angleterre, lui fit hommage de la Bretagne, et s'empara des principales villes. La noblesse se déclarant pour lui, son parti devint redoutable. Le jugement des pairs de France avait été en faveur de la comtesse de Blois; Philippe, pour soutenir son neveu, fit marcher un corps d'armée en Bretagne. Les Français investirent Nantes, ménagèrent des intelligences dans la place, s'en rendirent maîtres, et firent prisonnier le comte de Montfort, qui fut envoyé à Paris, et enfermé dans la grosse tour du Louvre. La guerre néanmoins ne fut pas terminée, quoique le chef eût été pris. Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort, la continua avec une vigueur incroyable. Cette princesse est une femme des plus illustres et des plus extraordinaires dont l'histoire fasse mention. "Constante," dit Mézeray, "au delà du naturel de son sexe, habile et vaillante de sa personne, elle montait et maniait un cheval mieux qu'aucun écuyer, courait, rompait une lance, frappait d'une massue, donnait dans un bataillon tout de fer, combattait par mer et par terre, avec autant d'assurance que ses semblables vont au bal; et, comme un parfait capitaine, savait ordonner une bataille, garder une place, faire un traité, pourvoir à tout sans confusion, surprendre son ennemi, s'avancer et se retirer à temps, assaillir et se défendre, soutenir et les ennemis et la fatigue; en un mot prendre tous les avantages que le courage et le conseil peuvent donner." Cette héroïne, ayant appris à Rennes que son mari avait été arrêté, courut de tous côtés rassurer ses villes et ses sujets, et pour conjurer en quelque sorte leur fidélité, leur montrant entre ses bras son fils âgé de trois ans. De peur qu'on ne lui enlevât ce tendre gage, elle le fit transporter en Angleterre. Édouard lui envoya six mille hommes de secours; mais ces troupes n'étant pas arrivées assez à

temps pour faire lever le siége de Rennes, les habitants furent obligés de capituler. Il n'en fut pas ainsi de Hennebon. On se battit longtemps avec beaucoup d'opiniâtreté. La comtesse de Montfort y soutint les plus rudes attaques, et trouva moyen de faire finir l'assaut. Étant montée sur une des tours de la ville pour considérer l'état des ennemis, elle vit un quartier de leur camp très-mal gardé. Aussitôt elle monta à cheval, se mit à la tête de trois cents cavaliers, sortit par une autre porte, et vint fondre sur cette partie du camp, où elle mit le feu. Le bruit de cette attaque, l'incendie du camp, la fuite de ceux qui avaient été surpris, répandirent partout l'alarme. Le général français fit cesser l'assaut, et marcha au secours du camp. La comtesse, voyant que ce qu'elle avait entrepris avait réussi, rallia ses troupes et reprit le chemin de la ville; mais ayant été coupée par l'ennemi, elle se décida sur-le-champ, et ordonna à ses gens de se disperser du côté de Brest. Les Français se saisirent de quelques fuyards, et furent fort surpris d'apprendre que le comtesse avait été en personne à l'attaque du camp, et qu'elle était dans la troupe qu'ils poursuivaient. Les assiégés cependant étaient dans les plus vives inquiétudes, ne sachant pas ce qu'elle était devenue. Mais au bout de cinq jours elle reparut avec un renfort de six cents cavaliers bien armés et bien montés. On fit une sortie au-devant d'elle, et elle rentra ainsi dans la ville, trompettes sonnantes, à la vue des ennemis qui ne pouvaient assez admirer une telle intrépidité.

Charles de Blois ayant de son côté reçu un renfort, on recommença l'attaque plus vivement que jamais: dans plusieurs endroits les murailles menaçaient ruine. Les assiégés commençaient à délibérer s'ils ne se rendraient pas. La comtesse de Montfort, au désespoir, portait ses regards impatients du côté de la mer, lorsqu'elle aperçut au loin la flotte anglaise. "Voilà le secours," s'écria-t-elle, "courage, enfants, nous sommes sauvés." Un bonheur si inespéré fit prendre cœur aux habitants; il ne fut plus question de capituler. Le général anglais, ayant mis son armée à terre, attaqua le camp des Français, qui se voyant en tête de nouveaux ennemis crurent devoir lever le siége. Peu de temps après il y eut une trêve entre la France et l'Angleterre, pendant laquelle le comte de Montfort fut mis en liberté. Il ne l'eut plus plutôt re-

couvrée, qu'il recommença la guerre ; mais il fut attaqué d'une maladie dont il mourut en 1345. La comtesse ne fut pas plus déconcertée par la mort que par la prison de son mari. Elle livra plusieurs combats, mit en déroute l'armée de Charles de Blois, qui fut lui-même blessé, fait prisonnier, et conduit en Angleterre. Sa femme, Jeanne la Boiteuse, douée du même courage que la comtesse de Montfort, prit également les armes. Ces deux héroïnes se firent longtemps la guerre, et se signalèrent par des prodiges de valeur.

Une autre femme courageuse, dont l'histoire a pareillement consacré le souvenir, c'est la veuve d'Olivier de Clisson. Philippe, sous prétexte d'un tournoi, avait attiré à Paris, en 1345, Clisson et quelques autres seigneurs bretons. À peine arrivés, on les arrêta sur un soupçon assez léger d'une intelligence avec l'Angleterre. Philippe les fit décapiter sans aucune formalité. Cette violation du droit des gens arma de nouveau Édouard. La veuve de Clisson, pour venger le meurtre de son mari, vendit ses pierreries, arma trois vaisseaux, courut la mer, fit des descentes en Normandie, força des châteaux, mit le feu à plusieurs villages. On la voyait, tenant l'épée d'une main, et la flambeau de l'autre, presser le carnage, et fixer ses regards sur toutes les horreurs de la guerre. Elle avait un fils âgé de douze ans, qu'elle avait envoyé à Londres, pour le mettre en sûreté. Dès qu'il fut en état de porter les armes, elle l'excita à se signaler par ses exploits, et elle eut la satisfaction de voir qu'il se montra digne fils d'une mère si brave. Le gain de la bataille d'Auray, en 1364, où il reçut un coup de lance qui lui creva un œil, mais qui ne le mit point hors de combat, fut en partie dû à sa valeur. Cette bataille décida du duché de Bretagne, en faveur du jeune comte de Montfort.

C'est à l'imprudence de la nation qu'il faut attribuer ses pertes. Le génie anglais, plus capable de réflexion, avait une grande supériorité sur la vivacité française. Esclaves de vains préjugés, les Français dédaignaient les moyens de vaincre. Tandis que l'exercice de l'arc et de l'arbalète était soigneusement cultivé en Angleterre, on le méprisait en France, comme indigne de la valeur nationale. Il en fut de même de l'artillerie dans les commencements ; on en faisait usage pour les siéges, mais les chevaliers français regardaient alors comme une lâcheté de s'en ser-

vir contre des hommes à découvert et rangés devant eux en bataille.

Sous ce règne la mode vint de porter une longue barbe, et un habit fort court; c'était une espèce de pourpoint qui ne descendait guère plus bas que la ceinture ; au lieu qu'auparavant on portait un habillement, qui allait jusqu'à mi-jambe. Les princes du sang et les grands seigneurs conservèrent l'ancien habillement, beaucoup plus grave et plus commode. Le luxe croissait avec la misère publique, et la bizarrerie des goûts répondait á la grossièreté des mœurs.

Ce fut sous Philippe de Valois, en 1348, que le pape Clément VI (Pierre Rogier, Limousin, qui avait été chancelier de France) acheta de Jeanne d'Anjou, reine de Naples, la ville d'Avignon, pour la somme de quatre-vingt mille florins d'or qu'on dit même n'avoir jamais été payés. Cette princesse était mineure : soupçonnée de la mort de son mari, elle se réfugia en Provence, et le pape s'engagea à l'aider à recouvrer ses États. Ce Clément VI était si entreprenant et si hautain, qu'il disait que ses prédécesseurs ne savaient pas être papes. Dans une bulle fulminée de son palais d'Avignon, où il s'érigeait en maître de l'Allemagne, il déclare que Dieu a donné au pape l'empire céleste et terrestre. Ce fut lui qui fixa le terme du jubilé à cinquante ans ; il accorda l'indulgence plénière à quiconque mourrait en se rendant à Rome : sa bulle enjoint aux anges du paradis de tirer ces âmes du purgatoire, et de les porter dans le ciel. Rome fut inondée de pèlerins pendant le cours de l'année 1350. Au reste, ce pape fut aussi complaisant pour la couronne de France qu'impérieux pour celle de l'Empire.

Jean, fils aîné de Philippe de Valois, lui succéda en 1350. Il était alors âgé de trente ans. Exercé aux affaires, et assez instruit, mais imprudent et cruel, trop faible pour résister aux orages, trop fougueux pour gouverner avec sagesse au milieu du désordre, ce prince ne pouvait réparer les torts de son père.

À peine sur le trône, il fit décapiter, sans aucune forme de procès, le connétable Raoul, comte d'Eu, que l'on accusait d'entretenir des intelligences avec les Anglais. Cet acte de despotisme lui aliéna tous les cœurs, et fut en partie la cause des malheurs qu'il éprouva dans la suite. Pour regagner les nobles, qui étaient avides d'honneurs, il voulut

créer l'ordre de l'Étoile, comme Édouard III avait institué celui de la Jarretière. Mais il ignorait qu'on avilit les distinctions en les prodiguant. Le prudent Édouard avait fixé le nombre de ses chevaliers à vingt-quatre ; Jean, au contraire, en reçut à la fois cinq cents dans son ordre, qui ne tarda pas à tomber en discrédit.

Jean avait donné sa fille aînée en mariage à Charles d'Évreux, roi de Navarre, surnommé le Mauvais. Ce prince, doué de tous les talents, ou plutôt souillé de tous les vices qui font les grands criminels, était né pour le malheur de la France, sa patrie. Il était arrière-petit-fils de Philippe le Hardi, et il prétendait à la couronne, comme fils de Jeanne de Navarre, fille de Louis le Hutin. À son instigation, Édouard III, à qui une trêve, plusieurs fois prolongée depuis la prise de Calais, avait donné le temps d'augmenter ses forces, se prépara à de nouvelles entreprises.

Les états généraux furent convoqués en 1355, pour obtenir des subsides. On convint de lever trente mille lances, ce qui faisait une armée d'environ cent mille hommes (chaque lance ayant de trois à quatre combattants à ses ordres), et l'on accorda un subside pour l'entretien de ces troupes. On régla encore dans cette fameuse assemblée que nulle proposition ne serait admise sans le concours unanime des trois ordres ; et que le roi ne pourrait conclure ni paix ni trêve, que par l'avis des trois ordres ou de leurs députés. Ainsi le tiers état, autrefois esclave du clergé et de la noblesse, en partageant leur autorité, aurait pu devenir en France à peu près ce qu'étaient les communes en Angleterre. L'histoire lui rend cette justice, qu'il fit paraître souvent plus de bonne volonté que les autres. Les hommes en devenant libres étaient devenus citoyens ; mais l'ignorance et le défaut de persévérance ne leur permirent pas d'en exercer les droits.

En 1355, Édouard pénétra en France par Calais, et envoya en Guyenne le prince de Galles, fameux depuis la bataille de Crécy. Les provinces furent dévastées, selon la coutume barbare des anciens guerriers. Le prince Noir, avec une armée de douze mille hommes, étendit ses ravages, l'année suivante, jusque dans le Berry. Il retournait sur ses pas, lorsque le roi Jean, à la tête de quatre-vingt mille hommes, le joignit près de Poitiers, et résolut de le combattre. L'Anglais ne pouvait échapper que par un

prodige. Il offrit d'abandonner ses conquêtes, et de signer une trêve de sept ans. On demanda qu'il se rendît prisonnier. Sa réponse fut celle d'un héros, qui craint moins la mort que de se soumettre à des conditions honteuses ; il dit que jamais l'Angleterre n'aurait à payer sa rançon. Toute la nuit, du côté des Anglais, se passa en préparatifs pour l'action. La prudence du général suppléa au petit nombre de ses troupes. Rien n'était plus aisé que de le réduire par la famine ; mais l'impétuosité française, jointe à une aveugle confiance, se précipita dans un danger qu'on ne daignait pas prévoir. Les archers anglais, avantageusement postés mirent, en désordre la première ligne. Le prince Noir fondit sur elle et la renversa. La retraite subite du dauphin (depuis Charles V) augmenta la confusion et la terreur. Bientôt le roi Jean se vit entouré d'ennemis. Sans casque, blessé au visage, il renversait à coups de hache ceux qui osaient l'approcher ; mais à la fin, épuisé de forces, et couvert de sang, il se rendit à un chevalier français, que des circonstances malheureuses avaient forcé de s'expatrier, et qui était passé au service des Anglais. La bataille de Poitiers ne coûta guère à la France que la perte de six mille hommes ; mais ce qu'il y avait de plus brave et de plus zélé dans la nation périt en combattant autour du monarque. Les Anglais se montrèrent dignes de la victoire par une humanité qui était alors un prodige. Le prince Noir, vainqueur généreux et modeste, donnait l'exemple de la modération. Il reçut le roi avec les plus grands honneurs, le servant à table, le consolant de sa défaite, lui prodiguant des éloges pleins de franchise et de sentiment. Jean lui témoigna que ce qui adoucissait le chagrin de sa disgrâce, c'était de n'avoir rien fait d'indigne de lui, et d'être tombé entre les mains du plus vaillant et du plus vertueux prince du monde, Les autres prisonniers trouvèrent dans les chevaliers anglais la même noblesse de sentiments ; tant l'exemple du prince a d'empire sur les cœurs. On conclut une trêve de deux ans, et le roi Jean fut envoyé à Londres. Édouard l'y reçut comme s'ils n'eussent jamais été ennemis l'un de l'autre. Si la chevalerie produisait des extravagances, et quelquefois des fureurs, elle les rachetait du moins par des traits de générosité et de grandeur d'âme, peu connus dans l'histoire ancienne : c'était une semence précieuse des vraies vertus sociales.

Cependant la France, réduite au désespoir, semblait être sur le penchant de sa ruine. Les séditions. les révoltes, les trahisons, les meurtres, les brigandages, en faisaient un théâtre d'horreurs. Les compagnies des troupes étrangères, auxquelles s'étaient joints plusieurs gentilshommes français, pillaient cruellement les provinces. Ce fut alors qu'arriva cette fameuse révolte nommée *la Jacquerie.* Les paysans, qui ne trouvaient ni repos ni sûreté dans les campagnes, se soulevèrent tout à coup, et jurèrent d'exterminer la noblesse ; mais celle-ci, exercée aux armes, les massacra de tous côtés. Ce n'était que carnage, qu'incendies ; Paris surtout, dominé par le furieux Marcel, prévôt des marchands, et exposé aux entreprises du roi de Navarre, était le centre des crimes et de toutes sortes de calamités. La sagesse du dauphin, qui gouvernait en qualité de régent, remédia insensiblement à ces maux ; mais le roi, ennuyé de sa prison, et abattu par les disgrâces, eut la faiblesse de conclure un traité capable de perdre le royaume. Il promit de rendre toutes les provinces que Henri II possédait en France. Le dauphin et les états généraux parèrent le coup en rejetant ce traité honteux.

(1360.) Édouard se flatta de réussir par les armes mieux que par les négociations. Ses anciennes victoires attirant une foule d'aventuriers sous ses drapeaux, il passa la mer avec une armée de près de cent mille hommes. Ce déluge d'ennemis ne pouvait être arrêté. Le dauphin, trop prudent pour hasarder une action décisive, leur abandonne les campagnes après avoir pourvu à la sûreté des villes. Édouard entra dans la Champagne, et mit le siége devant Reims, où il voulait se faire couronner ; mais, obligé de le lever, il distribua ses troupes dans toutes les provinces, qu'il ravagea cruellement, et vint jusqu'aux portes de Paris. Ensuite il défia le dauphin au combat, et ne pouvant l'attirer dans le piége, il se jeta sur la Beauce et le pays Chartrain. C'est là que le duc de Lancaster lui représenta l'inutilité de ses expéditions ruineuses, combien la couronne y perdait, tandis que les particuliers s'enrichissaient de dépouilles, combien il était dangereux de perdre en un jour le fruit de plusieurs années de guerre, et quel avantage on pouvait tirer, d'un autre côté, d'une paix solide, qui, dans les circonstances présentes, lui ferait acquérir nécessairement plusieurs provinces. Ce conseil eut sans

doute plus d'influence dans les résolutions d'Édouard, que l'orage terrible auquel on attribue le traité de Brétigny : mais il n'était pas impossible, surtout alors, qu'un phénomène naturel ébranlât l'esprit superstitieux des princes. Les conditions de la paix furent que la France paierait en différents termes, pour la rançon du roi Jean, trois millions d'écus d'or, évalués à un million cinq cent mille livres sterling de la monnaie d'aujourd'hui ; que le roi d'Angleterre renoncerait à ses prétentions sur la Normandie, le Maine, la Touraine et l'Anjou, possédés autrefois par ses ancêtres ; qu'on lui céderait, en échange, le Poitou, la Saintonge, le Périgord, le Limousin, le Quercy, le Rouergue, l'Angoumois et quelques autres terres ; et qu'il jouirait de ces provinces en toute souveraineté, sans aucun hommage ni dépendance. Quarante otages, parmi lesquels étaient deux enfants de France, les ducs d'Orléans et de Bourbon, et les principaux seigneurs, devaient être envoyés en Angleterre pour caution.

Jean ratifia volontiers le traité, et fut rendu à ses peuples. Religieux observateur de sa parole, il exécuta les conditions avec une fidélité inviolable. Pour avoir de quoi payer sa rançon, il vendit en quelque sorte son propre sang. Galéas Visconti, tyran de Milan, acheta sa fille Isabelle six cent mille florins, pour la marier à son fils Jean Galéas, âgé seulement de onze ans.

Jean venait de perdre une grande partie de ses États ; il acquit la Bourgogne par la mort du jeune Philippe de Rouvre, auquel il succéda en qualité de plus proche parent. Il donna le comté et le duché de Bourgogne pour apanage à Philippe, son quatrième fils, qui s'était signalé à la bataille de Poitiers. Ainsi commença la seconde maison de Bourgogne qui devint en peu de temps si redoutable.

Avant la bataille de Poitiers la langue française était en usage en Angleterre dans tous les actes publics. On plaidait en français, les sentences et les décrets se prononçaient dans cette langue ; mais après cette bataille on cessa de s'en servir dans les cours de justice.

(1364.) Environ trois ans après qu'il eut quitté l'Angleterre, le roi Jean y retourna. Quelques historiens prétendent qu'il voulait persuader à Édouard de se croiser avec lui pour aller à la Terre-Sainte ; d'autres disent que l'amour qu'il avait conçu pour une dame anglaise fut la

cause de son voyage ; mais le fait est que le duc d'Anjou, son fils, qui était en otage à Londres, en était parti sans prendre congé d'Édouard, et protestait qu'il n'y retournerait point. Jean, dont la principale vertu était une scrupuleuse fidélité à sa parole, extrêmement sensible à cette faute de son fils, repassa en Angleterre pour le remplacer. Édouard l'y reçut magnifiquement ; mais peu de jours après son arrivée à Londres, il y mourut de maladie, en 1364, à l'âge de quarante-quatre ans.

Ce prince était vaillant, honorable, ami de la piété, de la justice et des lettres. Avec ces bonnes qualités, que de maux n'a-t-il pas causés à son peuple, pour n'avoir eu ni modération, ni règle, ni prévoyance dans sa conduite ! Il a laissé du moins cette maxime précieuse : " Si la justice et la bonne foi étaient bannies du reste du monde, il faudrait qu'on retrouvât ces vertus dans la bouche et dans le cœur des rois." Avec des sentiments si nobles, on ne conçoit guère comment il n'eut pas honte d'altérer les monnaies. Pour empêcher les murmures du peuple, qui souffrait tellement de ce système que l'on disait qu'*à peine un homme avait-il le temps de connaître l'état de son bien d'un jour à l'autre*, le roi Jean eut recours à la ruse : il avertit lui-même les officiers de la monnaie de ne rien mettre aux nouvelles espèces qui en marquât l'affaiblissement, *afin de tenir la chose plus secrète.* Cette altération pernicieuse était le genre d'impôt de ce temps-là ; elle était on ne peut plus fatale au commerce ; aussi fournit-elle quelquefois des prétextes de sédition. Le peuple obtint, comme une grâce, qu'il fût remplacé par les tailles et les aides.

Le quatorzième siècle était encore en proie à l'ignorance et à la superstition ; on en peut juger par ce trait de fameux La Hire. Ce chevalier, sur le point d'entrer dans une ville assiégée, rencontre un prêtre, et lui demande l'absolution. " Confessez-vous," dit le prêtre. La Hire répond qu'il n'en a pas le loisir ; qu'en général il a fait tout ce que les gens d'armes ont coutume de faire. Sur quoi le prêtre lui donne une absolution *telle quelle.* Alors le pénitent adresse à Dieu cette prière : " Dieu, je te prie de faire aujourd'hui pour La Hire, autant que tu voudrais que La Hire fît pour toi, s'il était Dieu et que tu fusses La Hire." Avec une dévotion si bizarre ces guerriers se croyaient tout permis. Le trait suivant fait voir

le besoin qu'on avait de lumières en tout genre. Pierre, duc de Bourbon, excommunié à la poursuite de ses créanciers, ayant été tué à la bataille de Poitiers, son fils travailla vivement à le faire absoudre, afin que l'on pût prier pour le repos de son âme. Il obtint du pape Innocent VI l'absolution du mort, en s'engageant à payer ses dettes.

CHAPITRE XXIV.

CHARLES V, SURNOMMÉ LE SAGE.

CHARLES VI.

CHARLES V, surnommé LE SAGE, monta sur le trône en 1364. Ce prince avait gouverné l'État pendant la prison du roi Jean, son père. Sa prudence et sa sagesse firent tout : il devint le restaurateur du royaume, sans paraître à la tête des armées. Une santé faible lui interdisait les fatigues ; mais il connaissait les hommes, et du fond de son cabinet, il vint à bout, par les grands hommes qu'il employa, de recouvrer ce que ses prédécesseurs avaient perdu par leur imprudence. Son grand art fut d'éviter toujours d'en venir aux mains avec les Anglais, et de les harasser en gagnant du temps : aussi Édouard disait-il de lui : "Que jamais roi ne s'était moins armé, et ne lui avait donné tant à faire."

Un des généraux les plus habiles de son siècle, et qui entra le mieux dans les vues de Charles, fut Bertrand Du Guesclin, déjà célèbre sous le dernier règne. C'était un chevalier breton, d'un courage à toute épreuve. Sa mauvaise mine, et la fougue de sa première jeunesse, l'avaient rendu insupportable même à ses parents. "Il n'y a point de plus mauvais garçon au monde," disait alors sa mère ; "il est toujours battant ou battu ; son père et moi nous le voudrions voir sous terre." On juge souvent mal des jeunes gens, dont les défauts même peuvent se diriger au bien. Ce caractère violent renfermait un germe d'héroïsme, qui se développa bientôt pour le salut de la France.

Charles le Mauvais, roi de Navarre, le plus perfide et le

plus turbulent des hommes, avait repris les armes pour soutenir de vaines prétentions sur la Bourgogne. Ses troupes étaient commandées en Normandie par le captal ou seigneur de Buch. Du Guesclin, qui commandait l'armée française, l'envoya défier au combat. Le captal, qui attendait un renfort, demeurait ferme dans son poste inaccessible de Cocherel. Le Breton eut recours au stratagème, et feignit de décamper. Les ennemis veulent aussitôt le poursuivre. En vain de Buch leur représente que Du Guesclin n'est pas homme à fuir devant eux, qu'il ne cherche qu'à les tromper par une ruse : on l'entraîne malgré lui au combat. Les Français font volte-face, animés par ce discours de leur chef : "Pour Dieu, amis, souvenez-vous que nous avons un nouveau roi de France ; que sa couronne soit aujourd'hui étrennée par nous !" Ils remportent la victoire. La confiance et le courage renaissent dans la nation. Charles V, en reconnaissance de cet important service, donna le comté de Longueville à Du Guesclin. Le mérite ainsi récompensé a toujours des imitateurs.

La guerre durait en Bretagne depuis 1341. Charles de Blois et le jeune comte de Montfort se disputaient ce duché, et le déchiraient par les armes. Édouard III soutenait le comte de Montfort son gendre, et Charles V, qui favorisait Charles de Blois son cousin, lui envoya Du Guesclin, dont les conseils ne furent point écoutés. Charles de Blois voulut charger témérairement, et fut tué dans le combat. Le fameux Chandos, général anglais, gagna sur lui la bataille d'Auray, et fit prisonnier Du Guesclin, qui se rendit à lui couvert de blessures. Montfort, par cette victoire, se trouva maître de toute la Bretagne. Charles V, préférant le bien général à l'intérêt particulier, lui accorda la paix, ainsi qu'au roi de Navarre, qui renonça à ses prétentions sur la Bourgogne, la Champagne et la Brie.

Charles V, en donnant la paix à son royaume, avait encore à craindre un fléau presque aussi redoutable que la guerre. Licencier les troupes, c'était déchaîner des tigres. Les compagnies recommencèrent leurs brigandages, comme sous le règne précédent. Des chevaliers et des seigneurs se mirent à leur tête. Le royaume allait devenir la proie de ces furieux. Charles les envoya en Espagne, au secours de Henri de Transtamare, qui étant

en guerre avec Pierre le Cruel son frère, au sujet de la couronne de Castille, avait offert de les prendre à sa solde. On confia l'entreprise à Du Guesclin, pour la rançon duquel le roi, le pape et Henri payèrent cent mille livres. Il fallait déterminer les compagnies à partir : Du Guesclin va trouver leurs chefs, leur fait valoir des avantages propres à les toucher, et les décide de manière qu'ils prennent la route d'Avignon. Dans leur marche ils commirent de tels ravages, que le pape, pour les empêcher de passer par Avignon, leur envoya deux cent mille livres avec une ample provision d'indulgences.

L'éloignement des compagnies procura au royaume un calme d'autant plus utile, que Charles V le consacra tout entier au bien de l'État. Les monnaies furent réformées, les subsides diminués, l'agriculture ranimée, le commerce favorisé, la capitale embellie. La France reprenait des forces, et se préparait insensiblement à réparer ses malheurs.

À peine Du Guesclin fut-il arrivé en Castille, que tout se soumit. Pierre le Cruel détrôné prit la fuite, et alla en Guyenne implorer le secours du prince de Galles. Ce prince généreux et passionné pour la gloire vola en Espagne, gagna la bataille de Navarette, fit Du Guesclin prisonnier, et rétablit le tyran, dont il éprouva bientôt l'ingratitude. Alors le prince Noir l'abandonna, et rendit la liberté à Du Guesclin, dont le roi paya la rançon. Henri de Transtamare, secondé par le chevalier, attaqua de nouveau son frère, le tua de sa propre main, et devint paisible possesseur du royaume de Castille.

Le prince de Galles, à qui son père avait donné la Guyenne, se voyait appauvri, soit par la guerre d'Espagne, soit par le faste de sa cour. Il mit une imposition générale sur les terres de sa souveraineté. Presque toute la noblesse fut indignée d'une vexation qu'elle n'avait point connue sous les rois de France. La plupart des seigneurs portèrent leurs plaintes au roi. Charles, qui était préparé pour la guerre, et qui voyait les circonstances favorables pour une rupture, reçut l'appel des seigneurs. Le prince de Galles fut cité à la cour des pairs. Il répondit fièrement que volontiers il se rendrait à Paris, mais à la tête de soixante mille hommes. Néanmoins, depuis l'expédition d'Espagne, il était consumé d'une fièvre lente ; et Édouard son père, enivré de ses victoires,

était endormi au sein de la prospérité. Plusieurs infractions au traité de Brétigny engageaient Charles V à prendre les armes contre Édouard. La guerre lui fut déclarée en 1369, lorsqu'il s'y attendait de moins. Les armes françaises eurent l'avantage presque partout. Le roi, sentant sa supériorité, ne balança plus à user des droits de suzeraineté. Il prononça dans la cour des pairs l'arrêt de condamnation contre Édouard et le prince de Galles; il les déclara rebelles, et toutes les terres qu'ils tenaient en France confisquées. Charles employa encore tous les moyens que la politique lui suggéra. Il fit ordonner des jeûnes et des processions, et recommanda au clergé de faire valoir dans les chaires, de la manière la plus pathétique, la justice de sa cause. Cette démarche eut tout l'effet qu'il en attendait; car non-seulement ses sujets contribuèrent d'eux-mêmes aux frais de la guerre, mais plus de cinquante villes ou châteaux, qui appartenaient aux Anglais, se rangèrent de son parti, par l'influence de l'archevêque de Toulouse. En même temps il manda Du Guesclin, le força d'accepter l'épée de connétable, que la modestie lui faisait refuser, et le mit à la tête de ses troupes pour l'opposer à l'armée ennemie, qui, après avoir ravagé la Picardie et la Champagne, se présentait aux portes de la capitale. Charles avait recommandé au connétable de ne point risquer de bataille décisive; mais un chef habile sait interpréter les intentions du prince, et se règle sur les conjonctures. Du Guesclin, avec une très-petite armée, marcha aux ennemis, les attaqua dans leurs différents quartiers, les battit partout, et les dissipa. D'un autre côté Henri de Transtamare, roi de Castille, servait utilement la France. Sa flotte détruisit, à la hauteur de La Rochelle, celle des Anglais, qui perdirent une grande partie de ce qu'ils avaient gagné par le dernier traité, avant que les secours destinés pour le prince Noir, et qui étaient retenus par des vents contraires, pussent lui arriver. Les Anglais firent une autre perte plus fatale encore que celle d'une bataille. Leur fameux général, le captal de Buch, qui avait été mis en liberté lors de la paix avec le roi de Navarre, fut de nouveau fait prisonnier. Charles V, pour cette fois, refusa de le rendre, et le tint en prison au Temple, où il mourut au bout de cinq ans, après avoir refusé généreusement de

s'engager au service de la France. Si dans cette occasion Charles s'est conduit suivant les principes de la politique, on peut lui reprocher de n'avoir pas respecté ceux de l'humanité et de la justice : aurait-il accumulé triomphes sur triomphes, si les Anglais n'eussent pas deux fois rendu la liberté à Du Guesclin ?

Le pape Grégoire XI s'efforçait de réconcilier les deux rois rivaux ; mais tout ce qu'il put obtenir fut une trêve fort courte, pendant laquelle le prince Noir, dont la santé dépérissait de plus en plus, quitta l'armée, et alla en Angleterre, où il mourut en 1376, âgé de quarante-six ans. Les Anglais le pleurèrent ; les Français même regrettèrent ce héros, aussi aimable par ses vertus que redoutable par ses qualités guerrières. Charles V lui fit faire un service à Notre-Dame de Paris ; mais trop habile en même temps pour ne pas profiter de la circonstance de cette mort, qui le débarrassait d'un ennemi dont il avait tout à craindre, il attaqua les Anglais à l'expiration de la trêve, avec cinq armées différentes, et remporta sur eux tant d'avantages qu'en 1378 il ne leur restait plus en France que les ports de Calais, de Bordeaux et de Bayonne, avec ceux de Brest et de Cherbourg, que le duc de Bretagne et Charles le Mauvais venaient de leur livrer.

Les plus grands hommes sont sujets à faire des fautes, et Charles le Sage en fit une qui troubla la fin de son règne. Montfort, duc de Bretagne, dépouillé de ses États, fugitif en Angleterre, lui parut une victime qu'on devait immoler à l'intérêt de la couronne. Dans l'espérance d'y réunir ce duché, il résolut de pousser à bout Montfort, et le fit citer à la cour des pairs, sans observer les formes légales ; il parla lui-même au parlement contre son vassal, et conclut à confisquer ses terres. Mais les seigneurs bretons et le peuple, qui aimaient mieux obéir à un duc de Bretagne qu'à un roi de France, prévinrent l'exécution de l'arrêt. Montfort, soutenu par l'Angleterre, rentra dans ses États, où il fut reçu comme un libérateur ; et Charles échoua dans une démarche, dont, suivant toutes les apparences, il reconnut l'injustice, car il ne la soutint que faiblement.

Des courtisans, jaloux de la gloire de Du Guesclin, lui attribuèrent le mauvais succès de cette entreprise. Ils l'accusèrent auprès de Charles d'avoir favorisé le duc

de Bretagne. Le roi écrivit au connétable une lettre de reproches. C'était blesser l'honneur d'un héros; le chevalier renvoya l'épée de connétable. Mais ce grand homme était devenu si supérieur aux traits de l'envie, que les princes et les seigneurs s'empressèrent à le défendre. Charles reconnut son erreur, et se fit un devoir de la réparer. Les ducs d'Anjou et de Bourbon allèrent de sa part trouver Du Guesclin, qui après quelque résistance revint à la cour. On le chargea d'une expédition dans les provinces méridionales, où les Anglais se montraient encore. Du Guesclin partit, mais pour ne plus revoir son maître; attaqué d'une maladie mortelle devant une forteresse d'Auvergne qu'il assiégeait, il y termina sa glorieuse carrière, à l'âge de soixante-six ans. Les Anglais assiégés payèrent une espèce de tribut à son ombre. Ils avaient promis de se rendre, s'ils n'étaient pas secourus à un certain terme. Au jour marqué, le commandant suivi de la garnison vint se posterner aux pieds du cadavre, et déposa sur son cercueil les clefs de la forteresse. Charles le Sage, pour laisser un monument de sa reconnaissance, lui fit élever un tombeau dans l'église de Saint-Denis, auprès de celui qu'il s'était fait préparer pour lui-même.

(1380.) On allait faire la paix avec les Bretons, comme Charles l'avait promis au connétable; mais leur duc ayant fait une nouvelle ligue avec les ennemis, les hostilités continuèrent. Une armée d'Anglais pénétra jusqu'en Champagne, où elle fit d'affreux ravages. Les Français, sous les ordres du duc de Bourgogne, brûlaient d'impatience de combattre; la maladie du roi suspendit les expéditions. Ce prince ne survécut pas longtemps au héros qui avait fait sa gloire. Il mourut en 1380, des suites du poison que Charles le Mauvais lui avait donné quand il était dauphin. Un médecin allemand, en lui ouvrant le bras, avait arrêté les progrès du mal, sans en tarir la source, et avait dit alors qu'il mourrait quand la plaie viendrait à se fermer; ce qui arriva effectivement. Charles V, sentant l'approche de la mort, donna plusieurs édits pour supprimer quelques impôts. Il laissa en mourant une mémoire précieuse; et le surnom de Sage, que ses sujets lui donnèrent, lui a été confirmé par la postérité, qui seule peut juger les rois.

En effet, Charles V s'était fait admirer par sa piété

et sa sagesse ; et après saint Louis, qu'il honorait particulièrement, et qu'il regardait comme le modèle des rois, l'histoire n'en offre point de plus régulier dans ses mœurs et dans toutes ses actions. Comme lui, il faisait consister son principal devoir dans l'administration de la justice. Tout était réglé dans la manière de vivre de Charles le Sage. Il se levait tous les jours à six heures du matin ; son premier soin était de faire ses prières, ensuite on l'habillait, et il allait entendre la messe. Au sortir de la chapelle, il donnait audience à tous ceux qui se présentaient, pauvres et riches ; recevait lui-même leurs placets, les lisait, accordait les requêtes qui lui paraissaient raisonnables, et remettait entre les mains de quelques-uns de ses maîtres des requêtes celles qu'il fallait examiner. Il dînait à dix heures, n'était pas longtemps à table, ne mangeait que d'une sorte de viande, et trempait beaucoup son vin. Pendant le dîner, il y avait quelquefois *un prud'homme qui racontait des choses vertueuses du temps passé.* Après le dîner, il donnait audience aux ambassadeurs des princes étrangers ; il travaillait ensuite avec ses ministres, et s'informait exactement de tout ce qui se passait. À une heure après midi il se retirait dans sa chambre pour se reposer ; ses chambellans y entraient une heure après et l'entretenaient de choses agréables ; à trois heures il allait à vêpres, ensuite il se promenait dans son jardin. Au retour de la promenade, la reine venait le voir ; on lui amenait ses enfants, qu'il interrogeait pour savoir leurs progrès. En hiver, au lieu d'aller se promener, il se faisait lire l'Écriture sainte, ou quelque livre de morale des anciens philosophes. Il soupait peu, et se couchait de bonne heure. Quand il paraissait en public, c'était toujours avec dignité. Homme comme un autre en particulier, il était toujours roi devant ses sujets. Ses habits étaient magnifiques ; ses gendarmes le précédaient, ses écuyers portaient son manteau d'hermine, l'épée et le chapeau royal ; il marchait seul, ses frères et les princes du sang le suivaient à quelque distance.

Peu de souverains ont mérité autant que Charles V de gouverner une grande monarchie. "Je ne trouve les rois heureux," disait-il, "qu'en ce qu'ils ont le pouvoir de faire du bien." On lui doit un éloge qui peut servir d'instruction à tous les rois, c'est que jamais prince ne

se plut tant à demander conseil, et ne se laissa moins gouverner que lui. Les vertus politiques, morales et chrétiennes étaient réunies dans sa personne. Un homme de qualité ayant tenu devant le dauphin quelque propos indécents, il le chassa de la cour. "On doit s'attacher surtout," dit-il alors, "à nourrir les enfants des princes dans la vertu, afin qu'ils surpassent en mœurs ceux qu'ils doivent surpasser en honneur." Doué du talent de la parole, il était lui-même fort réservé dans ses discours. "C'est une belle qualité que de savoir bien parler," lui disait-on un jour: "Il est vrai," répondit-il; "mais ce n'en est pas une moindre que de savoir se taire." Son goût pour les lettres a encore relevé sa gloire. Quelqu'un murmurant un jour de l'honneur qu'il portait aux savants (auxquels, dans ce temps-là, on donnait le nom de clercs), il répondit: "Les clercs qui ont sapience l'on ne peut trop honorer, et tant que sapience sera honorée en ce royaume, il continuera à prospérité; mais quand déboutée y sera, il décherra." On peut regarder ce prince comme le véritable fondateur de la Bibliothèque royale. Il aimait beaucoup la lecture, et c'était lui faire un présent très-agréable que de lui donner des livres. Le roi Jean avait à peine laissé vingt volumes; il parvint à en rassembler neuf cents: parmi lesquels, à la vérité, très-peu d'auteurs de la bonne antiquité; pas un exemplaire de Cicéron; quelques poëtes latins, tels qu'Ovide et Lucain; des romans; des livres de dévotion, d'histoire, de droit, de médecine, et surtout d'astrologie. Cette science absurde, née d'une grossière superstition, était alors la plus respectée à la cour.

On trouve sous son règne des mausolées érigés à deux *fous du roi.* Ces bouffons de cour étaient alors des personnages, et ils jouèrent encore un rôle pendant plus de trois siècles.

C'est vers le temps de Charles V que commence la chaîne non interrompue des poëtes français. Froissart, historien justement estimé, faisait des vers; poésie plate et maussade, qui n'approchait point de celle des Provençaux, déjà surpassés par Dante et Pétrarque en Italie. Les poëtes étaient alors des sorciers aux yeux du peuple. L'inquisition leur faisait la guerre; parce que souvent ils s'exprimaient avec beaucoup de liberté sur les gens d'Église.

Par une ordonnance de l'année 1370, Charles V, pour exciter à tous les jeux d'adresse et de force, capables de former le corps et d'exercer aux armes, défendit tous les jeux de hasard, et même d'autres jeux, tels que les dames, les quilles, le billard, etc. Il substitua les jeux de l'arc et de l'arbalète, comme plus utiles à une nation guerrière, qui avait plutôt besoin de soldats que de joueurs.

Par une autre ordonnance de l'année suivante, 1371, ce prince accorda la noblesse à tous les bourgeois de Paris. Ils jouirent de ce privilége jusqu'en 1577, qu'il fut restreint aux seuls prévôts des marchands et échevins. On le supprima en 1667, et on le rétablit en 1707 ; il fut supprimé de nouveau en 1715, et rétabli encore en 1716.

Vers la fin de ce siècle, l'usage de l'artillerie devint fréquent dans les siéges. Il paraît que les Maures furent les premiers auteurs de cette invention terrible ; car l'histoire en parle pour la première fois à l'occasion du siége d'Algésiras, ou le vieux Gibraltar, en 1342, qu'ils défendirent pendant deux ans contre les Castillans. On prétend que les Anglais se servirent de canon à la bataille de Crécy, en 1346. Roger Bacon pouvait avoir inventé la poudre, depuis environ un siècle ; mais ce n'est point une preuve qu'il ait inventé l'artillerie ; car les Chinois, depuis plusieurs siècles, faisaient de la poudre, et n'avaient aucune idée des armes à feu. Bertold Schwarts, cordelier allemand, passe aussi pour avoir fait cette découverte, au commencement du règne de l'empereur Charles IV. Il est étonnant qu'on ignore d'où est venu un secret qui a changé en Europe tout l'art de la guerre, et qui a fait tomber la chevalerie.

Dès le treizième siècle, les horloges à roues, les besicles, le papier, la faïence, les miroirs de cristal étaient connus en Italie. Venise, Gênes, Bologne, Pise, Florence, Sienne, florissaient par les arts et le commerce. En France, on n'inventait rien, on ne pensait qu'à la guerre et aux futilités de l'école.

Quels progrès pouvait-on faire dans les sciences, lorsque les universités même y mettaient le plus grand obstacle, par un esprit de petitesse et de superstition? lorsque celle de Paris, dans des remonstrances au pape, disait qu'on ne devait point compter la Grèce au nombre des

parties de l'Europe, parce qu'elle était schismatique? lorsque dans la fameuse *bulle d'or*, du vain et fastueux empereur Charles IV, dictée par le célèbre jurisconsulte Barthole, et regardée comme la loi fondamentale de la constitution germanique, le nombre des électeurs est fixé à sept, *en l'honneur des sept chandeliers de l'Apocalypse!*

C'est sous le règne de Charles V, en 1369, que l'on construisit la Bastille: mais cette forteresse formidable ne fut achevée que sous Charles VI, en 1383. Elle ne consistait dans le principe qu'en deux tours qui défendaient l'entrée de Paris du côté du faubourg Saint-Antoine; ou plutôt c'était une des portes de la ville. Hugues Aubriot, prévôt des marchands, en donna le plan. Le jésuite Daniel représente ce magistrat comme un scélérat digne du feu; mais la postérité ne peut lui refuser un mérite réel, puisqu'il eut la confiance de Charles le Sage, et qu'il fut chargé de la conduite des ouvrages que ce prince fit faire pour l'embellissement et la sûreté de Paris, auxquels il employa le bas peuple dont l'oisiveté est un des plus grands fléaux de la société. Aubriot fut le premier inventeur des canaux souterrains pour l'écoulement des immondices, et des eaux. C'est lui qui fit bâtir le Pont-au-Change et le petit Châtelet, autre porte de Paris, qui fut construit dans le dessein de réprimer les excès des étudiants de l'Université, dont quelques-uns même étaient voleurs de grands chemins. Il ne pouvait donc manquer de se faire beaucoup d'ennemis, et il en eut autant qu'il y avait de gens à soutane. Ces fanatiques conjurèrent sa perte, employèrent contre lui des armes auxquelles on ne savait point encore résister; ils l'accusèrent d'impiété et d'hérésie, et à force d'intrigues parvinrent à le faire condamner à une prison perpétuelle. Il fut enfermé à la Bastille qu'il venait de bâtir, et de là transféré dans les *oubliettes* de l'évêché, d'où néanmoins il fut tiré sous le règne suivant par un événement inattendu.

(1380.) Charles le Sage eut pour successeur son fils aîné, CHARLES VI, sous le règne duquel la France éprouva tous les genres de malheurs dont elle pouvait être accablée. L'ambition, l'avarice, la discorde, l'esprit de cabale et de révolte, toutes les passions semblèrent conjurées avec la fortune pour la ruine de l'État. Ceux qui devaient

en être les soutiens en furent les plus dangereux ennemis. L'histoire devient ici un enchaînement de scènes lugubres, où l'on apprend à détester le vice en gémissant sur les maux de la patrie.

Quelques années avant sa mort, Charles le Sage, prévoyant qu'il laisserait son fils mineur, avait rendu cette fameuse ordonnance qui fixe la majorité des rois à quatorze ans. Charles VI était dans sa treizième année quand il monta sur le trône, en 1380. Ses oncles, les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne, eurent d'abord des contestations au sujet de la régence ; il fut réglé par des arbitres que le roi serait sacré dans quelques mois, qu'après le sacre il serait déclaré majeur avant l'âge, et qu'il gouvernerait en son propre nom, par le conseil de ses oncles. Jusqu'au sacre, le duc d'Anjou eut seul le maniement des affaires. Son premier soin fut de s'emparer du trésor amassé par l'économie de Charles le Sage, et de l'employer pour ses propres intérêts. Jeanne, reine de Naples, l'avait adopté. Cette princesse ayant été étranglée en 1384, le duc d'Anjou oublia et sacrifia sa patrie pour aller recueillir ce prétendu héritage ; mais tous ses efforts furent inutiles. Son armée périt en Italie de faim et de maladie ; et lui-même il mourut de ses blessures dans une place forte où il s'était retiré.

(1381.) Au commencement de ce règne, le gouvernement avait promis la suppression de quelques taxes onéreuses, ainsi que Charles V l'avait ordonné en mourant ; mais au lieu de cela on en imposa de nouvelles, dont on fit un mauvais emploi ; ce qui révolta si fort le peuple, que, dans Paris et plusieurs autres villes, les habitants prirent les armes. On céda alors moins à la raison qu'à la crainte ; les impôts furent supprimés ; mais cette démarche ne calma point la sédition. Enhardis par ce succès, les *maillotins*, ainsi appelés parce qu'ils étaient armés de maillets de fer qu'ils avaient trouvés dans l'Hôtel de ville, saccagèrent les couvents, qui, dans la misère publique, regorgeaient de richesses : pillèrent les maisons des traitants, et commirent des excès sans nombre. Il y eut à Paris une assemblée des états généraux, qui, comme sous le règne du malheureux Jean, porta les plus vives atteintes à l'autorité royale. On fit renoncer le roi, par une déclaration, à tout ce qui avait été innové depuis

Philippe le Bel ; on lui fit rétablir la nation dans toutes ses franchises, libertés, priviléges, et immunités. De nouvelles exactions causèrent bientôt de nouvelles révoltes. La populace se déchaîna avec fureur, tandis que la plupart des bourgeois souffraient en silence. Les séditieux, pour avoir un chef, tirèrent de prison le prévôt des marchands, Aubriot, qui, au lieu de se mettre à la tête des rebelles, s'évada pendant la nuit, et alla en Bourgogne, sa patrie, vivre retiré et tranquille. Les excès de la populace augmentèrent de jour en jour, et les impôts furent encore abolis.

(1382.) Dans la vue de mettre fin à toutes ces commotions, on se décida à secourir le comte de Flandre, contre qui les Flamands s'étaient révoltés. Charles VI marcha à sa défense, à la tête de son armée, et gagna la bataille de Rosbecq, où quarante mille Flamands avec Arteveld leur chef, furent taillés en pièces. Au retour de cette expédition, le roi entra dans Paris, à la tête de son armée triomphante, et résolu de punir les habitants de cette ville obstinés dans leur révolte. On leur ordonna de déposer leurs armes au Louvre ; il s'en trouva de quoi armer cent mille hommes. Trois cents personnes furent aussitôt chargées de chaînes, et les exécutions commencèrent avec plus de cruauté que de justice. On traîna au supplice un magistrat septuagénaire, l'avocat général Desmarets, dont l'éloquence avait plusieurs fois retenu les Parisiens, qui n'était resté dans la ville que pour calmer la sédition, mais qui fut enveloppé dans la foule des criminels, parce que les oncles du roi le haïssaient. Quelques jours après, le roi déclara qu'il accordait la grâce des Parisiens, et qu'il commuait la peine criminelle en civile, c'est-à-dire, en argent. Les amendes furent portées à l'excès ; on rétablit les aides, la gabelle et autres impositions ; on délibéra même si on ne les rendrait pas perpétuelles. Rouen et plusieurs autres villes furent traitées comme Paris.

La paix seule aurait pu remédier aux maux publics ; mais le caractère bouillant de Charles VI, autant que les prétentions insoutenables des Anglais, la rendait presque impossible. Après de vaines négociations, on résolut de faire une descente en Angleterre, et à trois reprises différentes, en 1384, 1385, et 1386, on fit des armements

considérables qui devinrent inutiles; la trahison, la perfidie et la mésintelligence firent toujours échouer l'entreprise.

Dans cette même année, en 1386, on vit un grand exemple, mais trop rare, du crime puni dans cette vie. Le plus scélérat des hommes, Charles le Mauvais, roi de Navarre, périt enfin d'une manière digne de lui. Épuisé par la débauche à l'âge de cinquante-six ans, pour ranimer la chaleur naturelle, il se faisait envelopper dans un drap imbibé d'esprit de vin. Le feu prit à ce drap par la faute d'un valet de chambre. Le prince souffrit des douleurs affreuses dont il mourut quelques jours après. Il avait chargé un Anglais, en 1384, d'empoisonner le roi, le frère du roi, ses oncles, et les principaux seigneurs de la cour. L'empoisonneur, ayant accès dans les cuisines, aurait pu exécuter ce crime; il fut arrêté en arrivant, peut-être sur les avis du fils du roi de Navarre, prince aussi fidèle que son père était perfide.

En 1388, Charles VI, las d'être gouverné par les ducs de Berry et de Bourgogne, à qui l'on attribuait les maux de la France, prit en main les rênes de l'État, et mit le connétable de Clisson à la tête du conseil. Ce changement eût été avantageux, si le roi avait joint aux qualités d'un bon cœur celles d'un esprit sage et solide. Il était humain, généreux, plein de bravoure; mais d'une vivacité fougueuse, léger, imprudent, entêté, incapable de réflexions, et dominé par ses caprices. Son humeur guerrière s'échauffa au récit des prouesses de quelques chevaliers chrétiens, qui avaient été se battre dans le pays où saint Louis était mort. Sur-le-champ il résolut de porter la guerre chez les musulmans, pour accomplir, disait-il, les vœux de ses ancêtres. On lui représenta qu'il valait mieux commencer par l'extinction du schisme; car depuis plus de dix ans l'Église était déchirée par les factions de deux papes, dont les extorsions odieuses faisaient autant de tort à la religion qu'aux peuples. L'un siégeait à Rome, et l'autre à Avignon; l'Angleterre tenait pour celui de Rome, et la France pour celui d'Avignon. Charles se détermina donc à passer en Italie, sans autre motif que de la soumettre par les armes à l'obédience de Clément, le pape d'Avignon. Mais des intrigues de cour et de nouveaux incidents firent bientôt perdre de vue cette guerre d'Italie. Le connétable de

Clisson, grand guerrier, était à la fois violent, avare et ambitieux. Il s'attira plusieurs ennemis, entre autres le duc de Bretagne, chez qui s'était retiré Pierre de Craon, seigneur puissant et vicieux, qui venait d'être disgracié. (1392.) Le duc persuada à Craon que Clisson était l'auteur de sa disgrâce. Craon se rendit secrètement à Paris, et une nuit que Clisson sortait du bal, il fondit sur lui avec une troupe d'assassins. Les blessures du connétable n'étaient pas mortelles; le roi eut la consolation de le voir guéri, et jura de le venger. Il prit aussitôt les armes, malgré les représentations qu'on pût lui faire, et se mit en marche pour se rendre en Bretagne. Traversant la forêt du Mans, il aperçoit tout à coup un inconnu, couvert d'une robe blanche, nu-pieds et nu-tête, qui s'élance d'un air terrible, saisit la bride de son cheval, et lui crie: "N'avance pas davantage; retourne, car on te trahit." Il continua cependant sa route. Quelques moments après, un page qui portait la lance du roi la laissa tomber sur le casque d'un autre page. Au bruit de coup le roi entre en fureur; il s'imagine qu'on le trahit; il met l'épée à la main, renverse les pages, frappe tout ce qu'il rencontre. Son épée se brise; les forces commencent à lui manquer; on s'approche, on le saisit, on le transporte au Mans demi-mort. Les uns le croyaient empoisonné, d'autres ensorcelé. Cette frénésie venait uniquement et des ardeurs du soleil au mois d'août, et de la frayeur soudaine dont il fut saisi.

(1393.) Pendant que le malheureux Charles recouvrait insensiblement la raison, les ducs de Berry et de Bourgogne s'emparaient du gouvernement. Clisson prit la fuite; les autres ministres, ou s'évadèrent, ou furent arrêtés; et leur ruine entraîna celle de leurs créatures. On cherchait tous les moyens pour amuser le roi, peut-être par politique autant que pour le guérir. Ces amusements produisirent un nouveau malheur. Toute la cour était assemblée pour un bal; le roi entra déguisé en sauvage, conduisant cinq seigneurs habillés de même, et enchaînés les uns aux autres. Le duc d'Orléans, son frère, approcha indiscrètement un flambeau. Leurs habits étaient de toile enduite de poix et garnie d'étoupes. Le feu y prit, et se communiqua dans le moment. Quatre de ces seigneurs en moururent. Charles s'était écarté: la duchesse de Berry le cacha sous la queue de son manteau.

Bientôt ses accès de démence le reprirent. Par une folie plus grande que la sienne, on fit venir de Guyenne un magicien qui promettait de le guérir par une parole, et qui trompa fort longtemps la cour, aussi superstitieuse qu'elle était corrompue. Le monarque languit sept mois dans cet état pitoyable ; il ne se rétablit que pour avoir quelques intervalles de raison, suivis de funestes rechutes.

(1395.) Les négociations de paix se renouvelaient toujours inutilement entre la France et l'Angleterre. Richard II, méprisé et haï de son peuple, penchait à s'unir avec Charles. Il lui fit demander en mariage sa fille Isabelle ; il conclut avec lui une trêve de vingt-huit ans, et lui vendit Brest et Cherbourg. Ces démarches de Richard achevèrent de le perdre dans l'esprit des Anglais ; ils se soulevèrent contre lui. Henri, duc de Lancaster, son cousin germain, profita des circonstances pour le détrôner, et se fit couronner sous le nom de Henri IV. Ce prince s'assura d'abord par sa politique, ensuite par sa cruauté, la jouissance d'un royaume acquis par le crime. La cour de France se hâta de négocier avec lui ; il confirma la trêve, moins par crainte que par prudence, pour affermir sa nouvelle domination.

La France voyait se multiplier chaque jour les sujets d'alarmes et de douleur. De grandes disputes s'élevèrent concernant la régence entre le duc d'Orléans, frère du roi, et Philippe, duc de Bourgogne, son oncle. Comme ce dernier avait plus d'expérience, et que ses domaines étaient fort étendus, il fut déclaré régent. Néanmoins le duc d'Orléans obtint de son frère l'administration des finances, et il eut toujours un puissant parti. Mais ses concussions le rendirent aussi odieux que ses débauches le rendaient méprisable. Charles VI, sa démence à part, avait quelque ressemblance avec Louis le Débonnaire ; il avait comme lui épousé une princesse de Bavière ; et, comme lui, il avait eu à souffrir de l'humeur turbulente et de la conduite légère de son épouse. Les liaisons suspectes du duc d'Orléans avec Isabelle de Bavière contribuaient à entretenir la défiance à la cour. Elle maîtrisait son malheureux époux qu'elle trahit bientôt ouvertement. Elle obtint de sa stupide complaisance le pouvoir d'annuler et de révoquer les donations qu'il avait faites ou pourrait faire dans la suite. Elle oublia tous

ses devoirs. Ses propres enfants manquaient du nécessaire. Leur gouvernante avoua au roi que souvent ils n'avaient ni habits ni nourriture. "Hélas!" dit-il, "je ne suis pas mieux traité." En effet, ce prince resta plus de cinq mois sans se coucher ni changer de linge. À peine daignait-on penser qu'il existât.

La mort de Philippe, duc de Bourgogne, en 1404, laissa le champ libre à l'ambition du duc d'Orléans. Maître du cœur de la reine, il le fut bientôt de tout l'État, sous le titre de lieutenant général du royaume; mais il fut traversé par le nouveau duc de Bourgogne, Jean sans Peur, prince méchant par goût et par système, et qui se faisait un jeu de la religion et de la morale. Les inconséquences du duc d'Orléans avancèrent ses jours. Comme il se vantait des faveurs qu'il avait reçues des dames de la cour, et qu'il nommait parmi ses maîtresses la duchesse de Bourgogne, femme d'une haute réputation, la haine profonde et cruelle qu'avait pour lui Jean sans Peur se porta à son comble. Jamais scélérat ne sut mieux que le duc de Bourgogne voiler le plus infâme dessein. Il parut se réconcilier de bonne foi avec son rival, il coucha dans le même lit, communia à la même messe, et le lendemain le fit assommer par des satellites, qu'il avait apostés dans une rue où, sur le soir, ce prince devait passer. Cette action atroce, au lieu de fortifier son parti, augmenta celui du jeune duc d'Orléans, fils de son rival. Ce prince, secondé par son beau-père le comte d'Armagnac, entreprit de venger la mort de son père; et, tout le royaume étant partagé entre les Bourguignons et les Armagnacs, ce ne fut de tous côtés que meurtres et brigandages; la France fut livrée à toutes les horreurs de la guerre civile.

(1413.) À Paris Jean sans Peur avait encore nombre de partisans; on y fit publiquement son apologie. Un cordelier, le docteur Jean Petit, prouva par douze arguments, *en l'honneur des douze apôtres*, qu'il n'était point coupable: qu'on devait au contraire le récompenser, puisqu'à l'exemple de *Phinées*, il avait tué un autre *Zambri*. Les bouchers de Paris (qu'on appela *Cabochiens* du nom de *Caboche*, leur chef) s'étant armés en sa faveur, signalèrent leur insolence et leur audace sanguinaire. Mais à la fin sa perfidie fut découverte. Le complot qu'il avait fait d'enlever le roi, fit changer subitement à

son égard une partie du peuple. Les Parisiens, dont il avait été l'idole, ne le regardèrent plus que comme un monstre. Charles VI marcha contre lui en personne, mais finit par lui pardonner sur les protestations qu'il fit d'être un sujet fidèle.

(1415.) Les Français et les Anglais avaient souvent violé la trêve de vingt-huit ans; mais le roi d'Angleterre ne profita point des calamités de la France. Environné d'ennemis domestiques, il se borna prudemment à réprimer leurs complots. Henri IV étant mort en 1413, son fils Henri V lui succéda. C'était à lui qu'il était réservé d'ébranler les fondements de la monarchie française. Ce prince, profitant des troubles qui agitaient la France, débarqua en Normandie en 1415, avec une armée de cinquante mille hommes, et mit le siége devant la ville de Harfleur, qui au bout de quelques mois fut obligée de se rendre, faute de provisions. Henri ne poursuivit point ses conquêtes, mais se mit en route pour Calais, dans le dessein de se rembarquer, et de retourner en Angleterre. Rien n'était plus facile que de lui fermer le passage; une armée quatre fois plus forte que la sienne devait le forcer à se rendre, ou à périr de famine. Mais trop de confiance est souvent pire que la faiblesse; on le poursuit dans la plaine d'Azincourt; on préfère les risques d'une bataille à l'avantage de vaincre sans combat. Les mêmes fautes qu'on avait commises à Crécy et à Poitiers produisent le même désastre. L'avantage du terrain, l'adresse des archers anglais, l'habileté et le courage du jeune roi d'Angleterre, la nécessité de vaincre ou de périr lui procurèrent une victoire éclatante. Il s'en fallut bein que cette défaite, et la présence d'un ennemi étranger, missent fin aux divisions intestines dont souffrait le royaume. Au contraire, toutes les démarches des grands ne tendaient qu'à le déchirer. Le comte d'Armagnac, devenu connétable et surintendant des finances, voulut gouverner en despote: nouvelles exactions, nouveaux supplices. Le duc de Bourgogne, voyant diminuer son parti, se lia avec Henri V, qui dans une autre campagne s'empara de la Normandie.

(1417.) Le gouvernement du royaume était depuis quelque temps dans les mains de la reine et du connétable. Celui-ci s'unit au dauphin (depuis Charles VII), et enleva un trésor que la reine avait amassé aux dépens du

peuple. Cette princesse vivait à Vincennes, dans un désordre public. Le roi surprit un de ses amants et le fit noyer. La reine fut bannie de la cour, et par le conseil du dauphin on la transféra à Tours, où on la tint comme prisonnière. Elle en fut si irritée, qu'elle se ligua avec le duc de Bourgogne contre le dauphin son propre fils. Le duc l'ayant tirée de sa prison, en 1417, elle établit un parlement à Troyes, et envoya partout ses ordres en qualité de régente. Cette princesse, l'opprobre de son sexe, et le fléau de la France, livra aux ennemis Paris et Tours, comme un gage de son attachement, ou plutôt de sa perfidie. Le dauphin, obligé de fuir, se retira à Poitiers, et prit le titre modeste de tuteur du royaume. Le duc de Bourgogne, maître de la capitale, la changea en une scène de carnage. Le connétable, le chancelier, plusieurs évêques, et plusieurs magistrats furent égorgés avec une foule de citoyens.

La guerre civile ravageait les provinces, et Henri V profitait seul de ces divisions. Jean sans Peur, effrayé du progrès des Anglais, se réconcilia, ou parut se réconcilier avec le dauphin. Le pont de Montereau fut indiqué pour l'entrevue ; mais à peine les deux princes s'y furent-ils rendus, chacun avec dix chevaliers, que Jean sans Peur fut poignardé par Tannegui du Châtel, serviteur zélé du feu duc d'Orléans, dont il vengeait la mort par le sacrifice de sa foi. Un tel assassinat devait produire d'étranges effets. On l'imputa généralement au dauphin, prince encore jeune, d'un caractère doux, mais facile, et trop souple aux impressions qu'on lui donnait. Philippe le Bon, fils de Jean sans Peur, devint son implacable ennemi. La reine se livra contre lui au ressentiment le plus barbare, et le déclara déchu de la succession à la couronne. Pour réussir plus efficacement dans ses projets de vengeance, elle se joignit au jeune duc de Bourgogne ; et le roi d'Angleterre vint les trouver à Troyes. C'est là que se fit, en 1420, le fameux traité par lequel on régla que Henri V épouserait Catherine, fille de Charles VI ; qu'après la mort du roi, il succéderait à la couronne ; qu'en attendant il gouvernerait la France en qualité de régent, et que l'on poursuivrait vivement Charles, soi-disant dauphin, regardé comme l'ennemi de l'État. Le roi d'Angleterre se rendit ensuite à Paris, où il fit son entrée avec l'imbécile Charles VI ; le

premier en souverain, le second en automate méprisé. Henri V mourut deux ans après, dans le plus fort de sa gloire. Charles VI ne lui survécut que de deux mois, et mourut en 1422, à l'âge de cinquante-quatre ans. Aucun prince du sang n'assista à ses funérailles; le peuple y versa des torrents de larmes, assez sensible pour le plaindre, et assez juste pour ne pas lui attribuer les maux publics. Sa veuve mourut trize ans après lui, en horreur à tous les Français, et tellement méprisée, même des Anglais, que son corps fut porté à Saint-Denis dans un batelet, pour y être enterré sans aucune cérémonie.

L'extinction du fameux schisme d'Occident est un des événements mémorables de ce règne. Le concile de Pise n'avait pu en venir à bout, quoiqu'il eût déposé, en 1409, les deux papes antagonistes, et proclamé à leur place Alexandre V. L'empereur Sigismond n'ayant pas voulu reconnaître l'autorité de ce concile, il se trouva un troisième pape pour disputer aux deux autres les dépouilles de l'Église. Alexandre V mourut en 1410, et eut pour successeur Jean XXIII, qui avait été corsaire, et qui exigea aussitôt les décimes à main armée. Enfin Sigismond fit assembler, en 1414, le concile de Constance, qui instruisit le procès de Jean XXIII, pontife souillé de crimes énormes, le déposa solennellement, et établit ainsi la supériorité du concile général sur le pape. Ce même concile de Constance fit mourir dans les flammes Jean Huss et Jérôme de Prague, qui soutenaient quelques opinions de Wickliffe, docteur d'Oxford, dont la doctrine était: Que l'Écriture sainte est la seule règle de foi; que la confession, la présence réelle dans l'eucharistie, la primauté du pape, les vœux monastiques sont des inventions humaines; que l'Église ne peut posséder de biens temporels, et que ses richesses doivent toutes s'appliquer aux besoins du peuple et de l'État. Ces sentiments devaient être regardés comme hérétiques, dans un siècle où l'intérêt personnel était l'objet dominant. Aussi n'est-il point surprenant que les membres du concile de Constance se soient abaissés à faire le rôle d'inquisiteurs, eux que l'or et les présents de Jean sans Peur avaient pu corrompre; et s'ils firent justice d'un pape scélérat, s'ils s'opposèrent à ses extorsions, c'est qu'il y allait de leur intérêt, c'est que plus ils auraient envoyé d'argent à Rome, moins il leur en serait resté. Les hommes consacrés

à Dieu étaient alors moins que jamais exempts des faiblesses de l'humanité. Leur zèle indiscret ou aveugle occasionna la guerre sanglante des hussites, qui annonça de loin les horreurs auxquelles on devait se porter un jour contre les protestants.

C'est sous le règne de Charles VI que le parlement devint perpétuel. "*La faiblesse de cerveau du roi, et les partialités des princes,*" dit Pasquier, "*furent cause qu'on ne se souvint plus d'envoyer de nouveaux rôles de conseillers.*" L'autorité de ce corps croissait rapidement, soit par le droit précieux de juger, soit par les mœurs et les lumières des juges; ils étaient alors des modèles de désintéressement et de sobriété. Les sciences étaient encore noyées dans un océan d'erreurs; l'amour de la dispute tenait lieu de philosophie. Faut-il s'étonner que la France, corrompue, agitée, malheureuse, ait été alors sur le penchant de sa ruine? Les cartes, jeu très-peu connu auparavant, commencèrent sous ce règne à être en vogue; il fallait amuser un roi malade, elles y furent employés.

On vit aussi se former les premières troupes d'acteurs de théâtre, dont les plus graves, nommés *confrères de la Passion*, représentaient burlesquement les mystères. Tous ces théâtres étaient des écoles de superstition, d'indécence et de grossièreté. Ils étaient au niveau du goût et des mœurs de la nation. Les Français ne manquaient pas de génie; mais le génie sans culture enfante des monstres.

Parmi les théologiens célèbres de ces temps-là, on cite un carme breton, nommé Thomas Connecte, prédicateur enthousiaste, qui entraînait des milliers d'auditeurs. Les modes des femmes, surtout leurs coiffures, irritaient tellement son zèle, qu'au sortir de l'église il ameutait les enfants et la populace, contre celles qui ne se conformaient point à ses désirs de réforme. Il voulut réformer son ordre en Italie; mais le pape le fit livrer à l'inquisition, et il fut brûlé comme hérétique. On l'accusait d'avoir soutenu, qu'en servant Dieu il ne fallait pas craindre les excommunications du pape; et qu'il serait à propos d'accorder le secours du mariage aux ecclésiastiques incontinents.

CHAPITRE XXV.

CHARLES VII.

(1422.) CHARLES VII, surnommé le VICTORIEUX parce qu'il reconquit son royaume, succéda à son père Charles VI en 1422. Il était alors âgé de vingt ans. On ne pouvait rien voir de plus déplorable que la situation de ce prince, quand il fit valoir ses droits à la couronne de France. Les Anglais étaient maîtres de presque tout le royaume; et Henri VI, quoique enfant, avait été solennellement revêtu de toute la puissance royale, par des légats envoyés de Paris. Le duc de Bedford, frère de Henri V, déclaré régent pendant la minorité, était à la tête d'une armée nombreuse dans le cœur du royaume, prêt à s'opposer à toute insurrection; tandis que le duc de Bourgogne, qui avait formé avec lui une étroite alliance, lui était fermement attaché, et secondait ses prétentions. Le roi légitime, qu'on appelait *soi-disant Dauphin*, prince aussi faible que doux, aussi voluptueux que brave, gouverné par ses ministres, préférait le plaisir aux affaires, et semblait ne vouloir pas régner. Ses amis même rougissaient de son indolence. Un jour qu'il s'occupait de préparatifs de fête, le brave La Hire étant venu prendre ses ordres, Charles lui demanda ce qu'il pensait de cette fête: "Je pense," répondit le chevalier, "qu'on ne peut perdre son royaume plus gaîment."

(1427.) Cependant les Anglais avaient investi Orléans, et en pressaient vivement le siége, afin de s'ouvrir l'entrée des provinces méridionales. La ville était sur le point de se rendre, et Charles pensait à se retirer en Dauphiné. Marie d'Anjou, sa femme, princesse d'une rare vertu, le détourna de cette lâche résolution. Agnès Sorel, sa maîtresse, qui aimait l'État autant qu'elle aimait le monarque, ranima encore plus son courage languissant; elle eut la fermeté de lui dire, que s'il ne recouvrait pas son royaume, il n'était pas digne d'elle. Mais une fille de campagne, appelée Jeanne d'Arc, et connue sous le nom de la Pucelle d'Orléans, était l'instrument destiné à sauver la France. Elle était née de parents pauvres à Domremy, village du

diocèse de Toul. Elle n'avait que dix-sept ans lorsqu'elle parut sur la scène. Sa dévotion, sa simplicité, une imagination vive, échauffée par le récit des malheurs de sa patrie, et des horreurs de la guerre, la rendaient fort susceptible de ces mouvements qui mettent une âme hors d'elle-même. Elle se crut inspirée. Saint Michel, sainte Marguerite, sainte Catherine lui avaient apparu dans ses extases, disait-elle, pour lui annoncer les desseins de Dieu. Un soir, qu'elle était seule dans un jardin, des sons mélodieux frappèrent son oreille ; ils s'élevaient de l'église de Sainte-Catherine, où les jeunes filles du village rassemblées chantaient l'hymne du soir ; elle tomba dans une douce rêverie, eut une nouvelle vision, et en sortit pénétrée plus que jamais de l'idée qu'elle était appelée à repousser les Anglais et à rendre la couronne à son roi. Elle s'adressa d'abord au capitaine Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, qui ne put résister à la chaleur de ses instances, et qui lui donna une escorte pour la mener au roi.

Étant parvenue devant Charles, elle lui offrit, au nom du souverain Créateur, de faire lever le siége d'Orléans, et de le conduire à Reims, pour l'y faire couronner. Le roi, étonné des choses qu'elle lui dit, la fit examiner. Prélats, docteurs, magistrats, après nombre d'interrogations, reconnurent du merveilleux dans cette fille. Elle persuada par son ton d'inspirée, et répandit l'étonnement partout où elle se montra. Elle demanda une épée particulière qu'elle dit être enfouie sous l'autel de Sainte-Catherine de Fierbois. On fouilla ; et, comme la lance merveilleuse d'Antioche, l'arme se trouva dans le lieu indiqué. Si on crut vraiment à sa mission divine, ou si l'on feignit simplement d'y croire, c'est ce que nous ne saurions décider. Quoi qu'il en soit on s'empressa de profiter de ce secours inespéré, de cette circonstance qui, par son merveilleux, était de nature à rendre du courage et de l'enthousiasme à l'armée. En conséquence on lui accorda ce qu'elle demanda. Elle fut armée de pied en cap ; on la fit monter sur un coursier, et on la montra au peuple sous cet habillement guerrier. L'adresse avec laquelle elle maniait son cheval fut regardée comme une nouvelle preuve de sa mission, et on la reçut partout avec les plus grandes acclamations. Un rayon d'espérance commença à luire, et tira les esprits de l'abattement dans lequel ils étaient plongés. C'était, disait-on, le ciel lui-même qui

se déclarait en faveur de la France: c'était Dieu qui déployait son bras vengeur pour en chasser ceux qui l'avaient envahie. Les Anglais affectèrent d'abord de parler avec dérision de la Pucelle et de sa mission céleste; mais dans le fond cet événement avait fait sur leur imagination une impression aussi forte que sur celle de tous les Français. Ils sentirent leur courage s'abattre par degrés, et ils se crurent menacés de la vengeance divine. Une terreur panique s'empara de ces mêmes troupes qu'on avait vues si fières de leurs victoires, et si ardentes au combat. La Pucelle, dans son accoutrement de guerrière, une bannière à la main, entra dans Orléans, et y introduisit des renforts. La garnison et les habitants la reçurent comme une libératrice que le ciel leur envoyait; et, dirigée par les conseils du comte de Dunois, appelé communément le bâtard d'Orléans, elle obligea effectivement les Anglais de lever le siége de cette ville, après les avoir battus dans plusieurs sorties.

(1429.) La levée du siége d'Orléans était une partie de la promesse que la Pucelle avait faite à Charles: l'autre était de le faire sacrer à Reims; et elle insista fortement sur ce qu'il partît aussitôt pour cette entreprise. Quelques semaines auparavant, on aurait regardé un tel projet comme le comble de l'extravagance. La ville de Reims est située à une grande distance d'Orléans; elle était alors entre les mains d'un ennemi victorieux, et tout le pays qu'il fallait traverser pour y arriver, était rempli de ses garnisons; de sorte qu'il n'y avait pas la moindre apparence qu'une telle entreprise pût s'exécuter. Mais comme les choses avaient alors pris un autre tour, et qu'il était extrêmement important pour Charles d'entretenir la persuasion où l'on était, qu'il y avait dans ces événements quelque chose d'extraordinaire et de divin, il se rendit aux sollicitations de cette guerrière qui lui prophétisait un heureux succès, et il résolut de profiter de la consternation où étaient les Anglais. Il se mit donc en marche à la tête de douze mille hommes, et à peine s'aperçut-il qu'il traversait des contrées dont l'ennemi était maître. Chaque ville lui ouvrit ses portes: Reims le reçut comme son libérateur; il y fut sacré, en 1429, au milieu des acclamations d'un peuple immense; et la Pucelle assista en habits de guerre à une cérémonie si glorieuse pour elle. Charles, ayant ainsi reçu l'huile

sainte, en parut alors plus sacré aux yeux de ses sujets ; ils crurent qu'il tenait du ciel même un nouveau droit à leurs hommages et à leur fidélité. Plusieurs villes se rendirent après son couronnement, et tout le royaume se montra disposé à lui offrir les témoignages les plus vifs de son respect et de son affection.

(1431.) La Pucelle d'Orléans, après le sacre de Charles, déclara que sa mission était accomplie. Elle voulut alors se retirer, pour se livrer à un genre de vie plus convenable à son sexe ; mais le roi et les seigneurs, qui sentaient les grands avantages que l'on pouvait encore tirer de sa présence, l'exhortèrent à ne point quitter l'armée, qu'on n'eût entièrement expulsé les Anglais. Cédant à leurs instances, elle se jeta, en 1430, dans la ville de Compiègne, que le duc de Bourgogne assiégeait, assisté des comtes d'Arundel et de Suffolk. En la voyant, la garnison se crut invincible ; mais cette joie fut de courte durée. Blessée et faite prisonnière dans une sortie, la Pucelle fut livrée aux Anglais, qui se déshonorèrent pour la punir de leurs défaites. Le duc de Bedford, résolu de la faire périr, l'abandonna à un tribunal ecclésiastique, comme accusée de sorcellerie, d'impiété, d'idolâtrie et de magie. Ses juges, aussi ignorants qu'iniques, la trouvèrent coupable de tous ces crimes, et y ajoutèrent encore celui d'hérésie. Ses révélations furent regardées comme des inventions du démon pour tromper le peuple ; et cette admirable héroïne fut condamnée à être brûlée, pour expier par cet affreux supplice les services signalés qu'elle avait rendus à sa patrie et à son prince. Cette sentence atroce fut mise à exécution dans la place publique de Rouen, en 1431.

La même année, le roi d'Angleterre, Henri VI, pour ranimer son parti, se fit sacrer roi de France dans la cathédrale de Paris. Charles VII, obsédé par ses maîtresses, languissait toujours dans l'indolence. Le courage de la noblesse faisait tout pour lui. Le connétable de Richemont n'était pas le moins zélé, quoique dans la disgrâce ; il parvint à éloigner du roi les amis corrompus qui l'entouraient ; et Charles, en lui faisant le sacrifice de ses favoris, et en lui rendant sa confiance, se donna du moins un illustre défenseur. De son côté, le brave Dunois ne laissait échapper aucune occasion de lui prouver son zèle et sa fidélité.

(1436.) Depuis le supplice de la Pucelle, les affaires des

Anglais avaient toujours été en déclinant: cet acte de cruauté les avait rendus odieux. La mort du duc de Bedford, en 1435, fut suivie de la reddition de plusieurs villes qui se soumirent à Charles, et entre autres de celle de Paris, dans laquelle il y avait près de vingt ans qu'il n'était entré; il y fut reçu en triomphe en 1436.

Les désordres en tout genre demandaient de prompts remèdes. Le roi donna sa première attention aux affaires ecclésiastiques, et il assembla le clergé à Bourges. C'est là que fut faite la pragmatique sanction, règlement célèbre qui limitait la puissance que les papes s'étaient arrogée, et qui rétablissait la liberté de l'Église gallicane. Le parlement l'enregistra; autant la pragmatique était chère aux Français, autant elle parut odieuse à la cour de Rome. Il n'était pas moins important de contenir les gens de guerre, qui ruinaient les peuples par leurs brigandages. Charles VII voulut diminuer leur train, régler leur paye, et rétablir la discipline militaire. Une pareille réforme gênait l'avidité des chefs, ainsi que la licence des soldats. Plusieurs seigneurs formèrent un parti, et inspirèrent au dauphin (dans la suite Louis XI) des sentiments de révolte, auxquels il n'était que trop porté par son caractère. Ce jeune prince parut à la tête des factieux. Le comte de Dunois, jaloux du connétable, trahit lui-même son devoir; mais le repentir le ramena bientôt auprès de son maître, et il se hâta de faire oublier sa faute en la réparant. La vigueur avec laquelle le roi poursuivit les rebelles arrêta promptement le cours de leurs entreprises. Cette guerre, appelée *la Praguerie*, ne fut qu'un petit orage. Le dauphin demanda pardon, et l'obtint. Il menaçait de s'en retourner, si l'on ne pardonnait de même à ses partisans. "Les portes sont ouvertes," lui dit le roi; "et si elles ne sont pas assez grandes, je ferai abattre vingt toises de mur pour vous laisser passer. Partez; nous trouverons des princes de notre sang qui nous serviront mieux que vous n'avez fait." Le dauphin méritait cette réprimande; il se tut, et ne partit point alors.

Charles s'était réconcilié, en 1435, avec Philippe le Bon, duc de Bourgogne; et, pour le détacher entièrement du parti des Anglais, il avait en quelque sorte reçu la loi de son vassal. La défection d'un allié si puissant ayant fait changer la face des affaires d'Angleterre, le roi avait

eu moins de peine à soutenir sa supériorité. Il conclut enfin une trêve, en 1444, avec l'Angleterre, qui était dans ce temps-là violemment agitée par des commotions intestines, et qui avait beaucoup souffert dans deux batailles qu'elle venait de perdre contre l'Écosse. Charles VII employa ce moment de relâche à exécuter son projet de réforme militaire. Il forma quinze compagnies d'ordonnance, chacune de cent hommes d'armes ; c'étaient des gendarmes qui devaient servir avec six cavaliers. Il établit aussi un corps de quatre mille archers ou fantassins car la mousqueterie n'était pas encore d'un fréquent usage, et l'infanterie continuait à se servir de l'arc. Ces troupes furent toujours tenues sous le drapeau ; on congédia le reste de la milice. Outre les compagnies d'ordonnance, chaque village, en temps de guerre, devait fournir un franc archer ; ainsi appelé parce qu'il était affranchi de toute taxe.

Les principales villes et les campagnes d'alentour s'étaient d'abord chargées de fournir à la subsistance des gendarmes qu'on y mettait en quartier. Mais le peuple, toujours affecté du mal présent, et nullement inquiet du mal à venir, préféra une taille en argent pour le payement des troupes, sans considérer que lorsqu'elle serait une fois établie, elle ne dépendrait plus de lui, ni pour la durée, ni pour l'augmentation. C'est alors que la taille perpétuelle fut établie. Les peuples gagnèrent beaucoup à n'être plus exposés aux vexations de gens, qui, sous le nom de défenseurs de la patrie, étaient de vrais brigands. Les rois y gagnèrent davantage, par la supériorité qu'une milice réglée et subsistante leur donna sur leurs vassaux. Au reste, les impositions, devenues perpétuelles sous ce règne, ne montaient qu'à dix-huit cent mille francs par an, environ onze millions de notre monnaie actuelle.

En 1449, les Anglais rompirent la trêve en s'emparant d'une ville de Bretagne, province attachée au roi. Charles les attaqua avec beaucoup de vigueur. En moins de trois mois, il les chassa entièrement de la Normandie. L'année suivante il se rendit maître de toute la Guyenne. Les villes de Bordeaux et de Bayonne furent prises en 1451, de sorte qu'il ne resta aux Anglais dans tout le royaume, que Calais et le comté de Guines qui l'avoisine. Ainsi la France, dont la plus grande partie, pendant plus de trois cents ans, avait été soumise à l'Angleterre, se trouva

presque toute réunie sous la domination de Charles VII. Les rois d'Angleterre n'en gardèrent pas moins le titre de rois de France, qu'ils ont retenu jusqu'en 1800. Cette révolution inespérée, sous un prince qui négligeait trop les affaires pour les plaisirs, fut l'effet de l'habileté des généraux, du courage de la noblesse, de la discipline établie parmi les troupes, du bon ordre remis dans les finances, et du zèle de la nation française, qui, instruite par ses égarements et ses malheurs, fut plus constante à soutenir la cause de l'État, qu'elle n'avait été légère pour la trahir.

(1461.) La conduite du dauphin troubla beaucoup le bonheur de Charles VII. Ce jeune prince avait de l'esprit et de la valeur; mais il ternissait ses belles qualités par l'inquiétude et la dureté de son caractère. Mécontent du roi et des ministres, il quitta la cour, et se retira dans le Dauphiné, qu'il gouverna en souverain. Sachant que le roi voulait s'assurer de sa personne, il demanda un asile à Philippe le Bon, qui pourvut généreusement à son entretien, mais sans entrer dans ses projets séditieux. Charles disait en parlant de la retraite de son fils: "Le duc de Bourgogne nourrit un renard qui mangera ses poules." Néanmoins, quoiqu'il connût si bien le caractère remuant du dauphin, il en fut en quelque sorte la victime. Ayant appris que ce prince voulait le faire empoisonner, il s'obstina plusieurs jours à ne prendre aucune espéce de nourriture. La crainte et le chagrin l'accablèrent, et il mourut en 1461, âgé de cinquante-huit ans. Il fut enterré à Saint-Denis, le chevalier Tannegui du Châtel, qui avait été constamment attaché au roi, faisant tous les frais de ses funérailles.

Quelques historiens, éblouis par les merveilles du règne de Charles VII, ont placé ce prince au rang des plus grands rois: néanmoins il ne fut, pour ainsi dire, que le témoin de ces merveilles. On eût dit que la fortune, en dépit de l'indifférence du monarque, s'était plu á lui donner à la fois des ennemis puissants, et de vaillants défen seurs. Ce n'est pas qu'il manquât de courage; mais s'i. paraissait à la tête des armées, c'était comme guerrier, et non comme chef; sa vie se passait dans les galanteries et dans les fêtes. Cependant ce prince n'était pas sans mérite; il devint un autre homme quand il commença à jouir de sa puissance. Peu de rois ont gouverné avec

plus de sagesse, et travaillé avec plus de succès au bonheur de la nation. Il en était adoré; ce qui n'arrive qu'aux bons princes.

Parmi les qualités aimables que possédait Charles VII, on regrette de n'y pas trouver celle de la reconnaissance. Sans parler du meurtre de Jean sans Peur, dont il est soupçonné, la postérité aura toujours à lui reprocher sa conduite, d'abord envers la reine, femme du premier mérite, à qui il était redevable, en grande partie, du rétablissement de ses affaires, mais qu'il n'en aima pas davantage, et qui fut réduite au mérite obscur de souffrir patiemment les infidélités de son époux; ensuite, envers Jeanne d'Arc, à laquelle il était redevable des plus grands services, mais dont il permit le supplice sans s'y opposer, et dont il ne réhabilita la mémoire qu'après plus de vingt ans; enfin, envers Jacques Cœur, négociant fameux, que l'on peut compter parmi les illustres victimes de l'ingratitude et de l'envie. Cet honnête citoyen, après s'être enrichi dans le commerce, avait aidé Charles de son argent, comme Dunois et La Hire de leurs armes, et n'avait pas peu contribué à le mettre en condition de reconquérir la Normandie. Le roi, il est vrai, le mit à la tête de ses finances; mais sur des soupçons assez légers de malversations, ou d'intelligence avec le dauphin, il l'abandonna à la jalousie et à l'avidité de ses ennemis. On le dépouilla de ses biens; on le bannit du royaume, et les courtisans se donnèrent ainsi quittance des sommes que ce négociant leur avait prêtées. Les services qu'il avait rendus à l'État furent oubliés; mais des particuliers qui lui devaient leur fortune eurent de la reconnaissance; ils lui fournirent les moyens de subsister dans son exil. Après sa mort, on réhabilita sa mémoire, et l'on rendit à ses enfants une partie des biens de leur père; faible réparation de l'injustice d'un roi et d'une nation.

C'est, à proprement parler, le règne de Charles VII qui a mis les rois de France hors de page, et qui a préparé le despotisme des règnes suivants. Les guerres des Anglais, en mettant le royaume à deux doigts de sa perte, contribuèrent surtout à l'abaissement de la noblesse. Le roi eut bien de la peine à recouvrer sa couronne, et à se soutenir dans le commencement de son règne; mais il arrive toujours que de pareilles difficultés surmontées rendent ensuite la condition du prince meilleure qu'elle n'était

avant l'orage. Un roi est considéré comme l'heureux conquérant de son royaume, quand il a terminé une révolte générale. Aussi Charles VII devint-il plus absolu que Charles V son aïeul, quand il eut enfin chassé les Anglais et les Bourguignons.

Il arriva alors que le clergé et la noblesse, également ruinés, lui laissèrent, sans résistance, changer tout ce qu'il voulut aux plus anciens usages de la monarchie. Il abolit les tournois, qui rappelaient les guerres privées ; il ne tint plus de ces cours plénières, qui ruinaient également le fisc et la noblesse, mais qui, rassemblant les seigneurs tout les ans, les rendaient plus puissants dans les affaires de l'État, et leur donnaient plus d'autorité dans leurs terres quand ils y retournaient.

Les ministres de Charles VII, profitant de l'accablement général, et sous le beau prétexte de le réparer, avaient entièrement changé l'ordre des finances, de la guerre, et de la justice. Ils firent dépendre tout du roi, et ôtèrent aux nobles une infinité de priviléges attribués à leurs titres. Ils allèrent même jusqu'à mettre des impôts, sans convoquer les états généraux : plusieurs seigneurs n'y consentirent que sous la condition d'être pensionnés de la cour : le peuple, touché des besoins de l'État, ne fit entendre aucun murmure.

(1440.) L'invention de l'imprimerie est une époque intéressante du règne de Charles VII. Cet art fut découvert en Allemagne, vers l'an 1440. Un habitant de Strasbourg, nommé Guttemburg, aidé de Faust et de Schœffer, orfévres établis à Mayence, parvint, après plusieurs essais, à imprimer des ouvrages entiers. On imprima d'abord sur des planches de bois fixes, puis avec des caractères de bois mobiles, et enfin Schœffer inventa les caractères de fonte. Ceux qui vinrent vendre à Paris les premiers livres imprimés passèrent pour magiciens. Où ne trouvait-on pas de la magie ! Néanmoins quelques personnes du plus haut rang connaissaient déjà le prix des lettres : Charles d'Orléans, père de Louis XII, était le meilleur poëte qu'eût alors la France ; mais on était encore éloigné des vraies connaissances, seules capables, avec la reflexion, de conduire au bonheur de la société politique.

On ne peut guère donner une meilleure idée des mœurs de ces temps-là, qu'en disant que lors du retour

de Charles VII à Paris, en 1436, les rues sur son passage étaient pleines de théâtres où l'on jouait les mystères. Il trouva à l'entrée de la ville une mascarade qu'on n'imaginerait pas aujourd'hui. C'étaient les sept péchés capitaux aux prises avec les trois vertus théologales et les quatre vertus cardinales.

Malgré le luxe et l'extravagance des modes, on ignorait tellement les commodités de la vie, que pendant l'hiver rigoureux de 1457, les seigneurs et les dames de qualité, qui n'osaient monter à cheval, se faisaient traîner dans les tonneaux.

L'histoire présente dans ce règne un trait de générosité digne des plus beaux siècles. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, étouffant la haine qui divisait sa maison et celle d'Orléans, délivra le duc d'Orléans, prisonnier en Angleterre depuis la bataille d'Azincourt, et paya pour sa rançon trente-six mille livres sterling de la monnaie d'aujourd'hui. Non content d'être son bienfaiteur, il devint son ami. Ce prince, opulent, magnifique, voluptueux, instituteur de l'ordre de la Toison d'or, se distingua parmi tous les princes de son temps, moins par sa puissance et ses richesses, que par le grand mérite de faire du bien.

C'est sous le règne de Charles VII, en 1453, que finit l'empire grec. Depuis près d'un siècle il était tributaire des Turcs, et il se réduisait presque à l'enceinte de Constantinople ; encore la discorde y régnait-elle ; l'esprit monacal semblait en bannir la raison et le bon sens. Mahomet II, à l'âge de vingt-deux ans, exécuta le grand projet de ses pères, et s'empara de cette ville immense. Ne pouvant en forcer le port, dont l'entrée était défendue par des chaînes énormes, il fit glisser en une nuit, sur des planches enduites de graisse, une partie de sa flotte, l'espace de six milles, par un chemin de terre. Cette entreprise presque incroyable le rendit maître de la place. Les Grecs, oubliant pour le moment leurs querelles théologiques, se défendirent avec le courage du désespoir. A la fin ils succombèrent ; l'empereur Constantin Paléologue fut tué dans la foule des combattants. Mahomet II avait certainement les vices des conquérants, l'injustice et la cruauté ; mais il y joignait une grandeur d'âme, une prudence et des lumières qui méritent des éloges. Tout sanguinaire qu'il était, la manière dont il

traita les vaincus lui fait honneur; il leur laissa des églises, il installa lui-même un patriarche, il contint la fureur de ses soldats, il fit de magnifiques obsèques à l'empereur, il rendit Constantinople heureuse et florissante. Quelques reproches qu'il mérite à certains égards, le grand homme se montre à travers ses vices. Les lettres et les sciences furent bannies de la Grèce; les Grecs étaient devenus trop méprisables, pour que les Turcs, dont le gouvernement et la religion étaient fixés, adoptassent leurs lois, leurs coutumes, leurs opinions et leurs goûts.

CHAPITRE XXVI.

LOUIS XI. CHARLES VIII.

Louis XI monta sur le trône en 1461. Son caractère était très-différent de celui de son père; car il était sévère, soupçonneux, dissimulé, et ennemi de tous ceux que leurs richesses ou leur pouvoir rendaient indépendants de lui. Il avait beaucoup de finesse, de discernement et de pénétration, et il était surtout remarquable par son adresse à tirer parti des temps et des circonstances; mais il n'était pas religieux observateur de ses promesses.

On devait donc s'attendre à un gouvernement dur, bizarre et despotique. En effet, il posa les fondements de ce pouvoir absolu dont la plupart de ses successeurs ont abusé comme lui. Il commença par affecter une conduite tout opposée à celle de Charles VII. Sa première démarche fut d'abolir la pragmatique sanction, et de congédier tous les ministres qui n'entraient point dan ses vues.

Plusieurs des principaux seigneurs, prévoyant les suites de ses vexations, se liguèrent contre lui, pour en arrêter le cours, et soi-disant pour conserver à la nation ses priviléges. Ils qualifièrent cette ligue du beau nom de *Ligue du bien public*. Le fameux comte de Dunois y prit part, ce qui prouverait qu'elle avait pour but de repousser les mesures d'un gouvernement impérieux et injuste, mais

outre ce noble motif, il faut y voir aussi les vues intéressées des seigneurs nobles auxquels la puissance échappait, et qui ne pouvaient voir d'un œil tranquille les efforts de Louis XI pour les réduire à jouer un rôle insignifiant dans l'État.

(1465.) Les ducs de Bourgogne et de Bretagne étaient à la tête de cette ligue, et ils y entraînèrent le duc de Berry, frère du roi. Il se donna près de Montlhéry, en 1465, une bataille sanglante, mais la victoire resta indécise. Louis, pour dissiper la ligue, promit tout ce qu'on voulut, se réservant de ne tenir que ce qu'il voudrait. Il céda la Normandie à son frère, et peu de temps après il trouva moyen de la lui reprendre.

Charles le Téméraire, devenu duc de Bourgogne par la mort de son père Philippe le Bon, recommença les hostilités contre Louis, son ennemi irréconciliable. Le roi avait une confiance aveugle dans le cardinal de La Balue, évêque d'Évreux ; cet homme né dans la fange, élevé par sa souplesse, sans vertu, sans mœurs, et à qui, dit-on, il ne manquait que l'hypocrisie pour avoir tous les vices. Il avait acheté la pourpre romaine en obtenant des lettres patentes pour abolir entièrement la pragmatique. Il oubliait les bienséances de son état jusqu'à faire la revue des troupes en habit d'évêque. Un seigneur dit à cette occasion : "Sire, je vous supplie de m'envoyer à Évreux ordonner des prêtres, puisque l'évêque vient ici passer en revue des soldats." Louis, dont la politique était d'employer des hommes de basse naissance qu'il pouvait anéantir d'un mot, éprouva bientôt qu'il est dangereux de donner sa confiance à des âmes viles, qui n'ont que de l'intrigue sans honneur, et qui ne flattent que pour tromper. La Balue avait des intelligences avec le duc de Bourgogne, et trahissait son maître dont il possédait toute la faveur. D'abord, sous prétexte d'une conférence, il persuada au roi d'aller à Péronne ; Louis eut l'imprudence de s'y rendre : mais à peine les négociations étaient-elles commencées, que l'on apprit à Péronne la révolte des Liégeois fomentée par le roi de France. La colère et l'indignation du duc de Bourgogne étaient au comble, et la position de Louis XI était des plus critiques. Il ne s'en tira qu'en acceptant les conditions les plus dures, et en promettant la Champagne et la Brie au duc de Berry son frère, dont Charles le Téméraire soutenait les intérêts. Celui-ci

s'étant mis en marche contre les Liégeois, força Louis à l'accompagner et à prendre part au siége, au moment où ces malheureux, comptant sur l'appui de la France, criaient *vive le roi Louis.* Louis donna, dans cette circonstance, une preuve des plus frappantes de son caractère astucieux et faux. "Mais," dit-il, au moment de se séparer du duc, "si mon frère de Berry ne se contentait pas de la Champagne?" "Faites qu'il soit content," répondit le duc inconsidérément, "je le serai." C'en fut assez pour dégager Louis de cette partie de sa parole. Il fit si bien, en effet, que le duc de Berry se contenta de la Guyenne, et que, par ce moyen, il l'éloigna de la Bourgogne dont la Champagne était trop rapprochée. La Balue était uni à l'évêque de Verdun, par la conformité de caractère et d'intérêts: une de leurs lettres interceptée découvrit leur trahison. Louis XI les fit arrêter; et leur procès ne pouvant se poursuivre selon les lois du royaume, à cause de l'opposition qu'y mettait le pape, il les fit enfermer dans ces cages de fer que la barbarie de l'évêque de Verdun venait d'inventer. Quelques années après, un légat du pape, prenant Louis par la conscience, obtint l'élargissement de La Balue sous promesse qu'on le punirait à Rome. Loin de là, il n'y reçut que des honneurs. Il semblerait que la cour de Rome ne pouvait oublier les services que le cardinal lui avait rendus relativement à la pragmatique. Traître à son roi et à sa patrie, La Balue échappa pourtant à la mort que tant d'autres moins coupables ont trouvée sur l'échafaud.

(1476.) Le duc de Berry s'accommoda, comme nous l'avons dit, de la Guyenne pour apanage, au lieu de la Champagne et de la Brie que le duc de Bourgogne avait demandées pour lui. Cependant, les deux frères contestaient encore sur plusieurs articles, lorsque la mort du nouveau duc de Guyenne termina leurs différends. Il fut empoisonné par un moine bénédictin, son aumônier. On soupçonna dans l'Europe que Louis avait commis ce crime: celui qui, étant dauphin, avait fait craindre un parricide à son père ne pouvait guère échapper à de pareils soupçons. Cependant, il n'existe point de preuves positives à cet égard. "Cette circonstance," dit Voltaire, "peut servir de leçon aux grands dont la conduite coupable provoque de semblables idées." Le duc de Bourgogne, irrité de la mort du prince, et animé par la haine qu'il portait au roi, contribua beaucoup à répandre ces soupçons. Il publia dans

un manifeste : "que Louis venait de faire mourir son frère par *poison, maléfices, et sortiléges.*" Il reprit les armes, et vint échouer au siége de Beauvais, où les femmes combattirent sur les remparts avec une valeur héroïque. Ce prince, qui ne pouvait vivre en repos, alla, pour se venger, faire la guerre aux Suisses, avec qui Louis XI venait de s'allier. Il perdit deux batailles contre cette nation belliqueuse, qui n'ambitionnait que la paix avec ses voisins, et vint périr enfin sous les murs de Nancy, après s'être tourmenté sans cesse pour être un des fléaux du monde. Telle était alors la simplicité des Suisses, qu'après la défaite du duc de Bourgogne, sa vaisselle d'argent se vendit pour de la vaisselle d'étain, et que son plus beau diamant, qu'on estime cent mille livres sterling, fut donné pour un florin, et passa de main en main pour le même prix.

(1477.) Marie de Bourgogne était l'unique héritière de Charles ; conséquemment, une partie de ses États devaient retourner à la couronne de France, selon la loi des apanages des héritiers mâles. Louis XI ne perdit pas un instant. Il envoya de toutes parts des négociateurs et des troupes, et il réunit cette partie du duché de Bourgogne à la couronne de France, en 1477. On lui reproche de n'avoir pas fait épouser au dauphin l'héritière de Bourgogne. Rien ne pouvait être plus avantageux, et il eût sauvé à la France plus de deux siècles de guerre ; mais trop de finesse de sa part fit manquer ce mariage. La fille de Charles le Téméraire épousa Maximilien d'Autriche, qui par là devint maître de la Flandre et des Pays-Bas. A peine Maximilien fut-il marié, qu'il prit les armes ; Louis, qui n'aimait pas la guerre, se hâta de faire une trêve avec lui. Quelque temps auparavant il en avait acheté une de sept ans avec l'Angleterre, en s'engageant à payer tous les ans une somme de cinquante mille écus d'or ; et par un autre traité, conclu à Londres, avec Édouard IV, il fut stipulé que la trêve serait de cent ans après la mort de l'un ou de l'autre monarque, et sous les mêmes conditions.

En même temps que Louis XI achetait honteusement la tranquillité au dehors avec l'argent de ses sujets, il cimentait au dedans son despotisme en faisant couler leur sang. Quiconque avait le malheur de lui déplaire était assuré de sentir tout le poids de sa vengeance ; son grand principe étant de se défaire de tous ceux qui lui portaient

ombrage. On ne pense qu'avec horreur aux exécutions cruelles que Tristan l'Hermite, son compère et prévôt de son hôtel, faisait par ses ordres. Cet homme d'exécrable mémoire, et digne ami d'un tel maître, était lui-même juge, témoin, geôlier et l'exécuteur des victimes que Louis XI lui désignait. On prétend que plus de quatre mille personnes périrent ainsi par la seule volonté d'un monarque qui ne daignait même pas avoir recours aux formes de la justice.

Le désir d'abaisser les grands, un des principaux objets de la politique de Louis XI, fut sans doute le motif qui lui fit employer, préférablement à eux, des hommes de basse naissance qu'il pouvait anéantir d'un mot. Il vint à bout, selon l'expression de François Ier, *de mettre les rois hors de page*, mais autant par cruauté que par adresse. Il se plaisait, dit-on, à faire tomber les premières têtes de l'État. Celles du connétable de Saint-Pol, son beau-frère, du duc d'Alençon, et du comte d'Armagnac, n'avaient pu assouvir sa vengeance. On vit encore le duc de Nemours, de la maison d'Armagnac, enfermé dans une cage de fer, et exécuté aux halles de Paris, après avoir été mis à la question ; on vit ses enfants traînés sous l'échafaud par ordre du roi, pour être arrosés du sang de leur père : horrible cruauté ! plus propre à fair haïr un tyran, que respecter un monarque. Pour comble de barbarie, ces princes infortunés, dont par la suite on reconnut l'innocence, furent renfermés à la Bastille, et jetés dans des trous creusés en pain de sucre pour que leurs pieds n'y pussent trouver d'assiette, ni leur corps de repos. On les en tirait deux fois la semaine ; mais pour être fustigés sous les yeux du gouverneur de cet infernal séjour ; et tous les trois mois on leur arrachait une dent. L'aîné y devint fou, et le cadet, après sept ans de souffrances, fut mis en liberté à la mort de Louis XI.

Les dernières années de ce tyran se passèrent dans l'agitation et les intrigues qui avaient rempli tout son règne. Miné par les maladies, et tourmenté par la crainte de la mort, il n'en était que plus jaloux de l'autorité. Toujours livré aux affaires par esprit de domination, toujours inspirant la terreur par ses cruautés, il mourut en 1483, à l'âge de soixante ans. Il venait d'hériter de la Provence, et l'avait aussitôt réunie à la couronne.

Ce prince méprisait les bienséances, et affectait dans

son extérieur une simplicité mesquine et indécente. On le voyait le plus souvent en habit de gros drap, la tête couverte d'un vieux chapeau, sur lequel était une Notre-Dame de plomb. La plus grande dépense de sa maison était pour la table. Elle fut portée jusqu'à trente-sept mille livres par an. Il faisait manger avec lui non-seulement les seigneurs, pour les attacher à la cour, mais les étrangers qui pouvaient l'instruire ; quelquefois même des marchands. Un de ces derniers, nommé *maître Jean*, flatté de cette distinction, s'avisa de lui demander des lettres de noblesse. Le roi les lui accorda, et dès lors ne daigna plus le regarder. Maître Jean témoigna sa surprise : " Allez, monsieur le gentilhomme," lui dit Louis, " quand je vous faisais asseoir à ma table, je vous regardais comme le premier de votre condition ; aujourd'hui que vous en êtes le dernier, je ferais injure aux autres si je vous faisais la même faveur :" excellente leçon pour ceux qui préfèrent de vains titres au mérite personnel.

Louis XI se mêlait avec les bourgeois, s'informait de leurs affaires, se faisait inscrire dans les confréries d'artisans : et il répondait au reproche de ne pas soutenir sa dignité : " *Quand orgueil chemine devant, honte et dommage suivent de bien près.*" Il aurait dû savoir qu'un prince peut être affable avec dignité, grand sans orgueil, et que c'est en faisant du bien au peuple qu'il se concilie son affection. Louis XI avait le cœur mauvais et l'esprit bizarre ; il était souillé de vices que l'humanité seule réprouve : néanmoins le pape lui donna le titre de *roi très-chrétien*, que ses successeurs ont toujours porté depuis : c'est qu'il avait aboli la pragmatique sanction, et qu'il fallait bien que Rome payât en adulation un service de cette importance ; car, dans le fond, la piété de ce prince se réduisait aux pratiques extérieures d'une dévotion superstitieuse. Cette superstition en faisait souvent un homme faible et crédule. Louis XI entretenait des astrologues à sa cour. Irrité contre un de ces imposteurs qui avait prédit la mort de sa maîtresse, il le fit venir, bien résolu, sans doute, de ne le point épargner. " *Toi, qui prévois tout,*" lui dit-il, " *quand mourras-tu ?* " L'habile astrologue se sauva par cette réponse : " *Je mourrai trois jours avant Votre Majesté.*" On prit grand soin de sa personne.

Quoique Louis XI ait foulé la peuple et opprimé la noblesse, quoique sa fourberie, ses injustices, ses cruautés

rendent sa mémoire odieuse, il avait d'excellentes vues politiques, et on lui doit des établissements très-louables, entre autres celui des postes. Ce prince, en 1469, institua l'ordre de Saint-Michel, qui, comme celui de l'Étoile, ne tarda guère à tomber en discrédit. Le commerce, jusqu'alors extrêmement négligé en France, fixa l'attention du roi. Il voyait avec chagrin que l'industrie des étrangers enlevait l'argent du royaume. Pour remédier à ce mal, il fit venir de Grèce et d'Italie plusieurs ouvriers, qui pussent fabriquer des étoffes précieuses ; il exempta de tous droits, taxes et impôts les étrangers et les Français employés dans ses manufactures, même leurs femmes, leurs veuves et leurs enfants ; il permit par une ordonnance à tous ecclésiastiques, aux nobles, et à toute autre personne de faire, sans déroger, le commerce par terre et par mer. Il se proposait de faire recueillir toutes les lois et coutumes du royaume, afin d'en composer un code fixe, et d'abréger les procès. Il voulait aussi qu'il n'y eût qu'un poids et qu'une mesure dans tout le royaume. Enfin, il veilla exactement à l'administration de la justice ; quoiqu'il ne se fît pas scrupule de la violer pour satisfaire sa haine contre les grands. Ce prince avait presque triplé la taille. Avare par goût, et prodigue par politique, il faisait de l'argent le ressort de toutes ses affaires, quoiqu'il n'en tirât de ses sujets, disait-il, que pour épargner leur sang. Il exhorta son fils à diminuer les impôts : conseil souvent donné par les rois mourants et rarement exécuté après leur mort. Le caractère dominant de Louis XI était la méfiance et la dissimulation ; il répétait sans cesse : "*Si mon chapeau savait mon secret, je le brûlerais.*" Par une suite de cette politique mal entendue, qui confondait l'habileté avec la finesse, il fit élever son fils dans la retraite, et ne permit pas qu'il vît d'autres personnes que ses domestiques, ni qu'il fît autre chose que de se livrer aux amusements puérils de la jeunesse. Il le priva de tout commerce avec les princes et les grands du royaume, de peur qu'en se liguant avec eux, il ne lui causât un jour autant d'inquiétude et de chagrins qu'il en avait lui-même causé à son père. Il ne voulut donc point qu'on donnât à son fils aucune teinture des lettres, ni qu'on lui apprît d'autre latin que cette maxime : *Qui nescit dissimulare, nescit regnare :* Qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas

régner ; " mais les dispositions heureuses que la nature lui avait données triomphèrent de ces obstacles.

(1483.) Ce fils, CHARLES VIII, n'avait pas quatorze ans quand il succéda à son père. Le duc d'Orléans, premier prince du sang, fut alors, par ambition, le perturbateur du royaume, lui, qui devait dans la suite en être le père par sa bonté. Il prétendait que la régence lui appartenait de droit, comme étant l'héritier présomptif de la couronne ; mais il trouva un compétiteur dans le duc de Bourbon, qui disait que le duc d'Orléans, n'ayant pas plus de vingt-quatre ans, avait besoin lui-même d'un tuteur.

Les états généraux furent convoqués à Tours ; on y déclara qu'il n'était pas nécessaire de nommer de régent, et on y confirma la dernière volonté de Louis XI, qui était que le soin de la personne du roi fût confié à sa sœur, Anne de France, dame de Beaujeu. Cette princesse, d'un mérite rare, se choisit un conseil pour l'administration du royaume, et elle donna l'épée de connétable au duc de Bourbon, frère de son mari.

Ces états, qui se tinrent en 1484, méritent une attention particulière, soit par les discours qu'on y prononça, soit par l'importance des objets qui y furent agités. " S'il s'élève," dit Philippe Pot, député de la noblesse de Bourgogne, " quelque contestation par rapport à la succession au trône, ou à la régence, à qui appartient-il de la décider, sinon à ce même peuple qui a d'abord élu ses rois, qui leur a conféré toute l'autorité dont ils se trouvent revêtus, et en qui réside foncièrement la souveraine puissance ? Car un État ou un gouvernement quelconque est la chose publique, et la chose publique est la chose du peuple. Quand je dis le peuple, j'entends parler de la collection ou de la totalité des citoyens, et dans cette totalité sont compris les princes du sang eux-mêmes, comme chefs de l'ordre de la noblesse. Vous donc qui êtes les représentants du peuple, et obligés par serment de défendre ses droits, pourriez-vous encore douter que ce ne soit à vous de régler l'administration et la forme du conseil ? " Le clergé demandait le rétablissement de la pragmatique ; des évêques, qui étaient cardinaux, s'y opposèrent, et l'affaire tomba, parce qu'on voulait ménager la cour de Rome. On remit la noblesse en

possession du droit de chasse. Dans le cahier du tiers état, qu'on appelait le commun, était fortement dépeinte la pauvreté du royaume, attribuée surtout à la cour de Rome, qui s'enrichissait à ses dépens; cet article tomba encore sans réponse positive. On se plaignait d'une multiplication d'offices de judicature, dont plusieurs se vendaient à prix d'argent; on demandait que les tribunaux élussent librement, comme autrefois, pour remplir chaque place vacante, trois hommes de mérite, parmi lesquels le roi en nommerait un; on proposait que toutes tailles et autres impositions arbitraires fussent abolies, et que désormais, en suivant la *naturelle franchise* de France, aucunes tailles ni autres impositions équivalentes ne pussent être levées dans le royaume, sans la participation et le consentement libre des états généraux. Les débats sur l'impôt furent longs et vifs. "Je connais les vilains," dit le prince en colère, "s'ils ne sont opprimés, il faut qu'ils oppriment. Otez-leur le fardeau des tailles, vous les rendrez insolents, mutins et insociables. Ce n'est qu'en les traitant durement qu'on peut les contenir dans le devoir:" maxime aussi contraire au bien général qu'aux droits de l'humanité, et bien propre à rendre oppresseur ce peuple dont on redoutait si fort l'oppression. Les impôts néanmoins furent considérablement diminués, et rétablis à peu près sur le même pied qu'ils étaient sous Charles VII. Quelques vils flatteurs accusèrent alors les états de *vouloir rogner les ongles au roi, et lui compter les morceaux.* Mais Masselin, président de l'assemblée, la justifia dans un discours éloquent et plein d'énergie: "Cette atroce imputation," dit-il, "ne peut déshonorer que son auteur. Convaincus que le bien et l'avantage du royaume sont le bien et l'avantage du roi, en cherchant à soulager le peuple, nous avons cru servir le roi, et remplir le devoir de fidèles sujets."

(1488.) Le duc d'Orléans, toujours occupé de ses projets ambitieux, et mécontent de n'avoir point de part au gouvernement du royaume, se livra au ressentiment, passa en Bretagne, et en engagea le duc à se soulever. La guerre se ralluma, et tourna à l'avantage du roi. Enfin la bataille de Saint-Aubin acheva de réduire les rebelles. Le duc d'Orléans fut fait prisonnier, et renfermé à la tour de Bourges. Le ressentiment de madame de Beaujeu, dont il avait dédaigné la passion, prolongea sa

captivité; mais dès que Charles régna par lui-même, il se hâta de briser ses fers. Ce prince était déjà connu par des actes de clémence; il avait rendu la liberté, les biens et l'honneur aux restes de la malheureuse maison d'Armagnac. Louis d'Orléans, mis en liberté, devint aussi bon sujet qu'il avait été ambitieux chef de parti. Il servit le roi avec zèle, et contribua à lui faire épouser Anne de Bretagne, quoiqu'il fût lui-même amoureux de cette princesse. Cette heureuse union se fit en 1491, et mit fin à toutes les guerres civiles que ce duché avait occasionnées.

(1494.) La France commençait à se relever de ses pertes; les fautes de Louis XI étaient réparées; quelques impôts avaient été supprimés; tout était calme, lorsque la manie des conquêtes vint troubler le repos du roi, du peuple, et d'une partie de l'Europe. Louis XI, en héritant de la Provence, avait aussi hérité des droits de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples; mais il avait eu la prudence de s'abstenir de les faire valoir. Charles son fils ne l'imita point, et partit en 1494, presque sans argent et avec peu de troupes, pour cette dangereuse expédition. L'intrigue était mieux connue en Italie que l'art de la guerre; les Français n'eurent qu'à se montrer pour inspirer la terreur. Florence ouvrit ses portes; Charles fit son entrée dans Rome avec l'appareil d'un conquérant; et le pape, obligé d'accéder à tout, lui ayant donné l'investiture du royaume de Naples, il partit aussitôt pour s'en mettre en possession. Ferdinand, qui en était roi, avait pris la fuite à son approche, de sorte qu'il fut reçu dans la capitale presque aussi facilement qu'il l'eût été dans Paris. Les plaisirs, les fêtes, les vexations, l'avarice et la licence, tels furent les moyens que les Français employèrent pour affermir leur nouvelle domination en Italie. Charles s'amusait, et abandonnait les affaires à des hommes indignes de sa confiance. Ses ennemis ne s'endormaient point: ils surent profiter de ses fautes. Comme il se préparait à revenir en France, le pape, l'Empereur, le roi d'Aragon, le roi d'Angleterre, le duc de Milan, et la république de Venise se liguèrent pour lui fermer le passage, et l'attaquèrent à Fornoue, en 1495. "Compagnons," dit-il alors à ses soldats, "les ennemis sont six fois plus nombreux que nous; mais vous êtes Français: les alliés se confient en leur multitude; nous, en notre force

et vertu." On en vint aux mains : Charles, enveloppé par les ennemis, soutint leur choc pendant longtemps, se fit jour à travers leurs escadrons, rétablit le combat, et remporta la victoire. Mais tandis qu'il rentrait glorieux en France, les Napolitains se soulevèrent ; les garnisons françaises furent massacrées, et le royaume de Naples, que la crainte seule avait soumis, fut repris en aussi peu de temps qu'il avait été conquis.

(1498.) Charles VIII se disposait à repasser les monts pour réparer les fautes que son imprudence et sa légèreté lui avaient fait commettre, lorsqu'il mourut au château d'Amboise, en 1498, âgé de vingt-sept ans. Deux de ses officiers expirèrent de douleur en voyant partir son convoi. Ce prince "était si bon," dit un historien contemporain, "qu'il n'est pas possible de voir meilleure créature."

Sous ce règne la découverte d'un nouveau monde, que l'on regardait comme une chimère, confondit l'ignorance présomptueuse de ceux qui niaient les antipodes. Christophe Colomb, Génois, avec trois petits vaisseaux espagnols, eut le courage de chercher, et la gloire de trouver l'Amérique. Il en découvrit les premières îles l'an 1492, et fonda la colonie de Saint-Domingue. Cette partie du monde porte le nom d'Améric Vespuce, Florentin beaucoup moins digne de célébrité, qui suivit Christophe Colomb dans ses découvertes, mais qui mit le premier le pied sur le continent d'Amérique. D'un autre côté, les Portugais s'ouvrirent une route inconnue jusqu'aux Indes orientales, en faisant le tour de l'Afrique. Ces prodiges de navigation furent le fruit de la boussole, inventée par un Napolitain, vers la fin du quatorzième siècle. Dans le huitième et le neuvième siècle, c'étaient des barbares qui venaient faire des incursions chez les peuples policés, dans celui-ci ce sont des peuples policés qui vont subjuguer des barbares, et qui, par leur despotisme et l'excès du pouvoir arbitraire, feront oublier les atrocités que les premiers ont commises, et feront rougir leurs descendants.

Tout l'art de la cuisine et de la bonne chère avait longtemps consisté en France dans une profusion mal entendue, que plusieurs rois essayèrent de réprimer par des édits. Depuis longtemps les Italiens avaient porté assez loin les délices de la table ; pendant les guerres d'Italie, ils firent connaître la bonne chère aux Français ; et la conquête du royaume de Naples fut pour la France

l'époque de la perfection de cet art, peut-être plus pernicieux que salutaire.

CHAPITRE XXVII.

LOUIS XII,

SURNOMMÉ LE PÈRE DU PEUPLE.

(1498.) CHARLES VIII étant mort sans laisser d'enfants, Louis XII, petit-fils de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, lui succéda à l'âge de trente-six ans. Ce prince semblait né pour le bonheur de la France. Humain, généreux, équitable, il avait de plus l'expérience que donnent ordinairement les années et les revers. Quoiqu'il eût essuyé les plus mauvais traitements durant sa detention après la bataille de Saint-Aubin, qu'on l'eût promené de prison en prison, que, dans le château de Bourges, où il fut à la fin renfermé, on le forçât tous les soirs d'aller coucher dans une cage de fer, il sacrifia ses ressentiments contre les seigneurs qui lui avaient été les plus contraires, et il dit avec autant de grâce que de douceur à ceux qui voulaient l'exciter à la vengeance : "*Ce n'est point au roi de France à venger les querelles du duc d'Orléans.*" Ce prince aimait réellement son peuple, et en était aimé. Si le goût des conquêtes ne l'eût pas séduit, le royaume serait devenu plus florissant que jamais ; les impôts furent diminués, la discipline militaire rétablie, l'administration de la justice perfectionnée, les procédures abrégées, les fanatiques réprimés, et le bon ordre maintenu.

Louis XII était marié avec une fille de Louis XI, Jeanne de France, princesse vertueuse, mais difforme, et qui ne pouvait lui donner d'héritier. Il sollicita et obtint du pape une sentence de divorce, et autant par raison d'État que par inclination, il épousa Anne de Bretagne, veuve du feu roi. Peu de temps après, il fit valoir ses prétentions sur le duché de Milan, en vertu des droits de Valentine son aïeule ; et il s'en rendit maître sans coup férir. Ludovic Sforce, dit le More, qui en était en possession, s'était enfui en Allemagne avec sa famille.

Ludovic cependant revint à la tête d'une armée de Suisses, et recouvra la plus grande partie de ses domaines ; mais Louis ayant reçu de France des renforts, les Suisses refusèrent de combattre ; et le duc, qui cherchait à s'échapper déguisé en soldat, fut découvert et envoyé en France. Louis XII le fit enfermer au château de Loches, où de tous les biens que l'homme peut désirer, il ne lui manquait que la liberté, qu'on ne pouvait lui accorder sans péril ; il y mourut après dix ans de prison. Dans la vue de s'assurer la conquête de Naples, Louis s'était concerté d'une part avec le plus méchant homme qui fût jamais, le pape Alexandre VI, pontife dont toutes les démarches étaient réglées par l'ambition ou l'intérêt ; et de l'autre, avec le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, prince rusé et perfide, qui se jouait des traités, et affectait toujours ce zèle de religion par lequel les fourbes se rendent si dangereux. Le roi de France, plus sincère et moins prudent, fut complétement leur dupe ; il perdit deux batailles et toutes ses conquêtes.

C'est en 1506 que furent assemblés à Tours ces fameux états généraux, qui après avoir déféré à Louis XII le plus beau titre que les rois puissent porter, celui de *Père du peuple*, réparèrent une faute très-grave qu'il avait faite. Par un traité, signé à Blois en 1504, il avait promis sa fille aînée à Charles d'Autriche, petit-fils de l'empereur Maximilien, et si connu depuis sous le nom de Charles-Quint. La Bretagne, la Bourgogne, Gênes et Milan devaient faire la dot de cette princesse, en cas que le roi mourût sans enfants mâles. Ce démembrement aurait été pour la France une plaie mortelle. Les états firent annuler le traité, et Claude de France épousa François, comte d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne.

L'année suivante, la ville de Gênes, qui dépendait alors du duché de Milan, se révolta. Louis marcha en personne contre les Génois, les mit en fuite, borna sa vengeance à cette victoire, et leur pardonna. Il entra ensuite en triomphe dans Gênes, ayant sur sa cotte d'armes un roi d'abeilles au milieu de son essaim, avec cette devise ingénieuse et sublime : "*Non utitur aculeo rex cui paremus.*" "Le roi qui nous commande n'a point d'aiguillon."

(1509.) Bientôt après, on déclara la guerre aux Vénitiens. Ce peuple, jadis composé de simples pêcheurs,

était devenu puissant par le commerce et l'industrie. Cependant, comme l'ambition croît avec les forces, Venise s'était agrandie aux dépens de ses voisins. Pour humilier cette république orgueilleuse, il se fit à Cambray une alliance entre l'Empereur, le pape Jules II, le roi de France, et celui d'Espagne. Entraîné dans cette ligue avec ses ennemis naturels, par l'idée que les Vénitiens, dont il aurait dû plutôt cultiver l'amitié, avaient contribué à lui faire perdre le royaume de Naples, Louis fut le premier à se mettre en campagne contre eux, en 1509. Le pape les foudroya d'anathèmes; mais ses bulles ne les effrayaient point. Le roi de France, à la tête de son armée, leur parut plus formidable. Ce prince, les ayant atteints auprès d'Agnadel, était impatient de combattre. On lui représenta qu'il avait affaire à des ennemis sages, contre lesquels il ne pourrait trop se munir de précautions. "Je leur donnerai," dit-il, "tant de fous à gouverner, qu'avec toute leur sagesse, ils n'en viendront pas à bout." Le roi lui-même s'exposa aux plus grands périls. On le pria plusieurs fois de s'éloigner. "Ce n'est rien," dit-il, "que ceux qui ont peur se mettent derrière moi." Un mot du brave La Trémouille : "*Enfants, le roi vous voit !*" contribua beaucoup aussi à ranimer la valeur des troupes. Les Vénitiens furent complétement battus. On se saisit aussitôt de la plupart de leurs places. Ils semblaient perdus sans ressource, lorsque la politique du pape les sauva. Louis avait déjà repris le chemin de ses États; Jules s'attacha dès lors à lui susciter des ennemis, et il détacha les Suisses de son alliance, chose d'autant plus facile que Louis avait refusé d'augmenter leurs pensions, et avait accompagné ce refus d'expressions peu mesurées; Jules II excita encore l'Espagne et l'Angleterre, de sorte que dans l'année 1510, toutes ces puissances se trouvaient réunies, avec Venise, contre la France. Louis XII ne voulut point prendre les armes contre le pape, sans consulter auparavant le clergé de son royaume : il l'assembla à Tours, et les réponses du clergé furent dictées par la raison et le droit des gens. On décida que la guerre était légitime, qu'il fallait observer la pragmatique, et ne plus envoyer d'argent à Rome. On accorda même un subside sur les biens ecclésiastiques, pour soutenir l'honneur de la couronne contre le pontife romain. Jules n'en devint que plus fier et plus opiniâtre; il donna le mouvement

à toute l'Europe, et sans s'étonner de rien, pressa vivement la guerre, (1512.) Il attendit avec courage l'armée française, assiégea lui-même la Mirandole, place forte entre Milan et Modène, entra par la brèche. L'armée française était commandée par Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu de Louis XII. Ce jeune prince, aussi sage que vaillant, défit celle des confédérés près de Ravenne; mais cette bataille qu'il gagna lui coûta la vie. La mort de ce héros fut un coup fatal pour la France. On perdit bientôt toutes les places qu'on tenait en Italie : les généraux ne s'accordaient point, le roi épargnait l'argent, les confédérés avaient des forces supérieures, et il fallut évacuer entièrement le pays.

Bientôt après la France fut attaquée par l'Angleterre, l'Empereur, et les Suisses. Si Henri VIII, qui avait fait une irruption en Picardie, se fût joint aux Suisses, Louis était perdu. Mais au lieu de s'avancer dans le cœur du royaume, il s'amusa à faire le siége de Térouane. Les Français s'avancèrent pour le lui faire lever, et furent mis en déroute auprès de Guinegate. C'est ce qu'on appelle la *Journée des éperons*, parce que les Français en firent plus d'usage que de leurs armes.

(1515.) La reine Anne de Bretagne était morte. Elle n'avait pu conserver aucun de ses fils, et elle avait eu le chagrin de les voir mourir. Louis XII, dans l'espérance d'en avoir un, et dans la nécessité d'affaiblir une ligue trop formidable, fit sa paix avec Henri VIII, dont il épousa la sœur, princesse d'une grande beauté; au lieu de recevoir une dot, il lui en coûta un million d'écus. Louis était alors âgé de cinquante-trois ans ; la reine n'en avait que seize. Cette disparité d'âge, mais plus encore les changements que le roi fut obligé de faire dans sa manière de vivre, dérangèrent tellement sa santé qu'il en mourut trois mois après, comme il faisait de grands préparatifs de guerre pour recouvrer le duché de Milan.

Si Louis XII ne fut ni un grand héros, ni un grand politique, il eut la gloire plus précieuse d'être un bon roi, et sa mémoire sera toujours chère à la postérité. Les impôts, déjà diminués sous Charles VIII, le furent encore sous Louis XII; il rendit moins onéreuse la perception de ceux qu'il conserva; une armée de commis, qui désolait la France, fut presque entièrement supprimée. Jamais il n'exigea de nouveaux subsides pour les guerres d'Italie ;

la nation ne les paya que de son sang au delà des Alpes. S'il employa une ressource dangereuse, jusqu'alors peu connue, la vénalité des charges, il ne l'étendit point aux offices de judicature, les moins susceptibles de vénalité. Les dignités de la robe ne se donnaient encore qu'à ceux qui se distinguaient par leurs lumières et leurs vertus. Le parlement de Paris ne pouvant plus suffire à l'étendue de son ressort, depuis qu'il avait été rendu sédentaire, Philippe le Bel et ses successeurs en avaient institué plusieurs autres, qui tous étaient pareillement une émanation de la cour de justice du souverain, et non des états généraux ou de l'assemblée du champ de mars, qu'on appelait aussi parlement, d'un ancien terme de loi, *parler ment*, qui signifie *dire ce qu'on pense.* Louis XII ajouta deux parlements aux cinq autres qu'il trouva établis par ses prédécesseurs. Il avait les plus grands égards pour ces corps intermédiaires entre lui et son peuple; et l'histoire célèbre avec raison l'édit par lequel il leur permet de lui rappeler les lois fondamentales du royaume, si jamais il osait s'en écarter. En tout genre, les récompenses allaient chercher le mérite, qu'il est honteux de réduire à les solliciter. Le roi vait deux listes exactes, l'une des grâces qui étaient à sa disposition, l'autre des personnes les plus recommandables dans chaque province. Vaquait-il un poste, un bénéfice, c'était pour le plus digne; et voilà peut-être le meilleur secret d'assurer le bonheur d'une monarchie. Inexorable pour les ennemis de l'État, Louis XII était sans colère pour ses propres ennemis. Des comédiens l'ayant tourné en ridicule, ses courtisans l'excitèrent en vain à les punir. "Laissez-les faire," dit-il, "ils m'ont cru digne d'entendre la vérité; ils ne se sont point trompés. Ils m'ont plaisanté sur mon économie; mais j'aime encore mieux souffrir ce ridicule, que de mériter le reprocher d'être prodigue aux dépens de mes sujets." En effect, avec treize millions de revenu, qui en valaient environ cinquante d'aujourd'hui il soutint la majesté du trône, et fournit à tout. Le revenu de son domaine suffisait à son luxe, et les impôts levés sur le peuple étaient consacrés au bonheur du peuple. Il disait que la justice d'un prince l'oblige à ne rien devoir, plutôt que sa grandeur à beaucoup donner. L'État n'était point en dette, l'abondance régnait dans les provinces, la justice se rendait promptement et presque sans frais. En un mot il

avait pris Trajan pour modèle, et il faisait son étude des Offices de Cicéron. Il aima les lettres, et l'histoire en particulier, comme tout prince devrait les aimer, soit pour sa propre instruction, soit pour celle de ses peuples.

Louis XII était parvenu à contenir le militaire ; mais une réforme qu'il avait le plus à cœur, c'était celle des moines. Il fit, humainement parlant, tout ce qui était en son pouvoir, et quoiqu'il ne fût ni l'esclave ni la dupe des papes, il ne put jamais y réussir ; le siècle de ce prince était encore celui des préjugés.

Quelque mérite qu'ait un prince, comme il est impossible qu'il fasse tout par lui-même, son premier talent est de savoir se choisir des ministres. Louis XII eut le bonheur d'en rencontrer un qui sut se plier à ses vues, Georges d'Amboise, prélat recommandable à beaucoup d'égards, cardinal avec un seul bénéfice, ministre sans orgueil et sans avarice, zélé pour le roi, ami de l'État, et qui n'aspira à la papauté que dans la vue de servir sa patrie. Tel est le témoignage que lui rendent la plupart des historiens, et ils font rejaillir sur lui une partie de la gloire de son maître. Néanmoins, si l'on venait à analyser sa conduite, à peser les motifs de ses actions, à considérer le résultat de ses démarches, on serait tenté de croire que si d'Amboise fut sous un Louis XII l'instrument de la bienfaisance, il eût peut-être été sous un Philippe le Bel l'instrument de la tyrannie. "Il y a des règnes," dit le marquis d'Argenson, "qui doivent tout aux ministres ; et il y en a d'autres où les rois et leurs ministres ont concouru si bien ensemble, que les peuples leur ont une égale obligation : mais il paraît prouvé, par le règne de Louis XII, qu'il y en a pendant lesquels un bon roi opère seul le bien, et où le ministre n'est que simple exécuteur de ses sages volontés ; cependant le ministre partage la gloire et le mérite de la sagesse du roi ; surtout quand celui-ci est assez bon pour n'être pas jaloux de la réputation de son ministre. Le cardinal d'Amboise n'eut d'autres vertus que celles de son maître ; mais Louis XII en possédait qui lui ont acquis le beau titre de *Père de ses peuples.* Georges d'Amboise avait de l'esprit, de l'habileté, de l'adresse ; il s'en est principalement servi pour faire sa fortune, et ce n'est pas sa faute s'il ne l'a pas poussée encore plus loin ; Louis XII était bon et doux, mais il se méfiait de lui-même : il le consultait, et d'Amboise mettait,

peut-être, plus d'adresse et de politique, dans ses conseils que de candeur et de zèle pour les véritables intérêts de son prince et de sa patrie : de sorte que tout ce qui s'est fait de bien sous le règne de Louis XII appartient au monarque, et que le blâme de ce qui s'est fait de mal doit tomber sur le premier ministre."

CHAPITRE XXVIII.

FRANÇOIS Ier.

Les siècles de ténèbres se sont insensiblement écoulés : le règne de François Ier marque la fin du moyen âge, et le commencement des temps modernes ; nous voici à l'époque intéressante du renouvellement des lettres : les arts et les sciences, exilés de Constantinople, ont reflué vers l'Occident ; et tandis que la Grèce, leur patrie, en proie au fanatisme et à l'imposture, va retomber dans la barbarie, la France, à l'exemple de l'Italie, fera les premiers pas pour en sortir. Mais avant d'y parvenir, elle aura des obstacles sans nombre à surmonter ; des nuages épais obscurciront l'aurore des beaux jours qui naissent pour elle ; une fausse érudition, fille de l'ignorance, retiendra longtemps le génie enchaîné ; le despotisme des princes, combiné avec celui de Rome, en faisant d'un côté, par vanité et par orgueil, refleurir les arts, s'opposera de l'autre au progrès réel des sciences, en gênant les opinions ; de sorte qu'il faudra encore près de trois siècles pour que la raison recouvre ses droits, et qu'elle amène la régénération du royaume.

Aussitôt qu'il fut certain que la veuve de Louis XII ne pouvait lui donner de successeur, François, comte d'Angoulême et duc de Valois, prit le titre de roi. Il descendait, comme son prédécesseur, de ce duc d'Orléans assassiné par Jean sans Peur. La couronne lui appartenait en qualité de premier prince du sang. Son esprit, ses talents, son courage l'auraient rendu digne de la porter, si ces qualités n'eussent pas été ternies par un goût excessif pour le plaisir et la dépense, et par un manque total de politique et de sagesse.

Un roi de vingt et un ans, plein de feu et de confiance, avide de réputation, né avec le génie de la guerre, ayant l'extérieur et les sentiments d'un héros, devait naturellement se livrer au désir des conquêtes. François profita des préparatifs qu'avait faits Louis XII, se procura encore de l'argent, en vendant les charges de judicature,[1] passa les Alpes, pénétra dans le Milanais, qui était défendu par les Suisses, et gagna sur eux, en 1515, la fameuse bataille de Marignan, où la victoire fut disputée deux jours. L'armée française était commandée par le duc de Bourbon, connétable ; le roi, qui s'était fait armer chevalier par le célèbre Bayard, et avait passé la nuit sur l'affût d'un canon, à cinquante pas d'un bataillon ennemi, se distingua dans cette occasion, parmi une foule de héros, et mérita la réputation du plus vaillant prince de l'Europe.

Le saint-siége était occupé depuis deux ans par un descendant des Médicis, famille justement recommandable par la protection qu'elle a donnée aux beaux-arts, et à laquelle l'Italie a en quelque sorte l'obligation de les avoir vus renaître. Léon X, pontife également souple et ambitieux, avait intérêt à anéantir la pragmatique sanction. Il profita de l'arrivée de François en Italie, le séduisit par des apparences trompeuses de cordialité, et fit avec lui ce fameux concordat, par lequel la nomination aux évêchés et aux abbayes était accordée au roi, qui devait présenter au pape les sujets nommés. Ce traité devait rétablir la bonne intelligence avec la cour de Rome, mais il éprouva en France la plus vive opposition. Le clergé de France et l'Université s'élevèrent de concert contre une loi si opposée aux maximes du royaume. Le roi parla en maître absolu au parlement, et le concordat fut enregistré. Telle est, en quelque sorte, l'époque du l'avilissement d'un corps, qui a cessé d'être respectable du moment que la vénalité s'y est introduite, et qui depuis n'a servi, le plus souvent, qu'à revêtir d'une forme légale des actes de despotisme.

L'empereur d'Allemagne, Maximilien, étant mort en 1512, François brigua cette dignité. Il employa l'intrigue

[1] Cet expédient, imaginé par le chef même de la justice, le chancelier Duprat, était si contraire à tous les principes, que plus de quatre-vingts ans après, on jurait encore au parlement qu'on n'avait point acheté sa charge. Il fallait donc en quelque sorte un parjure pour exercer le droit le plus auguste, celui de juger les citoyens !

et l'argent pour s'assurer les suffrages ; mais son concurrent, le roi d'Espagne, Charles d'Autriche, connu depuis sous le nom de Charles-Quint, lui fut préféré ; de là cette jalousie et cette inimitié qui régnèrent constamment entre les deux princes, et qui firent couler des fleuves de sang sans résultat. François chercha à s'attacher le roi d'Angleterre, et à s'en faire un allié contre le nouvel Empereur. Il y réussit d'abord en flattant le cardinal Wolsey, tout-puissant auprès de Henri VIII. Les deux rois eurent une entrevue à Ardres, près de Calais, où l'on étala de part et d'autre la plus grande magnificence. Cette entrevue, appelée le *Champ du drap d'or*, ne produisit que des fêtes et d'inutiles dépenses. Charles-Quint avait su en prévenir les effets, par une entrevue secrète qu'il avait eue lui-même à Douvres avec Henri et son ministre, avant la réunion des deux monarques. En effet, à peine s'étaient-ils séparés que Henri se rendit auprès de Charles-Quint dans les Pays-Bas. D'un autre côté le pape Léon X, moins occupé de ses devoirs de père commun que de ses plaisirs et des intérêts temporels de son siége, loin d'inspirer la concorde aux deux princes rivaux, jetait des semences de division, et voulait qu'ils s'affaiblissent mutuellement par la guerre. Il les anima l'un et l'autre, en leur promettant à chacun séparément l'investiture du royaume de Naples ; il se déclara enfin pour l'Empereur, dont les offres étaient plus avantageuses. François vit bientôt la guerre s'allumer à toutes les extrémités de son royaume. En Italie, ses armes ne furent pas plus heureuses ; il reperdit le Milanais, la maison de Sforce y fut rétablie ; la nouvelle de nos malheurs fit, dit-on, mourir de joie Léon X.

Le pontificat de ce pape voluptueux fait une double époque dans l'histoire, et par la protection qu'il a accordée aux lettres, quels qu'aient pu être ses motifs, et par le coup fatal qu'il a porté lui-même à l'autorité de la cour de Rome, en voulant trop l'étendre. Avec autant de cupidité et d'ambition qu'aucun de ses prédécesseurs, comme il n'en avait ni la finesse ni la politique, il a été la cause des atteintes que l'on a données sous ses successeurs à la puissance pontificale, et dont elle ne s'est jamais relevée. L'ivresse du succès l'avait aveuglé ; il crut tout possible, une fois qu'il eût entraîné le roi de France dans le piége, en lui faisant signer le concordat. Ayant besoin

d'argent, en 1517, soit pour la guerre qu'il méditait contre les Turcs, soit pour la construction de la magnifique église de Saint-Pierre, il eut recours à un expédient dont on avait souvent abusé, il fit prêcher des indulgences. Les dominicains furent chargés de cette commission en Allemagne, en dépit des augustins qui la regardaient comme un privilége de leur ordre. La manière dont on distribua les grâces spirituelles ressemblait trop à une vente publique. Il y avait des bureaux d'indulgences jusque dans les cabarets. L'avarice des collecteurs ne dissimulait point les basses manœuvres du pontife, que l'on soupçonnait même de détourner à son profit une partie des aumônes. Ces abus n'auraient peut-être excité que des murmures, si les augustins ne s'étaient pas crus offensés. Un d'eux, homme ardent, éclairé, éloquent, théologien altier et indomptable, Luther, entreprit de venger son ordre. Il invectiva contre les dominicains, n'épargna pas les désordres de la cour de Rome et du clergé, attaqua surtout le trafic scandaleux des indulgences, dont il démontra l'absurdité et les inconvénients. Léon X aurait dû sentir qu'un despotisme fondé sur l'opinion, devait tot ou tard s'anéantir. Avec des ménagements il aurait pu gagner Luther, qui témoignait encore beaucoup de respect et de soumission pour le saint-siége. C'eût été le meilleur parti à prendre ; mais à l'instigation d'un inquisiteur dominicain, il méprisa, il irrita, il excommunia ce dangereux adversaire. Cette démarche indiscrète eut tout l'effet qu'elle devait avoir ; on commençait à connaître la portée des foudres du Vatican, depuis que les esprits s'éclairaient. La pape s'attira sur les bras un ennemi irréconciliable, à qui il donnait d'autant plus de prise, que la superstition, jointe au dérèglement des mœurs, avait introduit dans l'Église beaucoup de désordres palpables, qui faisaient depuis longtemps demander une réforme. Les conjonctures étaient favorables, Luther en profita ; il ne ménagea plus rien, il déclama contre les vices, les fraudes, les exactions de la cour pontificale, dont il dévoila tous les mystères d'iniquité. Prenant pour base les saintes Écritures, et pour guide la tradition des apôtres, il traita d'inventions humaines toutes les innovations qui n'étaient point conformes aux maximes de l'Évangile, et que l'on osait néanmoins présenter comme des dogmes. Au risque de se fermer à lui-même l'entrée du purgatoire, qu'il avait

tant de fois ouverte à d'autres, il en combattit ouvertement la doctrine; on sut enfin à quoi s'en tenir sur les folies et les fables dont une cour arrogante et avide berçait l'Europe depuis des siècles. Il inculqua la morale la plus rigide, qui est toujours la plus imposante; elle lui fit bientôt une infinité de prosélytes, et son parti grossit de jour en jour. D'ailleurs l'appât séduisant de la liberté attirait les peuples; et les princes y trouvaient un grand avantage à ne plus appauvrir leurs sujets, pour payer le luxe de Rome; c'est ainsi que le concours fortuit des circonstances vint au secours de la raison pour opérer une révolution immense. En peu de temps la Saxe, plusieurs autres États de l'Allemagne, la plus grande partie de la Suisse, le Danemark et la Suède secourèrent le joug de Rome.

(1523.) La perte du Milanais avait vivement irrité François Ier. Il la reprochait à Lautrec, homme plein de vaillance, mais qui s'était trouvé abandonné des Suisses faute d'argent. Ce gouverneur eut la fermeté de lui dire qu'il en était lui-même la cause, et que les Suisses, dont on connaissait le génie, l'avaient abandonné faute d'argent, que la gendarmerie avait servi dix-huit mois sans toucher un sou. Le roi, qui avait donné ordre à Samblançay, surintendant des finances, d'envoyer quatre cent mille écus en Italie, le fit aussitôt arrêter. Samblançay protesta en vain que la duchesse d'Angoulême, mère du monarque, s'était saisie de cet argent. On choisit des commissaires pour le juger; ce vieillard respectable fut traîné au gibet, où il mourut victime innocente de la jalousie du chancelier Duprat, qui le haïssait mortellement, et de l'avidité de madame d'Angoulême, mère du roi, dont on avait adroitement soustrait les quittances.

L'année suivante, 1524, le nouveau pape, Clément VII, autre Médicis, l'Empereur, le roi d'Angleterre, les Vénitiens, et les autres puissances de l'Italie, se liguèrent contre la France; mais ce qui acheva de rendre cette confédération formidable, ce fut la révolte du connétable de Bourbon, l'homme de France qu'il importait le plus de ménager. Ce général, plein d'habileté et de courage, avait eu la principale glorie de la journée de Marignan. Loin de le récompenser comme il le méritait, on saisit toutes les occasions de le mortifier. Pour comble de malheurs, il avait plu à madame d'Angoulême: elle lui fit des propositions de mariage, et essuya un refus. Une femme

vindicative, toute-puissante à la cour, ne pouvait guère modérer son ressentiment. Le chancelier Duprat servit sa vengeance. On disputa au connétable tous les biens da la maison de Bourbon, sous prétexte qu'il ne descendait pas des aînés en ligne directe. Ce procès, fondé sur la chicane, fut jugé à son désavantage; le parlement mit en séquestre tous les biens du connétable, qui traita aussitôt avec l'Empereur.

(1525.) Tant d'ennemis ligués contre François n'ébranlaient point son courage. Il voulait passer en Italie; mais craignant que la révolte du connétable ne causât quelque soulèvement dans le royaume, il se contenta d'y envoyer l'amiral Bonnivet, qui, n'ayant guère que le mérite d'un courtisan, échoua partout. Il perdit la bataille de Rébec, où le chevalier Bayard reçut une blessure mortelle. Ce grand homme, couché au pied d'un arbre, était près de rendre le dernier soupir, lorsque le connétable arrive, et lui témoigne son estime et sa compassion. "*Ce n'est pas moi qui suis à plaindre,*" lui dit Bayard, "*je meurs en homme de bien; mais j'ai pitié de vous qui combattez contre votre roi, votre patrie, et vos serments.*" Ainsi mourut ce capitaine aussi habile que vaillant, digne d'être à la tête des armées, et qui cependant ne commanda jamais en chef, parce qu'il était trop peu courtisan pour unir la gloire et la fortune. Bayard était nommé, et à juste titre, "*le Chevalier sans peur et sans reproche.*" Les ennemis n'avaient point eu de succès en France, quoiqu'ils eussent pénétré jusqu'à onze lieues de Paris; mais pour réparer l'échec que ses armes venaient de recevoir en Italie, François résolut d'y repasser lui-même. Les meilleures têtes de la cour s'efforçaient de l'en dissuader; l'imprudence l'entraîna au delà des monts, en 1525; principalement, dit-on, pour voir une belle Milanaise, dont Bonnivet lui vantait les charmes. Toujours dirigé par ce Bonnivet, il assiégea Pavie, contre le sentiment des vieux capitaines, et il affaiblit son armée pour faire une diversion du côté de Naples. Les Impériaux, qui avaient reçu des renforts, présentèrent la bataille. Une fausse honte empêcha le roi de lever la siége, et Bonnivet le confirma dans la résolution de combattre. Cette funeste journée ressembla à celles de Poitiers et d'Azincourt. Les Francais perdirent neuf mille hommes, sans compter les prisonniers, au nombre desquels se trouva le roi lui-même, qui fut

obligé de se rendre, après avoir fait des prodiges de valeur. Charles-Quint le fit aussitôt transférer à Madrid, où il le retint en prison près d'un an. Les conditions qu'il proposa pour lui rendre la liberté étaient si dures, que l'honneur ne lui permettait pas de les accepter. François protesta qu'il finirait ses jours en prison, plutôt que de démembrer ses États : ajoutant que s'il était assez lâche pour le faire, ses sujets n'auraient pas la faiblesse d'y consentir. Cependant l'ennui de sa prison et les dangers de la France rendirent François moins inflexible. Il voulait, à quelque prix que ce fût, se retirer des mains de son ennemi ; persuadé qu'il pourrait en conscience et en honneur ne pas tenir des promesses arrachées par la violence. De son côte, madame d'Angoulême, régente pendant la détention de son fils, négociait de toutes parts, et dissipait la ligue en divisant les ennemis. Elle gouvernait avec une prudence qui pouvait faire oublier ses anciennes fautes. Son premier soin fut de détacher le roi d'Angleterre des intérêts de Charles-Quint, qui d'ailleurs depuis la victoire de Pavie avait blessé la vanité de ce prince, et celle de Wolsey, son ministre, en cessant d'avoir pour eux les mêmes égards qu'auparavant. François ne balança donc plus à conclure à Madrid un traité, par lequel il cédait la Bourgogne, et ses droits de suzeraineté sur l'Artois et la Flandre ; ses deux fils aînés furent donnés en otage, et il rentra enfin dans son royaume. Sommé d'exécuter sa promesse, il répondit que cette affaire intéressait tout le royaume ; qu'il ne pouvait la finir que de concert avec les états généraux, et surtout avec les états de Bourgogne. Ceux-ci lui représentèrent qu'il n'avait pas le droit d'aliéner le domaine de la couronne, et qu'ils périraient plutôt que de passer sous une domination étrangère. François alors offrit deux millions d'or, au lieu du duché de Bourgogne et pour la rançon de ses deux enfants : en même temps il déclara à l'ambassadeur de Charles-Quint la ligue qu'il venait de faire avec le roi d'Angleterre, le pape Clément VII, et tout les princes d'Italie, pour rétablir Sforce dans le Milanais. Par une fatalité singulière, le pape fut la victime de cette ligue. Le connétable de Bourbon fit la conquête du Milanais dont l'Empereur lui avait promis l'investiture, mais manquant d'argent pour payer ses troupes, il les conduisit à Rome, dont il leur promit le

pillage. Il y fut tué en 1527, à l'âge de trente-huit ans, en montant à l'assaut ; la ville fut inhumainement saccagée. Clément VII se trouva prisonnier de Charles-Quint, qui avec son hypocrisie ordinaire prit le deuil de cette victoire, ordonna des processions pour la délivrance du pontife, et demanda néanmoins quatre cent mille ducats pour lui rendre la liberté.

François avait un extrême besoin d'argent, soit qu'il fallût payer Charles-Quint, ou continuer la guerre. Il convoqua une assemblée des notables, où il harangua en héros et en père du peuple. Les députés des trois ordres firent éclater leur zèle, et offrirent avec la même ardeur leur sang et leurs biens. François et Henri déclarèrent ensuite la guerre à l'Empereur. Elle se fit en Italie avec un nouvel acharnement, mais sans succès ; elle ne servit qu'à désoler la France. La paix se fit enfin à Cambrai. Charles-Quint se désista de ses prétentions sur la Bourgogne. François renonça à tous ses droits sur le Milanais, sur la Flandre, l'Artois, etc. ; et, suivant un des articles du traité, il épousa Éléonore, veuve du roi de Portugal, et sœur de l'Empereur. Il donna en outre deux millions d'écus d'or pour la rançon de ses enfants. Ses finances étaient épuisées, autant par les plaisirs que par la guerre ; Henry VIII fournit l'argent.

Ce prince, qui était marié depuis vingt ans avec Catherine d'Aragon, tante de l'Empereur, et dont il n'avait pas d'enfants, cherchait à rompre son mariage, pour épouser Anne Boleyn, dont il était devenu éperdument amoureux. On lui faisait espérer les suffrages de l'Université de Paris en faveur de ce divorce ; ce fut pour lui un motif de s'unir plus étroitement à François ; et en effet la Sorbonne décida que son mariage était nul. Clément VII était sur le point de consentir au divorce ; Charles-Quint rompit toutes les mesures de Henri. L'affaire fut évoquée à Rome. Le pape fixa au roi d'Angleterre un terme pour répondre ; mais le courrier n'arrivant pas au jour marqué, il se hâta de fulminer l'excommunication. Deux jours après arriva une réponse qui pouvait calmer le pontife. Le coup était porté, le mal fut sans remède. Henri se sépara pour toujours de l'Église romaine, et s'établit chef de la religion en Angleterre.

La paix ne pouvait durer longtemps entre deux

princes aussi ambitieux que Charles et François. Ils se brouillèrent de nouveau, en 1535, par rapport au Milanais, sur lequel François fit revivre ses droits, après la mort de Sforce, en faveur de qui seul il en avait fait la cession. Il en demanda hautement l'investiture à l'Empereur pour Henri son second fils. Mais Charles, fier de la victoire qu'il venait de remporter en Afrique sur le célèbre Barberousse, général de Soliman, affecta une hauteur injurieuse à l'égard de François. Plein de l'idée de la monarchie universelle, qu'il n'abandonna jamais, et croyant que rien ne pouvait plus lui résister, il partit pour faire la conquête de la France, en recommandant à Paul Jove, son historien, de faire provision de papier et d'encre, parce "*qu'il va*," dit-il, "*lui tailler bien de la besogne.*" Le vertige de la prospérité lui fermait les yeux sur les vicissitudes de la fortune ; mais il eut tout lieu de se repentir de sa témérité. Les troupes impériales inondaient la Provence. Le maréchal Anne de Montmorency, depuis connétable, avait concerté avec le roi les moyens de se défendre sans risque. Sacrifiant les intérêts particuliers au bien général, il avait ravagé toutes les campagnes, abandonné toutes les villes excepté Arles et Marseille, où étaient de bonnes garnisons, et se tenait retranché près d'Avignon, dans un camp que l'ennemi ne pouvait forcer. La vivacité française murmurait d'une conduite si opposée au génie national ; mais l'Empereur en connut par expérience toute la sagesse. La faim, les maladies consumèrent bientôt ses troupes. Il ne put ni assiéger Arles et Marseille, ni attaquer Montmorency, ni l'attirer dans une bataille. Il fit une retraite précipitée, et les paysans provençaux lui tuèrent encore une partie de ses soldats. Une invasion des Flamands en Picardie ne fut pas plus glorieuse ; ils levèrent le siége de Péronne. On ne vit jamais mieux combien la France a de ressources dans une guerre défensive. Pourquoi prodiguer au dehors le sang d'une nation, qui peut trouver au dedans son bonheur et celui de ses princes ? Les bravades de Charles-Quint furent tournées en ridicule, dans une cour où l'on plaisantait de tout ; on donna son nom au bouffon qui jouait le principal rôle dans les farces et les pantomimes, et le nom d'*arlequin* lui en est resté.

Les *protestants* d'Allemagne, ainsi nommés depuis 1529, parce qu'ils protestèrent alors contre un décret de

la diète de Spire en faveur de l'ancienne religion, s'étaient ligués à Smalkalde contre l'Empereur, qui voulait pour les asservir, profiter des troubles occasionnés par le luthéranisme. François avait fait alliance avec eux, et, par un contraste bizarre, il faisait où laissait brûler les protestants de son royaume. Quelques fanatiques ayant un jour affiché des placards contre le clergé et contre l'eucharistie, il ordonna une procession solennelle pour réparer le scandale, y assista, un flambeau à la main, et ses enfants portèrent le dais. Six luthériens furent brûlés de la manière la plus cruelle; une machine, en forme de balançoire, les plongeait dans la flamme du bûcher, puis elle se relevait aussitôt pour prolonger leur supplice, jusqu'à ce que les flammes gagnant enfin les cordes qui les liaient, ils tombassent au milieu du feu. On attendit pour faire jouer cet abominable instrument de mort que le roi fût présent, accompagné du cardinal de Lorraine. Ces exécutions cruelles se renouvelèrent plusieurs fois. Elles ne pouvaient que tendre à soulever les religionnaires. La ligue de Smalkalde ne dissimula point son ressentiment, et refusa au roi les secours qu'il sollicitait. Il se lia alors avec Soliman. Ces sortes d'alliances avaient jusqu'alors paru indignes du nom chrétien, mais la politique l'emporta sur l'opinion. Le grand mal est de s'unir avec les uns pour la ruine des autres. Charles, prévoyant le danger d'une alliance si formidable, conclut avec François une trêve de dix ans.

L'année suivante, 1539, Charles-Quint voulant aller en Flandre, pour mettre à la raison les Gantois qui s'étaient révoltés, le roi lui accorda le passage en France, à condition d'en obtenir l'investiture du Milanais; il le reçut même avec les plus grands honneurs. On cite à ce sujet un bon mot de Triboulet, fou de la cour, qui avait seul le privilége de tout dire. Il avait écrit sur ses tablettes que Charles-Quint était plus fou que lui de s'exposer à passer par le royaume. "Mais," lui dit le roi, "si je le laisse passer sans lui rien faire, que dirastu?" "Cela est bien aisé," reprit Triboulet, "j'effacerai son nom, et j'y mettrai le vôtre." La comtesse d'Estampes, maîtresse du roi, lui avait conseillé de tirer parti de la circonstance. "Voyez-vous, mon frère, cette belle dame?" dit-il à l'Empereur; "elle est d'avis que je ne vous laisse point partir, que vous n'ayez

révoqué le traité de Madrid." Charles répondit sans paraître ému : "Si l'avis est bon, il faut le suivre." Mais le lendemain, devant la comtesse, il laissa tomber une bague de grand prix ; et, comme elle s'empressait de la lui rendre, après l'avoir ramassée : "Non, madame," dit-il, "ce diamant est en trop belle main pour le reprendre, je vous prie de le garder pour l'amour de moi." L'Empereur, à peine arrivé en Flandre, sommé de sa parole pour le Milanais, répond hardiment qu'il n'a rien promis. François se vit encore une fois frustré dans son attente ; mais le comble de l'imprudence fut d'avoir agi en ami avec un ennemi rusé, dont le caractère était si connu ; et, par une franchise mal entendue, de lui avoir confié les secrets du roi d'Angleterre, et de lui avoir fourni les moyens de le brouiller, non-seulement avec l'Anglais, mais encore avec le Turc.

Deux ambassadeurs de François ayant été assassinés par l'ordre du gouverneur du Milanais, ce fut une raison plus que suffisante de rompre la trêve. Le roi fit la guerre à l'Empereur avec un nouvel acharnement. En 1544, il remporta à Cérisoles, en Italie, une victoire mémorable, qui, néanmoins, ne produisit aucun avantage. D'un autre côté, Henri VIII, irrité contre François à cause de ses confidences indiscrètes, se ligua avec l'Empereur, à qui la politique fit oublier l'outrage fait à sa tante. L'Anglais assiégea et prit Boulogne, qui fut rendu au bout de cinq ans, moyennant quatre cent mille écus d'or.

(1545.) Les disputes de religion excitaient déjà en France une fermentation dangereuse. L'amour de la nouveauté, si vif parmi les Français, le goût des lettres, propre à aiguillonner la hardiesse de l'esprit, les raisons dont les protestants appuyaient leurs maximes, la protection que leur accordait Marguerite, reine de Navarre, sœur du roi, princesse d'un génie distingué, les feux mêmes où l'on jetait les religionnaires, contribuèrent aux progrès rapides de la nouvelle doctrine. L'horrible exécution de Cabrières, petite ville du Comtat, et de Mérindol, gros bourg de Provence, ne servit qu'à échauffer les esprits. Les habitants de ces cantons conservaient les sentiments des anciens Vaudois, peu différents de ceux des protestants. Le parlement de Provence rendit contre eux un arrêt barbare, que la cour suspendit quelques années,

mais que le cardinal de Tournon, trop chaud zélateur du catholicisme, fit mettre à exécution, en 1545. Les troupes que le baron de la Garde ramenait d'Italie eurent ordre de se jeter sur ces malheureux. Trois mille personnes, sans distinction d'âge ni de sexe, furent massacrées, et vingt-deux bourgs ou villages réduits en cendres, pour l'honneur de la foi chrétienne !

Le calvinisme, qui avait pris naissance en 1534, n'avait pas tardé à s'enraciner dans le royaume, et à y semer la guerre civile. Calvin, son auteur, ecclésiastique de Noyon, fut contraint de s'expatrier, quoique protégé par Marguerite de Navarre, et quoique son livre de *l'Institution chrétienne* fût dédié au roi. Il devint le chef de la religion à Genève, où il régla le dogme et le culte. Sa doctrine, différente en quelques points de celle de Luther, était encore plus incompatible avec les usages de l'Église romaine, surtout par rapport au culte extérieur qu'il dépouilla presque de toute cérémonie. Cette simplicité de culte, sans pratiques de dévotion, était séduisante pour les gens d'esprit, avantageuse en apparence pour le peuple, très-propre à enflammer l'enthousiasme des fervents que des idées mystiques de perfection ravissaient en extase, enfin d'autant plus favorable à l'esprit républicain déjà répandu partout, qu'elle bannissait toute hiérarchie, et laissait aux *anciens* le gouvernement des églises. Les réformés de France, de Suisse, de Hollande et d'Écosse suivirent le système de Calvin de préférence au luthéranisme.

La paix s'était faite en 1544 avec l'empereur Charles-Quint, qui craignait de ne remporter de son entreprise que les fruits de celle de Provence en 1536 ; elle se fit en 1546, avec Henri VIII, qui n'en jouit pas longtemps. Ce prince, après avoir été tout à la fois l'esclave de ses passions et le tyran de son peuple, mourut tranquille, en 1547. François ne lui survécut que deux mois. Il mourut d'une maladie honteuse à l'âge de cinquante-deux ans. Il ne lui manqua, dit-on, pour être le premier prince de son temps, que d'être heureux ; on pourrait ajouter, et d'être sage. Il avait au plus haut degré le courage d'un soldat, l'enthousiasme d'un héros, mais il joignait à la galanterie, à la politesse d'un chevalier, les vices d'un courtisan. Dans ses dernières années, mûri par l'expérience, refroidi pour les plaisirs, dont l'abus avait produit

en lui une vieillesse prématurée, il s'appliqua sérieusement aux affaires. Il s'attacha à augmenter ses finances, à réorganiser ses troupes, mais sa fin ne lui permit pas de mettre à exécution ses sages et utiles projets.

Durant vingt-huit ans de sa vie, il subsista entre lui et l'Empereur une rivalité marquée, qui engagea non-seulement leurs propres sujets, mais encore la plus grande partie de l'Europe, dans des guerres, que l'on poursuivit de part et d'autre avec une animosité et un acharnement inconnus jusqu'alors. Plusieurs circonstances y contribuèrent. La jalousie de ces princes était fondée sur une opposition d'intérêts, excitée par une émulation personnelle ; elle était encore fortifiée par des injures mutuelles et des insultes réciproques. Lorsque l'un paraissait devoir l'emporter sur son rival, cet avantage se trouvait toujours contrebalancé par quelque circonstance particulière qui favorisait l'autre. Les domaines de l'Empereur étaient très-étendus ; ceux du roi de France plus concentrés. François gouvernait son royaume en maître absolu ; le pouvoir de Charles était limité, mais il suppléait par l'adresse à ce manque d'autorité. Les troupes du premier étaient pleines de feu et d'impétuosité ; celles du second étaient mieux disciplinées et plus faites à la fatigue. Les talents et l'habilité des deux monarques étaient aussi différents que les avantages qu'ils possédaient, et ils ne contribuèrent pas moins à prolonger leurs démêlés. François prenait son parti sur-le-champ, poursuivait d'abord ses entreprises avec chaleur, et s'y portait avec le courage le plus intrépide ; mais comme il n'avait pas cette persévérance nécessaire pour surmonter les difficultés, il abandonnait tout à coup son dessein, et se relâchait de sa première vigueur, souvent par impatience, quelquefois par légèreté. Charles délibérait longtemps, et se déterminait de sang-froid ; mais dès qu'il avait formé son plan, il s'y tenait avec une opiniâtreté inflexible ; ni dangers ni contre-temps ne pouvaient lui en faire perdre de vue l'exécution. Le succès de leurs entreprises fut aussi différent que leur caractère, qui y influait nécessairement. François, par son ardeur et son impétuosité, déconcertait souvent les projets de l'Empereur les mieux conçus ; Charles, apportant dans l'exécution de ses desseins plus de calme et de persévérance, arrêtait son rival dans sa course rapide, rompait ses mesures, ou

repoussait ses efforts les plus vigoureux. L'un, au commencement d'une guerre, ou à l'ouverture d'une campagne, fondait sur son ennemi avec la violence d'un torrent, et entraînait tout devant lui ; l'autre, en attendant le moment où la force de son ennemi commençait à s'abattre, recouvrait à la fin non-seulement tout ce qu'il avait perdu, mais faisait encore de nouvelles acquisitions. De toutes les conquêtes entreprises par le monarque français, avec quelque apparence de succès qu'il les eût commencées, très-peu eurent des suites heureuses ; plusieurs de celles de l'Empereur, même après avoir paru impracticables ou désespérées, se terminèrent de la manière la plus avantageuse. François se laissait éblouir par l'éclat d'une entreprise ; Charles n'y tenait que par l'espoir qu'elle tournerait à son profit. En traçant ce parallèle entre ces deux princes, nous n'entrons point dans les détails de leur administration ; nous ne les considérons que sous le rapport des guerres et des contestations qui s'élevèrent entre eux. La haute réputation de François Ier, l'auréole de gloire avec laquelle il s'offre à nous dans l'éloignement des siècles passés, ne se rattachent point au roi législateur, mais au prince valeureux et galant. Éblouis de ses qualités personnelles, ses sujets ne songèrent point à blâmer sa manière de gouverner ; en l'admirant comme le gentilhomme de son royaume le plus aimable et le plus accompli, ils ne murmurèrent jamais contre sa mauvaise administration, qu'ils auraient peut-être trouvée impardonnable dans un prince dont les manières eussent été moins engageantes. Sa témérité, sa négligence, son goût pour la dépense et les plaisirs ne contribuèrent pas moins à ses malheurs que l'habilité et la finesse de son rival.

Une autre circonstance contribua beaucoup à donner de la célébrité au règne de François Ier, et par conséquent à rendre son nom illustre. C'est alors que l'on vit renaître les lettres, si longtemps négligées. Les religionnaires étudiaient beaucoup les Écritures saintes dans les langues originales ; les docteurs, les zélateurs de la foi catholique, durent en faire de même pour pouvoir répondre à leurs adversaires. Mais bientôt on ne se borna point à étudier le grec et le latin dans le but de lire des livres sacrés, on se livra également à la lecture des auteurs profanes ; dès lors, les progrès de la littérature et des arts furent immenses. François Ier, auquel on ne pourrait refuser le tact et le bon

goût, sut les protéger, et même, dit-on, les cultiver ; de là le nom de père et de restaurateur des lettres dont ses sujets l'honorèrent. Il fonda le collége royal de France, pour l'enseignement des langues savantes. Il a fondé aussi l'imprimerie du Louvre ; il a enrichi des meilleurs livres sa bibliothèque, où ils étaient rares avant lui ; il a bâti Fontainebleau ; et c'est lui qui a ordonné que les actes publics fussent à l'avenir écrits en français. Voilà à quoi se réduit son éloge ; tandis que l'histoire des maux qu'il a faits, ou laissé faire, contiendrait des volumes. Il faut placer son rival encore bien au-dessous de lui ; car avec une ambition égale, François avait au moins un grand fonds d'honneur ; au lieu que Charles, en place d'honneur, avait un grand fonds d'orgueil et d'hypocrisie. Tous les deux ont étonné l'Europe, et passé de leur vivant pour de grands personnages, à cause du poste éminent où leur naissance les a placés et du rôle qu'ils ont joué ; mais la postérité, au tribunal de laquelle princes et rois doivent s'attendre de comparaître, et que, avare de ses louanges, les refuse aux monarques même, s'ils ne les ont méritées, appréciera à leur juste valeur les qualités brillantes de François et de Charles, et, après avoir scrupuleusement pesé leurs vertus et leurs vices, finira peut-être par ne voir en eux que d'illustres coupables. "Dieu les fit naître," dit Montluc, "envieux de la grandeur l'un de l'autre ; ce qui a causé la ruine d'un million de familles."

Anne de Bretagne avait commencé à attirer des femmes à la cour, mais ce ne fut que sous François Ier qu'elles y parurent avec éclat ; elles adoucirent insensiblement la rudesse des mœurs si naturelle à une nation guerrière ; d'un autre côté, les intrigues de cour en devinrent plus vives et plus dangereuses. Du reste le luxe avait encore des bornes si étroites, faute d'industrie, que les plus grands seigneurs menaient leurs femmes en croupe à la campagne.

CHAPITRE XXIX.

HENRI II. FRANÇOIS II.

La dissimulation, les détours, les protestations secrètes contre les traités, les promesses sans bonne foi, les injustices colorées avec art, étaient, depuis Louis XI, une sorte de science ajoutée au fléau de la guerre pour la désolation de l'Europe. Nous allons voir cette prétendue science, qu'on a appelée du nom imposant de politique, mais qui au fond ne respire que la fraude et l'artifice, faire la base du gouvernement sous la plupart des règnes qui vont suivre.

Henri II, fils de François Ier, monta sur le trône en 1547, à l'âge de vingt-neuf ans. Il avait toutes les qualités d'un guerrier, plutôt que celles d'un roi ; beaucoup d'adresse et de courage ; trop de penchant à se laisser gouverner, et une passion aveugle pour Diane de Poitiers, sa maîtresse, qu'il fit duchesse de Valentinois. Cette femme, intrigante et spirituelle, fut assez habile pour subjuguer, malgré son âge de quarante-sept ans, un jeune roi, sous le nom duquel elle régna en souveraine.

Tous les efforts de la France se tournèrent bientôt contre Charles-Quint, dont le despotisme révoltait l'Allemagne. Henri, pour défendre la liberté germanique, passa en Lorraine, et s'empara, en 1551, des trois évêchés, Metz, Toul et Verdun. Charles se présenta devant Metz, avec la plus formidable armée qu'il eût jamais mise en campagne ; François, duc de Guise, défendit cette place avec un courage héroïque, et força l'Empereur de lever le siége. Charles se vengea sur Térouane, ville forte des Pays-Bas, qui fut prise d'assaut, et rasée de fond en comble, en 1554. Hesdin subit le même sort. C'est sur des ruines, et dans des fleuves de sang, que les princes ambitieux établissent leur grandeur.

(1555.) Le système politique de l'Europe changea tout à coup, par un de ces événements qui sont au-dessus de la prévoyance humaine. Charles-Quint, après avoir agité si violemment les nations, voulut vivre en solitaire. Soit dégoût, soit chagrin, ou sentiment de piété, il abandonna ses États à Philippe II, son fils, que Marie, reine d'Angleterre, venait d'épouser malgré les Anglais. Ce

prince, âgé de vingt-huit ans, ambitieux, hypocrite et cruel, se trouva en possession de l'Espagne, des royaumes de Naples et de Sicile, du Milanais, des Pays-Bas et de la Franche-Comté. Avant de se rendre dans sa retraite, Charles voulant que son fils commençât paisiblement son règne, était convenu avec Henri II d'une suspension d'armes; mais, à l'instigation du pape Paul IV, on les reprit bientôt. Le duc de Guise fut envoyé en Italie avec une puissante armée; il n'y trouva point les secours que le pape avait promis, et soutint mal sa brillante réputation. Philippe II, assisté de l'Angleterre, assiégea Saint-Quentin avec une armée de cinquante mille hommes. Le connétable de Montmorency, que le roi avait rappelé à la cour au commencement de son règne, voulut secourir cette place; il fut battu et fait prisonnier par Emmanuel Philibert, duc de Savoie, un des plus grands généraux de son siècle. Cette bataille de Saint-Quentin peut se comparer à celles qui avaient rendu les Anglais maîtres de la moitié du royaume. Si le duc de Savoie avec son armée victorieuse eût marché droit à Paris, il s'en serait peut-être emparé; la terreur s'était répandue partout. Mais Philippe, soupçonnant que le prince son allié pourrait se réconcilier avec la France à des conditions avantageuses, ne voulut pas souffrir qu'il s'avançât dans le pays. Cependant la noblesse accourait de tous côtés pour la défense du royaume; les principales villes s'empressaient de fournir de l'argent. Le roi connut bien alors la vérité de ce que son père lui avait dit en mourant: "Que les Français étaient le meilleur peuple du monde, et qu'il y avait tout ensemble de la dureté et de la mauvaise politique de les tourmenter par des impôts extraordinaires, puisqu'ils se saignaient si libéralement pour les besoins de l'État."

(1558.) Le duc de Guise fut promptement rappelé d'Italie, et on lui donna la titre de lieutenant général du royaume. Il n'eut pas plutôt rassemblé ses troupes, qu'il forma une entreprise décisive, dont l'impossibilité apparente facilita le succès. En huit jours, au mois de janvier 1558, il força Calais, qui avait coûté onze mois de siége à Édouard III, et que les Anglais avaient conservé pendant l'espace de deux cent dix ans. Guines et Thionville furent aussi emportées d'assaut. Henri II saisit le moment des réjouissances publiques que ces

succès occasionnèrent, pour conclure le mariage de François, dauphin de France, avec Marie Stuart, reine d'Écosse. Il avait dessein de réunir ce royaume à la couronne de France; mais comme il n'y eut point d'enfants de ce mariage, le projet manqua.

L'année suivante, 1559, il se fit à Cateau-Cambrésis un traité de paix avec Philippe II, dont les conditions furent que l'on céderait à l'Espagne le Catelet, Ham, Saint-Quentin, avec plusieurs autres places des Pays-Bas; que Calais et les trois évêchés, Toul, Verdun et Metz, resteraient à la France, et que le duc de Savoie serait rétabli dans ses États. Après que la paix fut conclue, on fit de grands préparatifs à la cour, pour le mariage de Marguerite, sœur du roi, avec le duc de Savoie. L'usage des tournois subsistait encore; le roi excellait dans ces dangereux exercices, il en ordonna un à cette occasion. Après avoir rompu plusieurs lances avec succès, il voulut jouter de nouveau avec le comte de Montgommery; il fut blessé à l'œil d'un éclat de lance qui passa à travers la visière de son casque. Il mourut de cette blessure, à l'âge de quarante et un ans. Au commencement de son règne, Henri avait permis un duel entre la Châtaigneraie, son favori, et le baron de Jarnac; et il avait été témoin de ce duel fatal pour la Châtaigneraie qui y périt. On regarda la fin malheureuse de Henri II comme un effet de la justice divine qui voulut que celui qui avait permis un duel, contre sa conscience, entre deux des principaux seigneurs de sa cour, périt de même dans un duel.

Henri II avait épousé la nièce de Clément VII, Catherine de Médicis, femme d'un génie vaste et d'une magnificence qu'elle porta jusqu'à l'excès. Il laissa quatre fils, François, Charles, Alexandre et Hercule; mais on changea dans la suite les noms des deux derniers, qui furent appelés Henri et François. Il laissa aussi trois filles: Élisabeth, reine d'Espagne; Claude, duchesse de Lorraine; et Marguerite, qui épousa le prince de Navarre, mieux connu sous le nom de Henri IV.

Un édit enregistré par force, en 1557, établissait dans le royaume un tribunal de l'inquisition; heureusement on n'eut pas le temps de le former. L'édit d'Écouen, en 1559, condamnait à mort tous les protestants, avec défense aux juges de commuer la peine. On les faisait brûler vifs sans miséricorde. Quelques membres du parlement

furent arrêtés, pour avoir été d'avis qu'on modérât la rigueur des ordonnances ; leur esprit de douceur, que le jésuite Daniel taxe de compassion hors de saison, aurait produit de meilleurs effets que les supplices. Par les ordonnances du roi, il était enjoint aux juges de faire arrêter, comme coupables d'hérésie, tous ceux qui les solliciteraient en faveur des hérétiques ; ainsi les sentiments d'humanité devenaient un crime contre la religion. En 1558, il y eut une assemblée d'états tenue au parlement, afin d'obtenir des subsides extraordinaires. La magistrature y prit séance, et forma un quatrième ordre qui précédait celui du peuple. C'est la première fois qu'elle est entrée aux états ; elle n'y a jamais reparu depuis.

(1559.) Henri II eut pour successeur son fils aîné François II, jeune roi de seize ans, faible et maladif, dont la puissance était toute entière entre les mains d'un prince de la maison de Guise, oncle de sa femme, Marie Stuart, reine d'Écosse.

Dans la courte durée de ce règne, qui fut de dix-sept mois, on vit éclore les semences des guerres de religion, le plus terrible fléau qu'ait éprouvé la royaume.

Le duc de Guise et son frère le cardinal de Lorraine étaient seuls à la tête des affaires ; ce qui mortifia non-seulement Anne de Montmorency, qui, par ses longs services et sa dignité de connétable, se croyait en droit de prétendre à tout, mais encore les princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère le prince de Condé. Antoine, à la vérité, étant d'un caractère facile, n'avait autre chose en vue que de recouvrer son royaume de Navarre ; mais le prince de Condé etait plein d'ambition, et si pauvre, qu'il ne pouvait soutenir son rang sans avoir quelque emploi considérable. D'ailleurs, l'amiral de Coligny, homme fier et rusé, et d'Andelot son frère, qui était d'un caractère hardi et entreprenant, excitaient continuellement le prince de Condé à faire valoir les prétentions de sa famille.

Tandis que les chefs de la famille de Bourbon et de celle des Guises se disputaient le gouvernement de l'État, la reine mère, Catherine de Médicis, princesse souple et artificieuse, s'efforçait de s'en emparer, fomentant adroitement la querelle de ces princes. Elle se déclara enfin pour les Guises ; le duc eut le commandement de l'armeé,

et le cardinal l'administration des finances. On fit entendre au connétable de Montmorency, que, vu son grand âge, il avait besoin de repos, et qu'il devait se retirer de la cour. Pour en éloigner adroitement le prince de Condé, on l'envoya en ambassade à la cour d'Espagne. Ces princes se voyant ainsi exclus de toutes les places, ils s'assemblèrent pour délibérer sur les mesures les plus convenables qu'il y aurait à prendre, et il fut résolu que le roi de Navarre, en flattant la cour, travaillerait à leur avancement. C'est ce qu'il tenta ; mais ayant été trompé plusieurs fois par de vaines promesses, il abandonna ses poursuites.

(1560.) Le prince de Condé, aussi vif et aussi entreprenant que son frère était flegmatique et irrésolu, était déterminé à pousser sa fortune. Il ne tarda guère à comploter avec Coligny et d'Andelot, neveux du connétable, et partisans déclarés du calvinisme. Par leurs conseils, il se joignit aux huguenots, nom que l'on avait donné en France à tous les réformés. Ceux-ci, qui étaient alors cruellement persécutés, haïssaient mortellement les Guises, qu'ils regardaient comme les auteurs des exécutions atroces qu'on leur faisait éprouver tous les jours. Le supplice d'Anne du Bourg, magistrat distingué par sa naissance, ses mœurs, son intégrité, et qu'un inquisiteur venait de faire brûler, ne servit qu'à échauffer violemment les esprits. Les protestants, ainsi portés à la révolte, ne balancèrent point à prendre Condé pour leur chef. Ils convinrent de se réunir secrètement à Amboise, et que quelques-uns d'entre eux se rendraient à la cour pour demander le libre exercice de leur religion, et que sur le refus, qu'on ne manquerait pas d'en faire, tous les autres se réuniraient sur-le-champ, iraient enlever ou tuer les Guises, et forceraient le roi de mettre entre les mains des Bourbons toute l'autorité du gouvernement. Du reste, ils jurèrent de ne rien entreprendre contre le roi, les deux reines et les princes. Un gentilhomme périgourdin, nommé La Renaudie, était le chef de cette conspiration ; le prince de Condé, sans paraître, en était l'âme. L'exécution en ayant été différée, parce que la cour s'était rendue à Blois, le secret de la conspiration fut trahi par un avocat nommé Avenelles, à qui La Renaudie avait eu l'imprudence de le confier. La cour se retira aussitôt à

Amboise, et le duc de Guise, déclaré lieutenant général du royaume, prit ses mesures pour laisser éclater le complot, mais aussi pour en prévenir les suites. Au jour marqué les conjurés arrivent par diverses routes. Ils étaient attendus, ils furent défaits. Plusieurs avec La Renaudie périrent les armes à la main. Ceux qu'on saisit n'échappèrent pas aux supplices. Amboise devint une espèce de boucherie; on y compta environ douze cents victimes de la plus cruelle vengeance. Condé était venu à la cour attendre l'effet du complot. Arrêté sur des soupçons vagues, sans pouvoir être convaincu, il se justifia en plein conseil avec beaucoup d'éloquence, et on lui rendit la liberté. On commença même à modérer les édits contre les calvinistes : il fut ordonné qu'on punirait seulement ceux qui seraient convaincus de violence et de sédition. Quelque temps après, on tint à Fontainebleau une grande assemblée, afin de chercher des remèdes aux divisions intestines. C'est là que l'amiral Coligny présenta une requête, au nom des protestants, pour obtenir la liberté de conscience, et l'exercice public de leur religion. Deux évêques, Jean de Montluc et Charles de Marillac, ne craignirent point de parler en leur faveur. Ils attribuèrent les maux publics en partie à l'ignorance et aux désordres du clergé, n'épargnant ni le pape, ni les évêques, dont un grand nombre, au lieu de rester dans leurs diocèses, et d'y mener une vie édifiante, vivaient à Paris et à la cour, dans la molesse et dans l'oubli de leurs devoirs. Coligny harangua avec plus de véhémence, et ne ménagea point les Guises; ceux-ci parlèrent selon leurs principes, en maîtres du gouvernement. Le résultat de cette assemblée fut la convocation des états généraux à Orléans. Le roi de Navarre et le prince de Condé y furent mandés; on leur avait promis sûreté entière. À peine les deux princes sont-ils arrivés, que Condé, qui avait tramé une nouvelle conspiration, découverte comme celle d'Amboise, fut arrêté et mis en prison. On nomma des commissaires pour instruire son procès; toujours intrépide, il refusa de leur répondre: il demanda à être jugé, selon le privilége de sa naissance, par la cour des pairs. On ne laissa pas de dresser l'arrêt de mort. Les Guises, devenus plus audacieux depuis qu'ils tenaient leurs ennemis, se croyaient sûrs d'un triomphe complet,

lorsque le roi mourut après quelques jours de maladie, d'un abcès dans la tête; ce qui changea entièrement la face des affaires.

François II était âgé de dix-sept ans. Quelques-uns l'appelaient, à cause de l'innocence de ses mœurs, le roi sans vice: titre plus glorieux que tout autre, quand il a pour fondement, non pas l'imbécillité de l'esprit, mais la sagesse et la vertu.

CHAPITRE XXX.

CHARLES IX.

(1560.) François II eut pour successeur son frère, Charles IX, qui n'avait encore que dix ans. La reine mère gouverna: sa politique adroite ménageait tous les partis, pour se servir des uns contre les autres. Condé sortit de prison; un arrêt du conseil privé le déclara innocent. Les princes de la maison de Bourbon et les Guises parurent déposer entre les mains de Catherine de Médicis leur inimitié mutuelle.

Les états généraux furent convoqués à Orléans, en 1560; mais ils ne produisirent aucun bien réel. Le tiers état et la noblesse déclamèrent contre le clergé; l'orateur du clergé invectiva contre les calvinistes, et proposa des mesures sévères contre ceux qui présenteraient des requêtes en faveur de l'exercice de leur religion. On déclara que la reine gouvernerait le royaume conjointement et par le conseil d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Cette princesse, cédant aux sollicitations de ce prince, qui, soit bonté, persuasion ou politique, protégeait ouvertement les protestants, proposa l'expédient d'une conférence publique entre les uns et les autres. La vanité du cardinal de Lorraine, qui se flattait de briller dans la dispute, fit adopter ce projet; et en 1561, se tint le fameux colloque de Poissy, qui ne servit qu'à rendre chacun plus ferme dans ses sentiments. Le cardinal de Lorraine et Théodore de Bèze, disciple de Calvin, aussi aimable que son maître était dur, y signalèrent leur éloquence et leur savoir.

Lainez, second général des jésuites, et le principal auteur de leur institut, avait été envoyé à cette assemblée par le pape Pie IV ; il y harangua avec une hardiesse qui choqua la reine. Il osa lui dire que ni elle, ni aucun prince, ne devait traiter des matières de religion ; que l'on devait s'en rapporter à l'Église, qui avait seule le droit de décider sur de pareilles questions.

Si Catherine eût écouté son ressentiment, c'en était assez pour fermer aux jésuites toutes les portes du royaume. Mais elle le déguisa, et le crédit de Lainez joint aux instances des cardinaux de Lorraine et de Tournon, fit passer l'acte de l'établissement des jésuites en forme de collége. Tel fut, en France, le faible commencement d'une compagnie qui s'étendit bientôt par tout le royaume, jusqu'à devenir un corps aussi puissant que célèbre. Rome ne pouvait opposer à ses ennemis de plus zélés défenseurs. Un vœu particulier d'obéissance, en liant cet ordre plus que tout autre à la cour romaine, devait en faire un des principaux instruments de ces desseins. Aussi le pape, en 1540, avait-il approuvé cette société naissante que son fondateur eut l'adresse de dévouer entièrement au saint-siége. L'ancien et le nouveau monde, les villes et les cours se remplirent bientôt de jésuites, parmi lesquels plusieurs se distinguèrent par leurs talents et leurs vertus, ainsi que beaucoup d'autres par leurs préjugés et leurs systèmes dangereux.

L'effet du colloque de Poissy fut d'affaiblir les préventions du roi de Navarre pour les calvinistes ; il se rapprocha des catholiques, dont jusqu'alors il avait été très-éloigné, et s'unit au duc de Guise, au connétable de Montmorency, et au maréchal d'Albon de Saint-André, qui formaient un parti appelé le *triumvirat.* (1562.) La reine mère, dont la grande maxime était qu'il faut diviser pour régner, crut ne pouvoir balancer une faction si considérable qu'en fortifiant la faction contraire. Ce fut le motif d'un édit par lequel on accordait aux protestants la liberté de conscience, à condition qu'ils tiendraient leurs assemblées dans les faubourgs et non dans les villes. Une infinité de personnes, que la crainte retenait, commencèrent à lever le masque ; partout on courait au prêche, on désertait les couvents, on insultait les catholiques, qui, de leur côté, insultaient les protestants. Le peuple, toujours porté aux excès, devient aisément furieux

dans les querelles de religion : moins il raisonne, plus il s'enflamme. Il fallait peu de chose pour causer un embrasement général ; le massacre de Vassy en Champagne, en 1562, fut le signal des guerres civiles. Le duc de Guise passant par cette ville avec un nombreux cortége, plusieurs de ses valets et de ses soldats troublèrent le prêche, qui se tenait dans une grange. Des injures, on en vint aux coups. Guise accourut pour apaiser le tumulte, et fut blessé d'une pierre. Ses gens, sous prétexte de le venger, firent main basse sur les huguenots, et en tuèrent un grand nombre. Les protestants, sûrs de ne pas obtenir justice, n'attendaient qu'un prétexte pour se révolter.

Le roi de Navarre et le triumvirat, pour s'assurer de la personne du roi, le forcèrent de quitter Fontainebleau et de les suivre à Paris. La reine mère sollicita le prince de Condé, chef du parti protestant, à venir le tirer d'entre leurs mains. Les religionnaires accourent de toutes parts, forment une armée au prince, qui s'empare d'Orléans, dont il fait sa place d'armes. Plusieurs villes considérables entrent dans la ligue. Rouen fut pris d'assaut et saccagé par les catholiques. En 1563, les deux armées combattirent enfin à Dreux, avec tout l'acharnement qui caractérise les guerres civiles, et surtout les guerres de religion. Les deux généraux furent faits prisonniers, le prince de Condé et le connétable, mais les royalistes remportèrent la victoire. Guise entreprit aussitôt le siége d'Orléans ; un des faubourgs avait déjà été pris d'assaut, lorsque ce grand homme fut lâchement assassiné par un jeune gentilhomme nommé Poltrot.

Un traité de paix, par lequel la liberté de conscience fut de nouveau confirmée, termina cette première guerre civile ; mais une seconde ne tarda pas à éclater ; et, en 1569, se livra la bataille de Saint-Denis, où la victoire des royalistes fut presque douteuse, quoique leur armée fût trois fois plus forte que celle du prince de Condé. Cette journée termina la carrière du connétable de Montmorency ; cet illustre guerrier y reçut huit blessures, et conserva jusqu'au bout sa fermeté. Sa grand maxime était en trois mots : *une foi, une loi, un roi.* La place de connétable ne fut point remplie, parce qu'elle donnait trop de pouvoir à un sujet. "*Je n'ai que faire de personne pour porter mon épée,*" disait Charles IX ; "*je la porterai bien moi-même.*"

(1570.) On nomma lieutenant général du royaume le duc d'Anjou, frère du roi, jeune prince de seize ans ; et on le mit à la tête de l'armée, dont les véritables généraux dépendaient de la reine. La guerre finit bientôt par un traité, moins honorable pour la cour qu'avantageux pour les calvinistes, à qui l'on confirma la liberté de conscience. Cette paix n'était que simulée : la guerre se ralluma bientôt. Les édits pour la liberté de conscience furent révoqués, et les calvinists appelèrent à leur secours les Allemands et les Anglais. Les ravages, les hostilités, les massacres désolèrent la France ; on eût dit qu'elle était inondée de barbares. Deux grandes armées de Français se livrèrent bataille à Jarnac, vers la Saintonge, en 1569. Le duc d'Anjou, dirigé par le maréchal de Tavannes, remporta la victoire. Son capitaine des gardes, Montesquiou, y tua de sang-froid, d'un coup de pistolet (et, dit-on, par ordre de son maître), le prince de Condé, qui venait de se rendre, couvert de blessures. L'amiral Coligny, l'homme du monde le plus fécond en ressources, sauva les débris de l'armée protestante, et se fit craindre après la défaite. Un autre prince du sang succéda à Condé, dont la perte semblait être la ruine de son parti. C'était Henri, prince de Béarn, connu depuis sous le nom de Henri IV, fils de la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, veuve alors d'Antoine de Bourbon, tué au siége de Rouen, princesse d'un rare mérite, et aussi zélée protestante que son mari avait été faible catholique. Elle vint elle-même présenter son fils aux vaincus, elle ranima leur courage et leurs espérances. On déclara le jeune Henri chef du parti.

Néanmoins les protestants, qui venaient de recevoir d'Allemagne un renfort de douze mille hommes, furent encore défaits la même année par le duc d'Anjou, à Montcontour, en Poitou. Coligny, la mâchoire fracassée d'un coup de pistolet, se vit entraîné par les fuyards ; mais toujours ferme et redoutable dans le malheur, il fit en sorte que son parti, après quatre batailles perdues, fût encore en état de résister à la puissance royale. Le prince de Béarn, âgé de seize ans, le regardait comme son père, se formait à son école, et paraissait digne d'un tel maître. La fureur des deux partis croissait chaque jour, et les protestants ne voulaient mettre bas les armes qu'à des conditions satisfaisantes ; ils les obtinrent, en 1570, par le traité de Saint-Germain en Laye. Cette paix inespérée

fut un triomphe pour eux : dans les vues de Catherine de Médicis, ce n'était vraisemblablement qu'un piége fatal ; elle voulait détruire par la perfidie ceux qu'elle ne pouvait abattre par la force. Charles IX, exercé à la dissimulation, enclin à la cruauté, seconda parfaitement son dessein ; la plus atroce méchanceté fut couverte des plus belles apparences.

Pour attirer à la cœur les chefs des protestants, le roi offrit sa sœur Marguerite en mariage au jeune prince de Béarn. La reine de Navarre, charmée de cette marque de réconciliation, vint conclure elle-même le traité ; on la combla d'honneurs et de caresses. Charles IX avait juré de mettre dans ses filets tous les chefs du parti protestant. Il était difficile d'y faire tomber l'amiral ; mais cet homme sage se laissa entraîner par un appât séduisant ; tant il est vrai que les plus habiles se laissent tromper par ceux qui flattent adroitement leurs passions. On prit Coligny par son faible, en lui offrant le commandement d'une armée qu'on se proposait d'envoyer en Flandre ; dans cet espoir trompeur, il se rendit à la cour.

(1572.) Cependant une mort prématurée et soudaine enleva la reine de Navarre ; on soupçonna, avec quelque fondement, mais sans aucune preuve, qu'elle avait été empoisonnée. Le prince de Béarn, son fils, alors âgé de dix-neuf ans, et le jeune Condé, son cousin, prince à peu près du même âge, se rendirent enfin à la cour. Le 17 août 1572, se fit la cérémonie du mariage de Marguerite de France avec le jeune roi de Navarre. Les jours suivants se passèrent dans les plaisirs et les fêtes. Toutes les haines semblaient étouffées : mais le feu couvait sous la cendre. On avait conçu le projet infernal de massacrer en une nuit, s'il était possible, tous les chefs des protestants. L'amiral, se retirant à pied, le 22 d'août, sur les onze heures du matin, après avoir vu le roi jouer à la paume, fut blessé d'un coup d'arquebuse. Charles IX, en cette occasion, montra bien qu'il tenait de sa mère dans l'art de la dissimulation ; il alla voir Coligny, lui témoigna le plus vif intérêt, lui promit une vengeance éclatante. La cour trouva ainsi le moyen d'éloigner les soupçons des protestants et de les calmer jusqu'à la veille de la Saint-Barthélemy, jour fixé par Catherine et le conseil secret du monarque pour le massacre. Le duc de Guise est chargé de l'exécution, lui qu'on avait feint de vouloir arrêter après

la blessure de l'amiral. Les ordres sont donnés aussitôt, sans que le secret transpire ; et la nuit du 23 au 24 août commença cette effroyable boucherie, qui n'eut jamais d'exemple dans les annales de l'histoire. Tous les protestants, sans distinction ni d'âge ni de sexe, avaient été condamnés à périr, et Coligny devait être la première victime. Guise, à la tête de ses satellites, court avant le jour au logis de l'amiral, et en fait lui-même enfoncer la porte, il lui tarde d'immoler son ennemi. Bientôt on jette à ses pieds son corps tout sanglant. Cette vue redoublant sa rage, il livre ce cadavre aux insultes d'une populace effrénée, et il fait massacrer impitoyablement tous les calvinistes qui avaient accompagné l'amiral à la cour. Au même instant on entend sonner la cloche du palais. À ce signal chacun court aux armes : dès lors le massacre général commence. Une foule de seigneurs et de gentilshommes sont égorgés jusque dans le Louvre. Les catholiques remplissent Paris de carnage : plusieurs, pour venger leurs querelles particulières, poignardent d'autres catholiques, que la haine transforme à leurs yeux en huguenots. Le monarque lui-même, oubliant sa dignité et ses devoirs, se tenait à une des fenêtres de son palais qui donnait sur la Seine, et tirait avec une longue arquebuse sur les malheureux qui passaient la rivière pour échapper au fer des assassins. Ses gardes, imitant son exemple, tuaient et pillaient tous ceux qui s'offraient à leur rencontre ; et les magistrats de la ville, qui auraient dû maintenir le bon ordre et défendre la vie de leurs concitoyens, étaient les premiers à se porter aux plus horribles violences ; un orfévre se vanta d'avoir tué, pour sa part, plus de quatre cents personnes. Le massacre dura sept jours ; l'ordre qu'on avait envoyé par tout le royaume de faire main basse sur les calvinistes, s'exécuta en plusieurs endroits avec la même fureur ; de sorte que plus de soixante mille personnes furent ainsi immolées sous prétexte de religion.

On bénit aujourd'hui les noms de quelques commandants de provinces qui refusèrent courageusement de se prêter à une telle barbarie. Le vicomte d'Orthez, entre autres, écrivit en réponse que la garnison de Bayonne était composée de bons citoyens et de braves soldats, prêts à se dévouer pour le service du roi, mais que parmi eux il n'avait pas trouvé un bourreau. L'évêque de Lisieux se comporta dans cette circonstance d'une manière vraiment

digne de la sainteté de son caractère. Le commandant lui ayant communiqué les ordres de la cour: "Vous ne les exécuterez pas," lui dit-il, avec une noble fermeté; "ceux que vous voulez égorger sont mes brebis: ce sont, il est vrai, des brebis égarées, mais je travaille à les faire rentrer dans la bergerie. L'Évangile ne dit pas que le pasteur doive laisser répandre leur sang; j'y lis, au contraire, qu'il doit verser le sien pour elles."

Croirait-on que cette affreuse journée, qui sera une tache éternelle pour la France, et à laquelle on ne peut penser sans frémir d'horreur, fut suivie des plus grandes démonstrations de joie? Le roi n'eut pas honte d'en prendre sur lui tout l'odieux. Ce monstre déclara en plein parlement que le massacre avait été fait par son ordre, pour détourner une conjuration formée contre sa personne. Les interprètes des lois ne virent dans cette atrocité qu'un acte de prudence; et, afin d'en conserver la mémoire, on fit frapper une médaille avec cette inscription fastueuse: *Pietas armavit Justitiam;* "La Piété a armé la Justice." On ordonna aussi une procession annuelle pour remercier Dieu de la délivrance du royaume. À Rome, et dans les pays d'inquisition, cet événement fut la matière de pompeux panégyriques; on le célébra de même par des processions, des actions de grâces et des réjouissances publiques. Mais il excita une telle horreur parmi les protestants étrangers, que Fénelon, ambassadeur de France à la cour d'Angleterre, rougissait de porter le nom de Français. À la première audience qu'il eut après la nouvelle de cette barbare exécution, "La tristesse et l'indignation," dit-il, "étaient peintes sur tous les visages; un morne silence, tel que dans la nuit la plus sombre, régnait dans tous les appartements du palais; les dames et les seigneurs de la cour, vêtus en grand deuil, étaient rangés en haie, et quand je passai au milieu d'eux, aucun ne daigna jeter sur moi le moindre regard, ni me rendre mon salut." Élisabeth l'écouta de sang-froid, mais lui répondit sans aigreur. Elle se contenta d'observer, que, supposé même un complot des calvinistes, ce n'était pas en égorgeant des milliers de citoyens qu'on devait en prévenir les effets; qu'on pouvait s'assurer de la personne des chefs, et procéder par les voies légales; que des assassins n'étaient pas de dignes exécuteurs de la justice d'un souverain; qu'elle se bornerait à plaindre le roi des rigueurs où il s'était porté envers ses sujets.

Le jeune roi de Navarre et le prince de Condé avaient seuls été exceptés de la proscription générale; mais on leur commanda de renoncer au calvinisme. Le premier fit peu de résistance; le second parut inflexible; "*Messe, mort, ou bastille*," lui dit alors le roi en colère; la crainte décida la conscience. L'effet de la Saint-Barthélemy fut précisément le contraire de celui qu'on en espérait; car le massacre ne servit qu'à rallumer la guerre. Les protestants la firent avec plus d'acharnement que jamais. Ayant à leur tête le prince de Condé et le roi de Navarre, qui rétractèrent l'abjuration que la crainte leur avait arrachée, ils ne pensèrent qu'à venger le sang de leurs frères, et ils refusèrent de rendre les places de sûreté qu'on leur avait accordées. Le duc d'Anjou mit le siége devant La Rochelle, mais au bout de huit mois il fut obligé de le lever, après avoir perdu vingt-quatre mille hommes; en 1573, les Rochelais capitulèrent à des conditions honorables.

(1573.) Sur ces entrefaites, le duc d'Anjou fut élu roi de Pologne. La renommée, qui exagérait son mérite, et l'habileté de l'ambassadeur Montluc, lui avaient procuré les suffrages. Les ambassadeurs polonais, qui étaient venus à Paris chercher leur nouveau roi, y firent une entrée magnifique. Leurs bonnets fourrés et couverts de pierreries, leurs arcs et leurs carquois, leurs têtes rasées par derrière, excitèrent la surprise des spectateurs; mais sous ce costume étrange, il n'y en avait pas un qui n'eût quelque teinture des lettres, et qui ne sût le latin, seule langue qui pût servir d'intermédiaire commun entre étrangers; au lieu que les courtisans français étaient la plupart, dit Mézeray, aussi ignorants que des femmes; de sorte que ne sachant entretenir leurs hôtes que de révérences, ni leur répondre que d'un branlement de tête, on fit venir exprès deux gentilshommes de province qui se trouvaient en état de lier conversation avec eux. Quelques jours après le duc d'Anjou partit pour la Pologne. Charles, qui était extrêmement jaloux de lui, avait pressé son départ. Il l'était également de sa mère qui le tenait dans la dépendance, l'empêchait de commander ses armées en personne, et semblait, disait-il, vouloir le garder dans un coffre, comme les joyaux de la couronne.

Déjà le goût des factions se ranimait. L'année suivante il s'en forma une, sous le nom de *malcontents*, ou de *politiques*, qui, laissant la religion à l'écart, ne parlait que

de réformer le royaume, d'abaisser les Guises, dont le pouvoir n'avait presque plus de bornes, d'exclure la reine de l'administration des affaires, et de chasser du royaume tous les Italiens. Le duc d'Alençon, frère du roi, esprit inquiet, léger, inconsidéré, se mit à la tête de cette cabale, que les Montmorency avaient excitée. Les protestants y entrèrent, ainsi que le roi de Navarre et le prince de Condé, qui, en effet, étaient très-mécontents. On arrêta le roi de Navarre et le duc d'Alençon ; deux favoris de ce dernier eurent la tête tranchée.

(1574.) La guerre se rallumait dans les provinces, lorsque le roi mourut à Vincennes, en 1574, dans la vingt-quatrième année de son âge. Comme il n'avait point d'enfants mâles, il avait déclaré sa mère régente, jusqu'au retour du roi de Pologne, son frère et son successeur. Charles avait toujours été malade depuis la Saint-Barthélemy ; le sang lui sortait par tous les pores, comme si le ciel eût voulu le punir d'une manière exemplaire de s'être inhumainement abreuvé du sang de tant de ses malheureux sujets.

Charles IX avait des qualités estimables, de l'esprit, du jugement, de l'activité, du courage. Peut-être serait-il devenu un grand roi, si l'éducation en eût fait un homme vertueux. Né avec un caractère violent, il avait encore contracté l'habitude de jurer à tout propos : il tenait ce vice du maréchal de Retz, Florentin, qui abusa de sa faveur pour le corrompre, en même temps que sa mère lui inspirait cette politique détestable que Machiavel avait enseignée en Italie. Cependant il aimait les lettres, et cultivait même la poésie. Ce n'est pas le premier exemple d'un prince sanguinaire qui ait eu du goût pour la littérature : les plaisirs de l'esprit ne changent pas la trempe du cœur.

La lettre suivante, que l'on écrivit à l'amiral Coligny quelques jours avant son assassinat, et qu'un historien contemporain nous a conservée, fait voir à quel point les mœurs étaient dégénérées à la cour de France : qu'on n'y trouvait plus cette simplicité, cette franchise, cette naïveté des premiers temps ; et qu'en y introduisant les arts du luxe, on y avait aussi apporté le germe de tous les vices. Tel fut le fruit de ces malheureuses guerres d'Italie, qui ne furent pas moins préjudiciables aux mœurs que les croisades. " Souvenez-vous d'une maxime reçue parmi

les papistes, comme un point de religion, qu'on ne doit point garder le foi aux hérétiques. Souvenez-vous que les protestants sont hérétiques à leurs yeux ; qu'on les haïra éternellement ; que la reine veut les exterminer. Souvenez-vous qu'une femme étrangère, Italienne, d'une famille de papes, naturellement fourbe, doit se porter aux derniers excès contre ses ennemis. Voyez quelle éducation le roi a reçue. Jurer, se parjurer ; corrompre les filles et les femmes ; déguiser sa foi, sa religion, ses desseins ; composer son visage ; voilà ce qu'on lui a d'abord appris à regarder comme un jeu. Et, pour l'accoutumer au sang de ses peuples, on lui a fait un plaisir dèsson enfance de voir égorger et mettre en pièces des animaux. Fidèle disciple de Machiavel, persuadé que les protestants ont résolu de lui ôter la couronne et la vie, il ne souffrira jamais que des hommes qui ont pris les armes contre lui, justement ou injustement, jouissent de la paix qu'il leur a donnée," etc. L'événement a fait voir que ces défiances n'étaient que trop fondées.

Ce règne fut déchiré par des dissensions civiles, et rempli de meurtres et d'horreurs ; l'autorité royale y fut vivement attaquée, et, cependant, c'est sous ce règne que furent faites nos plus sages lois, et les ordonnances les plus salutaires à l'ordre public ; elles subsistent encore aujourd'hui dans la plus grande partie de leurs dispositions. On en est redevable au chancelier de L'Hôpital, dont le nom doit vivre à jamais dans la mémoire des hommes qui aiment la justice. Au milieu des troubles civils, ce grand homme veillait pour la patrie ; il faisait parler les lois qui se taisent d'ordinaire dans ces temps d'orage et de tempête ; il ne lui vint jamais dans l'esprit de douter de leur pouvoir ; il faisait l'honneur à la raison et à la justice de penser qu'elles étaient plus fortes que les armes mêmes, et que leur sainte majesté avait des droits imprescriptibles sur le cœur des hommes, quand on savait les faire valoir.

L'année commençait autrefois la veille de Pâques ; usage sujet à beaucoup d'inconvénients, cette fête étant mobile : par l'ordonnance de 1564, on fixa le commencement de l'année au premier de janvier. Le parlement ne consentit à cette réforme que trois ans après ; tant l'empire de la coutume prévaut quelquefois sur la raison.

Ce fut sous le règne de Charles IX, en 1563, que se termina le fameux concile de Trente, que l'on compte pour le vingtième concile général. Il avait commencé en 1545, s'était assemblé de nouveau en 1551, et avait été longtemps interrompu. Les troubles de religion, qui agitaient la France, faisaient désirer un concile national; mais de pareilles assemblées alarmaient beaucoup les papes, parce qu'ils n'y avaient plus que peu ou point d'influence. Ils aimaient mieux un concile général, dont ils pouvaient diriger ou suspendre les opérations. Les histoires que l'on a de celui de Trente développent le tissu des intrigues, des contestations, des subterfuges, des vaines subtilités qui ne se mêlèrent que trop aux matières les plus respectables. Catherine de Médicis, malgré son fanatisme, avait fait proposer des tempéraments, qui tendaient à concilier à la longue les deux partis. C'était d'ôter les images qu'on adorait, de retrancher quelques cérémonies du baptême, d'accorder la communion sous les deux espèces, de célébrer l'office divin en langue vulgaire, etc., etc. Ces articles furent rejetés, parce qu'ils semblaient donner aux protestants l'avantage sur les catholiques. Mais, à leur place, Rome fit passer plusieurs décrets de discipline, où respire l'esprit de domination et d'indépendance. Une foule de bulles, évidemment contraires aux lois civiles, à l'autorité des princes, au bien général de la société, devinrent autant d'ordonnances de ce concile, qui furent reçues avec la plus grande soumission en Italie, et dans tous les pays asservis par l'inquisition. En France, on refusa de les publier; non qu'on en rejetât la doctrine, mais parce que les opinions ultramontaines, qui font la base des articles de discipline, sont entièrement opposées aux libertés de l'Église gallicane. L'Empereur, qui travaillait avec zèle à réunir les deux Églises, la catholique et la protestante, et qui y employait les voies de conciliation, toujours préférables aux anathèmes et aux violences, avait obtenu du pape la communion sous les deux espèces pour ses sujets. Il demanda un autre point plus important, le mariage des prêtres, comme dans la primitive Église : Rome eut ses raisons pour s'y opposer, et alors s'évanouit l'espérance des protestants; ils méprisèrent un concile dont on avait attendu des miracles.

De tout ce que l'on fit à Trente pour réformer l'Église, l'établissement des séminaires semble avoir produit le

plus d'effet, parce qu'il a le plus influé sur les principes et sur les mœurs. Au milieu des préjugés, de la superstition et du fanatisme, il eût été difficile de ne pas confondre la bigoterie avec la piété, l'enthousiasme avec le zèle, l'esprit de chicane et de dispute avec celui de discussion. Aussi dans l'étude de la théologie s'est-il longtemps conservé des abus énormes, qui ont nui aux progrès de la morale chrétienne.

Les protestants ne s'accordaient pas plus entre eux, qu'avec les catholiques, sur le sens des Écritures, qu'ils soumettaient à l'examen de la raison. Les mystères ne firent que s'obscurcir par les disputes, et c'est ce qui fit naître un nouveau système, où la foi se réduisait presque à des idées philosophiques. Lélio Socin en jeta les premières semences, que Fauste Socin, son neveu, développa. Éloigné de Sienne, sa patrie, par les poursuites de l'inquisition, et craignant également les persécutions de Calvin à Genève, il alla dogmatiser en Pologne, et y fonda la secte des Sociniens, qui n'admettant aucun mystère, honore Jésus-Christ comme un sage, destiné par la Providence à conduire les hommes dans la route des devoirs et de la vertu. Catholiques et protestants, tous eurent également en horreur une doctrine qui sapait la foi chrétienne. Proscrite de Pologne, elle se glissa en Hollande et en Angleterre, où elle fit peu de bruit parce qu'elle était peu propre à enflammer le fanatisme.

Pour consoler en quelque sorte le genre humain des malheurs causés par les troubles de religion, le seizième siècle produisit une infinité de grands hommes qui illustrèrent l'Europe. Mais les fureurs de la superstition permettaient à peine aux meilleurs esprits d'apprécier les avantages des sciences et des arts qui tendent à civiliser l'humanité. Le vrai système du monde, que Copernic venait de découvrir, et que Galilée avait ensuite mis au grand jour, était trop au-dessus de la portée d'inquisiteurs stupides et ignorants : ils le condamnèrent. Mais la persécution que Ramus essuya en France fera mieux connaître à quel point on était absurde et barbare dans les écoles mêmes, d'où il semble que la raison devait sortir pour répandre enfin sa lumière. Ce savant littérateur, tout à la fois philosophe éclairé et mathématicien profond, fut d'abord exposé à la censure des docteurs en théologie, parce qu'il n'imitait point leur mauvaise prononciation de

la lettre Q; il enseignait à prononcer *quanquam*[1] (*couancouam*) et non *kankam;* c'était un crime. C'en fut un autre plus énorme d'attaquer le péripatétisme; on le taxa d'hérésie. Un de ses lâches rivaux le fit massacrer à la Saint-Barthélemy, et les écoliers outragèrent son cadavre; tel est l'effet des préjugés que l'esprit de corps consacre et éternise.

CHAPITRE XXXI.

HENRI III.

(1574.) Après la mort de Charles IX, le roi de Pologne, qui lui succéda sous le nom de Henri III, se hâta de venir prendre possession d'un trône souillé et chancelant, sur lequel il monta à l'âge de vingt-trois ans. Il fut sacré à Reims en 1575. Quand on vint à lui mettre la couronne sur la tête, il dit assez haut qu'elle le blessait; et elle lui roula par deux fois de la tête comme si elle eût voulu tomber; ce qui fut remarqué et interprété à mauvais présage. En effet, ce prince, qui s'était fait une brillante réputation n'étant que duc d'Anjou, se rendit méprisable étant roi. Dès le commencement de son règne, il se montra tel qu'il fut toujours, ennemi des affaires, occupé sérieusement de parure et de bagatelles, livré avec quelques jeunes seigneurs de la cour à une vie corrompue et déshonnête, et augmentant le scandale de ses mœurs par des grimaces de dévotion.

Le duc d'Alençon, depuis duc d'Anjou, à qui il avait rendu la liberté, ainsi qu'au roi de Navarre, conspira contre lui. Quoique Henri lui eût pardonné en frère, il ne tarda pas à s'enfuir de la cour, et il se mit à la tête de la confédération des politiques et des protestants. Le roi de Navarre se joignit à lui, quoique brouillés par antipathie et par des intrigues galantes. La guerre civile recommença dans les provinces, et l'on sentit bientôt la nécessité de faire la paix. Par l'édit de pacification de 1576, on accorda aux calvinistes tout ce qu'ils demandaient, et surtout la liberté entière de conscience, et l'exercice public de la religion réformée excepté à deux

[1] Conjonction latine qui signifie *quoique.*

lieues de Paris et de la cour. Le faux zèle des catholiques produisit un mal encore plus funeste que ne pouvait être le tolérantisme. La *sainte Ligue* prit naissance. On appela ainsi cette dangereuse confédération, dont le motif ou le prétexte était de défendre l'Église, le roi, et l'État, mais dont le principal effet fut de bouleverser l'État, d'assassiner le roi, et de déshonorer l'Église. Elle fit des progrès rapides, et les religionnaires furent insultés en plusieurs endroits. La cour ne pouvant contre-balancer un parti par l'autre, se déclara ouvertement aux états de Blois contre les protestants, et révoqua l'édit de pacification. Le roi autorisa la Ligue, et s'en rendit le chef. Nouveau prétexte de guerre; mais elle fut bientôt suivie d'une nouvelle paix, pendant laquelle Henri III institua l'ordre du Saint Esprit; celui de Saint-Michel étant tombé dans un tel avilissement qu'on l'appelait le *collier à toutes bêtes.* Les catholiques seuls pouvaient être admis dans le nouvel ordre. C'était un appât pour attirer les protestants; mais le roi méprisé des premiers à cause de sa conduite scandaleuse, détesté des autres comme un des auteurs de la Saint-Barthélemy, connaissait peu les vrais moyens de ramener les esprits et de rétablir son autorité. En prodiguant tout à son luxe et à ses mignons, il manquait de tout pour les besoins de l'État. Les deux partis ne voyaient dans sa personne qu'un prince faible, débauché et bassement hypocrite, aussi le bravèrent-ils tour à tour.

(1581.) La guerre se ralluma en 1581, et le roi de Navarre se signala au siége de Cahors. D'un autre côté, François, duc d'Anjou, dont l'humeur ne pouvait sympathiser avec celle du roi son frère, s'évada secrètement pour profiter des troubles des Pays-Bas, où la domination espagnole déclinait de plus en plus. Les états de Hollande le choisirent pour leur prince; mais sa maladresse et sa perfidie ruinèrent ses affaires. Il fut obligé de revenir en France, ayant perdu par sa faute un État où il pouvait se maintenir en respectant la liberté nationale. Il se flattait d'épouser la reine d'Angleterre; elle lui avait même donné un anneau pour gage de son amour. C'était la coutume d'Élisabeth de nourrir l'espoir des princes qui voulaient régner avec elle; elle trompa le duc d'Anjou comme tant d'autres. Consumé de chagrin, il mourut en 1584. Le prince d'Orange ayant été assassiné par un

fanatique, la nouvelle république offrit à Henri III de le reconnaître pour souverain. Une offre si avantageuse ne fut point acceptée ; sous un gouvernement faible, les occasions échappent sans retour.

(1584.) On vit enfin que la sainte Ligue, colorée d'une apparence de zèle, n'était dans les vues des principaux chefs qu'une conspiration contre l'autorité royale, et les lois fondamentales du royaume. La mort du duc d'Anjou fit éclater les vrais desseins des ligueurs. Comme le roi de Navarre était dès lors l'héritier présomptif de la couronne, ils affectèrent plus que jamais de gémir sur les dangers que courrait l'Église, si un prince protestant venait à régner. Henri III n'était point épargné dans leurs invectives. Les édits bursaux dont il écrasait le peuple, ses profusions pour d'indignes favoris, ses débauches, ses confréries, ses processions fréquentes, le sac dont il se couvrait, la discipline et le rosaire qu'il portait à sa ceinture, fournissaient ample matière de satire. Pour le décrier davantage, on le représentait comme ami secret du roi de Navarre, protecteur déclaré de Genève et des religionnaires. Les ecclésiastiques et les moines, transportés d'un zèle aveugle, soufflaient à l'envi le feu de la discorde. Ils entraînèrent aisément un peuple crédule et enthousiaste. Le duc de Guise faisait jouer tous les ressorts avec autant de prudence que d'activité. Son ambition effrénée aspirait au trône : il sut la couvrir d'un voile imposant. Il persuada au vieux Charles de Bourbon, cardinal, oncle du roi de Navarre, que son neveu étant, comme hérétique, incapable de régner, c'était lui que la couronne regardait. Ce prélat crédule, facile, imbu d'ailleurs des préjugés dominants, se laissa éblouir d'une espérance chimérique. Tout à coup parut un manifeste, où il se déclarait le chef de la Ligue. Les ligueurs se mirent bientôt en campagne. Le roi, quoiqu'en état de leur résister, ne montra que de la faiblesse. Sur le refus du roi de Navarre de renoncer au calvinisme, et de venir le seconder pour leurs communs intérêts, il fit en 1585 un traité de paix, le plus avantageux aux ligueurs, et le plus capable de révolter les protestants.

Cependant la Ligue perdait de son crédit à Rome. Sixte-Quint, ce pape fier et entreprenant, né d'un vigneron, nourri dans un cloître, parvenu à force d'artifices au pontificat, mais capable de gouverner un empire, regardait la

Ligue comme une cabale aussi dangereuse pour la religion que pour le royaume. Quoiqu'il en parlât avec mépris, il ne laissa pas de lui fournir des armes, en excommuniant le roi de Navarre, et en déliant ses sujets de leur serment. Ce prince protesta contre une bulle si téméraire, donna un démenti formel au pape, et fit afficher aux portes du Vatican : que "Si par le passé les rois et princes ses prédécesseurs ont bien su châtier la témérité de tels galants, comme est ce prétendu Sixte, lorsqu'ils se sont oubliés de leur devoir, et qu'ils ont passé les bornes de leur vocation, confondant le temporel avec le spirituel ; il espère, lui qui n'est en rien inférieur à eux, que Dieu lui fera la grâce de venger l'injure faite à son roi, à sa maison, à son sang, etc., et qu'il prouvera dans un concile légitime, que c'est le pape qu'on doit regarder comme hérétique, etc." Sixte-Quint ne put s'empêcher d'admirer sa fermeté, et de concevoir de lui une haute idée : mais les ligueurs ne manquèrent pas de se prévaloir de la bulle.

En 1586, on vit donc la guerre se rallumer. Elle prit le nom de guerre des trois Henri, du nom des chefs : Henri III, Henri roi de Navarre, et Henri duc de Guise, chef de la Ligue. Ce dernier était secondé par une faction particulière, appelée la ligue des *Seize*, parce que ceux qui la composaient s'étaient distribués dans les seize quartiers de Paris. Ils avaient partagé entre eux l'administration des affaires, et formé le complot, non-seulement d'assujettir le roi, mais encore de le détrôner. Le cardinal de Guise disait hautement que des deux couronnes qu'avait déjà eues Henri III (celles de Pologne et de France), aucune ne lui allait ; qu'il lui en fallait une troisième, celle de moine (la tonsure) ; et que son grand plaisir serait de lui tenir la tête quand on la lui ferait chez les capucins.

(1587.) Un événement affreux augmenta la haine des catholiques contre les religionnaires, et acheva de manifester l'inertie du gouvernement. Marie Stuart, reine d'Écosse, s'était retirée dans ses États après la mort de François II ; elle était catholique : Élisabeth, qui voyait en elle une dangereuse rivale, fomenta soigneusement la révolte des protestants écossais. Les faiblesses de leur reine servirent à irriter leur fanatisme. Chassée de son royaume en 1568, elle chercha un asile auprès de son ennemie. Élisabeth, qui, moins généreuse que politique, la

tint en prison dix-neuf ans, et, en 1587, lui fit trancher la tête, sous prétexte qu'elle occasionnait des soulèvements dans l'État. Henri III ne pensa point à venger la mort de la femme de son frère, ne les droits de la royauté; il avait tout à craindre pour lui-même.

(1587.) Pour mettre fin à une guerre qu'on ne pouvait soutenir faute d'argent, Catherine avait tenté inutilement les voies de négociation. Les femmes galantes de sa cour qu'elle avait menées avec elle pour séduire le roi de Navarre son gendre, n'ayant pas mieux réussi, Henri III se vit obligé de continuer la guerre contre l'héritier présomptif de la couronne. Il confia le commandement de l'armée à l'un de ses favoris, le duc de Joyeuse, qui fut défait à la journée de Coutras. Avant le combat, de jeunes seigneurs libertins voyant les calvinistes faire la prière à genoux, dirent: "Ils sont à nous, les poltrons! ils tremblent et se confessent." "Ne vous y trompez pas," répondit quelqu'un plus sensé; "quand les huguenots font cette mine, ils ont envie de se bien battre."

Les Allemands envoyaient au secours des huguenots une armée de huit mille reîtres, ou cavaliers, et de cinq mille lansquenets, ou fantassins; le roi de Navarre ne marchant point à leur secours, Guise les dissipa, après en avoir fait un grand carnage. Alors on vit redoubler l'enthousiasme et l'insolence des ligueurs. Ils élevèrent leur idole jusqu'aux nues. Les chaires ne retentirent que de ses louanges; et les esprits étaient si étrangement fascinés, que les docteurs de Sorbonne décidèrent: "qu'on pouvait ôter le gouvernement aux princes que l'on ne trouvait pas capables, comme l'administration au tuteur que l'on avait pour suspect."

(1588.) Le duc de Guise, toujours occupé de ses grands desseins, tandis que le roi demeurait comme enseveli dans une profonde léthargie, assembla à Nancy les chefs de la Ligue et les princes de sa maison. Le résultat fut de faire au roi de nouvelles demandes. Elles étaient révoltantes; Henri III dissimula, résolu de faire un exemple sur les *Seize.* Dans cette vue il rassembla quelques troupes, et envoya défense au duc de Guise, qui était alors à Soissons, de revinir à Paris. Il fallait vingt-cinq écus au courrier chargé de la lettre; on ne les trouva point, et la lettre fut mise à la poste. Au moment qu'on s'y attend le moins, arrive le duc de Guise: étant présenté

au roi, il jure qu'il n'a reçu aucun ordre. Deux jours après, le 12 mai 1588, Henri III fait entrer les Suisses, pour s'assurer de la ville. Les bourgeois séditieux prennent les armes, forment des barricades jusqu'au Louvre, enveloppent ou désarment les soldats. Le roi fut obligé de s'enfuir, et d'abandonner sa capitale au duc rebelle. Il se retira à Chartres, de là à Rouen, où, pour obtenir la paix, il fut obligé de signer un traité honteux, qu'on appela l'édit d'union. Outré de l'avilissement où il se voyait réduit par les ligueurs, Henri III résolut enfin de faire des coups d'autorité. Les états généraux furent assemblés à Blois. Henri fit serment avec eux d'observer l'édit d'union, comme une loi fondamentale du royaume. Les partisans des Seize, qui voulaient imposer le joug au souverain, lui firent de nouvelles demandes propres à l'aigrir davantage. L'audace du duc de Guise était parvenue à son comble ; le ressentiment, la colère, la crainte, déterminèrent le roi à faire périr un chef de parti, d'autant plus redoutable, qu'il effaçait par ses grandes qualités tout les princes de son temps. Ce n'était point tant, dit le président Hénault, une terreur panique que la crainte des entreprises qu'il pouvait former ; il se trouvait dans des circonstances pareilles à celle dont Pépin profita : et Henri III ne ressemblait pas mal aux derniers rois de la première race. Il paraissait impossible de faire de procès au duc de Guise, tout-puissant dans le royaume. Un assassinat était la voie la plus sûre ; on ne pensa point que c'était la plus odieuse. Le roi, muni d'une lettre de Sixte-Quint, qui lui donnait un conseil absolu de *se rendre le plus fort, et toujours maître, par quelque violence que ce fût*, distribua lui-même des poignards aux meurtriers, qui furent choisis parmi les gardes appelés les *quarante-cinq*. Guise reçut avis de plusieurs endroits qu'on tramait quelque chose contre lui. Un billet qu'il trouva sous sa serviette lui annonçait une prochaine catastrophe. Il écrivit sur ce billet avec un crayon : " On n'oserait." Son intrépidité le perdit. Les satellites le percèrent de coups dans la chambre même du roi. Le lendemain le cardinal de Guise son frère subit le même sort. En même temps, on arrêta le cardinal de Bourbon, et les principaux chefs de la Ligue. Au lieu de voler à Paris avec des troupes, et de profiter de la première consternation des ligueurs, le roi retomba dans son indolence ordinaire, ne prit aucune

mesure, ne donna aucun ordre pour prévenir les séditieux. Bientôt tout Paris est en feu: les *Seize* s'abandonnent aux derniers excès; la Sorbonne déclare les sujets déliés de leurs obligations envers le souverain.

Le 5 janvier 1589, Catherine de Médicis mourut à Blois, âgée de soixante et onze ans, et accablée de dettes. Elle recommanda au roi, en mourant, de se réconcilier avec le roi de Navarre, et ajouta qu'on ne pouvait rétablir la paix dans le royaume qu'en accordant la liberté de conscience. La mort de cette princesse, qui avait fait tant parler d'elle, ne fit pas le moindre bruit: tel avait été aussi le sort d'Isabelle de Bavière.

Un nouveau chef avait remplacé le duc de Guise; c'était le duc de Mayenne, moins vif, moins audacieux, mais du reste digne successeur de son frère. Les ligueurs le déclarèrent *lieutenant général de l'État royal et couronne de France;* c'était le faire roi sous un autre nom. Plusieurs villes considérables embrassèrent hautement son parti; à peine restait-il au roi quelques provinces, contenues par l'autorité des gouverneurs. Dans ces fatales circonstances, il traite enfin avec le roi de Navarre, dont on l'avait forcé d'être l'ennemi. Les deux rois s'embrassent avec tendresse, et s'unissent étroitement contre la Ligue. L'union des deux rois était un sujet d'alarmes pour la cour de Rome. Quoique Sixte-Quint n'estimât point la Ligue, il la favorisait politiquement. Le massacre du duc de Guise lui avait paru un acte de justice nécessaire; mais celui du cardinal, et l'emprisonnement de quelques prélats ligueurs, lui paraissaient des attentats criants contre l'Église et le saint-siége. Ce pape altier, qui avait l'ambition de maîtriser les souverains, voyant Henri ligué avec un prince hérétique, fulmina contre lui un monitoire, par lequel il lui ordonna de mettre en liberté le cardinal de Bourbon, le cita à comparaître devant son tribunal dans soixante jours, ou en personne ou par procureur, sous peine d'être excommunié. Le timide roi fut consterné; le roi de Navarre eut beaucoup de peine à le rassurer. "*Vainquons,*" lui dit-il, "*et nous aurons l'absolution;*" effectivement le cardinal de Joyeuse avait écrit de Rome qu'on la donnerait ou qu'on la refuserait, selon que les armes seraient heureuses ou malheureuses.

(1589.) Il fallait assiéger Paris, et étouffer la Ligue dans son fort. Un secours de dix mille Suisses mit

l'armée royale en état de former cette entreprise. Le roi s'empara de Saint-Cloud, le 29 juillet 1589; c'était là que le fanatisme devait l'immoler. Un dominicain, nommé Jacques Clément, jeune prêtre, grossier, libertin, fougueux, fanatique, la tête échauffée par les déclamations des prédicateurs, par la doctrine courante du régicide, et par les entretiens journaliers des enthousiastes, se crut destiné à délivrer le royaume d'un tyran. (On ne donnait pas d'autre nom à Henri III.) Son prieur, et des personnes du premier rang, entre autres la sœur des Guises, le confirment dans sa résolution. Ayant prié et jeûné, il part muni de passeports et de lettres de créance, se rend à Saint-Cloud, se fait présenter au roi, sous prétexte d'avoir des choses essentielles à lui communiquer, et avec tout le sang-froid d'un scélérat, il lui plonge son couteau dans le ventre. Tous ceux qui étaient présents, peu maîtres du premier mouvement, percèrent de mille coups le moine régicide. À Paris, on l'honora comme un saint; le pape s'exprima sur son compte de la même façon que les ligueurs. Presque tous les théologiens catholiques soutenaient cette doctrine atroce et absurde, qui excite au meurtre, au régicide même, pour la défense de l'Église. Rien ne prouve mieux combien l'esprit de parti et le faux zèle peuvent éteindre non-seulement les lumières de la raison, mais celles de la religion. Il faut avouer que la conduite de Henri III ne contribua pas peu à inspirer cette démence. La superstition, jointe à ses autres vices, le rendait également méprisable et odieux. Son règne fut appelé le règne des favoris. Ce prince mourut le 2 août 1589, le lendemain de sa blessure, dans la trente-huitième année de son âge, et la quinzième de son règne. En lui finit la race des Valois, qui fit place à la branche de Bourbon.

CHAPITRE XXXII.

BRANCHE DE BOURBON.

HENRI IV.

(1589.) COMME Henri III était mort sans laisser d'enfants, et que la branche de Valois s'était éteinte dans sa

personne, son successeur à la couronne fut Henri de Bourbon, roi de Navarre, premier prince du sang. Ce prince naquit à Pau en Béarn, le 13 décembre 1553, d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et de Jeanne d'Albret, reine de Navarre. Il descendait en ligne directe de Robert de France, comte de Clermont, sixième fils de Louis IX, ou saint Louis.

Entre autres anecdotes de l'histoire de Henri IV, on raconte qu'il vint au monde sans pleurer ni crier, et qu'aussitôt après sa naissance, Antoine de Bourbon, son père, le prit dans le pan de sa robe, et remettant à Jeanne d'Albret une boîte d'or qu'il avait apportée avec lui: "Voilà, ma fille, qui est à toi," lui dit-il; et lui montrant l'enfant: "mais voilà qui est à moi." Chargé de son précieux fardeau, il se retira dans sa chambre, le remit à la nourrice; puis, l'ayant baisé tendrement, il lui mit dans la bouche quelques gouttes de vin, que l'enfant avala sans faire aucune grimace. Ravi du succès de ces premières épreuves, qui selon lui annonçaient la force et le courage, Antoine de Bourbon s'écria: "Va, tu seras un vrai Béarnais." Ce fut dans le château de Couraze, situé au milieu des rochers, entre le Bigorre et le Béarn, que le jeune Henri reçut sa première éducation. Il y avait été transporté par les ordres de son aïeul, qui mourut dix-sept mois après la naissance de son petit-fils. La mollesse ne présida point à cette éducation; la nourriture ordinaire de ce prince était du pain bis, du fromage et du bœuf. Il n'était habillé, comme les autres enfants du pays, que des étoffes les plus grossières. On l'accoutumait à grimper et à courir sur les rochers; souvent même on le faisait marcher nu-pieds et nu-tête. C'est ainsi qu'en habituant de bonne heure son corps à l'exercice et aux travaux, il prépara son âme à supporter avec courage toutes les vicissitudes que le sort lui fit essuyer. On ne s'appliqua pas seulement à former les corps du prince de Béarn; on lui donna les gouverneurs les plus habiles. Sa mère, protectrice de la religion réformée, appela auprès de lui ceux d'entre les protestants qui avaient le plus de réputation. Le jeune Henri, qui joignait à l'esprit le plus vif le jugement le plus solide, fit bientôt de rapides progrès. La lecture des œuvres de Plutarque ne lui fut pas moins utile que les leçons de ses maîtres; c'est en relisant souvent l'histoire des hommes illustres de cet auteur qu'il aprit à devenir au moins leur égal.

La France n'aurait pu trouver un maître plus digne que Henri IV de la gouverner, ni plus capable de réparer ses malheurs. C'était un prince né avec une grande âme, un beau génie, un jugement admirable; formé par une éducation mâle et simple; endurci aux fatigues de la guerre; éprouvé par l'infortune, qui apprend aux rois qu'ils sont des hommes; parvenu à l'âge de trente-six ans, où l'esprit et le corps ont toute leur force; plein de droiture et de franchise, de générosité pour ses amis, d'affection pour ses peuples; trop susceptible des faiblesses de l'amour, mais aimant la gloire et le bien public préférablement aux plaisirs. Henri n'avait contre lui que sa propre religion, barrière presque insurmontable dans un temps de fanatisme et de révolte. Le duc d'Épernon et plusieurs seigneurs de l'armée se retirèrent d'abord, sous prétexte que leur conscience ne leur permettait pas de servir sous un prince hérétique. La plupart des autres lui demeurèrent fidèles, à condition qu'il s'en rapporterait au jugement du concile de Trente. Mais le duc de Mayenne, qui, soit modération, soit politique, ne voulut point du titre de roi pour lui-même, le fit donner au vieux cardinal de Bourbon, encore prisonnier, qu'on proclama quelques mois après sous le nom de Charles X.

L'armée royale, forte de trente mille hommes au commencement du siége de Paris, diminuait considérablement tous les jours. Les désertions fréquentes, la retraite d'une foule d'officiers qui demandaient leur congé, le manque d'argent, les scrupules des catholiques, la défiance des huguenots, tout contribuait à l'affaiblir. Henri IV leva le siége, et se retira vers Dieppe, n'ayant plus que cinq à six mille combattants. On délibéra dans son conseil s'il passerait en Angleterre, tant les ligueurs avaient de supériorité. Mayenne le poursuivit avec une armée quatre fois plus nombreuse que la sienne. Les ligueurs se vantaient déjà d'une victoire infaillible. Le Béarnais (car c'était le nom qu'ils donnaient au monarque) ne pouvait, disaient-ils, leur échapper, à moins de se jeter dans la mer. Le péril était effrayant, mais Henri n'en redoutait aucun. La bataille d'Arques confondit les espérances des rebelles. Il les défit avec sa petite armée. Ce fut en partie la faute du duc de Mayenne, trop lent dans ses opérations, appesanti par la masse de son corps, et qui perdait trop de temps au lit et à la table. "S'il n'y va pas d'une autre façon," dit Henri, "je suis assuré de le

battre toujours en campagne." L'activité infatigable et l'extrême sobriété du roi lui donnaient tout l'avantage sur son ennemi. On a écrit qu'il usait plus de bottes, que l'autre n'usait de souliers. C'est à l'occasion de la bataille d'Arques que Henri IV écrivit à Crillon : "Pends-toi, brave Crillon ; nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas." Après cette victoire, ayant reçu un renfort de quatre mille Anglais, il alla porter la terreur jusqu'aux portes de Paris, où l'on avait faussement répandu le bruit de sa défaite. Il s'empara de cinq faubourgs, l'épée à la main ; mais, faute de canon, il ne put forcer la ville ; Mayenne y rentra pour la défendre.

(1590.) Tout le royaume était déchiré, et le parti de la Ligue dominait. Sixte-Quint avait envoyé un légat, avec commission de faire élire un roi tel que la cour de Rome pouvait le souhaiter. Philippe II, roi d'Espagne, demanda le titre de protecteur de la France, pour la démembrer au gré de son ambition. Ce prince artificieux voulut ce rendre maître de la Ligue. En lui accordant des secours médiocres, il se proposait de la tenir toujours dans la dépendance : mais le duc de Mayenne, résolu de ne pas se donner un maître, fit avorter ses projets, sans se priver de ses secours. La journée d'Arques avait terni sa réputation. Pour la rétablir par une action d'éclat, il marcha contre le roi, qui assiégeait Dreux, et qui leva aussitôt le siége pour aller combattre. Malgré l'avantage du nombre, le duc fut encore défait à Ivry, en 1590. Cette fameuse bataille pourrait seule immortaliser Henri IV. Général et soldat, il montra autant d'habileté que de bravoure. Avant l'action, parcourant les rangs avec un air de gaieté qui présageait la victoire, il dit à ses troupes : "Vous êtes Français ; je suis votre roi, et voilà l'ennemi." Puis ôtant son casque, qui était orné d'un panache blanc : "Enfants," dit-il, "gardez vos rangs. Si les cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire. Dieu est pour nous." On crut un instant que le roi était mort dans la mêlée ; mais il reparut bientôt couvert du sang des ennemis. Ses soldats devinrent autant de héros, et les ligueurs furent taillés en pièces. Son cri, pendant la déroute des ligueurs, était : "*Sauvez les Français.*" Henri IV possédait au suprême degré l'art de gagner les cœurs. Schomberg, général des

Allemands, quelques jours avant la bataille, lui demanda la paye des ses troupes. Les finances manquaient; un mouvement de dépit emporta le roi. "Jamais homme de cœur," répondit-il, "n'a demandé d'argent la veille d'une bataille." Se repentant d'une vivacité injurieuse, il saisit pour la réparer le moment où l'on allait se battre. "M. de Schomberg," dit-il, "je vous ai offensé. Cette journée sera peut-être la dernière de ma vie; je ne veux point emporter l'honneur d'un gentilhomme; je connais votre mérite et votre valeur; je vous prie de me pardonner, et embrassez-moi." Schomberg lui répondit: "Il est vrai que Votre Majesté me blessa l'autre jour; aujourd'hui elle me tue; car l'honneur qu'elle me fait m'oblige de mourir en cette occasion pour son service." Le brave Allemand signala en effet sa valeur, et fut tué à côté du roi.

Henri avait le plus grand besoin d'argent; il demanda à un de ses courtisans les plus affidés, où il pourrait s'en procurer. Le courtisan répondit qu'il connaissait la femme d'un très-riche marchand, qui probablement serait dans le cas de lui donner des secours. Le monarque fut d'avis qu'il allât sur-le-champ voir cette dame, et il lui offrit de l'accompagner déguisé. Sur la fin du jour, ils partent tous les deux de Mantes, où l'armée était campée, pour se rendre à Meulan, où demeurait madame Le Clerc, la dame en question. Ils furent très-bien reçus, et après les compliments ordinaires sur le succès des armes du roi, le courtisan, d'un air extrêmement triste, se mit à dire; "Hélas, madame, à quoi servent toutes nos victoires? Nous sommes toujours dans la plus grande détresse imaginable. Sa Majesté n'a point d'argent pour payer ses troupes; elles menacent de se révolter, et de se rejoindre aux ligueurs: Mayenne à la fin triomphera." "Est-il possible?" s'écria madame Le Clerc; "mais que cela n'afflige pas notre bon roi; il trouvera toujours des ressources. Il combat pour une cause trop glorieuse, on ne l'abandonnera pas; beaucoup d'autres personnes suivront mon exemple." En disant cela elle sortit de la chambre, et revint un moment après avec des sacs pleins d'or, qu'elle posa par terre aux pieds de ses hôtes. "Voilà," dit-elle d'un air gracieux, "tout ce que je puis faire pour le présent; allez tirer le prince de son inquiétude; souhaitez-lui de ma part tout le succès et tout le bonheur qu'il

mérite. Dites-lui qu'il peut compter qu'il règne dans les cœurs de ses sujets, et que ma vie et ma fortune sont et seront toujours à son service." Henri ne put rester plus longtemps sans se faire connaître. "Généreuse femme," s'écria-t-il, "mon ami n'aura pas bien loin à aller pour faire part au roi de la bonté de votre cœur. Vous le voyez devant vous; il est témoin des marques que vous donnez de votre sensibilité: soyez sûre que ce service sera éternellement gravé dans le cœur de Henri." Madame Le Clerc tomba aux pieds du monarque, sans pouvoir proférer une parole. Le courtisan versa des larmes d'attendrissement, et Henri dans une si douce émotion ne put retenir les siennes. Le temps était trop précieux pour le consacrer uniquement à l'amitié et à la reconnaissance. Faute d'argent, les troupes étaient prêtes à se révolter ce jour-là même: Henri et son ami prirent congé de la dame, et rejoignirent l'armée. Les soldats, apprenant qu'ils allaient recevoir leur paye, firent entendre de tous côtés des cris de *vive le roi!*

Après quelques lenteurs causées par ce besoin d'argent, Henri IV forma le blocus de Paris. Le duc de Nemours, frère de duc de Mayenne, y commandait en qualité de gouverneur. Il pourvut à tout avec une prudence et une activité singulières. Cependant le cardinal de Bourbon mourut dans sa prison de Fontenay en Poitou: c'était un bon prélat, affectionné au roi son neveu, et qui s'était prêté aux manéges des ligueurs, moins par ambition de prince que par zèle de catholique.

Alors la Sorbonne décida solennellement que Henri de Bourbon, hérétique, fauteur d'hérétiques, relaps et excommunié ne pouvait être admis à la couronne, quand même il serait absous des censures; qu'on était obligé en conscience de l'empêcher d'y parvenir, et qu'en mourant pour une si sainte cause, on s'assurerait la palme du martyre. Le parlement, ou plutôt le reste de cette illustre compagnie, par une lâcheté ou un délire inconcevable, approuva ce décret aussi plein d'extravagance que de fureur, et défendit sous peine de mort de parler d'aucune composition avec le roi. Pour comble de démence, on forma une espèce de régiment de prêtres et de moines, qui parcoururent les rues en procession, la cuirasse sur le dos et le mousquet sur l'épaule, farce ridicule, mais très-propre à exciter le fanatisme de la populace.

Il restait environ deux cent vingt mille personnes dans Paris. Trois mois de blocus avaient épuisé les vivres. La famine devenait intolérable. On était déjà réduit à pulvériser les os des morts pour en faire du pain. Les religieux qui étaient les premiers à inspirer l'ardeur du martyre, n'étaient pas les plus indifférents pour la vie. Une visite faite dans les couvents dévoila leurs manœuvres intéressées; on trouva, même dans celui des capucins, d'abondantes provisions.

Cependant la nécessité rendit les Parisiens plus traitables. Malgré les décrets de la faculté de théologie, et les arrêts du parlement de la Ligue, il y eut quelques conférences pour un accommodement. On offrit de se soumettre, pourvu que le roi renonçât au calvinisme. Mais regardant le succès comme infaillible, il voulait imposer les conditions. Un événement inattendu lui fit perdre le fruit de tant de travaux.

Philippe II, qui craignait la fin des troubles, et qui se flattait d'y gagner la couronne de France, avait ordonné au duc de Parme, Alexandre Farnèse, gouverneur des Pays-Bas, de marcher au secours de Paris. Ce fameux général approcha avec une puissante armée, et remplit sans peine le but de son expédition. La délivrance de Paris fut un coup de foudre qui répandit le découragement parmi les troupes du roi. Elles manquaient d'argent, d'habits et de vivres. Le roi lui-même, n'ayant pas de quoi dîner, alla manger un jour dans la tente de François d'O, surintendant des finances, dont la table n'était que trop bien servie. À Rome et à Paris on travaillait moins pour la religion que pour le roi d'Espagne. Cet ambitieux monarque se flattait de s'emparer de la France, comme il s'était déjà rendu maître du Portugal; il prétendait y régner, ou du moins y faire régner sa fille. Comptant sur sa politique et ses trésors, il disait: "Ma ville de Paris, ma ville de Rouen," etc. La faction des Seize entrait avec ardeur dans ses vues. Leur insolence croissait tous les jours, jusqu'à vouloir maîtriser le duc de Mayenne. Il s'était encore formé un parti en faveur du jeune cardinal de Bourbon, fils du prince de Condé tué à Jarnac. Le roi découvrit l'intrigue, et l'étouffa en s'assurant de la personne du cardinal.

Élisabeth et les princes protestants d'Allemagne ayant envoyé à Henri IV un renfort de troupes, il entreprit le

siége de Rouen, un des boulevards de la Ligue. On avait dit des Parisiens qu'ils savaient mieux jeûner que se battre ; ce fut tout le contraire à Rouen. Villars-Brancas, parfaitement secondé par la garnison et les bourgeois, se défendit avec une valeur dont il y a peu d'exemples dans l'histoire. Henri s'exposa souvent comme un officier de fortune. L'attaque et la défense furent également vives ; mais les rebelles auraient enfin succombé, si le duc de Parme n'était encore venu à leur secours. Le roi marcha avec une partie de son armée pour le combattre. Il fut blessé d'un coup de mousquet, dans une action, où, suivi de quarante chevaux seulement, il affronta témérairement trente mille hommes. Les ennemis pouvaient le poursuivre et le prendre ; le duc de Parme, le croyant soutenu de toute sa cavalerie, manqua cette occasion décisive. Henri fut contraint de lever le siége de Rouen ; mais les revers n'étaient qu'un aiguillon pour exciter son courage.

(1593.) Toutes les provinces étaient inondées de sang, les villes prises et reprises, les campagnes ravagées : une infinité de petits combats exterminaient la noblesse, et dépeuplaient le royaume. Dans la crise violente de l'État, Paris était le centre des troubles. Il y avait alors deux factions. Celle des Seize, considérablement déchue, vouée aux Espagnols, irritée contre Mayenne, voulait pour roi le jeune duc de Guise, qui venait de s'échapper de la prison où il avait été mis après le meurtre de son père. Celle des politiques, composée de gentilshommes, de magistrats, des meilleurs bourgeois, ne demandait pour reconnaître Henri IV, que de le voir soumis à l'Église. Mayenne se ménageait habilement entre le roi d'Espagne et Henri, prêt à tirer bon parti de l'un ou de l'autre, en cas de paix qu'il commençait à désirer.

Les ligueurs zélés demandèrent une assemblée des états pour l'élection d'un roi. Mayenne assembla ces prétendus états généraux, en 1593. Le légat du pape osa leur demander un serment de ne se point réconcilier avec le roi de Navarre, quand même il abjurerait l'hérésie. Les Espagnols de leur côté demandèrent l'abolition de la loi salique, et que l'infante d'Espagne fût déclarée reine de France. Jamais Henri ne s'était trouvé dans de si cruelles perplexités. Un roi élu par les états aurait vraisemblablement entraîné tous les catholiques. Ceux

même de son parti étaient fort mécontents de sa persévérance dans une secte détestée. Il fallait se résoudre, ou à soutenir éternellement la guerre, ou à changer de religion. Ce qu'il y avait de plus sage parmi les huguenots lui conseillait de se décider promptement. "Le canon de la messe," disaient-ils, "sera le meilleur pour réduire les rebelles." Rosny, depuis duc de Sully, quoique sincèrement attaché au calvinisme, s'efforça de lui faire regarder cette démarche comme aussi juste que nécessaire. Quelques ministres protestants, plus modérés que les autres, aplanirent les voies, en avouant qu'il pouvait faire son salut dans l'Église romaine. On tint plusieurs conférences, qui produisirent peu d'effet. L'ambassadeur d'Espagne insistait sur l'élection de l'infante, et afin de parvenir à son but, il déclara que l'intention de Philippe était de lui faire épouser le duc de Guise, qui serait élu roi conjointement avec elle. Là-dessus Henri se détermina à embrasser la religion catholique; après deux ou trois jours de conférence avec des évêques, il fit son abjuration à Saint-Denis, entre les mains de l'archevêque de Bourges, et reçut de lui l'absolution de toutes censures. C'était le plus heureux événement que l'on pût désirer, puisqu'il était le seul propre à lui concilier tous les esprits.

Cette même année, 1593, Henri courut risque d'être assassiné par un jeune batelier nommé Barrière, qui, découvert par un jacobin, et mis à la question, avoua qu'un capucin, un jésuite, un curé de Paris, et un autre prêtre l'avaient exhorté à cet attentat.

Malgré les obstacles que le roi éprouvait encore du côté du pape Clément VIII, qui se montrait inflexible au point de refuser audience à son ambassadeur, et du côté de Mayenne, qui ne s'était point encore soumis, les Français commencèrent peu à peu à connaître leurs véritables intérêts. Les magistrats fidèles revinrent dans la capitale, et furent rétablis dans leurs fonctions. On ne vit dès lors dans le parlement qu'un même esprit de patriotisme. Il cassa tous les arrêts, décrets et serments faits depuis 1588, qui se trouvaient préjudiciables à l'autorité du roi et aux lois du royaume, comme ayant été extorqués par force. Tout ce que le fanatisme avait inspiré parut condamné à l'oubli.

(1594.) Le duc de Mayenne fut obligé de quitter Paris,

ne s'y croyant plus en sûreté. Le comte de Brissac, qui en était gouverneur, préférant son devoir, vint à bout d'y introduire Henri, sans tumulte et sans combat. Les Espagnols furent réduits à capituler. On les laissa sortir avec les honneurs de la guerre.

Si quelque chose était capable de réunir les cœurs de la nation, c'était la conduite du roi ; cependant l'esprit superstitieux de la Ligue subsistait encore ; les préjugés de religion ne s'effacent qu'avec lenteur. L'attentat projeté par Barrière fut exécuté par Jean Châtel, fils d'un marchand de Paris, jeune homme susceptible de toutes les impressions du fanatisme. S'étant glissé dans l'appartement du roi parmi la foule qui l'entourait, il essaya de lui porter un coup de couteau à la gorge. Heureusement Henri se penchait pour embrasser un seigneur ; le coup ne le blessa qu'à la lèvre, et lui cassa une dent. On arrêta l'assassin, qui dit, dans son interrogatoire, que se sentant coupable de grands péchés, il avait cru éviter l'enfer par cette action, qu'il croyait juste et méritoire, parce que le roi n'était pas réconcilié avec l'Église, et devait être réputé tyran ; qu'il l'avait entendu décider en plusieurs endroits, particulièrement chez les jésuites, où il avait fait une partie de ses études. Les jésuites étaient haïs d'une infinité de personnes considérables. Outre les protestants, qui avaient conçu la plus grande aversion pour eux et leur doctrine, le parlement s'était toujours opposé avec vigueur à leur établissement. L'Université ne leur pardonnait pas le tort que la concurrence faisait à ses colléges : elle leur suscita un procès, où Pasquier et Arnaud, célèbres avocats, attaquèrent leur institut par les mêmes moyens, à peu près, qui l'ont fait proscrire de nos jours. Les dépositions de Jean Châtel précipitèrent leur disgrâce : en 1595, le parlement les chassa comme "corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs de repos public, ennemis du roi et de l'État."

Le pape avait enfin accordé l'absolution d'une manière dont Henri parut content ; Rome même en témoigna une joie extraordinaire. Du petit nombre de seigneurs qui persistaient encore dans la rébellion, le duc de Mayenne était le plus dangereux et le plus coupable. Le roi alla l'attaquer dans son gouvernement de Bourgogne ; il y trouva une armée d'Espagnols sous les ordres du connétable de Castille. Ayant été reconnaître l'ennemi à la tête de trois

cents chevaux, Henri rencontre tout à coup l'armée entière. On l'attaque brusquement. "À moi," s'écria-t-il, "et faites comme vous m'allez voir faire." Jamais il ne courut tant de risque, jamais il ne montra tant de valeur, qu'en cette journée de Fontaine-Française. Le général espagnol, ne voulant point hasarder de bataille, et persuadé que le roi ne s'exposait pas de la sorte sans être soutenu de la plus grande partie de ses troupes, se retira avec précipitation, vaincu par une poignée de combattants. Henri IV dit à ce sujet qu'auparavant il avait combattu pour la victoire, mais que, dans cette occasion, il avait combattu pour la vie. Le roi accorda une trêve au duc de Mayenne, et la paix fut conclue l'année suivante, 1596. Ce fameux chef de parti, qu'on ne voulait pas pousser à bout, obtint des conditions plus avantageuses qu'il ne devait l'espérer. La bonté et la politique du roi le ramenèrent au devoir. Comblé de caresses quand il vint lui rendre ses hommages, le duc assura que c'était alors seulement que son souverain l'avait vaincu.

Henri avait enfin déclaré la guerre à Philippe II, le principal moteur des troubles civils. Dans les commencements cette guerre fut malheureuse. Les Espagnols s'étaient emparés de Cambrai: ils firent une conquête plus importante, en prenant Calais et Ardres. Le roi sollicita le secours d'Élisabeth, qui parut très-sensible à son changement de religion, et lui en fit des reproches. Son ambassadeur promit néanmoins qu'elle ferait tous ses efforts pour sauver Calais, à condition qu'on remettrait la place aux Anglais, jusqu'au payement des sommes que la reine avait prêtées. La noble fierté du monarque ne pouvait lui permettre de souscrire à cette proposition; il la refusa en disant que: "S'il avait à être mordu, il aimait autant l'être d'un lion que d'une lionne." Pressé par le besoin, et dépourvu de secours, il convoqua à Rouen une assemblée de notables, pour subvenir aux nécessités du royaume. Il y prononça un discours qu'on ne peut lire sans une tendre admiration. "Si je faisais gloire," dit-il, "de passer pour excellent orateur, j'aurais apporté ici plus de bonnes paroles que de bonne volonté. Mais mon ambition tend à quelque chose de plus haut que de bien parler. J'aspire au titre glorieux de libérateur et de restaurateur de la France. Déjà, par la faveur du ciel, par les conseils de mes fidèles serviteurs, et par l'épée de

ma brave et généreuse noblesse (de laquelle je ne distingue point mes princes, la qualité de gentilhomme étant le plus beau titre que nous possédions), je l'ai tirée de la servitude et de la ruine. Je désire maintenant la remettre en sa première force et en son ancienne splendeur. Participez, mes sujets, à cette seconde gloire, comme vous avez participé à la première. Je ne vous ai point appelés, comme ont fait quelques-uns de mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés. Je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre; en un mot, pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises, et aux victorieux comme moi; mais l'amour que je porte à mes sujets, et l'extrême désir que j'ai de conserver mon État, me font trouver tout facile et honorable." L'assemblée, comme cela arrive communément, témoigna beaucoup de zèle et fit peu de chose. Un vice radical, auquel le roi n'avait encore pu remédier, la mauvaise administration des finances, rendait inutiles les meilleurs desseins: il les confia à Sully, et bientôt tout changea de face. C'est à cet ami fidèle qu'il écrivait pendant la guerre contre l'Espagne: "Je suis fort proche de mes ennemis, et n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre. Mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude; et, depuis deux jours, je dîne chez les uns et chez les autres, parce que mes pourvoyeurs n'ont plus moyen de rien furnir pour ma table."

Les Espagnols, en 1597, s'étaient emparés d'Amiens par surprise, tandis que les bourgeois, qui s'étaient malheureusement obstinés à vouloir garder leur ville eux-mêmes, étaient à l'église dans la plus grande sécurité. Le danger menaçait Paris, et la terreur se répandait de toutes parts. Le grand objet de Henri fut d'abord de recouvrer la capitale de la Picardie. "C'est assez faire le roi de France," dit-il un jour, "il est temps de faire le roi de Navarre." Il court assiéger Amiens, et donner de nouvelles preuves de vaillance. Une armée espagnole, arrivée des Pays-Bas, se retire sans avoir osé attaquer ses lignes. La garnison capitule après une résistance vigoureuse. Le commandant dit au vainqueur, "qu'il remettait cette ville à un roi soldat, puisqu'il n'avait pas plu à son maître de la secourir par des capitaines soldats."

Nul seigneur ne s'était autant distingué à ce siége que le maréchal de Biron. Henri, toujours attentif à exciter et à récompenser le mérite, fit son éloge par un de ces traits ingénieux qui se gravent dans la mémoire des hommes. Le prévôt des marchands et les échevins de Paris étant venus le complimenter à son retour : "Messieurs," leur dit-il, "voilà le maréchal de Biron, que je présente volontiers à mes amis et à mes ennemis."

En 1598, Henri, victorieux en Bretagne, donna le fameux édit de Nantes, qui assurait à ses anciens alliés, les protestants, l'exercice public de leur religion dans plusieurs villes, avec la faculté de posséder toutes sortes de charges et d'emplois. Il éprouva beaucoup de résistance de la part du parlement ; mais ses raisons l'emportèrent. "La religion catholique," dit-il aux magistrats, "ne peut être maintenue que par la paix ; et la paix de l'État est la paix de l'Église. Je ressemble au berger qui veut ramener ses brebis en la bergerie avec douceur. Il ne faut plus faire de distinction de catholiques et de huguenots ; il faut que tous soient bons Français, et que les catholiques convertissent les huguenots par l'exemple de leur bonne vie. Quand on faisait des édits contre ceux de leur religion, lorsque j'étais avec eux, je faisais des cabrioles ; je disais : Loué soit Dieu, car tantôt nous aurons quatre mille hommes, et tantôt six mille ; et nous les trouvions enfin, car ceux qui étaient dispersés auparavant, étaient contraints de se réunir. Si j'avais envie de ruiner la religion catholique, vous ne m'en sauriez empêcher. Je ferais venir vingt mille hommes, je chasserais d'ici ceux qu'il me plairait ; je dirais : Messieurs les juges, il faut vérifier l'édit, ou je vous ferai mourir. Mais alors je ferais le tyran." Le traité de Vervins avec le roi d'Espagne acheva de rétablir la tranquillité du royaume. Il ne pouvait être plus honorable à la France : les Espagnols rendirent tout ce qu'ils avaient pris en Picardie ; Henri IV ne rendit rien. Peu après mourut Philippe II, roi d'Espagne, dont la politique avait agité sans fruit l'Europe entière. La Hollande soustraite à sa domination ; la France délivrée de ses injustices ; cinq mille cinq cents millions d'or dissipés en projets infructueux, prouvent qu'avec toute sa puissance il ne fut ni grand roi ni grand homme. Son zèle affecté contre le protestantisme ne l'empêchait pas d'animer les protestants contre les

catholiques, au gré de ses intérêts, et il lui attira plus de haine que de gloire. On l'appelait le *démon du Midi.*

La vérité ne permet pas de dissimuler les faiblesses des grands hommes ; mais on peut tirer un grand avantage de leurs fautes mêmes, qui doivent être des leçons pour le genre humain. Henri IV, tout en triomphant de ses ennemis, était dominé par l'amour. Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, l'avait tellement captivé, qu'il pensa, dit-on, à la faire reine. Depuis longtemps il vivait séparé de sa femme Marguerite de Valois, dont la conduite, dès le commencement de leur mariage, avait mérité de grands reproches. Une antipathie mutuelle les divisait sans retour. L'un et l'autre désiraient le divorce, et le sollicitaient à Rome, fondés sur ce que leur mariage avait été forcé, et qu'ils n'avaient pas eu les dispenses nécessaires. Une mort soudaine ayant enlevé la belle Gabrielle, le roi devint éperdument amoureux de Henriette d'Entragues, fille d'une maîtresse de Charles IX. Elle irrita adroitement sa passion, en refusant de la satisfaire sans une promesse de mariage. La promesse était signée. Henri la montra à Sully, et lui demanda conseil. Ce courageux ministre prit le papier, et le déchira pour toute réponse. "Comment," s'écria le roi en colère, "je crois que vous êtes fou !" Sully répondit froidement : "Il est vrai, sire, je suis fou, et je voudrais l'être si fort que je fusse le seul en France." Sully ne douta point de sa disgrâce. Mais au contraire, quelques jours après il fut fait grand maître de l'artillerie. Son zèle parut encore mieux récompensé, par le résolution qui prit le roi de conclure un mariage plus digne de lui. Les commissaires du pape ayant prononcé la sentence du divorce, il épousa, en 1600, Marie de Médicis, qui lui donna Louis XIII.

(1600.) Dans le temps que la galanterie semblait l'enchaîner, Henri châtia le duc de Savoie, qui, profitant des derniers troubles du royaume, s'était emparé du marquisat de Saluces, dont ensuite il fit l'échange pour la Bresse et le Bugey.

Henri ne jouit pas longtemps de la tranquillité qu'il venait de se procurer ; la perfidie du maréchal de Biron lui causa bientôt des chagrins cruels. Ce seigneur avait hérité des vices comme des talents militaires de son père. Il passait pour le plus grand général du royaume. Il était tout couvert de cicatrices, marques de sa valeur ;

mais une ambition démesurée, un orgueil, une arrogance insupportable ternissaient sa gloire. L'amitié et les grâces du roi n'en firent qu'un ingrat. Lorsque le duc de Savoie vint en France, le maréchal se lia étroitement avec ce prince, malgré l'avis de son maître, qui lui dit un jour : "Ne laissez point approcher cette homme-là de vous ; c'est une peste, il vous perdra." Ses intrigues continuèrent. Il avait traité avec le duc et avec l'Espagne. Le roi, ayant des preuves certaines de la conjuration, fit tous ses efforts, dans des entretiens particuliers, pour engager Biron à reconnaître son crime ; il voulait pardonner au repentir. La fierté hautaine et inflexible du coupable l'obligea malgré lui de faire un exemple. Biron fut arrêté et jugé ; le parlement le condamna à perdre la tête. Cet homme, si intrépide dans les combats, devint faible et furieux aux approches du supplice. Il eut la double honte d'avoir mérité la mort, et de ne savoir pas mourir. Il eut la tête tranchée dans la Bastille, en 1602.

(1603.) Depuis longtemps le pape sollicitait le rétablissement des jésuites. C'était, selon toute apparence, une des conditions secrètes de l'absolution du roi. Le père Coton, par son esprit, sa souplesse, ses manières insinuantes et ses sermons, vint à bout de gagner les bonnes grâces de Henri, et ne perdit pas de vue les intérêts de la société. Il fit tant que l'édit de rappel fut envoyé au parlement. Le premier président, de Harlay, y opposa des remontrances capables d'ébranler le monarque, s'il avait été moins ferme dans ses résolutions. Il répondit par un discours fort honorable aux jésuites, et ordonna l'enregistrement, qui eut lieu, en 1603. Un des articles de l'édit porte qu'il y aurait toujours à la cour un religieux de cet ordre, en qualité de prédicateur du roi, pour répondre de la conduite de ses confrères. Cette condition, qui paraissait humiliante, devint la principale source de leur pouvoir. Chargés de la conscience des princes, habiles à profiter des conjonctures, ils acquirent bientôt ce dangereux crédit, peu compatible avec la simplicité religieuse, qui dans la suite leur attira la haine du public, de même que leur morale leur en attira l'exécration.

Nous voici parvenus aux belles années du règne de Henri IV. Tout le royaume recueillit au sein de la paix les fruits d'un gouvernement plein de sagesse. La justice

et l'économie, les arts, le commerce, et l'agriculture réparèrent insensiblement les anciens malheurs. Trois cent trente millions de dettes, qui en feraient plus de huit cents de notre monnaie actuelle, n'effrayèrent point le zèle du surintendant des finances, Sully, dont le génie infatigable trouva des ressources pour tous les besoins, et qui sut réprimer l'avidité des financiers, harpies qui avaient beaucoup de crédit à la cour, parce que les grands profitaient de leurs déprédations.

Cependant parmi tant de soins, également nobles et utiles, la malheureuse faiblesse du roi pour les femmes lui attira de nouveaux chagrins. Madame d'Entragues, qu'il avait faite marquise de Verneuil, conservait trop d'empire sur son cœur. La reine, Marie de Médicis, en était cruellement blessée, et le désolait par des manières choquantes. Ce grand prince éprouvait, comme tant d'autres, toute l'amertume des passions. D'Entragues le père et la marquise de Verneuil portèrent l'ingratitude jusqu'à conspirer contre lui, prétendant faire valoir la promesse de mariage qu'il avait eu l'imprudence de donner. On instruisit leur procès, on les condamna, et ils obtinrent leur grâce. D'un autre côté, le duc de Bouillon, quoique redevable à Henri IV de son mariage avec l'héritière de Sédan, travailla à soulever les huguenots. Le roi, ne gagnant rien par la douceur, prit la résolution d'employer la force, et partit avec des troupes. Le duc s'humilia, et livra Sédan, qui lui fut rendu presque aussitôt.

(1606.) Le différend de la république de Venise avec Paul V fournit à Henri IV une nouvelle matière de gloire. Ce pape, trop zélé pour les immunités ecclésiastiques, voulait exercer en Italie l'ancien despotisme de la cour de Rome. Les Vénitiens avaient défendu de bâtir des monastères, et d'aliéner des biens aux gens d'Église, sans la permission du sénat. Ils avaient même fait exécuter un moine, et emprisonner deux ecclésiastiques coupables de crimes énormes. Paul V regarda ces actes d'autorité comme des attentats contre Dieu et l'Église. Mais ses menaces et ses ordres ne furent point écoutés; l'intérêt des citoyens parut préférable aux prétensions de Rome. Le pape irrité lança l'excommunication sur le doge et le sénat, et un interdit général sur la république. Les jésuites et les capucins crurent devoir s'y soumettre. Les premiers, qu'on craignait plus que les autres, furent

bannis à perpétuité. Tout annonçait une guerre; le pape s'y préparait pour soutenir ses censures; les Vénitiens pour soutenir les droits de la république. Henri IV, en prince véritablement chrétien, offrit sa médiation. Depuis longtemps la cour de France était sans crédit à Rome; celle d'Espagne y dominait. Henri eut cependant la gloire d'être choisi pour médiateur, et de terminer le différend. Les Vénitiens remirent les deux prisonniers entre les mains d'un délégué du pontife; mais Paul V ne put obtenir le rétablissement des jésuites, l'un des objets qu'il avait le plus à cœur. On ne les rappela que cinquante ans après, et ils se sont toujours sentis à Venise de leur ancienne disgrâce.

Le titre de pacificateur, plus digne d'un grand prince que celui de conquérant, était ainsi réservé au roi de France. Il ménagea le premier traité entre l'Espagne et les Provinces Unies. Une guerre furieuse, qui durait depuis quarante ans, semblait les rendre irréconciliables. D'un côté, Maurice, prince d'Orange, voulait la continuer pour son intérêt particulier, tandis que le sage Barneveldt en désirait la fin pour le bien de sa patrie; de l'autre, les Espagnols, traitant toujours les Hollandais de rebelles, étaient fort éloignés de les satisfaire. Le président Jeannin, ambassadeur en Hollande, remplit les vues bienfaisantes de Henri IV, par un prodige de négociation. Il mania si habilement les esprits, que tous les obstacles disparurent. Philippe III conclut avec les états de Hollande, en 1609, une trêve de douze ans, les reconnaissant pour États et provinces libres sur lesquels il ne prétendait rien.

Rien ne manquait au bonheur et à la gloire du roi, que de surmonter la plus dangereuse des passions. Parmi les femmes qu'il aima, il y en a quelques-unes qui méritent d'être célébrées dans l'histoire. Catherine de Rohan répondit à ses déclarations d'amour: "Je suis trop pauvre pour être votre femme, et de trop bonne maison pour être votre maîtresse." Madame de Guercheville, femme d'une très-grande beauté, sut également résister à la passion violente de Henri; et le roi prit tant d'estime pour elle, qu'il la nomma dame d'honneur de la reine, en lui disant, que s'il avait connu une plus honnête femme dans son royaume, il lui aurait donné la préférence. Henri IV, sachant que madame de Guercheville

était dans sa terre de la Roche-Guyon, résolut de lui faire une visite, et envoya un gentilhomme pour la prévenir que la chasse l'ayant conduit dans ce canton, il lui demandait à souper et à coucher dans son château. La dame répondit respectueusement qu'elle ferait de son mieux pour que le roi fût reçu comme il devait l'être. Le monarque enchanté arrive, et trouva au bas de l'escalier madame de Guercheville, parée et précédée de tous ses gens ; elle le conduisit avec honneur dans la plus belle chambre. Il vit, en passant devant la porte de la cuisine, les préparatifs d'un grand souper, et la dame lui annonça qu'aussitôt qu'il se serait reposé on le servirait. Effectivement le souper se trouva prêt dès qu'il le demanda ; mais sur le point de se mettre à table, il apprit que madame de Guercheville avait demandé son carrosse, et qu'elle était sortie de son château. Étonné, affligé, il lui en fit demander la raison ; elle lui fit faire cette réponse : "Un roi doit être maître dans tous les lieux où il se trouve, et moi je suis bien aise d'être libre dans ceux que j'habite."

(1610.) Henri IV se disposait à porter la guerre en Allemagne. La maison d'Autriche y disputait à celle de Brandebourg et de Neubourg la succession des duchés de Clèves et de Juliers. En soutenant les droits de ses alliés, il saisissait l'occasion d'abaisser la puissance autrichienne, et de la resserrer dans de justes bornes ; c'était là sans doute l'objet de son armement : d'autres disent qu'il avait dessein de former de l'Europe chrétienne une grande république, à la tête de laquelle aurait été la France. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, ce qu'il y a de trop certain, c'est qu'en 1610, comme il se préparait à partir pour sa grande expédition, et qu'il n'était arrêté que par les préparatifs du couronnement de la reine, Henri IV fut assassiné dans le centre de sa capitale. Un détestable fanatique, Ravaillac, saisissant le moment où le carrosse du roi était arrêté par un embarras de voitures, le poignarda au milieu de sept courtisans qui étaient dans le carrosse. Ce scélérat avait été novice chez les feuillants[1] de Paris. Il respirait encore, comme bien d'autres, le fanatisme de la Ligue, et il crut faire une action agréable

[1] *Feuillants.* Religieux de l'étroite observance de Saint-Bernard. L'abbaye chef d'ordre des feuillants était au village de Feuillans, en Languedoc.

à Dieu, en égorgeant un héros, dont quelques méchants suspectaient tout haut la religion, parce qu'il allait marcher au secours des protestants. Il ne chercha point à s'échapper, et il parut fort surpris qu'on regardât son action comme un crime, et qu'on l'eût lui-même en exécration. Ainsi périt, à l'âge de cinquante-sept ans, un roi digne de l'immortalité, un des plus grands et des meilleurs princes qui eussent occupé le trône de France ; et avec lui périrent tous les projets qu'il avait formés pour le bonheur de son peuple ; un monstre détruisit en un moment toutes les espérances d'une nation. On assure que c'était au moins la cinquantième conspiration contre Henri IV. Que d'attentats sur la vie d'un bon prince !

Henri IV, considéré comme prince, sera toujours le modèle des rois, et la postérité se plaira à lui perpétuer le surnom de Grand qu'il a si bien mérité. Dans tout le cours de son règne il a prouvé qu'il était réellement le père de son peuple. Il unissait à une extrême franchise, la plus adroite politique ; aux sentiments les plus élevés, une simplicité de mœurs admirable ; et à un courage de soldat, un fonds d'humanité inépuisable. Tout en lui était l'expression de sa bonté d'âme. Souvent il se familiarisait avec les soldats et le peuple, de manière à n'en être que plus respecté ; tantôt assis dans un corps de garde, il mangeait un morceau de pain noir, pour inspirer aux troupes la patience ; tantôt il consolait les paysans des misères causées par la Ligue, en leur témoignant qu'il les partageait avec eux. Sa grande ambition était de rendre ses sujets heureux. Le duc de Savoie lui demandant un jour ce que la France pouvait lui valoir de revenu : "Elle me vaut ce que je veux," lui dit-il ; "oui, ce que je veux ; parce qu'ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je voudrai. Si Dieu me donne la vie, je ferai qu'il n'y aura point de paysan dans mon royaume qui n'ait moyen d'avoir une poule dans son pot ; aussi," ajouta-t-il fièrement, "je ne laisserai pas d'entretenir des gens de guerre, pour mettre à la raison tous ceux qui choqueront mon autorité." Quelques maisons de paysans avaient été pillées en Champagne par des soldats. Le roi le sut, manda aussitôt les capitaines qui étaient à Paris, et leur dit d'un ton sévère : "Partez en diligence, mettez-y ordre : vous m'en répondrez. Quoi ! si on ruine mon peuple, qui me nourrira ? Qui soutiendra

les charges publiques? Qui payera vos pensions, messieurs? Vive Dieu! s'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi." Il était cependant l'ami des officiers, comme le père du peuple. L'ambassadeur d'Espagne lui témoignant un jour sa surprise de le voir en quelque sorte assiégé par une troupe de gentilshommes: "Si vous m'aviez vu un jour de bataille," lui dit-il, "ils me pressent bien davantage." La bonté de Henri ne dégénérait point en une molle complaisance. Il savait refuser à propos, et faire goûter la justice de ses refus. Un homme de condition lui demandait grâce pour son neveu, coupable d'un meurtre. Sa réponse fut celle d'un prince, qui voudrait pardonner, mais qui ne peut s'empêcher de punir. "Je suis bien marri," lui dit-il, "de ne pouvoir accorder ce que vous demandez. Il vous sied bien de faire l'oncle, et à moi de faire le roi. J'excuse votre requête; excusez mon refus."

Si Henri IV prodigua quelquefois les grâces à des seigneurs malintentionnés, et récompensa moins généreusement les services de ses fidèles capitaines; s'il établit la *paulette*, sorte d'imposition qui conservait dans les familles les charges qu'on aurait dû ne donner qu'au mérite; si une complaisance outrée, un attachement aveugle pour la noblesse démentirent quelquefois son affection pour son peuple; si sa passion pour la chasse le poussa à des rigueurs qu'il se reprochait aussitôt; s'il laissa subsister de mauvaises coutumes et beaucoup d'abus; s'il ne fit pas tout le bien qu'il aurait pu faire, dans d'autres temps; ce fut moins sa faute, en quelque sorte, que celle des conjonctures, et c'est la preuve que les plus grands rois ne sont pas exempts d'imperfections. Mais il conquit et pacifia son royaume; il étouffa la Ligue et les guerres de religion, rétablit l'ordre dans les finances, se fit aimer des Français, et respecter des puissances étrangères; il régna enfin glorieusement malgré tant d'obstacles, tant de désordres et tant d'ennemis. Toute la France pleura sa mort. Les troubles dont elle fut bientôt agitée firent encore mieux sentir le malheur de l'avoir perdu.

Henri trouva dans son économie de quoi élever de superbes édifices. La galerie du Louvre et le Pont-Neuf sont ses ouvrages. On lui doit le canal de Briare, qui joint la Loire à la Seine. Il projetait d'autres canaux, la

jonction des deux mers, et une infinité d'établissements qui tendaient tous à faire prospérer le royaume. "Le temps," dit Sully, juste estimateur des grandes qualités de ce prince, dont il ne dissimule aucun défaut, "le temps est tout ce qui lui a manqué pour ses glorieuses entreprises." Un des grands objets de sa politique, conformément aux principes de Sully, était de vivifier les provinces par le moyen de l'agriculture. Ennemi du luxe, qui a toujours plus d'inconvénients que d'avantages, même dans une vaste monarchie, le roi le décréditait par son exemple et par ses discours. Il invitait les seigneurs à se retirer dans leurs terres, leur apprenant que "le meilleur fonds qu'on puisse faire est le bon ménage." Il raillait ceux "qui portaient leurs moulins et leurs bois de haute futaie sur leur dos." Il ne tint pas à Henri IV que le clergé ne donnât l'exemple des vertus, du désintéressement, de la modération et du patriotisme nécessaire pour la tranquillité du royaume. Ce corps lui ayant fait des remontrances, en 1598, sur divers abus, spécialement dans la nomination des bénéfices, il répondit que les abus étaient réels, qu'il les avait trouvés établis, qu'il espérait les réformer, et remettre l'Église dans un état florissant. "Mais," ajouta-t-il, "contribuez-y, je vous prie, de votre côté; faites par vos bons exemples que le peuple soit aussi incité à bien faire qu'il en a été ci-devant détourné. Vous m'avez exhorté de mon devoir; je vous exhorte au vôtre; faisons le bien à l'envi les uns des autres." Malheureusement il ne trouva pas toujours dans les ecclésiastiques cet amour de la vertu, qui réussit mieux par l'exemple que par les paroles.

Aux qualités de l'esprit et du cœur, Henri réunissait encore une heureuse physionomie, qui inspirait en même temps le respect et l'amour. Sa taille était mediocre: il avait le teint vermeil, le front large, les yeux vifs, le nez aquilin et le poil brun. Son tempérament, formé par une éducation mâle, était devenu des plus robustes. Ses cheveux commencèrent à blanchir dès l'âge de trente-trois ans, parce que, disait-il, "le vent de l'adversité a commencé de bonne heure à souffler contre moi." Les plus grandes vertus sont presque toujours accompagnées de quelques défauts. Henri IV avait les siens. Il poussa beaucoup trop loin sa passion pour le jeu et pour les femmes. Celle des femmes l'emportait encore sur la

première ; mais elle ne le domina jamais au point de lui faire oublier l'honneur et ses devoirs ; jamais elle n'influa sur le choix de ses ministres. Henri avait encore un autre défaut, qui provenait de la trop grande vivacité de son esprit ; c'était de se laisser prévenir contre ceux que la malignité des courtisans attaquait ; mais comme il était bon et juste, la réflexion le faisait aisément revenir sur lui-même. S'il cessa de voir Sully quand il le crut coupable, il s'empressa de le rappeler quand il eut reconnu son innocence. Rien de plus sublime que les paroles qu'il lui adressa, lorsqu'à son retour, ce ministre se précipita à ses genoux, en présence de plusieurs courtisans : "Relevez-vous," dit le prince, en lui donnant la main, "ils vont croire que je vous pardonne." Henri IV était d'un caractère fort enjoué ; il aimait les bons mots, et en trouvait très-facilement. Un président du parlement de Rouen était resté court en le haranguant ; "Il n'y a rien d'extraordinaire," dit le roi ; "les Normands sont sujets à manquer de parole." Un député d'une ville de province s'étant présenté devant lui pour le complimenter, à l'heure de son dîner, commença ainsi sa harangue : "Agésilas, roi de Lacédémone, sire"— "Ventre Saint-Gris ;" lui dit le roi en l'interrompant, "j'ai bien ouï parler de cet Agésilas ; mais il avait dîné, et je n'ai pas dîné, moi." Henri, allant à Amiens, fit beaucoup de chemin en poste et se fatigua. Arrivé dans la ville, les habitants vinrent le trouver pour le complimenter. "Roi très-bénin," dit en commençant celui qui portait la parole, "très-grand et très-clément."— "Ajoutez, et très-las," interrompit le roi : "je vais me reposer, j'écouterai le reste une autre fois." Son tailleur ayant fait imprimer un livre renfermant des règlements sur les affaires de l'État, vint un jour le lui présenter : "Allez," dit-il à un de ses pages, "chercher mon chancelier pour qu'il me prenne la mesure d'un habit : voici mon tailleur qui fait des règlements." Henri IV aimait avec passion tous les exercices du corps : il n'y montrait pas moins de force que de grâce et d'agilité. La chasse lui plaisait surtout ; il lui arriva souvent de s'y égarer, et il fit plusieurs fois des rencontres plaisantes, dont il se divertissait beaucoup. Un jour, s'étant égaré dans le Vendômois, il rencontra un paysan assis au pied d'un arbre. "Que fais-tu là, mon ami ?" lui dit Henri. "Ma

foi," lui répondit le paysan, dans son rude langage, "j'étais là pour voir passer le roi." "Si tu veux," ajouta ce prince, "monter sur la croupe de mon cheval, je te conduirai dans un endroit où tu le verras à ton aise." Le paysan monte, et chemin faisant demande comment il pourra reconnaître le roi. "Tu n'auras qu'à regarder celui qui aura son chapeau, pendant que tous les autres auront la tête nue." Le roi joint la chasse, et tous les seigneurs le saluent. "Eh bien!" dit-il au paysan, "qui est le roi?" "Ma foi," répondit le rustre, "il faut que ce soit vous ou moi; car il n'y a que nous deux qui ayons notre chapeau sur la tête."

Henri IV eut six enfants de Marie de Médicis, au nombre desquels fut Henriette, dans la suite femme de l'infortuné Charles Ier, roi d'Angleterre.

Sans vouloir déprécier le mérite de Henri IV, ni rien diminuer de la gloire qui lui appartient, on peut dire que ce qui a principalement contribué à rendre son règne illustre, c'est d'avoir rencontré un ministre tel que Sully. Aussi bon que Louis XII, Henri IV, néanmoins, ne le valait pas à certains égards; mais, en récompense, Sully, à tous égards, valait mieux qu'Amboise. Les règnes de ces deux bons princes se sont ressentis de cette différence réelle de mérite dans ceux qui possédaient leur confiance. Louis XII, pour avoir trop écouté son ministre, commit des fautes dont les suites furent fatales à la France. Henri IV, pour n'avoir pas toujours écouté le sien, fit également des fautes graves, mais dont les effets ne retombèrent que sur lui. Dans la vue de plaire à son maître, Amboise sut adroitement se contrefaire; il ne parut jamais que chez lui l'ambition l'emportât sur la probité: Sully était foncièrement honnête homme; sa probité vint à l'appui de celle de Henri: ce fut un double lien qui les attacha l'un à l'autre; et ils concoururent si bien ensemble au bonheur des peuples, que la France leur eut une égale obligation. Sully fit sa fortune comme Amboise, mais par de meilleures voies, et d'une manière noble et simple. En servant bien son maître il devait lui plaire; en lui plaisant il devait obtenir des grâces considérables et assez lucratives; mais jamais il ne suça le sang du peuple; il ne reçut jamais rien des étrangers pour trahir son prince et sa patrie.

CHAPITRE XXXIII.

LOUIS XIII.

Dès que le bruit de l'assassinat de Henri IV eut pénétré jusqu'au Louvre, la reine, Marie de Médicis, sortit de son cabinet tout éplorée, et dit au chancelier de Silléry, "Le roi est mort!" "Madame," répondit-il, sans marquer d'émotion, "Votre Majesté m'excusera, *les rois ne meurent point en France.*" En effet, son fils, âgé de neuf ans, lui succéda sous le nom de Louis XIII. Père et fils de deux de nos plus grands rois, dit M. Hénault, il affermit le trône encore ébranlé de Henri IV, et prépara les merveilles du siècle de Louis XIV. C'est moins faire l'éloge de Louis XIII que celui du cardinal de Richelieu. Celui-ci régna véritablement: l'autre fut toujours gouverné; mais, malgré ses dégoûts et sa jalousie, il conserva un ministre, sans lequel il aurait été le jouet des factieux, de ses favoris et de ses maîtresses, à qui il se livrait sans passion, pour leur confier ses ennuis et ses peines. On prétend qu'il fut surnommé le Juste, parce qu'étant né sous le signe de la Balance, les astrologues de la cour avaient prononcé qu'il serait un modèle de justice et d'équité. Ce beau nom ne lui fait aucun honneur, et jette du ridicule sur la crédulité et la superstition de son siècle. En 1638, il mit le royaume de France sous la protection de la sainte Vierge, et lui promit un autel dans l'église Notre-Dame, que Louis XIV fit élever avec magnificence. C'est là ce que l'on appelle *le vœu de Louis XIII.* C'est aussi l'origine de la procession solennelle qui se faisait tous les ans à Paris, le jour de l'Assomption, et à laquelle les rois de France assistaient en personne. On a vu de nos jours, Charles X renouveler cette cérémonie et y paraître accompagné de sa famille.

Louis XIII était d'un caractère morose et sauvage; il craignait la représentation, excepté dans les cérémonies, et il les aimait beaucoup. Un historien jésuite a dit qu'il eut très-peu de défauts et beaucoup de vertus; mais qu'elles furent toujours sans éclat. Cependant sa vie publique et sa vie privée offrent plus de matière de blâme que de louange: et tout ce qu'on peut dire, c'est que, à quelques

nuances près de jalousie et de cruauté, de sécheresse et de bigoterie, il était en général d'une insouciance, d'une indécision et d'une apathie sans exemple.

L'assassinat de Henri IV, qui ne pouvait être que le fruit d'un complot, renversa tout l'édifice de sa sagesse, dissipa toutes les espérances des citoyens, et replongea le royaume dans tous les malheurs. Sous le masque du deuil, au milieu de la désolation publique, la joie de plusieurs personnes se laissait pénétrer jusque dans le Louvre. On remarqua que Marie de Médicis n'était ni assez surprise, ni assez affligée de la mort funeste d'un si grand prince. Les intrigants et les ambitieux bâtissaient déjà leur système de fortune sur les ruines de l'État.

Louis XIII étant mineur, il fallait pourvoir à une régence. Le duc d'Épernon, l'un des seigneurs qui avaient le plus remué sous le dernier règne, courut au parlement pour faire nommer régente Marie de Médicis. Il s'assit sur le banc des pairs, et portant la main à la garde de son épée : "Elle est encore dans le fourreau," dit-il," "mais il faudra qu'elle en sorte si on n'accorde pas dans l'instant à la reine mère un titre qui lui est dû selon l'ordre de la nature et de la justice." Les conjonctures demandaient de la célérité ; les menaces du duc, aussi puissant que hautain, firent grande impression sur les magistrats, et la reine fut immédiatement déclarée régente.

On vit bientôt naître une nouvelle forme de gouvernement, qui annonçait la décadence du royaume. La reine était gouvernée par Concino Concini, pauvre gentilhomme florentin, et surtout par Éléonore Galigaï, sa femme, fille d'un menuisier de Florence. Ils avaient suivi Marie de Médicis, lors de son mariage avec Henri IV, et ne cherchaient tous deux qu'à s'enrichir des dépouilles de la France. Concini avait été créé marquis d'Ancre, et même maréchal de France, bien qu'il n'eût point fait la guerre. Cette haute puissance à laquelle il était rapidement parvenu, et l'arrogance de ses manières, irritaient la noblesse, qui ne voyait en lui qu'un intrigant parvenu. Le conseil était une assemblée confuse, d'où il ne pouvait rien sortir de salutaire. Le plus grand homme qu'il y eût alors dans l'État, Sully, toujours détesté des courtisans et des financiers, dont il avait sans cesse bravé l'injustice

et les murmures, trop fier pour changer de vues et de sentiments au gré de la nouvelle cour, ne tarda guère à perdre tout son crédit. Il donna la démission de ses charges, et se retira. Rappelé quelques années après, parce qu'on avait besoin de ses avis, son habillement et ses manières, qui n'étaient plus à la mode, le firent tourner en ridicule par les jeunes courtisans. Il en fut indigné. "Sire," dit-il à Louis XIII, "quand le roi votre père me faisait l'honneur de me consulter, au préalable, il faisait sortir tous les bouffons et baladins de cour." Ce grand homme mourut dans sa retraite, en 1641.

(1614.) C'est un des plus mauvais présages pour un État, lorsque le mérite reconnu succombe sous le poids de la prévention et de la brigue; car à mesure que le gouvernement s'affaiblit et dégénère, les factions se forment, les mécontents deviennent audacieux. L'esprit de révolte, que Henri IV avait eu tant de peine à contenir, se ralluma dans le sein même de la cour. Le prince de Condé, et deux fils naturels du dernier roi, le duc de Vendôme et le grand prieur de France, le jeune duc de Mayenne, avec les ducs de Longueville, de Guise et de Nevers, se retirèrent de la cour, prêts à prendre les armes. Le duc de Bouillon soufflait le feu. Il excitait les princes contre le marquis d'Ancre, Concini; "ce faquin de Florentin," disait-il, "qui avait l'insolence de les opprimer." Les plaintes contre le favori tombaient indirectement sur la reine, qui manquait de force et de prudence pour vaincre un parti si redoutable. Les mécontents obtinrent tout ce qu'ils voulurent, par le traité de Sainte-Ménéhould. Un des principaux objets de leurs demandes était la convocation des états généraux; ils se tinrent à Paris en 1614, et ne produisirent que ce qu'avaient souvent produit ces assemblées tumultueuses, beaucoup de disputes et de remontrances inutiles. Le clergé sollicita vivement la publication du concile de Trente. Le tiers état eut la même ardeur à s'y opposer, et demanda de plus qu'on établit en forme de loi, qu'aucune puissance, temporelle ou spirituelle, n'a droit de disposer du royaume, ni de délier les sujets du serment de fidélité. Le cardinal du Perron parla, comme un zélé ultramontain, sur la puissance temporelle des papes; et la cour fut assez aveugle ou assez lâche, pour favoriser une opinion qui était si contraire à l'autorité souveraine. Elle supprima

un arrêt du parlement par lequel l'indépendance de la couronne était déclarée loi fondamentale du royaume. Les états présentèrent des cahiers immenses; on promit de les lire, et on congédia l'assemblée sans avoir rien fait.

Peu de temps après, le prince de Condé se révolta de nouveau, et quoiqu'il n'aimât point les protestants, il les engagea à se déclarer pour lui. Il publia ses intentions dans un manifeste, où le marquis d'Ancre, devenu maréchal de France sans avoir jamais fait la guerre, était peint des plus noires couleurs. Les mouvements des factieux n'empêchèrent pas la reine de conduire son fils à Bordeaux, pour recevoir Anne d'Autriche, infante d'Espagne, dont le mariage avec le roi excitait depuis longtemps beaucoup de murmures. Une paix honteuse, conclue en 1616, assoupit la guerre civile. Condé revint, avec l'espérance de dominer. On le fit arrêter au milieu du Louvre par un officier nommé Thémines, qui reçut pour récompense le bâton de maréchal. Le moment d'auparavant Louis XIII lui avait dit d'un air de gaieté: "Bonjour, monsieur le prince, je vais à la chasse, en voulez-vous être?" Du Vair, garde des sceaux, le président Jeannin, et Villeroi ministres en crédit, n'approuvant point la conduite de la reine, furent sacrifiés à la maréchale d'Ancre, et Richelieu, évêque du Luçon, sa creature, fut nommé secrétaire d'État. Cet ambitieux aspirait depuis longtemps au ministère; il était né pour avoir les grands succès.

(1617.) Une nouvelle guerre civile s'alluma, par le mécontentement des princes et des seigneurs. Le maréchal d'Ancre offrit de soudoyer à ses frais une armée de sept mille hommes, lui qui peu auparavant n'avait pas de quoi payer un domestique. Sa fortune justifiait assez les cris du public, mais elle ne pouvait le soutenir contre tant d'orages. La chute de l'Italien fut aussi étrange que son élévation; les princes n'avaient pu le renverser, le jeune de Luynes en vint à bout. Ce gentilhomme, né dans le Comtat, avait été page de Henri IV, et s'était insinué dans les bonnes grâces de Louis XIII, en lui dressant des oiseaux de proie. Sa faveur augmenta de jour en jour. Maître de la confiance du roi, dont l'âme faible se laissa toujours gouverner, il lui inspira l'envie de se tirer de la tutelle d'une mère qui régnait sous son

nom, et lui persuada de commencer par se défaire du maréchal, qui exerçait toute l'autorité de la reine. Vitry, capitaine des gardes du corps, fut chargé de l'arrêter, avec ordre de le tuer, en cas de résistance. On eut soin d'interpréter cet ordre de manière que Concini n'échappât point à la mort; il reçut des coups de pistolet en entrant au Louvre. Vitry se mit aussitôt à crier: *Vive le roi!* Louis parut à la fenêtre, et témoigna son contentement. Ce capitaine des gardes fut honoré du bâton de maréchal. Quel gouvernement que celui où l'on donnait ainsi les grandes places pour récompenser des infamies! Aussi le duc de Bouillon disait: "qu'il rougissait d'être maréchal, depuis que cette dignité était la récompense du métier de sergent et de celui d'assassin."

À peine Concini fut-il mort, que la reine mère se vit prisonnière au Louvre, et ensuite reléguée à Blois. Son fils montra autant de dureté pour elle, qu'il avait eu jusqu'alors de soumission. La marquise d'Ancre pouvait être renvoyée en Italie; nulle raison d'État n'obligeait à la poursuivre, et l'humanité semblait parler en sa faveur. Cependant on ordonna au parlement de lui faire son procès. La sorcellerie et la magie furent un des principaux chefs d'accusation. Elle et son mari avaient effectivement attiré plusieurs de ces imposteurs, qui, sous le nom d'astrologues et de devins, abusaient encore de la crédulité des grands. Mais interrogée par le commissaire du parlement, de quel charme elle s'était servie pour fasciner la reine mère, elle répondit: "De l'ascendant qu'un esprit supérieur a toujours sur un esprit faible. La reine a si peu d'esprit, qu'il ne faut pas être sorcière pour la gouverner." Le parlement la déclara criminelle de lèse-majesté devine et humaine, sans spécifier la nature du dernier crime; elle fut exécutée sur l'échafaud, et son corps jeté au feu. De grandes richesses, accumulées en vendant toutes les grâces, faisaient sans doute son plus grand crime. On en voulait à ses biens et à ceux du maréchal. Le roi donna leur dépouille à son favori. De Luynes devint tout à coup un des plus riches seigneurs du royaume. Mais en succédant à la fortune de Concini, il avait succédé à la haine qu'on porte toujours à un odieux favori. Cependant son bonheur tranchait tous ces obstacles: il était déjà duc et pair, il fut bientôt maréchal de France, connétable, et garde des sceaux.

De toutes parts, les mécontents se rendaient auprès de la reine mère, qui prit deux fois les armes contre son fils. S'étant enfin réconciliés, il fut résolu que l'on ferait la guerre aux calvinistes; et elle se fit de part et d'autre avec chaleur. Le roi, trop confiant dans un connétable aussi présomptueux qu'ignorant, et qui ne savait pas ce que pesait une épée, eut la honte de lever le siége de Montauban, qu'il avait formé en personne. On continua de se battre avec fureur, mais, en 1622, la paix se fit à des conditions avantageuses pour les huguenots.

(1624.) On avait besoin d'un grand génie pour corriger les fautes de politique qu'on n'avait cessé de commettre. Il existait, ce puissant génie, dans la personne du favori de la reine mère, Richelieu, évêque de Luçon, dont nous avons déjà parlé, at à qui il était réservé de changer la face de l'Europe. On verra bientôt ce prélat ambitieux maîtriser un monarque faible, soumettre la noblesse au joug des lois et de sa volonté, et ne pas regarder au mal qu'il lui faudra faire à la France pour parvenir à l'accomplissement de ses vues. La reine mère, depuis sa réconciliation avec son fils, était rentrée au conseil, et désirait d'y introduire Richelieu, qui, d'abord créature de Concini, était ensuite devenu cardinal par l'entremise de de Luynes. Il força bientôt tous les obstacles qui arrêtaient sa fortune; car les ministres craignant son ambition, et surtout la supériorité de ses lumières, l'avaient décrié dans l'esprit de Louis. Les galanteries dont on l'accusait ne pouvaient manquer de choquer ce prince dévot, trop soupçonneux d'ailleurs, et trop jaloux de l'autorité, pour ne pas craindre celui qu'on peignait comme le plus ambitieux des courtisans. Marie de Médicis ne se rebuta point; elle parvint à faire disgracier les ennemis du cardinal, qui, à leur grande mortification, fut enfin admis au ministère en 1624. Plus il désirait cette place, plus il affecta de répugnance à l'accepter. Sa mauvaise santé, disait-il, le rendait incapable d'un long travail; tout ce qu'il pouvait faire, était d'assister au conseil de temps en temps, sans se mêler d'affaires d'État. Le roi le prétendait bien ainsi; mais Richelieu avait d'autres vues, et, au bout de quelques années, toute l'autorité royale se trouva effectivement entre ses mains. Dès qu'il fut entré au conseil, le gouvernement parut changer de politique; on conçut de plus grands desseins, on prit de plus sages

mesures; on conclut le mariage d'Henriette de France, sœur du roi, avec le prince de Galles, dans la suite Charles Ier; on délivra la Valteline du joug de Rome et de l'Espagne; le roi d'Espagne avait enlevé cette petite province aux Grisons, soi-disant pour empêcher que l'hérésie n'y pénétrât, mais, en effet, pour s'assurer un passage en Italie par les Alpes. On fit un nouveau traité avec la Hollande, qui avait repris les armes contre Philippe IV, et qui était déchirée par une guerre de religion dont le célèbre Barneveldt, le père et le défenseur de sa patrie, avait été la victime. Le cardinal méditait la ruine des protestants, et pensait surtout à humilier la maison d'Autriche. Mais avant d'agir au dehors, son premier soin fut d'étouffer les factions au dedans. Les princes et les grands seigneurs étaient devenus trop redoutables sous un roi qui ne savait pas les réprimer; maîtres dans leurs gouvernement, ils cabalaient à la cour. Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, avait un parti; et il s'était formé un complot pour assassiner Richelieu. Alors commencèrent les rigueurs envers les grands, qui ont rendu ce règne comparable à celui de Louis XI. Gaston néanmoins se réconcilia avec son frère, pour se révolter de nouveau, quand l'occasion s'en représenterait. Le danger qu'avait couru le cardinal lui fit donner une compagnie de gardes du corps. Il était devenu nécessaire au roi, et en demandant à se retirer, il avait comme forcé le monarque à le retenir. Cet habile courtisan offrit même de céder la place de ministre à Baradas, nouveau favori (car il en fallait toujours un); mais ce favori dont il se défiait fut bientôt lui-même sacrifié au ministre, qui prit soin alors de lui donner un successeur auprès du roi et de l'endoctriner. Le pouvoir de Richelieu s'accrut encore par la suppression des charges d'amiral et de connétable. Sous le titre de surintendant de la navigation, il devint maître de la marine; elle était alors entièrement ruinée; il sentit la nécessité de la rétablir, il en fit l'objet de ses soins.

Pour autoriser les changements qu'il méditait, on convoqua une assemblée de notables. On y représenta que les revenus ne montaient qu'à seize millions, et qu'il s'en dépensait chaque année près de quarante; que le roi devait empêcher la dissipation des finances, faire des retranchements considérables, animer le commerce et la

marine. Richelieu proposa ses vues, et dit sagement, qu'il s'agissait moins de faire de nouvelles ordonnances, que de procurer une exécution réelle de celles déjà faites; qu'il fallait peu de paroles et beaucoup d'effets. L'assemblée approuva tous les plans du ministre.

En 1627, les comtes de Chapelles et de Boutteville, seigneurs distingués par leur bravoure, eurent la tête tranchée, pour s'être battus en duel. La fureur des duels faisait alors de terribles ravages; c'était une véritable frénésie. On comptait près de huit mille lettres de grâce, accordées en moins de vingt ans, à des gentilshommes qui en avaient tué d'autres, dans ces combats singuliers. C'est ce qui avait déterminé Henri IV à renouveler la défense des duels; mais ce prince, imbu lui-même de certains préjugés de bravoure et de point d'honneur, fermait les yeux sur les infractions de la loi. La sévérité de Louis XIII, ou plutôt de Richelieu, semblait nécessaire pour extirper cet abus. Ils n'en purent cependant venir à bout; l'humanité et la raison ont plus de force que les lois contre un préjugé barbare; ce n'est qu'en adoucissant les mœurs, et en civilisant les hommes, qu'on peut leur faire sentir l'absurdité d'un point d'honneur qui les rend injustes et meurtriers.

(1627.) Tandis que le cardinal de Richelieu disposait de tout le royaume, le duc de Buckingham, ministre et favori de Charles Ier, armait l'Angleterre contre la France. Les catholiques français de la suite de la reine Henriette avaient donné beaucoup d'ombrage aux Anglais par l'imprudence de leur zèle. C'était un sujet de plaintes; mais la vanité de Buckingham fut la seule cause de la rupture entre les deux couronnes. Il était infatué d'une passion romanesque pour la reine Anne d'Autriche, avait même osé en faire l'aveu, et souhaitait de revenir à Paris, sous prétexte de signer un traité contre l'Espagne; mais dans le fait pour être plus près de l'objet de son amour. Louis XIII lui en refusa la permission; piqué de ce refus, et jaloux du cardinal, il se détermina à la guerre, excita les Rochelais à une nouvelle révolte, et se mit en mer pour les secourir. La témérité du ministre anglais entraîna la ruine de la Rochelle. Richelieu entreprit d'abattre ce boulevard du calvinisme. Buckingham, aussi mauvais général qu'audacieux courtisan, vint échouer à l'île de Rhé, d'où le marquis de Thoyras chassa les Anglais. La

Rochelle fut investie ; on voulait la prendre par la famine ; mais comment fermer le port aux flottes anglaises ? Richelieu, à l'imitation d'Alexandre, fit construire dans l'Océan une digue immense, dont le projet était regardé comme chimérique. Louis XIII le laissa commander au siége en qualité de général. On vit alors combien le génie peut suppléer à l'expérience, même dans la guerre. L'ordre, la discipline, l'abondance ne manquèrent jamais. Le cardinal étonnait les soldats par sa valeur, et les capitaines par son habileté. Cependant les Rochelais semblaient invincibles. Livrés aux horreurs de la plus cruelle famine, ils se soutenaient encore par l'espérance de nouveaux secours. Guiton, leur maire, homme supérieur à tout danger, ne voulait pas même qu'on parlât de se rendre. Quelqu'un lui représentant que bientôt il ne resterait plus qu'une poignée d'habitants : "Hé bien," répondit-il, sans s'émouvoir, "il suffit qu'il en reste un pour fermer les portes." La mère et la sœur du duc de Rohan donnaient également l'exemple d'une patience héroïque. Mais la flotte anglaise, si longtemps attendue, n'ayant pu forcer la digue, toute espérance de salut s'évanouit avec elle. La faim dompta le courage des Rochelais ; ils furent obligés de se rendre en 1628, après onze mois de résistance. Le cardinal se vantait d'avoir pris cette place en dépit du roi d'Espagne, du roi d'Angleterre, et surtout du roi de France, parce qu'en effet les ennemis du ministre travaillaient sourdement auprès du monarque à faire avorter une entreprise si glorieuse. Les Rochelais ne conservèrent que leurs biens et l'exercice de leur religion ; les fortifications de leur ville furent rasées, et ses priviléges abolis ; il en coûta quarante millions pour la réduire à l'obéissance.

Le calvinisme avait reçu une plaie mortelle ; mais il respirait encore, par la fermeté du duc de Rohan, l'homme le plus propre à être l'âme et le soutien d'un parti. Néanmoins, quelque temps après, ce seigneur, réduit à l'extrémite, se vit forcé de demander la paix, et il l'obtint ; mais les calvinistes, ayant perdu leurs places fortes, furent désormais hors d'état de lutter contre le monarque. Cependant la liberté de conscience ne reçut aucune atteinte ; les temples et les prêches subsistèrent : chacun pouvait suivre sa religion, pourvu qu'on ne troublât point l'État ; ce n'était peut-être pas le moindre fruit de la politique du cardinal.

Richelieu, vainqueur des Rochelais, vola au secours du duc de Mantoue, que l'Empereur et le roi d'Espagne voulaient dépouiller de ses états ; et cette guerre finit en 1630, par une paix honorable pour la France, et avantageuse à son allié.

Le succès des entreprises du cardinal ne faisait qu'aigrir ses ennemis. La reine mère, dont il avait perdu la confiance, avait juré sa perte ; le roi, fatigué par les plaintes continuelles de sa mère, parut céder ; elle crut un instant qu'elle allait reprendre sur l'esprit de son fils son ancien empire ; mais un désir trop ardent de vengeance dans Marie de Médicis, fit ouvrir les yeux à Louis XIII ; il voulut revoir son ministre. Richelieu s'attendait à une disgrâce sans retour, et songeait déjà à mettre ses trésors en sûreté, lorsque le duc de Saint-Simon vint lui dire que le roi veut le voir. Aussitôt il vole à Versailles, et, pendant que Marie de Médicis se réjouit déjà d'un triomphe qu'elle croit assuré, l'orage qui menace Richelieu se dissipe ; il est reçu, par le faible Louis, comme un ami regretté. "Continuez à me servir comme vous avez fait," lui dit le monarque, "et je vous maintiendrai contre toutes les intrigues de vos ennemis." Ce jour, si célèbre pour le cardinal, fut appelé la *Journée des Dupes.* Les deux frères Marillac, ses ennemis, furent sacrifiés à son ressentiment. L'un était garde des sceaux ; on le força de les rendre. L'autre était maréchal de France ; il fut arrêté en Italie au milieu de l'armée qu'il commandait ; ses longs services, ses blessures, sa fidélité auraient dû le mettre à l'abri d'une procédure criminelle ; mais Richelieu voulait un exemple qui fît trembler ses ennemis. On nomma des commissaires pour instruire le procès du maréchal. Ce fameux procès dura néanmoins deux ans, au bout desquels Marillac fut déclaré coupable de péculat : il eut la tête tranchée en 1632. On assure que lorsque la sentence fut rendue, Richelieu ne put s'empêcher de dire : "Il faut avouer que Dieu donne aux juges des lumières que les autres n'ont pas. Je ne me serais jamais imaginé qu'il y eût de quoi condamner à mort le maréchal de Marillac." Malgré ce langage hypocrite du cardinal, le public ne prit pas le change ; on vit assez que la passion du ministre avait dirigé l'iniquité des juges.

C'était une déplorable fatalité que l'intérêt public ne pût éteindre les haines personnelles, et que ce ministre, nécessaire au roi, fût un sujet continuel de discorde pour

la famille royale. Les deux reines ne pouvaient plus le souffrir; et, pour fuir sa tyrannie, Monsieur, frère du roi, s'était retiré en Lorraine. On ne vit plue que dissensions à la cour. Richelieu, quoique redevable de son élévation à Marie de Médicis, devint son persécuteur; Louis XIII lui-même prit parti contre sa mère, pour soutenir un ministre dont il ne pouvait plus se passer. Il la laissa prisonnière à Compiègne, et fit arrêter ou exiler tous ses amis. Le cardinal s'élevait de plus en plus sur les ruines de ses adversaires. En 1631, on érigea en duché-pairie la terre de Richelieu pour lui et sa famille. La reine mère s'était échappée de prison, et réfugiée à Bruxelles: de là partaient une infinité de satires contre le ministre, mais que lui faisaient d'autant moins de tort, que les succès de sa politique étaient plus brillants.

Son grand projet d'abaisser la maison d'Autriche commençait à s'exécuter. Tout, jusqu'à la religion même, devient pour les politiques raison d'État. Richelieu, qui avait, pour ainsi dire, juré la ruine des calvinistes en France, les excita en Allemagne à faire la guerre à l'Empereur, et arma contre lui le plus redoubtable des princes luthériens, le fameux Gustave-Adolphe, roi de Suède, dont les victoires ébranlèrent tout l'Empire. La France fournissait de l'argent, la valeur de Gustave faisait le reste.

(1632.) Cependant Gaston d'Orléans, frère du roi, excité par la reine mère, et soutenu par le duc de Lorraine, dont il avait épousé la sœur, commença, en 1632, une nouvelle guerre civile. Ce prince, factieux par caprice, plus faible encore que son frère, livré à des favoris sans mérite, passait sa vie à faire la guerre pour leur plaire, et à les sacrifier pour obtenir sa paix. Le duc de Lorraine fut le premier puni; il perdit ses meilleures places, et on lui fit promettre d'abandonner Gaston. Celui-ci n'avait plus de ressources que dans le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, l'un des plus braves et des plus aimables seigneurs de son temps. Il avait l'ambition d'être connétable; son mécontentement l'avait entraîné dans le parti de Gaston. Abandonné lâchement à la journée de Castelnaudary, il tomba couvert de blessures entre les mains des royalistes; et la guerre se trouva ainsi terminée. Louis XIII pardonna à Gaston, qui promit de demeurer fidèle et d'aimer le cardinal. L'espérance d'obtenir la

grâce de Montmorency inspirait ces vaines promesses; mais Richelieu ne connaissait pas la clémence. Le parlement de Toulouse reçut ordre d'instruire le procès du maréchal, dès qu'il serait guéri de ses blessures; il fut condamné à perdre la tête. En vain Gaston et toute la cour se réunirent pour obtenir la grâce de l'homme de France le plus chéri. Ni sa jeunesse, ni ses victoires, ni son repentir, ni les larmes d'une épouse aussi intéressante par ses vertus que par sa beauté, ne purent fléchir Louis XIII en sa faveur. "Je ne serais pas roi," répondit-il, "si j'avais les sentiments des particuliers. Il faut qu'il meure; toute la grâce que je puis lui faire, c'est que le bourreau ne le touchera point, et qu'il ne fera que lui couper le cou." Paroles dignes d'un prince dont Richelieu dirigeait tous les mouvements. Montmorency eut la tête tranchée en 1632, après deux mois de prison. Gaston, furieux, quitta de nouveau la France, accusant son frère de lui avoir manqué de parole. Il se retira à Bruxelles, et reprit les armes pour venger la mort de Montmorency. Le duc de Lorraine, soit par attachement pour Gaston, soit par inconstance, viola ses promesses; et cette nouvelle infraction lui coûta Nancy, que le roi résolut de garder jusqu'à ce qu'il lui eût remis entre les mains Marguerite de Lorraine, sa sœur, que Gaston avait épousée secrètement sans le consentement du roi, et emmenée avec lui à Bruxelles. Ce mariage, contracté sans l'assentiment du roi, fut déclaré nul par les docteurs, et cassé par le parlement de Paris. Gaston tint ferme, malgré sa faiblesse et son inconstance. Mais des liaisons qu'il entretenait avec l'Espagne, faisaient désirer son retour dans le royaume. Puilaurent, son favori, gagné par les offres du ministre, le ramena, et obtint, pour récompense, une des nièces du cardinal, avec la dignité de duc et pair. Trop fier de son élévation, et infidèle à ses engagements, le nouveau duc chercha bientôt à recommencer les troubles. Manquer à Richelieu, c'était courir à une perte certaine; il fut mis à la Bastille, où il mourut peu de temps après.

Au milieu de ces factions, le cardinal ne perdait pas de vue l'exécution de ses projets contre la maison d'Autriche. C'était le moyen de se rendre de plus en plus nécessaire à un roi incapable de soutenir par lui-même un si grand fardeau. Gustave-Adolphe n'était plus; ce héros vertueux, que l'on ne doit pas confondre avec les destructeurs

de l'humanité, avait terminé sa carrière à la bataille de Lutzen, en 1632, où néanmoins ses troupes furent victorieuses. Les Suédois, à qui l'on ne donnait que des subsides, furent défaits dans la suite, et la fierté autrichienne triomphait.

En 1635, Richelieu conclut un traité avec la Hollande, par lequel la France s'engageait à faire la guerre au roi d'Espagne, et l'on fit d'avance le partage des Pays-Bas, qu'on projetait de conquérir. On y envoya en effet une armée, une autre entra en Allemagne ; mais ni l'une ni l'autre n'eurent de succès. Les triomphes du duc de Rohan dans la Valteline consolèrent le cardinal, qui avait eu la sagesse de rappeler ce guerrier habile, dont les talents supérieurs furent enfin employés au service de l'État.

Comme la guerre épuisait les finances, on eut recours à l'expédient des édits bursaux. Richelieu, dans un lit de justice, en fit enregistrer quarante-deux, sans qu'il fût possible de les examiner. Le parlement de Paris voulut faire des remontrances, démarche hasardeuse sous un monarque si absolu. Cinq magistrats furent d'abord exilés ; mais la cour mit quelques légères modifications à ses ordres.

(1636.) Pour réparer le mauvais succès de la dernière campagne, Richelieu, en 1636, suivit un nouveau plan, qui manqua également dans l'exécution. Sous prétexte de quelques infractions, on envoya le prince de Condé faire la conquête de la Franche-Comté, et il mit le siége devant Dôle. La place, disait-on, ne pouvait tenir que sept ou huit jours. Les habitants, sommés de se rendre, répondirent que rien ne les pressait, et qu'après un an de siége, ils délibéreraient sur ce qu'ils auraient à faire. En effet, leur résistance déconcerta bientôt les Français. Après trois mois d'efforts inutiles, Condé fut obligé de lever le siége, et d'envoyer une partie de son armée au secours de la Picardie. Richelieu avait négligé de fortifier cette frontière, et les Espagnols avaient pris en peu de jours la Capelle, Corbie et le Catelet. En vain le cardinal, en faisant faire le procès aux commandants de ces places, cherchait à les rendre responsables d'un événement dont il était seul la cause ; l'épouvante s'empara de la cour, qui croyait à tous moments voir les ennemis aux portes de la capitale. Le zèle se ranima dans le

péril; tous les corps s'empressèrent à offrir des secours au roi. Louis XIII, pour cette fois, quittant son air morne et sévère, donna audience à leurs députés, les reçut avec un extérieur affable, et alla même jusqu'à embrasser les savetiers, tant l'adversité humilie les hommes.

Dans ces circonstances, Richelieu, consterné des suites fâcheuses d'une guerre qu'il avait conseillée, et en butte aux traits de la haine, fut sur le point de quitter le ministère. Il avait pour confident le fameux père Joseph, capucin, homme arrogant, absolu, austère, aussi dur pour les autres que pour lui-même, qu'il avait employé avec succès dans la plupart des intrigues de cour, et dans ses négociations avec les cours étrangères. Ce moine intrépide calma ses inquiétudes, et lui persuada de se montrer dans Paris sans gardes. L'événement justifia ce conseil. Le cardinal flatta le peuple, et n'en reçut que des bénédictions. "Hé bien," lui dit le capucin à son retour, "ne vous avais-je pas bien dit que vous n'étiez qu'une poule mouillée, et qu'avec un peu de courage et de fermeté vous rétabliriez les affaires?" En effet, elles parurent changer de face; le comte de Soissons, sous les ordres de Monsieur, reprit Corbie sur les Espagnols. Mais tout à coup ces deux princes formèrent un complot dont le cardinal devait être la victime. On avait résolu de le poignarder chez le roi même, à la sortie du conseil. Le moment était venu, on n'attendait que le signal. Gaston, irrésolu, et tremblant à l'idée d'un assassinat, se retira brusquement; et Richelieu, sans le savoir, échappa au danger d'une mort inévitable. Le complot ne pouvant être longtemps ignoré, les deux princes quittèrent la cour; mais le cardinal négocia un accommodement; et le roi, pour regagner son frère, promit enfin de consentir à son mariage avec Marguerite de Lorraine.

(1637.) Les Espagnols furent chassés de la Picardie, et le duc de Weimar repoussa les Impériaux, qui avaient pénétré jusque dans la Bourgogne. Cependant il restait toujours un grand obstacle au succès des armes, le besoin d'argent. Les édits bursaux ne s'exécutaient point; Louis XIII en fit des reproches très-vifs aux députés du parlement. "Vous voyez que j'ai affaire de vous," leur dit-il, en colère, "vous vous tenez forts: mais je trouverai bien moyen d'avoir ma revanche." L'économie de

Henri IV eût été la meilleure de toutes les ressources; malheureusement elle ne convenait point au faste de Richelieu. La dépense de sa maison absorbait seule quatre millions par an: il vivait en roi, et éclipsait la splendeur du trône. La postérité lui reprochera toujours de n'avoir point ménagé comme Sully les revenus de l'État, et d'avoir fait pour les autres les lois somptuaires, tandis qu'il ne mettait point de bornes à son propre luxe. L'épuisement des finances fit perdre de nouveau la Valteline. Ne recevant point de subsides, Rohan ne put conserver cette importante conquête, et se retira à Genève, de peur de payer de sa tête, comme tant d'autres, un malheur causé par la faute du ministre.

L'ambitieux cardinal avait moins à cœur la gloire de l'État que son propre intérêt. De petites intrigues de cour lui donnèrent plus d'inquiétude que les événements de la guerre. Un certain père Caussin, jésuite, qu'il avait donné au roi pour confesseur, parce qu'il le croyait un homme simple, pensa être la cause de sa perte. Il s'en fallait de beaucoup que Louis XIII aimât son ministre, et il aurait voulu lui arracher des mains le sceptre qu'il lui avait confié. Ce monarque dévot prêtait volontiers l'oreille aux discours insinuants de son confesseur. Il aimait à l'entendre déclamer contre le cardinal; ils descendaient ensemble dans tous les détails de sa vie privée, qui dans le fait n'était pas des plus édifiantes; ils trouvaient fort mauvais, par exemple, qu'il eût des maîtresses; qu'il ne dît point de bréviaire, lui qui avait tant de bénéfices, etc. Louis désirait de secouer le joug du cardinal; les scrupules l'agitaient, et le confesseur gagnait du terrain; mais Richelieu ne s'endormait pas. Il eut vent de ce qui se tramait contre lui, et sa bonne fortune le sauva encore. Dans un entretien qu'il eut avec le roi, il dissipa sans peine les impressions que le jésuite avait faites dans cet esprit flexible. Caussin fut exilé, et n'emporta que le blâme de sa propre compagnie. C'est dans un de ces moments de déplaisir que Louis XIII éprouvait souvent, qu'arriva un fait qui peint bien la nullité du monarque, et la souplesse du ministre. Un soir ils sortaient ensemble d'un conseil, où le roi avait été obligé de déférer aux lumières du cardinal. Celui-ci se rangea pour laisser passer le roi. "N'êtes-vous pas le maître ici?" lui dit ce prince, en le poussant avec humeur, "passez, passez le

premier." "Je ne le puis," répondit l'adroit courtisan, en prenant un flambeau des mains d'un page, "qu'en remplissant auprès de Votre Majesté les fonctions du plus humble de ses serviteurs."

(1638.) Cependant la guerre, allumée par la politique de Richelieu, embrasait depuis longtemps l'Europe, sans avoir produit aucun événement décisif, lorsque Weimar, en 1638, fixa la fortune par la victoire de Rhinfeld, où quatre généraux de l'Empereur furent faits prisonniers. Condé, moins heureux, échoua au siége de Fontarabie comme à celui de Dôle. Le cardinal profitait des revers même pour servir sa vengeance et affermir sa tyrannie. Le duc de La Valette, qu'il n'aimait pas et qu'il voulait perdre, fut à ses yeux la seule cause de ce mauvais succès. Il le fit juger par des commissaires dont il pouvait régler les démarches. Louis XIII, qu'il faisait mouvoir comme il voulait, eut la dureté de présider lui-même au jugement; et après avoir maîtrisé les opinions des juges, il n'eut pas honte de prononcer la sentence que l'iniquité de son ministre avait dictée. La Valette fut condamné et exécuté en effigie; mais on fit annuler, dès les premières années de Louis XIV, un jugement qu'on ne pouvait regarder que comme un renversement des lois.

Pour subvenir aux frais d'une guerre ruineuse, le cardinal avait augmenté des impôts déjà excessifs; ils arrachèrent des murmures à cette partie du peuple qui prend souvent sur son nécessaire pour fournir aux besoins de l'État. Une révolte assez considérable éclata en Normandie, en 1639, et le parlement de Rouen fut interdit pour n'avoir pas montré assez de vigueur contre les séditieux. La modération devenait un crime sous un ministre accoutumé à être obéi. Malgré tous ces obstacles, la France avait six armées en campagne, et la fortune continuait à se déclarer en faveur des projets du cardinal. En 1640, le comte d'Harcourt prit Turin à la vue d'une armée ennemie, qui l'assiégeait lui-même dans ses lignes. La ville d'Arras fut aussi emportée par une armée française, et perdit son nom d'imprenable. Ce ne fut pas le coup le plus funeste pour la monarchie espagnole. La mauvaise politique d'Olivarès, le Richelieu d'Espagne, et les intrigues du cardinal, firent révolter la Catalogne, qui secoua le joug, et se donna à la France. Cette année fut en quelque sorte fatale aux Espagnols; ils perdirent

encore le Portugal. Philippe II s'en était emparé au préjudice de la maison de Bragance; une conjuration imprévue, dont on a voulu aussi faire honneur à la politique de Richelieu, rétablit sur le trône le duc de Bragance, qui n'eut d'autre part à cette révolution que de se laisser couronner. Ainsi l'Espagne, trop redoutable sous Charles-Quint, s'affaiblit tout à coup au gré du ministre français.

Le cardinal de Richelieu était partout le même, il fallait que tout pliât sous lui. La cour de Rome, le clergé, les parlements éprouvèrent comme les grands et le peuple la force de son pouvoir. Outre plusieurs griefs dont on avait à se plaindre, le pape Urbain VIII s'était encore avisé d'envoyer en France un nonce extraordinaire. Les évêques eurent ordre de n'avoir aucune communication avec M. Scoti, c'était le nom de ce nonce, qui, averti de ne plus se présenter à la cour, eut la hardiesse de dire que la plupart des évêques de France soutiendraient les intérêts du pape préférablement à ceux du roi. Richelieu méprisa ce propos insolent, et n'en assembla pas moins le clergé à Mantes, en 1641, pour obtenir des secours pécuniaires dont il avait grand besoin. Il ne manqua pas de faire valoir la reconnaissance du monarque, qui était disposé à accorder au premier corps de l'État toutes les prérogatives d'honneur et de dignité que pouvaient lui donner un nouveau lustre. C'était prendre le clergé par son faible; néanmoins, l'affaire traînant en longueur, le cardinal est obligé d'avoir recours à d'autres moyens; il exhorte, conjure, presse, menace; il verse même quelques larmes pour gagner le président de l'assemblée. Le don gratuit fut accordé à la pluralité des voix; mais les prélats qui avaient refusé de signer la délibération furent exilés dans leurs diocèses.

De son côté, le parlement résistait aux volontés de la cour. Le cardinal, piqué, fit tenir un lit de justice, où le roi, après avoir fait entendre des paroles de colère et d'indignation, ordonna, en maître absolu, d'enregistrer des déclarations foudroyantes, qui mettaient en quelque sorte le sceau à son despotisme. Quelques magistrats patriotes osèrent élever la voix, leurs charges furent supprimées; les autres, frappés de terreur, enregistrèrent.

Pendant que la France triomphait de ses ennemis au dehors, de nouveaux troubles déchiraient son sein. Poussé à bout par le cardinal, le comte de Soissons, toujours

réfugié à Sedan, et soutenu par les ducs de Bouillon et de Guise, se préparait à la guerre civile. Il avait traité avec l'Espagne, et pour être mieux instruit du complot, Richelieu voulut engager le colonel Gassion à feindre d'embrasser le parti du comte. Ce brave officier ne voulait s'élever que par des voies honorables. "Je ne puis vous rien donner de plus que ma vie," dit-il au ministre; "je la perdrai volontiers pour le service de Votre Éminence; mais il ne m'est pas possible de lui sacrifier mon honneur." "C'est assez," reprit le cardinal; "votre fortune en pourra souffrir, mais vous ne perdrez pas mon estime." Gassion garda le secret, Richelieu l'avança. Cependant les rebelles étaient déjà à la tête d'une armée nombreuse. Le maréchal de Chatillon, qui commandait celle du roi, leur livra bataille à la Marfée, en 1641, et fut battu. Le comte de Soissons périt au milieu de sa victoire. Sa mort ruina son parti. Le duc de Bouillon, pour se conserver Sedan, se hâta de faire un accommodement; mais tout en jurant la paix au cardinal, il tramait une nouvelle conspiration contre lui.

Richelieu, jaloux de mademoiselle de la Fayette, que le roi honorait de sa confiance, l'avait obligée de se retirer de la cour. Ayant de même fait disgrâcier madame d'Hautefort et mademoiselle de Chémerant, dont le crédit lui portait ombrage, il leur avait substitué, dans la faveur du roi, le jeune Cinq-Mars, fils du maréchal d'Effiat, et lui avait appris la manière de captiver le cœur du roi. Cinq-Mars fut bientôt élevé à la charge de grand écuyer. Alors l'ambition étouffa en lui la reconnaissance. Il détestait son bienfaiteur, qui prétendait le maîtriser: il n'aimait guère plus le monarque, dont le sérieux et la tristesse gênaient extrêmement son goût pour le luxe et les plaisirs. Il ne dissimulait à personne ce sentiment, pas même au roi: c'était entre eux un sujet continuel de brouilleries, sans que le favori en fût moins aimé; tant la faiblesse du prince lui donnait d'empire! Séduit par l'espérance de supplanter le ministre, il excita le duc de Bouillon à la révolte, et attira dans son parti Gaston d'Orléans, toujours prêt à se liguer, sans intérêt, contre la cour. Ils envoyèrent un émissaire en Espagne, et conclurent, au nom du frère du roi, un traité qui livrait la France à ses ennemis. Jamais conspiration n'avait été conduite avec plus de secret et de prudence. Louis XIII

était allé en personne faire la conquête du Roussillon. Cinq-Mars, qui l'accompagnait dans ce voyage, et dont le crédit était mieux établi que jamais, triomphait déjà, et demandait hautement la retraite du cardinal. Elle était résolue; et peu s'en fallut qu'une intrigue tramée par un jeune favori de vingt-deux ans, ne détruisît la puissance d'un ministre, que les brigues de la reine et des princes n'avaient pu ébranler.

Richelieu, malade à Tarascon, ne doutait plus de sa disgrâce. Sa fortune le tira encore de ce danger. On lui apporta une copie du traité conclu par les factieux avec l'Espagne; il en donna avis au roi, et tout changea de face. Cinq-Mars fut arrêté à Narbonne, et le duc de Bouillon en Italie, où il commandait l'armée de France. On instruisit à Lyon, sous les yeux du ministre, le procès des conspirateurs. On avait besoin de nouvelles preuves pour les condamner; Gaston n'eut pas honte de les fournir, pour acheter sa propre grâce. Ce prince, rebelle par caprice, et sacrifiant ses amis par lâcheté, se soumit humblement à vivre en simple particulier, sans gardes, sans gouvernement, sans crédit. Le duc de Bouillon en fut quitte pour sa principauté de Sedan, qu'il céda au roi, et pour laquelle on lui donna en échange, par la suite, des terres d'un revenu plus considérable. Cinq-Mars, victime de son ambition, eut la tête tranchée, en 1642. De Thou, son ami et son confident, fils du président de ce nom, subit la même peine, pour n'avoir pas révélé le traité dont il avait connaissance. Après l'exécution, le cardinal, ayant reçu la nouvelle de la prise de Perpignan, écrivit au roi: "Sire, vos ennemis sont morts, et vos armes sont dans Perpignan." On raconte que Louis XIII, sachant à peu près l'heure de l'exécution de Cinq-Mars, regardait de temps en temps à sa montre, et disait: "Dans une heure d'ici, M. le Grand passera mal son temps." Louis XI eût peut-être dissimulé ce plaisir.

(1642.) Ce furent les dernières victimes que Richelieu immola. Accablé par la maladie, il prit le chemin de la cour, porté dans une espèce de palanquin sur les épaules de ses gardes. Il mourut à Paris, en 1642, âgé de cinquante-huit ans, tout occupé encore du projet de s'assurer la régence après le trépas de Louis XIII: l'épuisement du corps n'ôtait rien à la vigueur de son esprit. Poussant l'hypocrisie jusqu'au bout, il voulut recevoir le viatique,

et il prit alors Dieu à témoin que, dans le cours de son ministère, "il n'avait jamais eu en vue que le bien de la religion et de l'État." La voix publique ne lui rendait pas un témoignage si flatteur. Beaucoup de profondeur dans ses projets; beaucoup de force dans l'exécution; autant d'hypocrisie, de souplesse et de cruauté, que d'orgueil, d'ambition et d'avarice: tel était son caractère. Quand on apporta à Louis XIII la nouvelle de sa mort: "Voilà un grand politique de mort," dit-il froidement; éloge bien faible, et qui prouve que ce prince détestait autant son ministre, qu'il en goûtait les plans et les maximes. La reine mère, Marie de Médicis, était morte à Cologne peu de mois auparavant, dans l'idnigence.

(1643.) Louis XIII ne survécut pas longtemps à son ministre. Il mourut l'année suivante. Il laissait deux enfants mâles auxquels Anne d'Autriche avait enfin donné le jour après vingt-trois ans de mariage. Obligé de laisser la régence à la reine qu'il n'aimait pas, il y mit cependant certaines restrictions au moyen d'un conseil de régence, qu'on ne respecta pas après sa mort.

Dans le siècle de Richelieu, siècle de fer où tout gênait l'amour de la vérité, des ordonnances rigoureuses détruisirent la liberté de la presse, ou du moins imposèrent de sévères restrictions; tous écrits anonymes furent strictement défendus. Cependant l'esprit humain commençait à user de ses droits pour dissiper les ténèbres de la barbarie et de l'erreur. Malherbe et Corneille créaient en quelque sorte la poésie en France. Descartes foudroyait les absurdités de l'école, et ouvrait, par un doute sage, le chemin de la vérité. Grotius, en Hollande, jetait les premiers principes des droits précieux de l'humanité, et ses ouvrages étaient la lecture ordinaire du grand Gustave. Bacon, en Angleterre, cultivait le germe d'une infinité de connaissances utiles. Mais les préjugés exerçaient toujours leur tyrannie. Descartes fut accusé d'athéisme, parce qu'il avait de plus grandes idées de Dieu et de la nature que ses imbéciles accusateurs. A peine peut-on croire aujourd'hui que le parlement de Paris défindit alors, sous peine de la vie, d'enseigner une doctrine contraire à celle d'Aristote. Le procès d'Urbain Grandier, curé de Loudun, condamné au feu, en 1634, pour avoir, disait-on, ensorcelé tout un couvent de religieuses, est un monument célèbre de l'ignorance de nos ancêtres, quoique la vengeance de

Richelieu eût dirigé la procédure. Cette ignorance dictait des lois injustes, faisait périr dans les supplices des malheureux, qu'elle supposait faussement coupables. Rien ne peut nous faire mieux sentir la nécessité et les avantages de la science, que de voir les abus et les malheurs dont elle a délivré le genre humain.

Le cardinal de Richelieu n'était pas savant, et pouvait bien se passer de l'être ; car il suffit qu'un ministre protége les sciences. Il avait étudié un peu de théologie dans sa jeunesse, parce qu'étant destiné à l'état ecclésiastique, elle lui était nécessaire, et qu'alors, pour faire fortune dans l'Église, il fallait pouvoir soutenir une thèse contre les calvinistes ; aussi le cardinal avait-il composé, ou du moins eu part à quelques ouvrages de ce genre, qu'il fit imprimer avec beaucoup de faste et de magnificence à l'imprimerie royale. Il fit fondre des caractères hébraïques, chaldaïques, syriaques, cophtes et arabes, pour imprimer une Bible polyglotte dans le goût de celle qui a fait tant d'honneur au cardinal Ximenès. Les sciences exactes et celles de la nature ne firent aucun progrès sous son ministère, ou si l'on veut, sous son règne. Il encourageait les arts, mais c'était pour les faire servir à son luxe. Il établit une académie de grammaire, d'éloquence et de poésie ; mais c'est parce qu'il aimait les vers, et qu'il prétendait en faire. Il ne faut pas pour cela des études profondes, il ne faut que du génie ; on conviendra que le cardinal de Richelieu n'en manquait pas, et il lui était fort aisé de suppléer à l'habitude de ce genre de composition, puisqu'il avait à sa cour des poëtes qui ne demandaient pas mieux que de mettre la mesure et la rime à ses pensées. Cette académie, établie en 1635, et connue depuis sous le nom d'Académie française, a rendu à la nation un plus grand service que le cardinal ne se l'imaginait. Les talents excités se développèrent en peu de temps ; l'exemple et les secours mutuels rendirent leurs progrès plus rapides : l'art d'écrire conduisit à l'art de penser, et, de ces deux arts, naquirent les plaisirs de l'esprit, la délicatesse du sentiment, l'amour du beau, du vrai, de l'utile.

CHAPITRE XXXIV.

LOUIS XIV.

(1643.) Louis XIV, né en 1638, commença dans la faiblesse et dans les troubles d'une minorité orageuse, un règne qui devait porter au plus haut degré la gloire de la nation et la puissance royale. La reine mère, Anne d'Autriche, eut, par arrêt du parlement, la régence absolue ; et le conseil établi par le feu roi, pour la limiter, fut anéanti. La reine changea ce conseil comme elle le jugea à propos. S'étant bientôt aperçue de l'incapacité du vieil évêque de Beauvais, Potier, qu'elle avait choisi pour premier ministre, elle nomma à sa place le cardinal Jules Mazarin, devenu dès lors, quoique étranger, maître du gouvernement de l'État. Richelieu l'avait connu en Italie pendant la guerre de 1630 : témoin de son habileté dans les négociations, il l'avait fixé ensuite en France, comme un homme capable de seconder ses vues et de manier habilement les affaires. Le prudent Italien éprouva combien il était dangereux de lui succéder.

Louis XIII avait laissé deux fils, Louis et Philippe. Mazarin fut nommé surintendant de l'éducation du roi, dont la direction était confiée au maréchal de Villeroi. Louis, d'une taille avantageuse, souple et vigoureux, réussissait parfaitement dans tous les exercices du corps. Déjà imposant sans dédain, sérieux sans humeur, il attirait le respect dans un âge où l'on n'a coutume que de plaire. Philippe avait en aimable tout ce que son frère avait en majestueux. On lui inspira, on lui souffrit le goût de la parure et des ajustements de l'autre sexe. La reine sa mère aimait à le voir habillé en fille, et permettait qu'il se montrât ainsi publiquement, entouré de jeunes courtisans travestis comme lui. Pour l'aîné, on l'accoutuma de bonne heure à faire le roi ; et, de peur que la représentation ne l'ennuyât, et qu'il *n'échappât à ses lisières*, le cardinal eut soin de l'entourer d'amusements propres à le retenir dans la dépendance.

Cependant, au sein même des plaisirs dont on l'entourait, Louis s'appliquait à la lecture de livres d'agrément. Il se plaisait aux vers et aux romans, qui, en peignant la galanterie et la grandeur, flattaient en secret son caractère. Il lisait aussi avec plaisir les tragédies de Corneille, ce qui lui formait le goût. Étonné de ses progrès, Mazarin, qui l'avait approfondi, disait : " Je trouve en lui de quoi faire quatre rois et un honnête homme." Croyait-il qu'il fût quatre fois plus difficile d'être honnête homme que d'être roi ? Il lui fit faire ses premières armes assez durement. Point d'équipage ; toujours à cheval, même en route ; point de table ; il mangeait chez le général. On ne le ménagea pas plus sur les dangers. On le laissait visiter les tranchées et courir aux escarmouches à travers les balles et les boulets, qui tombaient autour de lui, sans qu'il en parût étonné. Il fit sa première campagne en 1654, à l'âge de seize ans, sous Fabert, et la suivante, sous Turenne.

Au retour de ces campagnes, dans lesquelles il se passait toujours quelques faits à l'honneur du prince, que l'on se plaisait à citer, on peut juger comment le jeune monarque était reçu dans une cour idolâtre, où il ramenait les plaisirs. Dans sa jeunesse, Louis XIV ne se contentait pas d'être spectateur des fêtes, il aimait à y figurer avec ses courtisans ; par là, elles devenaient plus animées, plus agréables à lui-même et au peuple. La reine et le cardinal tiraient une espèce de vanité des applaudissements qu'excitaient toujours, quand il paraissait en public, son grand air et sa bonne grâce. On donnait des carrousels, on faisait des cavalcades, des courses de bagues, dont le costume rappelait le souvenir de l'ancienne chevalerie. Tout ce qu'il y avait de plus galant à la cour, superbement habillé et monté à l'avantage, passait et repassait sous le balcon des dames. Elles contribuaient par leur parure à la beauté du spectacle, et y jetaient de l'intérêt par les sentiments secrets et les aventures auxquelles les devises des chevaliers faisaient allusion.

On donnait aussi fort souvent des bals, tantôt ouverts à tout le monde, tantôt bornés à quelques privilégiés. Pour enhardir le roi, un peu timide avec les personnes qui ne lui étaient pas familières, la reine y avait laissé introduire une liberté étonnante pour ceux qui se

rappelaient la sévérité de l'étiquette, sous Louis XIII et Richelieu son ministre. Mazarin, bien différent de son prédécesseur, comme s'il eût voulu faire excuser sa puissance, appelait la gaieté auprès du trône, et y joignait quelquefois une magnificence inconnue en France jusqu'à lui. Si le prudent Italien avait justifié le choix de Richelieu, il éprouva bientôt, comme nous l'avons déjà dit, combien il était dangereux de lui succéder. La guerre entreprise contre la puissance autrichienne, uniquement pour l'affaiblir, faisait depuis longtemps murmurer la nation, qui en portait les charges et n'en sentait point la nécessité. On ne laissa pas de suivre le plan du dernier règne, et des victoires éclatantes rendirent le nom français de plus en plus respectable. Les Espagnols assiégeaient Rocroi ; le duc d'Enghien, dans la suite prince de Condé, héros de vingt-deux ans, leur livra bataille, malgré les ordres de la cour, et détruisit ces vieilles bandes, estimées la meilleure infanterie de l'Europe.

(1644.) L'année suivante, 1644, il défit les Impériaux à Fribourg. La bataille dura trois jours ; et, suivant le rapport de quelques historiens, Condé, pour animer les troupes, jeta son bâton de commandement dans les retranchements de l'ennemi, et courut le reprendre l'épée à la main. Le pommeau de sa selle fut emporté d'un coup de canon, le fourreau de son épée brisé d'un coup de mousquet ; mais l'impétuosité de son courage égalait cette vivacité de génie, qui le rendait déjà supérieur aux plus grands hommes de guerre de son siècle.

Le maréchal de Turenne, dont la réputation n'était pas encore aussi brillante que celle de Condé, beaucoup plus jeune que lui, s'était laissé surprendre par le général Mercy, à Mariendal. Le vainqueur de Rocroi marcha à son secours, et, en 1645, gagna la bataille de Nordlingue, où Mercy fut tué. En 1646, il prit Dunkerque, cette place si importante au royaume. On l'envoya ensuite en Catalogne faire le siége de Lérida, que les Espagnols avaient reprise ; il n'y réussit point, faute de secours. Ses services excitaient déjà plus de jalousie que de reconnaissance, et les ennemis de sa gloire désiraient qu'il échouât ; mais, en 1648, il gagna la fameuse bataille de Lens, au succès de laquelle Turenne, son rival de gloire, contribua beaucoup, sans qu'il en conçût néanmoins de la

jalousie. Après plusieurs expéditions meurtrières, dont les détails rempliraient des volumes, le traité de Westphalie rétablit le calme dans une partie de l'Europe. Il mit des bornes étroites au pouvoir de l'Empereur, fixa les droits des différents princes d'Allemagne, et assura aux protestants de ce pays la possession des biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés. Le roi de France se fit céder la souveraineté de Metz, Toul et Verdun, ainsi que celle d'Alsace, ce qui augmenta sa puissance.

(1649.) Quoique Mazarin eût affecté, dans le commencement, autant de modestie et de douceur que Richelieu avait eu de hauteur et de cruauté, il était l'objet du mépris et de la haine publique. On ne pardonnait point à un étranger cette fortune immense qui le rendait maître de l'État. Quoiqu'il fût réellement aimable, on jetait du ridicule sur sa personne, sur ses manières, sur sa mauvaise prononciation ; et le ridicule en France peut devenir très-sérieux par ses effets. Quelques édits bursaux, envoyés au parlement, excitèrent un cri général. Deux magistrats, qui avaient opiné avec plus de force que les autres contre les mesures de la cour, furent arrêtés avec un éclat propre à soulever le peuple. Cet événement mit bientôt la capitale en combustion : un prélat, aussi factieux que libertin, le coadjuteur de Paris, depuis le cardinal de Retz, attisa le feu de la révolte. En moins de deux heures, il y eut dans Paris plus de douze cents barricades, derrière lesquelles les bourgeois en sûreté tiraient sur les troupes. Il fallut rendre les deux magistrats ; et les *frondeurs*, c'est ainsi qu'on nomma les séditieux, n'en devinrent que plus hardis. Ils avaient à leur tête le prince de Conti, le duc de Beaufort, petit-fils de Henri IV, le coadjuteur, le duc de Bouillon et le maréchal de Turenne son frère ; mais Condé était pour la cour. Une étincelle alluma la guerre civile, et jamais il n'y en eut de plus bizarre dans ses principes ni dans ses événements. On vit le parlement, entraîné par la violence des factions, rendre des arrêts pour favoriser la guerre, et un évêque employer tout son génie à fomenter la discorde, sans aucun prétexte de religion. Louis XIV, qui venait de donner des lois à l'Europe par le traité de Westphalie, fut contraint de sortir de sa capitale. Sa mère le conduisit à Saint-Germain. Condé assiégea Paris, et le parlement leva des troupes

pour lui résister. Les Espagnols profitaient des conjonctures; mais la crainte de les voir bientôt en France produisit un accommodement. Mazarin conserva sa place, et le parlement son autorité.

(1650.) Quelque temps après le prince de Condé, se croyant mal récompensé de ses services, insulta le ministre, brava le gouvernement, et s'unit avec le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville, son beau-frère. La reine fit arrêter ces trois princes, comme si le gouvernement était assez ferme pour soutenir une démarche si hasardeuse. Le peuple, également aveugle et volage, célébra leur détention par des feux de joie; mais bientôt il se forma des partis pour les tirer de prison. Le parlement lança des arrêts contre Mazarin, et le bannit à perpétuité. Ce ministre, se voulant faire honneur de la délivrance des princes, alla lui-même les mettre en liberté, et ne reçut de leur part que du mépris. Cédant enfin à l'orage, il quitta le royaume, sans rien perdre de son crédit auprès de la reine; qui, toujours dirigée par ses conseils, feignit de se réconcilier avec le prince de Condé. La vivacité emportait ce héros; il se laissa entraîner par de perfides conseils, et quitta brusquement la cour. La Guyenne, dont il était gouverneur, se déclara pour lui, avec une grande partie des provinces méridionales. Au premier signal de la guerre civile, en 1652, Mazarin rentra en France à la tête de sept mille hommes. Sa tête n'en fut pas moins mise à prix par un arrêt du parlement, obstiné à poursuivre le ministre, tandis qu'il déclarait criminel de lèse-majesté le prince de Condé, l'ennemi du ministre. Condé s'était ligué avec les Espagnols, et Turenne les avait abandonnés pour servir la cour. Ces deux grands hommes mesurèrent leurs forces, d'abord à Gien, où Turenne sauva le roi et la famille royale; ensuite sous les murs de Paris, au combat de Saint-Antoine, célèbre par la valeur des combattants et par l'habileté des généraux. Condé, très-inférieur en nombre, eût été vaincu, si Mademoiselle, fille de Gaston duc d'Orléans, n'eût fait tirer le canon de la Bastille sur l'armée royale. "Ce canon-là vient de tuer son mari," dit Mazarin, en parlant de cette princesse, qui désirait un établissement digne de sa naissance, et qui dès lors fut perdue dans l'esprit du roi.

Quoique Louis XIV eût atteint l'âge de majorité, le parlement déclara lieutenant général du royaume le faible Gaston, toujours flottant par caractère, mais fixé alors par la présence du prince de Condé. Pour punir le parlement, on le transféra à Pontoise. Quelques-uns de ses membres obéirent; le plus grand nombre se raidit contre la cour. Le roi sacrifia de nouveau son ministre au bien de la paix. Le départ de Mazarin apaisa les troubles. Paris rentra dans l'obéissance; et Condé chercha un asile dans les Pays-Bas, où le roi d'Espagne le fit généralissime de son armée. (1653.) Le Fronde disparut dès que le roi fut rentré dans sa capitale. Il relégua son oncle Gaston à Blois, où ce prince finit ses jours, n'ayant jamais mérité ni l'estime due aux bons princes, ni la réputation de chef de parti; toujours factieux sans courage et sans fermeté; craignant tout pour sa personne, et rien pour ceux qui le servaient. Le coadjuteur de Retz, parvenu au cardinalat par ses intrigues, plus audacieux que le duc d'Orléans n'était timide, brava le danger en se montrant à la cour. On l'envoya en prison. Il en sortit quelque temps après en se démettant de l'archevêché de Paris, et après avoir joué un si grand rôle, il ne fut plus rien dans l'État; il vécut dans la retraite, et y fit les délices de ses amis. Pour Mazarin, l'objet de tant de haines et de conspirations, il revint à Paris comme en triomphe. Le peuple, le parlement même, le reçurent avec les plus grands honneurs; le prince de Conti épousa une de ses nièces; enfin, à force de souplesse et de patience, il devint aussi absolu que Richelieu; digne conclusion d'une guerre absurde, qui, à certains égards, ne méritait d'être écrite qu'en vers burlesques, comme le disait Condé, après y avoir joué son rôle. On avait appelé la cabale de ce prince le parti des *petits-maîtres*, parce qu'ils voulaient se rendre les maîtres de l'État. Le nom de *petit-maître*, appliqué aujourd'hui à la jeunesse avantageuse et mal élevée, avec celui de *frondeurs*, qu'on donne aux censeurs du gouvernement, sont les seules traces qui soient restées de ces troubles.

Les Espagnols, profitant de la folie des Française avaient déjà repris plusieurs villes. Turenne les arrêta; il fit lever le siége d'Arras au prince de Condé, qui, avec le malheur de combattre contre sa patrie, essuyait mille désagréments au service de l'Espagne.

Une guerre si opiniâtre avait épuisé les deux nations.

Elles briguèrent l'une et l'autre l'alliance de Cromwell, dont néanmoins elles abhorraient l'attentat. Cet hypocrite audacieux, à la tête de sombres enthousiastes, sous le voile de la religion, sous le masque de la liberté, exerçait en Angleterre le plus affreux des despotismes, le despotisme populaire. Après avoir immolé son prince, après s'en être fait offrir la couronne, pour avoir l'orgueil de la refuser, il s'était arrogé une autorité monstrueuse, s'était rendu plus que roi sous le titre de Protecteur. On cite, à ce sujet, la réponse de lord Lockhart, qu'il avait envoyé à la cour de France, en qualité d'ambassadeur, et qui y fut reçu avec tous les honneurs dus à ce titre. Un jour que le maréchal de Villeroi, gouverneur de Louis XIV, causait avec cet Anglais, il lui demanda pourquoi Cromwell, au lieu d'avoir pris le titre de Protecteur, ne s'était pas fait déclarer roi. "Monsieur," lui répondit Lockhart, "nous autres Anglais, nous savons jusqu'où doivent s'étendre les prérogatives d'un roi, et nous les bornons; mais nous ignorons quelle peut être l'étendue du pouvoir d'un protecteur." Lockhart avait raison, il faut de nouveaux titres pour exercer un nouveau pouvoir. Cromwell, cependant, malgré sa barbarie envers son roi, avait des qualités éminentes, que l'on aurait désirées dans ce prince qui en avait d'aimables, et qui l'auraient peut-être garanti de l'échafaud. Tout le monde convient que l'Angleterre ne fut jamais plus respectée, ses intérêts politiques mieux entendus, son commerce plus florissant, que sous l'administration du Protecteur; tandis que sous Mazarin, occupé uniquement de dominer et de s'enrichir, la justice, le commerce, la marine et même les finances languissaient en France. Les têtes couronnées s'efforçaient d'attirer Cromwell dans leur parti, tant la politique l'emporte quelquefois sur les bienséances. Mazarin, à force de souplesse, le décida contre les Espagnols, et la condition du traité fut que l'on abandonnerait Charles II, roi d'Angleterre, qui vivait alors dans l'exil.

(1658.) Dans les expéditions de Flandre, Condé et Turenne augmentèrent leur réputation, en combattant l'un contre l'autre. Le premier eut la gloire de sauver Cambrai, où il se jeta avant qu'on eût achevé de l'investir. Il fit encore lever à son rival le siége de Valenciennes; mais il perdit, en 1658, la bataille des Dunes, qui fut suivie de la prise de Dunkerque. Cette place fut livrée aux

Anglais. On l'avait promise à Cromwell, qui mourut bientôt après dans les inquiétudes inséparables de la tyrannie.

Enfin la France et l'Espagne finirent, en 1659, une guerre également funeste aux deux nations. Les conférences pour la paix se tinrent dans l'île des Faisans, sur les confins des deux royaumes. Mazarin et don Louis de Haro y négocièrent plusieurs mois. Celui-ci reprochait à l'autre de vouloir toujours tromper, et la finesse de l'Italien trouvait de grands obstacles dans la défiance de l'Espagnol. Cependant le traité fut conclu d'une manière avantageuse pour la France. Un roi détrôné, fugitif, parent des rois de France et d'Espagne, l'infortuné Charles II, ne put obtenir qu'on fît mention de lui dans le traité. Les deux ministres, de peur d'offenser les Anglais, refusèrent même de le voir. Il fut cependant rétabli quelques mois après. Ainsi le traité des Pyrénées consomma le grand ouvrage de la paix, que celui de Westphalie avait déjà fort avancé. L'un et l'autre firent la gloire de Mazarin, gloire préférable en un sens à celle de Richelieu, dont la politique embrasa l'Europe, pour laisser à son successeur le soin d'éteindre l'incendie.

Jamais ministre n'a été plus indifférent que Mazarin aux propos qu'on tenait de lui. Il s'en amusait comme les autres, et surtout dans un temps où, vainqueur de tous les obstacles, heureux dans toutes ses entreprises, et près de les couronner par le mariage du roi, il était au-dessus des satires. En effet, l'époque de ce mariage doit être regardée comme celle du vrai triomphe de Mazarin. Ce peuple, qui l'avait injurié et chassé, le reçut avec acclamation. Ces magistrats qui l'avaient proscrit, allèrent le complimenter. Sa carrière fut brillante jusqu'à la fin. Le roi ne lui refusait rien, ou plutôt il suivait ses volontés avec la docilité d'un pupille, autant par habitude que par reconnaissance ; car le cardinal avait mis tous ses soins à le former ; et si dans l'enfance il ne lui avait montré qu'à *faire le roi*, à mesure que ce prince avançait en âge, il lui apprit à l'être en effet.

(1660.) Il était stipulé dans le traité, que l'infante d'Espagne, Marie-Thérèse, épouserait Louis XIV. Ce prince alla bientôt après à sa rencontre sur les frontières d'Espagne, et le mariage fut célébré en 1660. Tout prit,

à ce mariage du roi, un caractère plus grand de magnificence et de goût qui augmenta toujours depuis. Quand il fit son entrée avec la reine son épouse, Paris vit avec une admiration respectueuse et tendre cette jeune reine, qui avait de la beauté, portée dans un char superbe d'une invention nouvelle, le roi, à cheval à côté d'elle, paré de tout ce que l'art avait pu ajouter à sa beauté mâle et héroïque qui arrêtait tous les regards. Le cortége partit de Vincennes, où l'on avait érigé un arc de triomphe superbe, et passa par la porte Saint-Antoine où ceux qui, naguère, avaient vu passer par cette même porte, garnie d'une herse, les corps de tant de citoyens tués ou blessés à la bataille de Saint-Antoine, en voyant cette entrée si différente, bénissaient le ciel et rendaient grâces d'un si heureux changement. La marche, dit-on, dura tout un jour. Madame Scarron, si connue dans la suite sous le nom de madame de Maintenon, était alors dans la foule. Elle écrivit le lendemain à une de ses amies : "Qu'elle avait été pendant dix à douze heures tout yeux et tout oreilles ; qu'elle ne croit pas qu'il se puisse rien imaginer de si beau."

(1661.) Épuisé par le travail comme Richelieu, Mazarin ne survécut que peu de mois au mariage du roi. Il se vit défaillir sans inquiétudes et sans alarmes ; et il mourut plus philosophiquement que chrétiennement, en 1661, avant l'âge de soixante ans. Ses richesses énormes (elles montaient à deux cents millions de notre monnaie actuelle, environ dix millions de livres sterling), amassées, non dans un temps d'abondance et de prospérité, mais pendant des guerres civiles et étrangères, qui durèrent jusqu'à l'année qui précéda sa mort, sont une preuve de l'avarice insatiable dont il était accusé : ses vues mercenaires dans l'administration des finances avaient aussi rendu son opulence odieuse. Agité de remords à la fin de sa carrière, il fit au roi une donation de tous ses biens. Le roi la lui remit, comme il l'avait sans doute prévu, et parut le regretter sincèrement, quoique impatient d'exercer lui-même son autorité. Mazarin, comme beaucoup d'autres ministres, péchait par le cœur, et n'estimait ni l'honneur ni la vertu. Il eut, dit-on, la hardiesse de déclarer un jour publiquement que l'honnêteté n'était faite que pour les bourgeois, et qu'on ne devait nullement y

avoir égard dans l'administration des affaires publiques. Avec cette façon de penser, tous les moyens lui étaient bons pour parvenir à son but. D'ailleurs, comme il n'était ni étourdi ni inconsidéré, qu'il avait des vues, et les suivait, qu'il conservait toujours du calme, il était presque sûr de réussir dans tout ce qu'il entreprenait. Ce fut lui qui éleva l'autorité royale au comble du pouvoir arbitraire, et qui rendit les rois de France, pour ainsi dire, despotes.

Quand Louis XIV prit en main les rênes du gouvernement, il se trouva le monarque le plus absolu qui eût jamais occupé le trône de France. Ce prince, en 1665, après sa première campagne, avait montré par une action d'éclat combien il était jaloux d'être obéi. Le parlement s'étant assemblé au sujet de quelques édits, il entra dans la grande salle en habit de chasse, en bottes, un fouet à la main ; et d'un ton de maître irrité et absolu, il ordonna de rompre l'assemblée, et défendit d'en faire de nouvelles. Ses ordres furent dans la suite accompagnés de toute la dignité royale, et n'en furent que plus respectés.

Le temps était venu où la France devait changer de face. Deux ministres tout-puissants l'avaient gouvernée jusqu'alors avec empire, sans faire son bonheur. Partagés entre leurs intérêts particuliers et ceux de la nation, en lui procurant de la gloire, ils l'avaient laissée plus pauvre et moins florissante qu'elle ne l'était sous Henri IV ; mais on vit bientôt ce que peut un roi, qui joint à des sentiments élevés, la pénétration de l'esprit, l'application aux affaires. Dès que Louis XIV voulut régner, il devint l'idole des Français, et il excita l'admiration de l'Europe. Presque aucun souverain ne se distinguait alors par un mérite personnel. La fille de Gustave-Adolphe, Christine, reine de Suède, au lieu de mettre sa gloire à faire le bien de ses peuples, avait abdiqué sa couronne en 1654, pour aller cultiver dans Rome la philosophie et les beaux-arts ; exemple singulier, qui lui attira de la part des gens de lettres plus d'éloges que n'en méritaient sa conduite et son caractère. On ne s'attendait point qu'un monarque de vingt-deux ans, aimant les plaisirs, ayant à peine une teinture de politique, et si longtemps soumis aux volontés de Mazarin, voulût se charger des rênes de l'État, et fût capable de les soutenir ; mais sa résolution était prise de gouverner par

lui-même, et il l'exécuta sur-le-champ. On était si loin d'espérer d'être gouverné par son souverain, que de tous ceux qui, jusqu'alors, avaient travaillé avec le premier ministre, il n'y en eut aucun qui demanda au roi quand il voudrait les entendre ; mais ils demandèrent tous : *A qui nous adresserons-nous ?* Louis XIV leur répondit : *A moi.* On fut encore bien plus surpris de le voir persévérer. Au premier conseil qui se tint après la mort du ministre, il déclara qu'il verrait tout par lui-même, il défendit de rien faire sans ses ordres. "La face du théâtre change," ajouta-t-il ; "j'aurai d'autres principes dans le gouvernement de mon État, dans la régie de mes finances, et dans la négociation au dehors, que n'avait feu monsieur le cardinal. Vous savez mes intentions, messieurs ; c'est à vous maintenant de les exécuter." Dès ce moment le conseil prit une forme respectable. Mazarin l'avait en quelque sorte avili en le tenant dans sa chambre, pendant qu'on la rasait, qu'on l'habillait, ou qu'il badinait avec un oiseau ou une guenon. Le roi aimait l'ordre et la décence dans les choses les plus communes ; il ne pouvait y manquer dans celles qui intéressent l'État.

Louis travaillait tous les jours avec ses ministres, ou ensemble ou séparément. Il se levait sur les huit heures, priait Dieu, s'habillait, faisait un déjeuner succinct, pendant lequel il lisait ordinairement quelques mémoires ; il paraissait à dix heures, tenait son conseil, et en sortait à midi, pour aller à la messe ; ce qui lui restait de temps jusqu'au dîner, il ne donnait au public, ou aux reines dans leurs appartements ; après le repas, il demeurait assez longtemps avec la famille royale ; venait ensuite le travail particulier avec les ministres, des audiences, pendant lesquelles il écoutait fort patiemment ceux qui avaient des placets à lui présenter ; le reste de l'après-midi se passait chez les reines, ou chez la comtesse de Soissons, soit au jeu, qui était toujours modéré et jamais de pur hasard, soit à la promenade ou à la comédie, selon la saison, sans que cet ordre fût jamais dérangé, excepté les jours de chasse ou de divertissements extraordinaires. Le souper était son repas favori ; il le prolongeait, et le faisait suivre quelquefois de danses et de petits bals, qui n'étaient pas difficiles à former, parmi la troupe vive et folâtre des jeunes personnes qui composaient la cour de la jeune reine, sous le nom de filles d'honneur.

Une des plus dangereuses plaies du royaume était l'épuisement des finances, également funeste, et au prince, dont il traverse les desseins, et aux sujets, sur lesquels il attire des impôts. Louis sentait le besoin pressant d'y remédier. Mazarin avait donné la place de surintendant des finances à Fouquet, fameux depuis par sa disgrâce, et célèbre alors par son esprit, son goût pour les lettres et les arts, et surtout par sa volupté. Les déprédations de ce ministre, le plus grand, le plus hardi des dissipateurs, avaient décidé le roi à le punir. Il le fit arrêter, après l'avoir un moment auparavant comble de caresses ; dissimulation étrange, qui fait toujours peu d'honneur à un roi, quels que puissent être ses motifs.

La charge de surintendant des finances fut supprimée, et Colbert, l'un des auteurs de la ruine du surintendant, lui succéda sous le titre de contrôleur général des finances. Beaucoup de zèle, d'application et de sagacité, rendait ce ministre digne du choix de Louis XIV. Cet homme sévère fit d'abord regretter la douceur de Fouquet ; mais Colbert, dur pour les courtisans avides, Colbert, dont l'œil perçant et le regard austère étaient si redoutables, procura au peuple une remise de trois millions sur les tailles. Cette action, faite à propos, donna une grande idée de son administration, et attira au monarque des remercîments qui chatouillèrent doucement son cœur très-sensible à la louange.

Après trois années de procédures, on condamna le surintendant à un bannissement, qui fut commué en prison perpétuelle. L'académicien Pélisson eut le courage de le défendre, tandis que la plupart de ses amis l'abandonnaient dans sa disgrâce ; ce trait de générosité ornera toujours les fastes de la littérature.

(1662.) Les occasions développent le caractère. Le roi, naturellement fier et passionné pour la gloire, l'attachant trop aux idées de l'ambition, fit bientôt connaître à quel point il voulait être respecté au dehors. En 1662, son ambassadeur à Londres ayant été insulté par celui d'Espagne, qui lui disputait le pas, il menaça Philippe IV, son beau-père, de reprendre les armes contre lui, s'il ne réparait cette insulte. Le roi d'Espagne eut la prudence ou la faiblesse de plier ; un ambassadeur extraordinaire, qu'il envoya exprès à Louis XIV, déclara publiquement que les ministres d'Espagne ne concourraient plus avec

ceux de France. Un pape même, Alexandre VII, fut contraint de s'humilier devant le jeune monarque. En 1665, les laquais de l'ambassadeur de France à Rome avaient attaqué une escorte de la garde corse. Ces sortes de violences n'étaient alors que trop ordinaires aux Français, dont la pétulance et l'audace bravaient souvent toute discipline. Les gardes furieux assiégèrent l'hôtel de l'ambassadeur, et lui tuèrent quelques domestiques. À cette nouvelle le roi demanda satisfaction au pape. La cour de Rome voulait gagner du temps, pour se tirer d'embarras ; mais on se saisit d'Avignon, moyen facile de la décider. Le pape envoya le cardinal Chigi son neveu demander pardon au roi ; il fallut casser la garde corse, et élever une pyramide en mémoire de cet événement. Tant de vigueur, dans les affaires médiocres, annonçait aux princes de l'Europe ce qu'ils devaient attendre d'un jeune roi si délicat sur le point d'honneur.

C'est vers ce temps, en 1666, que Louis XIV perdit sa mère, Anne d'Autriche, personne bien nécessaire pour contenir dans les bornes de la bienséance toute la jeunesse de la cour. À une dévotion rigide et aveugle, cette princesse joignait encore d'autres défauts. Elle était très-sensuelle, d'une délicatesse singulière sur tout ce qui la touchait : on avait de la peine à lui trouver de la batiste assez fine pour lui faire du linge et des draps ; au point que Mazarin, qui avait son franc parler avec elle, l'en plaisantait, et lui disait que "si elle était damnée, son enfer serait de coucher dans des draps de toile de Hollande." Malgré les vicissitudes sans nombre qu'elle avait éprouvées, malgré les tracasseries d'un ministre impérieux, malgré les excès du peuple à son égard, toujours Frânçaise au fond du cœur, elle eut enfin la satisfaction de voir la nation détrompée rendre justice à ses qualités estimables. Aucune femme n'a porté plus loin les soins maternels. Outre qu'elle avait corrigé le roi de la mauvaise habitude de jurer à tous propos, elle lui avait fait perdre la sécheresse qu'il tenait de son père, et lui avait donné, sinon la douceur de caractère et l'aménité qu'elle possédait plus qu'aucune autre de son sexe, du moins cette fleur d'urbanité qui le rendait, quand il le voulait, le plus aimable des monarques. Louis XIV pleura sa perte.

(1667.) Louis, dont la politique veillait sur les affaires

de l'Europe, soupirait après l'occasion de se signaler par des entreprises nobles et hardies. Il ambitionnait surtout cette espèce de gloire qui coûte trop de larmes à l'humanité, la gloire des conquérants. Cette ambition éclata bientôt avec des succès trop dangereux. Après la mort de Philippe IV, en 1667, on prétendit que la reine Marie-Thérèse d'Autriche, sa fille du premier lit, avait des droits sur le Brabant, à l'exclusion du nouveau roi d'Espagne, enfant du second lit. "Si les causes des rois," dit Voltaire, "pouvaient se juger par les lois des nations, à un tribunal désintéressé, l'affaire eût été un peu douteuse." Elle parut certaine à ceux que Louis chargea de l'examiner. On n'eut point d'égard aux renonciations faites par la reine ; on se plaignait de la cour de Madrid, qui n'avait point payé sa dot. Les droits respectifs furent discutés dans plusieurs ouvrages publiés en France et en Espagne ; mais les armes devaient décider ce fameux différend. Un monarque absolu, riche et bien servi, était sûr de vaincre l'Espagne, qui était alors gouvernée par les jésuites.

(1668.) Le marquis de Louvois, ministre de la guerre, admirable dans cette partie, aplanit toutes les difficultés de la conquête. Il établit des magasins pour la subsistance des troupes. Louis, accompagné du maréchal de Turenne, entra en Flandre, avec des troupes parfaitement disciplinées, et, en une seule campagne, se rendit maître de presque tout le pays. À peine le vainqueur fut-il délassé de ses fatigues, qu'il alla fondre sur la Franche-Comté, au cœur de l'hiver. Condé le suivit dans cette expédition, et cette province fut conquise en trois semaines. Il s'y trouva des traîtres, que l'argent de la France avait corrompus, et rien ne résista. Ces conquêtes rapides excitèrent la jalousie des différentes puissances de l'Europe, qui prévoyaient que l'ambition du monarque français allait troubler la paix générale et la tranquillité des nations voisines. La Hollande, redoutant le voisinage de la France, dont le secours lui avait été jusqu'alors si avantageux, se ligua tout à coup avec l'Angleterre et avec la Suède, longtemps amie de la France, en faveur de l'Espagne, contre qui elle avait toujours combattu. C'est ainsi que la politique rompt tous les liens, et en forme au gré de l'intérêt présent. Louis prévint les effets de cette triple alliance en offrant la paix à l'Espagne. Elle fut signée à Aix-la-Chapelle, en 1668 ; on rendit la

Franche-Comté, mais on garda toutes les conquêtes de Flandre.

Tout en inspirant la terreur aux étrangers, Louis travaillait sans relâche à rendre son royaume de plus en plus florissant. Les beaux-arts, excités par ses bienfaits, augmentèrent les richesses et la gloire de la nation. Paris devint un séjour délicieux et magnifique. Toutes les rues furent pavées, et éclairées de lanternes pendant la nuit. Une police exacte, inconnue jusqu'alors, pourvut à la sûreté des habitants. On avait ordonné sous Henri IV, que les spectacles commenceraient en hiver à deux heures après midi, tant les boues, l'obscurité et les voleurs rendaient la ville impraticable sur la fin du jour. Le bel ordre qu'on y vit régner alors ne fut pas le moindre ouvrage de Louis XIV.

Ce prince voulut être le protecteur de l'Académie française, qui, en retour, ne cessa tout le temps de son règne de lui prodiguer un encens idolâtre. On vit naître encore cinq autres acedémies; en 1661, celle de musique, pour lui chanter des prologues d'opéra, pleins d'une adulation fade, et qu'il chantait lui-même avec une sorte de complaisance; en 1663, celle des belles-lettres, dont les recherches savantes ont, dans la suite, contribué aux progrès de la littérature; en 1666, celle des sciences, dont les travaux assidus ont reculé les limites de nos connaissances; en 1671, celle d'architecture, à l'instar de celle de peinture et de sculpture établie dès 1663; car il protégea toujours ces trois arts, qui entraient principalement dans ses vues de grandeur et de magnificence. Non content d'avoir fondé à Rome une école, il en fit venir à grands frais des modèles, de sorte qu'en peu de temps on vit sortir des ateliers français des chefs-d'œuvre sans nombre qu'il payait noblement, et dont il embellissait ses palais et ses jardins. Il fondait en même temps l'hôtel des Invalides; car c'était une sorte de justice, qu'en immolant tant de braves soldats à sa passion des conquêtes, il assurât à ceux qui survivraient une retraite sur leurs vieux jours. Ses vues se portèrent également sur la justice, qu'il réforma; sur l'agriculture, qu'il encouragea; sur le commerce surtout, qu'il porta jusque dans l'Asie, par l'établissement d'une compagnie des Indes, et qu'il fit circuler dans l'intérieur du royaume, par les rivières qu'il rendit navigables, par les grandes

routes qu'il ouvrit. Il creusa ce merveilleux canal du Languedoc, qui réunit les deux mers. Il établit des manufactures en tout genre ; enleva à Venise ses glaces, à la Flandre ses tapisseries, à la Turquie ses tapis superbes. Enfin, il créa une nouvelle marine, d'autant plus nécessaire, que l'Angleterre et la Hollande couvraient l'Océan de leurs vaisseaux, tandis que la France n'en avait pas vingt ; et il n'épargna rien pour fortifier Dunkerque, que Charles II, roi d'Angleterre, lui avait vendu en 1660, pour cinq millions. Ce port, par les ouvrages immenses qu'on y fit, devint un objet de jalousie et de terreur pour les Anglais, qui ne pardonnèrent jamais à Charles un marché si contraire à leurs intérêts. Les finances, que Colbert avait rétablies, mettaient Louis XIV en état de former les plus grands desseins ; mais il aurait dû s'en tenir aux établissements utiles à son peuple ; et ne pas se laisser entraîner aux dépenses excessives que son goût pour la magnificence et la splendeur lui fit faire.

Plusieurs circonstances, auxquelles il ne se faisait pas scrupule de céder, l'engagèrent insensiblement à ces dépenses énormes qu'on aura toujours à lui reprocher. Tout ce qui pouvait lui rappeler un temps de faiblesse dans le gouvernement révoltait son âme ; c'est ce qui lui rendit désagréable le séjour de la capitale, dont il avait été obligé de sortir furtivement dans son enfance, pendant les troubles de la Fronde. Un autre motif l'en éloignait encore ; il craignait d'exposer le scandale de ses amours aux yeux de la bourgeoisie, la seule classe de la société où la décence des mœurs subsistât. Cette répugnance pour Paris, jointe à son goût pour la promenade et pour la chasse, coûta des milliards au royaume. D'abord il transféra sa cour à quatre lieues de la capitale, à Saint-Germain-en-Laye, où il était né, lieu unique par la beauté merveilleuse des sites ; par l'avantage des eaux, quoique sur une hauteur ; par l'agrément des jardins en terrasses ; par le plain-pied d'une forêt voisine ; par les charmes et les commodités de la Seine qui serpente dans la plaine ; enfin, créé par la nature pour être le séjour d'un roi.

Entouré d'une cour brillante Louis XIV se trouva logé trop à l'étroit à Saint-Germain. Il eut d'abord dessein d'en rebâtir le château, et il fit venir d'Italie le chevalier Bernini, architecte fameux, qui lui demanda soixante millions pour lui en construire un autre, digne

de sa magnificence. Il devait le lui remettre dans un temps fixé, entièrement fini, tout décoré et meublé, en un mot les clefs à la main. Le roi, effrayé de la dépense, crut la simplifier en se bornant à faire quelques augmentations au pied-à-terre que Louis XIII avait fait bâtir à Versailles. Insensiblement les bâtiments s'accrurent et se multiplièrent; enfin, on y bâtit une ville. Il en fut de même des jardins. Chaque jour offrit de nouveaux projets, des collines à aplanir; des fondrières à combler; un terrain sablonneux, mouvant et fangeux à affermir; des canaux à creuser, des eaux à chercher pour les remplir. Plus de trente mille travailleurs furent constamment occupés à ces ouvrages, qui durèrent plusieurs années; de sorte que pour épargner soixante millions, on vint à bout de dépenser des milliards. Un particulier qui est atteint de cette cruelle folie de bâtir ne ruine que lui; un roi ruine son royaume. Louis XIV fut si honteux de la dépense dans laquelle il s'était jeté, qu'il n'eut rien de plus pressé que d'en brûler les mémoires.

Néanmoins la manie de créer ne l'avait pas encore abandonné, et elle se manifesta bientôt dans toute sa force. Fatigué de la foule, et lassé de ne voir à Versailles que des grands, le roi se persuada qu'il voulait du petit et de la solitude. A force de chercher, il trouva près du village de Marly, à une lieue de Saint-Germain, et à trois lieues de Paris, un vallon étroit, profond, à bords escarpés sans aucune vue, inaccessible par ses marécages. Comme il ne voulait qu'un simple réduit, il voulait aussi un local qui ne lui permît pas de songer à rien faire. La profondeur de cette vallée en fit à ses yeux tout le mérite. Ce fut un grand travail que de dessécher ce cloaque, repaire de crapauds et de couleuvres : à la fin, cependant, l'ermitage s'acheva. Peu à peu le château fut augmenté. On tailla les collines pour faire de la place à des bâtiments symétriques. "J'ai vu," dit un auteur contemporain (le duc de Saint-Simon), "apporter de Compiègne et des autres forêts de grands arbres avec leurs branches et leurs feuilles. Plus des trois quarts mouraient, et ils étaient sur-le-champ remplacés par d'autres. J'ai vu des allées entières disparaître d'un coup de sifflet; de vastes espaces de bois changés en pièces d'eau, où je me suis promené en gondole, et remis ensuite en forêts, à n'y pas voir le jour dès le moment qu'on les plantait. J'ai

vu des bassins changés en cascades : des eaux jaillissantes, en eaux plates, les séjours des carpes ornés de sculptures et de dorures les plus exquises, et, à peine achevés, rechangés et rétablis en boulingrins ; sans compter la prodigieuse machine avec ses immenses aqueducs, ses conduits et ses réservoirs monstrueux. Quiconque examinera tout cela en détail, trouvera que Marly a peut-être plus coûté que Versailles ; et voila ce qui est arrivé d'un choix fait exprès pour ne pas dépenser."

(1672.) Louis, excessivement jaloux de sa gloire, ne pardonnait pas aux Hollandais d'avoir osé contrarier ses desseins. Cette république, si faible par elle-même, et par la stérilité de ses campagnes, était devenue par l'industrie et le commerce assez puissante pour s'enorgueillir. Outre ses conquêtes, et ses établissements dans les Indes-Orientales, une marine prodigieuse lui faisait disputer à l'Angleterre l'empire de l'Océan, et ses flottes avaient souvent combattu celles des Anglais, pour le vain honneur du pavillon. Elle cessa de ménager la France, lorsqu'elle put se passer de son appui. Louis, se croyant offensé, ne daigna point demander satisfaction aux États de Hollande. La modération lui eût attiré des éloges, il aima mieux faire éclater sa grandeur par une vengeance terrible. Résolu de subjuguer la Hollande, il fit entrer dans ses vues le roi d'Angleterre, Charles II, prince voluptueux et prodigue, que le besoin d'argent rendait toujours traitable ; la Suède abandonna aussi la triple alliance. Toutes les mesures étant prises, avec autant de secret que d'activité, on déclara la guerre, et on la commença en 1672. Plus de deux cent mille hommes furent destinés à conquérir un petit État qui n'avait environ que vingt-cinq mille soldats pour sa défense. Le roi y entra accompagné de son frère, de Condé, de Turenne, de Luxembourg, de Vauban, de Louvois, en un mot de ses plus habiles généraux, répandant partout la terreur et le désespoir. Le passage du Rhin, que les panégyristes de Louis XIV ont célébré avec emphase, et comparé même au passage du Granique par Alexandre, fut une action moins périlleuse que brillante. Les chaleurs avaient rendu guéable un bras de ce fleuve ; la cavalerie le traversa aisément, et l'infanterie le passa ensuite sur un pont de bateaux. Les succès de cette campagne furent rapides. Trois provinces et quarante places

fortifiées furent conquises en peu de mois. Amsterdam voyait presque les Français à ses portes. Ces républicains qui s'étaient déjà abaissés devant le monarque à sa cour, n'hésitèrent pas à lui faire, au milieu de ses conquêtes, des propositions qui marquaient leur détresse. Mais Louis, victorieux, Louis, dont l'amour-propre avait été vivement piqué, Louis, fier de ses succès, et environné de courtisans adulateurs, ne pouvait songer aux vicissitudes de la fortune qu'il éprouva depuis si douloureusement, dans le même pays et dans les mêmes circonstances. Les conditions de paix qu'il imposa furent accablantes pour un peuple libre, dont le courage, comme il arrive ordinairement, fut ranimé par le désespoir. Le grand pensionnaire, Jean de Witt, que ses longs services auraient dû faire respecter, devint odieux pour avoir désiré la paix. L'injuste fureur de la populace l'immola cruellement à la haine du prince d'Orange, nommé stathouder. On ne pensa plus qu'à sauver la république, ou à s'ensevelir sous les ruines. On perça les digues de la mer : on s'exposa par cette inondation aux plus dures incommodités ; mais l'amour de la liberté et de la patrie rend tout supportable.

(1673.) Tandis que la Hollande était ainsi sous les eaux, ou entre les mains des Français, les flottes hollandaises combattirent trois fois celles de France et d'Angleterre, et le fameux amiral Ruyter soutint la gloire de sa nation. Cependant l'empereur Léopold, le roi d'Espagne, et la plupart des princes de l'Empire, alarmés des conquêtes de Louis XIV, s'unirent avec la Hollande. en 1673, pour arrêter un torrent qui semblait menacer l'Europe entière. Le roi d'Angleterre fut comme forcé par son parlement de faire la paix. Louis eut le chagrin d'abandonner les trois provinces qu'il venait de subjuguer si rapidement. Une grande partie de l'Europe lui tombait sur les bras ; mais ce fut pour lui une nouvelle matière de triomphe. En 1674 il conquit la Franche-Comté, qui fut enlevée sans retour à la monarchie espagnole. Du côté de l'Allemagne, Turenne, avec une armée fort inférieure à celle des ennemis, déconcerta toutes leurs mesures, et remporta des cruautés considérables. Louis voulait se venger des avantages qu'on avait exercées sur quelques particuliers ; il fit dévaster le Palatinat. Le ministre français avait ordonné cette vengeance ; le

vertueux Turenne en fut, malgré lui, l'instrument ; deux villes et vingt-cinq villages furent impitoyablement réduits en cendres. Dans les Pays-Bas, Condé gagna la sanglante bataille de Senef, qui ne servit guère qu'à augmenter les pertes de part et d'autre. Dans un espace de deux lieues, on enterra vingt-cinq mille cadavres : tels sont les fruits de l'ambition et de la fausse gloire des héros. Les Français et les ennemis chantèrent des *Te Deum*, tandis qu'ils avaient plus sujet de pleurer que de se réjouir.

(1675.) L'Empereur avait opposé au maréchal de Turenne le célèbre général Montecuculli. Ces deux rivaux, après avoir excité l'admiration de l'Europe, par des marches et des campements plus glorieux que des victoires, étaient sur le point d'en venir à une action décisive, en 1675, lorsque Turenne fut tué d'un coup de canon près de Salzbach, en examinant l'emplacement d'une batterie. Le même boulet ayant emporté le bras du marquis de Saint-Hilaire, lieutenant-général, son fils courut à lui tout éploré. "Mon fils," s'écria Saint-Hilaire, "ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, c'est ce grand homme." Turenne méritait un pareil éloge, autant par les qualités de son âme que par la supériorité de ses talents. L'orgueilleux Louvois, jaloux de ce héros, se réjouit de sa mort.

Cependant Montecuculli passa le Rhin et pénétra en Alsace ; le grand Condé marcha contre lui et l'arrêta. Telle était la force du gouvernement, les ressources du ministère, l'habileté des généraux, la discipline et le courage des troupes, que la France conserva sa supériorité jusqu'à la fin de cette guerre. La Sicile se révolta contre l'Espagne et se donna à la France. Ruyter vint au secours des Espagnols ; mais il trouva dans le célèbre Duquesne un émule redoutable. La flotte française fut trois fois victorieuse, et la Hollande perdit Ruyter, que Louis XIV lui-même honora de ses regrets. De mousse, il était devenu par son mérite l'un des premiers hommes de la république ; ainsi la bassesse de son origine donna un nouveau relief à sa renommée. Le roi fit deux campagnes en Flandre, aussi glorieuses que les premières. Il prit Valenciennes, Cambrai et d'autres villes ; enfin, après que son frère eut gagné la bataille de Cassel, il revint à Versailles, en 1677. "Je suis fâché," dit-il à Racine et à Despréaux, ses historiographes, "que vous

ne soyez pas venus à cette dernière campagne: vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long." "Votre Majesté," répondit Racine, "ne nous a pas donné le temps de faire faire nos habits;" réponse ingénieuse, où l'on reconnaît l'art si commun à la cour d'assaisonner la flatterie. Le roi triomphait de tous côtés, ou par lui-même ou par ses généraux. Le succès de ses armes le rendait l'arbitre de l'Europe. Il lui donna la paix, et en imposa les conditions. Le traité de Nimègue, en 1678, fut son ouvrage. L'Espagne céda la Franche-Comté et une grande partie de la Flandre. Louis était au comble de la grandeur; et, en France, on lui donna le surnom de Grand.

On pourrait regretter peut-être que les poëtes les plus célèbres de son siècle se soient mêlés dans la foule des flatteurs, et qu'ils se soient empressés de consacrer un surnom, que la postérité peut refuser de sanctionner, dès que l'enthousiasme a fait place à la réflexion. Néanmoins, il n'est pas difficile d'excuser les louanges, pour ainsi dire idolâtres, que les gens de lettres prodiguèrent à ce prince, si l'on considère; d'abord, la haute protection qu'il leur accordait; ensuite, la majesté de sa personne, le faste de sa cour, l'espèce de culte qu'ils lui voyaient rendre, et qui s'emparait de leur imagination. L'enthousiasme devenait contagieux; l'encens des adulateurs les enivrait eux-mêmes. En effet, jamais prince n'a été l'objet de tant d'hommages; c'était une émulation de servitude, une conspiration d'éloges, qu'il ne rougissait pas de recevoir, puisqu'on ne rougissait pas de les lui donner. La prospérité constante de ses armes enflait le cœur des Français; ils étaient fiers d'un tel maître. Ce qui se passait sous leurs yeux contribuait à les enorgueillir, par la haute opinion que les heureuses entreprises du monarque leur donnaient de sa capacité et de sa puissance. C'est alors que s'achevaient les palais de Versailles, de Marly et de Trianon. Des peintures admirables, des meubles aussi élégants que riches, en décoraient les appartements: partout brillait une somptuosité majestueuse: mais c'est alors aussi que l'on continuait des travaux vraiment utiles; que l'on achevait le canal du Languedoc, qui devait joindre les deux mers, et qui, à lui seul, eût suffi pour immortaliser un règne. Il était difficile que le possesseur, le créateur de ces magnifiques et utiles monuments ne sentît pas lui-même des mouvements d'orgueil, surtout

lorsqu'il était environné sans cesse des prestiges de l'adulation. On vit jusqu'où elle pouvait porter ses excès, dans l'inauguration de la statue du roi, que l'on érigea sur la place des Victoires ; cette cérémonie pompeuse, où l'on alla jusqu'à brûler de l'encens aux pieds de l'idole, où l'on fit même des génuflexions, ressemblait, à plusieurs égards, aux consécrations du paganisme. "J'y étais," dit Saint-Simon, "et je conclus, par les bassesses dont je fus témoin, que s'il avait voulu se faire adorer, il aurait trouvé des adorateurs." Faut-il s'étonner qu'au milieu d'une cour d'empoisonneurs, qui brûlaient à ses pieds l'encens le plus infect, Louis ait pu tomber dans le délire d'amour-propre et d'adoration de lui-même, au point qu'il ne concevait pas qu'on pût séparer l'État de sa personne? On sait le peu d'éducation qu'il avait reçue, et l'on voit le soin qu'on prenait d'altérer les vertus qu'il pouvait avoir ; ainsi on ne sera pas surpris que longtemps après, dans le plus fort de sa dévotion, il lui soit encore resté, pour une des principales vertus du christianisme, l'humilité, un tel éloignement, que madame de Maintenon ne pouvait s'en taire : "Le roi," disait-elle, "ne manque à aucune abstinence ; mais il ne comprend pas qu'il faille s'humilier."

(1682.) Tout en prescrivant les conditions de la paix, le roi trouva le moyen d'étendre encore ses domaines ; un grand nombre de seigneuries furent enlevées à des souverains qui en jouissaient depuis longtemps. Strasbourg conservait sa liberté. Cette ville puissante était d'autant plus redoutable, qu'ayant un pont sur le Rhin, elle ouvrait aux ennemis l'entrée du royaume. Louvois, digne ministre d'un monarque ambitieux, entreprit de la réduire. Il traita avec les magistrats, gagnant les uns, intimidant les autres, en même temps qu'une armée française menaçait la ville. Le traité de reddition fut conclu en 1681, malgré les gémissements d'un peuple républicain. Bientôt cette grande place, fortifiée par Vauban, devint le rempart de la France du côté de l'Allemagne. Colbert avait mis la marine dans un état si florissant, que le roi ordonna de faire baisser pavillon à tous les vaisseaux espagnols. Les ports de Brest, de Toulon, de Dunkerque, plus de cent vaisseaux de ligne, soixante mille matelots, annonçaient une puissance capable d'étendre partout son empire. Les corsaires, qui infestaient la Méditerranée, disparurent devant ses escadres. Duquesne eut ordre, en

1682, d'aller bombarder Alger, qui résistait encore. On fit usage pour la première fois des galiotes à bombes, inventées par un Français (Bernard Renaud), mais dont les ennemis profitèrent à leur tour contre la France. Jusqu'alors on n'avait pas cru que les mortiers pussent jouer avec effet sur une machine flottante. Alger, après avoir été foudroyée, envoya faire des soumissions. Tunis et Tripoli subirent le même sort.

(1684.) Mécontent de Gênes, qui construisait quelques galères pour l'Espagne, et qui avait vendu de la poudre aux corsaires, Louis, en 1684, lui fit sentir comme à eux tout le poids de sa vengeance. Quatorze mille bombes écrasèrent une grande partie de cette ville superbe. Il fallut que le doge vînt en personne demander grâce. Au milieu des magnificences de Versailles, interrogé sur ce qu'il y trouvait de plus singulier: "C'est de m'y voir," répondit-il. Le doge fut charmé de la politesse du monarque, et blessé de la fierté des ministres. "Le roi," disait-il, "ôte à nos cœurs la liberté, par la manière dont il nous reçoit; mais ses ministres nous la rendent." Il était plus glorieux à Louis XIV de mériter cet éloge, que de voir à ses pieds le chef d'une république, traité avec tant de rigueur pour une faute si légère.

(1684.) L'extrême goût que Louis XIV avait pour les choses d'éclat fut encore bien plus flatté par l'ambassade qu'il reçut de Siam, pays où l'on avait ignoré jusqu'alors que la France existât. Il était arrivé, par une de ces singularités qui prouvent la supériorité des Européens sur les autres nations, qu'un Grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé Phalk Constance, était devenu *barcalon*, c'est-à-dire premier ministre du royaume de Siam. Cet homme, dans le dessein de s'affermir et de s'élever encore, et dans le besoin qu'il avait de secours étrangers, s'était adressé de préférence aux Français, qui venaient d'établir des comptoirs sur la côte du Coromandel. Cette ambassade flatta l'orgueil du roi et la vanité des Français, en même temps qu'elle amusa la curiosité des Parisiens. Louis, à son tour, envoya deux ambassadeurs au roi de Siam, des jésuites pour convertir ses sujets, et huit cents soldats pour les défendre; mais les puissances maritimes, dont le pavillon dominait sur les mers, sourirent d'une pompe si vaine, des projets chimériques dont elle était l'objet, et du mauvais succès qu'elle eut.

Cependant Innocent XI, pontife vertueux, mais altier et inflexible, bravait ce monarque si redoutable. Ils étaient brouillés depuis longtemps au sujet de la régale, droit particulier aux rois de France, qui remonte jusqu'aux temps les plus reculés, par lequel ils percevaient les revenus des évêchés vacants, et nommaient, pendant la vacance, aux bénéfices dépendant de l'évêché. Quelques églises se prétendaient exemptes de ce droit. Louis XIV déclara par un édit, en 1673, que la régale s'étendait à tout le royaume. Deux évêques se raidirent contre l'autorité, et furent soutenus par le pape. La dispute s'échauffa : l'assemblée générale du clergé, en 1682, prit le parti de la cour. Le pape ayant condamné cette démarche, on saisit l'occasion d'examiner les droits et les prétentions du pape même. L'assemblée se signala par ses quatre fameux articles, où fut exposée la doctrine de l'Église gallicane. Ils portent en substance : 1° Que la puissance ecclésiastique n'a aucun pouvoir sur le temporel des princes ; 2° Que le concile général est supérieur au pape, comme le concile de Constance l'a décidé ; 3° Que les coutumes et les lois reçues dans l'Église gallicane doivent être maintenues ; 4° Que le jugement du souverain pontife, en matière de foi, n'est infaillible qu'après le consentement de l'Église." Innocent XI, plus irrité que jamais, condamna les propositions du clergé, et refusa des bulles à tous les évêques nommés par le roi. Cette raideur inflexible pensa produire un schisme. On parlait déjà d'établir en France un patriarche indépendant de Rome ; la religion du roi l'empêcha toujours d'en venir à cette extrémité. Louis, cependant, était trop fier pour céder au pape. Celui-ci voulait abolir les franchises des ambassadeurs, dont les hôtels, et même les quartiers d'alentour étaient comme un asile inviolable. Voleurs, assassins, s'y mettaient à couvert de la justice. Un tel abus, dans la capitale du monde chrétien, ne subsistait que parce que l'honneur des couronnes y paraissait intéressé. L'Empereur, les rois d'Espagne et de Pologne se rendirent aux vœux d'Innocent. Louis, dit-on, déclara au nonce, que " jamais il n'avait pris pour règle l'exemple d'autrui, et que c'était à lui à servir d'exemple." Cette hauteur fut soutenue par des effets. Un nouvel ambassadeur qu'on envoya à Rome, en 1687, y entra avec un cortége de gens de guerre, et affecta de braver le pape,

qui avait supprimé absolument les franchises. Les censures dont l'ambassadeur fut frappé ne servirent qu'à aigrir le roi, qui aussitôt s'empara d'Avignon, et aurait même été plus loin, s'il avait eu moins de respect pour le saint-siége. La France, dans l'opinion des politiques, ne tenait à Rome que par un fil prêt à se rompre.

Dans le temps même de ses violents démêlés avec Innocent XI, Louis signala son zèle pour la catholicité, en s'efforçant de porter au calvinisme le coup mortel : en quoi néanmoins il fit paraître plus d'orgueil et de fanatisme que de sagesse et de politique. Depuis la prise de La Rochelle, les calvinistes, hors d'état de former des factions, jouissaient paisiblement de leurs priviléges, sans inquiéter le gouvernement. Le monarque ne les craignait point, et profitait de leurs services ; mais les vils flatteurs qui l'entouraient lui persuadèrent aisément que sa gloire et l'intérêt de sa couronne demandaient l'extinction de l'hérésie : qu'il pouvait tout ; que tout devait céder à sa volonté. Plein de ces idées orgueilleuses, ambitionnant d'ailleurs le mérite de servir la religion, malgré ses griefs contre le pape, il commença par gêner les protestants, par restreindre de plus en plus leur liberté, et bientôt il employa la violence, qui jamais ne supplée à la persuasion. Des missionnaires envoyés dans les provinces, et l'argent distribué aux convertis, ne produisant pas un effet assez rapide, on envoya des troupes pour inspirer la terreur. Le chancelier Le Tellier, et Louvois son fils, étaient naturellement portés aux voies dangereuses du despotisme. Ils voulaient perdre les réformés comme rebelles, parce que Colbert les protégeait comme des sujets utiles. Une ordonnance de 1680 voulut que l'on admît des enfants de sept ans au nombre des convertis, et l'on eut recours aux dernières rigueurs pour forcer les protestants à changer de religion. Des dragons, dépêchés par le roi très-chrétien, n'exécutèrent que trop bien leur commission. Ces *dragonnades* produisirent l'effet ordinaire ; elles changèrent tout d'un coup en enthousiasme le zèle des calvinistes. Ils ne regardaient leur patrie que comme une nouvelle Babylone ; et plus on prenait de précautions pour les empêcher de s'enfuir, plus ils se croyaient obligés de rompre leurs fers.

Comme certains astres, qui, parvenus à leur apogée, paraissent quelque temps immobiles, ainsi, depuis la paix

de Nimègue, la gloire de Louis XIV était, pour ainsi dire, stationnaire : alors s'acheva l'édifice de sa grandeur : alors aussi se prépara sa décadence. C'est en 1683 que commencèrent les pertes de ce monarque. La première fut celle de la reine, qu'une maladie presque subite lui enleva, au moment que, revenu de l'effervescence des passions, il commençait à la rendre heureuse ; qu'il la recherchait : qu'il conversait avec elle ; qu'il avait pour elle un air d'amitié, et quelquefois les empressements de la tendresse.

Une autre perte, et qu'on peut mettre au rang des plus grandes, fut celle de Colbert, ce ministre des finances et de la marine, dont le nom est devenu un éloge. Chargé de ces deux départements importants, il les faisait marcher d'un pas égal, et les soutenait l'un par l'autre. Sully s'appliquait à l'économie, et à inspirer aux Français le goût de l'agriculture, à leur faire connaître les ressources qu'ils pouvaient tirer de leur pays même ; Colbert alla plus loin, il étendit ces ressources au dehors, au moyen du commerce, auquel il donna une importance et une activité jusqu'alors inconnues. Le premier, ayant à rétablir un royaume épuisé par les guerres cruelles de la Ligue, ne songeait qu'à donner de la consistance à l'État : le second, trouvant l'État déjà remis des guerres de la Fronde, s'appliqua à le rendre robuste. Piqué d'émulation en voyant les nations voisines de la France prospérer par le commerce, Colbert favorisa les négociants, et persuada au roi de créer une marine pour les protéger. Il l'engagea aussi à répandre ses bienfaits sur les savants et les gens de lettres, même dans les pays étrangers. Colbert, comme le cardinal de Richelieu, vit la nécessité d'encourager tous les arts, toutes les sciences, tous les talents ; il les regardait comme une source de gloire pour son roi, et même de profit pour la France. Le royaume lui devait sa splendeur et ses richesses ; néanmoins comme la guerre et les dépenses excessives de la cour l'avaient forcé, pour se procurer de l'argent, de recourir à des moyens extraordinaires qu'il ne goûtait point, le peuple, oubliant ce qu'il avait fait de bien, s'emporta jusqu'à vouloir outrager son cadavre.

Après la mort de Colbert, Louvois, débarrassé d'un concurrent dont la prudence le retenait, ne mit plus de

bornes à ses vues ambitieuses. M. de Louvois était né avec de grands talents ; l'ordre et la discipline qu'il établit dans les armées, les entreprises qu'il forma, et dont la rapide exécution tenait pour ainsi dire du prodige, lui ont mérité le nom de grand ministre, et ne pouvaient manquer de plaire à un monarque aussi avide de gloire que l'était Louis XIV ; mais il eût été à souhaiter qu'il n'eût pas porté si loin le zèle pour la gloire de son maître, et que, se contentant de le rendre l'objet du respect de l'Europe, il n'eût pas voulu aussi l'en rendre la terreur.

Mais l'époque de laquelle on peut dater principalement la fin des triomphes de Louis XIV, et le dépérissement des affaires, c'est celle où ce monarque, dévot et toujours vain, donna sa confiance intime à une femme aveuglée pàr son zèle, peut-être même par sa propre vertu, et qui croyant retirer son prince de l'abîme des passions, le précipita dans celui de la bigoterie. Cette femme, si connue sous le nom de madame de Maintenon, avait, il est vrai, contribué beaucoup à rapprocher le roi de son épouse. La reine, en reconnaissance, lui marquait la plus grande considération ; et, en mourant, soit pour lui montrer son estime, soit par un secret pressentiment de ce qui devait arriver, elle avait tiré sa bague de son doigt, et la lui avait donnée. Madame de Maintenon joue un rôle trop important dans l'histoire de Louis XIV pour que nous ne lui consacrions pas quelques instants.

Françoise d'Aubigné, petite-fille de Théodore Agrippa d'Aubigné, fameux du temps de la Ligue, et issue de Geoffroy d'Aubigné, déjà chevalier en 1160, naquit en 1635, dans les prisons de Niort, où son père était détenu à cause de sa mauvaise conduite, et où sa mère, femme pleine de sagesse et de vertu, s'était enfermée avec son mari. Elle se trouva en naissant exposée à toutes les horreurs de l'indigence. Une de ses tantes l'emporta chez elle, et lui donna la même nourrice qu'à sa fille.

Quelques années après, madame d'Aubigné obtint l'élargissement de son mari, et partit avec lui et toute sa famille pour l'Amérique, où ils avaient des biens à recueillir. Pendant la traversée, Françoise tomba malade, et fut à telle extrémité qu'elle ne donnait plus aucun signe de vie. On allait la jeter à la mer, quand madame d'Aubigné demanda qu'on lui laissât encore presser entre

ses bras sa malheureuse fille. Elle lui porte la main sur le cœur, sent quelque mouvement : " Elle n'est pas morte ! " s'écrie-t-elle ; et, en effet, les soins maternels la rappelèrent tout à fait à la vie. Le vaisseau qui portait cette famille infortunée fut attaqué par un corsaire, échappa, et arriva à la Martinique. D'Aubigné s'y forma un établissement assez avantageux pour y vivre même dans l'opulence. Sa femme fut rappelée en Europe par des affaires à arranger. Pendant son absence, d'Aubigné joue, dissipe tout, et à son retour elle le trouve ruiné et mourant. Veuve et dépourvue de tout secours, elle revint en France, après avoir laissé sa fille, âgée de sept ans, en otage aux créanciers, qui se la renvoyèrent l'un à l'autre. Le juge du lieu en prit pitié, la reçut ; mais bientôt, aussi peu généreux que les autres, il lui fit repasser les mers. Françoise tomba chez une parente qui la rebuta ; la même tante, qui en avait déjà pris soin, la recueillit et l'éleva dans la religion calviniste. Madame d'Aubigné, qui était catholique, voulut, malgré sa misère, reprendre sa fille. On la lui refusa, vu l'impossibilité où elle était de la nourrir. Une de ses parentes, qui était à son aise, obtint un ordre pour se la faire donner. Voulant ramener Françoise à la religion catholique, elle s'y prit d'abord par la douceur ; mais ce moyen ne réussissant pas, elle en vint aux duretés. On confondait Françoise avec les domestiques, on la chargeait des plus vils emplois de la maison, à la cuisine et à la basse-cour. Tous les matins, un loup [1] sur le visage pour conserver le plus beau teint du monde, un chapeau de paille sur la tête, un panier au bras, une gaule à la main, elle allait garder les dindons, avec ordre de ne toucher au panier où était le déjeuner, qu'après avoir appris cinq quatrains de Pibrac. Les mauvais traitements ne la rendirent pas plus docile aux désirs de sa parente, qui alors la mit en pension chez les ursulines de Niort, et ne la reprit chez elle qu'après sa conversion. Cette dame allait de temps en temps à Paris, dans une litière portée par deux mulets, dont l'un était monté par mademoiselle d'Aubigné. Elle la menait dans ses sociétés ordinaires, se parait en public de ses charmes naissants, et, dans le particulier, exerçait sur elle toute la tyrannie des bienfaiteurs.

Tout ce qui était formé dans cette jeune personne était

[1] Espèce de masque de velours noir que les femmes portaient alors.

accompli, tout ce qui ne faisait que d'éclore promettait de l'être. Sa taille était comme sa raison, l'une et l'autre au-dessus de son âge. Elle avait environ treize ans. On la mit dans un couvent, d'où elle ne sortait que pour aller voir sa mère, qui travaillait pour vivre, et sa parente, qui continuait à la produire dans le monde. Celle-ci l'introduisait chez Scarron, où se rassemblait pour lors la meilleure compagnie. Cet homme était d'une ancienne famille du parlement, illustrée par de grandes alliances; il avait beaucoup d'esprit, mais le genre satirique et burlesque auquel il se livrait, tout en le faisant aimer, l'avilissait aux yeux même de ceux qu'il amusait. Mademoiselle d'Aubigné fut d'abord connue dans cette société sous le nom de *la belle Indienne*. Les merveilleux qui la fréquentaient s'empressèrent de former son esprit. Elle se prêta à leurs leçons, sans leur laisser d'autres prétentions que de cultiver les belles dispositions qu'elle montrait. Sa mère étant venue à mourir, elle resta entièrement à la charge de sa parente, fort embarrassante par son âge, sa pauvreté, sa noblesse et sa beauté. Scarron connaissait son état. Peu riche lui-même, il tenait cependant une bonne maison, à l'aide d'un canonicat de deux mille livres de rente, et de quelque reste de patrimoine. Il était accablé d'infirmités, contrefait, podagre, mais il avait un fonds inépuisable de gaieté. Pour la première fois, et peut-être la seule de sa vie, il pensa et parla sérieusement à mademoiselle d'Aubigné, sur le dénuement affreux où elle se trouvait; il lui offrit de la doter si elle voulait se faire religieuse, ou de l'épouser. Elle préféra ce dernier parti, et, de l'aveu de sa famille, elle épousa Scarron, en 1651; elle était alors âgée de seize ans. Scarron reconnut, dans le contrat de mariage, pour tout bien apporté par sa femme, quatre louis de rente; il ajoutait plaisamment: "Deux grands yeux fort malins, un très-beau corsage, une paire de belles mains et beaucoup d'esprit." Ce revenu remplaçait mal le canonicat dont Scarron fut obligé de se défaire en se mariant. Il n'en continua pas moins de tenir bonne table, ses infirmités lui rendant la compagnie nécessaire. La jeune épouse en faisait les délices. Elle racontait avec une grâce capable de faire oublier jusqu'aux besoins. "Madame," lui dit un jour à l'oreille un de ses gens, "encore une histoire à ces messieurs, car le rôt nous manque aujourd'hui."

Malgré l'ordre et l'économie de la jeune épouse, les revenus ne suffisaient pas ; les fonds même s'altéraient : il fallut recourir à ce qu'on appelle *des affaires*, que le crédit de la société faisait réussir. Madame Scarron sollicitait peu, dans la crainte d'essuyer des refus, ou pour n'être pas exposée aux prétentions de ceux qui accordent à une femme jeune et belle. Rarement elle quittait *le pauvre paralytique ;* c'est ainsi qu'elle appelait son mari. Quand il se portait mal, elle était sa garde-malade ; quand il allait mieux, sa compagne ; quand il était rétabli, son secrétaire ou son lecteur. Elle prit auprès de lui l'habitude d'écrire avec la plus élégante facilité ; elle apprit l'italien, l'espagnol et le latin, mais sans faire parade de ces connaissances, et ne paraissant savoir que sa langue. On briguait le privilége d'être de sa société, qui était composée des agréables du temps, et des personnes renommées par leur esprit et leur mérite ; néanmoins on lui a rendu la justice de dire, qu'au milieu de cette société enjouée, badine et quelquefois folâtre, elle conserva toujours un air de dignité qui inspirait le respect, sans gêner le plaisir.

Scarron mourut en 1660, et laissa sa femme, après dix ans de mariage, dans tout l'éclat de sa beauté, mais sans autre bien qu'une dot très-médiocre, et chargée d'un nom que le burlesque de son mari rendait ridicule. La veuve Scarron ne put jamais obtenir du cardinal Mazarin le rétablissement d'une pension qu'avait eue son mari. Ses amis s'empressaient à lui chercher des ressources ; quelques-uns l'aidèrent de leur bourse, et elle ne se fit pas scrupule d'accepter ; on eût dit qu'elle avait le pressentiment qu'elle devait rendre un jour ce qu'on lui donnait. Elle n'avait plus la même société que pendant son mariage ; les circonstances lui en avaient procuré une nouvelle, composée de ce qu'il y avait de plus distingué parmi les hommes et les femmes ; du nombre des femmes étaient mesdames de Montespan, de Sévigné, de la Fayette, etc. Le rendez-vous était à l'hôtel d'Albret ; on n'y jouait point ; le temps se passait à la conversation et à table, à faire de petits vers et de grands soupers : ainsi s'écoulaient ses jours, jours, disait-elle, les plus heureux de sa vie. Néanmoins elle fut souvent obligée d'interrompre ses visites à l'hôtel d'Albret, parce que le public malin n'avait pas laissé de prendre des soupçons, en voyant l'intimité

de la belle veuve avec quelques personnes de sa société. Sa liaison avec la fameuse Ninon de Lenclos prêtait encore à la critique, et faisait tenir des discours : mais cette femme, quoique piquée de sa sagesse, lui rendait justice. "Elle était vertueuse," disait-elle, "moins par froideur que par principe. J'aurais voulu l'en guérir ; mais elle craignait trop Dieu." En effet, la veuve Scarron, qui, belle et spirituelle, aurait pu trouver le moyen de vivre dans l'opulence en France, avait accepté l'offre d'accompagner mademoiselle de Nemours en Portugal, et avait consenti à s'expatrier plutôt que de céder aux tentations qui l'entouraient dans un monde corrompu.

Ce comble de l'infortune fut le commencement de son bonheur. Elle voulut être présentée à madame de Montespan ; et, "avant de quitter la France," disait-elle, "en voir encore une fois la merveille." La favorite, au faîte de la grandeur, ne la méprisa pas dans sa misère. Elle causa de l'ancien temps, s'informa de ses affaires ; et ayant su qu'elle avait plusieurs fois inutilement fait mettre des placets sous les yeux du roi, elle lui en demanda un, et lui promit de l'appuyer. "Encore la veuve Scarron !" s'écria le monarque. "Sire," répondit madame de Montespan, "il y a longtemps que vous ne devriez plus en entendre parler ; et il est étonnant que Votre Majesté n'ait pas encore écouté une femme dont les ancêtres se sont ruinés au service des vôtres." La remontrance fit son effet, et la pension fut accordée. Désormais indépendante et affranchie des complaisances qui la gênaient quelquefois, elle se livra à son goût pour la dévotion et la retraite. Madame de Montespan n'avait pu voir madame Scarron, sans se rappeler son mérite. Elle cherchait pour lors une personne à qui elle pût confier les enfants qu'elle avait eues du roi, et nulle ne lui parut plus propre que madame Scarron. Vu son état peu aisé, on crut d'abord qu'il n'y avait qu'à proposer ; mais soit dégoût pour toute espèce d'assujettissement, soit qu'elle regardât cette état comme indigne de sa naissance, elle refusa tous ses amis, résista même à un ministre qu'on lui envoya ; elle ne céda qu'aux instances du roi, qui ne dédaigna pas de la prier lui-même. Elle se retira alors dans une maison de campagne aux environs de Paris, où elle passait pour la mère des enfants qu'elle y élevait avec beaucoup de mystère. Ce fut vers 1670 qu'elle commença cette vie laborieuse, et qu'elle se

concentra dans les devoirs qu'elle s'était imposés. Le roi ne tarda guère à lui donner des preuves de son contentement : il porta sa pension de deux mille livres à deux mille écus, et bientôt après il lui accorda une gratification de cent mille francs. Vers 1674, âgée de près de quarante ans, elle quitta sa retraite, ayant été appelée à la cour, c'est-à-dire, auprès de madame de Montespan, qui voulait avoir ses enfants sous ses yeux. Le roi ne la goûta pas d'abord. Soit que les représentations qu'elle faisait à l'objet de sa passion lui fussent importunes ; soit que certains airs d'improbation, qui perçaient quelquefois malgré ses précautions, lui déplussent ; soit que trop d'esprit lui fût suspect, il regardait la veuve Scarron comme une précieuse, et il ne tint pas à lui que madame de Montespan ne la congédiât. Cependant il s'y accoutuma insensiblement, jusqu'à souffrir d'elle les mêmes remontrances que sa maîtresse. Peu à peu les charmes de sa conversation le captivèrent ; ils lui devinrent nécessaires contre l'ennui et les dégoûts d'une passion qui s'usait. Au retour d'un voyage que la veuve Scarron avait fait en Flandre, sous le nom de marquise de Surgères, Louis, pour reconnaître les soins qu'elle avait pris du duc du Maine, lui acheta la terre de Maintenon, dont elle prit le nom, à la place de celui qu'elle semblait traîner à regret au milieu des noms brillants dont elle était environnée. Ce présent fut un adoucissement aux chagrins qu'elle éprouvait alors de la part de madame de Montespan, qui avait conçu contre elle une sorte de jalousie. Madame de Montespan ayant acheté la charge de surintendante de la maison de la reine, le roi donna à madame de Maintenon une charge de dame d'atours de madame la Dauphine. Il y eut toujours depuis entre ces deux femmes de grands combats ; mais madame de Maintenon, étant parvenue à se mettre sur un pied d'égalité avec madame de Montespan, devait nécessairement l'emporter sur elle.

Louis XIV, en 1680, avait quarante-deux ans, âge dans lequel la fougue des passions s'amortit, et ne laisse plus que de la vigueur, qui commence à s'accorder avec la tempérance, et dispose aux réflexions. Il éprouvait avec sa maîtresse des alternatives de tendresse et de repentir. La contrainte que celle-ci éprouvait était très-désagréable pour une femme impérieuse, étrangère à la contrainte, et qui prétendait subjuguer l'opinion. Elle en prenait de

l'humeur dont les effets rejaillissaient sur le roi. Ils avaient souvent de vifs démêlés, dans lesquels la maîtresse se montrait aigre, caustique et quelquefois insultante. Le monarque alors recourait à madame de Maintenon, qu'il trouvait douce et prévenante. Sans approuver ses faiblesses, elle y compatissait ; elle lui parlait avec tout l'intérêt de la tendresse et l'autorité de la vertu. Elle l'accoutuma ainsi à s'entendre dire des vérités sévères, d'un ton de bienveillance qui le touchait sans le révolter. Des réflexions de cette nature, présentées par une personne qu'on estime, font toujours impression, surtout quand cette personne est aimable, qualité qui n'est pas inutile au succès. Madame de Maintenon, à quarante-cinq ans, n'avait perdu que la fleur de la jeunesse, qui était remplacée par un air de noblesse et de dignité, imposant, mais sans gêne. Tout ce qui peut être beau sans jeunesse, l'était encore chez elle ; les mains, les bras parfaits ; le bas du visage d'un agrément infini ; la taille à effacer les plus belles de la cour ; les yeux si vifs et si brillants, qu'on devinait ce qu'elle allait dire ; le sourire si juste, qu'on savait, sans l'avoir entendu, ce qu'elle avait dit ; le teint d'une blancheur si éclatante, que le feu semblait sortir du milieu des neiges ; l'esprit le plus jeune du monde, sa beauté ne vieillissait point. Ce qu'elle avait perdu d'agréments elle savait le réparer par ce que l'art de la parure avait de plus ingénieux, par une simplicité élégante, par les grâces qui sont de tous les âges, par la modestie qui est la première de toutes, et par mille choses aimables qui ne sont pas sous les lois du temps. Avec une gaieté franche, et un enjouement naïf, elle avait une extrême réserve. Sa conversation était très-variée, légère ou solide suivant les circonstances ; toujours pure dans les choses et dans les termes. Madame de Montespan, bien capable d'en juger, lui rendait justice à cet égard même pendant leurs brouilleries. Il fallait, en effet, que sa société eût quelque chose d'enchanteur, puisqu'elle pouvait encore charmer un monarque rassasié de grandeur, et fatigué de lui-même. Louis, pour se délasser des visages tristes et répugnants que lui présentait quelquefois la cour, était alors attaché à une jeune beauté qu'il tenait de la main même de madame de Montespan, et qu'il venait de créer duchesse de Fontange ; mais après les moments donnés à la passion, il se retirait auprès de

madame de Maintenon, pour se livrer au plaisir de la conversation et de la confiance. Enfin il s'accoutuma tellement à elle, qu'il ne lui fut plus possible de la quitter. Aussi les cabales, qui se formèrent pour la renverser, échouèrent-elles toujours. Louis avait commencé à être grave, il le devint seulement un peu davantage. La reine, loin d'être jalouse d'elle comme de madame de Montespan, la voyait de bon œil, et lui témoignait même de l'amitié. "Jamais je n'ai été si bien traitée du roi," disait-elle, "que depuis qu'il l'écoute."

Sitôt qu'elle eut fermé les yeux à cette princesse, elle voulut se retirer dans son appartement; mais on l'engagea à ne pas quitter le roi, qui, dans l'état où il se trouvait, avait plus que jamais besoin de sa présence. Il la recherchait sans cesse, il passait des journées entières avec elle. De son côté, madame de Maintenon, reconnaissante des bienfaits de Louis, triste de ses peines, réjouie de ses plaisirs, lui fit connaître l'amitié, sentiment si nouveau pour un roi. Après six mois d'assiduités, toujours accompagnées d'un respect délicat, Louis XIV lui déclara ses dispositions. Vingt-deux mois se passèrent ensuite à les affermir; car tout en éprouvant elle-même les émotions d'une tendresse réciproque, elle ne se dissimulait pas la pesanteur des chaînes brillantes qu'elle allait s'imposer, ni les suites d'un engagement inégal avec un monarque altier, peu maître de ses passions. Enfin approchée du trône par des circonstances extraordinaires, elle s'y laissa asseoir. Ce fut ainsi que la Providence prépara au plus superbe des rois l'humiliation la plus profonde, la plus durable, la plus inouïe. Quoiqu'il ne soit resté aucune preuve authentique de ce mariage de conscience, tout porte à croire qu'il se fit au retour de Fontainebleau, en 1685, par le ministère, dit-on, de l'archevêque de Paris, et en présence de Louvois et de trois autres témoins, dont l'un était le jésuite Lachaise, qui avait, pour ainsi dire, hérité de la charge de confesseur du roi. On a cru dans le temps, et beaucoup de personnes le croient encore, que madame de Maintenon, qui paraissait faire un sacrifice, n'avait cependant pas d'autre but; que toutes ses actions y tendaient; que ce fut par les efforts d'une coquetterie pleine de ruses, d'une pruderie déguisée en sagesse, d'une hypocrisie couverte du manteau de la religion, qu'elle y amena Louis XIV. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle

fit deux tentatives violentes pour obtenir que son mariage fût déclaré, et qu'elle en voulut toujours à Louvois, à Bossuet et à Fénelon, qui déterminèrent le roi à ne pas céder à ses instances.

(1687.) Comme pour mettre le sceau à cet hyménée mystérieux, on vit paraître, deux mois après, un édit atroce et foudroyant, dicté par des prêtres aussi fourbes que fanatiques, pour révoquer le fameux édit de Nantes, qui était le fruit de la sagesse de Henri IV, et que le sanguinaire Richelieu même avait respecté. La liberté de conscience fut ôtée aux protestants, leurs temples démolis, leurs enfants arrachés de leurs bras pour être élevés dans la religion catholique. Les défenses de sortir du royaume, les gardes répandus en foule sur les côtes et les frontières, l'amour du pays natal, les liens du sang, l'intérêt de la fortune, rien ne put arrêter des hommes guidés par leur conscience et entraînés par le désespoir. Ils désertèrent par milliers. La Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, leur tendirent les bras. Ils y emportèrent des sommes immenses, une industrie plus précieuse encore, les manufactures qui enrichissaient le royaume. En peu d'années la France perdit plus de cinq cent mille de ses citoyens. Trois motifs dirigèrent dans cette occasion la conduite de Louis XIV, l'orgueil, la politique et, soi-disant, la religion. Trois sortes de gens furent les instigateurs de cette démarche insensée ; Louvois, avide de guerre et atterré par une trêve de vingt ans qu'on venait de signer ; les jésuites, afin de donner un nouveau ressort à leur puissance ; enfin, madame de Maintenon, à qui on promit qu'il n'en coûterait pas une goutte de sang. Et n'est-ce pas du sang que des exils et des proscriptions, des tourments et des supplices ? Peut-on se rappeler sans frémir le pillage public et avoué des dragons ; la désunion des familles ; le spectacle d'un peuple nombreux errant, nu, fugitif (des vieillards, des gens renommés par leur savoir et leur vertus, faibles, délicats, accoutumés à une vie aisée, jetés dans des cachots, enchaînés à la rame), périssant sous le fouet des gardes, pour cause unique de religion ? C'eût été sans doute un grand bien que de rétablir l'uniformité de culte et de croyance. Mais c'était un grand mal, et pour le roi, et pour la religion même, que d'allumer la haine d'une infinité de Français, devenus dès lors les plus implacables ennemis de la patrie et de

l'Église. Les catholiques zélés ont admiré cette démarche de Louis XIV; d'autres, en balançant le pour et le contre, préfèrent la conduite de Henri IV, avec d'autant plus de raison, que le nombre des religionnaires n'en est point diminué en France. Les cruautés de l'impitoyable Louvois, si contraires aux maximes de l'Évangile, ne pouvaient que révolter au lieu de convertir. La révocation de l'édit de Nantes fut célébrée à la cour par des acclamations, des louanges fanatiques, qui étouffaient les gémissements des vrais chrétiens. La fureur du panégyrique avait passé du théâtre dans les chaires. Les jésuites surtout se signalèrent, en exaltant la puissance et la piété de Louis; ils flattaient son orgueil et étouffaient ses remords. On ne lui parlait que de conversions opérées à sa voix; tandis que des dragons, armés contre leurs concitoyens, étaient ses missionnaires, portant le fer et la flamme!

Cependant, comme il y avait peu de familles où il n'y eût des malheureux, leurs cris percèrent à travers les éloges par lesquels on tâchait d'étourdir la sensibilité du monarque. On s'aperçut qu'il devenait beaucoup plus retiré et moins communicatif; une main invisible semblait s'appesantir sur lui; des remords involontaires déchiraient son âme. Ce n'était plus le temps de ces carrousels, de ces fêtes brillantes, par lesquels Louis avait rendu tous les étrangers, en quelque sorte, ses tributaires. La promenade, quelquefois la chasse, la musique, le jeu, mais seulement pour amusement, des conversations graves et souvent contraintes, de temps en temps des cérémonies, des fêtes d'apparat, voilà à quoi se bornaient les plaisirs de la cour, si triste et si sérieuse; on courait à la chapelle comme autrefois aux spectacles; mais le roi était toujours le dieu à qui s'adressait ce nouveau culte. Paris était, comme la cour, en proie aux dévots. Faisait-on des réjouissances, il y manquait le principal agrément, la gaieté et la liberté: la gaieté, l'apanage de la nation, la liberté, "pour laquelle il n'est point de dédommagement." Ainsi s'exprimait madame de Maintenon elle-même, qui, toujours dans la contrainte, d'abord pour subsister, ensuite pour s'élever, enfin pour régner, ne fut jamais heureuse. Pour faire diversion avec l'ennui et les chagrins que souvent son élévation lui causait, elle profita de l'ascendant qu'elle avait obtenu sur le roi pour l'engager, en 1686, à

fonder la maison d'éducation de Saint-Cyr, établissement fort louable, bien que fort dispendieux, et formé dans des circonstances difficiles. Louis XIV montra, dans cette fondation, la générosité d'un grand monarque et la bonté d'un père. Il porta à deux cent cinquante le nombre des jeunes demoiselles qu'on devait admettre dans cette maison, pour les y former à la piété, aux vertus sociales, aux travaux d'économie qui peuvent faire de bonnes mères de famille. Tel fut le but de cet établissement, auquel le roi affecta les revenus de l'abbaye de Saint-Denis, afin que ces jeunes demoiselles, leur éducation finie, eussent encore une somme pour dot. Les louanges que l'établissement de Saint-Cyr attira à Louis XIV le dédommagèrent un peu des satires amères que répandaient contre lui les protestants, que des vexations de tous les genres harassaient en France, et ceux qui allaient chercher la paix chez les nations voisines, chez lesquelles ils allaient aussi porter la haine. Dans toute l'Europe son nom ne se prononçait qu'avec exécration. Partout on se déchaînait contre la violence d'un tyran, qui, par un seul acte de despotisme, privait des milliers de familles de leurs biens, de leur tranquillité, de leurs foyers et de leur patrie. Louis, sourd au bruit de ces clameurs universelles, tranquille sur son trône qu'il croyait inébranlable, ne diminuait rien de son faste ni de ses dépenses. Quoiqu'il n'eût plus de maîtresses, la manie de bâtir le tenait toujours. Il avait abattu le petit Trianon de porcelaine, fait pour madame de Montespan, et le reconstruisait comme on le voit aujourd'hui. Louvois avait succédé à Colbert dans la surintendance des bâtiments, et il suivait le roi, qui prenait plaisir à ces travaux. Ce prince avait le coup d'œil de la plus fine justesse; il s'aperçut qu'une fenêtre n'avait pas autant d'ouverture que les autres, et le dit à Louvois. Celui-ci n'en convint pas, et comme il était altier, brusque et enflé de son autorité, il s'opiniâtra contre le roi, qui insistait, et qui, fatigué de la dispute, fit mesurer les fenêtres. Il se trouva que le roi avait raison. Louvois voulut répliquer; le roi lui imposa silence, et comme il était déjà ému de la discussion, il mena Louvois fort durement, en présence des ouvriers et de tous ceux qui l'accompagnaient. Louvois humilié rentra chez lui la rage dans le cœur, et exhalant sa fureur devant ses familiers: "Je suis perdu," s'écria-t-il, "pour quelques

pouces de méprise dans un bâtiment; le roi oublie mes services; mais j'y mettrai bon ordre, et je lui donnerai des occupations qui lui feront oublier la truelle; il n'y a que la guerre pour le tirer de ses bâtiments, et il en aura, puisqu'il en faut à lui ou à moi." L'occasion s'en présenta bientôt. La hauteur et la puissance du roi, ses entreprises en pleine paix, les confiscations sur ses voisins, la conquête de Strasbourg, suivie, en 1683, du bombardement et de la prise de Luxembourg, tout cela ajouté à la proscription du calvinisme, lui avaient fait presque autant d'ennemis qu'il y avait de princes en Europe. Le plus dangereux de tous, soit par son excessive ambition, soit par sa profonde politique, était Guillaume, prince d'Orange, alors méprisé des Français, parce qu'il n'avait pas été heureux à la guerre. Mais il leur apprit bientôt de quoi son génie le rendait capable. Il avait été le principal moteur de cette fameuse ligue projetée secrètement à Augsbourg, en 1686, et qui fut conclue à Venise l'année suivante. L'Empereur et la plus grande partie de l'Empire, le roi d'Espagne, la Hollande, le duc de Savoie, et presque toute l'Italie, s'unirent contre la France. Innocent XI, aussi fier que Louis XIV, secondait, par ses intrigues, celles du prince hollandais; de sorte que l'on vit un pape et un prince protestant travailler avec le même zèle à l'abaissement du roi très-chrétien.

(1688-9.) Dès que Louis sut qu'on voulait l'attaquer, il porta les premiers coups, et Louvois ne négligea rien pour rendre ses armes victorieuses. Le dauphin fut chargé d'aller prendre Philipsbourg, la clef de l'Allemagne. "Mon fils," lui dit le roi à son départ, "en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occasions de faire connaître votre mérite; allez le montrer à toute l'Europe, afin que quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi soit perdu." Le dauphin se montre en effet digne de la confiance de son père. Adoré des troupes, chéri de tout le monde, plein de douceur, de courage et de prudence, la gloire qu'il acquit par la prise de Philipsbourg causa une joie universelle dans le royaume. Le duc de Montausier, son gouverneur, homme d'une rare vertu, lui écrivit après cet événement: "Monseigneur, je ne vous fais point de compliment sur la prise de Philipsbourg: vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon, et Vauban. Je ne vous en fais point non plus sur

ce que vous êtes brave : c'est une vertu héréditaire dans votre maison ; mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, généreux, humain et faisant valoir les services de ceux qui font bien." Il n'y avait encore qu'une première étincelle de guerre ; la révolution qui précipita les Stuarts du trône d'Angleterre acheva l'embrasement. Charles II avait laissé la couronne à Jacques II, son frère, devenu catholique, par conséquent odieux à ses sujets, d'autant plus que se croyant absolu, ou voulant l'être, il ne ménageait ni leur religion ni leur liberté. Le projet mal concerté, de rétablir le catholicisme que les Anglais ne peuvent souffrir, et toute la conduite de Jacques, ne firent qu'irriter les esprits. L'imprudence de son zèle le faisait blâmer dans Rome même ; les plus sages d'entre les cardinaux prévirent qu'il en serait la victime, et que, loin de servir l'Église romaine, il la ruinerait pour toujours en Angleterre. Après des plaintes inutiles, les Anglais, en 1688, invitèrent le prince d'Orange, gendre de Jacques, à venir se mettre à leur tête ; il était trop ambitieux pour ne pas saisir cette occasion de fortune. L'affaire fut conduite avec autant de secret que de prudence. Jacques, pris par surprise, ne fit qu'une faible résistance. Plusieurs officiers l'abandonnèrent, entre autres Churchill, son favori, qui préféra servir la cause de sa patrie, et que l'on verra bientôt s'immortaliser sous le nom de Marlborough. Jacques, ayant eu ensuite la permission de s'évader, chercha un asile auprès de Louis XIV, et le prince d'Orange, en 1689, fut déclaré roi d'Angleterre, sous le nom de Guillaume III, conjointement avec sa femme la princess Marie. La nation anglaise ayant ainsi recouvré sa liberté, s'occupa de fixer de justes bornes à l'autorité royale. En effet, Guillaume fut toujours moins absolu en Angleterre qu'en Hollande ; on disait même hautement qu'il était roi de Hollande et stathouder d'Angleterre.

Ce fut au mois de janvier 1689, que le roi fugitif vint, avec la reine et le prince de Galles, encore enfant, implorer la protection de Louis XIV, qui alla au devant d'eux jusqu'à Chatou, et qui les reçut avec une magnificence digne de lui. Il conduisit la reine à Saint-Germain, où elle trouva le service qu'aurait eu la reine de France ; tout ce qui sert à la commodité et au luxe, des présents de toute espèce, en or, en argent, en vaisselle et en bijoux.

Parmi tous ces présents, il y avait, sur sa toilette, une bourse de dix mille louis d'or. Les mêmes attentions furent observées pour le roi Jacques. On lui accorda six cent mille francs pour l'entretien de sa maison ; il eut les officiers du roi et ses gardes.

Toute cette réception était bien peu de chose auprès des préparatifs qu'on faisait pour le rétablir sur son trône ; car, ce fut alors que Louis commença une guerre ouverte avec l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne, déclarée aussi contre Jacques. On équipa en France une flotte considérable pour conduire ce prince en Irlande. Le roi lui dit en le quittant : " Tout ce que je puis vous souhaiter de mieux, c'est de ne vous jamais revoir." Les escadres françaises dissipèrent, en 1690, celles de leurs ennemis, qui n'osèrent plus se remontrer. Louis XIV conserva deux ans l'empire de la mer, lui qui au commencement de son règne était sans vaisseaux. Mais tant de secours ne changèrent point la destinée de Jacques, dont l'ancienne valeur semblait s'être évanouie avec sa fortune. Il fut défait par son gendre à la bataille décisive de la Boyne, en 1690, et revint en France, où, vivant avec les jésuites, il s'occupa plus de théologie et d'exercices de dévotion que des moyens de réparer sa disgrâce et de recouvrer sa couronne.

L'Allemagne, les Pays-Bas, les frontières d'Espagne et d'Italie furent tout à la fois le théâtre de la guerre. Il suffit d'en indiquer les principaux événements. Les Français, en 1689, s'étaient emparés du Palatinat, l'une des plus belles contrées de l'Empire, où il ne restait aucune trace de l'embrasement exécuté par Turenne en 1674. Pour empêcher les ennemis d'y subsister, Louis, suivant le conseil de Louvois, commanda un nouvel incendie. Cette exécution fut terrible ; villes, châteaux, villages, tout fut livré aux flammes, avec une rigueur excessive. On ne respecta pas même les tombeaux des électeurs palatins. Le soldat les ouvrit dans l'espérance d'y trouver de l'or, et jeta au vent les cendres qu'ils renfermaient. Le roi n'avait pas cru sans doute que ses ordres, dont l'exécution fut confiée au cruel Louvois, produiraient tant de malheurs. Les lois de la guerre n'autorisent que trop des actions qui répugnent à l'humanité, mais la politique exigeait, sans doute, des ménagements. Des ennemis ne pouvaient-ils pas pénétrer

dans le royaume? Jusqu'où auraient-ils porté le droit de représailles?

Le duc de Lorraine, Charles V, prince sans États, mais général redoutable, commandait les Impériaux. Il reprit Mayence, où les Français se défendirent glorieusement, quoique la place fût mal fortifiée. Après vingt et une sorties le marquis d'Uxelles la rendit faute de poudre. Il ne méritait que des éloges; il ne reçut à Paris que des huées en plein théâtre. Telle est souvent l'injustice d'un peuple léger, qui décide sans examen, qui fronde ou qui admire sans raison, et qui ne revient de ses bizarres préventions, qu'après avoir insulté au mérite, ou encensé la fortune. Dans les Pays-Bas et en Italie, les premières années de la guerre furent un enchaînement de victoires mémorables. Le maréchal de Luxembourg marchait sur les traces du grand Condé, dont il semblait avoir le génie, la vivacité et le courage. Il gagna, en 1690, par la supériorité de ses talents, la bataille de Fleurus, celle de Steinkerque en 1692; et en 1693, accompagné de plusieurs princes du sang, il surprit Guillaume à Nerwinde, et gagna une nouvelle bataille, où il périt plus de vingt mille hommes, parmi lesquels huit mille Français. Louis avait pris, en personne, Mons en 1691, et Namur en 1692. Le maréchal de Catinat, vrai philosophe et grand capitaine, qui ne devait son élévation qu'à son mérité, avait, en 1690, défait le duc de Savoie, à Staffarde et à Marsaille. Le maréchal de Lorges, en 1692, avait été vainqueur en Allemagne; le maréchal de Noailles le fut en Catalogne, en 1694. Jamais tant de victoires éclatantes; mais elles furent presque toutes sans fruit; les choses restèrent à peu près dans le même état. Tuer des hommes, ruiner des villes, dévaster des provinces, épuiser les nations, c'est tout ce que produisirent les exploits du grand monarque et de ses généraux.

Cependant malgré ses victoires, il ne paraissait plus invincible. Il avait, en 1692, perdu quatorze grands vaisseaux, après la journée de la Hogue, où Tourville avait attaqué, par ses ordres, la flotte ennemie, une fois plus nombreuse que la sienne. L'année précédente, en 1691, ce prince avait fait une perte qu'il sentit plus qu'il ne voulut le laisser voir. Louvois, ministre supérieur pour conduire une guerre, lui manqua au moment où il en avait le plus besoin. Ce n'est pas que la France ne se

fût bien passée de ce fondateur du despotisme des secrétaires d'État, d'un homme doué à la fois d'un génie puissant et d'une âme féroce, d'un monstre, qui eût immolé l'État à son ambition, à son humeur, au moindre élan de l'amour-propre. Mais comme il avait à dessein entraîné son maître dans ces circonstances fâcheuses, il est à croire qu'il lui aurait du moins fourni tôt ou tard les moyens de s'en tirer. Quoi qu'il en soit, étant un jour à travailler avec le roi, chez madame de Maintenon, il se trouva mal, et n'eut que le temps de se retirer chez lui; arrivé dans sa chambre, il expira. Comme il prenait alors les eaux, on ne manqua pas de dire qu'il avait été empoisonné. On lui trouva le cœur entièrement desséché, comme s'il eût été comprimé avec violence, ce qui pouvait être l'effet du chagrin qu'il avait eu sur la fin de ses jours. En effet, depuis quelque temps Louis XIV ne pouvait plus souffrir ses hauteurs; et madame de Maintenon, qui conservait contre lui un ressentiment violent, avait résolu de le perdre. Les fureurs exercées dans le Palatinat, et quelques malversations dans ses places, servirent de prétexte. Le roi, depuis son retour de Mons, continuait de travailler avec lui: mais c'était avec un froid, une humeur qui annonçait une disgrâce prochaine.

Le roi Guillaume, souvent battu, mais qui savait admirablement réparer ses pertes, reprit Namur, en 1695, à la vue d'une armée française de quatre-vingt mille hommes, qui ne put donner à cette place aucun secours. Les flottes anglaises bombardèrent Dieppe, le Havre, Saint-Malo, Calais et Dunkerque. La confiance diminuait parmi les troupes, les recrues devenaient difficiles, les finances s'épuisaient de jour en jour depuis la mort de Colbert. On ne devait plus s'attendre aux anciennes prospérités. Cependant le chef d'escadre Pointis prit Carthagène, en Amérique, où l'Espagne perdit environ vingt millions; et Duguay-Trouin, le plus célèbre des armateurs, ruinait le commerce maritime des ennemis.

(1697.) Le fléau de la guerre se faisait sentir à tout le monde, et le roi de France désira enfin la paix. On commença par détacher de la ligue le duc de Savoie, prince plus zélé pour ses intérêts que scrupuleux sur ses engagements. La prise de Barcelone, par le duc de Vendôme, hâta le succès des négociations, qui se faisaient à Riswick avec les autres confédérés. Louis montra une

modération dont l'Europe ne le croyait pas capable. Il sacrifia les conquêtes qu'il avait faites sur l'Espagne et sur l'Empereur; Guillaume fut reconnu pour roi légitime d'Angleterre, et Jacques II abandonné. La paix de Riswick causa en France moins de joie que de mécontentement et de murmures; il parut honteux que le roi, accoutumé à faire la loi aux nations, eût cédé tant d'avantages à ses ennemis, malgré la supériorité de ses armes. On peut néanmoins juger par l'état des finances, du besoin que la France avait de la paix. Les cinq premières campagnes avaient absorbé plus de deux cents millions d'extraordinaire. Il était dangereux d'augmenter les taxes; cependant après des emprunts, des créations d'offices, et autres pareilles opérations de finance, on fut obligé, en 1695, d'établir la capitation. Cet impôt, auparavant inconnu, ne produisit que vingt-et-un millions. Les grandes armées de Louis XIV, ses bâtiments, sa magnificence, devenaient un fardeau capable d'écraser le royaume.

Toute l'Europe jouissait alors d'une paix profonde; mais cet état de bonheur, comme s'il n'était pas naturel au genre humain, fut d'une très-courte durée. Le Nord fut bientôt désolé par une guerre sanglante, que l'ambition suscita au jeune roi de Suède Charles XII, héros et général dès l'âge de seize ans. Les autres puissances qui venaient de quitter les armes, les reprirent presque aussitôt contre Louis XIV, au sujet de la succession d'Espagne.

(1700.) Charles II, roi d'Espagne, n'ayant point de postérité, ses plus proches héritiers étaient le dauphin, fils de Louis XIV, et Joseph, roi des Romains, fils de l'empereur Léopold; mais Marie-Thérèse d'Autriche, mère du premier, était l'aînée de la mère de Joseph. On craignait également en Europe la réunion de l'Espagne, soit à la couronne de France, soit aux États de la branche allemande d'Autriche. Le roi Guillaume proposait de partager la succession, comme étant le moyen le plus propre de conserver l'équilibre, dont l'Angleterre et la Hollande étaient si jalouses. Le roi d'Espagne, mécontent de ce qu'on disposait de son bien avant sa mort, fit un testament en faveur du jeune prince de Bavière, enfant de huit ans, qu'il déclara son seul héritier. Cet enfant étant mort, il se fit, en 1700, un nouveau traité de partage.

Quelques grands d'Espagne persuadèrent à leur maître moribond, que pour éviter le démembrement de la monarchie, il fallait la donner à un petit-fils du roi de France, plus capable de la défendre qu'un prince éloigné, qui trouverait sur sa route une infinité d'obstacles. En vain l'on opposerait la renonciation de Marie-Thérèse: l'objet en était rempli, dès qu'on prenait des mesures pour empêcher la réunion des deux couronnes sur la même tête: l'Espagne serait le partage des cadets, et ne pourrait passer aux aînés. Ces raisons étaient plausibles. Charles, par délicatesse de conscience, fit consulter des théologiens, et demanda l'avis du pape. Les théologiens pensèrent comme les grands; le pape Innocent XII répondit que les lois d'Espagne et le bien de la chrétienté exigeaient qu'il préférât la maison de France. Il ne balança plus à choisir pour héritier le duc d'Anjou, second fils du dauphin; déclarant qu'au défaut des puînés de France, la succession retournerait à l'archiduc, de manière que l'Empire et l'Espagne ne pussent jamais être réunis. Ces dernières dispositions de Charles II furent si secrètes qu'après sa mort l'ambassadeur de Vienne les croyait encore favorables à l'archiduc. Mais quelle fut sa surprise et celle de l'Europe entière, lorsqu'on vit un prince français héritier de cette monarchie, qui depuis deux cents ans était en guerre avec la France!

Louis XIV fut regardé comme l'auteur d'un testament auquel il n'avait eu aucune part, et qu'il n'avait pas même espéré. On délibéra au conseil s'il fallait l'accepter, ou s'en tenir au dernier traité de partage. Quelques-uns préféraient le dernier parti, pour éviter une guerre dangereuse. Le roi accepta le testament. "Quelque parti que je prenne," dit-il, "je sais bien que je serai blâmé." Mais il comptait sur ses forces, et voulait soutenir la gloire de sa maison. Le duc d'Anjou fut déclaré roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V. Le roi lui dit à son départ: "Il n'y a plus de Pyrénées:" belle parole pour exprimer l'union future des deux peuples. D'abord l'Angleterre et la Hollande parurent reconnaître Philippe V; le duc de Savoie, dont il allait épouser la fille, se montra zélé pour ses intérêts. Ces trois puissances s'armèrent bientôt contre lui.

Loin de ménager les Anglais dans des conjonctures si

critiques, Louis les irrita par un trait de générosité qui leur parut un outrage. Jacques II étant mort, en 1701, il donna au prince de Galles, son fils, le titre de roi d'Angleterre, contre l'avis unanime du conseil, auquel il avait souscrit lui-même. Les larmes de la veuve de Jacques, appuyées, des instances de madame de Maintenon, le firent changer subitement de dessein, et il reconnut Jacques III le jour même qu'il était convenu de ne le pas faire. Deux femmes l'emportèrent sur les raisons du conseil, parce que leurs désirs s'accordaient avec le penchant du roi pour les entreprises glorieuses. Cette démarche, ajoutée à l'agrandissement des Bourbons, fut un coup terrible pour l'Angleterre et la Hollande, qui ne tardèrent pas à s'unir avec l'Empereur. Guillaume, quoique infirme et languissant, imprimait le mouvement à cette ligue ; mais il mourut au milieu des préparatifs ; ennemi dangereux, dont le génie et la politique profonde étaient inépuisables en ressources. La princesse Anne, sa belle-sœur, seconde fille de Jacques II, et femme du prince de Danemark, lui succéda. Elle suivit d'abord toutes ses vues, parce qu'elles étaient conformes au vœu de la nation. De toutes parts un orage terrible se formait contre la France.

(1701.) L'Empereur commença la guerre en Italie, avant que les autres alliés se déclarassent. Il avait pour général le prince Eugène de Savoie, né en France (fils de cette comtesse de Soissons, que l'on a vue tenir la cour du vivant de son oncle, le cardinal Mazarin), connu dans sa jeunesse sous le nom de l'abbé de Savoie, mais si mal connu alors, que quand il quitta le royaume, en 1684, Louis XIV parut le mépriser, et que les courtisans parlèrent de lui comme d'une tête dérangée, incapable de rien. Jamais prévention ne fut plus injuste, ni mieux démentie par les faits. Le prince Eugène, avec des talents supérieurs, ne pouvait manquer de faire repentir un jour ceux qui ne lui avaient pas rendu justice. Le maréchal de Catinat, adversaire digne de lui, mais gêné par des ordres de la cour qui donnaient des entraves à son génie, fit une campagne malheureuse, recula toujours devant Eugène, et perdit une grande étendue de pays. Le maréchal de Villeroi, favori de Louis XIV, plein de courage et de confiance, mais qui avait le mérite d'un

grand seigneur plutôt que celui d'un grand capitaine, se flatta de réparer ce malheur. On lui donna le commandement de l'armée; mais il se fit battre par son imprudence.

(1702.) L'année suivante, le prince Eugène introduisit des troupes dans Crémone par un égout; et il l'aurait prise, si un régiment français, qui devait passer en revue, ne se fût pas mis de grand matin sous les armes. Sa résistance donna au reste de la garnison le temps de se reconnaître, et les ennemis furent chassés après un combat opiniâtre. Néanmoins ils emmenèrent prisonnier Villeroi, qui était tombé entre leurs mains au commencement de l'attaque. On nomma le duc de Vendôme pour le remplacer. Cet arrière-petit-fils de Henri IV était adoré des soldats, et dans les jours d'action, son génie, excité par le péril, faisait des miracles. Le prince Eugène pouvait seul lui tenir tête. Ils livrèrent la bataille de Luzara, où les Français et les Impériaux s'attribuèrent également l'avantage.

La guerre se faisait dans les Pays-Bas moins heureusement encore qu'en Italie. Le fameux duc de Marlborough commandait les troupes combinées d'Angleterre et de Hollande. Ses talents sublimes, soit pour le commandement, soit pour les négociations, le rendaient d'autant plus à craindre, que la reine Anne, le parlement d'Angleterre, et les états de Hollande entraient dans ses vues. Il eut l'avantage de la campagne sur le duc de Bourgogne, que le maréchal de Boufflers, l'un des plus grands hommes de France, dirigeait dans la carrière des armes.

(1703.) En Allemagne, Villars eut des succès qui lui valurent le bâton de maréchal. Il remporta une première victoire à Fridlingen, puis une seconde en 1703, dans les plaines de Hochstet. Le maréchal de Tallard fut aussi vainqueur près de Spire. On pouvait aller jusqu'à Vienne, et l'Empereur tremblait pour sa capitale. Malheureusement Villars déplaisait à l'électeur de Bavière à cause de son caractère fier et impétueux, et il fut rappelé; on l'envoya contre les camisards, ainsi qu'on appelait les montagnards protestants des Cévennes, qui s'étaient révoltés et dont le cri était: "*Point d'impôts, et liberté de conscience.*" Ses talents eussent été plus utilement employés en Allemagne.

(1704.) Cependant, c'en était fait de l'Empereur, si

Marlborough n'avait couru le secourir, et n'avait joint le prince Eugène, revenu d'Italie. Ces deux généraux rencontrèrent l'armée française et bavaroise, commandée par les maréchaux de Tallard et de Marsin, dans ces mêmes plaines de Hochstet, où l'année précédente Villars avait été vainqueur. Ils lui livrèrent bataille, et la défirent entièrement. À peine de soixante mille hommes en rassembla-t-on vingt mille. On raconte qu'après la bataille, Marlborough ayant reconnu, parmi les blessés, un soldat français qu'il avait remarqué dans l'action, lui dit : "Si ton maître avait beaucoup de soldats comme toi, il serait invincible." "Ce ne sont pas," répondit le prisonnier, "les soldats comme moi, qui lui manquent ; ce sont les généraux comme vous." Un corps de douze mille hommes des meilleures troupes de France, qu'on avait oublié dans le village de Blenheim, fut réduit à se rendre sans combat. Cette bataille de Hochstet, ou de Blenheim, comme les Anglais l'appellent, fit perdre environ cent lieues de pays. Les vainqueurs inondèrent la Bavière, et pénétrèrent jusque dans l'Alsace. La France était consternée ; le souvenir des anciennes prospérités rendait plus vif le sentiment de ce désastre.

Si la faveur plaçait les généraux, il en était de même des ministres. Chamillart, le plus honnête homme de la cour, mais peut-être aussi le plus incapable, était devenu, par le crédit de madame de Maintenon, ministre de la guerre et des finances. Il aurait eu besoin du génie de Louvois et de Colbert pour soutenir l'honneur de la nation. Depuis la mort de ces deux ministres, les ressorts du gouvernement s'étaient relâchés peu à peu ; les finances manquaient, la discipline languissait ; tout présageait la décadence. Un premier revers en attira bientôt de plus funestes.

Cette même année, 1704, les Anglais, qui, deux ans auparavant, avaient détruit une forte escadre de Louis XIV, s'emparèrent de Gibraltar, qu'on regardait comme imprenable, et s'ouvrirent ainsi la communication des deux mers. Les efforts qu'on tenta pour reprendre cette place ne servirent qu'à ruiner la marine française. Barcelone fut prise comme Gibraltar, autant par un coup de fortune que par la force des armes.

(1706.) De brillants succès en Italie consolèrent un peu de ces pertes. Vendôme repoussa le prince Eugène à

Cassano, et gagna en son absence la bataille de Cassinato. Le duc de Savoie était presque entièrement dépouillé, et l'on allait prendre sa capitale, lorsque la journée de Ramillies, en 1706, changea la face des affaires. Le maréchal de Villeroi, fait prisonnier à Crémone, avait été relâché. Toujours sûr de l'amitié de Louis XIV, et trop confiant pour ne pas faire de fautes, il commandait en Flandre une armée de quatre-vingt mille hommes. Marlborough lui présente la bataille; il l'accepte contre l'avis des officiers généraux; il s'obstine à suivre un mauvais plan, dont on lui montre le danger. En moins d'une demi-heure, cette grande armée est mise en déroute. Toute la Flandre espagnole subit la loi du vainqueur. Dans cette circonstance, le duc de Vendôme est rappelé d'Italie, comme un général digne d'être opposé à Marlborough. Avant son départ, le prince Eugène, qui avait reçu des renforts, vint au secours de Turin, dont le siége allait fort lentement, parce qu'on s'y prenait mal. La présomption du duc de la Feuillade, qui n'avait guère d'autre mérite que d'être gendre du ministre Chamillart, lui avait fait dédaigner l'offre généreuse du maréchal de Vauban de servir sous lui comme volontaire.

(1706.) Louis XIV avait envoyé le duc d'Orléans, son neveu, pour remplacer Vendôme en Italie. Ce prince n'ayant pu arrêter Eugène, se joignit au duc de la Feuillade devant Turin. Il proposa de marcher à l'ennemi, plutôt que de se laisser attaquer dans ses lignes, trop difficiles à défendre. Le conseil de guerre convint que c'était le parti le plus prudent comme le plus honorable. Malheureusement la cour avait décidé le contraire. Bientôt le prince Eugène et le duc de Savoie forcent les retranchements; soixante mille Français sont dispersés; deux cent cinquante-cinq pièces de canon, cent huit mortiers, une quantité prodigieuse de poudre, de bombes et de boulets, les provisions, le bagage, la caisse militaire, tout reste au pouvoir de l'ennemi, qui s'empare ensuite du Milanais, du Piémont, du Mantouan et du royaume de Naples. Sous Barcelone, les Français venaient tout récemment de laisser cent six pièces de canon de fonte, quarante-sept mortiers et une quantité prodigieuse de munitions d'artillerie. On peut juger par là combien les guerres de Louis XIV étaient dispendieuses. À son exemple les autres puissances de l'Europe hérissèrent la

terre de forteresses imposantes, et la couvrirent d'armées innombrables, abondamment pourvues de provisions qui épuisaient leurs domaines ; de sorte qu'il semblait que les nations travaillaient encore plus à se ruiner qu'à se détruire ; ce qui a fait dire fort judicieusement, qu'après quelques années de guerre, les vainqueurs sont presque aussi malheureux que les vaincus.

En Espagne, Philippe V, vivement pressé par l'archiduc et les Anglais, ne put reprendre ni Barcelone, ni Gibraltar. Il fut contraint de sortir de son royaume et de faire le tour des Pyrénées pour y rentrer par Pampelune. L'archiduc avait été proclamé roi dans Madrid même ; mais la fidélité des Castillans était inébranlable. Plus on s'obstinait à leur donner un roi malgré eux, plus ils s'efforcèrent de soutenir celui qu'ils avaient souhaité. Le maréchal de Berwick rétablit les affaires de Philippe V, en gagnant, en 1707, la bataille d'Almanza, sur la frontière de Valence ; et le duc d'Orléans, envoyé pour commander l'armée française, prit Lérida, qui avait autrefois été l'écueil du grand Condé.

(1708.) Jusqu'alors la France, affaiblie par tant de revers, n'était pas encore entamée. Eugène y pénétra enfin ; mais ce fut pour échouer au siége de Toulon. Louis XIV, au milieu de ses malheurs, conservait toujours la même fierté de caractère. Quoique attaqué de toutes parts, il fit encore en faveur du fils de Jacques II, ce qu'il avait tenté sans succès pour le père. Il entreprit de le remettre sur le trône, mais ses efforts furent inutiles ; les Anglais prévinrent ses desseins. La descente qu'on devait faire en Écosse n'eut pas lieu, et tout ce que Forbin put faire, ce fut de sauver la flotte française. Sur terre, on essuya de nouveaux désastres. Le duc de Bourgogne était dans les Pays-Bas à la tête d'environ cent mille hommes, et Vendôme commandait sous lui. On les regardait comme la dernière ressource de l'État. En agissant de concert, avec des forces supérieures, ils pouvaient effacer la honte des défaites précédentes. La mésintelligence qui régnait entre eux fut aussi funeste que l'union entre Marlborough et Eugène. Vendôme et le duc de Bourgogne se contrarièrent au lieu de s'entendre ; ils firent des fautes dont les ennemis profitèrent. L'armée française fut mise en déroute à Oudenarde ; Lille fut assiégée, et, malgré la belle défense du maréchal de Boufflers,

cette place importante fut prise après quatre mois de siége.

(1709.) Déjà le royaume était ouvert aux ennemis. On manquait d'argent pour payer les troupes, et le peuple se voyait en proie à l'avidité des traitants. Quelques négociants hardis apportèrent du Pérou trente millions, dont ils prêtèrent la moitié au roi. Ce fut une ressource précieuse; mais, au fléau de la guerre, se joignit celui de la famine. Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la nation. Les oliviers, qui sont une grande ressource dans le midi de la France, périrent. Presque tous les arbres fruitiers gelèrent. Il n'y eut point d'espérance de récolte. On avait très-peu de magasins. Les grains qu'on pouvait faire venir à grands frais des Échelles du Levant et de l'Afrique pouvaient être pris par les flottes ennemies, auxquelles on n'avait presque plus de vaisseaux de guerre à opposer. Le fléau de cet hiver était général dans l'Europe, mais les ennemis avaient plus de ressources. Les Hollandais surtout, qui ont été si longtemps les facteurs des nations, avaient assez de magasins pour mettre les armées florissantes des alliés dans l'abondance; tandis que les troupes de France, diminuées et découragées, semblaient devoir périr de misère.

Le roi vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or. Les plus grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle d'argent à la Monnaie. On ne mangea dans Paris que du pain bis pendant quelques mois. Plusieurs familles, à Versailles même, se nourrirent de pain d'avoine. Madame de Maintenon en donna l'exemple. Louis en voyant les malheurs de son peuple se décida enfin à demander la paix: il envoya à cet effet le marquis de Torcy en Hollande. Ce monarque, si absolu, qui, pendant cinquante ans de victoires, avait offensé les souverains par sa hauteur, alarmé l'Europe par ses conquêtes, ruiné ses sujets par son faste, qui tant de fois avait dicté les conditions de la paix, était alors réduit à l'implorer, sans pouvoir l'obtenir. Pressé de toutes parts, dénué de secours, "Je ne puis donc," dit-il en plein conseil, et en versant des larmes, "je ne puis faire ni la paix ni la guerre."

Les ennemis, enflés de leurs avantages, montrèrent plus de hauteur que Louis n'en avait eu à leur égard dans le cours de ses prospérités. Ils exigeaient non-seulement la cession de l'Alsace et de plusieurs villes de France,

mais encore que Louis XIV se joignît à eux, pour détrôner Philippe V, son petit-fils. L'humanité devait frémir à cette proposition. "Puisqu'il faut faire la guerre," dit le roi, "j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants." La nation, qui murmurait d'un fardeau presque intolérable, fut indignée, comme lui, de l'abaissement où il se trouvait réduit par l'infortune. Elle redoubla ses efforts pour le seconder. Tournai était pris, et Mons menacé d'un siége. Villars passe en Flandre à la tête d'environ quatre-vingt mille hommes. Boufflers, plein de ce zèle patriotique dont les exemples sont si rares et si glorieux, avait demandé, quoique son ancien, à servir sous lui. Eugène et Marlborough leur livrèrent bataille près du village de Malplaquet. Depuis longtemps nulle journée n'avait été plus meurtrière. Les Hollandais étaient taillés en pièces; mais Marlborough enfonce le centre de l'armée française; Villars reçoit une blessure, et la bataille est perdue. On compta près de trente mille morts ou blessés, parmi lesquels huit à neuf mille Français. Cette journée fut néanmoins glorieuse à la France, par le courage des troupes: elles avaient manqué de pain un jour entier; elles venaient d'en recevoir quand l'action commença, et elles en jetèrent une partie pour se battre. On admira aussi l'habileté de Boufflers, qui fit la retraite en si bon ordre, qu'il ne laissa ni canons ni prisonniers. Les ennemis ne tardèrent pas à se rendre maîtres de Mons.

(1710.) L'épuisement de l'État et la misère des peuples augmentant de plus en plus, Louis XIV fut obligé de s'humilier de nouveau devant les vainqueurs. Il demanda la paix avec une sorte de soumission, offrant de reconnaître l'archiduc pour roi d'Espagne, et de donner de l'argent pour détrôner son petit-fils. Pendant qu'on négociait à Gertrudemberg, les ennemis s'emparèrent de plusieurs places. Leur inhumanité croissait avec leur fortune. Ils voulaient absolument que Louis, même seul, chassât d'Espagne Philippe V. L'empereur Joseph, fils de Léopold, avait déjà forcé le pape, Clément XI, à reconnaître pour roi d'Espagne l'archiduc son frère. La bataille de Saragosse, gagnée par les Autrichiens, semblait fixer la couronne sur la tête de ce prince. Philippe quitta Madrid, et se retira à Valladolid. Le peu de troupes françaises qui lui restait fut rappelé pour les besoins de la France. Alors il demande à Louis XIV un seul homme, le duc de

Vendôme, qui n'était plus employé. La présence de ce général, de ce petit-fils de Henri IV si chéri des soldats, produit une révolution. On s'empresse à fournir de l'argent: on accourt se ranger sous ses drapeaux; les vainqueurs reculent devant lui; il les poursuit rapidement, et il gagne, en 1710, une victoire complète à Villaviciosa. Cette journée fut aussi glorieuse que décisive pour Philippe, qui combattit à l'aile droite. Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, prétend qu'après la bataille, ce monarque n'ayant point de lit, Vendôme lui dit: "Je vais vous donner le plus beau lit sur lequel jamais roi ait couché:" et il lui en fit faire un des étendards et des drapeaux pris sur les ennemis.

En France, les finances étaient dans l'état le plus pitoyable. La vaisselle d'or et d'argent que le roi et les grands avaient envoyée à la Monnaie n'avait été que d'un faible secours dans des circonstances si difficiles.[1] Il fallut avoir recours à d'autres moyens. L'établissement du dixième des revenus, en 1710, fut d'une toute autre importance pour l'État, et en fut peut-être le salut. Lous XIV résista longtemps à la proposition de cet impôt. Le jésuite Letellier, homme sombre, ardent, inflexible, cachant ses violences sous un flegme apparent, avait succédé au doux et commode Lachaise, et était en

[1] L'Espagne, plus heureuse, eut vers ce même temps une *aubaine* qui n'affligea personne, ou, du moins, personne n'osa s'eu plaindre. Il se trouva, sur un vaisseau faisant partie d'une flottille très-riche arrivée à Cadix, huit grandes caisses de chocolat pour le compte du très-révérend père général de la compagnie de Jésus. Ces caisses étaient si lourdes, qu'on fut obligé de mettre sur chacune le double des travailleurs ordinaires, qui eurent encore bien de la peine à les transporter dans les magasins. Quand elles y furent, la curiosité prit de voir ce qu'elles contenaient. Les employés en ouvrirent une, et n'y trouvèrent que des grands et gros pains de chocolat arrangés les uns sur les autres. Ils en soulevèrent un dont la pesanteur les surprit; un second, un troisième leur causa le même étonnement. Ils voulurent le rompre, et il résista; mais le chocolat éclata, et laissa à découvert des lingots d'or, qui, à l'essai, se trouva très-pur et très-fin. Tous ceux qu'on visita ensuite au hasard se trouvèrent de même nature, c'est-à-dire, de l'or revêtu de l'épaisseur d'un doigt de chocolat. Cette découverte fut mandée à Madrid. On fit venir les jésuites qu'on questionna; mais il se gardèrent bieu de réclamer un chocolat si précieux. Ils protestèrent qu'ils ne savaient ce que c'était; sur leur désaveu, l'or resta au profit du roi; et huit caisses d'or, d'un volume à rebuter le double des porteurs ordinaires, valurent bien la vaisselle de France.

possession du confessionnal du roi. Voyant ce prince rêveur et triste, il lui en demanda le sujet. Le prince lui répondit que la nécessité des impôts ne l'empêchait pas d'avoir des scrupules, qui augmentaient sur le dixième. Letellier lui dit, que ces scrupules étaient d'une âme délicate; mais que, pour le soulagement de la conscience, il consulterait les casuistes de sa compagnie. Peu de jours après, l'intrépide confesseur assura son pénitent qu'il n'y avait pas matière à scrupule; parce que, dit-il, "un roi est le vrai propriétaire, le maître de tous les biens de ses sujets."—"Vous me soulagez beaucoup," dit le roi, "me voilà tranquille." Sur la décision du justice, l'édit fut publié.

De petites intrigues de cour servirent plus que de grands événements à la conclusion de la paix. La duchesse de Marlborough gouvernait la reine Anne, ce qui ne contribuait pas peu à rendre le duc son mari maître du gouvernement; trop de hauteur et de caprice la rendirent insupportable. La reine changea de favorite, et bientôt après de ministre. Marlborough perdit son crédit et son influence à la cour. Il s'obstinait à continuer la guerre; mais les Anglais cessèrent de seconder ses vues; ils s'aperçurent enfin que l'intérêt de la nation n'était pas de s'épuiser en faveur d'une puissance étrangère. La mort de l'empereur Joseph dissipa toute incertitude. L'archiduc son frère, Charles VI, était son successeur. Vouloir encore lui procurer la couronne d'Espagne, c'eût été vouloir rétablir la maison d'Autriche dans son ancienne splendeur. La haine contre Louis XIV était satisfaite. Ces considérations déterminèrent le conseil de Londres. On signa une suspension d'armes entre la France et l'Angleterre; et Dunkerque fut mis entre les mains des Anglais pour sûreté des engagements. La Hollande, de son côté, consentit à une nouvelle négociation, qui s'ouvrit à Utrecht, en 1712.

On ne pouvait plus dire de Louis XIV qu'il était le plus heureux des rois; il était devenu, au contraire, le plus malheureux des hommes. Pendant qu'il éprouvait toutes les disgrâces de la guerre, il eut à soutenir les plus grands malheurs domestiques. Il vit en moins d'un an s'éteindre trois générations. Le dauphin, son fils unique, mourut en 1711. Le duc de Bourgogne, devenu dauphin, mourut l'année suivante, quelques jours après son

épouse ; le duc de Bretagne, l'aîné de leurs fils, les suivit de près au tombeau. Paris vit le même char funèbre renfermer le père, la mère et l'enfant. Le duc d'Anjou, dans la suite Louis XV, unique rejeton de la ligne directe, était à deux doigts de la mort. La duchesse de Ventadour, sa gouvernante, par un amour d'autant plus courageux, qu'elle osait prendre sur elle l'événement, éloigna les médecins ; et, pleine des idées funestes qui naissaient de tant de morts précipitées, elle lui donna du contre-poison.

Le public ne trouva rien que de naturel dans la mort du premier dauphin, attaqué de la petite vérole ; mais il n'en fut pas de même de la mort du duc, de la duchesse de Bourgogne et du duc de Bretagne. Enlevés tous trois presque au même instant, on ne douta point que ce ne fût l'effet du poison. Ces soupçons, répandus dans tout le royaume, tombaient uniquement sur le duc d'Orléans, depuis régent, et formèrent bientôt un cri d'accusation publique. Ils furent d'abord accrédités par madame de Maintenon elle-même, donc le duc d'Orléans s'était attiré le ressentiment, et qui, voulant le perdre dans l'esprit du public, n'y trouvait que trop de facilité. Ce prince, incapable d'une action noire ou basse, avait à force d'imprudence, d'indiscrétions et de mœurs crapuleuses, donné de lui la plus mauvaise opinion, que l'idée même qu'on avait de son esprit aggravait encore. Cependant on sut bientôt sur qui jeter les soupçons. Un cordelier, engagé dans les troupes françaises qui servaient en Espagne, avait déserté depuis, et passé dans celles de l'archiduc. On l'atteignit en Poitou, dans un couvent de cordeliers, et on le conduisit à la Bastille, où le lieutenant de police, d'Argenson, fut seul chargé de l'interroger. On trouva dans un sac, que ce moine portait sur lui, des paquets d'arsenic, dont il prétendait se servir pour différents remèdes. Sa vie passée, ses correspondances chez les Autrichiens et plusieurs contradictions ou obscurités dans ses réponses, donnèrent lieu de croire qu'il était un instrument de la maison d'Autriche. D'ailleurs, un mémoire du prince Eugène, adressé au général Mercy et trouvé dans la cassette de ce général, après sa défaite en Franche-Comté, portait : "Il faut faire rentrer la France dans les plus étroites limites ; et

si l'on n'y peut réussir par les armes, il faut recourir aux grands et ordinaires remèdes."

(1712.) Les malheurs domestiques de Louis XIV n'étaient pas adoucis par la certitude de la paix. On espérait y parvenir, depuis que la négociation était entamée avec les Anglais; mais il se trouvait encore bien des obstacles de la part de leurs alliés. Le prince Eugène faisait en Flandre de nouvelles conquêtes. Il assiégeait Landrecies, qui ne pouvait soutenir un long siége; on délibéra alors si le roi ne s'éloignerait point de la capitale. Toujours ferme dans l'adversité, il dit, qu'en cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la noblesse de son royaume, qu'il la conduirait à l'ennemi, malgré son âge de soixante et quatorze ans, et qu'il périrait à sa tête. Le maréchal de Villars tira Louis et la France de cet extrême péril. Villars, d'une figure disintiguée, d'un air avantageux, d'un caractère qui l'était encore plus, fanfaron, mais très-brave, sachant mieux que personne se prévaloir de la part qu'il avait à un heureux succès, et en usurper le reste, était un général fait pur les Français, à qui la gaieté, unie au courage, inspire la confiance. Un homme de ce caractère frappe et saisit plus leur imagination qu'un homme modeste, à moins qu'il ne soit d'un ordre supérieur, reconnu, tel qu'un Turenne. Les lignes du prince Eugène s'étendaient fort loin. Villars feint de vouloir l'attaquer dans son camp de Landrecies, lui donne le change et va forcer les retranchements du duc d'Albemarle à Denain. La victoire est décidée lorsque Eugène arrive. On le repousse; on lui enlève ses magasins; Landrecies est délivré, d'autres places importantes reprises, et quarante bataillons ennemis faits prisonniers dans le cours de la campagne. Villars méritait d'être préconisé comme le sauveur de la France; l'envie, néanmoins, se déchaîna contre lui; il est vrai qu'il la provoquait par une fierté trop voisine de l'orgueil. En prenant congé du roi, il lui avait dit publiquement: "Sire, je vais combattre les ennemis de Votre Majesté, et je vous laisse au milieu des miens."

(1713.) La paix, si désirée et si nécessaire, fut enfin le fruit des succès du maréchal. On en signa le traité à Utrecht, en 1713. Philippe V renonça à ses droits sur la couronne de France. Le duc de Savoie agrandit ses

possessions, avec le titre de roi. On laissa la Flandre espagnole à l'Empereur, et l'on en livra plusieurs villes aux Hollandais pour leur servir de barrière, mais sans qu'ils en eussent le domaine. L'Angleterre garda Gibraltar et l'île de Minorque ; les Français furent obligés de démolir et de combler le port de Dunkerque, qui leur avait coûté des sommes immenses. La cour de Vienne, après avoir essuyé encore quelques pertes considérables, fruits de son opiniâtreté, se détermina enfin à faire la paix. Elle fut conclue à Radstadt, en 1714. Telle fut la fin de cette guerre malheureuse, qui avait réduit Louis XIV aux dernières extrémités, qui semblait devoir lui enlever plusieurs provinces, et dépouiller son petit-fils d'une succession pour laquelle on avait embrasé l'Europe. La France perdit seulement quelques-unes de ses conquêtes ; Philippe V. demeura paisible possesseur de l'Espagne et des plus riches contrées de l'Amérique.

Les dernières années de la vie de Louis XIV furent aussi tristes que les premières avaient été brillantes. La mort de la duchesse de Bourgogne faisait un vide affreux dans sa vie privée. Madame de Maintenon cherchait inutilement à lui procurer quelque dissipation, par des concerts, par des opéras pleins de ses louanges, par des scènes de comédie, que des musiciens et les domestiques de l'intérieur jouaient dans sa chambre. L'ennui l'emportait. On prétend que madame de Maintenon disait : "Quel supplice d'avoir à amuser un homme qui n'est plus amusable !"

Au défaut d'amusement, son confesseur lui donna l'occupation d'une guerre de religion, par le projet de la constitution *Unigenitus*, ainsi appelée du mot par lequel elle commence. Cette constitution, digne tout au plus d'exercer des écoles oisives, devint une affaire d'État, qui agita la France pendant plus d'un demi-siècle, et qui ayant commencé par l'intrigue, continué par le fanatisme, finit, comme cela devait être, par le mépris.

Louis XIV, sur la fin de sa vie, ne put résister plus longtemps aux vives sollicitations de ses fils naturels, le duc du Maine et le comte de Toulouse. L'amour paternel l'avait déjà porté à légitimer ces princes ; son édit fut alors enregistré sans obstacle ; mais dans la suite le régent le fit révoquer. Il en fut de même du rang qu'il venait

de leur donner au-dessus des ducs et pairs, immédiatement après les princes du sang.

Depuis que la paix était signée, les peuples commençaient à respirer, plus soutenus par l'espérance de l'avenir que par leur situation présente : mais le roi, aussi humilié par les conditions de la paix, que par les malheurs de la guerre, avait encore l'âme flétrie de ces disgrâces domestiques. Madame de Maintenon ne laissait approcher de lui que ceux qui, par une intrépide adulation, l'affermissaient dans l'opinion où il était, qu'il concentrait en lui seul l'État. Comme elle craignait de tomber dans la dépendance du duc d'Orléans, neveu du roi, auquel la régence appartenait, et avec qui elle était mal, elle profita de son ascendant sur Louis XIV, pour le déterminer à faire son testament, par lequel il établit un conseil de régence, dont le duc d'Orléans ne devait être que le chef. Le mot de testament était cruel à l'oreille d'un roi toujours traité d'immortel ; mais l'idée de régner encore après sa mort en adoucissait l'amertume. "Je l'ai fait," dit-il, "parce qu'on l'a voulu ; car du reste, il en sera de ce testament comme de celui de mon père : quand j'aurai les yeux fermés, on n'y aura aucun égard." Ce fut en effet ce qui arriva.

La seule distraction que Louis XIV eut sur la fin de ses jours fut l'audience publique qu'il donna à un ambassadeur de Perse, qui venait, disait-on, témoigner l'admiration du roi son maître pour le grand monarque de la chrétienté. Jamais Louis n'avait paru avec plus de magnificence, que le jour où il reçut cet hommage. Il portait dans sa parure toutes les pierreries de la couronne : sa vieillesse, son air d'abattement même, inspiraient une sorte de pitié respectueuse, et ajoutaient à sa majesté. Beaucoup de personnes prétendirent que cet ambassadeur n'était qu'un aventurier, produit pour tirer le roi de sa mélancholie, en lui reppelant sa grandeur passée.

Louis XIV, se sentant dépérir, faisait encore effort sur lui-même, pour que les affaires ne souffrissent point de son affaissement ; mais vers le milieu du mois d'août, au retour de Marly, il fut attaqué de la maladie qui termina ses jours. Ses jambes s'enflèrent ; la gangrène commença à se manifester.

Personne n'ignore avec quelle grandeur d'âme il vit

approcher la mort. Il disait à madame de Maintenon: "*J'avais cru qu'il était plus difficile de mourir;*" et à ses domestiques: "Pourquoi pleurez-vous? m'avez-vous cru immortel?" Il donna tranquillement ses ordres sur beaucoup de choses et même sur sa pompe funèbre. Le courage d'esprit avec lequel Louis XIV vit sa fin fut dépouillé de l'ostentation répandue sur toutes les actions de sa vie. Ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes. Il adressa les paroles suivantes à son arrière-petit-fils, qui devait bientôt être son successeur. "Vous allez bientôt être roi d'un grand royaume. Ce que je vous recommande plus fortement est de n'oublier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Souvenez-vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conserver la paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre; ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, et cherchez à connaître le meilleur parti pour le suivre toujours. Soulagez vos peuples le plus tôt que vous pourrez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même."

Ce discours est très-éloigné de la petitesse d'esprit qu'on lui impute dans quelques mémoires. (1715.) On lui a reproché d'avoir porté sur lui des reliques, les dernières années de sa vie. Ses sentiments étaient grands, mais son confesseur, qui ne l'était pas, l'avait assujetti à ces pratiques peu convenables et d'ailleurs peu usitées. On prétend que madame de Maintenon lui avait donné ces reliques qu'il avait la faiblesse de porter. Il expira le premier de septembre 1715, dans la soixante-dix-septième année de son âge, et la soixante-treizième année de son règne.

À la mort de Henri IV on pleurait; on riait à celle de Louis XIII; celle de Louis XIV causa plutôt de la joie que de la douleur. Un long règne, pendant lequel, outre la légèreté des mœurs qui en marqua les premières années, on avait vu tant de guerres légèrement entreprises, tant d'hommes sacrifiés, tant d'impôts exigés, tant de troubles dans l'Église et dans l'État, en faisait naturellement désirer un nouveau. Néanmoins, ce règne, malgré les divisions intestines dont le royaume fut déchiré dans le commencement, et quoiqu'il ait été marqué dans la suite par une mesure absolument contraire à la saine politique, la révocation de l'édit de Nantes, ce règne, à

tout prendre, forme une des plus glorieuses époques de l'histoire de France. Le nombre de génies supérieurs qui se sont distingués dans toutes les branches des sciences et des arts, et la protection qu'on leur a accordée, ont fait comparer le siècle de Louis XIV à celui d'Auguste; mais on ne doit pas mettre ces deux princes en parallèle. Il y a au contraire cette différence entre eux; Octave, par un empire heureux et juste, fit oublier ses fureurs; mais Louis, après avoir rempli l'Europe d'horreurs, n'en rendit pas ses sujets plus fortunés; Auguste eut la gloire de donner la paix à l'univers; Louis XIV fut trop heureux de l'obtenir de ses ennemis.

Sous le règne de Louis XIV les lois furent considérablement réformées. Plusieurs magistrats d'un mérite éminent y travaillèrent, sans pouvoir, néanmoins, parvenir à en extirper la chicane. La sévérité du roi réprima, en grande partie, la fureur des duels; la raison, avec le temps, achèvera, peut-être, de l'éteindre dans notre siècle. Les uniformes des régiments, l'usage de la baïonnette, l'établissement des grenadiers, les écoles d'artillerie, le corps des ingénieurs, les exercices réglés des troupes, l'institution de l'ordre de Saint-Louis, contribuèrent beaucoup à perfectionner l'art militaire, art également utile et funeste, qui fait quelquefois la sûreté des États, mais qui est le plus souvent le fléau du genre humain. La langue française, jusqu'alors grossière et informe, fut portée à sa perfection. Trois académies littéraires, établies à Paris, rassemblèrent ces génies nés pour éclairer le monde; et de cette ville, comme d'un centre commun, les connaissances et l'urbanité se répandirent dans toutes les provinces. Il se forma, en quelque sorte, une nouvelle nation française. Les poëtes et les orateurs du temps déifièrent, pour ainsi dire, le monarque sous qui toutes ces merveilles s'opérèrent; mais leurs louanges respirent un ton de flatterie qui déshonore la science, et dont l'excessive vanité du prince pouvait seule ne pas s'offenser. Ces éloges outrés furent également la cause et des grands événements de son règne, et des grandes fautes qui se commirent; car, d'un côté, ils inspirèrent au monarque cette ambition démesurée, qui le rendit le perturbateur général de l'Europe, et, de l'autre, ils le portèrent à donner aux sciences un noble encouragement, qui mit en action le génie, et produisit cette foule de

grands hommes qui ont si puissamment contribué à la gloire de son règne.

L'enthousiasme que l'extérieur majestueux de Louis XIV fit naître dans son temps, a duré plus d'un siècle, et ce n'est guère que de nos jours qu'il commence à se dissiper. Il entrait dans le système dominant de la cour, d'entretenir une ivresse qui était favorable à son plan d'administration despotique; aussi, tant qu'il y a eu une Bastille, n'a-t-on osé s'expliquer ouvertement sur le compte de ce prince. Il était, pour ainsi dire, défendu alors d'écrire sa vie, à moins qu'on ne consentît à trouver en lui le grand homme. La façon de penser de quelques historiens perce, néanmoins, à travers le tribut de louanges qu'ils n'ont pu se dispenser d'offrir; mais en général on ne peut ajouter foi aux éloges sans nombre qu'on lui a prodigués, et dans les chaires et dans les séances académiques. Parmi ces panégyristes, il en est un cependant, l'abbé Maury, qui, quoique partisan déclaré, et champion intrépide du pouvoir arbitraire, a réussi à louer Louis XIV d'une manière également noble et simple. "Ce monarque," dit-il, "eut à la tête de ses armées Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat, Créqui, Boufflers, Montesquieu, Vendôme et Villars; Du Quesne, Turville, Duguay-Trouin, commandaient ses escadres; Colbert, Louvois, Torcy, Pomponne, étaient appelés à ses conseils; Bossuet, Bourdaloue, Massillon, lui annonçaient ses devoirs; son premier sénat avait Molé et Lamoignon pour chefs, Talon et d'Aguesseau pour organes; Vauban fortifiait ses citadelles, Riquet creusait ses canaux; Perrault et Mansard construisaient ses palais; Puget, Girardon, Poussin, Lesueur et Lebrun les embellissaient; Le Nôtre dessinait ses jardins; Corneille, Racine, Molière, Quinault, La Fontaine, La Bruyère, Boileau, éclairaient sa raison et amusaient ses loisirs; Montausier, Bossuet, Beauvilliers, Fénelon, Huet, Fléchier, l'abbé Fleury, élevaient ses enfants. C'est avec cet auguste cortége de génies immortels que Louis XIV, appuyé sur tous ces grands hommes, qu'il sut mettre et conserver à leur place, se présente aux regards de la postérité." Mais cette postérité, dont on cherche si adroitement à capter les suffrages, ne se laissera pas éblouir par ce brillant cortége: tout en accueillant d'une manière distinguée les grands hommes qui le composent,

comme elle ne juge pas sur parole, elle fera justice du monarque qu'on lui porte, pour ainsi dire, en triomphe; et après avoir reconnu qu'il a été moins grand par ses vertus que par ses vices, elle le placera non à côté de Charlemagne ni même de Louis le Gros, mais parmi les Charles le Chauve, les Philippe le Bel et les Louis XI. Encore celui-ci pourrait-il s'offenser du parallèle; car Louis XI, cruel envers les grands, parce qu'ils gênaient son autorité, flattait le peuple, et "n'en prodiguait l'argent," disait-il, "que pour en épargner le sang; au lieu que Louis XIV, qui trouva les grands souples et soumis, et à qui rien ne résistait, n'épargna cependant ni l'argent ni le sang du peuple. Émule des héros de la fable, il a pu paraître grand aux yeux de courtisans serviles, de maîtresses idolâtres, de ministres rampants, de prêtres hypocrites, qui l'encensaient et le trompaient tour à tour. Mais le sage, qui ne se laisse point prévenir par un extérieur imposant, et qui mesure la grandeur des monarques sur le bien qu'ils ont fait à leurs peuples, ne verra jamais dans Louis XIV qu'un homme très-ordinaire, doué, il est vrai, des qualités qui font le prince magnifique, mais dénué de celles qui font le grand roi.

"Il était *bon*, ce qui vaut bien autant que d'être *grand*." C'est l'éloge auquel se bornent ceux de ses historiens le plus modérés; et c'est communément ce qu'on dit des rois dont il n'y a presque rien à dire. Mais il fallait bien qu'il fût quelque chose! autrement ç'aurait été un vrai monstre. D'ailleurs, quel est l'homme qui ne trouve un secret plaisir, qui ne mette sa gloire à être bon? Comment donc expliquer cette prétendue bonté de Louis XIV, puisqu'on est obligé de convenir en même temps qu'il était fort personnel? C'est que sa bonté, son affabilité, sa patience tant vantée, et jusqu'à sa politesse extrême envers les dames, tout était chez lui la suite d'un parti pris de paraître grand en tout; ainsi les qualités le plus estimables dans tout autre, prenaient en lui une teinte toute différente, parce qu'il les faisait entrer dans ses vues de magnificence et de vanité.

Despote par goût et par principe, il portait dans le commerce de la vie, dans ses plaisirs, et même dans ses amours, une morgue et une fierté inhérente à son caractère. Aussi peu versé dans la connaissance des droits de l'homme, que dans celles du droit des gens, il s'était

formé un plan de conduite, d'après lequel il calculait tous ses mouvements, toutes ses démarches. Il n'oubliait rien de ce qui inspirait une sorte de vénération pour sa personne. Il goûtait une satisfaction puérile à voir baisser les yeux à ceux qu'il regardait. Tout fléchissait devant un monarque, dont la plus forte passion était d'être absolu et de le paraître. Content d'avoir des adorateurs, il se mettait peu en peine de mériter des amis, et ne sentait pas qu'il se privait par là d'un bonheur dont le plus pauvre de ses sujets pouvait jouir. Infatué de lui-même, et esclave de sa propre grandeur, il aurait craint de compromettre la dignité du trône, s'il se fût livré dans le sein de sa famille aux charmes d'une douce familiarité. Sa femme, son fils, son frère même, furent toujours devant lui dans la crainte ; ils ne pouvaient, sans courir risque de lui déplaire, se relâcher d'un sévère *decorum*, ni d'une étiquette gênante. Respect profond, déférence aveugle, souplesse et soumission sans bornes, tels étaient les moyens de s'introduire dans sa confiance. Lui tenir tête, lui donner à connaître qu'on se sentait sur lui une sorte de supériorité, c'était un moyen sûr de disgrâce. Il n'aimait que l'esprit qui pouvait contribuer à l'agrément de sa cour, à ses plaisirs, à ses fêtes, à la gloire de son règne, l'esprit dont il ne pouvait être ni embarrassé ni jaloux. Tout mérite, qui pouvait le blesser, lui portait ombrage. Son frère, qu'on avait si peu formé pour les exploits guerriers, s'étant néanmoins couronné des lauriers de la victoire à la bataille de Cassel, avait par cela même excité sa jalousie ; il ne lui donna plus d'armée à commander, parce que lui-même, au fait seulement de la guerre de siége, et nullement de la guerre de campagne, n'avait jamais donné de bataille.

Dans le temps où il se montra le plus passionné pour ses maîtresses, elles étaient, comme les autres, assujetties à des complaisances pénibles, dont lui seul n'apercevait pas la gêne. Aucune incommodité ne pouvait les dispenser des voyages ni de l'étiquette de la cour. Il fallait être en grand habit, parées, serrées dans leurs corps, danser, veiller, tenir table, être de toutes les fêtes, toujours gaies et de bonne compagnie, partir à la minute, sans paraître se soucier du froid, du chaud, du vent, de la poussière. Ce ne fut qu'en approchant de l'âge des infirmités, que

madame de Maintenon elle-même put s'affranchir insensiblement de cette gêne. Encore fallait-il qu'il ne fût contrarié en rien dans ses habitudes. Aux heures marquées, il allait la trouver dans son appartement, s'y établissait comme dans le sien propre, sans s'imaginer seulement qu'elle pût être incommodée du fracas qu'amenait sa présence. S'il devait y avoir jeu ou musique, le mal de tête, ou toute autre indisposition, n'empêchait rien ; il fallait souffrir sans se plaindre.

Cette morgue de Louis XIV, qui dans le fait le rendait haïssable, il l'avait, pour ainsi dire, sucée avec le lait. Né presque sur le trône, l'habitude de se voir le but et le centre de toutes les attentions l'avait accoutumé à n'estimer les autres, quels qu'ils fussent, que par rapport à lui. Mais cette morgue était encore une sorte de voile dont il couvrait sa profonde ignorance, ignorance qui provenait, non d'un défaut d'esprit ou de sens, mais de l'éducation médiocre qu'il avait reçue. Il en était quelquefois si honteux lui-même, qu'un jour, dans un moment de regret, il lui échappa de dire : "Est-ce qu'il n'y avait point de verges dans mon royaume, pour me forcer à étudier ?" C'était précisément ce dont Mazarin se serait bien donné de garde. Au contraire même, on s'était appliqué à étouffer les germes de grands talents et peut-être de grandes vertus, qu'il avait montrés dans l'enfance. On l'avait élevé en roi qu'on veut tenir toute sa vie en tutelle. On n'en voulait faire qu'un vrai roi de théâtre, bon seulement pour la représentation. Idolâtre de la fausse gloire, il ne connut jamais la véritable, qui consiste à être modéré, juste et prudent ; entraîné par son penchant naturel à l'orgueil, fortifié dans ses idées présomptueuses par les louanges perpétuelles de ses courtisans et de ses ministres, il fut à la fois le fléau de ses voisins, le tourment de ses sujets et l'artisan de ses propres malheurs.

Il faut néanmoins rendre à Louis XIV la justice de dire, qu'attentif aux bienséances, il connaissait, mieux qu'aucun autre prince, l'art de captiver les cœurs par un mot placé à propos. La duchesse de Bourgogne, encore très-jeune, plaisantant à souper sur la laideur d'un officier qui était présent : "Je le trouve, madame," lui dit le roi, "un des plus beaux hommes de mon royaume, car c'est un des plus braves."

L'éducation de Louis XIV avait été fort négligée; c'est ce qui lui fit sentir l'importance de veiller à celle de ces enfants. Des hommes vraiment illustres par leurs vertus, leurs talents et leur doctrine, un Montausier, un Bossuet, un Beauvilliers, un Fénelon, furent chargés de ce précieux dépôt. Jamais choix ne mérita plus d'être applaudi.

Le poëte Simonide, chargé de faire l'éloge d'un athlète, trouva son sujet si stérile, qu'il fut obligé de recourir à des lieux communs, et il se rejeta sur les exploits de Castor et de Pollux. C'est, à peu près, ce qui doit arriver à quiconque entreprendra de louer Louis XIV; et la nomenclature de l'abbé Maury, que l'on a citée plus haut, semble justifier cette assertion. En effet, l'histoire la plus intéressante que l'on pût donner du règne de ce prince, ce serait celle des grands hommes dont il était entouré, et de qui il empruntait sa gloire. Mais les bornes de cet abrégé ne permettent pas d'entrer dans des détails de cette nature. Néanmoins, dans le nombre de ces hommes célèbres, il y en a de si illustres et de si vertueux, qu'on serait répréhensible de les passer sous silence.

À la tête des hommes célèbres, on peut placer Turenne. Cet habile général possédait, au suprême degré, l'art de se faire craindre, sans se mettre en danger d'être haï; de se faire aimer, sans perdre de son autorité, sans se relâcher de la discipline nécessaire. Il attachait par les liens du respect et de l'amitié ceux qu'on ne retient ordinairement que par la crainte des supplices; il se faisait rendre par sa modération une obéissance aisée et volontaire. À la fois général et père de famille, c'était par une invisible chaîne qu'il entraînait les volontés; par cette bonté, avec laquelle il encourageait les uns, excusait les autres, donnait à tous le moyen de s'avancer, de vaincre leur malheur, ou de réparer leurs fautes; par ce désintéressement, qui le portait à préférer ce qui était plus utile à l'État à ce qui pouvait être plus glorieux pour lui-même; par cette justice, qui dans la distribution des emplois ne lui permettait pas de suivre son inclination au préjudice du mérite; par cette noblesse de cœur et de sentiments qui s'élevait au-dessus de sa propre grandeur; par une conduite régulière et uniforme; par un mérite éclatant et exempt de faste et d'ostentation; par une droiture

universelle, qui le portait à s'appliquer à tous ses devoirs, et à les réduire tous à leurs fins justes et naturelles ; par une heureuse habitude de la vertu. Après les glorieuses marques d'estime et de confiance que lui avait données son prince, quels projets d'établissement et de fortune n'aurait pas faits un homme avare et ambitieux ! qu'il eût amassé de biens et d'honneurs ! qu'il eût vendu chèrement tant de travaux et de services ! Mais Turenne, sage et désintéressé, content des témoignages de sa conscience et riche de sa modération, trouvait dans le plaisir qu'il avait de bien faire la récompense d'avoir bien fait. Quoiqu'il pût tout obtenir, il ne demanda et ne prétendit à rien. Il ne désira jamais qu'un état frugal et honnête, entre la pauvreté et les richesses ; et quelques offres qu'on lui fît, il n'étendit ses désirs qu'à proportion de ses besoins, se resserrant toujours dans les bornes étroites de seul nécessaire. Il n'y eut qu'une seule ambition qui fût capable de le toucher, celle de mériter l'estime et la bienveillance de son maître. Cette ambition fut satisfaite, mais elle ne diminua point sa modestie. Jamais général ne fit de plus grandes choses, et ne les dit avec plus de retenue. Remportait-il quelque avantage ? à l'entendre, ce n'était pas qu'il fût habile ; mais l'ennemi s'était trompé. Rendait-il compte d'une bataille ? il n'oubliait rien, sinon que c'était lui qui l'avait gagnée. Racontait-il quelques-unes de ces actions qui l'avaient rendu si célèbre ? on eût dit qu'il n'en avait été que le spectateur ; l'on doutait si c'était lui qui se trompait ou la renommée. Revenait-il de ces glorieuses campagnes qui rendront son nom immortel ? il fuyait les acclamations populaires ; il rougissait de ses victoires ; il venait recevoir des éloges, comme on vient faire des apologies.

On ne peut guère parler de Turenne, sans faire encore mention d'un autre général, d'abord son rival de gloire, et ensuite le compagnon de ses travaux, Condé, dont les plus brillants exploits lui ont mérité le surnom de Grand. Ce prince, arrière-petit-fils d'un oncle de Henri IV, était né avec des talents si décidés pour la guerre, que par une sorte d'impulsion naturelle, on pourrait presque dire d'instinct, il choisissait les meilleures positions, rangeait ses troupes de la manière la plus avantageuse, faisait soutenir les différents corps de son armée les uns par les autres, les faisait attaquer avec

vigueur, combattait à leur tête avec courage, ne perdait jamais son sang-froid au plus fort même de la mêlée, voyait tout ce qui arrivait, et saisissait ses avantages suivant les incidents du combat, dont aucun ne lui échappait. Néanmoins, héros à la guerre, il n'a jamais été à la cour et dans les affaires qu'un très-médiocre politique. Il ne savait point prendre son parti à propos. La gloire qu'il avait acquise en imposait d'abord ; mais quand on avait sondé sa capacité dans les intrigues, on le trouvait bien inférieur à sa réputation. Il n'avait point l'esprit de suite et de réflexion ; il commettait des imprudences, avait des faiblesses, et souvent même se rendait coupable d'injustice. La guerre avait endurci son cœur, et ce fut assez tard qu'il commença à cultiver son esprit. Si les avantages de sa naissance ne l'eussent pas mis à portée de commander des armées, n'étant encore qu'à la fleur de son âge ; si le siècle dans lequel il vivait n'eût pas été un temps de troubles et de guerres continuelles, ses talents pour la guerre eussent été en pure perte, et le prince de Condé, n'eût peut-être jamais porté le surnom de Grand.

Condé, joué par le cardinal de Mazarin, et par les Espagnols, dans les États desquels il avait été obligé de se retirer, revint en France après la paix des Pyrénées ; il se retrouva aussi grand guerrier, et l'on vit qu'il n'avait rien perdu de son mérite militaire. Il battit à Senef ces mêmes ennemis de la France, à la tête desquels il avait combattu contre Turenne à la bataille des Dunes. Lorsque, assiégé par les infirmités, il fut contraint de se retirer de la cour et du service, le même homme qui possédait dans un degré si supérieur le funeste talent de conduire avec art la ruine, les incendies et les massacres, se montra, dans les dernières années de sa vie, prince bienfaisant, généreux, magnifique, arbitre du goût, et protecteur des gens de lettres, dont il aimait à s'environner.

Turenne, moins grand par sa naissance, et bien moins brillant à la guerre que le prince de Condé, avait, peut-être, au fond, autant de mérite militaire. Il le mit au grand jour, parce que ses talents ayant été reconnus, on les employa. Il en avait, peut-être, d'autres, que son extrême modestie et la réserve qui entrait dans son caractère l'empêchaient de développer. On l'a cru capable d'être chef de parti, parce qu'il n'a jamais voulu l'être.

Mais si sa supériorité militaire a été balancée par celle du prince de Condé, les qualités de son cœur ont toujours été reconnues pour être chez lui fort supérieures à celles de son rival. Il portait dans les conseils le même sang-froid que dans les batailles, et ce héros à la guerre était un particulier doux et aimable dans la société. Il n'embrassa la religion catholique que lorsqu'il ne fut plus possible de le soupçonner d'avoir changé de religion par ambition ou par intérêt. Il fut également pleuré des soldats et des peuples : éloge qu'aucun général n'avait mérité depuis les beaux siècles de la république et de l'empire romain.

Voici le parallèle que le fameux Bossuet, évêque de Meaux, a fait de ces deux grands hommes : "Ç'a été un spectacle étonnant, de les voir, dans le même temps et dans les mêmes campagnes, tantôt à la tête de corps séparés ; tantôt unis, plus encore par le concours des mêmes pensées, que par les ordres que l'un recevait de l'autre ; tantôt opposés front à front, et redoublant, l'un dans l'autre, l'activité et la vigilance. Que de campements, que de belles marches, que de hardiesse, que de précautions, que de périls, que de ressources ! Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus avec des caractères si divers, pour ne pas dire si contraires ? L'un paraissait agir par de soudaines illuminations ; et l'autre par des réflexions profondes. Turenne, par conséquent plus vif, mais sans que son feu eût rien de précipité : Condé, d'un air plus froid, mais sans jamais avoir rien de lent, plus hardi à faire qu'à parler, résolu et déterminé au dedans, lors même qu'il paraissait embarrassé au dehors. L'un, dès qu'il paraissait dans les armées, donne une haute idée de sa valeur, et faisait attendre quelque chose d'extraordinaire ; mais, toutefois, s'avançait avec ordre, et venait comme par degrés aux prodiges qui ont fini le cours de sa vie : l'autre, comme un homme inspiré, dès sa première bataille, s'égale aux maîtres les plus consommés. L'un par de vifs et continuels efforts emporta l'admiration du genre humain, et fit taire l'envie : l'autre jeta d'abord une si vive lumière qu'elle n'osa l'attaquer. L'un, enfin, par la profondeur de son génie et les incroyables ressources de son courage, s'élevait au-dessus des plus grands périls, et savait même profiter de toutes les infidélités de la fortune : l'autre, et par l'avantage d'une si haute naissance,

et par ces grandes pensées que le ciel envoie, et par une espèce d'instinct admirable, dont les hommes ne connaissent pas le secret, semblait né pour entraîner la fortune dans tous ses desseins, et forcer les destinées. Afin que l'on vît toujours, dans ces deux hommes, de grands caractères, mais divers, Turenne, emporté d'un coup soudain, meurt pour son pays comme Judas le Macchabée ; l'armée, le pleure comme son père, la cour et tout le peuple gémit ; sa piété est louée comme son courage ; sa mémoire ne se flétrira point par le temps : Condé, élevé par les armes au comble de la gloire comme un David, comme lui meurt dans son lit, en publiant les louanges de Dieu, instruisant sa famille, et laissant tous les cœurs remplis tant de l'éclat de sa vie que de la douceur de sa mort. Quel spectacle c'était que de voir et d'étudier ces deux hommes, et d'apprendre de chacun d'eux toute l'estime que méritait l'autre !"

Après avoir rendu un juste hommage à ces deux grands hommes, l'illustre et éloquent évêque ne peut s'empêcher d'offrir, comme les autres flatteurs, son grain d'encens à l'idole. "C'est," dit-il, "le spectacle qu'a vu notre siècle ; et ce qui est encore plus grand, il a vu un roi se servir de ces deux grands chefs, et après qu'il est privé d'eux par la mort de l'un et les maladies de l'autre, concevoir de plus grands desseins, exécuter de plus grandes choses, s'élever au-dessus de lui-même, surpasser et l'espérance des siens, et l'attente de l'univers : tant est haut son courage, tant est vaste son intelligence, tant ses destinées sont glorieuses !" Cette tirade, qui décèle l'intrigant et le prélat de cour, mais que par malheur l'événement n'a pas tout-à-fait justifiée, on ne la rapporte que pour faire voir à quel point les hommes les plus célèbres du siècle de Louis XIV avaient les yeux fascins, et qu'eux-mêmes nourrissaient l'orgueil du monarque. Comment tenir contre la flatterie, quand elle sort avec tant d'assurance de la bouche d'un Bossuet ? Il eût fallu à Louis la vertu d'un ange, pour que la tête ne lui tournât pas.

Rien, sans doute, ne pourrait intéresser davantage que de donner les portraits d'un Luxembourg, digne élève du grand Condé, que les soldats pleurèrent comme leur père, et la nation comme un de ses plus illustres defenseurs ; d'un Boufflers, renommé pour sa probité, son zèle et sa

valeur, qui ne connaissait ni tour ni rang, quand il était question de servir sa patrie, et en qui le cœur est mort le dernier; d'un Catinat, le rempart de la France, et le Caton de son siècle; d'un Tourville, dont Louis XIV aurait plus regretté la perte que celle de ses flottes; d'un Fénelon, célèbre par les grâces de son esprit, la beauté de son âme, la pureté de ses mœurs, la noblesse de ses sentiments, et chez qui tout était si bien compassé, qu'on ne lui trouva à sa mort ni argent ni dettes: en un mot, d'une foule de personnages recommandables par leur savoir, leur mérite et leurs vertus. Il faudrait citer aussi Louis, duc de Bourgogne, jeune prince d'un rare mérite, qui, s'il eût vécu âge d'homme, aurait probablement réuni, dans un degré supérieur, toutes les qualités qui font le grand roi. Louis Dauphin, son père, connu sous le nom de Monseigneur, fils unique de Louis XIV, avait dans le caractère de la douceur et de la bonté; mais son éloge ne s'étend pas plus loin. Né avec un esprit borné, il n'y suppléa par aucunes connaissances acquises. Élevé par Bossuet et Montausier, il prouva que la culture produit peu dans un sol ingrat. Sans vices ni vertus marquants, il passa sa vie aussi obscurément que son rang le pouvait permettre, n'ayant de ressource contre l'ennui que la table et la chasse. On peut dire qu'il fut le meilleur des hommes, et le plus médiocre des princes. Sans délicatesse de sentiment, ni même de galanterie, il eut quelques maîtresses, et finit, comme son père, par un mariage de conscience. Mais le duc de Bourgogne, son fils aîné, celui dont il est ici question, moins bien partagé que son père et son aïeul, du côté des qualités du corps, leur était supérieur par celles du cœur et de l'esprit. Élevé au milieu d'une cour superstitieuse, où la dévotion et où l'hypocrisie n'eurent souvent que trop d'empire, il était à craindre que son éducation religieuse n'en souffrît, et qu'on ne substituât les pratiques d'une dévotion mal entendue et minutieuse aux principes de la vertu; heureusement, il échappa de bonne heure à ce danger. Doué d'un esprit ferme et intrépide, il devint pieux, juste et philosophe. Élève de Fénelon, il apprit à aimer ses devoirs, à chérir les hommes, et à s'attacher à les rendre heureux. Il était cependant né avec les défauts à faire trembler pour la suite. Fougueux jusqu'à vouloir briser les pendules quand elles sonnaient l'heure qui l'appelait à ce qui ne lui plaisait

pas, et jusqu'à s'emporter de la plus étrange manière contre la pluie lorsqu'elle contrariait ses désirs ; la résistance le mettait en fureur, et un goût ardent le portait à tout ce qui était défendu. Sa vivacité allait jusqu'à l'impétuosité, et jamais, dans le premier âge, il ne vint à bout de rien apprendre, qu'en faisant deux choses à la fois.

Ce qu'il y avait de plus dangereux en lui, c'était un grand orgueil, provenant de sa facilité à saisir le faible d'un raisonnement, et à embarrasser ses maîtres par des questions captieuses autant que naïves. Il attrapait tous les ridicules avec justesse, et les reprochait avec une ironie d'autant plus cruelle qu'elle était spirituelle. On lui trouvait, cependant, une grande douceur quand l'emportement était passé. Il sentait ses fautes, les avouait, s'irritait des rechutes contre lui-même, et en montrait quelquefois un dépit qui allait jusqu'à rappeler sa fureur. D'ailleurs, son esprit vif, actif, perçant, opiniâtre contre les difficultés, le rendit bientôt transcendant dans tous les genres. Enfin, les germes d'un bon naturel, presque étouffés par la première éducation, se développèrent tout à coup. Beauvilliers se fit écouter, et Fénelon inspira ses vertus à son élève.

Socrate se glorifiait d'avoir rectifié, par les efforts de la philosophie, le caractère vicieux qu'il tenait de la nature. Le duc de Bourgogne aurait pu se donner le même éloge ; mais il attribuait son changement à un principe qui lui défendait de s'en glorifier ; il en donnait tout l'honneur à la religion ; ce qui lui faisait une vertu de plus qu'à Socrate. Il était né intempérant, colère, violent, orgueilleux, méprisant, fastueux, dissipé ; il se fit tempérant, indulgent, patient, modeste, humain, économe, appliqué à ses devoirs.

Louis XIV, qui était toujours roi et jamais père avec son fils, affectait la même raideur avec son petit-fils ; mais à la mort du dauphin, il parut plus libre avec le duc de Bourgogne, et il commença de l'initier dans la connaissance des affaires. Il se fit alors extérieurement en ce prince un changement qui étonna. On l'avait vu auparavant timide, réservé, sauvage, contraint et embarrassé partout, comme étranger dans sa propre maison, aussi incommode par la raideur de sa vertu que par la parade de son savoir ; enfin, au milieu de la cour, il était comme un homme en

peine, qui sait qu'il perd son temps, et toujours pressé de quitter le monde pour le mieux employer ; son cabinet était le seul lieu où il se trouvât à son aise.

On fut donc bien surpris, quand on le vit se déployer, se montrer, se donner au monde, y être libre et gai, tenir le salon de Marly, y paraître bienveillant et majestueux. La chasse ne fut plus que l'entretien du moment. Une conversation aisée, instructive, et dirigée avec choix, charmait le courtisan sage. Le prince savait y amener des traits d'histoire qui paraissaient se présenter d'eux-mêmes, coupés par des digressions sur les sciences et les arts, dont l'heureux mélange faisait ouvrir à la fois les yeux, les oreilles et les cœurs. On se nourrissait d'avance du bonheur de servir un maître futur, jugé si capable de l'être par un grand fonds de connaissances de toute espèce, et par l'usage qu'on prévoyait qu'il en saurait faire ; en outre gracieux, obligeant, plein d'attention au rang, à la naissance, à l'âge, à l'acquit de chacun.

L'admiration, l'estime, l'amour s'exaltèrent ; la joie publique faisait qu'on ne pouvait tarir sur ses louanges ; on se demandait les uns aux autres si c'était bien le même homme, si ce qu'on voyait était songe au réalité. De la cour à Paris, de Paris au fond des provinces, sa réputation vola avec une rapidité incroyable. On fut charmé de voir poindre une aurore, qui promettait de l'ordre et du bonheur après tant de confusion et de calamités. Madame de Maintenon, ravie de ces applaudissements, par amitié pour la dauphine qui était son élève, et enchantée de trouver dans le dauphin un prince sur qui elle pouvait compter, se livra à lui, et par cela même lui livra le roi. Elle lui apprit comment il fallait se comporter à l'égard du monarque, avoir un air de respect et de soumission plus marqué qu'à l'ordinaire, une assiduité de courtisan plus soutenue. Ces attentions eurent leur effet ; le grand-père devint père, et père tendre, avec son petit-fils.

Louis XIV, après avoir éprouvé quelque temps le duc de Bourgogne, fut charmé de trouver en lui un prince que sa maturité et ses lumières rendaient propre à le soulager de la fatigue du gouvernement ; et, d'après les conseils de madame de Maintenon, à qui l'ascendant que prenaient les ministres commençait à déplaire, il prit tout d'un coup la résolution de se décharger de ses travaux sur

le dauphin. En effet, ces despotes jouissaient alors de la suprême puissance, et régnaient souverainement sous le nom du roi, auquel ils osaient même quelquefois substituer le leur. Rien ne leur résistait; ils s'étaient attribué le droit de faire et de défaire, d'élever et d'abattre, de distribuer à leur gré les châtiments et les récompenses, et de tout terminer par ce seul mot: "*Le roi le veut.*" Ils n'avaient rien à craindre, ni les uns des autres, parce qu'ils s'entendaient et se renfermaient chacun dans leur département; ni des courtisans les plus accrédités, parce que tous se seraient réunis pour faire de ces téméraires des victimes propres à intimider. Par conséquent, ils étaient en pleine liberté de dire, taire ou tourner les choses au monarque comme il leur convenait. Par là ils étaient rois en effet, et presque rois de représentation, par leur train et leur faste. Un matin qu'ils ne s'y attendaient pas, le roi leur ordonna d'aller travailler chez le dauphin, toutes les fois qu'il les appellerait. Ce fut pour eux un coup de foudre. Ils voyaient entre le roi et eux un prince laborieux et appliqué, d'un esprit juste, d'un discernement fin, bon et indulgent, qui aimait l'ordre, qui savait leur devoir aussi bien qu'eux, ne craignait pas de se donner de la peine pour démêler les affaires embrouillées, pour approfondir celles qui avaient besoin d'être étudiées. Ils savaient qu'il ne se payait point de paroles, qu'il voulait déterminément le bien pour le bien, qu'il pesait tout au poids de sa conscience, qu'il était en garde contre les surprises, curieux', d'un accès facile, empressé d'ouvrir tous les canaux par lesquels la vérité pouvait couler jusqu'à lui.

Les ministres ne purent cacher ni leur surprise, ni leur confusion; mais le roi s'était expliqué si positivement qu'ils n'eurent d'autre parti à prendre que de plier les épaules en signe de soumission. Ils allèrent donc tous protester au dauphin de leur obéissance forcée, avec une joie feinte. Le prince n'eut pas de peine à deviner ce qu'ils s'efforçaient de cacher: il les reçut néanmoins avec un air de bonté, et leur donna les heures les plus commodes et les plus propres à une prompte exécution. Dès ce moment il s'imposa une règle et une assiduité que rien n'interrompit dans la suite.

Le dauphin avait près de trente ans quand il commença cette carrière, qui fut courte, mais utilement remplie. Il

redoubla alors d'application à s'instruire, se refusa jusqu'aux amusements qu'il trouvait dans l'étude des sciences, et partagea son temps entre ses devoirs de religion qu'il abrégea, et ceux du gouvernement qu'il multiplia. Au dehors, il se montrait sensible aux marques de considération que lui donnait son grand-père, auxquelles il ne répondait que par une modération qui ne laissait point percer le moindre désir de s'élever davantage. Nulle complaisance en lui-même ; pas la plus légère présomption ; d'un secret impénétrable ; sa confiance, même la plus entière, n'allait jamais jusqu'à l'abandon. Sa manière d'étudier les hommes était de les épier dans leurs actions, dans leurs paroles, et jusque dans leur silence. Il se livrait sur les choses générales ; il se retenait sur les particulières. Voulait-il connaître à fond quelqu'un qu'on lui proposait d'employer, juger de ses talents et de sa capacité ? Il engageait avec lui une conversation, et le promenait sur tant de matières, de gens et de faits, qu'il lui était bien difficile de se déguiser. En vain aurait-on prévu les questions, et préparé les réponses, il vous déroutait par ses parenthèses, qui étaient quelquefois son but principal, revenait à son sujet, s'en écartait, passait du sérieux au plaisant ; de sorte qu'on ne savait, en le quittant, s'il avait voulu s'instruire ou s'amuser. Il savait même mettre ses promenades à profit. Il se plaisait à y faire parler ceux qui l'environnaient ; guerre, marine, fortifications, intérêts des princes, points d'histoire, commerce, industrie, il faisait passer mille choses en revue, et mille choses utiles. C'était là presque toute sa récréation ; car après avoir beaucoup aimé le gros jeu et la table, il modéra l'un et l'autre ; et pour ne point perdre de temps, il se dérobait le plus qu'il pouvait aux spectacles et aux autres amusements auxquels il n'était pas indispensablement appelé par son rang.

Tel était le prince que, malheureusement, la Providence ne fit que montrer aux humains. Les Français en faisaient d'avance leur idole ; ils fondaient sur lui leurs plus chères espérances, lorsque tout à coup la Parque inexorable, jalouse du bonheur de la France, trancha, comme on l'a vu, des jours si précieux.

Les sentiments de ce prince, ses maximes de gouvernement, ses vues d'administration ne pouvaient qu'augmenter le regret de le perdre.

Il était très-pieux ; aussi ce fut une victoire réelle sur un préjugé chéri, que la résolution qu'il prit de ne point préférer la piété aux talents pour les ambassades, les fonctions de juges, et autres emplois importants ; persuadé qu'il était à la fin, que, même sans être dévot, on peut être propre à bien des choses ; et que d'ailleurs, donner trop généralement la préférence aux démonstrations de religion, ce serait courir le risque de faire beaucoup d'hypocrites.

Il gémissait hautement des vices du barreau, de la multitude des suppôts de la chicane, de l'énormité des frais de justice, de la prolongation ruineuse des procès ; et tous ces abus lui causaient souvent des mouvements d'impatience dont il n'était pas maître.

Quant aux impôts et au nombre excessif des collecteurs en tout genre, il croyait avoir trouvé un remède à cette calamité, dans le régime des pays d'états, où il voyait les peuples plus heureux que dans les autres provinces. Il se proposait donc de partager le royaume en parties à peu près égales, de faire administrer chacune par ses propres membres, et, de ces assemblées, en former, selon le besoin, des états généraux. Loin de les craindre comme un corps qui pouvait être dangereux, il se complaisait d'avance dans l'idée d'y être, comme au sein de la nation, entouré de sujets fidèles et éclairés, qui par leurs avis sages concourraient avec lui au bonheur du royaume.

Pour donner plus d'émulation à la noblesse, il aurait voulu qu'il y eût eu plus de gradations, c'est-à-dire, des titres intermédiaires entre ceux de baron et de marquis jusqu'à celui de duc ; que l'on montât de l'un à l'autre par quelque belle action, ou par la continuité du service ; et qu'on ne les usurpât point impunément. Il voulait que la croix de Saint-Louis fût moins prodiguée, qu'on relevât l'ordre de Saint-Michel : et qu'il fût établi des marques visibles pour distinguer chaque titre, qui aurait été à vie et jamais héréditaire ; de sorte que le fils d'un duc n'aurait été que simple gentilhomme, et ne serait monté que par des promotions méritées, aux dignités dont son père jouissait.

Quant à sa cour, il se fût fait un plaisir d'y être environné par des seigneurs d'une probité et d'une valeur reconnues, auxquels on aurait conféré, seulement à vie, les titres des anciennes charges du royaume. Il désirait que

l'honneur d'approcher de la personne de son roi tînt lieu à un Français de récompense, et qu'il n'yeût de gratifications et de pensions que ce qui serait absolument nécessaire ; le surplus n'étant propre qu'à aiguiser la cupidité, et à fomenter l'amour du luxe. Lui-même se montrait fort éloigné de faire consister sa grandeur dans la pompe.

Tous ces projets du dauphin partaient d'un principe, qui passait alors presque pour un blasphème, et avec lequel les courtisans de nos jours ne sauraient encore se familiariser : C'est que, *les rois sont faits pour les peuples, et non pas les peuples pour les rois*, grande et sainte vérité, qu'il osait soutenir, en présence même de Louis XIV.

CHAPITRE XXXV.

LOUIS XV.

(1715.) Un nom célèbre dans toute l'Europe, des dettes immenses, le rare exemple de la fermeté dans la décadence de la monarchie, le danger des prêtres admis à la cour et dans les conseils, la funeste expérience de l'inutilité des guerres, de grands hommes dans presque toutes les parties, les lettres en honneur, les beaux-arts à leur plus haut degré de perfection, l'urbanité, la politesse, des calamités publiques et particulières, inséparables de la nature humaine, voilà ce que Louis XIV laissa pour héritage a Louis XV, âgé de cinq ans. Le duc d'Orléans, prince aimable, génie supérieur, mais trop livré au plaisir, eut la régence absolue, par arrêt du parlement, malgré les dispositions de Louis XIV. "Je ne veux être indépendant que pour faire le bien," avait-il dit : "je consens à être lié tant qu'on voudra pour tout le reste." Paroles magnifiques qui furent consignées dans les registres ; elles auraient dû se graver dans l'âme du régent. Le royaume était réduit à l'état le plus déplorable ; la dette nationale s'élevait à plus de deux milliards. Les revenus se trouvaient absorbés par anticipation jusques et compris 1717. Telle était la détresse où l'ambition de Louis XIV avait plongé la France. Le régent établit d'abord

plusieurs conseils, où les différentes affaires devaient être mûrement examinées. De sages opérations commencèrent à rétablir l'ordre, à liquider les dettes, à soulager les peuples. Mais cette forme de gouvernement eut trop peu de durée; les effets royaux qui circulaient dans le commerce avec perte de quatre cinquièmes furent convertis en *billets d'État*, pour la valeur de deux cent cinquante millions. Une chambre de justice, où l'on poursuivit ceux qui avaient malversé dans les finances sous le règne précédent, opéra presque rien pour le bien de l'État. On fit regorger aux sangsues du peuple plus de cent soixante millions, dont il ne rentra qu'une bien petite partie dans le trésor public.

L'abbé Dubois, ex-précepteur du régent, désirait depuis longtemps d'être admis dans les affaires de l'État; mais il avait une si mauvaise réputation, du côté de la probité et de la morale, que le régent, malgré sa bonne volonté, n'osait s'exposer au murmure que ce choix exciterait: à la fin, il céda à ses instances réitérées, et, en le nommant conseiller d'État, il l'embrassa affectueusement, et lui dit: "*L'abbé un peu de droiture, je t'en prie.*" Le nouveau conseiller d'État fut, en 1716, envoyé à La Haye, comme ambassadeur extraordinaire, pour aider les Anglais à faire entrer la Hollande dans un traité d'alliance dirigé contre l'Espagne. Dans la même année, 1716, le régent institua le *Gratis*, c'est-à-dire, qu'il accorda à l'Université de Paris la somme annuelle de soixante-six mille livres à prendre sur le produit des postes et messageries, pour payer les professeurs qui enseignaient dans les colléges les humanités et la philosophie. Ce don gratuit assurait à chaque professeur un revenu annuel d'environ mille livres. On ne peut douter que ce sage établissement ne lui ait été suggéré par l'abbé Dubois, qui, dans sa jeunesse, avait éprouvé par lui-même l'inconvénient de n'être pas en état de payer ses maîtres. Cet établissement a été perfectionné par la suite sous le célèbre Rollin, en accordant à l'Université le vingt-huitième effectif du produit des postes; ce qui l'a mise en état de faire une pension de plus aux professeurs émérites, titre que l'on obtenait après avoir professé vingt ans.

Au mois de mai 1716, époque fameuse dans la finance, parut l'édit portant création d'une *banque générale*. Imaginée pour séduire, elle se produisit sous les dehors les

plus flatteurs. Rien ne pouvait être plus utile que le but qu'elle présentait; aussi le régent, amateur des nouveautés, s'y laissa-t-il prendre. L'inventeur, Jean Law, Écossais, se proposait, selon les termes de l'édit, "d'augmenter la circulation de l'argent, de faire cesser l'usure, de suppléer aux voitures des espèces entre Paris et les provinces, de donner aux étrangers le moyen de faire des fonds avec sûreté dans le royaume, enfin de faciliter au peuple le débit des denrées et le payement des impositions. Il demandait pour toute grâce que ce privilége lui fût donné pour vingt ans, et qu'il lui fût permis de stipuler en écus de banque qui, étant toujours du même poids et du même titre, ne pourraient être sujets à aucune variation; condition essentielle, *disait-il*, et absolument nécessaire pour procurer à la banque, et lui conserver, la confiance des sujets et celle des étrangers. Le roi, voulant faire jouir ses peuples des avantages que les États voisins tiraient de ces banques publiques, qui avaient soutenu leur crédit, rétabli leur commerce et entretenu leurs manufactures, accordait au sieur Law, dont l'expérience, la capacité et les lumières lui étaient connues, le privilége qu'il demandait pour lui et sa compagnie." [1] Alors, comme une eau qui coulait tranquillement bouillonne et se précipite, quand on lui ouvre une issue hors de son canal, de même l'argent se détourna de son cours ordinaire, pour arriver à la caisse de la banque, et les Français comme l'étranger se laissèrent, avec une joie et une confiance égales, tomber dans ce gouffre.

Les billets d'État, représentatifs des dettes de Louis XIV, et dont le public était inondé, étaient tombés dans le plus grand discrédit, à cause de l'opinion adroitement semée que ces billets ne feraient que dépérir jusqu'à ce qu'ils vinssent à s'anéantir tout-à-fait; au lieu que la banque étayée du commerce florissant du Mississipi, dont on répandait des relations admirables et que l'on espérait être pour la France ce qu'était celui des Indes orientales pour l'Angleterre, et fortifiée par la jonction de la ferme

[1] Le fonds de cette banque était fixé à douze cents actions de mille écus chacune, c'est-à-dire, trois millions six cent mille livres, environ cent cinquante mille livres sterling. On aurait dû observer que dans les autres pays, en Angleterre par exemple, les propriétaires et directeurs de ces banques publiques non-seulement, sont actionnaires, mais ont encore en biens fonds de quoi payer tous les engagements de leur banque.

des tabacs, et l'addition prochaine des fermes générales, ne pouvait que prospérer. Les billets d'État perdirent jusqu'à soixante-dix-huit et demi, pendant que les actions de la banque gagnaient quinze pour cent. On recevait les billets d'État au trésor royal sur le pied de leur perte, et on les payait en actions sur le pied de leur gain ; ainsi l'État les retirait à peu de frais, et s'enrichissait en se libérant, tandis que les particuliers se ruinaient en se dépouillant des trois quarts de leur bien. Comme les billets d'État ne tombèrent pas tout d'un coup et sans cascades au dernier degré de non-valeur, et comme les actions de la banque n'acquirent pas non plus subitement une valeur très-supérieure à la première mise, il se trouva des gens qui spéculèrent et établirent une espèce de jeu ou de commerce, qui a été appelé *agio.* Law qui tenait la balance de ce trafic ne s'y oublia pas ; en peu de temps il amassa des sommes immenses, qui firent ouvrir les yeux, et excitèrent les murmures. Le parlement prit feu, et donna contre Law un décret d'ajournement personnel, qui, faute par lui de comparaître, fut converti en décret de prise de corps. Le régent le prit sous sa sauvegarde ; et Law, à l'aide de cette protection, continua de faire, par son système, des heureux et des malheureux ; mais beaucoup plus de ceux-ci que des autres.

En décembre 1718 la banque de Law fut déclarée banque royale, le roi ayant remboursé en argent, aux actionnaires de la banque, leurs capitaux qu'ils n'avaient payés qu'en billets d'État. Law en fut nommé directeur.

L'abbé Dubois, non content de s'être fait admettre au conseil d'État, s'était fait prêtre, et avait été sacré archevêque de Cambrai, en 1719. On prétend qu'il avait été marié en bonnes formes dans un village du Limousin, mais qu'il était parvenu à soustraire des registres de la paroisse les preuves d'un mariage qui se serait opposé à ce que l'ordre de prêtrise lui fût conféré. Dans le même temps, Law avait fait abjuration publique de la religion protestante. Le public jugea que ces deux cérémonies ne rendaient pas l'un plus digne évêque que l'autre bon catholique. Law en prit l'extérieur, afin que le régent pût, sans faire trop murmurer, lui donner la première place de la finance.

La crise de cette partie de l'administration approchait de son terme ; mais elle n'y arriva pas sans des convulsions

violentes. Lorsqu'à force d'acquitter des billets d'État, ils commencèrent à disparaître, et que par là le moyen manqua de répandre avantageusement les billets de la banque, Law en imagina un autre non moins industrieux ; ce fut de baisser l'argent, en tenant toujours l'écu de banque à son premier taux, de sorte qu'on s'empressa de porter à la banque l'argent qui tombait, et de recevoir, en échange, les billets qui se soutenaient. Bientôt la fureur des richesses produisit un vertige universel, à la vue des fortunes aussi énormes que rapides qui se firent alors. Tel qui avait commencé avec un billet d'État, à force de trocs contre de l'argent, des actions et d'autres billets, se trouvait des millions au bout de quelques semaines. La rue Quincampoix, rue longue et étroite, était, on ne sait pourquoi, le rendez-vous des actionnaires et le théâtre de leur manie. On vit des domestiques, arrivés le lundi derrière le carrosse de leurs maîtres, s'en retourner dedans le samedi. La foule s'y pressait, au point que plusieurs personnes y furent étouffées.[1] Il n'y avait plus dans Paris ni commerce ni société. L'artisan dans sa boutique, le marchand dans son comptoir, le magistrat et l'homme de lettres dans leur cabinet, ne s'occupaient que du prix des actions. La nouvelle du jour était leur gain ou leur perte. On s'interrogeait là-dessus avant de se saluer. Il n'y avait point d'autre conversation dans les cercles ; le jeu des actions remplaçait tous les autres. Cette démence s'empara des Anglais et des Hollandais comme des Français. On créa à Londres et en Hollande des compagnies et des commerces imaginaires. Amsterdam fut bientôt désabusé ; Rotterdam fut ruiné pour quelque temps. Londres fut bouleversé pendant les années 1719, 1720, 1721.

Lorsque tout prospérait aux actionnaires, que, satisfaits de contempler des richesses immenses dans leurs portefeuilles, à côté de leurs coffres vides, ils se repaissaient encore d'espérances de plus grandes fortunes, au mois de mai 1720, parut, lorsqu'on s'y attendait le moins, un édit qui réduisit les actions à moitié. Cette opération était devenue nécessaire, parce que, profitant de

[1] Un bossu, dont la bosse allait en pente douce comme un pupitre, en la louant pour faire des signatures, gagna en peu de temps plus de cinquante mille francs (deux mille livres sterling).

l'enthousiasme, et se jouant de la crédulité publique, Law[1] n'avait pas craint de mettre sur la place infiniment plus de papier que tout l'argent du royaume n'en pouvait payer. Ce coup imprévu tira la nation de son assoupissement et fit disparaître les illusions de ses rêves agréables. Le parlement fit des remontrances. Le régent parut les accueillir, et accepta la démission des charges de Law, qui était devenu en un moment l'objet de l'exécration publique ; mais, dès le lendemain, il fut rétabli à la tête des finances et de la banque.

Cette démarche du parlement, et les raisons qui fondaient ses remontrances, dessillèrent les yeux et firent une plaie mortelle au système. En vain Law employa-t-il pour le soutenir toutes les ressources de son génie, et le régent toute son autorité sans égard pour la justice. On défendit à tout particulier d'avoir chez soi plus de cinq cents livres en argent comptant ; on présenta un nouvel appât en redonnant aux billets de banque leur première valeur, personne ne se laissa plus prendre. Le parlement fut encore exilé, et, dans l'espace de huit mois, Law fit publier trente-trois édits, déclarations ou arrêts du conseil de finance ; vrais tours de force qui ne firent que déceler son embarras et son peu de ressources.

Parce que des deux milliards que Louis XIV devait à sa mort, il ne restrait plus guère que trois cents millions à payer, le régent crut en avoir payé dix-sept cents, et se glorifia d'avoir *acquitté les dettes de l'État, et de l'avoir enrichi.* Mais ce n'est pas payer que d'enlever par fraude, par artifice, par séduction les cautionnements des avances faites au gouvernements dans sa détresse, et cette somme prodigieuse, la nation la tira de sa propre substance : appauvrir et ruiner chaque particulier, ce n'est ni *payer les dettes de l'État*, ni *l'enrichir.*

Les maux produits par le système, maux plus grands que la misère qui passe, furent un luxe effréné qui gagna toutes les conditions, la désertion des campagnes, le surhaussement excessif du prix des ouvrages et des denrées, et le pire de tous, la dépravation des mœurs, et la passion des richesses substituée à l'amour de l'honneur et de la vertu. L'exemple des nouveaux enrichis ; leur facilité à

[1] "L'exécrable Law," dit Villars, "avait répandu plus de huit milliards de papier dans le public."

prodiguer l'or comme ils l'avaient gagné ; leur profusion pour la table, les équipages, les ameublements ; leur prodigalité à payer les commodités et les plaisirs qu'on leur présentait, communiquèrent une espèce de frénésie de parure, de bonne chère, de jeu, de bâtiments. Enfin il n'y eut plus de proportion ni de délicatesse dans les alliances, l'opulence égalisa tout. Cependant s'il y eut beaucoup de fortunes particulières détruites, la nation devint bientôt plus commerçante et plus riche. Le système éclaira les esprits sur les opérations mercantiles, comme les guerres civiles aiguisent les courages. Law, cette espèce de magicien, qui avait, comme d'un coup de baguette, fait passer tout l'argent de la France dans les coffres de la banque, ne profita pas des richesses qu'il avait d'abord accumulées. Le régent, obligé de l'arracher plusieurs fois à la fureur du peuple, finit par le faire sauver en Flandre ; d'où il passa à Venise, où il mourut dans un état à peine au-dessus de l'indigence.

Le duc d'Orléans, qui, tenant en main la balance du système, aurait pu en incliner le bassin de son côté, et verser dans sa maison des trésors immenses, n'y gagna rien, à la différence d'autres princes dont les grands biens datent de cette epoque. Mais s'il n'en profita pas, tous ceux qui étaient autour de lui s'enrichirent, soit par les grâces qu'ils vendaient, soi par les dons qu'ils arrachaient pour eux-mêmes.

L'Abbé Albéroni, dont le duc de Vendôme avait fait présent à Philippe V, devenu cardinal et premier ministre, gouvernait l'Espagne, de même que Dubois gouvernait la France.[1]

[1] Ces deux ministres offrent un contraste frappant. Ils étaient rivaux en fortune ; pareille naissance, pareils talents : mais Albéroni avait du génie, et connaissait mieux les affaires que les hommes ; Dubois avait du manége et de l'intrigue, connaissait mieux les hommes que les affaires, et avait une habileté étonnante pour les prendre par leur faible et les amener à ses fins. Albéroni, faute d'espions suffisants, fut chassé ; Dubois devint inchassable, pour s'être rendu nécessaire. Albéroni, fils du jardinier de l'évêque de Parme, troqua dans sa jeunesse le sarrau de son père contre un surplis, et fut reçu parmi les clercs de l'évêque. Son humeur gaie et joviale le fit remarquer du duc de Parme. Ce prince avait quelques affaires à traiter avec le duc de Vendôme, qui faisait alors la guerre en Italie. Albéroni en fut chargé, et regarda cette commission comme le chemin de sa fortune. En effet, il termina sa négociation à la satisfaction de son souverain, qui ayant encore plusieurs objets du même genre à dis-

Il y avait deux partis à la cour de France, l'un attaché au système de Louis XIV, l'autre directement contraire. Jamais ce monarque n'avait perdu de vue le projet de remettre les Stuarts sur le trône d'Angleterre, et il entretenait dans ce royaume des intelligences, qui, même après

cuter, le chargea de tous ses messages. Albéroni s'insinua si bien dans les bonnes grâces du général français, que celui-ci le fit manger avec lui, le demanda à l'évêque de Parme, et le fit son principal secrétaire. Quand le duc de Vendôme fut envoyé en Espagne, il emmena avec lui Albéroni, et le fit connaître à Philippe V, qui, voyant son génie vif et entreprenant, lui donna bientôt sa confiance, et le nomma cardinal et premier ministre. Une fois à la tête des affaires, le nouveau cardinal commença par tirer l'Espagne de son inertie, et la revivifia. Il en rétablit la marine, réforma le militaire, et mit de l'ordre dans les finances : en un mot il ne visait à rien moins qu'à rendre l'Espagne l'arbitre de l'Europe.

Dubois, fils d'un apothicaire du Bas-Limousin, fut envoyé à Paris, vers 1670, à l'âge de douze ans, avec l'expectative d'une bourse qu'il n'eut jamais. Pour y suppléer il fut obligé de se mettre au service d'un honnête ecclésiastique, qui lui trouvant beaucoup d'esprit, l'envoya au collége. Ses études finies, il exerça pendant quelques années le métier de précepteur. Il eut alors le bonheur d'être recommandé à Saint-Laurent, sous-gouverneur et précepteur du duc de Chartres, fils de Monsieur, duc d'Orléans. Saint-Laurent le prit à son service, lui fit porter le petit collet, pour lui attirer quelque considération dans la maison, et l'introduisit dans le cabinet du prince, où ses fonctions étaient de préparer tous ses devoirs. Saint-Laurent, devenu âgé et infirme, faisait faire devant lui la leçon par Dubois qui s'en tirait très-bien, à la grande satisfaction du vieux maître, et de l'élève dont il avait su gagner la confiance ; de sorte que, peu après la mort de Saint-Laurent, Dubois devint précepteur en titre. Il s'appliqua alors à donner au duc de Chartres les connaissances convenables à son rang, et il enseignait aussi l'italien aux princesses ses sœurs.

En 1692, Louis XIV se proposant de marier mademoiselle de Blois, la dernière des filles de madame de Montespan, à son neveu le duc de Chartres, et ayant déjà le consentement de Monsieur, Dubois fut chargé de sonder le jeune prince ; et il profita de son ascendant sur lui pour empêcher un refus. Louis XIV brusqua l'affaire, et voulant récompenser le précepteur, Dubois eut l'effronterie de demander le chapeau de cardinal. À la manière dont sa demande fut reçue, il jugea bien qu'il n'avait rien à attendre du roi ; c'est pourquoi il se tourna du côté du prince, et mit en lui toutes les espérances de sa fortune future.

Dubois était un petit homme maigre, effilé, à mine de fouine : son âme vile et vénale, encore plus ignoble que sa figure, était le repaire de tous les vices ; l'orgueil, l'ambition, l'avarice, l'hypocrisie et la basse flatterie, y avaient établi leur empire. Sans religion, sans mœurs, sans honneur, sans probité, il ne vivait que d'intrigue, et il y excellait, étant maître expert en noirceur et en scélératesse. Il avait du talent, non pour les affaires, car il n'en pouvait entrer qu'une à la fois dans sa tête, mais pour tromper, mentant effronté-

sa mort, ne laissèrent pas d'alarmer le roi Georges. Pour se tranquilliser de ce côté, les lords Stair et Stanhope, dont l'un était ambassadeur en France, ne trouvèrent d'autre moyen que de travailler à donner la supériorité entière au parti opposé à l'ancienne cour, et ils y réussirent en gagnant Dubois.

D'ailleurs le régent était depuis longtemps lié par les plaisirs avec les lords Stair et Stanhope, qui mirent à profit, pour l'intérêt de leur nation, le crédit que la conformité de goûts et de penchants leur donnait auprès de lui. Ils lui offrirent les forces de l'Angleterre, si l'Espagne, comme il y avait lieu de le craindre, songeait à l'inquiéter dans sa régence, et la confiance qu'ils lui inspirèrent fut telle, qu'il négligea entièrement la marine française, qui, livrée à un enfant, le comte de Maurepas, âgé de dix-sept ans, tomba bientôt en ruine. Il sacrifia

ment, même pris sur le fait. Sa conversation instructive, ornée, polie quand il voulait, très-insinuante, l'aurait fait rechercher, si tout cela n'avait pas été obscurci par un air de fausseté qui faisait que sa gaieté même attristait. Enfin il était traître, ingrat, perfide, colère, méchant par nature et par réflexion.

Trouvant le jeune prince ennuyé de son oisiveté, et piqué de ne pas recueillir de son mariage les avantages qu'il s'en était promis, comme les emplois à la guerre, il lui persuada que ce serait faire dépit au roi, et se bien venger, que de donner tête baissée dans les plaisirs les plus licencieux, parce qu'on ferait regarder au roi les désordres de son gendre comme une suite du désœuvrement où il le laissait ; que d'ailleurs ce n'était pas à un homme de son rang de se rendre esclave des bienséances. Avec ces principes, il rendit le duc de Chartres, suivant l'expression même de Louis XIV, un *fanfaron de vices.* On vit ce jeune prince quitter insensiblement la cour, et se livrer à des gens obscurs, qui le retenaient à Paris pour en être les maîtres. Entraîné par la fougue de ses passions, il s'accoutuma bientôt à la débauche, quoiqu'il ne se dissimulât pas la turpitude de ses associés qu'il appelait publiquement ses *roués.* Ce prince était de taille médiocre, avait l'air et le port aisé et fort noble, le visage agréable et haut en couleur, une grâce infinie et si naturelle qu'elle se faisait remarquer dans ses moindres actions. Il était né avec les plus grandes dispositions, un génie ardent, une facilité étonnante, la mémoire la plus heureuse, un esprit juste ; mais il était en même temps d'une indolence extrême, et il avait un dégoût invincible pour le travail. À un génie de cette trempe il aurait fallu une forte occupation ; au défaut de ce moyen, ne sachant comment sauver l'ennui, il donna avec une espèce de fureur dans les arts, surtout dans la chimie et la peinture, et se livra à son goût pour le plaisir, que son ancien précepteur trouva son intérêt à fortifier en le portant aux derniers excès. Il est bien étonnant que ce prince soit resté bon, humain, obligeant ; mais il n'échappa point aux autres vices.

encore le Prétendant aux Anglais, qui poursuivirent ce prince avec acharnement et mirent même sa tête à prix.

Si la vie dissolue du régent lui avait procuré des amis de débauche, d'un autre côté, ses mœurs scandaleuses, et l'irréligion dont il faisait parade, jointes à son administration arbitraire et tyrannique, indisposèrent la plus saine partie de la nation. Tous les mécontents se rangèrent auprès du prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à la cour de France, qui tramait alors, pour destituer le régent, une conspiration ourdie par le cardinal Albéroni. Les dépêches de l'ambassadeur d'Espagne ayant été interceptées, plusieurs personnes les plus distinguées de la cour se trouvèrent impliquées dans cette conspiration, et furent exilées assez loin ; leurs subalternes furent mis à la Bastille, l'ambassadeur fut consigné dans son hôtel, puis relégué à Blois. Le régent se livra alors plus que jamais aux Anglais, et se pénétra de leurs maximes, avec cet enthousiasme qu'on a depuis appelé *anglomanie.* Il renoua son intime liaison avec les lords Stair et Stanhope, et continua avec eux ses négociations, dont Dubois était l'âme, et avait seul le secret. Le but d'Albéroni était de réunir à l'Espagne les États d'Italie qui en avaient été démembrés dans la guerre de la succession, pour en faire des souverainetés aux enfants de la princesse Élisabeth Farnèse, qu'il avait mise sur le trône ; de reprendre la Sardaigne et la Sicile, avec la Flandre espagnole, détachées de ce royaume depuis le traité d'Utrecht, et de faire passer le Prétendant en Angleterre avec une forte armée, afin d'occuper les Anglais chez eux, et de les empêcher de secourir l'Empereur.

Quand le projet d'Albéroni eut échoué, ce fut entre le duc d'Orléans et ce cardinal un combat à outrance, une lutte pour se renverser. Ils armèrent les deux royaumes, moins pour les intérêts des deux nations, que pour leur vengeance particulière. Le régent envoya une armée dans le Roussillon, commandée par le maréchal de Berwick, et déclara en même temps dans un manifeste, "que c'était au seul ministre, ennemi du repos de l'Europe, qu'il en voulait." Le régent s'unit avec le roi Georges, l'empereur Charles VI et la Hollande. La guerre eut des succès rapides. Les Espagnols s'étaient déjà emparés de la Sardaigne et de la Sicile ; battus par une flotte anglaise, ils perdirent bientôt leurs conquêtes. La

Sicile, où régnait le duc de Savoie, fut donnée à l'Empereur, et la Sardaigne fut donnée en échange au duc de Savoie. Les Français se rendirent maîtres de Fontarabie et Saint-Sébastien; la Catalogne était menacée. Leurs Majestés Catholiques ne virent pas plutôt que la guerre se faisait sérieusement, qu'elles prêtèrent l'oreille à des propositions de paix. Elles ne furent autres que les conditions du traité de la quadruple alliance. Une des principales conditions de la paix fut la disgrâce d'Alberoni.[1]

La guerre, commencée en 1718, finit de la sorte en 1720. La peste désolait alors la Provence. Marseille, dépeuplée par ce terrible fléau, semblait anéantie; sa situation favorable au commerce la rétablit en peu de temps. Il n'en fut pas de même d'Avignon, où l'on comptait cent mille habitants; cette ville fut réduite au tiers de sa population, et ne s'est jamais relevée.

Après la guerre d'Espagne, le régent forma le dessein de cimenter la paix par un double mariage, celui de mademoiselle de Montpensier, sa fille, avec le prince des Asturies, et celui de Louis XV avec l'infante d'Espagne. Le confesseur de Philippe V, qui était jésuite, engagea son pénitent à n'y pas consentir. Dubois vint à bout de ce que Louis XIV avec toute sa puissance n'avait pas pu faire. Il flatta le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, pour le gagner; il menaça le parlement, exilé à Pontoise, de l'envoyer à Blois, s'il continuait à refuser d'enregistrer la fameuse bulle *Unigenitus;* il essuya de longs refus des deux côtés; mais il ne se rebuta pas. Enfin le parlement, fort las d'être à Pontoise, que ne voulait pas aller à Blois, et qui craignait, d'ailleurs, que la cour ne s'accoutumât à ne faire enregistrer les édits qu'au

[1] Ce prélat, doué des vrais talents du ministre, montra, pendant le court espace de son administration, ce qu'on pouvait attendre de l'Espagne bien gouvernée. La reine ne lui fit pas rendre dans son malheur ce qu'elle devait à un serviteur fidèle, plutôt sacrifié que puni. Il sortit d'Espagne en fugitif et en banni; mais il soutint sa disgrâce en grand homme, et en effet c'en était un. Il prouva qu'il était victime des circonstances, et non des fautes de sa conduite. Ses projets, qu'on traitait alors de téméraires et d'audacieux, furent réalisés vingt ans après, à l'égard des États d'Italie; mais le régent et son grand négociateur Dubois n'existaient plus. Gênes refusa de lui donner un asile, Rome le rejeta aussi; cependant, peu après, le pape lui donna la légation de la Romagne, et il mourut à Rome en 1752, âgé de quatre-vingt-neuf ans.

grand conseil en présence des pairs, enregistra la bulle conformément aux règles de l'Église et aux maximes du royaume. Cet enregistrement équivoque satisfit la cour; le cardinal de Noailles l'accepta; Rome fut contente ainsi que Madrid; le parlement revint à Paris, et l'abbé Dubois fut bientôt après cardinal et premier ministre.

Vers ce même temps Louis XV tomba malade. Le mal parut d'abord dangereux;[1] mais la convalescence fut aussi prompte que la maladie avait été vive.

Le cardinal Dubois commença son ministère par le tarif du droit de contrôle et insinuation des actes des notaires; impositions qui sont restées depuis. Il fit aussi entrer beaucoup d'argent dans les coffres du roi par une taxe sur les particuliers qui s'étaient enrichis pendant le système. Excepté ses fougues et ses emportements, dont il ne put se corriger,[2] il montra d'assez bonnes dispositions. "Sitôt," dit Villars, "qu'il n'eut plus d'intérêt que celui de l'État, il y parut entièrement dévoué, cherchant l'amitié et l'approbation des honnêtes gens, et voulant, disait-il, punir les fripons:" épithète remarquable dans la bouche d'un premier ministre de France, pensionnaire des Anglais.

(1723.) Tout lui réussissait à souhait, lorsqu'un ancien mal, longtemps caché et la suite de son libertinage, se déclara avec violence, et finit par une gangrène qu'on ne put arrêter. Il en mourut au mois d'août 1723, âgé de soixante-six ans. Ainsi la fortune l'avait amené par tant de peines, de travaux, de projets, de soins et d'inquiétudes à la place de premier ministre, pour en jouir une année. Il laissa après lui une fortune immense,[3] avec la mémoire de ses vices et de ses infamies.

[1] Comme le régent se mêlait de chimie, ses ennemis ne manquèrent pas de dire qu'il avait empoisonné le roi; mais le duc d'Orléans, quoique libertin et perdu de débauche, était incapable d'une action basse et noire; d'ailleurs il craignait trop le travail pour ambitionner la couronne.

[2] Dubois, depuis son cardinalat, ne songea seulement pas à se contraindre; il continua à jurer, à blasphémer, même dans ses audiences publiques: un jour il envoya promener le cardinal de Gêvres dans les termes les plus sales.

[3] On lui trouva beaucoup d'argent comptant, une extrême quantité de vaisselle d'argent et de vermeil, la plus admirablement travaillée, les meubles les plus précieux, les bijoux les plus rares, des attelages parfaits de tous les pays, et les plus somptueux équipages. Sa table

Sitôt qu'il fut mort, le duc d'Orléans, sous le titre de premier ministre, se ressaisit des rênes du gouvernement, le roi ayant été déclaré majeur le 22 février précédent. Il rappela avec empressement les courtisans que le cardinal lui avait fait exiler. Le nouveau ministre trouva beaucoup d'ouvrage arriéré, et beaucoup de choses à réformer, car Dubois était plus homme d'intrigue que de travail. Avec lui tout languissait. Les ministres étrangers se plaignaient ouvertement. Il jeta une fois au feu une quantité considérable de lettres toutes cachetées, en s'écriant d'aise : "Me voilà au courant."

(1723.) Comme si la mort de Dubois eût rompu le charme qui retenait le duc d'Orléans dans l'oisiveté, on le vit s'occuper des affaires, et renoncer sinon au libertinage, du moins aux éclats les plus scandaleux de la débauche. Ce prince était aimable, galant, généreux, plein d'attentions délicates. On éprouva une grande différence entre les deux ministres. Le duc d'Orléans était patient, affable, complaisant. Il écoutait avec un air de bonté qui charmait. Il avait l'art de faire supporter jusqu'aux refus, sans peine. On voyait qu'il souffrait quand il ne pouvait pas renvoyer content. Il était adoré des Parisiens, qui dans leur chansons l'appelaient *Philippe le Débonnaire*. On courait aux spectacles où on espérait le voir. Les ministres étrangers se louaient de sa politesse et de ses égards. Ils admiraient la justesse de son esprit, sa pénétration, la sagesse et l'adresse de sa politique, son discernement exquis, sa facilité à traiter, à tourner, à démêler les affaires, sa netteté dans l'exposition,

était exquise et superbe ; il en faisait fort bien les honneurs, quoique extrêmement sobre, et par nature et par régime. Toutes ses richesses tombèrent entre les mains de son frère, homme fort modeste, qui n'avait qu'un fils, chanoine de Saint-Honoré. Celui-ci ne voulut jamais d'autre bénéfice : il employa une partie de l'argent comptant à faire élever un mausolée à son oncle dans l'église de Saint-Honoré, où il est enterré : le reste, il le donnait abondamment aux pauvres. La femme du cardinal, à qui on faisait un sort dans sa province, vint à Paris après la mort de son mari. On lui fit un sort heureux sur les biens immenses qu'il laissa. Elle a vécu fort à son aise, et est morte plus de vingt ans après le cardinal, dont elle n'avait point eu d'enfants. Le frère de Dubois, qui était un bon et honnête homme, a toujours bien vécu avec elle.

Comme archevêque, comme cardinal, comme premier ministre, on lui fit beaucoup de services solennels ; mais nulle part on n'osa hasarder une oraison funébre.

sa réserve dans les interrogations, son aisance et sa finesse dans les réponses. Une attaque d'apoplexie, qui lui ôta tout d'un coup la connaissance, l'emporta en six heures, le 2 décembre 1723, à l'âge de quarante-neuf ans ; trop tôt pour la France, qu'il commençait à rendre heureuse.

Le duc de Bourbon-Condé, en apprenant au roi la mort du duc d'Orléans, demanda et obtint sur-le-champ la place de premier ministre. Sa maîtresse, femme rusée et intrigante, gouvernait sous son nom, et eut beaucoup d'influence dans les affaires civiles et militaires, en remplissant, de ses créatures, les premiers postes de ces deux départements. Il renouvela l'édit sévère contre les protestants, et l'on vit renaître les persécutions de religion. Il ne laissait à Louis XV que l'éclat de la majesté : des audiences fastueuses, des règlements puérils sur l'étiquette, la nomination aux places de la cour, les promotions des ordres, éloignaient des affaires le monarque, en paraissant l'en occuper. Louis s'en aperçut, et écrivit au duc de Bourbon que, voulant régner, il le verrait avec plus de plaisir à Chantilly qu'à Versailles.

Lors de l'exil de ce prince la place de premier ministre fut supprimée ; mais, sans en avoir le titre, le cardinal de Fleury en fit les fonctions : il fut absolu, et gouverna la volonté du jeune roi, dont il avait été le précepteur. Le royaume avait besoin d'un ministre ami de la paix et de l'ordre ; il convenait de ramener une espèce de décence, qui avait disparu à l'aspect des mœurs de la cour du régent ; mais il ne fallait pas abandonner Louis XV aux plaisirs de la chasse, ni nourrir en lui cette indolence qui entraîne à sa suite l'ennui, l'irrésolution et l'indifférence pour la gloire. La modération et l'économie du cardinal de Fleury mériteraient beaucoup plus d'éloges, s'il y avait joint une politique plus prévoyante et plus courageuse. Fixé à la cour de France en qualité de précepteur du roi, il s'était ouvert, par ses qualités aimables, le chemin du ministère. Il y parvint à l'âge de soixante-treize ans ; et jusqu' à sa mort, qui arriva en 1743, il conserva toute son autorité, toute sa tête, et réussit presque en toutes ses entreprises. Exemple de bonheur, peut-être unique, dans les premières places de l'État. La France épuisée avait besoin d'un ministre sage et paisible. Elle répara bientôt ses pertes ; elle s'enrichit à la faveur d'une longue paix.

(1733.) L'infante d'Espagne, âgée de cinq ans, avait été

accordée au roi en 1722, et logée, à son arrivée en France, au Louvre, dans le pavillon que porte encore aujourd'hui le nom de pavillon de l'infante. Elle retourna en Espagne en 1725; et Louis XV épousa, la même année, Marie Leczinska, fille de Stanislas, que Charles XII, roi de Suède, avait fait élire roi de Pologne, en 1704, et que la Russie avait détrôné. Depuis près de vingt ans l'Europe jouissait d'une paix profonde, mais la mort d'Auguste II, roi de Pologne, la plongea dans les malheurs dont elle est si rarement exempte. Louis XV déclara à tous les ambassadeurs que étaient à sa cour qu'il ne souffrirait point qu'aucune puissance s'opposât à la liberté de l'élection du nouveau roi de Pologne. La diète s'assembla au mois de septembre 1733, et Stanislas fut élu de nouveau d'une voix presque unanime. Les dissidents, en très-petit nombre, se retirèrent à la hâte à quelque distance du champ d'élection; on conseillait à Stanislas de marcher contre eux à la tête de la pospolite, et il eût pu les tailler en pièces; mais il lui répugnait trop de marquer son avénement au trône par l'effusion du sang de ses sujets. Dans le même moment, trente mille Russes arrivent pour favoriser l'élection du fils du dernier roi. La diète se dissipe; Stanislas, dont la tête avait été mise à prix, se réfugie à Dantzick avec une partie de ceux que lui sont attachés. Les Russes, appuyés d'une armée de l'empereur Charles VI, se rendent à Prague; on convoque une nouvelle assemblée, où l'électeur de Saxe, fils du dernier roi, est élu roi de Pologne sous le nom d'Auguste III. Les Russes et les Allemands allèrent aussitôt assiéger Dantzick, qui se défendit avec vigueur. En France, dès qu'on sut cette nouvelle, on résolut de porter les plus puissants secours à la ville assiégée: mais, faute d'une marine, le cardinal de Fleury n'y put envoyer que quinze cents hommes, qui furent sacrifiés; la ville fut obligée de se rendre. Deux jours avant la reddition, Stanislas en était sorti furtivement, déguisé en matelot: après bien des détours et bien des fatigues, il arriva enfin dans les États du roi de Prusse, où il fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang, et il revint en France.

(1734.) On résolut de venger sur l'Empereur l'affront fait à Stanislas et à son gendre. La France lui déclara la guerre; l'Espagne et le roi de Sardaigne s'unirent à elle. Ces trois puissances avaient le même but, celui d'affaiblir

la maison d'Autriche en Italie. On présenta une mémoire des griefs aux Anglais et aux Hollandais, à qui les violences exercées contre une nation libre parurent des motifs de guerre légitimes, et qui, connaissant la modération du ministère de France, consentirent à ne point se mêler de cette guerre. On signa un traité de neutralité avec la Hollande et la république de Venise. La France se chargea seule de la guerre d'Allemagne ; et Villars, déclaré généralissime des armées française, espagnole et piémontaise, fut envoyé en Italie et s'empara bientôt de tout le Milanais. Le maréchal de Berwick, sous qui le comte de Saxe faisait ses premières campagnes, assiégea Philipsbourg, la clef de l'Allemagne ; et força cette ville de capituler, au bout de six semaines de tranchée ouverte : mais il ne fut point témoin de son triomphe, il fut tué d'un coup de canon, comme il examinait l'effet d'une batterie. Le maréchal de Villars, qui avait plus consulté son zèle et son amour pour la gloire que son âge et ces forces, était alors au terme de ses jours ; une défaillance générale l'avait forcé de quitter l'armée, dont il avait remis le commandement au marquis de Coigny, et il s'était rendu à Turin. Ce fut là qu'il apprit la mort de Berwick : "Cet homme," s'écria-t-il, "a toujours été heureux." Villars mourut quelques jours après, âgé de quatre-vingt-quatre ans, dans la même chambre, dit-on, où il était né, son père étant alors ambassadeur à la cour de Savoie. Les maréchaux de Coigny et de Broglie, dignes successeurs de Villars, gagnèrent les batailles de Parme et de Guastalla, en même temps que le duc de Mortemar mit don Carlos en possession du royaume de Naples et de celui des Deux-Siciles. Ainsi l'Empereur perdit deux beaux royaumes, pour en avoir voulu procurer un à l'électeur de Saxe. L'année suivante (1735) la campagne s'ouvrit de bonne heure en Italie, et le maréchal de Noailles en chassa les Impériaux. En Allemagne, le maréchal de Coigny se porta près de Mayence, se contentant de tenir en échec l'armée de l'Empereur commandée par le prince Eugène, contre l'avis duquel Charles VI avait entrepris cette guerre, croyant n'avoir affaire, en France, qu'à un enfant et à un vieillard. Trop heureux d'accepter les conditions de paix que lui offrait la France victorieuse, il en signa avec joie les préliminaires, et le traité en fut conclu à Vienne en 1738. Les royaumes de Naples et de Sicile furent donnés à don

Carlos, le roi de Sardaigne obtint une grande partie du Milanais; le roi Stanislas, en abdiquant la couronne de Pologne, en conserva les titres et les honneurs; outre la restitution de tous ses biens et de ceux de la reine son épouse, le Barrois avec la Lorraine lui furent cédés, pour être réunis après sa mort à la couronne de France.

Deux ans après (1740) arriva la mort de l'empereur Charles VI, dernier prince de la maison d'Autriche. Pour assurer sa succession entière à sa fille Marie Thérèse, éspouse de François de Lorraine, duc de Toscane, il avait fait, dit-on, une pragmatique cimentée par la garantie de la plupart des puissances d'Europe. En vain le prince Eugène lui avait dit que la meilleure manière de cimenter sa pragmatique était d'avoir deux cent mille hommes et point de garantie. En effet pouvait-on croire que les princes, exclus d'un héritage sur lequel ils avaient des prétentions, respecteraient une loi qu'ils regardaient comme injuste? Charles Albert, électeur de Bavière, Auguste III, roi de Pologne, électeur de Saxe, et qui avait éspousé une des nièces de l'Empereur, le roi d'Espagne, Philippe V, se croyaient fondés à réclamer la succession en tout ou en partie. Si le roi de France eût été ambitieux, il ne manquait pas de titres à alléguer pour lui-même, qui descendait de la branche aînée d'Autriche, par les femmes de Louis XIII et de Louis XIV; mais le cardinal de Fleury pensa avec raison que Louis XV se mettrait alors à dos toute l'Europe, qui trouvait déjà la France trop puissante. Marie-Thérèse se mit d'abord en possession de tous les États de son père, sans qu'aucune puissance pensât à remuer. Les Hongrois, en particulier, quoique jusqu'alors impatients du joug de l'Autriche, lui marquèrent le plus vif attachement, parce qu'elle fit serment de ne point enfreindre leurs priviléges.

Un prince, dont on parlait peu, et qui devait remplir l'Europe du bruit de son nom, Frédéric II, roi de Prusse, porta seul les premiers coups. L'empereur Léopold, en faveur de l'électeur de Brandenbourg, avait érigé la Prusse ducale en royaume au commencement du siècle. Le second roi, Frédéric Ier, pendant son règne, qui dura vingt-huit ans, s'était continuellement occupé du soin de peupler son royaume, d'en faire défricher toutes les terres incultes, d'amasser un grand trésor par l'économie, de former et discipliner une armée nombreuse dont il ne se servait

point. Son fils, capable de tout entreprendre avec de tels moyens, et surtout avec un génie et un courage de héros, s'empara sur-le-champ de la province de Silésie. Il en avait demandé inutilement une partie à Marie-Thérèse, en lui promettant de la servir de toutes ses forces, et de faire son époux Empereur. La bataille de Molwitz, qu'il gagna, en 1741, par la discipline de ses troupes, assura cette conquête, et apprit combien sa valeur et ses armes étaient redoutables.

(1742.) Au signal qu'avait, pour ainsi dire, donné le roi de Prusse, l'Europe se mit en mouvement. Le cardinal de Fleury ne voulait se mêler de la guerre d'Allemagne qu'en qualité d'arbitre et de pacificateur; pour piquer son amour-propre on disait, à la cour, et on répétait: "*Le cardinal de Richelieu abaissa la maison d'Autriche, le cardinal de Fleury en fera, s'il se peut, une nouvelle.*" On lui persuada qu'elle serait terminée en une seule campagne. Le cardinal envoya le maréchal de Belle-Isle négocier en Allemagne en faveur de l'électeur de Bavière, qu'il voulait élever à l'Empire, et même enrichir des dépouilles d'une maison qui rivalisa si longtemps avec la France. Le maréchal convint de tout avec le roi de Prusse et la cour de Saxe. Le Bavarois, ayant sous ses ordres une armée française, se rend maître de Passau, arrive à Lintz, capitale de la Haute-Autriche; ensuite, au lieu d'assiéger Vienne, dont la prise eût été un coup décisif, il marche vers Prague, la prend, s'y fait couronner roi de Bohême, et va à Francfort, où le maréchal de Belle-Isle l'avait précédé, recevoir la couronne impériale sous le nom de Charles VII. Avec moins de courage et de vertu, Marie-Thérèse aurait sans doute été accablée. Elle était alors enceinte, et elle écrivait à la duchesse de Lorraine sa belle-mère: "*J'ignore s'il me restera une ville pour faire mes couches.*" Elle quitta Vienne, que le Bavarois menaçait, et se retira à Presbourg, où elle assembla les états. Tenant dans les bras son fils aîné, encore au berceau, elle leur adressa ce discours: "Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par ma propre famille, qui devrait me défendre, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage et dans ma constance; je mets entre vos mains la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut." Les palatins attendris s'écrièrent comme de concert: "Mourons, s'il

le faut, pour notre-roi Marie-Thérèse." Ses sujets soutinrent ses espérances. L'Angleterre et la Hollande lui fournirent des secours d'argent, ses ennemis n'agissaient point de concert, et se plaignaient les uns des autres; les armées françaises, en Bavière et en Bohême, devenaient plus faibles de jour en jour; Prague fut assiégée, reprise; et le maréchal de Belle-Isle sauva à peine treize mille hommes par une retraite glorieuse qu'il effectua en décembre 1742, à travers des campagnes dévastées et couvertes de neige. Les Anglais augmentèrent bientôt le nombre des ennemis. On combattit l'année suivante[1] à Dettingen sur le Mein. Le maréchal de Noailles avait coupé les subsistances à leur armée, où se trouvait en personne le roi d'Angleterre: il l'avait réduite à passer dans un défilé; et là il devait remporter une victoire complète par l'effet seul de son artillerie. Mais ses ordres furent mal exécutés. Le duc de Grammont, qu'il avait placé dans Dettingen avec douze mille hommes, pour prendre les ennemis par derrière après leur passage, quitta témérairement son poste, fit perdre l'avantage de la situation, et rendit les batteries inutiles. L'armée anglaise fit alors volte-face: après un combat terrible, et trop inégal, il fallut se retirer. Les vainqueurs dînèrent sur le champ de bataille; mais ils décampèrent avec précipitation pendant la nuit, et le général français les empêcha de profiter de leur victoire. Cependant l'empereur Charles VII, réfugié à Francfort, était sans espérances et presque sans ressources. La reine de Hongrie avait acquis des alliés; elle avait fait la paix au prix de la Silésie avec le roi de Prusse. Bientôt la France, qui ne combattait auparavant qu'en

[1] Cette même année (1743) mourut le cardinal de Fleury, âgé de près de quatre-vingt-dix ans. Ses qualités aimables lui avaient frayé le chemin du ministère. Son élévation n'avait point changé ses mœurs simples et modestes. Bien différent de l'intrigant Dubois, il n'était point soudoyé par des puissances étrangères; il jouissait à peine de cent mille livres de rente (quatre mille livres sterling). Il concourut à maintenir l'Europe dans ce repos qu'elle goûta depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1740. Il avait l'esprit vif et délicat; il parlait bien, écrivait mieux encore; sa conversation aisée, amusante, était remplie d'anecdotes curieuses: il avait la répartie prompte et brillante; il plaisantait finement, et cependant n'offensait personne. Il aurait bien mérité de la France, si, prenant Colbert pour modèle, il en eût rétabli la marine, négligée à dessein sous le régent, et s'il l'eût mise sur le même pied que celle d'Angleterre.

qualité d'auxiliaire, eut sur les bras l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande et le roi de Sardaigne ; mais le roi de Prusse reprit avec elle ses premiers engagements dès qu'il craignit que la reine de Hongrie ne fût trop forte avec de tels alliés.

(1744.) Louis XV gouvernait par lui-même, depuis la mort du cardinal de Fleury. Il s'appliquait aux affaires ; il méritait l'amour de ses peuples ; il voulut les défendre en personne, et se mit à la tête des armées. Après avoir pris Menin, Courtray, Ypres, il marcha contre le prince Charles de Lorraine, qui avait passé le Rhin, et pénétré dans le royaume. Le maréchal de Coigny défendait l'Alsace, non sans beaucoup de inquiétude. Le roi est malheureusement arrêté à Metz par une maladie dangereuse, la France tremble et gémit, comme une famille sur le point de perdre le meilleur des pères. Il guérit, se rend au siége de Fribourg et prend cette place. L'année suivante, 1745, il gagne la fameuse bataille de Fontenoy, où le maréchal de Saxe, frère naturel du roi de Pologne, commandait l'armée quoique malade ; héros que la France se glorifiera éternellement d'avoir adopté. Jusqu'à la fin de cette guerre on ne vit en Flandre que des succès admirables. Le combat de la Mèle suivi de la prise de Gand, Ostende forcée en trois jours, Bruxelles prise au cœur de l'hiver, tout le Brabant hollandais subjugué en 1746, Berg-op-Zoom emporté d'assaut, après la bataille de Lawfeld en 1747, Maëstricht investi en présence de quatre-vingt mille hommes, tous ces faits passeront à la dernière postérité.

On se battait avec la même ardeur en Italie, pour établir dans le Milanais, Parme et Plaisance, l'infant don Philippe, frère puîné de don Carlos. Le prince de Conti força glorieusement, en 1744, les passages des Alpes, les retranchements de Ville-Franche et de Château-Dauphin ; l'infant et ce prince gagnèrent la bataille de Coni, sans cependant pouvoir prendre la ville de Coni qu'ils assiégeaient. Don Philippe, en 1745, se trouva maître de Milan et des pays d'alentour. Mais on s'était trop avancé, trop étendu pour se maintenir : la bataille de Plaisance, perdue en 1746 par le maréchal de Maillebois, ruina totalement les affaires : la retraite du moins fut glorieuse. Bientôt les ennemis ravagèrent la Provence. Chassés de cette province, et ensuite de Gênes, dont ils

s'étaient emparés, ils n'en conservèrent pas moins la supériorité de leurs armes. On tenta de rentrer en Italie par Exilles ; mais le combat de l'Assiète, où le comte de Belle-Isle se fit tuer, ne laissa plus d'espérance de ce côté-là.

Au milieu de ces vicissitudes mourut, en 1745, l'empereur Charles VII, accablé d'infortunes à cause de son élévation. La reine de Hongrie eut la gloire de procurer l'Empire à son mari, François de Lorraine ; et le roi de Prusse, après avoir pris Dresde, et remporté d'autres avantages, fit encore la paix séparément. Il reconnut l'Empereur ; l'impératrice lui céda de nouveau la Silésie. Cette grande princesse fondait ainsi la nouvelle maison impériale d'Autriche-Lorraine, après avoir été sur le point de perdre tous les États de ses pères.

Pour le malheur du genre humain, le feu de la guerre ne peut plus embraser l'Europe sans se répandre aussitôt aux extrémités du monde. On vit trop tard la faute énorme que le régent d'abord, et ensuite le cardinal de Fleury, avaient commise en négligeant la marine. Tandis que les Anglais, avec de nombreuses escadres, ruinaient le commerce de leurs ennemis, la France n'eut à leur opposer qu'environ trente-cinq vaisseaux. En 1744, une escadre espagnole étant à Toulon, on osa attaquer l'amiral Matthews, beaucoup plus fort. Si la victoire fut indécise, du moins on eut l'avantage de voir la Méditerranée libre pendant quelque temps. Mais, en 1746, les Anglais s'emparèrent de l'île Royale, ou cap Breton, avantageusement située à l'embouchure du fleuve de Saint-Laurent. Ils firent partout des prises immenses ; le fameux amiral Anson rendit funeste à l'Espagne son voyage autour du globe ; le combat naval du cap Finisterre, qu'il gagna ensuite sur les Français en 1747, fut un triomphe plus agréable pour sa nation. Dans ce combat, et dans un autre où l'amiral Hawke fut victorieux, les Français, avec des forces inégales, se défendirent en héros. Il ne resta plus qu'un vaisseau de ligne au roi de France ; mais ce que la marine n'aurait pu tenter, des négociants guerriers l'exécutèrent dans l'Inde : La Bourdonnais enleva Madras aux Anglais, et Dupleix leur fit lever le siége de Pondichéry, dont il était gouverneur.

(1748.) Louis XV, victorieux, avait généreusement offert la paix. On l'avait opiniâtrément refusée ; mais

on la demanda lorsqu'on vit Maëstricht sur le point de tomber en son pouvoir, et la Hollande menacée d'une invasion. Elle fut conclue à Aix-la-Chapelle, en 1748. Le roi ne voulut garder aucune de ses conquêtes. Il se contenta d'assurer Parme, Plaisance et Guastalla à don Philippe son gendre, et le royaume des Deux-Siciles à don Carlos; de rétablir le duc de Modène son allié, et la république de Gênes, dans tous leurs droits. Le roi de Prusse conserva la Silésie; le roi de Sardaigne obtint de nouveaux domaines dans le Milanais; toutes les puissances garantirent la pragmatique sanction de Charles VI, en vertu de laquelle Marie-Thérèse possédait les États de ses ancêtres.

Charles-Édouard, fils du Prétendant, avait fait sur l'Écosse une tentative hardie, qui ne servit cependant qu'à faire périr ses partisans sur les échafauds ou par les gibets. La France fut obligée de garantir l'ordre de la succession réglé en faveur de la maison de Hanovre, et de ne point souffrir sur ses terres les descendants de la maison de Stuart. En conséquence, on fit sortir du royaume ce jeune prince, dont la destinée, si brillante un moment, est devenue tout à coup si obscure.

Une chose trop digne d'observation, c'est que la guerre entre l'Espagne et l'Angleterre avait commencé, dès l'an 1739, pour un vaisseau, et que l'affaire du vaisseau resta indécise jusqu'en l'année 1750. C'était le vaisseau de permission ou de la Caroline, stipulé par le traité de l'Assiento pour la traite des nègres, au moyen duquel les Anglais faisaient un commerce interlope dans les ports du Mexique, et dont les Espagnols se vengèrent cruellement: ainsi la cupidité des Anglais, d'une part, et, de l'autre, la cruauté des Espagnols, allumèrent entre les deux nations une guerre féroce, qui ne cessa que quand elles nu purent plus la faire.[1]

Il eût été facile de prévenir, par le traité d'Aix-la-Chapelle, les funestes contestations que la France eut bientôt avec l'Angleterre, et qui, pour quelques déserts

[1] Par un dénombrement des prises de 1747, on trouva que les Anglais avaient fait six cent quarante-quatre prises sur les Français ou sur les Espagnols, et que les Français en avaient fait cinq cent cinquante sur les Anglais. Les subsides payés cette même année par l'Angleterre aux puissances belligérantes montèrent à un million cinq cent mille livres sterling.

de l'Amérique, armèrent de nouveau les nations européennes, les plus capables de connaître les avantages de la paix. En stipulant la restitution de l'île Royale et de toutes les conquêtes des Anglais, on avait ajouté ces termes vagues : *Toutes choses d'ailleurs seront remises sur le pied qu'elles étaient, ou* DEVAIENT *être, avant la présente guerre.* Avec de pareilles clauses, quiconque veut envahir, quand il n'y a ni titres ni limites incontestables, est sûr de trouver mille prétextes d'invasion.

En 1749, les Anglais établis dans l'Acadie, qu'ils avaient eue par le traité d'Utrecht, voulant s'étendre sur le Canada, commirent des hostilités contre les Français, pour rétablir les choses sur le pied où *elles devaient être* selon eux. La cour de France eut beau se plaindre et offrir toutes les voies d'accommodement ; la négociation traîna en longueur : l'Angleterre, qui se préparait de loin à une rupture, éclata en 1755, et, sans déclaration de guerre, fit attaquer les vaisseaux marchands français. Il y en eut plus de trois cents d'enlevés par ce droit tyrannique du plus fort, dont les Anglais semblaient vouloir faire un droit national. Louis XV, avec le plus grand amour de la paix, fut obligé de prendre les armes et d'opposer la force à la violence.

On vit alors dans le système politique de l'Europe un changement aussi inconcevable que cette guerre : le roi de Prusse, auparavant allié de la France, se ligue avec les Anglais ; l'Autriche s'unit étroitement avec la France, dont elle était l'ennemie depuis deux siècles ; la Suède se trouve alliée de l'Autriche, qu'elle avait tant combattue depuis Gustave ; l'Espagne, le roi de Sardaigne et la Hollande, jusqu'alors si intéressés dans les guerres, gardent une parfaite neutralité : chaque puissance a pour but son intérêt particulier ; mais l'humanité s'applaudit en général de voir les deux premières maisons de l'Europe changer en amitié une haine trop féconde en ruines et en massacres. L'abbé de Bernis, depuis cardinal, fut le négociateur de ce traité.

(1756.) Les commencements de la guerre, en 1756, furent glorieux pour la France. Malgré le mauvais état de ses finances, source intarissable de désordres et de malheurs, on commençait à rétablir la marine. Les Anglais, battus vers le Canada, craignirent une invasion dans leur île ; ils perdirent Minorque et Port-Mahon,

regardé comme imprenable, que le maréchal de Richelieu prit d'assaut, après une victoire navale remportée par le marquis de la Galissonnière. D'un autre côté, le maréchal d'Estrées gagna la bataille de Hastimbek sur le duc de Cumberland; le maréchal de Richelieu, envoyé pour commander à sa place, poussa l'Anglais et le força de capituler à Klosterseven avec toute son armée : l'électorat de Hanovre était conquis. Le roi de Prusse, qui s'était emparé de la Saxe sur un soupçon, qui avait remporté à Prague une victoire sanglante, mais qui avait été vaincu vers le même endroit par le général Daun, avec une perte d'environ vingt-cinq mille hommes, semblait infailliblement perdu. Le conseil aulique le déclare ennemi de l'Empire, et privé de tous ses fiefs. Le prince de Soubise marche contre lui en Saxe, avec une puissante armée des cercles. On ne doutait point du succès le plus décisif. Mais la bataille de Rosbac,[1] en novembre 1757, changea la face des affaires en un moment. Une manœuvre rapide de cavalerie, l'artillerie et la discipline prussienne répandent une terreur panique dont il y a peu d'exemples. Vainqueur presque sans combat, le roi de Prusse vole en Silésie, gagne encore la bataille de Lissa, reprend Schweidnitz et Breslau que les Autrichiens venaient de lui enlever. L'électorat de Hanovre est repris de même par les Anglais, malgrê la capitulation de Klosterseven dont ils se crurent dégagés. Il y eut en Allemagne une longue suite de batailles avec différents succès, sans que la perte des hommes ni la dévastation des pays rendît la

[1] On a cru dans le temps, et avec assez de fondement, que la France fut sacrifiée à la politique du corps germanique, qui ne devait pas voir de bon œil l'union de l'Autriche avec la France. En effet, pourquoi une armée des cercles dans une guerre concernant le Canada? Pourquoi cette armée n'était-elle pas commandée par un général autrichien? Pourquoi donner le temps au roi de Prusse de changer son camp, et de l'établir dans une position plus avantageuse, soutenu à droite et à gauche par des collines hérissées d'artillerie? Pourquoi l'attaquer dans cette position? Le prince de Soubise n'était certainement pas un grand capitaine, mais enfin il ne commandait pas en chef, les Français n'étaient qu'auxiliaires, et devaient aller où on les menait. Le général saxon voulait-il battre le roi de Prusse, que l'on croyait encore sous ses tentes? tout à coup les tentes s'abaissent, et son armée paraît en ordre de bataille. Sa cavalerie disperse la cavalerie française; les Allemands s'enfuient sans presque rendre de combat; l'infanterie française, se voyant seule et exposée à cent bouches à feu, se débande, et l'armée est dissipée toute entière en moins de dix minutes.

querelle des princes moins opiniâtre. Les Français, en 1758, avaient été forcés à Crevelt de se retirer devant le prince de Brunswick; ils le repoussent à Bergen en 1759, sous les ordres du maréchal de Broglie, et ils sont battus ensuite à Warbourg et à Minden. Le prince héréditaire de Brunswick, leur vainqueur, fut repoussé par le marquis de Castries, à Clostercamp près de Wesel: il le fut encore en 1762, à Joansberg, par le prince de Condé, qui, à la fleur de l'âge, avait soutenu la gloire de son nom dans tout le cours de cette guerre.

Frédéric II, de son côté, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, mais affaibli par ses victoires mêmes, se voit enlever la Prusse, Dresde et une grande partie de la Saxe. Il avait contre lui la Russie liguée avec l'Autriche. Élisabeth, impératrice de Russie, meurt. Pierre III, son successeur, se déclare pour Frédéric; Pierre est détrôné tout à coup; sa femme Catherine lui succède, et se déclare pour la reine de Hongrie. Ces vicissitudes soudaines, en variant la situation du roi de Prusse, lui laissent toujours la même intrépidité et une constance inébranlable.

(1761.) La France, malgré ses malheurs, ne fut entamée nulle part; elle se soutint même toujours en Allemagne. Une descente des Anglais à Saint-Cas, près Saint-Malo, en 1758, ne servit qu'à faire éclater le zèle de la noblesse de Bretagne; mais Cancale et Cherbourg avaient été au pouvoir de l'ennemi; il s'empara de Belle-Isle en 1761.

On essuya, hors du royaume, les désastres les plus accablants. La France perdit dans l'Inde Chandernagor, Pondichéry, et tous les établissements de cette compagnie de commerce dont on a tant vanté les avantages. En Afrique, elle perdit ce qu'elle avait sur le Sénégal, avec l'île de Gorée, c'est-à-dire, tout son commerce dans cette partie du monde; en Amérique, l'île Royale, Québec, tout le Canada, la Guadeloupe, la Martinique, en un mot, des possessions immenses, moins dignes de regret que les hommes et les trésors qu'elles ont coûtés; le comte de Chatham, Guillaume Pitt, homme d'un génie vaste, intrépide, entreprenant, procura en peu d'années à l'Angleterre des succès si prodigieux, que l'événement seul pouvait en prouver la possibilité.

Cet accroissement de la puissance des Anglais, qui affectaient tant de zèle pour l'équilibre, devait alarmer toute l'Europe. La neutralité de l'Espagne, sous Ferdi-

nand VI, leur avait été trop avantageuse. Charles III, frère et successeur de Ferdinand, s'unit enfin avec Louis XV : le *pacte de famille* conclu en 1761, entre toutes les branches souveraines de la maison de France, forme l'alliance la plus glorieuse pour le ministre célèbre[1] qui en exécuta le projet, conçu plusieurs années auparavant par le maréchal de Noailles. Cette alliance fut néanmoins suivie de nouveaux désastres. Les Espagnols attaquèrent sans succès le Portugal, qu'on pouvait regarder alors comme une riche province d'Angleterre. Les Anglais sauvèrent ce royaume, prirent à l'Espagne, en 1762, dans le golfe du Mexique, la Havane et l'île de Cuba, où leur butin fut estimé plus de quatre-vingts millions de francs ; ils lui enlevèrent les îles Philippines situées dans la mer des Indes, et s'enrichirent à Manille comme à la Havane. Leurs flottes subjuguaient tout dans l'un et l'autre hémisphère ; la marine française, qu'on avait tâché de rétablir, était ruinée, de même que le commerce de la nation.

Toutes les couronnes avaient besoin de la paix, et l'Angleterre, quoi qu'en aient pu dire les ennemis du ministre, ne pouvait la faire dans une conjoncture plus favorable : elle se fit en 1763. Par le traité de Paris, la France cède aux Anglais Louisbourg et l'île Royale, le Canada, toutes les terres sur la gauche du Mississipi, excepté la Nouvelle-Orléans ; l'Espagne y ajoute encore la Floride. L'Angleterre gagne des pays immenses en Amérique ; elle accorde à peine aux Français le droit de pêche vers l'île de Terre-Neuve. On lui abandonne le Sénégal, et elle restitue la Gorée. On échange Minorque contre Belle-Isle. On est obligé de démolir les fortifications de Dunkerque du côté de la mer. Le traité de Hubertsbourg, entre les puissances d'Allemagne, remit les choses dans l'état où elles se trouvaient avant la guerre. Tel fut le fruit de sept années d'expéditions sanglantes et ruineuses.

Un désordre affreux dans les finances, ne fréquentes variations dans le ministère, des intrigues de cour, le mauvais choix des généraux, la mésintelligence des chefs, le mécontentement des peuples, furent les principales causes des calamités du royaume. Un intrigant sans

[1] Le duc de Choiseul, qui avait remplacé le cardinal de Bernis, ministre des affaires étrangères.

capacité, et noyé de dettes, mais protégé par la marquise de Pompadour,[1] maîtresse du monarque, partait de Versailles pour aller commander les armées, et revenait, après une ou deux campagnes, comblé de richesses. Le peuple était appauvri ; les troupes étaient battues. Depuis les généraux jusqu'aux commis des vivres, tous pillaient impunément, sans se donner même la peine de cacher leurs manœuvres et leurs brigandages. Les ressources de l'État étaient tellement épuisées, que le roi manquait d'argent pour payer les personnes employées à son service personnel.

A ces principes de mal, on peut ajouter les discordes intestines qui troublaient l'État, qui partageaient les sol-

[1] Depuis son mariage, en 1725, avec Marie Leczinska jusqu'en 1741, Louis XV donna toujours l'exemple de la fidélité conjugale. Les corrupteurs du monarque, du nombre desquels était le duc de Richelieu, conduisirent alors dans ses bras la marquise de Mailly, à laquelle succédèrent ses deux sœurs. Après avoir erré d'objets en objets, il fixa ses désirs sur la belle d Étoile, qui pendant vingt ans, gouverna la France sous le nom de marquise de Pompadour. Richelieu fut encore le confident secret de cette nouvelle passion. Comme l'ambition, et non pas l'amour, dominait cette favorite, elle fermait les yeux sur le commerce du roi avec une infinité d autres femmes, et elle-même les procurait pourvu qu'elles ne voulussent point aspirer au pouvoir suprême qu'elle possédait. Par cette politique elle conserva sur le monarque insouciant un ascendant irrésistible, et le rendit méprisable à la nation. Toutes les opérations militaires furent proposées et exécutées par les créatures de cette maîtresse, et l'administration des affaires dirigée par ses protégés et ses favoris. Le duc de Choiseul même, ministre aussi fier qu'impérieux, fut obligé de fléchir le genou devant cette idole ; il n'osait nommer à aucun poste vacant, civil ou militaire, sans son approbation. L'abbé de Bernis, chanoine et comte de Lion, homme de beaucoup d'esprit, bon poëte, mais peu riche, s'était fait connaître de la marquise par le couplet suivant ;

Les nymphes dans Cythère
Faisaient un jour
Un éloge sincère
De Pompadour ;
Le trio des Grâces sourit.
L'Amour applaudit,
Et Vénus bouda.
Oh ! gué, lan la lan lère,
Oh ! gué, lan la.

La marquise le récompensa en le faisant nommer ministre des affaires étrangères, archevêque d'Alby, et cardinal. Au bout de quelques années, ayant voulu une fois se passer de son approbation, elle lui dit d'un ton assez dur : *Vous souvenez-vous, M. l'abbé, que je vous ai tiré du néant?* *Madame*, lui répondit-il, *j'avoue qu'on peut tirer un comte de Lion de la misère; mais on ne le tire pas du néant.* Il fut disgracié, et sa place donnée au duc de Choiseul. Le comte de Maurepas, en 1749, perdit sa place de ministre de la marine, pour s'être permis de la chansonner.

licitudes du monarque et des ministres. Des billets de confession exigés des mourants suspects de jansénisme, et une supérieure d'hôpital nommée par l'archevêque de Paris, occasionnèrent, en 1750, entre le clergé et le magistrature une sorte de guerre opiniâtre, que plusieurs coups d'autorité rendirent de jour en jour plus violente. Refus de sacrements d'une part ; de l'autre, administration forcée de sacrements ; lettres de cachet, plus propres à envenimer les plaies qu'à les guérir ; le parlement exilé en 1753, pour avoir refusé de reprendre ses fonctions qu'il avait interrompues ; l'archevêque exilé en 1754, pour n'avoir pas voulu se plier aux vues pacifiques du monarque ; exilé de nouveau en 1756, pour la même cause ; toutes ces convulsions agitaient les particuliers et les corps, faisaient fermenter mille passions différentes, pouvaient enfin ranimer la rage à demi éteinte du fanatisme. Un nouveau Ravaillac parut en 1757. Damiens, fanatique, laquais de profession, attenta à la vie du roi au milieu de ses gardes le 5 janvier, à six heures du soir, comme ce prince allait monter en carrosse avec M. le Dauphin pour se rendre de Versailles à Trianon. C'était un vil scélérat, d'une humeur sombre et ardente, et déjà coupable de vol, d'assassinat et d'empoisonnement. Il avait servi chez des jésuites, chez des jansénistes, chez des magistrats. Les plaintes inconsidérées, dont il était souvent le témoin, faites par des gens d'Église, par des gens de robe, et par des citoyens gémissant des querelles qui nuisaient à la chose publique, avaient exalté son cerveau jusqu'à la démence. Le parricide prouva mieux que tous les raisonnements, combien les disputes de religion étaient et seront à jamais dangereuses : il mourut le 28 mars dans les mêmes supplices que Ravaillac.

Les jésuites,[1] qui étaient toujours regardés comme les âmes des partis, venaient d'être chasses du Portugal. On

[1] Le roi de Portugal, revenant à Lisbonne sur les onze heures du soir, le 3 septembre, 1758, fut attaqué par des assassins qui tirèrent plusieurs coups de carabines sur sa voiture, et le blessèrent légèrement à l'épaule. Plusieurs seigneurs, chefs de cette conspiration, furent arrêtés et mis à mort. Des jésuites regardés comme complices de cet attentat, furent chassés du royaume ; trois d'entre eux, Malagrida, Alexandre et Mathos, furent livrés à l'inquisition, et Malagrida condamné au feu.

Les jésuites avaient alors des possessions considérables dans le Paraquay, province de Parana, appelées *doctrines, ou terres de la mis-*

les chassa aussi d'Espagne et de Naples en 1767. La banqueroute du père La Valette leur attira en France l'orage dont ils furent écrasés, malgré tant de crédit et tant d'illustres protecteurs. On fit le procès à leur institut en 1762. Le parlement de Paris, et les autres ensuite, le proscrivirent par des arrêts foudroyants, qui anéantirent leur ordre. Un édit de 1764 mit le sceau à cette révolution, en tempérant la rigueur avec laquelle on avait traité les particuliers, dignes d'un meilleur sort.

En 1761 Louis XV perdit son petit-fils, le duc de Bourgogne, jeune prince de dix ans, qui donnait les plus belles espérances. En 1765, il perdit le Dauphin,[1] qui mourut de consomption ; la reine mourut en 1767.

sion, ou *conquêtes spirituelles des jésuites ;* elles consistaient en bourgades d'Indiens épars, indépendants et barbares, que les jésuites avaient su réunir et policer en les rendant chrétiens. Ils leur avaient appris l'agriculture, avaient introduit parmi eux les arts et les métiers, enfin ils avaient formé de ces bourgades une espèce de république laborieuse et guerrière, qui pouvait mettre sur pied quarante mille hommes d'infanterie et vingt mille de cavalerie. Ces bourgades des Indiens, nommées dans le pays *tupes* ou *tapas*, comprenaient deux mille quatre cents familles, divisées en quarante-deux paroisses, et qui avaient tout en commun. On donnait à chacune ce qu'il lui fallait pour vivre, s'habiller et s'entretenir ; mais le produit de leur travail passait par les mains des jésuites, qui faisaient transporter les productions de ces missions à Santa-Fé, et de là à Buenos-Ayres, pour en disposer de la manière la plus avantageuse. C'est probablement de cette façon-là qu'ils se procuraient leur chocolat d'or ; *voyez la page* 321. Les jésuites avaient engagé ces tapas à payer tribut au roi d'Espagne ; mais ils les empêchaient d'avoir aucun commerce avec les Espagnols.

[1] Ce prince était très-instruit, et avait pris saint Lous pour modèle. La reine, sa pieuse mère, avait vu avec attendrissement que, dès son enfance, les devoirs de la religion ne lui coûtaient point. Lorsqu'il eut surmonté tous les dégoûts attachés aux premiers principes des langues, et franchi cette haie d'épines, qui borde le champ fleuri de la littérature, loin de presser sa marche, d'abord trop lente, il fallut bientôt la modérer. Les belles-lettres devinrent ses délices et sa passion ; mais comme son âme était née pour la vérité, il préféra l'étude de l'histoire aux charmes séduisants de l'éloquence et aux fictions enchanteresses de la poésie. Elle lui apprit qu'un caractère satirique et mordant, détesté dans la société des hommes ordinaires, est presque un crime dans un prince. Le dauphin, qui avait la repartie vive et juste, mais souvent très-piquante, se réforma ; son caractère était naturellement emporté, il sut le plier et le contenir ; il parlait peu et réfléchissait beaucoup. Ses progrès furent très-rapides dans la logique et la philosophie, dans les mathématiques, la physique et l'histoire naturelle. L'étude du génie, des fortifications et d'autres exercices faits pour son âge, n'étaient plus pour lui que de simples

Un génie plein d'activité et de courage, le duc de Choiseul avait alors la principale autorité du ministère. Il rendait la France plus respectable aux cabinets de l'Europe. Il lui assura la possession de la Corse. Mais pour rétablir son ancienne gloire, et lui procurer un bonheur solide, il aurait fallu remédier à de grands maux trop invétérés, à la ruine des finances et à l'esprit de

délassements. Ennemi des louanges et de la flatterie, il avait un fonds inépuisable de sensibilité. Étant un jour à la chasse, il eut le malheur de blesser mortellement un de ses écuyers. Ce triste accident ne s'effaça jamais de sa mémoire, et, de ce moment, il renonça pour toujours à un exercice, qui cependant devenait de plus en plus nécessaire à la conservation de ses jours. Il vécut dès lors encore plus retiré. Langues vivantes, histoire sacrée et profane, jurisprudence, droit public, négociations, morale évangélique, controverse même, il y avait peu de sciences qu'il n'eût, non-seulement étudiées, mais même approfondies. Il se distingua surtout par la pratique la plus constante du christianisme, qu'il opposait au débordement des mœurs et aux progrès d'irréligion. Dans ce jour solennel où l'on suppléa les cérémonies du baptême à ses enfants, "*Vous voyez, dans ce registre,*" leur dit-il, "*vos noms mêlés et confondus avec ceux du peuple; Princes, la religion vous apprend que tous les hommes sont égaux; et tandis que vous paraîtrez grands aux yeux du monde, elle vous montre que l'artisan que vous précédez ici, sera peut-être plus grand que vous aux yeux de Dieu.*"

En donnant dans les plaines de Fontenoy des preuves d'un courage réfléchi, réglé et incapable de reculer, il avait montré cette fermeté d'âme qui annonçait déjà qu'il verrait de sang-froid la mort s'avancer à pas lents dans son palais. Elle y vint en effet sous la forme d'une maladie de langueur, qui, dans le printemps de son âge, dessécha les fleurs de la jeunesse et corrompit dans ses veines les sources de la vie. Il en soutint les attaques avec une patience, une foi, une tranquillité inaltérable, que tous ceux qui l'approchaient ne purent s'empêcher d'admirer. "*Cette patience vient de Dieu,*" leur disait-il, "*et elle est pour Dieu. Si j'avais mille vies, je les sacrifierais toutes au désir qui me presse de voir mon Dieu. Je n'ai point été ébloui par l'éclat du trône, où m'appelait ma naissance; je n'en ai jamais envisagé que les devoirs redoutables et les peines qui l'entourent.*" La mort de ce prince fut une calamité pour la France et une perte pour le monde. S'il n'eut pas le temps de faire tout le bien qu'il se proposait, et pour ainsi dire, d'élever le temple de la félicité publique, au moins en montra-t-il constamment le désir. "*Un monarque,*" disait-il, "*doit aimer son peuple comme ses propres enfants; il n'est que l'économe des revenus de l'État.* Il disait un jour à l'ambassadeur d'Espagne: "*Pour qu'un monarque, au milieu d'une fête, goûtât une joie pure, il faudrait qu'il pût y convier toute la nation; ou, au moins se dire, en se mettant à table: Aucun de mes sujets à cette heure ne manque de pain.*" Il montrait à l'évêque de Verdun le plan d'un palais qu'il venait de dessiner: "*Savez-vous bien ce que j'y trouve de mieux? c'est qu'il ne sera bâti qu'en crayon, et qu'il ne coûtera rien au peuple.*"

parti. La discorde régnait en Bretagne, le procès d'un célèbre magistrat, M. de la Chalotais, y avait excité une commotion violente; tous les parlements semblaient agir de concert, comme un seul corps; et leur système d'*unité* et de *classes* ne pouvait qu'inquiéter la cour; le duc d'Aiguillon, commandant de Bretagne, fut accusé au parlement de Paris. Le roi consentit à la procédure, l'arrêta ensuite par un coup d'autorité, envoya des ordres rigoureux. On cessa de rendre la justice, on refusa plusieurs fois de reprendre des fonctions indispensables. De là le fameux lit de justice de 1771, où fut bouleversé et reconstruit sur un plan nouveau, tout l'édifice de la magistrature. L'exil du duc de Choiseul avait aplani les voies pour cette étrange révolution. Un tel changement, exécuté dans tout le royaume, fit sentir toute la force de l'autorité royale. Mais les murmures qu'excitaient les impôts, n'en devinrent que plus amers; et les opérations de l'abbé Terray, contrôleur général, homme qui bravait la clameur publique, aigrissaient le mécontentement de la nation.

Si Louis XV n'eût pas été détourné de ses principes naturels, ni tenu éloigné des affaires dans sa jeunesse, il eût constamment été bon époux, bon père et roi sage. Il était né avec les plus heureuses dispositions du cœur et de l'esprit; il avait le jugement exquis, malheureusement il ne le développa jamais. Dans les premières années de son règne, il montra de la sensibilité et de la force; mais ces deux qualités s'affaiblirent bientôt au milieu des insinuations perfides des courtisans. Il était naturellement timide; ce défaut, dont il se serait corrigé par le grand usage des affaires, ne fit qu'augmenter dans l'inaction. Au lieu de trancher avec la supériorité que lui donnaient ses lumières, la défiance de ses forces ne le fit jamais aller qu'avec l'appui des autres. Tous ses discours au parlement furent toujours dictés dans son conseil. Quoique ce monarque parlât avec beaucoup d'aisance, il ne pouvait rien énoncer en public, qu'on ne jugeât, à son embarras, qu'il ne parlait pas de lui-même; par conséquent qu'on pouvait lui résister, le faire revenir, le ramener à une manière de penser opposée à celle qu'il avait manifestée; de là les combats continuels d'autorité, les contradictions, les variations dans le gouvernement, l'instabilité des décisions. Par le choix qu'il fit de ses ministres, et par les mesures

qu'il leur permit de poursuivre, il parut, longtemps avant la fin de son règne, avoir perdu la raison et être attaqué de folie. Le peu de regret qu'il montra à la mort de la marquise de Pompadour, en 1764, fit juger qu'il se félicitait d'être délivré d'une maîtresse impérieuse et insolente, qui, ayant débuté par partager les prérogatives royales, avait fini par en usurper toute l'autorité souveraine. Mais la coquetterie et l'impudicité de la Du Barry firent donner le faible et imprudent monarque dans les excès les plus honteux. La France épuisée eut alors le douloureux spectacle de voir son roi plongé dans la mollesse et la crapule, disposer des trésors de l'État pour procurer à cette favorite de quoi étaler un faste et un luxe de reine, pour satisfaire les fantaisies de cette vile courtisane. On peut dire que le sceptre de Louis XV, tour à tour le jouet de l'amour, de l'ambition et de l'avarice, devint, entre les mains de la Du Barry, la marotte de la folie. Ce monarque fut bientôt au degré le plus haut d'abandon et de mépris de la part du peuple; et ses ministres, Maupeou, Terray, d'Aiguillon, etc., au dernier période d'exécration et de haine publique. Les déprédations et l'insolence des favoris étaient à leur comble. Les princes, différant de sentiments et n'ayant aucuns principes, se voyaient peu entre eux, et vivaient dans le sein de leurs sociétés particulières; aucun d'eux ne tenait d'état, et le roi n'avait point de cour. Tout se passait en petits soupers, dans les petits appartements, où retiré, ennuyé et dégoûté de tout, le roi autorisait, par son exemple, la licence et la corruption des mœurs: son genre de vie le sépara de sa famille, qui lui devint étrangère, et il n'eut plus que de faux amis. Tel était l'état des choses, lorsque ce monarque mourut.[1] (1774.) La joie que l'on témoigna dans tout le royaume, dès les premiers jours de sa maladie, fut poussée jusqu'à l'excès. La nation, accablée de misère, et ne pouvant être réduite à un état plus déplorable, regardait le terme de la vie de Louis XV comme le terme des souffrances publiques. Ni l'horreur de sa situation, ni le souvenir de l'ancien amour qu'on avait eu pour lui, ne purent réveiller l'intérêt du peuple pour sa personne. Jamais l'esprit

[1] Le 27 d'avril 1774, Louis XV fut saisi d'un frisson que l'on traita d'abord d'une simple fièvre; le troisième jour la petite vérole se déclara, accompagné des plus mauvais symptômes: il en mourut le 10 de mai à l'âge de soixante-quatre ans, après un règne de cinquante-neuf ans.

français, naturellement porté à la plaisanterie, ne se livra à son penchant avec plus d'empressement. La mémoire du monarque fut impitoyablement poursuivie; et l'allégresse, que ressentit de sa mort une nation qui s'était toujours montrée idolâtre de ses maîtres, fut la plus sanglante satire de son règne. On n'observa point à son égard tout le fastueux cérémonial en usage dans les obsèques des rois. Les tristes restes de Louis XV furent portés à Saint-Denis sans appareil, dans un carrosse escorté de quelques gardes du corps. Aucun des grands officiers de la couronne ne suivit le cortége, le peuple même ne s'y montra pas; au bout de deux jours il fut oublié. A sa mort, toutes les parties de l'administration étaient dans le plus grand désordre; le crédit était perdu, et il avait été impossible de le faire renaître; il n'y avait plus de confiance. Les bienfaits de la capitale et de quelques riches particuliers, donnés pour la construction d'un nouvel Hôtel-Dieu, furent employés à un autre usage. L'argent, qui devait servir à racheter les Français esclaves chez les Barbaresques, fut impitoyablement diverti de son objet. Vers la fin de son règne, il n'y avait ni liberté, ni propriété réelle. Les places de confiance, les évêchés, les grades militaires étaient vendus au plus offrant. Tout se passait en intrigues et en cabales. L'état des armées était totalement négligé. La magistrature était dans une situation encore plus déplorable. En un mot, Louis XV laissa à son successeur un royaume sans argent, sans crédit, sans lois, sans troupes, sans moralité. Il y a cependant une chose à remarquer, c'est que malgré les désastres que la France a éprouvés, malgré les pertes immenses qu'elle a faites, le règne de Louis XV est le seul où les campagnes n'aient point été ravagées, ni par des guerres intestines, ni par des armées étrangères.

Dans l'espace de près de soixante ans qu'a embrassé ce règne, l'esprit humain a fait, en France, des progrès dans les différentes parties des sciences. Un ordre entier, et un ordre très-puissant (la société des jésuites), aboli par la puissance séculière, la discipline de quelques autres réformée par cette puissance, les divisions même entre toute la magistrature et l'autorité épiscopale, ont fait voir combien de préjugés se sont dissipés, combien la science du gouvernement s'est étendue, et à quel point les esprits se sont éclairés. Dans le dernier siècle on ne connaissait guère qu'à Paris la véritable éloquence; dans celui-ci on l'a

vue fleurir dans les provinces ; il en est sorti des discours qui, à beaucoup d'égards, sont des chefs-d'œuvre de l'art de penser et de s'exprimer ; en cela au moins le système des parlements d'*unité* et de *classes*, s'est réalisé d'une manière louable. La philosophie, en rendant l'esprit plus juste, et en bannissant le ridicule d'une parure recherchée, a rendu plus d'une province l'émule de Paris. Les académies ont rendu service, en accoutumant les jeunes gens à la lecture, en excitant, par des prix, leur génie avec leur émulation. La saine physique a éclairé les arts nécessaires. Les étoffes se sont manufacturées à moins de frais, par les soins d'un des plus célèbres mécaniciens (Vaucanson). Un académicien, encore plus utile par les objets qu'il embrasse (Duhamel), a perfectionné beaucoup l'agriculture. Un autre académicien (Deparcieux) a donné le moyen le plus avantageux de fournir à toutes les maisons de Paris l'eau qui leur manque. Si quelque invention peut suppléer à la connaissance, qui nous est refusée, des longitudes sur la mer, c'est la montre-marine du plus habile horloger de France (Julien Le Roy), qui dispute cette invention à l'Angleterre.

Quant au célèbre dépôt des connaissances humaines, qui a paru sous le titre de *Dictionnaire encyclopédique*, c'est une gloire éternelle pour la nation que des officiers de l'armée et de la marine, d'anciens magistrats, des médecins, de vrais savants, des hommes de lettres, des géomètres, des naturalistes, aient tous concouru à ce travail aussi utile que pénible, sans aucune vue d'intérêt, sans même rechercher la gloire (puisque plusieurs cachaient leurs noms), enfin sans être ensemble d'intelligence, par conséquent exempts de l'esprit de parti. Mais ce qui est encore plus honorable pour la France, c'est que dans ce recueil le bon l'emporte sur le mauvais, ce qui n'était pas encore arrivé. Il est certain que la connaissance de la nature, l'esprit de doute sur les fables anciennes honorées du nom d'histoires, la saine métaphysique dégagée des obscurités de l'école, sont les fruits de ce siècle, et que la raison s'est perfectionnée.

Sous le règne de Louis XV il a paru des hommes célèbres en divers genres. Dans la métaphysique, Condillac ; dans la physique et l'histoire naturelle, Nollet, Réaumur, Hellot, Buffon, Brisson, Bomare et beaucoup d'autres. Dans la médecine, on a renoncé aux vaines

hypothèses, pour ne suivre que le flambeau de l'expérience : aujourd'hui on prodigue moins les remèdes, on saigne moins ; l'humanité s'en trouve mieux. La chirurgie a été perfectionnée ; Winslow, Ferrein se sont distingués dans l'anatomie ; Petit a trouvé le moyen de guérir la fistule lacrymale. L'inoculation, découverte importante, a été mise en pratique ; ainsi que l'art de rappeler les noyés à la vie. La chimie et la pharmacie ont été développées et simplifiées par Rouelle, Macquer, Baumé, et beaucoup d'autres. La botanique a procuré des plantes inconnues dans nos climats. Dans l'astronomie, les observations de Cassini, Mairan et plusieurs autres, ont perfectionné la géographie et rendu la navigation plus facile. Le voyage fait à Quito, sous l'équateur, en 1733, par de La Condamine, Bougeur, Godin et Jussieu, et celui fait à Tornéo, près du pôle arctique, en 1735, par Maupertuis, Clairaut, Camus et Lemonnier, ont servi à déterminer la figure de la terre, qui c'est trouvée être un sphéroïde aplati vers les pôles. Pingré, et d'autres astronomes qui ont voyagé à l'île Maurice, pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil, ont fait connaître la réfraction de la lumière, et la distance de la terre au soleil, autant qu'il est possible à l'homme de la découvrir. Les observations de Lacaille et de Lalande ont fait connaître la distance de la lune à la terre, etc., etc.

Dans les beaux-arts, la musique doit beaucoup à Rameau, Mondonville, Philidor, Monsigny, Grétry et nombre d'autres qui ont porté au plus haut point l'art de la mélodin. Le dessin a été perfectionné, et même étendu : des écoles gratuites de cet art, si nécessaire pour tous les arts mécaniques, ont été établies à Paris, à Bordeaux, à Reims, à Orléans : établissements aussi utiles dans leur genre que les colléges. L'architecture a fait de grands progrès ; outre une distribution plus ingénieuse des appartements, les maisons en général sont bâties dans un meilleur goût : et l'on a construit à Paris, et dans d'autres endroits de la France, des édifices et des monuments publics que l'on admirerait dans Rome. Dans la peinture, l'école française le dispute à celle d'Italie. Les peintres français ont trouvé le secret de transporter la peinture d'une toile sur une autre sans l'altérer, et celui de fixer le pastel : tous les arts que tiennent à la peinture se sont perfectionnés ; la porcelaine de Sèvres l'emporte sur celle

de Saxe, et même sur celle de la Chine, par l'élégance de la forme, la régularité du dessin, la fraîcheur du coloris et la propriété de résister au feu. L'art d'imprimer les tailles-douces en couleurs a beaucoup perfectionné l'art de la gravure. Les ouvrages d'orfévrerie et de bijouterie ont été portés à leur perfection : ils doivent surtout leur beauté à l'art de ciseler et au talent d'employer l'or de couleur. L'art de la fonte s'est accru : on a inventé une nouvelle manière de fondre les canons, qui les rend moins sujets à éclater : non-seulement on les fond solides, pour les percer ensuite avec des alésoirs ; mais on fait couler la matière dans le moule de bas en haut, aut lieu de haut en bas suivant l'ancien procédé : il en est de même des statues, dont on a rendu la fonte plus sûre et moins terreuses ; le célèbre Bouchardon a fondu de cette manière celle de Louis XV ; l'homme et le cheval sont d'une seule pièce. Les arts mécaniques ont produit de nouvelles inventions. On a imaginé le tour ovale et le tour à guillocher (*turning engine*), la machine à laminer, la pompe à dessécher les marais. L'abbé de l'Épée a réussi à fair presque parler les sourds-muets de naissance : du moins il leur a donné la faculté de se faire comprendre dans ce qu'ils demandent, ou dans ce qu'ils veulent faire entendre aux autres. Outre le chancelier d'Aguesseau, savant digne d'être législateur, la haute magistrature, les tribunaux et le barreau ont rassemblé des hommes doués de grands talents. Pour l'éloquence de la chaire, on citera toujours Massillon, Ségaud, Neuville, Élysée et beaucoup d'autres. Montfaucon, Fréret, Fourmont, Sainte-Palaye, etc., se sont distingués par leur profonde érudition. Fontenelle, Voltaire, Maupertuis, Buffon, Daubenton, d'Alembert, Helvétius, Rollin, Rousseau, Vertot, Brotier, La Bletterie, Louis Racine, Gresset, Lefranc, Girard, Dumarsais, et un grand nombre d'autres ont fait honneur aux sciences et aux lettres.[1]

Louis XV était naturellement bon et humain. Brossard, chirurgien du Berry, ayant découvert que l'agaric de chêne avait la propriété d'arrêter le sang, dans les amputations, sans ligatures, en fit un secret. Le roi lui acheta ce secret, en 1751, et le fit publier dans tout le royaume. C'est ainsi que Louis XVI, son successeur, a

[1] Cet article a été écrit dans le commencement du règne de Louis XVI.

rendu public le remède qui guérit du ténia ou ver solitaire, en l'achetant d'une femme veuve, nommée Nousser, habitante d'un village des montagnes de la Suisse, à qui son mari l'avait laissé en mourant. Dans la guerre désastreuse de 1756, lorsque les Anglais bravaient Louis XV jusque dans ses ports, Dupré, chimiste du Dauphiné, inventa un feu si rapide et si dévorant, qu'on ne pouvait ni l'éviter ni l'éteindre; l'eau lui donnait une nouvelle activité. On en fit des expériences sur le canal de Versailles, en présence du roi, dans les cours de l'Arsenal, à Paris, et dans plusieurs ports du royaume; elles firent toutes frémir les militaires les plus intrépides. Trop certain qu'un seul homme avec un tel art pouvait détruire une flotte entière, ou brûler une ville, sans qu'aucune force humaine pût donner le moindre secours, Louis XV (à ce qu'on dit) défendit à Dupré de communiquer son secret à personne, et le récompensa pour qu'il se tût: Louis XI n'aurait pas été si scrupuleux.

Sous le règne de Louis XV on a eu des secours pour tous les genres de sciences, par l'augmentation de la bibliothèque du roi; on y compte ajourd'hui plus de quatre-vingt-deux mille manuscrits, et plus de cent cinquante mille volumes reliés; tandis que sous Louis XIV ils ne montaient pas à plus de soixante-douze mille.

Outre le *Gratis*, institué, sous le régent en 1719, Louis XV fonda, en 1751, l'École militaire, pour l'éducation de cinq cents jeunes gentilshommes français, qui devaient faire preuve de quatre degrés de noblesse, du côté du père seulement. En 1764, le collége royal de La Flèche, ci-devant occupé par les jésuites, fut établi en faveur de deux cent cinquante gentilshommes, choisis, nommés et entretenus par le roi; établissement à l'instar de celui de Saint-Cyr, pour deux cent cinquante demoiselles.

Sans parler de plusieurs sociétés littéraires établies dans différentes villes, ce monarque, en 1757, donna son agrément à l'établissement d'une société d'agriculture, de commerce et des arts dans la province de Bretagne, dont l'exemple fut bientôt suivi par la plupart des autres: et en 1761, il approuva celui d'une société d'agriculture dans la généralité de Paris.

CHAPITRE XXXVI.

LOUIS XVI.

(1774.) JAMAIS monarque, depuis Louis XII, n'aurait mérité, à plus juste titre que Louis XVI, le beau nom de père du peuple, s'il eût pu se déterminer de continuer comme il avait débuté. Mais entouré d'une cour jeune et folâtre, qui ne respirait que le plaisir, obsédé par des courtisans perfides, qui, feignant d'entrer dans ses vues, n'avaient rien moins à cœur que le bien de l'État, il ne put jamais effectuer tous ses plans de réforme et d'économie. En succédant à son aïeul, il vit toute l'étendue des devoirs qu'il avait à remplir; effrayé d'un tel fardeau, il appela aussitôt auprès de lui le comte de Maurepas, ancien ministre de la marine, exilé de la cour, en 1749, pour quelques vers satiriques contre la marquise de Pompadour. La lettre, que le jeune monarque lui écrivit, fait trop d'honneur à son cœur, pour ne pas la rapporter. "Dans la juste douleur qui m'accable, et que je partage avec tout le royaume, j'ai de grands devoirs à remplir. Je suis roi, et ce titre renferme de grandes obligations; mais je n'ai que vingt ans, et je n'ai pas toutes les connaissances qui me sont nécessaires. La certitude que j'ai de votre probité et de votre intelligence profonde dans les affaires, m'engage à vous prier de m'aider de vos conseils. Venez donc le plus tôt possible voir votre roi et votre ami." Ce fut d'après cette invitation que le comte de Maurepas prit séance au conseil comme ministre d'État. Les finances de la France et ses ressources étaient épuisées, les dettes accumulées, les rentiers sur les fonds publics incertains de leur existence et, chaque jour, plus alarmés sur le sort de leurs capitaux. Le premier acte de la puissance du nouveau roi, la première fois qu'il parla aux Français, fut pour les décharger du droit de joyeux avénement, pour prendre sur lui la longue dette de ses pères, pour annoncer qu'aucun sacrifice ne lui coûtera, dès qu'il pourra tourner au soulagement du peuple.

Après avoir purgé la cour des sybarites et des femmes sans mœurs qui la déshonoraient, Louis XVI s'occupa du ministère; le comte de Muy eut le département de la

guerre; le comte de Vergennes, celui des affaires étrangères; Sartine, celui de la marine, et Turgot, celui des finances. Lorsque ce dernier, en sa qualité de contrôleur général, prêta serment à la chambre des comptes, Nicolaï premier président, lui adressa un discours, dont voici quelques traits: "Balancer les dépenses et les recettes, annoncer des vues, se servir de moyens faciles et simples dans toutes les opérations; n'avoir d'autre base que la bienfaisance, la justice et l'économie; voilà, monsieur, ce que l'on espère de votre administration; diminuer les impôts, respecter les propriétés, maintenir inviolablement les engagements du prince avec ses sujets; telle est la mesure des obligations que vous allez remplir; telle est la dette sacrée du ministre des finances." Bientôt, sous les auspices de Turgot, l'agriculture fut protégée; alors parut cet édit mémorable, qui, fixant les principes sur la liberté du commerce des grains, et affranchissant leur circulation intérieure, tendait à rendre la denrée plus abondante et la subsistance plus facile. On vit s'établir entre les provinces un échange qui rendait les richesses communes et faisait mettre un prix à des travaux trop négligés malgré leur importance.

L'ancienne magistrature était en exil depuis 1771; la nation désirait son retour. Après avoir retiré les sceaux au chancelier Maupeou, pour les donner à Miroménil, premier président du parlement de Rouen, Louis XVI, interrogeant l'opinion publique, rétablit les tribunaux sur leurs anciens fondements, rendit la vigueur aux lois et la confiance à ceux qui en étaient les organes; en un mot, tous les parlements rentrèrent successivement dans leurs fonctions.

(1775.) Il existait dans la perception de la taille et autres impôts des campagnes, une mesure dont la rigueur était voisine de l'injustice et approchait de la cruauté. Si dans un village quelque pauvre habitant n'avait pu fournir sa contribution, ou qu'un individu de mauvaise foi eût disparu sans y avoir satisfait, leurs portions étaient reversées sur la communauté entière, qui était solidairement contrainte. Une déclaration du roi abolit cette mesure odieuse et tyrannique, qui avait usurpé le nom sacré de loi.

Cependant les opérations bienfaisantes du monarque, secondées par les vues du sage et incorruptible Turgot,

alarmaient de toutes parts ceux qui s'engraissaient des abus, ceux qui se rassasiaient de la substance du peuple et des larmes du malheureux. Turgot avait des ennemis irréconciliables dans les parlements, au rétablissement desquels il s'était opposé avec les armes de la philosophie ; dans les gens d'Église et dans les financiers, qui le redoutaient, parce que ce ministre voulait réformer une foule d'abus contraires à la prospérité nationale : tous étaient d'accord pour le perdre. Dans ce dessein on créa une disette factice au sein de l'abondance. La révolte éclata dans Paris, et dans les provinces environnantes, où plusieurs milliers de brigands se réfugièrent presque en même temps, pillant les blés et les farines, qu'ils répandaient sur les chemins ou jetaient dans les rivières. Ils commirent des ravages assez considérables à Vernon, à Pontoise, à Saint-Germain, à Versailles. La conduite de ces brigands prouva clairement que leur objet n'était pas de prévenir la famine, mais de la provoquer, puisqu'au lieu de partager les grains et les farines dont ils s'emparaient, ils les détruisaient et démolissaient les magasins et les fours. Par faiblesse, le gouvernement voulut faire le nom des instigateurs de ce soulèvement. Le procès criminel fait à quelques petits agents arrêta un incendie qui menaçait d'embraser toute la France. Le calme fut rétabli, mais les intrigues n'en furent pas moins multipliées pour perdre Turgot. Il fut alors question du sacre du roi : l'état des finances paraissait demander la suppression de cette cérémonie très-dispendieuse ; Turgot voulait y faire consentir Louis XVI ; Maurepas n'y mettait point d'obstacles ; mais les autres ministres s'y opposaient. Il fut ensuite proposé qu'attendu la grande dépense du voyage de Reims, la cérémonie se ferait à Paris. Ce projet agita le ministère pendant quelque temps ; mais les intrigues du clergé, que cette innovation alarmait, et la vanité des grands représentants, firent rejeter les vues économiques de Turgot, et le roi fut sacré à Reims avec une pompe extraordinaire.

De tous les ministres du règne précédent, un seul avait été conservé en place, parce qu'il était beau-frère du comte de Maurepas ; c'était le comte de Saint-Florentin, alors duc de la Vrillière, secrétaire d'État au département de la maison du roi, département d'où émanaient ces ordres connus sous le nom de *lettres de cachet*, qui

quelquefois ont prévenu, plus souvent ont supposé, et toujours ont encouragé le crime. Ce ministre, étant fort âgé, donna sa démission, et Louis XVI appela pour le remplacer un des magistrats les plus intègres, un des philosophes les plus libres, un des hommes les plus humains, un sage qui avait passé sa vie à opposer des barrières aux entreprises arbitraires de la cour et des financiers, c'était Lamoignon de Malesherbes, ancien premier président de la cour des aides. La nation applaudissait à ce choix, auquel Turgot avait contribué. Le premier soin de Malesherbes, en entrant dans le ministère, fut de visiter les prisons, et de descendre dans les cachots. Il brise les fers de ceux qui ont été trop punis, ou trop longtemps détenus; allége la captivité de ceux qu'il est impossible de rendre à la société; enfin il dresse, sous les yeux du monarque, un règlement tendant à détruire l'abus, et à opérer l'anéantissement des lettres de cachet. Comme il ne cherchait et ne voulait que le bien de l'État, on s'attendit dès lors qu'il ne resterait pas longtemps en place; tant étaient puissantes les personnes que ses vues contrariaient. Il était déjà question de plusieurs réformes; le roi voulait mettre de l'économie et arrêter les prodigalités de la cour, qui étaient sans exemple et sans mesure. Marie-Antoinette d'Autriche, qui, en 1770, avait uni sa destinée à celle de Louis, était entraînée vers toutes les jouissances d'une jeunesse sans expérience. Ses bienfaits se répandaient sur une foule de courtisans des deux sexes, qui l'environnaient sans cesse de nouveaux plaisirs. La cour s'agitait en tous sens pour faire échouer l'exécution des réformes projetées, ou pour forcer à la retraite ceux des ministres qui suggéraient au roi des plans d'économie. Tel était malheureusement l'état des choses, que le roi et son conseil ne pouvaient opérer le bien qu'ils désiraient.

(1776.) Une des plus utiles opérations de Turgot fut la suppression des corvées, qui vexaient et ruinaient les cultivateurs. Le parlement, au lieu d'enregistrer l'édit qui abolissait cette servitude, eut la maladresse de faire des remontrances. Louis XVI, pour le faire enregistrer, tint un lit de justice à Versailles. Outre le parlement, la noblesse et le clergé s'élevèrent, par intérêt, contre cet acte d'une bienfaisance éclairée. Les courtisans, désespérant de ruiner par leurs manœuvres ordinaires le crédit de Turgot, que le jeune monarque protégait ouvertement,

employèrent, pour perdre ce ministre, une trame perfide qui ne pouvait manquer de réussir. La cour de Versailles avait fait de l'administration des postes un département, dont le chef avait, sous le règne de Louis XV, la prérogative de rendre compte directement au roi de tout ce qui pouvait l'intéresser dans les correspondances des différents particuliers. A cet effet, des commis de la poste (que l'on appelait les pères confesseurs) possédaient au dernier degré l'art d'ouvrir et de refermer les lettres. A son avénement au trône, Louis XVI voulut abolir cette institution : les ministres parurent d'abord applaudir à ses intentions ; mais, insensiblement, ils lui exposèrent la raison d'État qui autorisait cette mesure, inutile envers des intrigants et des factieux, dont les secrets ne sont jamais confiés à la poste, mais très-propre à seconder, contre l'homme de bien, les haines cachées et les perfidies ténébreuses : aussi fut-elle employée contre Turgot. Le roi, qui se défiait de l'opposition des courtisans aux opérations de ce ministre, voulut savoir ce que la nation en pensait. Le baron Doigny, chargé de ce qu'on appelait le secret de la poste, fut consulté. Aussitôt, par la plus noire des perfidies, on chargea des personnes affidées d'écrire des lettres où l'on se récriait contre les plans de Turgot, et surtout où l'on empoisonnait les motifs qui le faisaient agir. Doigny présentait ces lettres au roi comme l'expression sincère de l'opinion des gens de tous les états. Ce manége fut fréquemment répété auprès de Louis XVI, qui, prenant pour le vœu du peuple ce qui n'était que l'ouvrage de l'imposture la plus perfide, crut devoir sacrifier son ministre à cette même voix publique, dont il avait suivi l'impulsion lorsqu'il lui donna sa confiance.[1]

[1] Parmi les différentes opérations de Turgot, on peut citer : 1° une chaire d'hydrodynamique, qu'il engagea le roi à fonder pour perfectionner la navigation dans l'intérieur du royaume, et la construction des machines hydrauliques, pour diriger l'action et le cours des eaux, opposer des digues à la mer, et garantir de ses ravages ; pour creuser des ports, et empêcher les anciens de se combler, etc., etc. ; 2° l'établissement d'une chaîne pour y attacher les déserteurs comme forçats, et les faire travailler aux ouvrages vils et pénibles, au lieu de les faire fusiller ; 3° pour encourager les arts, le roi ordonna au directeur de ses bâtiments d'employer les peintres et sculpteurs de son académie à composer des tableaux historiques tirés de l'histoire de France, et à exécuter en marbre, chaque année, les statues des grands hommes qui

Malesherbes, le seul homme de bien resté dans le ministère, voulut suivre son ami Turgot dans la retraite. Deux fois le roi refusa d'accepter sa démission : deux fois il le conjura de ne pas le quitter. Alors le ministre philosophe, persistant dans sa résolution, s'écria avec vivacité : "Sire, il est impossible de faire le bien." "Il faut donc," lui répondit Louis XVI, "que je quitte aussi ma place !" Amelot, conseiller d'État, remplaça Malesherbes, qui fut généralement regretté.

La même cabale et le même expédient qui avaient fait renvoyer Turgot, firent mettre à sa place Clugny, intendant de Bordeaux, qui ne fut pas longtemps contrôleur général : la mort, qui le surprit au bout de quelques mois, ne lui permit de faire ni aucun bien ni aucun mal. Taboureau, conseiller d'État, lui succéda, ayant Necker[1] pour adjoint, sous le titre de conseiller des finances et de directeur du trésor royal.

Vers le même temps on établit une caisse d'escompte qui consistait en quatre mille actions de trois mille livres, et formait un capital de douze millions d'argent comptant pour escompter des lettres de change et autres effets commerçables à échéance fixe ; l'escompte fut fixé à quatre pour cent par an en temps de paix, et à quatre et demi en temps de guerre. On établit aussi la loterie royale de France qui succéda à celle de l'école militaire.

(1777.) D'autres changements eurent encore lieu dans le ministère. Le comte de Saint-Germain, qui, depuis 1775, avait le département de la guerre, devenu vacant par la mort du comte de Muy, s'était fait de puissants ennemis par les réformes militaires qu'il exécutait ; il fut contraint de se retirer ; le prince de Montbarrey, son adjoint, resta seul chargé de ce ministère. Taboureau ayant aussi donné sa démission de contrôleur général, Necker,

ont illustré la nation par leurs vertus, leurs lumières, ou de grandes actions ; on a commencé par celles du chancelier de L'Hôpital, de Sully, de Descartes, de Fénelon, etc.

[1] Necker, né à Genève, après avoir été commis à Paris chez un banquier (Thélusson), dont il devint ensuite l'associé, s'était fait une fortune qui surpassait celle des plus fortes maisons de banque ; mais dont la rapidité incroyable fit naître des soupçons légitimes. Des traités lucratifs avec la compagnie des Indes, et des spéculations sur les fonds anglais, au moment de la paix de 1763, dont il fut instruit par avance, furent les principes de cette étonnante fortune.

son collègue, lui succéda, avec le nom de directeur général des finances. Aussitôt, les effets publics remontèrent considérablement; ce qui pouvait être l'effet de la manœuvre d'un banquier instruit des astuces employées pour la hausse et la baisse des fonds. A peine en place, Necker renvoya les administrateurs, qui lui faisaient ombrage: alors, entouré d'hommes qui lui étaient entièrement dévoués, il ne fut plus gêné dans ses projets régénérateurs.[1] On ne parlait que des suppressions, des réformes, des améliorations qu'il se proposait; un enthousiasme général s'était déclaré en sa faveur. A sa place, un homme de génie eût rétabli la fortune publique. Les circonstances étaient, à la vérité, fort difficiles; cependant, avec les ressources infinies qu'avait la France, le niveau entre la recette et la dépense pouvait être rétabli par le simple retranchement de pensions trop fortes, et des autres charges parasites de l'État. Au lieu d'avoir recours à cet expédient, dans la crainte de se faire des ennemis, Necker employa la méthode facile des emprunts. N'éprouvant aucun obstacle dans ses opérations financières, il passait pour un grand administrateur, dans le temps même qu'il préparait la foudre qui devait bientôt anéantir et le monarque et la monarchie.

Un événement particulier excita l'attention de l'Eu-

[1] Necker engagea Louis XVI à fonder, à la Monnaie, une chaire de minéralogie.

On venait de découvrir que l'alcali volatil fluor était un remède souverain contre l'asphyxie, ou privation subite du pouls, de la respiration et du mouvement, et nombre d'accidents causés par les vapeurs acides et meurtrières des fermentations, la vapeur acide du charbon, du plomb ou émanations méphitiques des fosses d'aisance. On parvient aussi à chasser l'air méphitique en allumant du feu sur le siége supérieur. En jetant de la chaux vive dans le liquide de la fosse, le plomb est détruit en un moment, et l'odeur infecte cesse. Un autre secret encore plus simple ne consiste en autre chose que dans le vinaigre ordinaire: sept ou huit onces jetées dans une fosse la désinfectent entièrement. Le gouvernement s'empressa de rendre tous ces remèdes publics.

Madame Necker était très-charitable; elle avait établi plusieurs hospices aux environs de Paris, pour le traitement des malades de l'un et de l'autre sexe. Son mari ayant refusé d'accepter le présent de cent mille écus (douze mille livres sterling), que les fermiers généraux faisaient au ministre des finances à chaque renouvellement de bail, ceux-ci obtinrent par grâce la permission de présenter à madame Necker quarante mille livres par an (seize cents livres sterling) pour contribuer à ses œuvres de charité.

rope ; ce fut le voyage que fit cette année en France l'empereur d'Allemagne, Joseph II, frère de la reine. Ennemi de la pompe, vêtu et vivant en simple particulier, il ne prit que le titre modeste de comte de Falkenstein. Pendant son séjour à Paris, il visita les divers monuments, les académies, les manufactures et ateliers célèbres.

(1778.) Un autre objet plus intéressant fixait alors les regards des puissances de l'Europe : c'étaient les efforts que faisait l'Angleterre pour réduire, par la force des armes, ses colonies de l'Amerique septentrionale, qui s'étaient déclarées, en 1776, États libres et indépendants. Profitant de cette guerre pour affaiblir la puissance de l'empire britannique, le cabinet de Versailles fournissait des munitions en tout genre aux Américains insurgés, et protégeait ouvertement leur république naissante. Des officiers français, du nombre desquels était le marquis de La Fayette, entrèrent même à leur service, et, sous les drapeaux de la liberté, combattirent pour assurer l'indépendance des colonies anglaises. Enfin, par un traité d'amitié et de commerce avec les Américains, signé à Paris en 1778, Louis XVI reconnut, et s'engagea directement à maintenir, leur indépendance et leur souveraineté. C'était déclarer la guerre à l'Angleterre. Cette conduite de la France fut le signal des hostilités, qui commencèrent bientôt entre les deux puissances. Le comte d'Estaing ne tarda pas à partir de Toulon avec douze vaisseaux de ligne et quatre frégates, dirigeant sa course vers les côtes de l'Amerique. Dans le même temps, une flotte plus considérable avait été équipée dans le port de Brest ; le comte d'Orvilliers la commandait, l'avant-garde était sous les ordres du comte de Chaffaut, et l'arrière-garde sous ceux du duc de Chartres, si connu depuis comme duc d'Orléans *Égalité*. Cette flotte ayant mis à la voile, rencontra celle des Anglais, égale en forces, et commandée par l'amiral Keppel. Un combat des plus vifs s'engagea vers l'île d'Ouessant, à une petite distance de Brest : l'action fut indécise ; les deux flottes, également maltraitées, rentrèrent dans leurs ports respectifs, et les deux nations s'attribuèrent également l'avantage de l'action.

Cette même année les Anglais s'emparèrent de tous les établissements français dans les Indes orientales, et de l'île de Sainte-Lucie dans les Indes occidentales ; mais,

d'un autre côté, les Français, sous la conduite du marquis de Bouillé, leur prirent celle de la Dominique. Cependant, les dépenses extraordinaires qu'entraînait la guerre fixaient tous les regards de la nation sur Necker, qui avait promis de remettre les finances au pair. Le moment était arrivé de remplir ses promesses. Il n'établissait pas de nouveaux impôts, mais il étendait sourdement les anciens d'une manière effrayante. Il faisait des suppressions sans remboursement, des réformes sans profit, des emprunts sans mesure. Dans les deux années 1777 et 1778, il avait emprunté plus de deux cents millions de francs.

(1779.) La guerre entre la France et l'Angleterre ne fut publiquement déclarée qu'en 1779, par les manifestes des deux puissances. De son côté, l'Espagne, qui avait à se plaindre du cabinet de Londres, se disposait à réunir ses forces à celles de la France. L'armée navale la plus formidable menaçait l'Angleterre d'une prochaine invasion. La flotte de Brest s'étant jointe à celle d'Espagne, l'une et l'autre se rendirent dans la Manche. L'alarme fut générale en Angleterre ; quatre cents vaisseaux plats construits sur les côtes de la Normandie et de la Bretagne, où étaient campés quarante mille hommes, étaient prêts à partir, et n'attendaient qu'un vent favorable. Les calmes et les vents contraires rendirent inutiles tous ces préparatifs : les deux flottes, après avoir tenu la mer pendant quelque temps, se retirèrent dans leurs ports respectifs, et l'invasion projetée n'eut point lieu.

Pour augmenter l'embarras des Anglais, et diminuer leurs forces, les Espagnols, avec une armée considérable, formaient le siége de Gibraltar, et en faisaient le blocus par mer, tandis qu'une flotte de douze vaisseaux de ligne appuyait ces opérations. Les mesures extraordinaires, que les cours de France et d'Espagne prenaient de concert pour réduire cette forteresse, fixaient l'attention de l'Europe. La présence du comte d'Artois et du duc de Bourbon donnait quelque probabilité au succès des attaques ; mais le général Elliot défendit vigoureusement la place, qui était bombardée par des batteries flottantes d'une nouvelle invention : il détruisit en grande partie ces machines formidables, au moyen de boulets rouges qui les incendièrent. Le rocher inaccessible de Gibraltar ne pouvait être réduit que par la famine ; mais il était moralement impossible d'empêcher les Anglais de le ravitailler, et ils le retinrent en dépit des forces unies.

Les armes françaises eurent plus de succès en Afrique, où le marquis de Vaudreuil reprit les établissements du Sénégal, que la France avait cédés à l'Angleterre, à la paix de 1763. En Amérique, plusieurs escadres françaises arrivèrent successivement à la Martinique, où était le comte d'Estaing. Il détacha le chevalier de Rumain pour attaquer l'île de Saint-Vincent, qui se rendit. Il appareilla ensuite pour les côtes de la Grenade ; et, faisant en même temps le service de terre et de mer, il enleva, à la tête de quinze cents hommes, les forts de cette île ; le gouverneur, lord Macartney, fut fait prisonnier avec la garnison. Après cela, il fit voile pour la Géorgie, dans l'intention de seconder les Américains. Avec eux, il tenta de s'emparer de Savannah, par un assaut général, et conduisit lui-même l'attaque principale, qui fut très-vive ; la résistance des Anglais ne fut pas moins vigoureuse, et les assiégeants furent obligés de se retirer après avoir eu beaucoup de tués et de blessés. La campagne finie, le comte d'Estaing revint en France, où il fut reçu avec les transports de la plus vive allégresse. Le comte de Guichen était parti de Brest pour les Indes occidentales, où il joignit ses forces à celles du comte de Grasse, du marquis de Vaudreuil et de La Motte-Piquet. Il y eut, dans ces parages, quelques actions entre la flotte française et celle de l'amiral Rodney ; mais rien de décisif. En Europe, l'amiral anglais Geary s'empara de quelques navires français, qui venaient du Port-au-Prince ; mais les flottes combinées de France et d'Espagne prirent à l'Angleterre cinq vaisseaux des Indes orientales, et cinquante vaisseaux marchands, destinés pour les Indes occidentales. Cette même année, la France envoya aux Américains insurgés un secours de douze mille hommes commandés par le comte de Rochambeau, qui débarqua à Rhode-Island.

Persuadée, à juste titre, que le commerce maritime est une source de richesse et de puissance, l'Angleterre, dès le dernier siècle, avait jeté les fondements d'un commerce presque exclusif. Cet acte de suprématie, appelé *acte de la navigation*, augmenta ses forces maritimes, au point qu'elles subjuguèrent à la longue celles des autres nations. Des succès continuels avaient rendu cette suprématie fort chère aux Anglais, et ils avaient tout sacrifié au désir de la perpétuer. Sous Louis XIV, l'intelligence de Colbert leur avait ouvert les yeux ; et durant la

minorité de Louis XV, l'indolence du régent et la coquinerie du cardinal Dubois ne les avaient que trop bien servis. L'imprévoyance du cardinal de Fleury, et l'insouciance du monarque, sous le règne de ses maîtresses, mirent le sceau à leur puissance, et les rendirent complétement maîtres de la mer. Faut-il s'étonner, après cela, que la marine française ait été réduite à un vaisseau, et que la guerre de 1756 ait été si désastreuse pour la France? Heureusement, sous Louis XVI, Maurepas, étant mis à la tête des affaires, s'appliqua à réparer les erreurs qu'il avait commises dans sa jeunesse, comme ministre de la marine sous le régent; et, aidé de l'énergie de Sartine et de la sagacité de Vergennes, il remit la marine française sur un pied respectable, porta les nations neutres à sortir de l'espèce de stupeur où l'habitude les tenait, les éveilla sur leurs propres intérêts, et parvint à faire établir, en 1780,[1] cette neutralité armée, chef-d'œuvre de politique, qui mit un frein aux procédés arbitraires et violents des corsaires d'Angleterre.

En 1781, les Anglais ayant déclaré la guerre aux Hollandais, leur prirent l'île de Saint-Eustache, la plus forte des Antilles, qui se rendit à l'amiral Rodney. Les vainqueurs s'emparèrent de plus de deux cents bâtiments qui se trouvèrent dans la rade: l'île entière fut traitée avec la dernière barbarie. Mais les Anglais ne jouirent pas longtemps du fruit de leurs conquêtes: de trente-deux vaisseaux, qui, chargés des dépouilles des malheureux habitants, avaient mis à la voile, vingt-six furent pris par

[1] Dans cette même année, 1780, il parut un édit très-sage, pour autoriser à vendre tous les immeubles des hôpitaux; cette vente ayant le double avantage d'augmenter le revenu des hôpitaux, et de procurer aux finances de l'État un bien progressif, en faisant rentrer dans la circulation générale une somme considérable d'immeubles, qui, dans la main des hôpitaux, ne contribuaient aux besoins de l'État, ni par les "lods et ventes," ni par aucune espèce d'imposition.

Par une déclaration de la même année, la forme cruelle de la question préparatoire fut abolie.

Par une autre déclaration, la prison civile fut enfin séparée de la prison criminelle; au moyen de quoi un lieu de sûreté ne fut plus un séjour d'horreur.

Par une autre déclaration de l'année suivante, 1781, les jeux de hasard furent défendus.

Par des lettres-patentes de la même année, 1781, l'hôpital de l'Hôtel-Dieu fut disposé de manière à pouvoir contenir au moins trois mille malades, chacun dans un lit.

l'escadre de La Motte-Piquet, et conduits à Brest. L'île ne resta pas longtemps en la possession des Anglais ; dès la même année, le marquis de Bouillé la reprit. Il trouva chez le gouverneur la somme d'un million, qu'il avait séquestrée jusqu'à ce que la cour de Londres eût décidé si cet argent était saisi légitimement. Le général français décida la question, en faisant remettre cette somme aux Hollandais à qui elle appartenait. Il partagea entre les troupes de terre et de mer, conformément à l'ordonnance des prises, environ seize cent mille livres sterling, argent des colonies, appartenant à Rodney, et provenant de son pillage. Les Français prirent encore aux Anglais l'île de Tabago, dont le gouveneur se rendit prisonnier de guerre. La même année, le général Washington,[1] à la tête des armées combinées de France et d'Amérique, força lord Cornwallis de se rendre prisonnier avec toute son armée : et cet événement ôta tout espoir au cabinet britannique de réduire par la force des armes les colonies insurgées.

Tandis que la guerre étendait ses ravages dans les deux mondes, Necker se démit de sa place de directeur

[1] En 1754, les Anglais ayant franchi les monts Apalaches, limites naturelles de l'Acadie, et voyant de mauvais œil que les Français bâtissaient des forts le long de l'Ohio, ou la belle rivière, qu'ils avaient découverte, et qui leur donnait une communication entre le Canada et la Louisiane, bâtirent de leur côté le fort de La Nécessité, dont ils donnèrent le commandement au major Washington. Le commandant des établissements français sur l'Ohio lui députa un officier nommé Jumonville, avec trente hommes d'escorte, et une lettre où il l'invitait à ne pas troubler la bonne harmonie qui régnait entre les deux nations, en empiétant sur un terrain qui n'appartenait pas à l'Angleterre. Jumonville fut assassiné publiquement, le 24 mai, et ses trente hommes furent envoyés prisonniers à Boston. Le chevalier de Villiers, frère de Jumonville, chargé de punir les assassins de son frère, attaqua le fort de La Nécessité, et l'emporta le 2 juillet. Si le généreux de Villiers n'eût écouté que le cri de la vengeance, il eût fait périr cette garnison meurtrière et perfide ; mais il préféra la conservation de quelques soldats français, si précieux dans un pays où il est difficile de faire passer des troupes d'Europe. Il accorda donc une capitulatian honorable au major Washington, qui s'obligea de renvoyer à Québec les Français de l'escorte de Jumonville : à cette condition, on lui permit de retourner dans la baie de Massachusetts. Washington, remis en liberté, viola sa convention. Le duc de Mirepoix, ambassadeur de France en Angleterre, après les recherches les plus soigneuses, et les plaintes les plus réitérées, ne put recouvrer que sept de ces prisonniers, qu'il fit repasser en France.

général des finances :[1] il eut pour successeur Joly de Fleury, conseiller d'État, fort étranger à cette place importante.

(1781.) Le 22 octobre de cette même année, 1781, la reine accoucha très-heureusement d'un fils.[2] La naissance de ce dauphin excita la plus vive allégresse dans toute la France, et surtout à Paris, où cet événement fut célébré par les fêtes les plus brillantes et les plus somptueuses. Les palmes de la victoire environnèrent le berceau du royal enfant, et furent regardées comme les avant-coureurs et le gage de la paix. Les sentiments d'amour dans les âmes élevées mènent naturellement aux sentiments de bienfaisance ; on vit donc des citoyens, opulents et vertueux, prodiguer leurs richesses pour soulager les malheureux. Ils marierent de jeunes filles et les dotèrent ; ils délivèrent nombre de prisonniers, etc.

(1782.) Les cabinets de Versailles et de Madrid avaient résolu de porter des coups terribles, qui pussent amener une paix générale, ou anéantir le commerce britannique dans les deux Indes, si l'Angleterre voulait continuer la guerre. L'île de Saint-Christophe, une des Antilles, fut enlevée aux Anglais par le marquis de Bouillé. La Jamaïque aurait subi le même sort, si l'amiral Rodney n'eût rencontré la flotte française sous les ordres du comte de Grasse, qui allait joindre la flotte espagnole à Saint-

[1] Dans le compte que Necker rendit au roi de la situation des finances, il fait monter la recette ordinaire à deux cent soixante-quatre millions ; et la dépense ordinaire à deux cent cinquante-trois millions, non compris dix-sept millions employés, dit-il, en remboursements ; ce qui porte l'excédant de la recette à vingt-sept millions. L'ouvrage de Necker, intéressant par sa nature et son importance, par l'élévation des idées et la noblesse du style, fut accueilli du public avec le plus grand empressement ; mais la guerre d'Amérique, qui absorbait par an cent cinquante millions d'extraordinaire, et la gouffre de la cour, l'obligèrent d'emprunter quatre cent soixante millions, qui endettèrent l'État de plus de quarante millions de rente.

[2] La reine avait déjà une fille, née en 1778, nommée Marie-Thérèse-Charlotte, avec le titre de *Madame*, fille du roi. À cette occasion, la reine, pour témoigner au Seigneur sa reconnaissance de l'avoir rendue mère, destina une somme pour marier cent filles pauvres et vertueuses, et autant d'artisans honnêtes, qui ne pouvaient faire les frais nécessaires d'un établissement. Elle fit déposer entre les mains des curés de Paris cinq cents livres, pour la dot de chacune de ces filles ; en outre, les maris et les femmes eurent des habits complets. Ces mariages furent célébrés dans la cathédrale de Paris.

Domingue. Une action très-vive s'engagea, dans laquelle les Anglais eurent l'avantage ; ils prirent la Ville de Paris, vaisseau de cent dix canons que montait l'amiral, avec deux autres vaisseaux, de soixante-quatorze canons, et un autre de soixante-quatre ; le comte de Grasse fut fait prisonnier.

(1783.) À la fin on vit terminer cette guerre qui s'étendait dans les quatre parties du monde. Des négociations, entamées à Paris, produisirent une pacification générale. On y arrêta, le 20 janvier 1783, les articles préliminaires de la paix entre la France, l'Espagne et l'Angleterre ; et le 3 septembre suivant, le traité fut signé définitivement. Le cabinet de Londres fit de même des traités de paix avec l'Espagne, la Hollande et les États-Unis de l'Amérique, qui, par leur indépendance, se trouvèrent placés au rang des grandes puissances.

Durant les importantes négociations qui occupaient le cabinet de Versailles, Joly de Fleury se démit de ministère de finances. Marchant sur les traces de Necker, il avait, au moyen d'un emprunt de deux cents millions, obtenu des ressources momentanées. D'Ormesson, conseiller d'État, fut nommé pour le remplacer, sous l'inspection de Vergennes, créé chef du conseil des finances, à la place de Maurepas, mort en novembre 1781. D'Ormesson, qui ne fut que quelques mois contrôleur général, emprunta, dans ce court espace, soixante-treize millions. Il fut remplacé par Calonne, intendant de Metz, qui, en 1874 et 1875,[1] emprunta encore deux cent cinq millions. Ainsi par le système des emprunts, la France se trouvait chargée à la fin de la guerre d'Amérique, d'une dette de neuf cent trente-huit millions. Le mal le plus réel que cette guerre ait fait à la France, c'est le ressentiment profond qu'en garda le gouvernement anglais, et qui ne tarda pas à éclater.

Depuis la conclusion de la paix on s'occupait d'un traité de commerce entre la France et l'Angleterre. A la fin, Vergennes signa, en 1786, cette convention, qui tourna entièrement au désavantage de la France. Aussi

[1] Le génie français donna cette année un spectacle qui fera époque dans les annales de l'esprit humain. Ce fut la singulière expérience de naviguer dans les plaines de l'atmosphère, au moyen d'un globe de toile ou d'étoffe de soie, rempli de gaz, ou d'air inflammable. D'Arlandes et Pilatre du Rosier furent les deux premiers aéronautes ; l'invention du globe aérostatique est due aux deux frères Montgolfier, fabricants de papier à Annonay.

excita-t-elle les plus grands murmures, et fut-elle vivement critiquée.

(1787.) Nous voici arrivés à l'époque importante de la révolution française : avant de commencer les détails que nous nous proposons de donner sur les événements qui l'ont marquée, il est à propos de faire un exposé succinct de l'état politique intérieur de la France, qu'elle entreprit de modifier, mais qu'elle changea entièrement.

Les formes de la société du moyen âge existaient encore. Le sol était divisé en provinces, qui, il est vrai, n'étaient plus, comme autrefois, soumises à l'autorité de quelque grand vassal relevant de la couronne, mais qui, quoique tout en reconnaissant le pouvoir souverain et absolu du monarque, n'en étaient pas moins divisées entre elles, parce qu'elles conservaient encore les coutumes, les mœurs, les droits qui leur étaient propres et qui rendaient les habitants de l'une d'elles comme étrangers à ceux d'une autre, bien que tous fussent généralement compris sous la dénomination de sujets français. Les hommes étaient partout distribués en classes rivales. La noblesse avait perdu tous ces pouvoirs, quoiqu'elle eût conservé toutes ses distinctions ; le peuple ne possédait aucun droit, la royauté n'avait pas de limites, et la France était livrée à la confusion de l'arbitraire ministériel, des régimes particuliers des provinces et des communes, et des priviléges des corps de métiers. L'esprit de révolution, qui se manifestait déjà depuis longtemps, tendait donc à changer cet état de choses. Mais l'état, pour ainsi dire, désespéré des finances fut le premier objet dont on s'occupa. Les autres ne vinrent qu'à sa suite. L'administration de Necker avait rétabli de l'ordre dans cette partie si importante du gouvernment : mais il n'était parvenu à cet heureux résultat que par un strict système d'économie, contraire aux vues et aux intérêts de cette foule de courtisans dont les folles dépenses et les revenus étaient, en grand partie, soutenus par les fonds de l'État. Necker avait été renvoyé : et, en 1787, Calonne, qui occupait sa place, cherchait à s'y maintenir par un système tout opposé ; il vantait la prodigalité. Il plut à la reine par des fêtes qu'il lui donna : il entraîna les grands avec des pensions ; il donna beaucoup de mouvement aux finances ; il séduisit même les capitalistes par la régularité des payements ; mais il eut recours à des emprunts énormes, et son crédit s'épuisa. Ces emprunts s'élevèrent, dit-on,

en peu d'années à un milliard six cent quarante-six francs (environ soixante-six millions de livres sterling), et l'on vit qu'il y avait un déficit annuel de cent quarante millions de francs (environ six millions de livres sterling). Pour obvier à cet embarras, on voulut avoir recours à de nouveaux impôts; c'est alors que Calonne songea à convoquer l'assemblée des notables, pour lui proposer ses projets. "Il se flatta," dit Necker, "d'apaiser les mécontents ou de distraire du moins les esprits, en proposant à cette assemblée un grand nombre d'opérations générales, dont plusieurs eussent captivé l'intérêt public, si le ministre n'eût pas attiré sur ses idées la défiance qu'on avait conçue pour ses principes." [1] Les notables n'avaient pas été assemblés depuis 1626, sous Louis XIII; mais les choses étaient bien changées. L'ouverture de cette assemblée eut lieu à Versailles le 22 février 1787. Elle était composée des membres les plus distingués du clergé, de la noblesse, de la magistrature et des corps municipaux des plus grandes villes. Il était donc naturel de croire qu'ils s'opposeraient à l'abolition des priviléges dont ils jouissaient. Cependant les nobles, les députés des villes, et les magistrats qui étaient membres du conseil du roi, formaient la majorité, et avaient des dispositions favorables aux règlements projetés. Ils auraient infailliblement entraîné la décision de toute l'assemblée, sans les intrigues du clergé, conduites avec art par le cardinal de Brienne, archevêque de Toulouse, un des notables, qui aspirait à la place de premier ministre. Appuyé par les grands, secondé par la magistrature, il parvint à changer les bonnes dispositions de l'assemblée, qui renversa Calonne. Celui-ci, abandonné du roi et disgracié, fut forcé de quitter précipitamment la France, pour se soustraire à la vengeance de ceux dont les plans tendaient à détruire les priviléges. Plusieurs contrôleurs généraux lui succédèrent, mais ne restèrent que peu de temps en place. Vergennes étant mort, Montmorin fut nommé ministre des affaires étrangères, et le cardinal Brienne chef du conseil des finances, puis ensuite premier ministre.

L'assemblée des notables n'était pas encore séparée. Au lieu de concerter avec elle ses vues et ses projets, Brienne se hâta de la dissoudre; puis rassemblant quelques fragments du plan de Calonne, parmi lesquels il y

[1] NECKER. *De la Révolution française.*

avait plusieurs choses excellentes, il les présenta comme moyens de pourvoir aux embarras qui entravaient l'administration; mais il ne put mettre à exécution aucun de ses projets. Le parlement de Paris refusa l'enregistrement de deux édits bursaux, l'un portant établissement d'un droit de timbre, et l'autre destiné à une conversion des vingtièmes,[1] en une subvention territoriale de quatre-vingts millions. Le parlement s'y refusa; le roi tint un lit de justice, où, de son exprès commandement, ils furent enregistrés. Le parlement fit des protestations, qui furent cassées par un arrêt du conseil; et, comme il persistait dans son opposition, il fut exilé à Troyes. Après quelques semaines de séjour dans cette ville, son rappel fut ordonné et les édits furent retirés. Il ne restait pour ressources fiscales que d'élever les vingtièmes à leur juste valeur; Brienne tenta cette voie; mais le parlement rassemblé ne voulut rien entendre à ce sujet. Le premier ministre eut alors recours à la séance royale du 19 novembre 1787, où Louis XVI fit enregistrer en sa présence, au parlement, un édit portant création d'emprunts graduels et successifs, jusqu'à concurrence de quatre cent vingt millions. C'est alors que le duc d'Orléans, courageux pour la première et l'unique fois de sa vie, protesta contre l'édit, et fut exilé dans ses terres.[2] Deux membres du parlement, Sabatier et Fréteau, le furent aussi, pour s'être élevés avec force, devant le roi, contre l'abus que ses ministres lui laissaient faire de son autorité. Cette même année il arriva de nouveaux changements dans le ministère, où Brienne fit entrer ses parents et créatures; lui-même fut promu à l'archevêché de Sens.

L'année 1788 vit le commencement de troubles orageux

[1] Impôt sur les biens fonds (*landed property*), qui montait au vingtième de leur revenu annuel.

[2] Une demi-fermeté décèle toujours de la faiblesse. Si Louis XVI, qui à moins de n'être entouré que de fourbes, devait savoir à quoi s'en tenir sur les intrigues du duc d'Orléans, sur son prétendu patriotisme, ses allures, ses fréquents voyages à Londres, etc., l'eût envoyé au fort de Pierre-Scise, à Lyon, sous bonne garde, au lieu de l'exiler, s'il eût fait examiner sa conduite, et, en cas d'inculpation, fait juger par les ducs et pairs, il aurait conservé son trône; non un trône chancelant comme ceux des despotes de l'Asie, mais un trône infiniment plus stable que celui même de ses prédécesseurs, un trône élevé et soutenu par la gratitude d'une nation libre. Les dettes d'État se seraient alors liquidées graduellement et sans révolution.

et funestes. Dans plusieurs provinces la fermentation était parvenue à un degré alarmant, surtout dans la Bretagne et le Dauphiné, où l'on fit marcher des troupes, dont une partie refusa d'agir contre le peuple. À Paris, les esprits s'échauffaient également. Monsabert et Despréménil dénoncèrent au parlement, dont ils étaient membres, les vérifications ministérielles qui se faisaient pour accroître la masse des vingtièmes, et le projet de réunir en un seul corps le droit d'enregistrer les lois de police générale, de finances et d'impositions. Le gouvernement irrité lança des lettres de cachetcontre ces deux magistrats, qui se réfugièrent au palais. Le sanctuaire de la justice fut investi par la force armée : Monsabert et Despréménil furent enlevés et conduits, l'un aux îles Sainte-Marguerite, et l'autre au fort de Pierre-Scise, à Lyon.

Poussé à bout par la résistance des parlements qui avaient formé une association, Brienne engagea le roi à rendre un édit portant établissement d'une *cour plénière*, composée de ducs et pairs et de personnes qualifiées, tous nommés par le roi, des conseillers de grande chambre du parlement de Paris, et de deux députés de chacun des autres parlements du royaume. Lorsque cet édit parut, le public crut voir les droits de la législation partagés entre les courtisans. Un mécontentement général se manifesta contre une innovation qui ouvrait toutes les voies au despotisme ministériel. Brienne vit alors qu'il était impossible de subjuguer l'opinion publique, et se hâta de faire rendre un arrêt du conseil, qui abrogea solennellement la *cour plénière*, dont la nouveauté politique avait soulevé les esprits. Enfin, effrayé de la situation où il voyait la France, et plus encore du danger de sa position personnelle, il abandonna la place de premier ministre, qu'il avait remplie pendant dix-huit mois, et alla cacher sa honte dans une retraite où il mourut dévoré de chagrin. Il avait conseillé à Louis XVI d'avoir encore une fois recours à Necker, que la majorité de la nation regardait comme le sauveur de l'État, mais en qui ce prince faible et malheureux n'avait alors aucune confiance. Necker rentra donc dans le ministère, avec le titre de surintendant des finances ; et le ministère éprouva encore quelques changements.

Cependant une fermentation générale agitait les esprits :

le duc d'Orléans, rappelé de son exil, et les parlementaires étaient les moteurs secrets de ces troubles. Ce fut dans cette circonstance délicate, que le roi convoqua les états généraux,[1] dont l'ouverture fut fixée au mois de mai 1789. Ils n'avaient pas été assemblés depuis 1614, et depuis ce temps, il s'était opéré de grands changements dans les opinions, les mœurs et le caractère de la nation, et dans le gouvernement.

(1786.) Pendant sa première administration, Necker avait constamment rencontré, dans l'exécution de ses projets de finance, une opposition marquée de la part des parlements et des corps privilégiés : aussi avait-il été sacrifié aux intrigues de la cour. Rentré dans le ministère, il crut le moment favorable pour se venger des premiers ordres de l'État, en les humiliant, ou même en les détruisant. Intimement persuadé qu'avec l'appui du tiers état il effectuerait ce que le gouvernement n'oserait pas tenter, il résolut de donner à ce même tiers état une

[1] Dans les premiers temps de la monarchie, aucun membre du clergé, de la noblesse, ni du tiers état, ne pouvait entrer aux états généraux, s'il n'était ou grand bénéficier, ou propriétaire de fiefs, ou officier municipal d'une grand ville. À l'époque où nous sommes le clergé avait beaucoup perdu de sa considération : la noblesse n'avait ni son ancien éclat, ni son existence première ; les nobles n'étaient plus distingués des autres classes de la société que par les faveurs de la cour, et par l'exemption des impôts, non moins odieuse au peuple, qu'onéreuse pour l'État.—Bouillé. Ce que le clergé et la noblesse avaient perdu en richesses, en pouvoir et en crédit, le tiers état s'en était emparé. La plupart des grandes terres étaient devenues la propriété des financiers, des commerçants, ou de leurs descendants ; les fiefs étaient presque tous en la possession des bourgeois des villes ; la France avait formé des colonies en Amérique, avait créé un commerce maritime, avait établi des manufactures ; l'Europe et les autres parties du monde étaient devenues, pour ainsi dire, tributaires de son industrie. Un faux préjugé interdisait aux nobles le commerce et l'exercice des arts mécaniques ou libéraux. Les villes s'étaient prodigieusement agrandies ; leurs habitants recevaient en général une éducation soignée ; elle leur était plus nécessaire qu'aux nobles dont le petit nombre obtenait, par crédit ou par faveur, sans avoir besoin de mérite, les premières dignités. Ainsi la partie commerçante surpassait la noblesse en fortune et en talents. Le tiers état ne pouvait parvenir à un grand nombre d'emplois réservés aux nobles ; il était exclu de tous les grades supérieurs de l'armée ; il l'était aussi, du moins par le fait, de toutes les dignités éminentes de l'Église et des grandes places de la magistrature. Tels étaient les changements opérés dans les trois ordres de l'État, lorsque la nation, d'une voix unanime, demanda la convocation des états généraux, à laquelle le gouvernement, le plus faible qui eût existé depuis longtemps, fut obligé de consentir.—Bouillé.

influence prépondérante dans les états généraux, et se flatta de mettre à exécution, par ce moyen, son plan pour la restauration des finances. Le roi, bientôt prévenu en faveur de Necker, ne vit plus que par les yeux de ce ministre, dont il adopta les projets, et d'après les conseils duquel il convoqua une nouvelle assemblée des notables, composée des mêmes membres que la précédente et divisée en plusieurs bureaux. Louis XVI soumit à leur examen plusieurs questions sur le mode de convocation, de formation et de composition des états généraux. La double représentation du tiers état était demandée impérieusement par toutes les communes; d'un autre côté le clergé et la noblesse, fortement attachés à leurs priviléges, s'écriaient que les formes antiques devaient être respectées. Dans ce conflit, Necker fit décider la double représentation, en posant la base de la population pour règle de députation. En conséquence, un arrêt du conseil ordonna au tiers état un nombre de députés égal à celui du clergé et de la noblesse; et les états généraux ouvrirent leur séance à Versailles le 5 mai 1789. Necker rendit compte des revenus et des dépenses de l'État. Les dépenses étaient de cinq cent trente et un millions; les revenus de quatre cent soixante-quinze millions; le déficit annuel de cinquante-six millions.

Les députés des communes, rassemblés par provinces, convinrent que, sans affecter, comme le clergé et la noblesse, une salle particulière, ils tiendraient leurs séances dans la salle des états généraux, et qu'ils y inviteraient les deux autres ordres pour délibérer en commun. Le clergé et la noblesse se récrièrent contre cette prétention du tiers état, qui leur objecta que, les trois ordres ayant à délibérer sur des objets qui intéressaient la France entière, les pouvoirs devaient être vérifiés en commun. À la fin, ennuyés et rebutés par les lenteurs et les obstacles du clergé et de la noblesse, avec lesquels la cour s'était coalisée, mais fortifiés par plusieurs curés qui s'étaient rendus dans leur salle, et secrètement assurés qu'ils auraient des partisans dans la noblesse, à la tête de laquelle était le duc d'Orléans, les députés du tiers état se regardant comme la majorité de la nation, prirent un arrêté par lequel ils se constituèrent en *Assemblée nationale.* Dès lors la réunion des trois ordres paraissait inévitable, lorsque la cour résolut de la prévenir.

Le 20 juin, trois jours après que l'Assemblée nationale se fut constituée, l'ordre du clergé devait se réunir à elle. Lorsque les députés arrivèrent à la salle, une proclamation faite par des hérauts d'armes, et affichée partout, leur annonça que les séances étaient suspendues, et que le roi en tiendrait une sous peu de jours. Les portes du lieu ordinaire des séances étant fermées et gardées par des soldats, les députés s'assemblèrent au jeu de paume à Versailles, et y firent le serment de ne point se séparer que la constitution et la régénération du royaume ne fussent consolidées. Le 21 et le 22 juin les députés des communes s'assemblèrent dans l'église de Saint-Louis. Enfin le 23 juin, jour fixé pour la séance royale, arriva. Le roi se rendit aux états généraux, et y porta une déclaration qui cassait, comme illégaux et inconstitutionnels, plusieurs arrêtés pris par les députés du tiers s'état; et il ordonna à tous les membres de l'Assemblée de se séparer sur-le-champ. Malgré ces ordres, les députés des communes restèrent dans la salle; le roi leur envoya le grand maître des cérémonies, qui dit au président: "Monsieur, vous connaissez les intentions du roi." "Les représentants du people," répond le président, "ne reçoivent les ordres de personne." Mirabeau dit ensuite au grand maître: "Allez dire à ceux qui vous ont envoyé que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes." L'Assemblée décréta qu'elle persistait dans ses arrêtés; que la personne des députés était inviolable; et que, quiconque oserait attenter à leur liberté, serait déclaré infâme, traître à la patrie et coupable de crime capital. Le lendemain, la majorité du clergé se réunit au tiers état; le 25, la majorité de la noblesse suivit son exemple: enfin, d'après une lettre d'invitation de la part du roi, la réunion du reste de ces deux ordres eut lieu le 27, quatre jours après la séance royale, qui avait défendu cette même réunion. Cependant une armée formidable se rassemblait autour de Paris et de Versailles; on faisait venir à grands frais du canon des frontières. Le bruit circulait que l'Assemblée nationale allait être dissoute, et plusieurs députés livrés à la rigueur des lois. Necker, que la cour regardait comme la cause de l'embarras où elle se trouvait, fut renvoyé le 11 juillet, après avoir reçu les plus sanglants reproches de la famille royale. Le lendemain, 12 juillet, était un dimanche. Le bruit du

renvoi de Necker se répand dans Paris, et l'on apprend, en même temps, que le ministère va être renouvelé et composé d'hommes connus par leur opposition à la cause populaire. L'alarme s'empare des esprits. La foule parcourt les rues et rencontre, près de la place Vendôme, un détachement de Royal-Allemand qui fond sur elle et blesse plusieurs personnes. Les gardes-françaises, qui avaient pris le parti du peuple, sortent de leurs casernes et font feu sur Royal-Allemand. Le prince de Lambesc, qui commandait ce régiment, se replie aussitôt sur le jardin des Tuileries, charge la foule paisible qui s'y promenait, tue un vieillard au milieu de la confusion et fait évacuer le jardin. On l'entoura, et il ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Aussitôt tout Paris est agité; une foule d'individus se rend au Palais-Royal, demeure du duc d'Orléans, et rendez-vous accoutumé de ceux qui s'occupaient de la chose publique; on prend un buste de Necker, la première victime du despotisme; on y joint celui du duc d'Orléans, qui, disait-on, allait être aussi exilé, et on les promène dans Paris, suivis d'un immense cortége. La troupe reçoit l'ordre de charger, et frappe, à coups de sabres, ces bustes insensibles: le canon tire et tout Paris est sur pied, on crie aux armes, le tocsin sonne; on enfonce les boutiques des armuriers, on s'empare des armes qui s'y trouvent, et aussitôt la troupe est attaquée et battue. L'agitation redouble, on incendie les barrières de la capitale, on pille quelques établissements publics, on prend trente mille fusils et six pièces de canon à l'hôtel des Invalides; soixante mille hommes sont armés, et se forment en milice; une voix se fait entendre, et crie qu'il n'y aura ni paix ni liberté tant que la Bastille subsistera. Alors tous les esprits s'électrisent, les milices s'écrirent: "Allons prendre la Bastille;" et elles y courent, accompagnées de quelques soldats du régiment des gardes-françaises, qui leur prêtent la main. Launay, gouverneur de ce fort, dont quelques cahiers demandaient la destruction, en avait de longue main augmenté la défense. A la nouvelle des projets d'attaque du peuple, le gouverneur avait fait placer des sentinelles et lever les ponts comme en temps de guerre. On disait que des pièces de canon, chargées à mitraille, étaient braquées sur la rue Saint-Antoine. Un député du district de Saint-Louis, nommé Thuriot, se présenta aux portes et demanda une entrevue au gouverneur afin de s'assurer par lui-même de

l'état réel des choses. En sortant, il fit part au peuple assemblé du résultat de sa mission et se rendit ensuite au comité; mais cette multitude impatiente demandait à grands cris la reddition immédiate de la forteresse. Deux hommes, sortant de son sein, s'avancèrent vers le premier pont, et en brisèrent les chaînes, malgré les menaces des soldats de faire feu. Ayant exécuté leur projet, le pont s'abaissa, et la multitude s'y précipita, dans l'intention de forcer également le second. C'est alors que la garnison fit une décharge de mousqueterie qui la dispersa. L'attaque fut renouvelée, et, cette fois, un décharge à mitraille tua beaucoup de monde. Les assiégeants n'en devinrent que plus ardents. Ils attaquaient depuis plus de quatre heures, lorsque les gardes-françaises survinrent avec du canon. La garnison, voyant qu'il était inutile de résister plus longtemps, consentit à baisser les ponts, sur la promesse des assaillants, qui ne cessaient de crier: "Baissez les ponts, il ne vous arrivera rien." Les assiégeants aussitôt s'emparèrent de la place. Launay, prisonnier, est trainé vers l'Hôtel de ville, à travers les flots d'un peuple transporté de colère: après une heure de marche et de résistance, ses conducteurs arrivent; mais il est massacré au pied de l'escalier, comme il allait être sauvé. Dans le même moment, on découvre que Flesselles, prévôt des marchands, était d'intelligence avec Launay; on lui en fait des reproches à l'Hôtel de ville. On propose de le mener au Palais-Royal, pour y être jugé. Il descend alors pour s'y rendre; mais, arrivé au quai Pelletier, un inconnu le tue d'un coup de pistolet. On lui coupe la tête, et cette tête sanglante, avec celle de Launay, est promenée dans Paris à la pointe d'une pique. Tels furent les événements du 14 juillet. Après ces événements les Parisiens s'attendaient à une attaque de nuit. La population entière se mit à l'œuvre pour fortifier la ville. On forma des barricades, on ouvrit des retranchements, on dépava les rues, les femmes portèrent des pierres en haut des maisons pour en écraser les soldats, le garde nationale se partagea les postes. Paris ressemblait à un vaste camp.

A Versailles, la cour avait peine à croire à la prise de la Bastille; mais l'Assemblée nationale attachait à cet événement une grande importance. Elle se décide alors à rester en permanence, jusqu'à ce qu'elle ait obtenu du

roi le renvoi des troupes qu'elle avait en vain déjà demandé deux fois. Tandis que la plupart des députés cherchaient sur des bancs, sur des tables, sur des tapis, le sommeil que demandait la nature et qui fuyait loin de leurs yeux, M. de Liancourt sauvait l'État. Il profita de l'accès que lui donnait sa charge de grand-maître de la garde-robe, pour se rendre auprès du roi et l'informer en détail des événements. A ces nouvelles, le monarque étonné dit : "*C'est une révolte!*" "*Non, sire,*" répondit le duc, "*c'est une révolution.*" Il l'éclaire sur la situation de la France, et sur les dangers que couraient le roi lui-même et la famille royale, s'il ne changeait les mesures désastreuses qu'on lui avait inspirées. Il n'aurait fallu à Louis XVI que des conseillers dignes de son cœur, ami du bien. Monsieur, frère du roi, appuya les discours de M. de Liancourt; et, le lendemain, 15, le roi se rendit à l'Assemblée nationale, sans pompe et sans cortége, au moment où elle al ait lui envoyer une nouvelle députation. Le peuple, sur son passage, gardait un silence morne dans lequel les rois trouvent toujours des leçons. L'Assemblée observa la même contenance; mais quand le roi eut annoncé qu'il voulait être un avec la nation, qu'il avait donné ordre aux troupes de s'éloigner de Versailles et de Paris, et qu'il ouvrait une communication libre entre l'Assemblée et lui, quand il dit aux députés : "*Eh bien! c'est moi qui me fie à vous,*" des applaudissements se firent entendre de toutes parts; l'Assemblée, par un mouvement spontané, se leva tout entière et le reconduisit au château.

Le même jour, à Paris, on nommait Bailly maire, et La Fayette commandant général de la force armée de cette capitale. Les nouveaux ministres s'étaient retirés d'eux-mêmes; ceux qu'ils avaient remplacés furent rendus aux vœux des citoyens, et le roi annonça qu'il se rendrait lui-même à Paris. Il y vint en effet le 17 juillet: en vain la famille royale avait-elle cherché à l'en empêcher, en lui inspirant des terreurs; il fut inébranlable, car il se fiait à son peuple et à sa conscience. Il savait bien, et tout le monde le savait aussi, que ce n'était pas de lui qu'étaient venus tant de conseils pernicieux qui avaient pensé allumer la guerre civile. Il fut touché des discours éloquents qui lui furent adressés à l'Hôtel de ville par le maire, le président des électeurs et Lally-Tollendal. "Mon peuple," dit-il d'un ton ému, "mon peuple peut

toujours compter sur mon amour." Il prit la cocarde nationale des mains du maire; et lorsqu'il parut à la fenêtre avec ce signe de l'alliance qu'il contractait avec la nation, tout le peuple se livra aux transports de la joie la plus vive et la plus vraie; les cris de *vive le roi* retentirent de toutes parts; et les mêmes témoignages d'allégresse l'accompagnèrent jusqu'à Versailles.

Tout le monde rendait justice à Louis XVI; mais les esprits étaient aigris contre la cour. Il y avait dans le royaume deux partis bien prononcés, celui de la royauté et celui du peuple: de là vinrent les dénominations de *royalistes* et de *patriotes*, d'*aristocrates* et de *démocrates*. Tous les grands qui craignaient les vengeances populaires, se hâtèrent de fuir sous divers déguisements et portèrent, chez l'étranger, leur haine contre la révolution. Le peuple, dont on animait la fureur, se vengea sur les nobles et les riches qui restèrent. Les habitants des provinces, à l'exemple des Parisiens, avaient pris les armes; partout la multitude, abusant de la liberté, se portait à des actes de férocité. Dans les campagnes, la colère se manifestait contre les seigneurs; on incendiait les châteaux, on détruisait les archives. En même temps, la disette se faisait sentir en plusieurs endroits, et surtout à Paris. C'est à cette occasion que le peuple de Paris se livra à un acte de cruauté, dans lequel il se trouva entraîné et par haine et par vengeance. Foulon, l'intendant de Paris, avait acquis des richesses immenses qu'on lui reprochait. Il se riait, disait-on, de la misère du peuple. On se répétait sa réponse: "*Qu'on leur donne du foin*," à ceux qui l'entretenaient des souffrances des malheureux qui manquaient de pain. En vain il se cacha pour échapper aux poursuites de la populace irritée; sa retraite fut découverte et on l'amena à Paris, couronné d'orties, et attaché à une botte de foin. Après lui avoir fait mille outrages, on le pendit à un réverbère. C'est de là qu'est venue l'expression atroce: *Mettre les aristocrates à la lanterne.* Berthier, son gendre, partagea son sort affreux, bien qu'innocent des vices dont on accusait Foulon.

A l'exemple de Paris, les citoyens des autres villes prirent les armes pour leur sûreté. Tous se formèrent en compagnies, en bataillons, en régiments; et, en huit jours, la France fut couverte de trois millions d'hommes, revêtus de l'uniforme de la nation. Les propriétaires étaient tous

armés, et ce fut le salut de la France. Les anciennes municipalités, presque partout suspectes, furent partout remplacées par des comités qui dirigèrent la chose publique. C'était la continuation de ce mouvement universel du tiers état qui se débattait contre la tyrannie et les priviléges réunis, et ne savait employer d'autre instrument que celui qu'il avait entre les mains, la force.

Dès le moment où la présence du roi avait ramené le calme, l'Assemblée nationale s'était occupée de la constitution, et elle avait nommé des comités pour distribuer les divers travaux. Elle faisait aussi une proclamation pour calmer les esprits et arrêter les effets d'une impétuosité de vengeance dont la suite ne pouvait être calculée. Elle recevait les vœux d'adhésion de tous les Français, les hommages de tous les corps, et même des parlements et autres cours souveraines qui enfin reconnaissaient, aux éclats de la voix publique, l'autorité des représentants de la nation. Elle faisait usage de cette autorité pour apaiser les troubles et réprimer l'arrestation arbitraire. Elle ordonnait la circulation libre des subsistances. Au milieu de cette immense agitation, Necker traversa la France et revint à Paris, où il fut reçu avec ivresse. La fermentation des esprits était cependant portée à son comble. Le peuple, étonné de voir ses fers brisés avec tant de facilité, et de se reconnaître de la force, en abusait contre ses oppresseurs, et sa liberté nouvelle n'était encore que de la licence : une inquiétude continuelle agitait tous ces hommes libres d'hier. L'Assemblée nationale elle-même renfermait dans son sein, depuis le premier jour, le germe des deux partis qui divisaient la France, l'aristocratie et la démocratie. Un sentiment y dominait cependant ; c'était la crainte des effets que pouvait produire une anarchie trop longtemps prolongée. Elle venait de donner un arrêté pour obliger tous les citoyens de rentrer dans l'ordre, de payer les impôts et les droits qui n'étaient pas supprimés, et elle agitait la fameuse déclaration des droits de l'homme, quand deux membres de la noblesse, M. de Noailles et M. d'Aiguillon, vinrent attirer son attention. Ils représentèrent que l'Assemblée ferait des décrets inutiles contre les mouvements tumultueux du peuple, si elle n'en détruisait pas la cause ; que cette cause était dans les droits oppressifs que le peuple payait : et que le remède était de l'en décharger, de décréter que tous les

impôts seraient également répartis, que les droits féodaux seraient rachetables, et que les servitudes personnelles seraient détruites sans rachat. Alors eut lieu cette scène mémorable du 4 août, dans laquelle, en une seule nuit, tous les priviléges, tous les droits abusifs furent abolis. Ce fut un superbe spectacle que celui des nobles et du clergé sacrifiant les droits de chasse, de pêche, de garenne et de colombier; des curés offrant le sacrifice de leur casuel; des bénéficiers déclarant qu'ils se borneraient à un seul bénéfice; des seigneurs reconnaissant la nécessité du rachat des droits féodaux, et, surtout, de voir les députés des pays d'états et de plusieurs villes privilégiées, venir tour à tour avec un empressement patriotique, offrir le sacrifice de leurs droits antiques et de leurs chartes, et proclamer le vœu qu'il n'y eût plus de provinces, mais une seule nation, une seule famille, un seule empire.[1] L'Assemblée, étonnée du spectacle qu'elle se donnait à elle-même, décréta qu'une médaille serait frappée pour conserver la mémoire de cette nuit. Sur la motion de Lally-Tollendal, elle déféra à Louis XVI le titre de *restaurateur de la liberté française.* La proclamation fut faite de l'acte solennel qui abolit le régime féodal; et le clergé ayant abandonné ses dîmes à la nation, il lui fut promis un dédommagement. Cet acte fut porté au roi par l'Assemblée entière. Le roi l'accepta, et invita les députés à venir avec lui rendre grâces à Dieu dans son temple des sentiments généreux qui régnaient dans l'Assemblée.

Libre des sollicitudes dont elle avait été constamment fatiguée, l'Assemblée nationale commença à s'occuper de la constitution.[2] Ses longues séances étaient employées, ou à discuter ces questions importantes desquelles dépen-

[1] Les sacrifices du 4 août, faits avec tant d'empressement par les députés mêmes de la noblesse et du clergé, furent mal reçus par la plupart des autres nobles et des gens d'Église. Dans les provinces surtout, la domination féodale était d'autant plus agréable à ceux qui en jouissaient, que leur noblesse était récemment achetée.

[2] Après avoir arrêté la déclaration des droits de l'homme, et fixé les principes de la monarchie, tels qu'ils étaient demandés par tous les cahiers, et tels qu'ils convenaient à un pays qui renfermait vingt-sept millions d'habitants sur vingt-six mille lieues carrées : on en vint à discuter la part que le roi aurait dans la législation, et à calculer l'équilibre entre le monarque et le corps législatif. Ils s'établit alors une grande lutte dans le sein de l'Assemblée nationale. Ceux qui étaient effrayés de l'ombre même du despotisme, ne voyaient de sauvegarde pour la liberté publique que dans la permanence du corps législatif,

dait le bonheur de la postérité, ou à calmer les désordres qui s'élevèrent en divers lieux dans ce long interrègne des lois. Elle organisa les municipalités et les assemblées primaires, fixa les qualités des citoyens pour les élections, donna les lois provisoires sur la jurisprudence criminelle, régla les travaux sur les impositions ; abolit les lettres de cachet, se fit rendre compte de l'état des pensions, et commença divers travaux sur l'armée, sur la finance et sur la marine. Bientôt il n'y eut plus ni féodalité, ni priviléges, ni corporations. La vénalité des charges était abolie ; la nation avait repris le droit de décréter les lois et les impôts. L'Assemblée s'occupa aussi de distribuer le royaume d'une manière plus égale et plus régulière. Les provinces, qui avaient vu avec regret la perte de leurs privilèges, formaient de petits États dont l'étendue était trop vaste, et l'administration trop indépendante, ainsi que nous avons déjà eu lieu de le remarquer. Il importait de réduire leurs dimensions, mais, à cette opération purement statistique, on en ajouta une dont l'effet, tout moral, allait tout à coup effacer tous ces noms qui rappelaient d'anciennes idées et d'anciennes coutumes. La France, divisée en quatre-vingt-trois départements, d'une étendue à peu près égale, et auxquels on attacha des noms tirés, ou des rivières qui les arrosent, ou de quelque montagne qui s'y trouve, ne conserva plus rien de ses premières divisions politiques ; les beaux noms

faisant les lois et les présentant à la sanction du monarque. L'Assemblée agitait cette question : si le roi pourrait, par un seul acte de sa volonté, arrêter une loi portée par le corps législatif, et si ce refus serait irrévocable ? Ce refus s'exprime par ce mot latin usité en Pologne, *veto*, Je m'y oppose. En général, on était d'accord sur la nécessité de la sanction du roi, mais on différait sur la durée de son refus. L'Assemblée décida que le *veto* du roi n'aurait lieu que pendant deux législatures, et qu'il ne serait que suspensif. Par un heureux accord avec ces principes, le roi lui-même avait refusé le *veto* absolu ou indéfini. Vint ensuite la fameuse question des deux chambres. Les partisans de la constitution anglaise admiraient, avec raison, cet équilibre de trois pouvoirs qui se mesurent l'un l'autre, et empêchent que l'un des trois ne l'emporte. Mais les partisans de la chambre unique observaient, et avec assez de fondement, que deux de ces pouvoirs peuvent se coaliser contre le troisième et l'opprimer. C'est ce qu'ils avaient éprouvé et craignaient d'éprouver encore par la coalition des ordres privilégiés avec la cour. L'Assemblée décréta donc, à la majorité de neuf cent quatre-vingt-onze voix contre quatre-vingt-neuf, qu'il n'y aurait qu'une seule chambre, et que le corps législatif serait formé, tous les deux ans, par de nouvelles élections ; et cette période de deux années fut nommée *législature*.

de Normandie, de Bourgogne, de Touraine, de Bourbonnais disparurent, et, avec eux, toute association d'idée qui pût reporter la pensée vers les ancien temps. Il n'y avait rien dans les noms de Calvados, Eure, Seine et Marne, etc., qui excitât aucun sentiment particulier ; toutes les distinctions du passé se fondirent dans le titre de Français, partout le même, partout jouissant des mêmes priviléges.

Cependant l'État éprouvait une crise alarmante par le besoin d'argent, et par le désordre où se trouvait le royaume. Dans cette circonstance, l'Assemblée décréta, le 9 août, un emprunt de trente millions à quatre et demi pour cent, qui échoua ; le 30 du même mois elle en décréta un autre de quatre-vingts millions, moitié en argent, moitié en effets ; mais il ne réussit pas davantage : elle avait trop présumé du patriotisme des gens riches. Toutefois, par une noble émulation, des citoyens de toutes classes faisaient des offrandes et des sacrifices à la patrie ; mais ces ressources ne suffisaient pas aux besoins immenses de l'État. Dans la désorganisation générale, les recettes ne pouvaient subvenir aux dépenses. Alors Necker proposa de demander aux citoyens, à titre de contribution patriotique, le quart de leurs revenus. Cette mesure fut adoptée et décrétée. L'Assemblée décréta aussi plusieurs articles constitutionnels, qui furent présentés au roi avec la déclaration des droits de l'homme, pour recevoir son acceptation ; mais la cour renouvela ses manœuvres, pour tâcher de soustraire le roi à cette loi nationale. Le public fut inondé de brochures, remplies d'invectives contre l'Assemblée nationale, et de marques feintes de pitié pour le roi, qu'on représentait comme un martyr environné de brigands. M. d'Estaing, commandant de la garde nationale de Versailles, écrivit à la reine, pour lui annoncer qu'il y avait un projet d'enlever le roi, ou de l'engager de lui-même à se retirer à Metz ; que M. de Bouillé devait l'y soutenir ; qu'il se faisait une souscription parmi la noblesse et le clergé ; que M. de Breteuil conduisait le projet ; qu'on citait M. de Mercy, ambassadeur de l'Empereur, etc : il faisait considérer à la reine les suites affreuses de ce projet, qui ne conduirait à rien moins qu'à la guerre civile : et il lui demandait une audience. On ignore ce que cette lettre produisit sur l'esprit de la reine ; mais cependant M. d'Estaing, dans la vue sans doute de protéger le roi et l'Assemblée, se crut obligé de demander un

renfort de troupes : le régiment de Flandre fut appelé, et le roi en témoigna sa satisfaction à M. d'Estaing. Ce régiment marchait avec du canon et des provisions de guerre, ce qui alarma les citoyens; néanmoins, eux et la cour se le disputèrent, en faisant des caresses, ceux-là aux soldats, et celle-ci aux officiers. L'Assemblée nationale était divisée en deux partis; celui de la cour semblait prendre le dessus, et la voix des hommes libres était étouffée. Paris était livré à toutes les horreurs de la famine, au milieu même de l'abondance : le pain était renchéri et de mauvaise qualité; on se battait à la porte des boulangers pour en avoir : des hommes, visiblement payés pour occasionner du désordre, assiégeaient les boutiques, en enlevaient le pain, qu'ils jetaient dans la rivière, et retournaient recommencer ce manége. Les provinces étaient alarmées par le bruit de la fuite prochaine du roi et d'une contre-révolution : et le parti, qui la désirait, s'en vantait déjà hautement. Enfin la capitale, effrayée pour la France et pour les députés, ne voyait plus de terme à ses craintes, qu'en possédant l'Assemblée nationale et le roi dans ses murs, où cent mille hommes prêteraient leur appui à l'œuvre de la révolution.

Telle était la situation des choses et des esprits, lorsque les gardes du roi donnèrent, le premier octobre, un repas aux officiers du régiment de Flandre, et à d'autres militaires dont le nombre s'était multiplié. Comme on cajolait depuis quelques jours la garde nationale de Versailles, plusieurs de ses officiers y furent invités. On affecta de porter les santés du roi et de la famille royale, et de rejeter ou, du moins, d'omettre celle de la nation. Le roi revenait de la chasse; on l'engagea à voir ce festin. On joue aussitôt cet air d'un opéra comique : *O Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne*, chanté si souvent par les faux amis du roi, comme l'hypocrisie entonne les hymnes de David dans un auto-da-fé. La reine fut pressée de venir voir ce repas; elle y parut avec sa famille et une partie de la cour; le dauphin fut porté par elle tout autour de la table : l'enthousiasme s'empare des esprits : les dames de la cour distribuent des cocardes blanches aux convives, qui, dit-on, eurent l'imprudence de fouler la cocarde aux couleurs nationales aux pieds : l'épée nue à la main, on boit des santés augustes, et la cour se retire heureuse de retrouver des amis, dans un moment où elle

se voyait dépouillée et menacée, mais, malheureusement, s'exagérant sa force et ses moyens. Alors éclata cette orgie indécente qui découvrit et ruina le complot. Les vins sont prodigués et les têtes s'échauffent. On feint ridiculement un siége, et l'on escalade les loges de la salle de l'opéra, où se donnait le festin. Le vacarme fut si grand, que la nouvelle s'en étant répandue dans Versailles, le peuple accourut pour être témoin de cette scene scandaleuse, qui néanmoins fut répétée trois jours après, dans un autre repas donné à l'hôtel des gardes du corps : misérables folies, qui allaient irriter la France entière contre la cour et cinq ou six cents imprudents. On fut persuadé que la reine était à la tête du complot d'enlever le roi ; ce qui aurait entraîné la guerre civile. On a vu avec quelle rapidité Paris entier s'irritait, se soulevait quand la chose publique était en péril : à la nouvelle de l'orgie des gardes du corps l'émotion devint générale ; on s'écria que le complot était visible, qu'il était temps de terminer tant d'inquiétudes, que puisqu'on voulait enlever le roi pour le mettre à la tête d'un parti, il n'y avait qu'à prendre les devants et l'amener à Paris. A ces mouvements se joignirent ceux du peuple qui lassé de souffrir de la famine, et persuadé que la présence du roi ferait cesser la rareté du pain, souhaitait également de le posséder à Paris. Vouloir et exécuter furent l'affaire d'un jour. La faim fit sortir des faubourgs une multitude de femmes, impatientes d'aller chercher le roi. Elles se portèrent à l'Hôtel de ville, malgré les troupes rassemblées sur la place de Grève. Des hommes habillés en femmes étaient avec elles. Elles forcent l'Hôtel de ville pour y chercher des armes, prennent ce qu'elles trouvent, même des canons qu'elles traînent, rassemblent toutes les femmes qu'elles rencontrent, se mettent en marche ; l'on ignore quel aurait été le résultat de ce désordre affreux, si un citoyen, nommé *Maillard*, voyant qu'il était impossible de les détourner de leur dessein, ne se fût mis à leur tête pour les gouverner, les apaiser, les diriger par l'ascendant qu'il avait acquis en se signalant à la prise de la Bastille.

Après que les femmes furent parties de Paris, il en sortit aussi des bandes farouches d'hommes armés de piques, de haches, de bâtons pointus, et dont la haine se portait surtout contre la reine et contre les gardes du corps. Ces bandes causèrent tout le désordre du lendemain.

Les citoyens voulaient aussi amener le roi à Paris. Rassemblés en armes sur la place de Grève, ils exprimaient leur vœu et leur détermination d'être obéis. En vain, le général La Fayette cherche à calmer ces mouvements ; il est menacé lui-même. Il demanda un ordre de la commune ; on le lui donne, et il part.

Les femmes, conduites par la faim, s'avançaient vers Versailles ; et *Maillard*, qui les gouvernait, les engagea, chose difficile, à ne se présenter qu'en suppliantes à l'Assemblée nationale. Il s'était chargé de parler pour elles, afin de les empêcher de parler toutes ensemble. Son discours eut deux objets : le manque de pain depuis trois jours, et le mépris de la cocarde nationale. C'était au moment où l'Assemblée insistait encore auprès du roi, où elle attendait l'acceptation tant retardée des articles constitutionnels. Le roi accordait son accession avec des remarques ; mais l'Assemblée prétendait qu'elle ne devait attendre que son acceptation ; que son accession avec ses clauses était une vraie protestation : que les droits des peuples avaient existé avant les rois ; que ce refus de les reconnaître devait enfin engager l'Assemblée à déchirer le voile religieux qui couvrait cette grande vérité—que l'autorité des rois est suspendue, quand le peuple souverain lui-même dicte ses lois. L'Assemblée envoya une députation au roi, pour lui porter les représentations des Parisiens sur le manque des subsistances. Sa réponse fut telle que les citoyens pouvaient la désirer. Sur les dix heures du soir il lui envoya son acceptation pure et simple de la déclaration des droits de l'homme et des articles constitutionnels.

On avait rassemblé autour du château les forces militaires de Versailles. Le roi, qui revenait de la chasse et n'entendait parler que de femmes, avait défendu de tirer. Cependant le tumulte était très-grand en dehors de la grille. Plusieurs coups de fusil qui partirent de divers côtés, tuèrent deux gardes et blessèrent plusieurs femmes, et augmentèrent encore le désordre. Heureusement, à minuit, il arrive, par trois chemins, quinze mille hommes de la garde nationale de Paris, traînant du canon, et ayant à leur tête La Fayette, que en avait lui-même envoyé avis au château. Soit frayeur réelle, soit que le moment fût venu de faire fuir le roi, on prépara des voitures et on le pressa de partir. Mais ces voitures furent arrêtées

par la garde nationale de Versailles, et le roi refusa absolument de partir : il déclara qu'il amait mieux périr que de faire couler le sang des Français pour sa querelle. Ce sentiment pur du roi, qui l'a toujours guidé, sauva la France, et prouve qu'on lui avait laissé ignorer le projet. La reine elle-même, que l'on voulait faire partir avec ses enfants, déclara courageusement qu'elle ne se séparerait jamais de son époux. Il paraît qu'on avait intention de profiter de la terreur du moment pour engager le roi à fuir, et que toutes les dispositions étaient faites, avant d'avoir des forces suffisantes pour l'escorter. Le général La Fayette, sûr de la garde nationale, parvint à tranquilliser l'Assemblée et le roi. Il logea sa troupe dans Versailles, où le calme paraissait rétabli. La garde du château lui avait été refusée ; on ne lui avait donné que les postes extérieurs. Il arriva que le 6, sur les six heures du matin, des misérables, qui ne s'étaient joints au peuple que dans l'intention de commettre quelque atroce attentat, et qui s'étaient tenus, dans la nuit, rassemblés en divers pelotons, s'avancèrent vers le château. Ils trouvèrent des passages mal fermés, et inondèrent les cours. On voulut leur défendre l'entrée des appartements, et l'un d'eux fut tué. Cette multitude furieuse se jeta sur les gardes du corps, en prit deux, et leur coupa la tête ; et pénétra dans les appartements proférant mille imprécations contre la reine, que n'eut que le temps de mettre un manteau de lit, et de se réfugier dans la chambre du roi. Des détachements de la garde nationale parisienne repoussèrent ces bandits, au moment où ils allaient enfoncer l'appartement du roi. Enfin cette troupe de scélérats reprit la route de Paris, emportant, comme un trophée, les deux têtes des gardes du corps. Ils avaient volé les chevaux du roi, et ceux des gardes ; mais on les leur fit rendre. Avec eux disparut toute l'horreur des scènes sanglantes du matin. Dans cette nuit, où les torts sont si difficiles à fixer, la municipalité eut celui de ne pas pourvoir aux besoins de cette foule affamée que le défaut de pain avait fait sortir de Paris, et qui n'avait certainement pas pu en trouver sur les routes.

Alors le caractère national se montra dans toute sa candeur. Les soldats parisiens et les gardes du corps s'embrassèrent. Le roi reçut les hommages de la garde nationale de Paris, qui remplissait ses appartements et lui

recommanda ses gardes. Il passa ensuite au balcon, pour se montrer à son peuple, et fut accueilli de mille cris de *vive le roi:* la reine y parut à son tour, et reçut les mêmes hommages; enfin éclata ce vœu général: *le roi à Paris!* il déclara qu'il irait à Paris, y faire sa demeure habituelle, accompagné de sa femme et de ses enfants; et il y arriva le soir même, au milieu de ses gardes, marchant avec la garde nationale. La multitude qui le suivait, poussait des cris de joie; et les femmes, persuadées que la famine allait cesser par la présence du roi, prouvaient, par leur langage grossier mais énergique, que c'était là l'objet réel de leur voyage.[1]

Le lendemain de l'arrivée du roi aux Tuileries, il ne fut plus question de disette de subsistance dans la capitale; mais cette abondance ne dura que trois ou quatre jours, après lesquels la famine alarma de nouveau les Parisiens. Les Anglais, maîtres d'une partie des grains de la Pologne, par les opérations de leur commerce, arrêtaient en outre, sous différents prétextes, les blés que les négociants de Hambourg et de Dantzick apportaient en France. La voix générale accusait alors le duc d'Orléans d'être à la tête d'un complot, aux dépenses duquel ses grandes richesses pouvaient suffire, pour empêcher les blés d'arriver en France ou pour les détruire en y arrivant. Ce prince, quelques jours après les mouvements du 6 octobre, dont il passait pour être le principal auteur, partit pour l'Angleterre; et son voyage donna lieu à des conjectures différentes, selon l'esprit qui animait les divers partis.

L'Assemblée nationale, qui n'avait pas voulu se séparer du roi, était venue se fixer à Paris, où la disette du pain causait des attroupements et des troubles journaliers. Elle tint d'abord ses séances à l'archevêché de Paris, mais voulant, ensuite, établir plus de rapidité dans ses rapports avec le roi, elle se rapprocha et vint siéger au manége des Tuileries. La vie des boulangers (à la cupidité desquels on feignit d'attribuer la cherté des subsistances) n'était pas en sûreté: un d'entre eux, qui avait cuit tout la nuit, fut pendu par la populace, et sa tête portée au bout d'une

[1] "Nous amenons," disaient-elles, "le boulanger, la boulangère, et le petit mitron." C'est la manière de louer du petit peuple; et c'est ainsi qu'une famille connue dans la robe porte le nom de Boulanger, parce que dans une famine elle donna beaucoup de pain au peuple.

pique. Ces événements engagèrent l'Assemblée nationale à décréter la loi martiale contre les attroupements.

La question qui occupa l'Assemblée le plus sérieusement fut celle des biens du clergé, qu'elle voulait mettre à la disposition de l'État comme le gage de son salut et comme le seul moyen de payer son immense dette. Il y eut dans son sein les plus violentes oppositions ; mais enfin il fut décrété que tous les biens ecclésiastiques appartenaient à la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres. Ce fameux décret, rendu le 2 novembre 1789, fut accepté le 4 par le roi, et promulgué le 5. Le même jour l'Assemblée nationale acheva de porter le dernier coup aux ordres privilégiés par ce simple décret : *Il n'y a plus de distinction d'ordres.*

Telle était la multitude des abus dans toutes les parties du gouvernement, que l'Assemblée nationale ne pouvait créer sans détruire ; aussi souleva-t-elle contre elle une multitude d'ennemis. Le clergé, irrité de se voir enlever ses biens, et d'être réduit à un salaire, mit tout en œuvre pour entraver les opérations de l'Assemblée, et la faire échouer dans ses projets. Il l'accusait de vouloir détruire la religion. Il employa tous les moyens familiers à l'Église, qui peut-être auraient réussi sans la suppression de la dîme, si bien accueillie dans les campagnes. Des évêques négocièrent avec Rome une bulle pour intimider les faibles, pour dévouer l'Assemblée nationale à l'anathème : mais l'Assemblée déconcerta ce complot, en déclarant qu'elle n'avait pas l'intention de toucher au dogme ; en protestant toujours de son union avec le pape, comme chef de l'Église quant au spirituel.

En même temps, les autres ennemis du nouvel ordre de choses accaparaient le numéraire, ou refusaient de faire travailler les ouvriers, dans l'espoir que le peuple, dégoûté de la révolution, réclamerait l'ancien régime, sous lequel il jouissait d'une stupide tranquillité. Au dehors, beaucoup de Français émigrés suscitaient des ennemis à leur patrie, et concertaient avec les mécontents de l'intérieur les moyens d'opérer une contre-révolution à main armée. Ils ne cessaient de répéter que Louis XVI n'était point libre, qu'il ne sanctionnait les décrets que malgré lui ; ils en concluaient que son acceptation forcée ne donnait aucune valeur aux nouvelles lois. Mais le roi

lui-même, comme pour prouver le contraire, se rendit librement dans la salle de l'Assemblée le 4 février 1790, et, en se plaignant des efforts que l'on faisait pour ébranler les principes de la constitution, il déclara qu'il voulait qu'on sût que le monarque et les représentants de la nation étaient unis d'un même sentiment, et qu'il défendrait la liberté constitutionelle, dont le vœu général, d'accord avec le sien, avait consacré les principes. On lui vota une adresse de remerciement, et, de suite, il fut décrété que nul ne pourrait voter dans l'Assemblée, ni être admis à aucune fonction publique, sans avoir fait le *serment civique* ainsi conçu : *Je jure d'être fidèle à la nation, à la loi et le roi, et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi.*

Peu de temps avant cette démarche de Louis XVI, le châtelet de Paris,[1] chargé provisoirement de juger les crimes de lèse-nation, avait condamné le marquis de Favras à être pendu pour avoir voulu enlever le roi et l'emmener à Péronne. Favras protesta, jusqu'à la fin, de son innocence ; mais un autre accusé échappa à la justice, quoiqu'on eût un projet écrit de sa main, où il proposait pour Metz le même plan qu'on a tenté depuis pour Montmédy. Il était innocent peut-être ; en ce cas, comment Favras était-il coupable ?

Pour remédier aux suites funestes de la disette du

[1] Ce tribunal avait été chargé par l'Assemblée nationale d'informer contre les délits commis le 6 octobre 1789, au château de Versailles. Sous prétexte de rechercher les circonstances et dépendances, il s'attacha à insinuer que le duc d'Orléans et Mirabeau avaient voulu faire assassiner la reine. Il reçut les dépositions des membres du côté droit de l'Assemblée (les royalistes) contre les membres du côté gauche (les patriotes). La procédure du châtelet fut imprimée, et jugée par tout le public, avant que l'Assemblée nationale pût s'en occuper. On fut surpris de voir qu'il eût informé contre la journée du 5, tandis qu'il avait été chargé d'informer contre la journée du 6 ; qu'il n'eût pas dit un mot de l'orgie de Versailles, le 1er octobre, ni de la cocarde blanche, véritables causes de l'insurrection de Paris, ni des mains perfides qui avaient préparé la famine aux Parisiens, ni du projet d'enlever le roi et de le conduire à Metz, pour décider la guerre civile ; crimes de lèse-nation, qu'un tribunal impartial aurait dû poursuivre. Tout le monde conclut de cette procédure qu'il n'y avait point eu de complot contre la famille royale ; et, lorsque le rapport en fut fait à l'Assemblée nationale, elle déclara qu'il n'y avait pas lieu à accusation contre le duc d'Orléans et Mirabeau.

numéraire, l'Assemblée nationale décréta l'émission d'un papier-monnaie, nommé assignat, parce que le payement en était assigné sur une hypothèque de plusieurs milliards de biens nationaux. C'eût été une ressource précieuse, si la prudence et la bonne foi avaient présidé à cette mesure.

Cette année, on vit à Paris une cérémonie d'autant plus imposante, que des citoyens de toutes les parties de la France s'y trouvèrent réunis : c'était la fédération générale qui se fit au Champ-de-Mars, par des députations de toutes les gardes nationales, ainsi que des troupes de ligne, du royaume. Cette fête mémorable eut lieu le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille, et duquel la nation datait la nouvelle ère de la liberté. L'Assemblée nationale et le roi s'y rendirent en grand cortége. On jura d'être *fidèle à la nation, à la loi et au roi, ainsi qu'à la nouvelle constitution ;* serment qui fut bientôt violé par la plupart de ceux qui paraissaient l'avoir prêté avec la plus loyale franchise, et par ceux mêmes qui avaient fait cette constitution.

Necker ne tarda pas à se démettre prudemment de sa place de surintendant des finances, pour se retirer en Suisse, loin des troubles révolutionnaires, dont il lui était facile de prévoir les funestes résultats.

Le cabinet britannique commençait déjà à soulever l'Europe contre la révolution, et soufflait d'un autre côté le feu de la discorde dans les colonies françaises d'Amérique. Par ce moyen, il intercepta les relations commerciales qui existaient entre elles et leur métropole. L'Angleterre ne cherchait, dit-on, qu'à ruiner l'industrie, les manufactures et le commerce des Français ; et elle trouva, dans le sein de la France, des agents perfides qui la secondèrent.

Cependant le royaume avait pris une face nouvelle ; tout était changé ; le château de Versailles était abandonné; le faste de la cour avait disparu ; les grands n'entouraient plus le trône. Il n'y avait plus de pairs, ni de ducs, de marquis, de comtes ou de barons. Les parlements, et les officiers de judicature, n'existaient plus. Dans tout le royaume, les gouverneurs, les commandants, les intendants, etc., étaient supprimés. Des officiers municipaux électifs avaient pris la place des échevins, des jurats, des consuls ; le nom seul de maire était resté.

Les cours des aides, les chambres des comptes, les trésoreries, etc., étaient remplacées par d'autres établissements. La France n'était plus divisée en provinces, mais en départements. Le clergé et l'armée[1] avaient pareillement subi des changements. Dans les campagnes, les habitants étaient affranchis de la féodalité et de la dîme. On avait aboli la gabelle, impôt odieux sur le sel, auquel le peuple s'efforçait toujours de résister, et que occasionnait tous les ans une multitude de supplices : il en avait été de même du tabac. La terre, la culture, les récoltes et les hommes étaient libres : un code rural, plein de sagesse, mettait les propriétaires sous la sauvegarde de la loi. Une justice facile, journalière et gratuite, terminait tous les différends ; l'administration et la répartition des contributions étaient sous les yeux mêmes des contribuables, et ils pouvaient la surveiller.

La surface de la France était couverte d'hommes armés ; on ne voyait que fusils, canons, uniformes. Des tribunes dressées dans toutes les villes retentissaient de harangues en faveur de la liberté. Enfin, comme on le publiait alors, la France était régénérée.

Mais une lutte opiniâtre existait toujours entre l'ancien régime et le nouveau. Les différends entre les partis opposés se terminaient souvent par l'effusion du sang. Plus d'une fois les opinions religieuses ou politiques produisirent par toute la France des massacres horribles. Paris était le centre de toutes ces agitations. Ceux de l'Assemblée nationale qui se disaient patriotes avaient formé une *société* dite *des jacobins*, ainsi nommée parce qu'ils s'assemblaient à l'ancien couvent des jacobins, dans la rue Saint-Honoré : et beaucoup de sociétés du royaume s'y étaient affiliées. Ceux d'une opinion contraire avaient aussi établi des sociétés ou clubs, sous diverses dénominations, comme la société des impartiaux, et le club monarchique. De part et d'autre, c'étaient autant d'arènes publiques, où l'on disputait avec acharnement pour et contre le nouvel ordre de choses.

Au milieu de ce choc d'opinions, on parlait d'un départ

[1] Dans l'armée, la paye des militaires était augmentée ; le soldat pouvait parvenir à tous les grades sans exception. Les punitions arbitraires et les peines avilissantes étaient abolies : il était jugé par ses pairs ; l'avancement et la retraite étaient assurés à celui qui vieillirait sous les drapeaux.

prochain de Louis XVI pour Metz, où l'on disait qu'il s'entourerait d'une partie de l'armée, et serait secondé par les troupes de l'Empereur qui étaient vers les frontières. Ce bruit, et autres motifs secrets, le faisaient surveiller rigoureusement. On publiait aussi que la famille royale devait s'éloigner. Mesdames Adélaïde et Victoire, tantes du roi, firent les premières l'expérience d'une fuite. Elles partirent pour Rome. Comme on assurait que *Monsieur* et son épouse se disposaient aussi à partir, le peuple se porta au palais du Luxembourg, où ils demeuraient. *Monsieur* déclara solennellement qu'il ne séparerait jamais son sort de celui du roi, son frère. Le peuple se retira; mais on n'en demeura pas moins persuadé, que la famille royale avait le projet de fuir.

Le 28 février, le peuple excité, dit-on, par le duc d'Orléans, se porta au donjon de Vincennes, que la municipalité avait destiné à recevoir les prisonniers trop accumulés dans les prisons de Paris. On annonça ce donjon comme une nouvelle Bastille. La Fayette y accourut à temps, et dispersa le faubourg Saint-Antoine, conduit par Santerre à cette expédition. Tandis qu'il rétablissait l'ordre dans cette partie de Paris, d'autres difficultés se préparaient pour lui aux Tuileries. Sur le bruit d'une émeute, une grande quantité des habitués du château s'y étaient rendus au nombre de plusieurs centaines. Ils portaient des armes cachées, telles que des couteaux de chasse et des poignards. La garde nationale, étonnée de cette affluence, en conçut des craintes, désarma et maltraita quelques-uns d'entre eux. La Fayette survint, fit vider le château, et s'empara des armes. Le bruit s'en répandit bientôt; on dit qu'ils avaient été trouvés porteurs de poignards d'une forme particulière, d'où ils furent nommés depuis *Chevaliers du poignard.* Ils soutinrent qu'ils n'étaient venus que pour défendre la personne du roi menacée.

On leur reprocha d'avoir voulu l'enlever; et, comme d'usage, l'événement se termina par des calomnies réciproques. L'intention que le roi manifesta, le 18 avril, de se rendre à Saint-Cloud, renouvela les craintes que l'on entretenait de son départ. On regarda ce voyage comme un prétexte pour son évasion. Le peuple se porta en foule au château, au moment où le roi était déjà en carrosse, et s'opposa à son départ. Vainement M. Bailly

et le général La Fayette voulurent user de leur ascendant pour maintenir au roi la liberté de partir, ils ne furent point écoutés. Des orateurs ardents criaient que, si le roi venait à fuir, le sang des citoyens ruissellerait dans Paris, et que la France serait livrée aux horreurs de la guerre civile. Le roi et la reine furent obligés de rentrer dans le palais. "Nous savons bien," disaient les grenadiers, "que nous violons la loi ; mais le salut de la patrie est la première de toutes." Le roi alla communiquer à l'Assemblée nationale qu'il persistait dans le dessein d'aller à Saint-Cloud, et que l'on ne devait pas s'y opposer, dans la crainte que l'on ne crût qu'il n'était pas libre. Il y alla en effet ; et, prenant le moment le moins propre à se faire croire, le ministre des affaires étrangères écrivit une lettre à tous les ministres de France dans les cours de l'Europe. Il les chargeait d'une manière précise d'annoncer à tous les souverains l'attachement du roi pour la constitution ; il rappelait ses engagements, ses promesses, et tous les actes libres qu'il avait faits pour manifester ses intentions. Pendant que le ministre, qui n'était peut-être pas dans le secret du comité autrichien,[1] parlait ainsi, et que l'Assemblée, applaudissant à son langage, ordonnait l'envoi de cette lettre dans tout le royaume, on songeait réellement à faire partir le roi. Les émigrations redoublèrent, et l'on fit disparaître le plus d'argent qu'il fut possible. La nouvelle de la fuite du roi était répandue d'avance dans les pays étrangers, et plusieurs personnes la reçurent à Paris. La municipalité et le général La Fayette furent ainsi informés de la prochaine évasion du roi ; les journalistes l'annoncèrent : la reine elle-même en plaisantait avec les officiers de sa garde la veille de sa fuite. Les municipaux et le général La Fayette crurent avoir pris des précautions suffisantes pour prévenir cet événement ; mais elles ne le furent point. Le roi, la reine, leurs enfants et madame Élisabeth, sœur du roi, s'enfuirent dans la nuit du 20 juin, précisément la plus courte nuit de l'année, et prirent la route de Montmédy ; *Monsieur* s'enfuit aussi, et prit celle de Mons. Cette nouvelle causa une grande joie dans les pays étrangers ; mais s'il y eut jamais un grand et beau spectacle,

[1] On appelait ainsi les conférences qui se tenaient chez la reine, où les chefs du parti des privilégiés allaient souvent ; et dont on soupçonnait que l'Empereur était le principal appui.

c'est celui que présenta la nation française depuis Calais jusqu'aux Pyrénées. Le premier moment fut de surprise, et le second de calme et de repos. Tout se rallia autour de l'Assemblée nationale. Elle se montra digne de la confiance de la nation. Elle manda sur-le-champ les ministres pour leur ordonner d'exécuter les lois. Elle envoya des courriers dans tous les départements pour les instruire de ses dispositions, pour donner l'ordre d'arrêter toute personne sortant du royaume. Dans sa mémorable séance, qui dura sept jours et sept nuits, elle s'occupa de prévenir les désordres, et de montrer par son sang-froid et sa fermeté qu'elle était digne de commander aux circonstances. Trois jours se passèrent ainsi sans roi. La France continua unie, forte et tranquille. Les deux partis s'étaient même rapprochés dans tout le royaume, et partout les forces nationales étaient dans un état imposant. Cependant les fugitifs triomphaient à Mayence, à Coblentz, à Luxembourg, à Bruxelles, à Londres, en Allemagne, en Italie; et les Français émigrés se mettaient déjà en marche pour aller joindre le roi. L'Europe attentive regardait comment allait commencer cette longue suite de scènes sanglantes, quand un petit nombre de citoyens arrêta le roi à quelques lieues de la frontière.[1] Le tocsin sonne partout; les gardes nationales arrivent de toutes parts; les soldats eux-mêmes se joignent à elles; et M. de Bouillé, renonçant à l'idée d'enlever le roi, s'enfuit hors de royaume. Le roi fut conduit à Paris par des milliers de gardes nationales que se relevaient sur la route, les citoyens de cette capitale, sous les armes, allèrent le recevoir hors de son enceinte, cinq cent mille hommes étaient sur son passage: le roi n'entendit ni

[1] Quelqu'un avait dit que les quarante mille municipalités du royaume étaient autant de sentinelles de la révolution; on l'éprouva. Les municipaux de Sainte-Ménehould étaient alarmés de quelques mouvements de troupes dans leur ville, quand Drouet, maître de poste, vint leur annoncer qu'il avait vu passer une voiture qui lui paraissait suspecte. On lui ordonna de la suivre. Il avait cru reconnaître le roi et la reine; leur voiture était escortée de dragons. Il prend un chemin de traverse, devance le roi à Varennes, avertit le maître de poste; et, comme c'était au milieu de la nuit, avant de réveiller personne, ils vont au point, et y trouvant une voiture chargée de meubles, ils la renversèrent pour en faire une barricade. Ils allèrent ensuite avertir le maire de la commune et le commandant de la garde nationale; huit hommes de cette garde arrêtèrent le roi, malgré des hussards qui accouraient le sabre à la main, et les dragons de l'escorte.

reproches ni murmures : mais un silence improbateur régnait partout : toutes les têtes restèrent couvertes, toutes les armes étaient baissées. On le ramena au château des Tuileries, où l'Assemblée lui avait ordonné une garde, sous le commandement du général La Fayette.

L'Assemblée voulant informer contre le délit national, commis en elevant le roi, ou en favorisant son évasion, fit mettre tous ceux de sa suite en état d'arrestation. Ils furent interrogés, et on reçut simplement la déclaration du roi. Il déclara, entre autres choses, que son intention était d'aller à Montmédy, afin de prouver qu'il était libre, pour veiller sur la frontière à la sûreté du royaume, contre les étrangers qui pourraient tenter une invasion et se porter partout où il jugerait convenable. Plusieurs furent convaincus de la sincérité du roi, à qui on n'a jamais présenté du projet que la partie qui pouvait intéresser son cœur : on n'aurait pas osé lui confier qu'il allait faire la guerre à son peuple. D'ailleurs, on ne pouvait guère douter qu'il n'eût été proposé aux grandes puissances de l'Europe de profiter de l'occasion pour envahir la France et se la partager. C'est à l'électeur de Mayence qu'on faisait honneur de cette idée. Le comité autrichien se défiait de la ligue des princes qui auraient pu détrôner le roi.

La fuite de Louis XVI mit au grand jour des vues des factions dominantes. On demandait hautement la mise en jugement de ce prince, en disant qu'il n'était plus possible de se fier à sa parole. Les uns semaient dans le public des idées républicaines, et promettaient, par leur système, le nivellement des fortunes. D'autres, exaltant le patriotisme du duc de Orléans,[1] et les sacrifices qu'il avait faits en faveur de la révolution, parlaient des avantages qui résulteraient de son élévation sur le trône de Louis XVI. Cependant l'Assemblée décréta que le roi resterait suspendu de ses fonctions jusqu'à l'achèvement de l'acte constitutionnel, qui serait présenté à son acceptation ; lui laissant la liberté du temps et du lieu pour l'examiner, l'accepter ou le refuser. Ce fut le trait

[1] Ce prince était arrière-petit-fils du fameux régent, fils du frère de Louis XIV. Sans talents, sans vertu, sans courage, il était dévoré d'ambition : son seul mérite était d'être fort riche. Il eut pour fils Louis-Philippe, élu roi des Français en 1830, et détrôné à la révolution de février 1848.

d'une grande sagesse; mais, cette mesure contrariant les projets de ceux qui voulaient que Louis XVI fût jugé, un mouvement révolutionnaire, concerté secrètement, fut exécuté. Le duc d'Orléans tenait en réserve l'argent nécessaire à cette occasion. Il fut donc résolu qu'on ferait signer aux Parisiens une pétition dans laquelle on demanderait que le procès fût fait au roi. "Le samedi, 16 juillet, des individus, décorés de rubans tricolores, demandaient des signatures dans toutes les rues, dans toutes les maisons. Le lendemain, des hommes qui paraissaient les mêmes que ceux dont les mains s'étaient trempées dans le sang, le 6 octobre 1789, se pressaient en foule au Champ-de-Mars, pour signer la pétition. Deux particuliers furent assassinés avant midi. Le tumulte augmentait d'un manière effrayante. On craignait une insurrection générale, dont l'effet fût de massacrer la famille royale, et de dissoudre la constitution. La loi martiale fut publiée; et le drapeau rouge déployé. La garde nationale marcha au Champ-de-Mars. . . . Le rassemblement fut dissipé par la force. . . . Des victimes furent immolées à cette occasion. . . . La Fayette, qui fit triompher le parti du roi, assurait que peu de personnes avaient perdu la vie dans la mêlée. Les jacobins publièrent, au contraire, que la garde nationale avait fait une horrible boucherie des citoyens, qui n'avaient ni l'intention ni les moyens de se défendre."

L'Assemblée ayant achevé son travail, présenta l'acte constitutionnel au roi, qui l'accepta, le 14 septembre, malgré toutes les intrigues qui vinrent à la traverse. Dès lors il reprit les rênes du gouvernement, mais il ne les tint plus que d'une main timide et chancelante. L'acceptation de Louis XVI ne termina point le mouvement révolutionnaire. L'émigration redoubla, l'argent continua de disparaître, un foyer de guerre civile s'alluma dans le sein de la France. Le parti républicain et les jacobins s'agitaient en tous sens pour renverser la monarchie. Au dehors, les frères du roi, *Monsieur* et le comte d'Artois, entourés d'émigrés, avaient cherché un appui auprès des puissances de l'Europe, qui avaient formé une coalition générale contre la France, et l'avaient cernée de toutes parts.

Telle était la situation des choses, lorsque l'Assemblée nationale constituante ayant terminé ses séances, le 30

septembre, l'*Assemblée législative*, qui lui succéda, s'installa le 1er octobre. Deux partis opposés divisèrent celle-ci comme la précédente. La majorité se formait d'hommes qui n'avaient pas atteint leur trentième année.

Une des premières opérations des nouveaux législateurs fut de rendre un décret qui séquestrait les biens des princes français qui étaient hors du royaume, et qui condamnait à mort les émigrés rassemblés au-delà des frontières, s'ils ne rentraient dans le royaume avant le 1er janvier 1792. Un autre décret ordonna ensuite la déportation de tous les ecclésiastiques qui n'avaient pas juré de maintenir la constitution. Le roi, selon le droit que lui donnait l'acte constitutionnel, refusa de sanctionner immédiatement ces deux décrets, par des motifs qu'il allégua.

(20 *juin.*) Ce refus servit de prétexte pour indisposer les esprits contre lui. On disait que Louis XVI n'accordait sa confiance qu'à des anti-constitutionnels. Des gens armés de piques et de haches, se portaient autour des Tuileries, pour effrayer la famille royale. De son côté, le roi changeait les ministres dès qu'on manifestait contre eux des soupçons : en vain il cherchait à calmer la multitude ; elle commettait chaque jour des excès atroces. On pilla le sucre dans les magasins de Paris. Une fermentation générale et désastreuse bouleversait la France. Les brigandages et les massacres étaient impunis. Tout était désorganisé. Ce fut alors (le 20 juin), que les habitants des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, ameutés par divers agents et sous le prétexte du refus que le roi avait fait de sanctionner le décret contre les prêtres, se rendirent en armes au château des Tuileries. Louis XVI entend leurs clameurs, leurs imprécations et les menaces qu'ils font d'enfoncer les portes des appartements ; il ordonne de les ouvrir, défend la résistance et se présente avec calme, pour recevoir les pétitions qu'on disait avoir à lui présenter. Sa réponse, à la demande de sanctionner les décrets auxquels il avait apposé son *veto*, fut que sa sanction était libre, et que ce n'était ni le moment ni la manière de l'obtenir. La fermeté qu'il montra dans cette occasion déconcerta les assailants.

(10 *août.*) Depuis cet événement tout annonçait un orage prochain dans Paris. Beaucoup de pétitions à l'Assemblée législative demandaient la déchéance du roi.

Une conspiration formidable s'était formée contre la famille royale. Il fut question de se porter au château des Tuileries. Ce projet ayant été connu, on fit dans le château quelques préparatifs de défense :[1] une foule de partisans du roi remplissaient les appartements. Au milieu de la nuit du 9 au 10 août, le tocsin sonna, et le bruit des tambours se fit entendre. Aussitôt, les sections[2] de la capitale assemblées, destituent le conseil de la commune, et le remplacent par une municipalité révolutionnaire. Ce nouveau conseil, installé de suite, conserver dans leurs places Pétion, alors maire de Paris, et Manuel, procureur de la commune. Il nomma en même temps un comité d'exécution, pour centraliser le mouvement insurrectionnel; et le nommé Santerre, brasseur, eut le commandement général de la garde nationale. Dès le point du jour, le château des Tuileries avait été investi par beaucoup de gens armés, auxquels s'était joint un bataillon des Marseillais, nouvellement venus à Paris. Les rues et les places adjacentes étaient remplies d'un attirail de guerre. La résistance paraissant inutile, on conseilla au roi de se retirer dans le sein de l'Assemblée législative, qui avait ouvert sa séance à deux heures du matin. Il prit donc ce parti. Bientôt des coups de feu se font entendre. Les gardes suisses qu'on avait fait venir dans le château pour le défendre, et à qui l'on n'avait pas donné l'ordre de se retirer lors de l'absence du roi, fidèles à leur première

[1] Ce qui prouve que Louis XVI n'était entouré que de faux amis, c'est la démarche absurde qu'on lui suggéra de se fortifier dans ses appartements, où il ne pouvait pas soutenir un siége, et où, tout en faisant contre son gré une boucherie affreuse des *sans-culottes*, il lui aurait toujours fallu céder à cette hydre toujours renaissante. Après sa conduite belle et sage du 20 juin, où il n'avait suivi que son propre mouvement, après sa réponse noble et ferme, qui désarma alors les assaillants, il est à croire que s'il eût été laissé à lui-même, il aurait attendu l'effet de l'orage, assis tranquillement dans son fauteuil; et peut-être aurait-il dit à sa troupe insensée de courtisans, cette belle parole de Louis XII à la bataille d'Agnadel: "Que ceux qui ont peur se mettent derrière moi." Mais tous ces prétendus amis avaient moins peur pour lui que pour eux-mêmes; ils l'engagèrent à se réfugier dans la salle du corps législatif; et quoique en partant il eût défendu de tirer, ces courtisans voulurent résister au peuple ameuté; un beau régiment de braves et fidèles Suisses fut sacrifié en pure perte: cette résistance fut une des pièces principales du procès du roi.

[2] Paris était alors divisé en quarante-huit sections.

consigne, firent résistance au peuple ameuté. Le combat s'engagea ; mais bientôt, forcés par le nombre, ils furent victimes de leur aveugle courage, et beaucoup furent massacrés. Ce ne fut qu'une boucherie. Le feu, qui avait commencé vers les neuf heures, cessa à midi ; mais le massacre dura jusqu'à deux heures. Il périt dans cette journée environ cinq mille personnes. La plus grande agitation régnait dans l'Assemblée ; aucune discussion n'y était suivie. La plupart des constitutionnels, craignant d'être égorgés par la multitude, étaient restés chez eux ; leur absence procura aux jacobins, ou anti-constitutionnels, une grande majorité. Plusieurs députations vinrent demander la déchéance du roi à l'Assemblée, qui déclara le même jour, 10 août, qu'une *Convention nationale* serait formée pour prendre un parti convenable à cet égard, et que le chef du pouvoir exécutif (le roi) serait provisoirement suspendu de ses fonctions, jusqu'à ce que cette même Convention eût adopté des mesures pour assurer la souveraineté du peuple et le règne de la liberté et de l'égalité. Le 13, le roi et sa famille furent enfermés au Temple, en vertu d'un décret qui *recommandait ce dépôt précieux à la loyauté du peuple et à la vigilance de ses magistrats.* Plusieurs ministres et autres personnes furent pareillement emprisonnés. Les statues des rois furent abattues par une aveugle et féroce populace. Au milieu de ce désordre et de ces troubles, les ambassadeurs des puissances étrangères quittèrent la France. Des décrets d'accusation furent lancés contre les personnes les plus notables, et notamment contre La Fayette, qui fut remplacé par le général Dumouriez dans le commandement de l'armée du Nord, et qui, pour se soustraire à la mort que ses ennemis lui réservaient, passa avec son état-major chez les Américains. Le sang ruissela sur l'échafaud, à l'aide du fatal instrument appelé *guillotine*, que l'Assemblée législative avait adopté le 29 mars précédent, pour l'exécution de la peine de mort. Ainsi triomphaient les jacobins. Il ne s'agissait plus pour eux que de se trouver en majorité dans la Convention qui devait se former : leur influence dans la capitale et dans toutes les autres villes du royaume leur assurait plein succès à cet égard.

(*Journées du* 2 *au* 6 *septembre.*) Cependant, les troupes de l'Empereur et du roi de Prusse attaquaient la France.

Déjà maîtres de Longwy, les ennemis menaçaient Verdun. Ces circonstances firent prendre des mesures extraordinaires. On ordonna des visites domiciliaires pour désarmer les gens suspects aux jacobins ; les prêtres qu'on trouva en contravention des décrets rendus contre eux, ou qui se présentèrent pour obtenir des passe-ports, furent emprisonnés, ainsi que beaucoup d'ex-nobles et autres individus. Au sujet des prêtres, Taillien s'exprima ainsi, le 31 août, comme orateur d'une députation de la ville de Paris à l'Assemblée : "Nous avons fait arrêter les prêtres perturbateurs ; ils sont enfermés dans une maison particulière, et sous peu de jours le sol de la liberté sera purgé de leur présence." En effet, peu de jours après, ils n'existaient plus. Les jacobins répandirent le bruit que les royalistes, dont Paris était plein, devaient forcer les prisons, pour en délivrer leurs partisans. Le cri exécrable : "*Égorgeons tous les prisonniers*," vola de bouche en bouche. On se porta aux prisons. Les malheureux détenus furent inhumainement massacrés par des hommes transformés en bourreaux, armés de sabres, de piques et de massues. Ceux qui présidaient à ces boucheries se nommaient les *juges du peuple ;* ils étaient assis à l'entrée de la prison, autour d'une table couverte de papiers, d'armes, de verres, de bouteilles et de comestibles ; chaque prisonnier était traîné devant eux pour subir l'arrêt de mort qu'ils prononçaient au milieu des hurlements d'une joie féroce. Ces massacres commencèrent le 2 septembre, vers trois heures après midi, et se prolongèrent jusqu'au 6 inclusivement, sans aucun obstacle de la part du gouvernement, quoique les massacreurs fussent en petit nombre. La postérité refusera peut-être d'ajouter foi à cet excès de barbarie ; et qui le croira ? les assassins reçurent le salaire qui leur avait été promis ! Bien plus, ce carnage fut célébré par les jacobins comme une victoire éclatante. Les mêmes massacres furent provoqués dans plusieurs autres villes, et surtout à Versailles, où des prisonniers, amenés d'Orléans, furent inhumainement mis à mort, le 8 septembre, avec des circonstances qui font frémir.

Le sang des victimes égorgées par les *septembriseurs* fumait encore, lorsque la *Convention nationale* s'installa, le 21 septembre. Les jacobins, qui avaient dirigé le choix d'une grande partie des membres, ne cachaient pas qu'ils avaient dessein de faire périr Louis XVI sur l'échafaud.

(21 *septembre.*) La première opération des conventionnels fut d'abolir la royauté et de proclamer la république. Ils prononcèrent ensuite la peine de mort contre les émigrés qui seraient pris les armes à la main, ou qui rentreraient en France. Les termes de *monsieur*, de *madame*, usités dans la conversation, furent supprimés, et remplacés par ceux de *citoyen* et de *citoyenne*. Il fut aussi ordonné aux citoyens de se tutoyer, afin d'établir une égalité parfaite entre toutes les classes de la société. Quiconque disait *vous*, au lieu de *tu*, était accusé d'aristocratie. Le duc d'Orléans s'appela *Égalité*, d'après un arrêté du conseil général de la commune. La fortune publique fut abandonnée aux *sans-culottes ;* ainsi se nommait la populace effrénée, et tels étaient les satellites dont le parti dominant se servait pour tout bouleverser. La terreur qu'ils répandaient absorbait tellement les esprits qu'à peine s'occupait-on des événements militaires.

Cependant, les Prussiens s'étaient retirés du territoire français ; partout les armes de la république étaient triomphantes. Tandis que le général Custine poussait ses conquêtes en Allemagne, sur la rive droite du Rhin, le général Anselme s'emparait de la ville et du comté de Nice, et le général Montesquiou se rendait maître de la Savoie : le drapeau républicain flottait aux portes de Genève. Les Pays-Bas autrichiens et l'évêché de Liége étaient au pouvoir des Français, commandés par Dumouriez, Beurnonville et Valence.

Le 3 décembre, la Convention déclara que Louis XVI serait jugé par elle. Le lendemain, elle décréta la peine de mort contre quiconque proposerait de rétablir la royauté en France. Le 11, jour fixé pour la comparution du roi à la barre de la Convention, Chambon, maire de Paris, Chaumette, procureur de la commune, et un secrétaire greffier se rendirent, à une heure après midi, à la tour du Temple, auprès de Louis XVI. "*Je suis chargé,*" lui dit le maire, "*de vous annoncer que la Convention vous attend à sa barre, et qu'elle m'ordonne de vous y conduire.*" Le greffier lut ensuite ces mots : "DÉCRET DE LA CONVENTION, *du 6 décembre, Article V :* Louis Capet sera conduit à la barre de la Convention, pour répondre aux questions qui lui seront faites par l'organe du président." "*Je suis prêt à vous suivre,*" dit le roi ; et, sur-le-champ, il monta en voiture : à deux heures il fut introduit dans

l'assemblée. Il répondit aux diverses interrogations que lui fit le président. On lui présenta ensuite les pièces à l'appui de l'acte d'accusation : il méconnut les unes, reconnut les autres ; après quoi il fut reconduit au Temple. La Convention lui ayant accordé la permission de choisir un conseil pour rédiger sa défense, il fit choix de Tronchet et de Target ; ce dernier ayant eu la lâcheté de refuser cet honneur, Lamoignon de Malesherbes le brigua ; l'avocat Desèze leur fut ensuite adjoint. Dans le même temps, l'usage de l'encre, des plumes et du papier lui fut rendu. Le 26 décembre, il comparut de nouveau à la barre de la Convention, accompagné de ses trois défenseurs. Desèze prononça un long discours qu'il termina ainsi : "*Entendez d'avance l'histoire qui redira à la renommée : Louis était monté sur le trône à vingt ans, et, à vingt ans, il donna sur le trône l'exemple des mœurs ; il n'y porta aucune faiblesse coupable ni aucune passion corruptible ; il y fut économe, juste, sévère ; il s'y montra toujours l'ami constant du peuple. Le peuple désirait la destruction d'un impôt désastreux qui pesait sur lui, il le détruisit ; le peuple demandait l'abolition de la servitude, il commença par l'abolir lui-même. Le peuple sollicita des réformes dans la législation criminelle, pour l'adoucissement du sort des accusés, il fit ces réformes. Le peuple voulait que des millions de Français, que la rigueur de nos usages avait privés jusqu'alors des droits qui appartiennent aux citoyens, acquissent ces droits ou les recouvrassent, il les en fit jouir par ses lois. Le peuple voulut la liberté, il la lui donna : il vint même au-devant par des sacrifices ; et, cependant, c'est au nom de ce même peuple qu'on demande aujourd'hui..... Citoyens, je n'achève pas..... Je m'arrête devant l'histoire ; songez qu'elle jugera votre jugement, et que le sien sera celui des siècles.*" Desèze ayant fini son discours, Louis XVI demanda la parole et dit : "*On vient de vous exposer mes moyens de défense ; je ne les répéterai point. En vous parlant peut-être pour la dernière fois, je vous déclare que ma conscience ne me reproche rien, et que mes défenseurs ne vous ont dit que la vérité. Je n'ai jamais craint que ma conduite fût examinée publiquement ; mais mon cœur est déchiré de trouver dans l'acte d'accusation l'imputation d'avoir voulu faire répandre le sang du peuple, et surtout que les malheurs du* 10 *août me soient attribués. J'avoue que les*

preuves multipliées que j'avais données, dans tous les temps, de mon amour pour le peuple, et la manière dont je m'étais toujours conduit, me paraissaient devoir montrer que je craignais peu de m'exposer pour épargner son sang, et éloigner à jamais de moi une pareille accusation." Aussitôt, le roi étant sorti pour être reconduit au Temple, la discussion sur son procès, commença d'une manière orageuse, et se prolongea de même pendant plusieurs jours. Deux partis distincts partageaient l'assemblée; les uns voulaient un jugement définitif, les autres demandaient l'appel au peuple. Le 15 janvier 1793 Louis XVI fut déclaré, par la Convention, *coupable de conspiration contre la liberté de la nation, et d'attentat contre la sûreté générale de l'État*. Il fut ensuite décrété que le jugement de la Convention ne serait pas soumis à la ratification du peuple. Le 17, au milieu d'une fermentation orageuse, la peine de mort fut prononcée, à une majorité de cinq voix,[1] contre le roi, qui en interjeta en vain appel à la nation. Enfin, le 19, il fut décrété que le jugement prononcé serait exécuté dans les vingt-quatre heures, à compter de la notification qui en serait faite à Lous XVI. Le lendemain, ce prince ayant eu connaissance de ce jugement, fit parvenir à la Convention le billet suivant: "Je demande un délai de trois jours, pour me préparer à paraître en présence de Dieu. Je demande pour cela de pouvoir entretenir librement la personne que j'indiquerai aux commissaires de la commune, et que cette personne soit à l'abri de toute inquiétude pour cet acte de charité qu'elle remplira auprès de moi. Je demande d'être délivré de la surveillance perpétuelle que le conseil général de la commune a établie depuis quelques jours, et de converser sans témoin avec ma famille, quand je le souhaiterai. Je désirerais que la Convention s'occupât tout de suite du sort de ma famille, et qu'elle lui permît de se retirer librement et convenablement où elle jugerait à propos.

[1] Dans cette majorité était comprise la voix du citoyen Égalité le duc d'Orléans). Tout le monde fut surpris qu'il ne se fût pas absenté ce jour-là. Quand ce vint à son tour de voter, il prononça, ou lut, ces paroles: "Uniquement occupé de mon devoir, et convaincu que tous ceux qui ont attenté ou attenteront par la suite à la souveraineté du peuple méritent la mort, *je vote pour la mort.*" Ce mot dans la bouche du monstre fit frémir d'horreur ceux mêmes qu'on ne croyait pas susceptibles d'humanité.

Je recommande à la bienveillance de la nation toutes les personnes qui m'étaient attachées. Il y en a beaucoup qui avaient mis toute leur fortune dans leurs charges, et qui, n'ayant point d'appointements, doivent être dans le besoin, surtout celles qui ne vivaient que de leurs émoluments. Dans le nombre des pensionnaires, il y a beaucoup de vieillards, de femmes et d'enfants, qui n'avaient que leurs pensions pour vivre." La Convention décréta sur-le-champ qu'il était libre à Louis XVI de voir sa famille sans témoins, d'appeler auprès de lui tel ministre ecclésiastique qu'il jugerait à propos, et que le conseil exécutif était autorisé à lui répondre que la nation s'occuperait du sort de sa famille. Elle passa à l'ordre du jour sur les autres demandes du roi.

Louis XVI se prépara, dès ce moment, à la mort. Sa famille, que, depuis son emprisonnement, il n'avait pu voir sans témoins, resta seule auprès de lui environ deux heures. Ensuite il demanda un confesseur, avec lequel il passa la nuit; s'étant mis au lit, il dormit paisiblement, et se leva, le 21, à six heures du matin; il entendit la messe à sept heures et communia; à huit heures, appelant Cléry, son valet de chambre, il lui remit son anneau, sur lequel étaient gravées l'époque de son mariage et les lettres initiales du nom de la reine. En même temps il lui confia un petit cachet en argent, aux armes de France. "Vous remettrez," lui dit-il, "l'anneau à ma femme, et vous lui direz que si je ne l'ai pas fait descendre, comme je le lui avais promis hier, c'est pour éviter le cruel moment de la séparation. Je lègue ce cachet à mon fils." Vers les neuf heures, on vint l'avertir qu'une voiture l'attendait. Il descendit avec fermeté, et remit à un commissaire de la commune, qui l'accompagnait, son testament, qu'il avait fait dès le 25 décembre précédent. Après avoir traversé à pied la première cour du Temple, il monta dans la voiture du maire de Paris, où se placèrent avec lui son confesseur, l'abbé Edgeworth, et trois officiers de gendarmerie. Il fut près de deux heures en chemin, s'entretenant avec son confesseur, et répétant les prières des agonisants. Quatre lignes de soldats bordaient sans intervalle, de chaque côté, toute la route, depuis le Temple jusqu'à la place de la Révolution, nommée depuis place de la Concorde, où était dressé l'échafaud. Arrivé à cet endroit fatal, il descendit de voiture avec calme. Monté

sur l'échafaud, il dit d'une voix haute et ferme: "Français, je meurs innocent; je pardonne à mes ennemis; j'espère même que l'effusion de mon sang contribuera au bonheur de la France." Le roulement des tambours empêcha d'en entendre davantage. Il ôta lui-même son habit, défit sa cravate et se présenta sans crainte à la mort. Aussitôt les exécuteurs l'attachèrent sur le fatal instrument, et sa tête tomba. Elle fut montrée aux soldats qui faisaient un cercle autour de l'échafaud. Quelques-uns crièrent: *Vive la nation! vive la république!* Son corps fut ensuite mis, sans cercueil, dans une grande fosse du cimetière de la Madeleine de la ville l'Évêque, et couvert de chaux vive. Ainsi périt Louis XVI, le 21 janvier 1793, âgé de trente-huit ans quatre mois et vingt-huit jours.

CHAPITRE XXXVII.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Règne de la Convention en 1793, 1794, 1795.

ANARCHIE, OPPRESSION.

Non, mihi si linguæ centum sint, oraque centum,
Ferrea vox, omnes scelerum comprendere formas,
Omnia *monstrorum* percurrere nomina possim.
VIRGILE, *Æneid.* VI.

"Non, si j'avais cent bouches et cent langues, si j'avais une voix de fer, je ne pourrais jamais raconter tous les genres de crimes, ni même nommer tous les monstres."

"Louis XVI," dit Mignet, "était propre à prévenir ou à terminer la révolution que lui léguèrent ses ancêtres; car il était capable d'être un roi réformateur avant qu'elle éclatât, ou d'être ensuite un roi constitutionnel." La constitution de 1791, qu'il avait acceptée, toute imparfaite qu'elle était, aurait peut-être conduit au bien-être du

prince et de ses sujets, si Louis eût pu s'affranchir des entraves et de l'influence de la cour et des ordres privilégiés,

Louis avait péri sous le couteau de la guillotine; mais, disons-le, cet attentat fut celui d'une faction, ennemie de toute espèce de gouvernement, et non celui de la France: si l'anarchie triomphait, il est certain, du moins, que la masse de la nation fut toujours regardée comme pure de ce grand crime. On s'en aperçut assez le 22 janvier, à la stupeur profonde de la capitale; cinq cent mille âmes de cette ville immense doutaient encore de la fin tragique de leur roi, lorsque depuis vingt heures il n'existait plus: le soir du 22 une vérité terrible se fit entendre partout, et on voulait croire aux bruits qui se répendaient, que le malheureux monarque s'était évadé; mais la terreur rallia les dissidents sous les drapeaux de la république.

La Convention, toujours gouvernée par ses agitateurs,[1] montra la plus grande indifférence pour les suites de cet événement, si tristement mémorable; elle passa à l'ordre du jour, sur la demande du dernier roi, de le laisser inhumer à Sens, près du tombeau de son père. Elle refusa même d'entendre le procès-verbal de son exécution; mais pour faire une adroit diversion à la douleur publique, elle décréta qu'on célébrerait avec la plus grande solennité une pompe funèbre en l'honneur de Lepelletier de Saint-Fargeau, un des membres de l'ancien parlement, qui siégeait avec les représentants provocateurs de sa destruction, assassiné la veille pour avoir voté la mort de Louis XVI; c'est ainsi que la cendre du premier martyr des principes républicains fut déposée au Panthéon, à côté de celle de Mirabeau.

Malgré tout le mal que le règne orageux de la Convention préparait à la France, il y a cependant quelques dispositions sages qui en honoreront le premier période. Il faut mettre dans ce rang son humanité pour le Molière de l'Italie.[2] Il faut aussi dire à son honneur, qu'elle fit

[1] C'était le parti de l'assemblée appelé *la Montagne*, parce qu'il occupait les banquettes les plus élevées de la salle, composé des jacobins, à la tête duquel étaient Marat et Robespierre.

[2] Goldoni, le premier auteur dramatique de l'Italie, vivait en France depuis trente ans. La chute du trône l'avait fait tomber dans la plus déplorable indigence; il était octogénaire, et sa voix ne pouvait atteindre les nouvelles puissances. Le poëte Chénier plaida à la tribune la cause du célèbre étranger; il fut accueilli de la ma-

preuve de tolérance lorsqu'elle permit au courageux Lanjuinais de tonner contre les massacres du 2 septembre,[1] et de se refuser à l'amnistie proposée en faveur des deux cents monstres qui les avaient commis. L'assemblée, libre encore, ne voulut pas entendre Marat, qui faisait une proposition injuste; elle passa à l'ordre, *à cause du mépris que l'orateur lui inspirait.*[2]

jorité des représentants, et on accorda à Goldoni un traitement annuel de quatre mille francs. Cette explosion de justice et d'humanité arriva trop tard: pendant que Chénier était à la tribune, Goldoni rendait le dernier soupir. La Convention, instruite que sa veuve avait soixante-seize ans, lui assura une pension de douze cents livres, pour adoucir la fin de sa carrière.

[1] Lanjuinais s'éleva avec force contre l'immoralité d'une pareille amnistie: il prouva, d'après les registres de la municipalité et des sections, que c'était une poignée d'obscurs perturbateurs qui avaient composé la liste de proscription et mis les têtes à prix. Il demanda que les tyrans subalternes tombassent comme les tyrans couronnés. On écouta avec faveur Lanjuinais, et avec peine Chabot, qui tenta de le réfuter. Cependant, quelques réflexions, plus politiques que morales, des partisans de l'amnistie, donnèrent une autre tournure à l'affaire. On fit entendre à la Convention que l'insurrection du 2 septembre était une *erreur* qu'il ne fallait pas punir comme un crime de lèse-nation, et la discussion se termina par un décret qui suspendait les procédures commencées contre les agents de cette seconde Saint-Barthélemy.

[2] Marat, le demi-dieu de la Montagne, empoisonnait le public par ses feuilles de l'*Ami du peuple;* libelle rempli de calomnies et d'atrocités. Ce démagogue, d'abord méprisé, même de la Convention, exerça dans la suite sur elle une pernicieuse influence, qu'il conserva jusqu'à sa mort. La haine publique se réveilla contre cet homme féroce, à l'occasion d'un manifeste adressé aux jacobins, où il annonçait que la contre-révolution était dans le gouvernement, et que la Convention, dirigée par la cour de Londres, était d'intelligence avec les despotes coalisés pour anéantir la république. Un décret le mit en état d'arrestation. On rappela à la Convention, pendant le cours du procès, la fameuse feuille de l'*Ami du peuple*, où, tout en prenant le masque de la philanthropie, il demandait une dictature, un triumvirat, et la chute de cinquante mille têtes. En vain Robespierre et la Montagne s'agitèrent pour le sauver; le décret d'accusation passa. C'est le tribunal révolutionnaire qui jugea la cause de Marat; il avait été institué contre les hommes de bien, et il devait sauver l'*Ami du peuple.* En effet, Marat fut acquitté d'une voix unanime: son triomphe fut complet; les jacobins le promenèrent dans Paris, comme s'il eût été un Timoléon, et le ramenèrent, la couronne civique en tête, au milieu de la Convention, que cette scène abreuva d'humiliation et d'opprobre. De ce moment, il eût été roi sous un titre populaire, s'il eût eu autant de génie qu'il avait de perversité.

Le conseil général de la commune de Paris était composé d'hommes turbulents et immoraux, qui élevaient une puissance rivale à côte de

La diplomatie avait jusqu'à ce moment été dirigée par les rois; la république française imagina de faire servir la diplomatie même à leur chute. A cet effet, elle destitua

celle de la Convention. La Montagne résolut de s'en servir comme d'un instrument contre les girondins, qui représentaient le parti constitutionnel; elle demandait la proscription de vingt-deux d'entre eux. A son instigation, les sections de Paris s'insurgèrent. Henriot, un des principaux septembriseurs, fut nommé général de l'armée insurgée. Le 31 mai, il fit filer des troupes, et plaça des consignes à la porte de l'assemblée, pour empêcher les députés de sortir de leur enceinte. Barrère, l'un d'eux, fit cesser un moment cet état d'anxiété. Par la raison que l'on ne délibère pas sous l'empire des baïonnettes, il proposa à ses collègues de suspendre la séance, et de traverser en masse la cour et le jardin des Tuileries; la marche s'ouvrit aussitôt en vertu d'un décret. Henriot, entouré d'une triple haie de baïonnettes, n'était pas homme à céder la victoire; il fit diriger contre la Convention les canons chargés à mitraille; Marat, qui était présent, alla embrasser, au nom de la patrie, l'insolent général qui la menaçait de la mort. La Convention fit mettre dans ses procès-verbaux qu'elle sortit et entra libre. La vérité est, qu'après avoir été repoussée de trois issues par où elle avait tenté de défiler, Marat, à la tête d'une cohorte de sans-culottes, lui donna impérieusement l'ordre de rentrer dans le lieu de ses séances, et qu'elle y rentra couverte d'ignominie. Une circonstance inespérée vint mettre un terme aux crimes de ce monstre. Une femme, Charlotte Corday, qui réunissait, à la beauté, le courage de Porcie, se dévoua, et en immolant de sa main, le plus apparent de ses chefs, se proposa d'abattre un gouvernement de fer qui pesait sur trente millions d'hommes. Elle partit du département du Calvados où elle était née, et arriva à Paris pour la cérémonie de la fédération; mais il n'y eut point cette année de 14 juillet. Elle imagina de se rendre à la Convention, de monter au haut de la Montagne, et d'assassiner Marat au milieu de ses complices; mais, depuis le 31 mai, la Convention empêchait tout étranger de se glisser dans la salle des séances. Introduite avec peine chez Marat, qui, odieux à tout le monde, se méfiait de tout ce qui pouvait l'approcher, elle le trouve dans son bain, luttant contre une lèpre universelle qui le menait à pas précipités au tombeau. Elle lui demande quel sera le sort des proscrits réfugiés dans son département. "L'échafaud," répond-il. Aussitôt elle lui porte un coup de poignard dont il ne tarde pas à expirer. La force armée arrive; Charlotte Corday se laisse arrêter avec calm et conduire en prison: dans son interrogatoire et à l'approche du supplice elle soutint son grand caractère. La mort de Marat fit plus de bruit dans Paris que celle de Louis XVI. La Convention statua qu'elle assisterait en masse à ses obsèques, et que ses dettes, comme celles du vertueux Aristide, seraient payées aux frais de la république: elle ordonna qu'on lui érigeât une statue, et qu'elle fût placée sur la même ligne que celle de Brutus dans la salle des séances; enfin elle fit mettre ses cendres au Panthéon, et se couvrit ainsi de honte, en défiant un individu abject qui n'avait rien d'humain, et pour lequel, trois mois auparavant, elle avait déclaré solennellement, par décret, qu'elle avait le plus profond mépris.

la noblesse, qui représentait le souverain dans toutes les résidences, et la remplaça par des plébéiens, qui pourraient entrer mieux dans ses vues;[1] ensuite, elle essaya son grand système de république universelle, en détruisant quelques petites principautés autour de ses frontières. Celle de Monaco céda la primière au torrent révolutionnaire. Ses habitants s'insurgèrent au nom des droits de l'homme, demandèrent leur réunion à la France, et c'est ainsi que ce faible souverain d'Italie fut paisiblement détrôné. L'évêque et prince de Liége se permettait, dans ses discours, de manquer de respect pour les nouvelles maximes; tout d'un coup la ville se délia du serment de fidélité, et, en qualité de souveraine, suivit l'exemple de Monaco, en se réunissant à la nouvelle république. Les habitants du comté de Nice étaient *dans l'incertitude;* de crainte qu'on n'en profitât pour les égarer, mais surtout à cause du port de Ville Franche, une des clefs de l'Italie, il fut statué que Nice, avec ses dépendances, constituerait une partie intégrante de la nouvelle république. Depuis longtemps la Belgique, toujours mécontente du joug de l'Autriche, cherchait à le secouer, pour n'appartenir qu'à elle-même. Des émissaires de la Convention persuadèrent à quelques habitants de Bruxelles que la protection de la France valait mieux que cette liberté orageuse; et il s'y organisa trois légions d'insurgés, dont le général Dumouriez, qui avait complétement battu les Autrichiens à Jemmapes peu de temps auparavant, tira parti avec beaucoup d'intelligence. Très-peu de temps après la mort de Louis XVI, ce général fit part à la Convention de son plan d'invasion pour la Belgique. Danton l'appuya de toute son éloquence populaire, et son triomphe fut complet. Dans le décret qui en résulta, on faisait fraterniser les représentants, non avec les gouvernements, mais avec les peuples qui désiraient de les abattre; on demandait impérieusement à ces

[1] On commença par le comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur auprès de la Porte ottomane, qui mettait beaucoup de sagesse dans ses opérations diplomatiques, et n'entrait dans aucune querelle de factions. On envoya à Constantinople des hommes ardents pour les opinions nouvelles qui engagèrent les négociants français à se réunir en assemblées primaires, à déposer l'ambassadeur, et à le remplacer par un républicain, simple conseiller d'ambassade. Choiseul-Gouffier, pour sauver sa tête, alla demander un asile à la cour de Petersbourg.

peuples un vœu libre de réunion, lorsque les armées françaises occupaient leur territoire.

De son côté, l'Europe ne s'endormait point sur la chute des trônes, et ce système de réunion alarmant les grandes puissances, elles concertèrent dans le silence de leurs cabinets une explosion générale. L'Angleterre donna la première le signal du soulèvement. La cendre de Louis XVI n'était pas encore refroidie, quand le marquis de Chauvelin, ambassadeur de France à Londres, reçut l'ordre de sortir de la Grande-Bretagne.

Cette nouvelle alarma peu la Convention, qui pressentait le secret de ses forces. Elle sentit que pour en imposer à la coalition des rois qui se formait, il fallait leur jeter le gant du combat; et, sans se permettre la plus légère discussion, ni considérer quelle pouvait être l'issue d'une campagne qui allait peser sur les vainqueurs comme sur les vaincus, elle prononça unanimement la déclaration de guerre contre le stathouder de Hollande et le roi de la Grande-Bretagne. La guerre ne se fait pas avec des périodes oratoires, mais avec de l'or; la France ne possédait point de numéraire; mais elle avait su avoir des richesses factices avec des assignats. Tout à coup Cambon parut à la tribune et prouva, par un calcul fait avec des chiffres, que la nation possédait encore pour plus de quatre milliards et demi de propriétés publiques disponibles. Alors il fut décrété, sur sa parole, une émission nouvelle de huit cents millions d'assignats, et la Convention, dans son ivresse, crut qu'elle avait l'alternative d'acheter les trônes du continent ou de les renverser. En même temps, les diplomates français se ménageaient des intelligences dans les différents États, pour y faire des amis à la nouvelle république; mais à Rome, ils ne purent réussir; au contraire, le consul français qui était dans cette ville fut insulté, assassiné, et son hôtel incendié.[1] La Convention ne voulut point peser l'apologie que lui envoya le saint-père; elle déclara que le

[1] Le pape Pie VI, dont l'effigie avait été brûlée publiquement à Paris par la faction populaire, et l'écusson pendu à la corde d'un réverbère à Marseille, crut avoir à se plaindre des manœuvres du consul français, Basseville, et en parla peut-être avec amertume; ce qui probablement inspira au peuple le désir de le venger. Basseville venait de recevoir l'ordre des jacobins de Paris, d'enlever l'écusson à fleur de lis de son hôtel, et d'y substituer le drapeau tricolore. Le changement

meurtre de son ministre était un crime du gouvernement romain, et chargea son pouvoir exécutif d'en tirer vengeance. Cette vengeance ne s'exécuta que plusieurs années après, mais elle eut lieu. Pendant que la Convention déployait son énergie contre les ennemis qu'elle se créait, elle forçait les puissances encore irrésolues à cimenter contre elle une coalition prête à se dissoudre; ces puissances étaient l'Empire, la Prusse et l'Espagne; elle leur déclara la guerre par un seul décret, qui ordonna la levée de trois cent mille hommes. La position de cette Convention était infiniment difficile, parce que, ayant à lutter contre une foule d'ennemis intérieurs, elle provoquait les armes de cinq puissances qui désiraient d'envahir son territoire; mais cette audace même, qui devait la perdre, la sauva. Cependant, cette première lutte contre les grands souverains de l'Europe n'eut pas d'abord tout le succès que le nouveau patriotisme français pouvait en attendre. Deux généraux de l'Empereur, Clerfayt et Cobourg, chargés de défendre la Belgique, présentaient une attitude imposante; le roi de Prusse investissait Mayence, et chassait Custine de Francfort; le général Beurnonville avait échoué dans sa tentative sur l'électorat de Trèves. Dumouriez semblait le dernier appui de la république; on lui ordonna de faire la conquête de la Hollande. Il traça le plan de l'expédition, et, sûr des intelligences qu'il s'était pratiquées, il vit Bréda et Gertruydemberg se rendre presque sans coup férir; il bloqua à l'instant Berg-op-Zoom, et se prépara au passage du Moerdick; mais le débarquement imprévu d'une colonne anglaise, commandée par le duc d'York, changea tout à coup l'aspect de la campagne. Le prince de Cobourg sortit d'une feinte inaction, et fondit sur les lignes françaises au moment où personne ne s'y attendait; les avant-postes furent enlevés, et bientôt la déroute fut entière. Ces mêmes républicains, qui devaient un jour donner des

d'écusson, exécuté imprudemment en plein jour, souleva la multitude. Le soir, Basseville voulut paraître, en public, avec sa cocarde républicaine, comme pour braver ce peuple ombrageux: une nuée de pierres fondit sur sa voiture; il se réfugia dans la maison d'un banquier, et il y fut assassiné. Au premier bruit de cet attentat, toute la force armée de Rome sortit de ses casernes, pour prévenir l'effusion de sang français. Il n'était plus temps. L'effervescence était telle, qu'en présence même des soldats, les perturbateurs mirent le feu à l'hôtel consulaire, en criant: *Vive le pape! Vive la religion!*

lois à l'Europe, ne songèrent qu'à s'enfuir, et il y en eut que la terreur conduisit jusqu'à Paris. Le général Miranda, qui faisait le siége de Maëstricht, fut obligé de le lever. Alors, la Convention ordonna à Dumouriez de renoncer à l'invasion de la Hollande, pour empêcher Cobourg de violer le territoire de la république. Dumouriez rallia les débris de l'armée qui venait d'être défaite, et lutta d'abord avec une sorte de supériorité à Tirlemont; mais il fut battu à Nerwinde, et perdit encore plus de monde à la montagne de fer de Louvain: la gloire du vainqueur de Jemmapes semblait totalement éclipsée. Ces événements entraînèrent la perte entière de la Belgique.

Au milieu de tous ces désastres, la Convention, sûre de vaincre un jour les ennemis du dehors, s'occupait à comprimer ceux du dedans, avec une énergie vraiment digne d'éloge, si elle eût eu à défendre une meilleure cause; mais ses moyens étaient aussi désastreux que les événements militaires, et portaient l'empreinte d'un esprit antisocial ou révolutionnaire, Dès les premiers jours, on statua que pour remplir une fonction publique, il fallait être porteur d'un certificat de civisme; et ces certificats de civisme ne devaient être donnés que par les chefs de la faction dominante; on anéantit le droit de tester; on permit aux gens de guerre de se marier sans le concours de leurs chefs; on forma un tribunal criminel extraordinaire, dont les jugements à mort entraînaient la confiscation des biens au profit de la république; on statua que tout déporté ou émigré qui rentrerait sur le territoire de la république serait fusillé dans les vingt-quatre heures; on mit hors la loi les aristocrates qui se montraient ennemis de la révolution. D'après cette maxime que partout où le peuple retrouve son bien, il a le droit de le reprendre, on demanda que tous les anciens ministres des finances et trésoriers, ainsi que leurs héritiers, soit en ligne directe, soit en ligne collatérale, fussent assujettis à donner l'inventaire de leur fortune, et que l'on poursuivît toutes les prévarications en finance depuis 1740.

Le parti des démagogues rejetait sur le général Dumouriez[1] la perte de la Belgique, et rendait odieux le

[1] Dumouriez n'était rien moins que révolutionnaire: il avait vu de près Danton, Marat, Robespierre, et les avait jugés. Avec de grands talents soit dans la guerre, soit dans la diplomatie, il n'était point né

vainqueur de Jemmapes. On lui envoya trois espions des jacobins, avec lesquels il s'ouvrit plus qu'il ne devait, et peut-être ne voulait. Il écrivit d'ailleurs à la Convention une lettre d'une franchise maladroite, où il lui ouvrait les yeux sur les infractions de l'ordre social, de la part de ses représentants, ce qui avait amené la perte de la Belgique. La Convention décréta que l'accusé serait traduit à sa barre, pour répondre en personne à ses dénonciateurs. Dumouriez était instruit du sort qui le menaçait : contraint à être ou coupable ou puni, il préféra la première chance, et envoya des négociateurs au général Mack, qui commandait un corps d'Autrichiens ; il se procura aussi des entrevues avec le prince de Cobourg, devant qui il fuyait. Cependant il s'agissait de faire exécuter le décret de la Convention qui traduisait Dumouriez à sa barre. On tenta de l'éloigner de son armée, en lui proposant une conférence dans Lille. Il répondit que le péril de la patrie ne lui permettait pas de quitter un seul instant son armée. Il profita d'une suspension d'armes avec les généraux autrichiens pour servir la coalition. Il leva le camp de Maulde, vint s'établir à Saint-Amand et là concerta le projet de s'assurer de Lille, de Condé et de Valenciennes, pour commencer la contre-révolution : opérations difficiles, et qui échouèrent, parce qu'elles avaient été brusquées. Dans l'intervalle cinq membres de la Convention se dévouèrent et offrirent d'arrêter le transfuge au milieu de ses soldats : c'étaient Camus, Beurnonville, ministre de la guerre, et trois autres ; trait de courage qui présentait plus de péril à vaincre que de gloire à recueillir. Dumouriez, averti de sa proscription,

pour déchirer le sein d'une patrie qui l'honorait ; il voulut se ménager entre le roi, la faction d'Orléans et la Montagne ; mais en ne servant franchement ni les uns ni les autres, il s'en fit des ennemis qui conjurèrent sa perte. Le parti du roi était le moins puissant : mais c'était celui auquel son cœur était le plus dévoué ; aussi quand il apprit son supplice, rejetant loin de lui le masque révolutionnaire, avec lequel il était parvenu au ministère et au commandement des armées, il eut l'imprudence de faire entendre qu'après avoir ébranlé la monarchie, il saurait la rétablir. Dès lors, il perdit la confiance des démagogues. Sa coalition avec les ennemis avait pour base la nomination d'un monarque en France, et le rétablissement de la constitution de 1791. Mais quel était ce monarque? était-ce le prince royal, prisonnier au Temple? était-ce le duc d'Orléans? était-ce un prince qui aurait épousé la fille de Louis XVI? C'est un problème qu'on n'a jamais pu résoudre.

avait pris ses mesures. A peine les cinq commissaires étaient-ils entrés dans la salle d'audience, que Camus, le plus impétueux de tous, lui présente le décret sinistre, sans l'y préparer ; le général, qui avait étudié son rôle, le lit froidement, le rend de même et déclare qu'il n'obéira pas. L'entretien s'échauffe, et Dumouriez oublie que toutes ses paroles seront pesées. On venait de créer le tribunal révolutionnaire, et il en parle avec une sanglante ironie. "Vous ne reconnaissez donc pas ce tribunal?" dit Camus. "Je le reconnais," dit le général, "pour un tribunal de sang et de crimes, et si j'avais quelque pouvour, il serait aboli, comme l'opprobre d'une nation libre." Un autre commissaire voulut justifier les fondateurs de la république, comme ayant pris pour modèles les héros de Rome indépendante: "Que parlez-vous de Rome?" répond Dumouriez ; "Rome n'a point envoyé Tarquin au supplice ; Rome n'avait ni jacobins ni tribunal révolutionnaire ; en un mot, des tigres veulent ma tête, et je ne la leur donnerai pas." Après deux heures d'un entretien sans modération, Camus somme le général d'obéir à la loi, et, sur son refus, lui déclare qu'il ne commande plus l'armée, qu'on va s'emparer de sa personne et mettre les scellés sur ses papiers. A ces mots, sur un signal donné en allemand, des hussards entrèrent et arrêtèrent les cinq commissaires ; Beurnonville fut le seul à qui on laissa son épée. Un escadron des hussards de Berchigny les conduisit à Tournay, et, en les livrant au général Clerfayt, on lui annonça que Dumouriez lui envoyait des otages. Les commissaires furent abreuvés d'ignominie tout le long de leur route, et onfinit par les enfermer dans la forteresse d'Olmutz, où ils restèrent trois ans, jusqu'à ce que la politique des cabinets permît de les échanger contre la fille de Louis XVI.

Après avoir ainsi tiré l'épée contre la patrie, il fallait en jeter au loin le fourreau ; c'est ce que fit Dumouriez. Il reprit son dessein de s'emparer de Condé ; il écrivit au département du Nord une lettre énergique pour le soulever ; mais comme la moitié de son armée était révolutionnaire, et que l'autre, grâce à l'honneur français, s'indignait du soupçon même de perfidie, il fut fort mal obéi. Pendant ce temps-là, la Convention mettait sa tête à prix, et promettait cent mille écus, avec une couronne civique, à qui l'amènerait, mort ou vif, dans la capitale. Peu de

jours après l'arrestation des commissaires, Dumouriez sortit avec son état-major et un cortége de trente chevaux, pour entrer dans Condé ; une colonne de trois battalions de volontaires vient l'arrêter, et fait feu sur sa troupe ; un canal qu'il rencontre sur sa route, et qu'il traverse à pied, le sauve de ce danger. Pendant ce temps-là son armée se débandait, et il fut trop heureux de trouver dans le camp du prince de Cobourg un asile qui le dérobât à l'ignominie du supplice. Dumouriez, dans sa défection, emmena les enfants du duc d'Orléans, qui servaient dans son armée ; ce fut un prétexte pour la proscription de toute la maison royale. Les agitateurs profitèrent d'une lettre de l'aîné de ces princes, où il attribuait à la Convention tous les malheurs sous lesquels gémissait la France, pour sévir en masse contre les Bourbons. La duchesse d'Orléans, l'héroïne de la bienfaisance, fut inscrite la première sur ces listes sanglantes ; elle fut arrêtée : son éloge était dans tous les cœurs, et personne ne songea à la défendre. Le duc d'Orléans, son indigne époux, avait bien mérité de la république naissante ; mais ses services ne pouvaient lui faire pardonner son nom : il fut dénoncé. En vain, pâle et tremblant, monta-t-il à la tribune, pour émouvoir ses complices, qui allaient être ses juges : un décret statua qu'il serait gardé à vue, et qu'il aurait la ville de Paris pour prison. Plusieurs motions suivirent, plus rigoureuses les unes que les autres ; mais à la fin il fut décrété qu'à l'exception des prisonniers du Temple, qui resteraient dans la tour, tous les autres princes et princesses seraient renfermés avec le duc d'Orléans dans le fort de Marseille.

C'est à la même époque que se rapporte la loi qui déporte à la Guyane tous les prêtres insermentés, ainsi que l'institution d'un comité de salut public, qui, en accumulant dans son sein tous les pouvoirs, fit, de la désorganisation générale, la loi suprême de la république.

C'est encore du même temps que date la fin tragique d'un membre de la noblesse, Custine, qui, sorti de l'école de Mirabeau, avait rendu comme général de l'armée du Rhin, de grands services à la république. Le comité de salut public, instruit que Custine était le seul des généraux français qui maintînt la discipline dans les camps, venait de lui confier le commandement en chef des armées du Nord et des Ardennes ; mais il laissa prendre

Mayence au roi de Prusse, et la Montagne en prit occasion de calomnier un général qui n'était pas de la classe des sans-culottes. Arrivé à Paris et se promenant au Palais-Royal, quelques-uns de ses partisans se permirent de crier *vive Custine :* ce fut l'arrêt de sa mort. La Convention ombrageuse le décréta d'accusation, et le tribunal révolutionnaire le condamna au supplice. On lui reprocha dans la sentence d'avoir dit, en apprenant le supplice de Louis XVI : " Il fallait garder le roi pour otage, et non le faire mourir." Custine périt avec une constance qui fit oublier les erreurs de sa vie. Son fils, qu'on accusa d'avoir *sali les murs* de Paris de la défense d'un père, expia quelques jours après sur l'échafaud ce délit d'un nouveau genre.

En mai 1793, la Convention décréta un emprunt forcé d'un milliard réparti d'apres l'échelle proportionnelle de richesses, qui amena bientôt une guerre d'extermination entre les oppresseurs et les victimes. Il y avait alors dans la Convention un parti bien déclaré contre les fureurs de la démagogie : c'était celui des orateurs de la Gironde. Ce parti avait sans doute à se reprocher de grandes erreurs et de grands délits à l'avénement de la république ; mais les déchirements de l'État auxquels il avait coopéré, lui avaient ouvert les yeux : il revenait aux principes, et luttait, avec l'éloquence de ses orateurs et le spectacle de sa vertu, contre l'audace impunie des perturbateurs. Quand l'orage commença à gronder contre la Gironde, Bordeaux, qui avait envoyé ces hommes d'élite, fit passer à la Convention une adressa au nom de douze mille de ses citoyens, pour lui dénoncer l'insolente minorité qui voulait la décimer. C'était une espèce de gant jeté aux factieux pour amener le combat, et ceux-ci le ramassèrent. Ils avaient déjà à se plaindre d'une commission extraordinaire de douze membres, établie, par les girondins, pour informer de tous les complots tramés dans l'intérieur contre le repos de la république, pour surveiller toutes les manœuvres anti-sociales et les faire avorter. Ils prirent donc leurs mesures pour anéantir la Gironde et son comité des douze. Le conseil général de la commune de Paris était composé de jacobins, qui menaient les sections ;[1] la

[1] Paris était divisé en quarante-trois sections qui avaient chacune un conseil municipal.

Montagne s'adressa à lui pour en faire l'instrument secret de ses vengeances. Alors s'organisèrent les premiers germes de l'insurrection. Un juge de paix, s'étant permis de présenter sous un jour peu favorable, Chaumette,[1] procureur général de la commune, fut enlevé la nuit et jeté dans les prisons de l'Abbaye. La Convention intervint, et on fut obligé de le relâcher. Peu de jours après, une section vint déclarer à la barre de la Convention, que dans deux assemblées clandestines tenues à la mairie, il avait été résolu d'organiser deux nouvelles journées du 10 août et du 2 septembre, c'est-à-dire, de décimer l'assemblée nationale et d'égorger les dissidents dans les prisons. Sur d'autres lumières données au comité des douze, on apprit qu'il y avait des tables de proscription toutes dressées, pour faire tomber huit mille têtes. La minorité de la Convention se moquait de tous ces rapports et les traitait de faibles : mais la majorité fit décréter que tout citoyen de la capitale se tiendrait prêt à marcher au premier signal, et qu'on mettrait sous la sauvegarde de cette réunion la fortune publique, Paris, et la représentation nationale. Hébert menait la populace des faubourgs, avec sa feuille virulente *le Père Duchêne :* il écrivit dans son langage des halles contre la loi nouvelle, et le comité des douze le fit mettre à l'Abbaye. Le conseil général de la commune et seize sections de Paris parurent à la Convention, et demandèrent avec audace la liberté du prisonnier, et ajoutèrent qu'elles voulaient la traduction du comité des douze au tribunal révolutionnaire. Il n'y avait plus que le glaive de la loi ou l'épée des conspirateurs qui pût décider cette grande querelle ; le glaive de la loi resta dans son fourreau, et l'épée de la commune prononça. La Convention fit un pas rétrograde en décrétant la liberté d'Hébert ; toute puissance qui recule est détrônée. Le 31 mai, la commune fait sonner le tocsin et tirer le canon d'alarme. Alors la peur, qui, depuis le commencement de la révolution, a fait les destinées de la France, engagea la Convention à composer avec les rebelles : elle décréta que les sections de Paris avaient bien mérité de la patrie. Il n'y avait qu'un pas de cette lâcheté à l'opprobre de se

[1] C'est le même qui disait publiquement : "Je m'appelle Pierre Gaspard, parce que mon parrain croyait aux saints ; mais depuis la révolution j'ai pris le nom d'un saint qui a été pendu pour ses principes républicains ; je m'appelle Anaxagore."

laisser décimer; elle capitula sur la brèche avec ses vainqueurs, et statua que le comité des douze serait supprimé. Cette capitulation ne satisfit pas le département de Paris, qui vint demander, en outre, la tête de vingt-six députés. Le surlendemain, 2 juin, le canon d'alarme fut encore tiré, et la commune conspiratrice vint annoncer que le peuple était las d'ajourner son bonheur; elle demanda que l'on fît arrêter les députés inscrits sur la liste de proscription, et déclara que si la Convention ne voulait pas sauver la nation, la nation allait se sauver elle-même. Quelques députés de la Gironde voulurent encore composer avec les hommes féroces qui les assiégeaient dans le sanctuaire des lois. "Non," dit Lanjuinais, un des proscrits, "vous n'aurez de moi ni démission ni déférence." Des injures, parties de la Montagne, l'interrompirent; et c'est alors qu'il échappa à son courage ce beau mouvement oratoire: "A Athènes et dans Rome, on conduisait à l'autel des victimes ornées de fleurs; le pontife les immolait, mais ne les insultait pas." La révolte faisait de nouveaux progrès.[1] Ce dernier mouvement, dirigé par l'atroce Marat, fut la sentence de mort de la Gironde et de ses partisans. On lut la liste de proscription; la moitié de l'assemblée, dans la stupeur, refusa de délibérer, et le décret passa: il mettait les victimes de l'insurrection en arrestation chez elles, sous la sauvegarde des citoyens français et de la loyauté des habitants de la capitale: elles étaient au nombre de trente et une, y compris le fameux comité de douze. Il ne manquait à ces abominables journées du 31 mai et du 2 juin 1793 qu'une apologie émanée de la Convention même, et elle parut, telle qu'on pouvait l'attendre d'une assemblée couverte d'opprobre. On y représenta cette infraction solennelle de toutes les lois sociales, comme un simple *mouvement dont la morale publique n'avait point à s'alarmer;* on y dit que ces journées se rapprochaient par le *mécanisme révolutionnaire* de celle du 10 août, qui avait, il est vrai, renversé le trône; mais que la souveraineté du peuple n'en pouvait être brisée, parce qu'elle reposait sur vingt-cinq millions d'hommes. Cette apologie, tout sophistique qu'elle était, ne fut pas décrétée parce que Robespierre y trouvait encore trop de modération. Les perturbateurs,

[1] Voyez la note donnée plus haut, p. 434, où il est question de cet attentat.

maîtres de Paris et de la représentation nationale, consolidèrent leur victoire par de nouveaux délits. Ils firent abolir la fameuse loi martiale, unique sauvegarde des peuples libres contre les fléaux des insurrections : ils défendirent aux autorités constituées de troubler les sociétés populaires. Comme la terreur comprimait toutes les bouches, la Montagne, feignant de prendre ce silence général pour une adhésion, se permit de nouvelles mesures inquisitoriales. Elle proscrivit non-seulement des monuments publics les emblèmes de la féodalité, elle alla même jusqu'à faire retourner les plaques des cheminées des maisons particulières où il y avait des fleurs de lis. Elle poussa l'immoralité jusqu'à décréter que les bâtards hériteraient de leurs pères comme les enfants légitimes. Plus on irritait la Montagne par la résistance à l'oppression, plus elle se vengeait par la tyrannie des lois. On supprima sans indemnité toutes les redevances seigneuriales, même les droits conservés au mois d'août 1792 ; et on obligea de brûler tous les titres de féodalité. On décréta que le mariage des prêtres était légal, qu'on ne pourrait les priver de leurs traitements, et qu'on déporterait à la Guyane les évêques qui s'opposeraient à ces mariages. On déclara l'accaparement un crime capital, et les jugements étaient sans appel.

Le mois d'août 1793 commença par une institution fort sage, demandée depuis tant d'années, l'uniformité des poids et mesures, et par le projet d'un code civil que Cambacérès fit accepter. A ces heureuses exceptions près, tous les décrets portaient l'empreinte d'un gouvernement prévaricateur. La destruction de tous les titres féodaux, le mariage des prêtres autorisé malgré la défense des évêques, la déportation des prêtres non-sermentés dans le climat malsain de la Guyane, peuvent le prouver. La Convention statua aussi qu'on arrêterait tous les étrangers avec lesquels la république était en guerre : une autre loi prononça la peine da mort contre les hommes déguisés en femmes, qu'on rencontrerait dans les rassemblements. Il fallait une armée nombreuse à un gouvernement qui suscitait la guerre contre toute l'Europe. Un décret mit à la disposition des comités oppresseurs toute la jeunesse qui faisait l'espérance de la nation, depuis dix-huit ans jusqu'à vingt-cinq. C'est à ce mode de recrutement que l'on donna le nom de réquisition, parce que les citoyens qui

se trouvaient dans cette catégorie furent *requis* de porter les armes pour la défense de la patrie; on les appelait *réquisitionnaires.* Dans la suite, on y substitua la *conscription.* Dans l'ouest de la France, dans cette partie qui se trouve comprise entre la Loire et Nantes, et que l'on a nommée Vendée, la guerre civile s'était déclarée. La république y luttait avec le royalisme et l'amour du culte des habitants. Il fallut y envoyer des armées entières pour soumettre les insurgés. La loi la plus étrange qui ait peut-être jamais été promulguée, est celle du 1er août. Elle statuait qu'il serait fait, dans la Vendée, des magasins de matières combustibles, pour incendier les tailles, les genêts et les bois; qu'on détruirait les repaires des rebelles, et qu'on couperait les récoltes; cette loi fut exécutée, et l'on satisfit les désorganisateurs, en leur annonçant que la Vendée n'était plus qu'un monceau de cendres, cimenté avec le sang humain. Une pareille législation ne pouvait respecter les propriétés communes ou individuelles. On vit paraître des lois anti-commerciales, et une autre anti-littéraire, qui anéantit les académies et les quatre facultés antiques des arts, de droit, de médecine et de théologie; ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que ce fut un évêque qui proposa cette loi. On supprima aussi l'école militaire. Il y avait longtemps que la liberté de la presse gênait les fauteurs de l'anarchie; on la voulait bien pour la faction dominante, mais non pour celles qu'on voulait abattre; on décréta la peine de mort contre tout homme de lettres qui écrirait contre les maximes du gouvernement.

Les erreurs de cette législation coïncidaient avec les désastres dans l'intérieur de la France et sur les frontières. On avait été obligé d'évacuer Mayence; Toulon[1]

[1] Une faction coupable, qui voulait ramener l'ordre dans la France, par l'Angleterre, avait fait des progrès dans Toulon: toutes ses menées se terminèrent par un crime, dont la loyauté française aura longtemps à rougir, celui de démembrer la France en faveur des ennemis de la république. L'amiral Hood croisait dans la Méditerranée et n'était point étranger à la révolte de Toulon. Il profita de la défection d'une escadre française, pour entrer sans résistance dans la rade, et se fit livrer la ville à la condition expresse de la rendre à la paix. On arbora aussitôt le pavillon blanc sur les tours, et on proclama roi de France, sous le nom de Louis XVII, le prince royale alors prisonnier au Temple. Cette ville fut reprise en décembre 1793; mais les Anglais, avant d'abandonner la place, mirent le feu aux arse-

avait été livré aux Anglais; la Vendée[1] et Lyon[2] opposaient une héroïque résistance à leurs oppresseurs. Ce

naux, firent sauter le magasin à poudre et brûlèrent neuf vaisseaux de ligne, outre les frégates et tous les navires qui étaient sur les chantiers. La Convention mit dans sa justice contre les Toulonnais une froide barbarie. On envoya au supplice tous les suspects qu'on put atteindre, sans distinction d'âge ni de sexe: le nombre des personnes ainsi massacrées se monta au moins à deux mille.

C'est dans cette reprise de Toulon que parut pour la première fois Napoléon Bonaparte. Il y commandait l'artillerie de siége: la rare intelligence et le courage calme qu'il y déploya, lui valurent des éloges publics de la part du commandant en chef, le général Dugommier. On dit que peu après la reprise de Toulon, Bonaparte accompagna le général Dugommier à Marseille, et qu'il se trouva avec lui dans une compagnie, où quelqu'un, frappé de la petitesse de sa stature, demanda au général quel était ce petit bout d'officier, et où il l'avait ramassé. "Le nom de cet officier," répondit Dugommier, "est Bonaparte; je l'ai ramassé au siége de Toulon; il a contribué éminemment à la reprise de la place; et vous verrez un jour à venir que ce petit bout d'officier sera peut-être plus grand qu'aucun de nous."

[1] Les premières étincelles de la guerre civile de la Vendée éclatèrent vers la fin de 1791. Ce fut la prestation du serment ecclésiastique qui l'amena. Jusqu'au mois d'août 1793, l'insurrection fit peu de progrès; mais, à cette époque, il se livra dans la petite ville de Bressuire un combat, qui, par l'inhumanité des vainqueurs, acheva d'ulcérer les esprits; le soulèvement fut à son comble, lorsqu'une loi, provoquée par la Montagne, ordonna une levée de trois cent mille hommes. La journée de Bressuire fut moins un combat qu'un massacre. Les chasseurs et les grenadiers qui en défendaient les remparts n'avaient affaire qu'à des paysans demi-nus, sans chef, sans drapeau, sans artillerie. Le nombre céda à la discipline, et les soldats de la Convention massacrèrent leurs prisonniers à leurs genoux, et égorgèrent même des femmes avec leurs enfants; mais, par le talent et l'intelligence de quelques chefs habiles, les Vendéens eurent bientôt le dessus. Sur le bruit de leurs exploits, Charrette, gentilhomme breton, vint se joindre à eux, et alors commença une campagne terrible. Leurs forces se montaient à quarante mille hommes, divisés en plusieurs corps d'armée. Après une longue alternative de triomphes et de défaites, les Vendéens, qui avaient perdu l'élite de leurs soldats dans les combats, ne purent tenir la campagne. On les attaqua sous les murs du Mans et dans le sein de la ville, et partout ils furent défaits; un massacre exécuté de sang-froid suivit le carnage de la mêlée, et cette journée sanglante coûta aux vaincus dix-huit mille hommes. Les orateurs de la Convention annoncèrent qu'il n'existait plus de Vendée; mais ils se trompaient; malgré les harangues, il y eut encore une campagne de 1794. La reprise des hostilités dans la Vendée avait d'abord été favorable aux généraux de la république, ils avaient repris l'île de Noirmoutiers et Charrette avait été battu. Malheureusement les vainqueurs ne connaissaient point le sentiment de la générosité; ils pillaient les villes qui s'étaient soumises et brûlaient les cabanes des cultivateurs. Maîtres de la

fut pendant les horreurs du siége de Lyon, en septembre 1793, que se propagea en France le régime de la terreur,

personne de D'Elbée, général en chef de l'armée royale, ils le portèrent en triomphe, blessé et mourant, et le fusillèrent sur son fauteuil. Ce mode de faire la guerre revivifia l insurrection expirante. Ce fut alors que dans les conseils de la Convention, on imagina les colonnes infernals chargées de faire de la Vendée un vaste désert. Ces colonnes exécutèrent par patriotisme ce qu'on leur ordonnait par férocité. On a supputé que, par ces scènes de dévastation, il en coûta à la Vendée le quart de sa population, et aux vainqueurs cinquante mille hommes. Charrette, plus puissant que jamais, parce que la vengeance lui créait des armées, battit plusieurs fois les colonnes infernales; mais la mort prématurée de La Rochéjaquelein, autre général habile, qui fut tué, après une victoire, par un volontaire qu'il voulait désarmer, changea subitement la face des affaires. Les Vendéens proposèrent un plan de pacification générale, que la république agréa, mais qui échoua par la malheureuse expédition de Quiberon. Ce fut le 15 mai 1795, qu'une escadre anglaise débarqua sur la côte huit mille émigrés, qui s'emparèrent à l'instant du fort Penthièvre. Le général Hoche accourut avec vingt-cinq mille hommes, traça des lignes de circonvallation, pour empêcher la colonne royale de sortir de la péninsule, et, grâce à des intelligences qu'il avait dans le fort Penthièvre, il le reprit, et passa la plus grande partie de la garnison au fil de l'épée. Le reste des émigrés regagna comme il put l'escadre anglaise: partie à la nage et partie dans des bateaux. Le général Hoche, la raison calme dans la tête, et la tolérance dans le cœur, ramena peu à peu les esprits, et jeta les semences d'une réunion. Deux chefs des insurgés avaient résisté à tous les piéges de ses prédécesseurs; il leur fit avec ses colonnes mobiles la guerre la plus active. Stofflet, qui, de simple garde-chasse en Lorraine, était parvenu à force de bravoure et de talents militaires à commander des armées de soixante mille hommes, qui avait payé de sa personne dans près de cent cinquante actions, fut surpris dans une cabane, conduit à Angers, et jugé par un conseil de guerre. Charrette, après trois ans de combats, et presque toujours d'exploits, fut à la fin surpris par un détachement républicain, qui le traquait depuis six heures comme une bête fauve; on le conduisit à Nantes, où il fut jugé; il écouta sa sentence avec la plus grande sérénité, et ne témoigna d'autre regret que de ne pas périr sur un champ de bataille. On trouva dans ses vêtements un brevet de commandant en chef de l'armée catholique et royale. Un reste de faction agita encore la Vendée pendant quelque temps, et ce ne fut qu'en 1800 que cette partie de la France fut entièrement pacifiée.

[2] Cette ville, la seconde métropole de France, avait eu à se plaindre de la révolution dès l'origine. On y avait organisé un club de jacobins, où s'introduisirent des chefs de bandes, entre autres Chalier, le Marat de Lyon. A l'époque de 1792, lorsque l'on proclama le décret de *la patrie en danger*, ce club désorganisa l'esprit public, exécuta un massacre dans les prisons, et força ainsi le peuple à se soulever. La Convention aurait pu ramener à la concorde une ville qui ne s'insurgeait que malgré elle; mais elle l'aigrit en y envoyant des représentants, qui se faisant précéder de la terreur, en mirent toute la jeunesse en réquisition, levèrent un emprunt forcé de six

et que parurent les lois les plus attentatoires à la propriété des citoyens, à leur repos, à leur vie. Paris, plus

millions, et envoyèrent à l'échafaud les citoyens les plus recommandables par leurs richesses ou par leurs lumières. Ce fut la prise de l'arsenal par les brigands aux ordres de Chalier, qui détermina tout-à-fait l'explosion. Les sections de la ville coururent aux armes, reprirent l'arsenal et n'abusèrent point de leur triomphe par de froides vengeances. Le surlendemain, les vainqueurs, pour prouver qu'ils ne se séparaient point de la patrie, allèrent à Hôtel de ville prêter serment de fidélité à la république. Le 31 mai éclata dans Paris, et bouleversa toute la France. Le secousse donnée à Lyon amena le supplice de Chalier et le fameux décret du congrès départemental, qui mettait, comme on a dit, la Montagne hors de la loi. La Convention avait des injures personnelles à venger, et elle y mit beaucoup d'énergie. On fit filer mystérieusement des troupes dans le Midi, et l'on envoya l'ordre à Dubois-Crancé de faire le siége de la ville insurgée : trois colonnes marchèrent alors sur Lyon; les généraux de la Convention bombardèrent la ville : les directeurs du poste d'artillerie placèrent des mortiers en face des hôpitaux, pour ensevelir sous les décombres les malades et les mourants, qui ne devraient point avoir d'ennemis. Les bombes mirent le feu dix-sept fois de suite au grand hôpital, et autant de fois les assiégés l'éteignirent; des batteries dressées contre les principaux édifices les mirent en ruines; enfin le feu prit à l'arsenal, fit sauter ses quatre magasins et embrasa cent dix maisons qui l'environnaient. La place n'étant plus tenable, la garnison réduite à mille cinq cent hommes sortit à la pointe du jour, le 9 octobre 1793, et se retira dans l'Helvétie; Lyon ouvrit alors ses portes aux assiégeants. Le siége avait duré soixante-trois jours : on avait jeté dans la place vingt-huit mille bombes, et il en avait coûté trois cents milliers de poudre. Le décret que donna la Convention, d'après le rapport de son comité de salut public, est un monument digne d'une âge de barbarie; il y est dit qu'une commission extraordinaire fera punir militairement les contre-révolutionnaires qui ont soutenu le siége, que cette ville sera détruite, et son nom effacé du tableau des villes; que la réunion des maisons des pauvres qui sont conservées portera désormais le nom de Commune-Affranchie, et qu'on érigera une colonne avec cette inscription : "Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus." On n'avait pas attendu ce décret pour dresser des tables de proscription contre les Lyonnais. Déjà les jurés et les juges qui avaient condamné l'abominable Chalier avaient été mis à mort. La Montagne, pour accélérer la ruine de cette immense cité, envoya avec des pouvoirs illimités le farouche Collot d'Herbois, qui surpassa son attente. Il créa un comité de démolition contre les édifices, et un tribunal, révolutionnaire contre les hommes. Après avoir fait tomber quatre cents têtes, comme la guillotine n'était pas pour lui assez expéditive, il détruisit ses victimes en masse; le canon chargé à mitraille fit périr plus de quatre mille personnes! A cette nouvelle la Convention frémit d'horreur, et elle rendit une demi-justice aux habitants de Lyon en rappelant son féroce représentant; mais ce ne fut qu'au mois d'août 1794, après le détrônement de son infâme Robespierre, que, rougissant de ses décrets atroces, elle rendit à Commune-Affranchie son ancien nom de Lyon.

près du volcan, en essuya les premières explosions. Les sections de cette ville immense avaient encore une part active dans l'administration de la chose publique : pour éloigner les hommes de bien de leurs assemblées, Danton fit décréter qu'on accorderait quarante sous (1*s.* 8*d.*) par jour aux sans-culottes qui y viendraient prendre séance. Les sections devinrent peu à peu autant de comités révolutionnaires. Outre l'aristocratie de la vertu, dont la Montagne se plaignait, il y avait une aristocratie de commerce qui entravait toutes ses operations ; pour la frapper d'un seul coup, on imagina de taxer les marchandises de première nécessité ; de là cette fameuse loi du *maximum*, qui, en déterminant le prix des marchandises, paralysa l'industrie, arrêta la circulation des grains, et amena la famine dans les grandes métropoles. Une autre propriété, non moins chère aux nations civilisées, était celle de l'instruction publique ; elle dépérissait tous les jours en France, grâce au principe dominant dans les clubs, que la prospérité des États libres repose sur le civisme et l'ignorance. Chénier, qui avait des lumières, mais qui quelquefois les accommodait aux circonstances, proposa de rétablir l'éducation de la jeunesse, en la rendant tout-à-fait républicaine. Cette idée, parfaitement à l'ordre du jour, amena un décret pour l'organisation des *écoles primaires*, où l'on fondait, sur la déclaration des droits de l'homme, tout le système de l'éducation physique, morale et intellectuelle. Paris sollicita un décret qui instituât trois degrés d'instruction publique ; la Montagne s'y opposa, sous prétexte que ce serait ressusciter l'aristocratie des savants, tandis qu'il ne fallait, pour la France régénérée, que la démocratie des sans-culottes. La loi la plus immorale de cette époque d'erreurs et de crimes fut celle des suspects ; et c'est celle qui fournit le plus de victimes au tribunal révolutionnaire. On qualifia de ce titre de proscription, non-seulement le clergé et la noblesse, mais encore l'infortuné qui ne pouvait justifier de ses moyens d'existence, le citoyen à qui on refusait un certificat de civisme, et les prévenus d'anciens délits, qui avaient été acquittés. Comme il eût été difficile de faire arrêter à la fois un si grand nombre de proscrits, les agents de la terreur imaginèrent d'organiser une armée révolutionnaire à leur solde : Chaumette, le procureur général de la commune, connu sous le nom ridicule d'Anaxagore,

dont il s'était revêtu, vint en faire la demande à la Convention, qui, elle-même esclave de la terreur, n'osa refuser le décret, et déclara que c'était pour comprimer les contre-révolutionnaires; seulement la légion nouvelle fut réduite à six mille soldats et douze cents canonniers.

Ce fut le 22 septembre de cette année 1793, époque de l'équinoxe d'automne, qu'on choisit pour commencer la nouvelle ère republicaine; mais en ordonnant, cependant, que l'on comptât du 22 septembre 1792, parce que le 10 août de cette année avait été renversé. Ce fut donc de ce jour que data l'an Ier de la *République française une et indivisible.* L'année eût été divisée en dix parties, conformément au système décimal, que l'on venait d'établir à l'égard des poids et mesures: mais en suivant les révolutions de la lune autour de la terre, il fallait admettre douze mois. La nature commandait ici l'infraction au système décimal. Le mois fut de trente jours; il se divisa en trois dizaines de jours, nommées *décades* et remplaçant les quatre semaines. Le dixième jour, nommé *décadi*, fut consacré au repos, et remplaça l'ancien dimanche. Ce fut un jour de repos de moins par mois. Les noms des jours de la semaine républicaine furent *primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, *quintidi*, *sextidi*, *septidi*, *octidi*, *nonidi*, *décadi*. Les mois changèrent aussi de nom, et furent désignés d'après les saisons auxquelles ils appartenaient. Les trois premiers commençant en automne, furent *vendémiaire*, *brumaire*, *frimaire;* ceux d'hiver s'appelèrent *nivôse*, *pluviôse*, *ventôse;* les trois mois du printemps furent *germinal*, *floréal*, *prairial;* enfin ceux d'été se nommèrent *messidor*, *thermidor*, *fructidor*. Ces douze mois de trente jours ne complétaient pas l'année. Il restait cinq jours auxquels on donna le nom de *jours complémentaires*, que l'on consacra à des fêtes nationales. Dans les années *bissextiles*, le nombre étant de six, on convint de consacrer ce sixième jour à la fête de la révolution.

Le poëte Chénier, que nous avons déjà vu dérober à l'infortune Goldoni et sa veuve, eut aussi l'idée de venger Descartes de l'ingratitude de ses contemporains, en lui décernant les honneurs du Panthéon. La Convention, qui ne voyait point dans ce grand homme un ennemi de l'égalité, fut juste, et le décret passa. Mais le même jour, sur la dénonciation d'Amar, dans un rapport verbeux,

faible de raisons, mais fort d'injures, elle décréta que les quarante-deux députés de la Gironde, qui étaient alors dans les prisons, seraient traduits devant le tribunal révolutionnaire ; quant aux vingt autres, qui s'étaient dérobés à leurs assassins, le décret les déclara traîtres à la patrie et conséquemment hors de la loi. Billaud-Varenne avait fait ajouter à l'ancienne liste le nom du duc d'Orléans, qui était bien étonné sans doute de se trouver assimilé avec des hommes de bien, même sur la planche de l'échafaud. Cette séance se termina par décréter qu'on traduirait, devant le tribunal révolutionnaire, l'infortunée reine, prisonnière au Temple depuis quatorze mois, et que la Convention n'appelait plus que la femme Capet. Les quarante-deux girondistes furent déclarés auteurs ou complices d'une conspiration contre la république, et le tribunal les condamna à mort ; après la lecture de leur sentence, la plupart d'entre eux crièrent à diverses reprises : *Vive la république !* Ils furent exécutés le dernier d'octobre.

L'épouse infortunée de Louis XVI fut traduite au tribunal révolutionnaire, au moment qu'elle y pensait le moins. Elle subit un interrogatoire pour la forme, où elle se montra plus calme que ses juges. Le brutal Hébert, orateur du faubourg Saint-Antoine, l'accusa d'inceste. "La nature," dit-elle, "justifie mon silence ; j'en appelle à toutes les mères qui sont ici, c'est à leur cœur à me défendre." Le 16 octobre, vers midi, elle monta sur la charrette qui devait la mener sur la place de la Révolution. Le confesseur constitutionnel, que le tribunal révolutionnaire lui avait donné, se permit de lui parler de courage. "Du courage !" répondit-elle, "il y a longtemps que le malheur m'en a fait faire l'apprentissage ; et ce n'est pas quand le ciel va finir mes maux, que je commencerai à en manquer." On a remarqué que Marie-Antoinette monta les marches de l'échafaud avec autant de légèreté que, dans des temps plus heureux, elle montait celles de l'orangerie de Versailles. Elle ne se permit aucune plainte contre ses ennemis, et mourut sans regrets ainsi que sans remords. Son corps, déposé sans honneur au cimetière de la Madeleine, fut enseveli dans la chaux vive, comme celui de Louis XVI.

Le duc d'Orléans, honteusement célèbre par son immoralité et par son dévouement servile à la faction dominante, fut immolé par ses complices mêmes, le 6 de

novembre. Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il reprit, après la lecture de sa sentence, un peu de courage, et demanda à aller à l'instant au supplice. Il entendit d'un air calme les imprécations d'une multitude effrénée, qui applaudissait à son infortune, et parut expier en quelque sorte la turpitude de sa vie par l'intrépidité avec laquelle il subit la mort. La duchesse de Bourbon, sa sœur, craignant que la proscription de ce prince n'entraînât la sienne, se hâta de capituler avec la Montagne, et acheta sa vie en faisant un don entier de toutes ses riches possessions à la république.

Mais une mort qui laisse bien plus de regrets, parce qu'elle fut plus douloureuse, plus accompagnée d'ignominie, et surtout moins méritée, est celle de l'infortuné Bailly, un des fondateurs de la république. Les apprêts de son supplice durèrent deux heures, et ne purent ébranler sa constance. Comme il secouait de temps en temps ses cheveux inondés d'une pluie glacée, un démagogue lui dit avec une féroce ironie : "Bailly, tu as peur." Il répondit, avec la sérénité de Socrate : "Non, mais j'ai froid." Le bourreau, avant de faire tomber sa tête, lui brûla sous la figure le drapeau rouge, qu'il avait fait déployer lors de l'exécution de la loi martiale.

En même temps que la Montagne faisait couler le sang à grand flots, elle présentait à la sanction de la France une nouvelle constitution imaginée par Hérault-Séchelles, ex-noble qui se piquait de philosophie. Elle était composée de cent vingt-quatre petits paragraphes de quelques lignes, qui n'avaient pas coûté grand effort de génie. Ce code démagogique n'étant fait que pour légitimer les erreurs du moment, ne devait avoir qu'une existence éphémère. Tout superficiel, tout informe, tout anti-social qu'il était, il fut reçu partout avec un enthousiasme commandé par la terreur ; mais une lecture réfléchie en fit ressortir tous les vices. La Montagne même n'osa le protéger ; et elle le suspendit provisoirement, en organisant un gouvernement révolutionnaire. La loi qui statua sur cette étrange innovation portait que le gouvernement de la France serait révolutionnaire jusqu'à la paix ; elle mettait dans l'intervalle sous la surveillance du comité de salut public, les généraux, les ministres, et toutes les autorités constituées ; et elle donnait à ce même comité la direction d'une armée de sans-culottes pour comprimer

les contre-révolutionnaires. Telle est l'origine et la consolidation de ce fameux décemvirat, qui a tenu pendant dix mois, d'une main sévère et sanglante, les rênes du gouvernement, à qui la France doit ses désastres intérieurs et ses victoires, qui a fait trembler les rois et la république sous le règne de Robespierre. C'est à l'avénement de ce gouvernement révolutionnaire que les lois perturbatrices se multiplièrent, qu'on supprima toutes les compagnies de finances, qu'on statua la peine de mort contre les prêtres déportés qui rentreraient en France. Toutes ces lois sinistres étaient dues en grande partie aux sociétés populaires, qui préparaient les travaux de la Montagne. Quelques femmes démagogues, jalouses de cette grande influence, et se croyant le génie des Zénobie et des Sémiramis, fondèrent un club, où le sexe seul serait admis, et tinrent leurs séances dans le local même des jacobins. Ceux-ci eurent la faiblesse d'en prendre ombrage, et attendirent les premiers traits de folie démagogique qui leur échapperaient, pour les perdre. L'occasion ne tarda pas à s'offrir. Les jacobines se répandirent un jour dans les places publiques et jusque dans les églises, et forcèrent les femmes qu'elles rencontraient à adopter la hideuse coiffure du bonnet rouge. Cette infraction instantanée de l'ordre public fut dénoncée au comité de sûreté générale, qui fit décréter à la Convention que toutes les sociétés populaires de femmes, sous quelque nom qu'on les désignât, seraient défendues. On leur permit de hurler encore contre les aristocrates, dans les tribunes de l'assemblée nationale, mais non de partager la toute-puissance de la Montagne.

Parmi les institutions perverses du mois de novembre, il faut remarquer celle qui ordonna aux chevaliers de Saint-Louis de déposer sous huitaine leurs croix avec leurs brevets, sous peine d'être traités de suspects. Il faut aussi citer la double loi qui statua que la peine de la déportation durerait la vie entière du déporté, et que le prêtre qui, en se mariant, abjurerait son culte, ne serait point sujet à cette déportation. Cet acte public d'immoralité fut couronné par l'arrêté du conseil général de la commune, portant la clôture des temples et des églises. Le mariage légal des prêtres et la clôture des églises conduisaient nécessairement à l'athéisme ; et, à cet égard,

le plan des perturbateurs eut un succès vraiment scandaleux. Ce fut des évêques constitutionnels qui, pour parvenir aux dignités révolutionnaires, portèrent les premiers coups à l'arbre sacré de la religion. On vit l'évêque de Périgueux présenter à la Convention sa femme, tirée, dit-il, de la classe plébéienne des sans-culottes, et recevoir du président, pour prix de son abjection, l'accolade fraternelle. Des membres du clergé du second ordre, non moins immoraux, se firent gloire d'abjurer le sacerdoce. Un chanoine, en jetant ses lettres de prêtrise sur le bureau de la Convention, demanda aux législateurs le baptême civique, parce qu'il ne croyait plus à d'autre religion qu'à celle de la patrie et de la vertu.

Mais ce fut le 7 novembre que le scandale fut porté à son comble, par l'abjuration solennelle de Gobel, ancien évêque de Lydda, alors évêque de Paris, qui, précédé de ses grands vicaires, des présidents des sociétés populaires, et des autorités constituées de la commune et du département, vint déposer la croix épiscopale et répudier le sacerdoce, pour revêtir aux yeux des patriotes le caractère d'homme. Le procès-verbal de cette séance, où, suivant le poëte Fabre d'Eglantine, "la raison éternelle avait fait un grand pas," fut imprimé et répandu avec profusion, par l'ordre de la Convention, et envoyé dans tous les départements. On fit encore défiler au milieu de la salle des représentants au bruit des fanfares militaires et des applaudissements de l'assemblée, une foule immense de sans-culottes revêtus d'habits pontificaux, et portant sur des brancards les ciboires, les calices, les soleils et les dépouilles des églises, dont ils firent un usage profane. Tous ces spectacles, si humiliants pour le nom français, furent terminés par la fête de la Raison, célébrée dans la cathédrale de Paris, et où la Convention assista en corps. On y porta, sur un char, la femme d'un libraire nommé Monmoro, qui était d'une beauté remarquable, et qui représenta la déesse de la Raison, le bonnet rouge sur la tête. On chanta des hymnes en son honneur, et les révolutionnaires se crurent régénérés par cette apothéose. La Montagne n'en donna pas moins la plus grande extension au régime de la terreur. Une loi ordonna le séquestre des biens des pères et mères dont les enfants avaient émigré ; une autre autorisa les comités révolutionnaires de

toute la France, à faire exécuter leurs mesures féroces de sûreté, même contre les citoyens qui n'étaient pas dans la classe des suspects. Dès ce moment, la république, déchirée dans son intérieur, ne se trouva plus partagée qu'en deux classes, celle des oppresseurs et celle des victimes.

Le premier mois de 1794 ne marque, dans les annales sanglantes de la terreur, que par la mort de quelques prélats constitutionnels, tels que l'évêque de Lyon, Lamourette, que leurs complices mêmes punissaient de les avoir trop bien servis ; et par l'anniversaire du supplice de Louis XVI, fête sinistre qui se célébra à la place de la Révolution, appelée alors place de la Concorde : on y abattait alors quatre têtes, dont le sang pût rejaillir sur les législateurs. Le régime de la terreur est l'époque des institutions les plus sinistres, mais couvertes du voile de la douce philanthropie. La Convention donna un décret d'enthousiasme, qui rendit libres les nègres et les hommes de couleur dans les colonies françaises : une loi postérieure leur déféra le titre et les priviléges de citoyens. Mais faute d'ajouter à ces lois sages les restrictions convenables, les noirs en abusèrent, incendièrent le Cap-Français, massacrèrent les blancs, et la France perdit Saint-Domingue. Ce régime offre les contradictions les plus frappantes. La Convention venait de décréter que la *justice* et la *probité* étaient à l'ordre du jour ; et, dans le même moment, elle statua que dans les délits révolutionnaires un dénonciateur pourrait être témoin ; que les biens des prévenus serviraient à indemniser les patriotes dans l'indigence ; que les prévenus de conspiration qui tenteraient de se soustraire à leur jugement seraient mis hors de la loi ; que les étrangers et les ex nobles seraient bannis de Paris, des places fortes et des villes maritimes, sous peine de mort. A tous ces décrets énergiques, on ajouta une loi provoquée au nom du comité de salut public, dans laquelle on déclara traître à la patrie tout homme convaincu d'avoir excité des inquiétudes dans Paris, d'y avoir introduit des armes, d'avoir empêché l'arrivée des denrées, d'avoir donné asile à des émigrés, d'avoir tenté d'avilir la représentation nationale ; et elle créa, en même temps, une commission populaire de six sans-culottes, pour juger promptement les nobles, les prêtres, les suspects entassés dans les prisons. Cette loi fut adoptée à l'unanimité, traduite dans toutes les langues,

et envoyée aux quarante-quatre mille municipalités de la France, comme le palladium de la république. L'énergie de cette dernière loi fut fatale à quelques chefs de la démagogie. Au moment où l'on s'y attendait le moins, l'accusateur public du tribunal révolutionnaire fit arrêter Hébert, auteur du libelle *le Père Duchêne ;* Ronsin, général de l'armée des sans-culottes ; le Prussien Clootz, qui s'était donné le nom d'Anacharsis, et dédiait des romans républicains aux planètes, et dix-sept autres démagogues moins connus. Le tribunal révolutionnaire, dévoué à la faction de Robespierre, envoya les dix-neuf prévenus à l'échafaud. Leur seul crime était d'avoir, par leur puissance, donné de l'ombrage à une faction rivale. La Montagne était alors partagée en deux branches : celle des jacobins et celle des cordeliers. Hébert et Ronsin dominaient la dernière faction ; Robespierre, Amar, Saint-Just et Vadier imprimaient le mouvement à l'autre. Les cordeliers osèrent jeter quelques nuages sur le patriotisme des jacobins ; ils se permirent même de voiler d'un crêpe noir la déclaration des droits de l'homme. Alors les jacobins jurèrent une haine éternelle à leurs rivaux, jusqu'a ce qu'ils fussent régénérés, c'est-à-dire guillotinés.

A la faction des cordeliers s'étaient affiliés des membres de la Convention qui ne manquaient point de talent, tels que Fabre d'Églantine, auteur de la belle comédie de *Philinte ;* Bazire, et le capucin Chabot. Amar, l'interprète des comités du gouvernement, vint les accuser d'être les pensionnaires de Pitt, ministre de la cour de Londres, et de dilapider les finances françaises : à l'instant, la Convention décréta qu'ils seraient traduits devant le tribunal révolutionnaire.

Ce tribunal, à cette époque, était dans l'usage d'envoyer à la mort les prévenus de conspiration par des nombres de cinquante et de soixante par jour. Le nombre des prévenus, dans les prisons de la république, était, à cette époque, de huit mille. On chercha donc de nouvelles victimes, et l'on ne tarda pas à en trouver. Robespierre, qui aspirait à une sorte de royauté plébéienne, commença par son rival en puissance, Danton ; mais n'osant lutter contre son génie à la tribune, il le fit arrêter la nuit dans sa maison, bien sûr de le rendre coupable du moment qu'il ne pourrait plus se défendre. En effet, il intervint un décret qui traduisit au tribunal

révolutionnaire, non-seulement Danton,[1] mais les nouveaux complices qu'on lui trouva, et parmi lesquels étaient Camille Desmoulins, qui avait eu la franchise maladroite d'imprimer que la Convention était un sénat à la Tibère, et Hérault de Séchelles auteur de la constitution avortée, qu'on venait de remplacer par le code révolutionnaire.

La mort de Danton entraîna peu après celle de Chaumette *Anaxagore*, procureur de la commune, qui périt dans la conspiration des prisons. Chaque jour venait ajouter à la multitude des détenus qu'on entassait dans les prisons : on en comptait alors dix mille, des deux sexes et de tous les âges. De crainte que ces victimes ne leur échappassent, les monstres révolutionnaires imaginèrent la fable de la conspiration des prisons, pour accélérer leur supplice. Ce fut au Luxembourg que la manœuvre fut ourdie : on y déposa que le général Arthur Dillon, tout prisonnier qu'il était, avait conçu le projet d'aller, avec quelques hommes de tête, tuer les membres des comités de gouvernement, parce qu'il voulait la république sans tyrans et sans inquisiteurs ; et, sur cette absurde imputation, il fut condamné à mort avec quatorze autres prisonniers, dont la plupart, ayant son audace, n'auraient jamais eu son courage. Parmi eux était l'évêque de Paris, Gobel, celui qui avait mis tant de solennité dans une apostasie dont il se repentait vivement, et les deux veuves d'Hébert et de Camille Desmoulins. Ce qui prouve que la mort, dans la tête des désorganisateurs, était vraiment à l'ordre du jour, c'est que, depuis la conspiration des prisons, le nombre des victimes ne fit que s'accroître. Il devint si grand, que le tribunal révolutionnaire mettait moins de temps à les condamner que

[1] Danton, le Mirabeau du régime révolutionnaire, soit par son génie, soit par sa perversité, était le plus actif des hommes quand il fallait entreprendre, et le plus indolent quand il s'agissait d'exécuter ; son inertie le perdit ; on l'avait instruit des sourdes manœuvres de Robespierre, il le méprisa trop pour lutter contre lui, et il fut vaincu sans combattre. Il subit son interrogatoire avec un courage audacieux, qui faisait croire que c'étaient ses juges mêmes qui étaient sur la sellette. Interpellé sur le délit de sa conspiration, il répondit qu'il était glorieux de conspirer contre un gouvernement conspirateur. Le tribunal le condamna à mort, avec quatorze prévenus, comme complices du duc d'Orléans et de Dumouriez : il s'occupa froidement à lire une ode de Chaulieu, pendant qu'on lui lisait sa sentence.

l'exécuteur à les faire mourir. Parmi ces victimes, on distingue surtout l'illustre Malesherbes, qui avait honoré la règne de Louis XVI par un ministère digne de Sully. La veille de sa mort, on fit périr le président de Rosambo, son gendre, et quinze autres membres de l'ancien parlement de Paris.

Nous avons vu, après le supplice de Louis XVI, la Convention, qui pressentait le secret de ses forces, défier l'Europe entière, et déclarer, en même temps, la guerre à l'Angleterre et à la Hollande, à l'Empereur, au roi de Prusse et à l'Espagne. Les souverains populaires mirent, dans leur attitude militaire de défense, une intelligence et une énergie étonnantes, dignes des beaux temps de Marathon et des Thermopyles. Ce contraste s'explique. À Paris, tout était en proie aux fureurs des ambitions et des vues personnelles ; à l'armée, l'individu disparaissait devant la cause publique. Les soldats ne connaissaient d'autre ambition que celle de repousser l'ennemi et de le vaincre. On leva à la fois onze armées pour former une ceinture autour du territoire, que la coalition se proposait d'envahir ; et comme on se doutait que quelques généraux pourraient ressusciter le Monk de l'Angleterre qui rétablit les Stuarts, on envoya des représentants tirés du sein de la Montagne pour les surveiller ; en même temps, on encourageait les soldats, en leur faisant entrevoir dans l'avenir une gratification d'un milliard, et on attachait les chefs à la gloire, en décernant à Dampierre, mort sur le champ de bataille, une espèce d'apothéose.

A l'époque où les puissances coalisées commencèrent la campagne, leurs armées étaient fortes de quatre cent quatorze mille hommes, et on leur en opposa sept cent quatre-vingt mille, qui sortirent à la fois, comme par enchantement, de tous les points de la république. Toutes ces armées restèrent longtemps en présence ; la France sortit la première de son inaction, mais ses premiers essais ne furent couronnés d'aucun succès. Dumouriez s'était laissé battre à Nerwinde (le 18 mars 1793), et la Belgique était retournée à son indépendance ; Mayence fut évacuée par Custine ; Condé et Valenciennes passèrent au pouvoir des ennemis ; enfin, le 8 septembre 1793, la supériorité fut rendue aux armes de la république, par le gain de la bataille de Hondschoote, où seize mille républicains mirent en déroute des forces supérieures.

et tuèrent ou blessèrent six mille hommes. Ce fut le général Houchard qui amena cette première explosion de la valeur française ; la Montagne l'en récompensa, à sa manière, sur l'échafaud. Ce succès entraîna le débloquement de Dunkerque et la fuite précipitée du duc d'York. La fortune changea encore un moment de drapeaux ; les armées des Pyrénées essuyèrent des revers ; mais l'enthousiasme de la patrie ayant pris un nouvel essor, une belle campagne se rouvrit en 1794, et amena la victoire mémorable de Fleurus, que le général Jourdan gagna le 26 de juin, après une mêlée de dix-sept heures. Cette victoire fut suivie de la prise de Mons, et les Français rentrèrent dans Marchiennes. Le général Pichegru, de son côté, déjà vainqueur à la journée de Hooghède, prenait Tournay, Anvers et Malines ; Moreau faisait capituler Nieuport, et les républicains rentraient en triomphe dans Condé, Valenciennes et Landrécies. Avant la fin de la campagne, la France se trouva avoir une supériorité bien marquée dans les deux armées des Pyrénées, et dans celles des Alpes et de l'Allemagne.

Pendant que la France préparait les triomphes de Fleurus, le sang coulait à torrents sur les échafauds. Parmi les victimes, on compte Blanchelande, gouverneur de Saint-Domingue, La Guiomarais et douze autres gentilshommes bretons, Le Brun, ministre des affaires étrangères, Duport du Tertre, ministre de la guerre, Laverdy, ancien contrôleur général, le duc de Châtelet, et la comtesse Du Barry. L'année 1794 vit aussi le supplice du maréchal Luckner, du duc de Biron, de La Borde, banquier de la cour, de l'amiral d'Estaing, du duc de Villeroi, et de vingt-cinq infortunés de Verdun, qui avaient fêté le roi de Prusse. Le 8 de mai 1794, vingt-huit fermiers généraux, coupables du crime inexpiable d'être encore riches après une révolution, furent condamnés au supplice. Le tribunal révolutionnaire respectait si peu alors la raison humaine, qu'il se permit de déclarer dans la sentence, que ces infortunés étaient convaincus *d'avoir mis dans le tabac de la ferme des ingrédients nuisibles à la santé des républicains.* A la tête de ces fermiers généraux était le célèbre académicien Lavoisier, un des patriarches de la chimie moderne, qui n'existait depuis quarante ans que pour la propagation des arts et la bonheur des hommes. Il demanda un sursis de quinze jours, non pour prolonger

son existence, mais pour terminer un ouvrage où il avait consigné de grandes découvertes ; le président répondit que les savants n'étaient pas utiles à la république, et le grand homme cessa d'être. Le surlendemain, vingt-cinq autres victimes de la démagogie, dont la plus illustre était la princesse Élisabeth, sœur de Louis XVI, allèrent, avec un courage non moins calme, à l'échafaud.

Il y avait longtemps que l'athéisme le plus absolu était le seul culte des désorganisateurs. Robespierre, qui voyait son sceptre populaire sur le point de lui échapper, voulut substituer, à cette absence de toute religion, un athéisme plus mitigé ; il déifia le mot vague de la nature, pour légitimer, en quelque sorte, sa propre puissance aux yeux de la multitude, et telle fut l'origine du culte et de la fête en l'honneur de l'Être suprême, qu'il demanda au mois que mai à l'assemblée nationale, et qui ne fut exécutée qu'un mois après, dans le jardin des Tuileries. On avait élevé, dans un des bassins, un monument sans goût, qui représentait le monstre de l'athéisme ; Robespierre, alors président de la Convention, y mit le feu, et la populace révolutionnaire crut que de ce moment l'ordonnateur des mondes avait recouvré ses autels ; mais cette comédie religieuse n'en imposa pas aux bons esprits. On remarqua que ce jour-là il était au plus haut période de sa puissance : de ce moment, il ne pouvait plus que décliner ; et quand on n'a pas assez de génie pour abdiquer comme Sylla, il faut s'attendre à tomber avec ignominie. La haine publique qui le poursuivait, se dirigea auparavant sur le plus fougueux de ses complices, sur le comédien Collot d'Herbois, qui venait tout récemment de proposer aux jacobins de faire sauter les prisons avec de la poudre, afin d'envelopper à la fois toutes leurs victimes dans les filets de la mort. Ce scélérat, qui se voyait en butte à l'indignation générale, se défiait de tout le monde ; comme Denys le Tyran, il était difficile de l'atteindre. Un homme d'une imagination ardente, nommé Lamiral, se dévoua ; il attendit la nuit l'ennemi de la patrie, et, au moment où il rentrait dans sa maison, il lui tira un coup de pistolet, qui le blessa sans le mettre à mort. Lamiral fut arrêté, et l'on enveloppa, dans sa conspiration, cinquante-trois prisonniers des meilleures familles de France, qui le connaissaient si peu, que la plupart languissaient depuis longtemps dans les bastilles de la

république. Le tribunal révolutionnaire déclara tous ces illustres infortunés complices de Lamiral, et ils allèrent à l'échafaud vêtus de la chemise rouge des assassins. L'intérêt public se porta surtout sur une famille Renault, qui fut sacrifiée tout entière, parce qu'une jeune fille de ce nom avait dit : "*Oui, je donnerais mon sang pour avoir un roi, au lieu de trente mille tyrans qui nous gouvernent.*"

Du 10 mai au 13 juin, on ne compte que trois cent quatre-vingts victimes des démagogues ; mais le tribunal se consola ensuite, en en envoyant à la mort, dans l'intervalle de quinze jours, cent soixante-deuz, entre autres vingt-six magistrats de Toulouse. Les douze jours qui suivirent enlevèrent à la France trois cent trois proscrits, entre autres le célèbre Linguet, le maréchal de Mouchy, le prince de Broglie et la maréchale de Biron. Les vingt-deux premiers jours de juillet, on fit tomber les têtes de cinq cent soixante-dix-sept infortunés, entre autres deux Fénelon, la premier, président de la chambre des comptes, Nicolaï, un La Chalotais, et le fils de l'illustre Buffon. Le 23 du même mois, cinquante-cinq prétendus conspirateurs périrent sur le même échafaud, entre autres le général Beauharnais, dont l'épouse est devenue impératrice. Les quatre derniers jours du règne du farouche tribunal, cent soixante-treize infortunés scellèrent de leur sang la cause de l'ancienne dynastie.

Révolution de thermidor (27 *juillet*). Il était temps que la hache révolutionnaire, après s'être égarée longtemps sur les personnes les plus respectables, fît tomber les têtes abjectes des tyrans de la république. On remarquait depuis quelques jours que Robespierre devenait plus ombrageux que jamais : il porta jusqu'à onze mille le nombre de ses espions. Comme Caligula, il aurait voulu que ses innombrables ennemis n'eussent eu qu'une tête, pour l'abatre d'un coup. Comme on l'interrogeait sur la durée de ses sanglantes proscriptions, on prétend qu'il répondit : "*La génération qui a vu l'ancien régime le regrettera toujours ; ainsi, tout individu, qui avait plus de quinze ans en* 1789, *doit être égorgé.*" Le péril de la chose publique pouvait ne faire que glisser sur l'âme apathique des chefs de la démagogie ; mais quand ils apprirent qu'ils étaient personnellement inscrits sur les tables de proscription, ils se réveillèrent. Un juré du tribunal révolutionnaire venait d'être arrêté par ordre du comité

de salut public; en mettant les scellés sur ses papiers, on trouva une liste de victimes destinées à échafaud, à la tête desquelles étaient Collot d'Herbois, Barrère, Billaud-Varenne, Tallien et Fréron. Cette découverte changea la stupeur des proscrits en énergie, et ils frappèrent la tyrannie qui pesait sur la France, afin de se venger. Robespierre hâta lui-même sa chute par une imprudence. Instruit que l'on conspirait contre lui, il vint à la Convention, le 26 de juillet, qui répond au 8 thermidor, an II de l'ère républicaine, et prononça une harangue virulente contre les trois comités, de salut public, de sûreté générale et des finances, où il eut l'audace de déclarer que, seul, il sauverait la patrie: ce trait de démence prépara la catastrophe. Le lendemain, les tyrans et les conjurés se rendirent chacun de leur côté à la Convention. Saint-Just parla le premier, et voulut faire l'apologie de Robespierre; Tallien la chassa de la tribune par le moyen d'une motion d'ordre, et fit entendre que la vie de ce grand perturbateur mettait la patrie en danger; d'autres orateurs le secondèrent; alors Robespierre s'élança à la tribune; mais les cris de *meure le tyran!* se firent entendre de presque tous les points de la salle: le tumulte cessa par le décret qui statua que l'ennemi public serait arrêté. Les deux complices du tyran, Couthon et Saint-Just, furent enveloppés dans la proscription, ainsi que Dumas, le président du tribunal révolutionnaire et le général Henriot. Les décrets de la Convention, en donnant le droit de s'élever contre la tyrannie, ne donnaient pas la victoire. Pendant qu'on haranguait à la tribune, les jacobins soulevaient les sections de Paris. La commune couvrait la Grève des factieux qu'elle soudoyait, et le général Henriot, à la tête d'un amas de sans-culottes, menaçait de mettre de feu aux maisons qui trahiraient la cause de Robespierre. Ces rebelles se rendirent au comité de sûreté générale, où les triumvirs (c'est ainsi qu'on désignait Robespierre, Couthon et Saint-Just) étaient détenus, les arrachèrent à leurs gardes, et les conduisirent en triomphe à l'Hôtel de ville. Paris était alors dans l'incertitude: si Robespierre avait déployé quelque génie, ou du moins une grande audace, il devenait, comme Cromwell, le *protecteur* de la république. La Convention profita adroitement de la faiblesse de son ennemi, pour achever de le renverser: elle mit hors de la loi Henriot,

les décemvirs (le comité de salut public), et tous les fonctionnaires publics qui s'armeraient pour leur cause. Cette énergie décida les sections incertaines : elles vinrent faire serment de fidélité aux représentants du peuple ; alors finit le règne d'un monstre, qui joignait l'abjection la plus vile à la plus profonde perversité. Ce fut le 28 juillet, qui répond au 10 thermidor, que la faction, qui, pendant quinze mois, avait opprimé la France, cessa d'être. Cent cinq de ses chefs moururent sur l'échafaud ; outre Dumas, Henriot et les triumvirs, il y eut quatre-vingt-quatorze membres de la commune conspiratrice qui périrent. La mort tragique des chefs de la révolution démagogique entraîna la chute du gouvernement révolutionnaire.

La Convention constata son commencement de retour aux principes, en révoquant les lois perverses que le régime de la terreur lui avait arrachées. Elle écouta aussi avec bienveillance un rapport très-lumineux sur le code civil, fait par Cambacérès. On crut encore avoir contribué à la paix publique, en statuant que désormais l'État ne salarierait aucun culte ; cependant, c'était annoncer qu'il n'y avait plus de religion nationale. L'instruction publique avait été totalement négligée pendant les quinze mois de l'anarchie ; on tenta de la revivifier, au moyen des écoles primaires et normales, et, pour empêcher les lumières de s'anéantir, un décret affecta cent mille écus par an pour l'encouragement des gens de lettres.

Ce qui prouve, néanmoins, que la régénération thermidorienne n'était qu'un demi-hommage à la raison, c'est que les comités sanguinaires du gouvernement ne furent que renouvelés, c'est que le tribunal révolutionnaire ne fut pas encore anéanti. La Convention montra un peu plus de sagesse, en rappelant dans son sein les soixante-treize députés épars dans les prisons de Paris, pour avoir, lors du procès de Louis XVI, voté l'appel au peuple. Elle rendit aussi un vrai service à la nation, en la délivrant du fléau des jacobins et en ordonnant la clôture de l'antre d'où étaient émanés presque tous les crimes et les revers de la république.

A ces actes de justice générale, en succédèrent d'autres de justice individuelle. Fouquier-Tinville, accusateur public du tribunal révolutionnaire, fut enfin obligé de

comparaître devant ce même tribunal dont il avait si longtemps dicté les crimes. Condamné à mort, ce scélérat à grand caractère marcha au supplice avec autant de sang-froid qu'il en avait mis à répondre à ses juges dans son interrogatoire. Il sourit des imprécations dont le peuple le chargeait, et lui dit froidement que la famine qui se préparait allait le venger. Comme il ne fut exécuté que le 7 mai 1795, et que son procès date de la fin de 1794, il put voir la fin de son système de crimes. Carrier, l'abominable tyran de Nantes, aussi profond en scélératesse que Robespierre son maître, avait d'abord été mis en arrestation chez lui, sous la surveillance de quatre gendarmes ; mais sur une adresse de la ville de Nantes, qui vint demander vengeance à la nation, il fut traduit à la Conciergerie. Son interrogatoire fut de nature à faire hérisser les cheveux. On y vit qu'il avait fait noyer, sans jugement, dans ses bateaux à soupapes, des enfants de treize à quatorze ans, qu'il appelait ses *louveteaux ;* qu'il avait fait fusiller des communes entières de la Vendée, après qu'elles avaient capitulé avec les généraux de la république ; qu'après avoir revivifié ces fameux navires à naufrages, imaginés par Néron, pour faire périr sa mère Agrippine, il avait noyé à la fois quatre-vingt-dix prêtres ; que dans une autre occasion il avait fait jeter dans la Loire cent quatre-vingt-neuf prétendus suspects, qui se trouvaient en arrestation sous la sauvegarde de la loi, et qu'il avait signé des ordres de fusiller en masse les détenus de trois prisons. Ce scélérat insigne subit son jugement avec un calme qui supposait l'absence de tout remords : il fut envoyé au supplice avec les chefs de son comité révolutionnaire. Avant de périr, il avait appris avec une sorte de rage, que cent trente-deux de ses anciennes victimes lui avaient échappé ; c'était des gentilshommes et des négociants des meilleures familles de Nantes ; n'osant, par la crainte d'un soulèvement, les ensevelir tout vivants dans ses bateaux à soupapes, il avait chargé les représentants d'Angers de les faire précipiter dans la Loire. Ceux-ci, moins initiés dans les mystères du jacobinisme, n'osèrent se permettre ce coup d'État et les envoyèrent à Paris, en qualité de rebelles de la Vendée, destinés à être fusillés au Champ-de-Mars. On les oublia dans les prisons ; et, à la régénération de thermidor, le tribunal révolutionnaire réorganisé les

renvoya libres dans leurs familles. La Convention mit encore en cause un de ses représentants, qui avait égalé Carrier et Fouquier-Tinville en férocité : c'était Joseph Le Bon, proconsul de Cambrai et d'Arras. Il avait choisi cette dernière ville pour le théâtre de ses sanglantes proscriptions ; il dînait publiquement avec le bourreau ; et, dans ses voyages, il ordonnait que la guillotine restât dressée, afin de maintenir la mort à l'ordre du jour. L'orage s'était élevé contre ce rival de Collot d'Herbois dès les premiers jours de la révolution thermidorienne ; mais, par l'embarras d'analyser les deux mille neuf cents pièces du dossier de son procès, son acte d'accusation ne fut dressé qu'en juillet 1795 ; il se défendit à la tribune en déchirant tous les voiles : mais le tribunal du département de la Somme, par qui il fut jugé, le condamna à perdre la vie. Joseph Le Bon n'avait point la fièvre brûlante du civisme ; il vit la mort avec crainte et la subit avec lâcheté. On mit ensuite en jugement les chefs des comités de salut public et de sûreté générale, Barrère, Billaud-Varenne et Collot d'Herbois, contre lesquels la haine publique s'acharnait davantage : Vadier, qu'on leur avait joint, prit la fuite ; Billaud-Varenne et Collot d'Herbois furent déportés à la Guyane française ; pour Barrère, des religieuses le tirèrent de sa prison de Saintes ; mais quoique libre pour le moment, il essuya par la suite une longue proscription. Un grand nombre de députés, coupables de vœux déplacés en faveur de la Montagne, furent mis en arrestation, puis envoyés prisonniers au château de Ham, bastille du régime royal, qu'on avait conservée pour y renfermer les ennemis de la république.

L'hiver de 1795 ne remplit encore qu'à demi les vues des amis de l'ordre : on voit dans la Convention un mélange d'institutions sages et de lois perverses ; elle n'a brisé qu'à demi le sceptre de la terreur ; obéissant tantôt à l'opinion publique, tantôt à la minorité toujours puissante de la Montagne, elle voudrait satisfaire tous les partis et les mécontente tous. A la tête des institutions, amies de l'ordre, est la loi du 11 janvier, qui rappele en France les laboureurs et les ouvriers que la désorganisation générale en avait fait sortir depuis le 1er mai 1793 ; mais ce décret tutélaire fut gâté par la clause intolérante que les individus rappelés dans leurs foyers ne seraient ni nobles ni prêtres. Cette loi était d'ailleurs contradictoire

en partie avec celle qui parut le mois suivant, et où l'on sanctionnait le libre exercice de tous les cultes. Une autre loi, digne d'un grand peuple qui se régénère, est celle pour rapporter les décrets odieux qui mettaient hors de la loi les vénérables victimes du 31 mai 1793; d'après cet acte de justice un grand nombre de députés, que l'hospitalité française avait dérobés aux conseils de guerre, rentrèrent dans le sein de l'assemblée nationale. Cette loi prépara celle qui rendit aux familles des proscrits les biens des infortunés que le tribunal révolutionnaire avait envoyés à l'échafaud. Il faut encore savoir gré à cette Convention, à demi régénérée, d'avoir donné à la jeunesse un commencement d'instruction publique en établissant des écoles centrales dans tous les chefs-lieux de la république. Elle céda aussi, en février 1795, au vœu général d'épurer le Panthéon. Instruite par sa propre expérience, que d'ordinaire c'est l'adulation ou la haine des contemporains qui juge les morts, elle statua que désormais on attendrait l'intervalle de dix ans pour faire l'apothéose des hommes dont la patrie voudrait consacrer la mémoire. D'après un décret aussi sage, on retira du Panthéon les monuments de Marat et de Lepelletier de Saint-Fargeau. Ce grand trait de justice avait été prévenu, quelques jours auparavant, par une insurrection pacifique de la jeunesse de Paris contre Marat, le demi-dieu de la Montagne, qui avait brûlé publiquement l'effigie de ce scélérat aussi abject qu'atroce, et avait jeté sa cendre dans l'égout Montmartre.

La France, sourdement déchirée par des dissensions intestines, plus esclave sous ses nouveaux législateurs qu'elle ne l'avait été sous Louis XI ou Charles IX, en proie au fléau d'une famine, ou factice ou réelle, qui se faisait sentir surtout dans les grandes villes—la France voulait se consoler de ses malheurs par ses victoires. Elle soupirait depuis longtemps après l'invasion de la Hollande, parce qu'elle imaginait ainsi couper un bras à l'Angleterre, son éternelle rivale. Pichegru, nommé général en chef de cette expédition, la tenta au milieu de l'hiver de 1795. Il voulait, en maîtrisant la nature, apprendre à ses soldats à triompher des hommes. Une colonne traversa le Waal glacé dès le 11 janvier. Le lendemain, un vent de sud amena un commencement de dégel, et l'avant-garde de l'armée française allait être

coupée : heureusement, peu de jours après, les frimas reprirent, et l'armée entière se réunit. Gorcum, une des clefs de la Hollande, aurait pu arrêter longtemps les Français ; mais cette forteresse, abandonnée par le prince d'Orange, qui venait de s'embarquer pour l'Angleterre, tomba sous leur puissance. Le 33 janvier, les Français entrèrent en vainqueurs dans La Haye, et, maîtres du palais du stathouder, ils y établirent leur quartier général. En même temps Pichegru faisait partir de la cavalerie et son artillerie volante pour la Nord-Hollande : les glaces brisées et en monceaux n'arrêtèrent personne ; et, ce qui ne s'était pas encore vu dans les annales d'aucun peuple, des Français, qui avaient à peine une patrie, allèrent, sans navires, s'emparer de vaisseaux de guerre dans la mer du Zuyderzée. Les sept Provinces Unies, après un tel exploit, ne tardèrent pas à subir la loi du général en chef. Dès le 6 de février, elles furent obligées de se former en assemblée nationale provisoire, où le stathoudérat fut aboli, et un fantôme de gouvernement libre érigé, sous la sauvegarde de la grande république.

En Espagne, la France n'avait encore essuyé que des revers ; ce qui venait de ce que l'ombrageuse Convention ne laissait jamais longtemps le même général en place, de peur de défection. A la fin de 1793, un camp français fut forcé sur les hauteurs de Ville-Longue ; l'ennemi s'empara de Saint-Elme, de Port-Vendre et de Collioure. On s'observa plutôt qu'on ne se battit en 1794 ; mais la campagne de 1795 s'ouvrit sous les plus heureux auspices. Le général Dugommier remporta, le 1er mai, une victoire signalée à la redoute de Montesquieu, et reprit les places qui avaient capitulé avec l'ennemi. Les deux armées des Pyrénées orientales et occidentales reçurent alors l'ordre de leur gouvernement de tenter l'invasion du territoire espagnol. Ce plan d'invasion fut aussitôt exécuté que conçu ; d'un côté, on emporta le fort de Bellegarde ; de l'autre, on s'empara de Fontarabie et de Saint-Sébastien. Les Français auraient été dans Madrid, sans la mort du général Dugommier, qui fut tué aux environs de la Montagne-Noire, par l'explosion d'un obus. Cependant, Pérignon, qui succéda à Dugommier, se montra digne de ce héros. Quarante mille Espagnols étaient retranchés sur les hauteurs de Figuières, derrière quatre-vingts redoutes qui semblaient inaccessibles. Les Français montèrent à

l'assaut au travers d'une pluie de feu, vomie par quatre cents pièces d'artillerie, et s'emparèrent successivement des quatre-vingts redoutes. Figuières capitula, ensuite le fort de Roses et la ville de Bilbao. Les généraux français menaçaient Pampelune, et la monarchie espagnole était sur le point de s'écrouler, lorsque son monarque, instruit par ses revers, plia sa fierté jusqu'à demander une paix qui ne pouvait lui être que peu honorable ; et elle fut conclue au mois d'août. La Prusse avait déjà fait la sienne au mois d'avril.

A cette époque, la paix de l'intérieur était troublée par la faction démagogique. Cette formidable Convention, qui rassemblait dans son sein tous les pouvoirs, mais ne savait pas en faire un usage convenable, se trouvait à chaque instant sur le point d'être engloutie par quelque éruption volcanique de la Montagne. D'ailleurs la faim, le plus imperieux des besoins, portait tous les jours le peuple à l'insurrection. Une légion de femmes, choisies parmi celles qui avaient figuré dans les anciennes journées désastreuses, et aidées d'une partie du faubourg Saint-Antoine, forcèrent l'enceinte de la salle de l'assemblée, et demandèrent d'autorité du pain, l'ouverture des clubs populaires et la constitution de 1793. Paris en masse ne voulut pas se laisser décimer. Le général Pichegru était alors dans la capitale ; il écouta l'opinion publique, désarma la section des Gravilliers, le foyer de toutes les émeutes, fit arrêter des membres des anciens comités révolutionnaires, qui fomentaient la discorde, et il ne fallut que quelques heures de mesures sages, pour empêcher le sang de couler.

Le 20 mai, ou 1er de prairial, il y eut encore une émeute, mais plus sérieuse. Au lever du soleil on sonna le tocsin dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. Une nuée de perturbateurs se répandit dans le sein de Paris, pour soulever les sections, et s'empara des tribunes de l'assemblée nationale. La Convention n'avait pas prévu le péril, elle n'y opposa que de vains décrets, pour mettre hors de la loi les chefs de factions qu'elle ne connaissait pas, ce qui enhardit les conjurés. Ils se portèrent aux derniers excès et brisèrent à coups de haches une des portes de la salle. Aussitôt des troupes de sans-culottes, armés de piques, défilèrent en tumulte, portant en écrit sur leurs chapeaux : *Du pain et la constitution de*

1793. Boissy d'Anglas présidait alors ; il présenta avec calme son sein, à demi nu, aux piques des conjurés, demandant que sa mort fût le dernier crimes des ennemis de la patrie. Féraud tenta de le couvrir de son corps ; il fut tué d'un coup de pistolet, et sa tête sanglante promenée dans les rues à la pointe d'une pique. A neuf heures du soir, la Montagne, maîtresse du champ de bataille, se mit à organiser ses plans de vengeance, et institua un comité suprême de gouvernement. A minuit la scène changea ; le chef de la gendarmerie des tribunaux se présenta dans la salle avec une force armée suffisante : les soldats défilèrent au pas de charge, et présentant la baïonnette. Cette attitude menaçante en imposa à des assassins qui avaient moins de courage que d'audace, et en un moment la salle fut évacuée. La Convention, maîtresse a son tour du champ de bataille, fit brûler la minute des décrets rendus par la Montagne pendant son régne de trois heures ; puis se mit froidement à dresser des tables de proscription, et y comprit treize députés, parmi lesquels étaient les membres du nouveau comité de gouvernement, et le général de la force armée de l'insurrection. Cependant, les démagogues dispersés semblaient plus effrayés que vaincus : ils se réunirent à l'Hôtel de ville, et prirent le titre étrange de *Convention nationale du souverain.* De là, ils se portèrent au faubourg Saint-Antoine, dont les trois sections se soulevèrent. On se rangea en bataille de part et d'autre en face des Tuileries, et la guerre civile allait s'allumer, quand de bons esprits se répandirent dans les rangs et engagèrent les insurgés à retourner dans le sein de leurs familles.

Le surlendemain la Convention condamna à mort l'assassin de Féraud. Les insurgés virent dans cet acte de justice une infraction de la capitulation : ils arrachèrent le coupable des mains des gendarmes, au moment qu'il montait les marches de l'échafaud, et le promenèrent en triomphe dans les rues. La Convention avait, dans l'intervalle, organisé un grand plan de défense ; trente mille citoyens de Paris se formèrent en bataillons, et allèrent, sous les ordres du général Menou, faire le siége du faubourg Saint-Antoine ; alors les révolutionnaires capitulèrent, se laissèrent désarmer, et trente et un de leurs chefs furent condamnés à mort, avec les auteurs de la journée de prairial (20 mai). Les vengeances de la Convention

amenèrent cependant quelque bien pour l'ordre public : un décret enjoignit aux sections de Paris de procéder au désarmement des agents de la tyrannie pendant le régime de la terreur ; un autre cassa le tribunal révolutionnaire.

Les troubles occasionnés par l'insurrection du 1er prairial (20 mai) étaient à peine dissipés, qu'on apprit la mort du dauphin dans la prison du Temple. Ce prince infortuné était né le 22 octobre 1781 ; il mourut le 8 juin 1795, âgé de près de quatorze ans, ayant survécu un peu plus de deux ans à son malheureux père. La garde du dauphin avait été confiée à un cordonnier, nommé Simon, que les bouleversements révolutionnaires avaient élevé au rang d'officier municipal de la ville de Paris. On prétend qu'il fit souffrir toutes sortes de mauvais traitements à son auguste prisonnier, qu'il abrégea ses jours en le forçant à faire usage de liqueurs fortes, tandis que d'un autre côté, il lui corrompit l'esprit en l'accoutumant à proférer des paroles obscènes. Le fils de Louis XVI, l'héritier du trône, l'espoir d'un père jadis monarque absolu du plus bel empire de l'Europe, périt de misère et de crapule, couvert de vermine et d'ulcères. Quelques personnes ont nié ces faits, mais il suffit de parcourir les pages de l'histoire de ces temps horribles, de ces jours de sang et d'anarchie, pour se convaincre qu'ils ne sont que trop d'accord avec l'esprit des démagogues qui tenaient alors la France asservie.

La Convention, peu rassurée par la mort du prince royal, voulait faire passer en loi un emprunt forcé d'un milliard à trois pour cent d'intérêt : comme elle se doutait des réclamations violentes qu'exciterait une pareille mesure, elle se créa une espèce de garde prétorienne, destinée en apparence à maintenir l'ordre dans Paris, et qu'elle nomma légion de police. Mais des légions sont une faible sauvegarde contre l'indignation des peuples ; peut-être aurait-elle pu ramener les esprits, trop longtemps aliénés, si elle eût pris pour guide l'opinion publique, au lieu de la braver.

(*Constitution de* 1795, *ou de l'an III.*) Cependant, il fallait à la France un code de lois qui prévînt les dissensions intestines et la préservât des invasions étrangères. La constitution royale de 1791 était tombée avec le trône ; celle des démagogues, qui lui avait succédé, se trouva si informe, qu'elle ne fut pas même mise à l'essai. Le

18 avril, Cambacérès vint à la tribune proposer les lois organiques d'un troisième code, qui devait être à la fois puisé dans la raison sociale et assorti aux circonstances. Elles furent adoptées, et un comité de onze membres fut chargé de travailler d'après ces bases. Le 28 juin, Boissy d'Anglas, qui avait le génie de législation, lut sur ce sujet un discours préliminaire fortement raisonné, et qui fut applaudi avec transport; mais l'ouvrage des onze ne remplit point les espérances des amis de l'ordre. Une royauté populaire, partagée entre cinq membres du Directoire, qui ne devaient régner qu'un temps limité, l'un d'eux devant être renouvelé tous les ans, ne pouvait satisfaire les amis d'une monarchie de quatorze cents ans. L'institution d'un corps législatif, divisé en deux chambres, sous les noms de conseil des Cinq-Cents et de conseil des Anciens, et dont la dernière représentait celle des pairs, ne semblait pas assez républicaine aux démagogues; le défaut surtout de balance entre les pouvoirs éternisait les divisions publiques, qu'on voulait anéantir. Toutes ces considérations, qui n'échappèrent point à quelques hommes sages, n'arrêtèrent pas un moment la Convention : elle discuta la constitution nouvelle, article par article, et l'adopta. La France, qui avait besoin d'une ancre de salut dans son naufrage, y adhéra unanimement. On prêta à l'envi, dans les villes et dans les campagnes, un troisième serment, qui ne devait pas avoir plus de valeur que ceux qui l'avaient précédé.

Cette constitution une fois reçue, il semblait naturel que la Convention terminât un règne de trois ans, qui avait pesé sur la France. Mais ses longs attentats s'offrirent alors à sa mémoire : ses membres les plus influents, troublés par leurs remords, craignirent de ne pas trouver sur le globe un sol hospitalier qui pût les recevoir; et, sous prétexte de présider au mouvement de la machine politique qu'on venait de réorganiser, ils imaginèrent de se proroger, malgré l'opinion publique, dans la toute-puissance. Il fut donc décrété, les 5 et 13 fructidor (22 et 30 août), que les deux tiers de chaque conseil du nouveau corps législatif seraient pris dans le sein de la Convention : on statua en outre que les cinq membres qui devaient former le pouvoir exécutif, sous le nom de *Directoire*, seraient aussi pris parmi les conventionnels. Cette disposition couvrit la Convention d'infamie. La

France fut partagée sur ces décrets odieux ; mais, à Paris, le foyer des lumières, sur quarante-huit sections, il y en eut quarante-six qui les rejetèrent avec énergie. La souveraineté de cette Convention finissait de droit au 1er vendémiaire de l'an IV (23 septembre 1795) : et elle se prorogea de sa pure volonté juqu'au 21 octobre, jour où l'on installa avec pompe le conseil des Anciens, celui des Cinq-Cents, et un fantôme de Directoire.

Cet interrègne dura trente-six jours ; il commença par quelques institutions sages, telles que le décret qui abolit la loi des suspects, et celui qui statue qu'à la paix on abolira la peine de mort.

Un événement digne de fixer les regards fut le procès criminel de Lemaître. Il y avait à Bâle un comité secret d'émigrés, partisans de la maison de Bourbon, qui entretenait une correspondance active avec les mécontents de la république : on saisit les premiers anneaux de la chaîne, en s'emparant des papiers de Lemaître, ancien secrétaire général des finances. Le mystère du complot était ingénieusement voilé ; l'écriture apparente n'offrait rien de suspect ; mais les conjurés qui étaient dans le secret, lisaient le plan tracé avec une liqueur blanche dans les interlignes. Le peu de diplomates qui existaient parmi les conventionnels interprétèrent ce chiffre. Lemaître, agent de la correspondance de Bâle, fut traduit à l'instant à une commission militaire et condamné à mort.

Les sections de Paris ne pouvaient pas prévoir jusqu'oú l'ambition de gouverner prolongerait l'interrègne. Du moment que les assemblées primaires avaient été ouvertes, ces sections, qui, d'après les maximes de la démocratie, représentaient le souverain, s'étaient placées sous la sauvegarde les unes des autres. Lorsqu'elles virent leurs murmures dédaignés, leurs pétitions au corps législatif rejetées, elles eurent l'énergie de publier un manifeste contre un gouvernement qu'elles avaient raison d'appeler usurpateur, et de se constituer en permanence.

Un décret ordonna aux assemblées primaires de se dissoudre : personne n'obéit ; et les esprits s'aigrirent davantage. Cette énergie était tout entière en logique ; car personne ne songeait à prendre les armes contre les seules autorités visibles qui existassent alors. Les sections n'opposèrent à un ennemi armé que des critiques de plume, qui ne pouvaient être à l'épreuve des pièces

d'artillerie. Les souverains de l'interrègne achevèrent de gâter leur cause, en tirant des prisons la lie des comités révolutionnaires et des septembriseurs, que la réaction thermidorienne y avait fait renfermer. Ces gens de sac et de corde, ils les enrégimentèrent sous de nom de patriotes de 1789, et la guerre civile commença le 12 de vendémiaire. A cette époque, les sections songeaient si peu à s'insurger, qu'elles n'avaient ni général à leur tête ni état-major, ni pièces d'artillerie.

Journée du 13 *vendémiaire an IV* (5 *octobre* 1795). Ce fut dans la nuit du 12 au 13 vendémiaire que la section du Théâtre-Français s'avisa de proposer un général de Brigade, nommé Danican, pour donner de l'unité au mouvement d'une insurrection à laquelle on les forçait. Danican invita les sections à n'opposer aux patriotes de 1789 qu'une force d'inertie. Une pareille tactique n'a aucun pouvoir dans les guerres révolutionnaires, où l'audace couronnée du succès est appelée vertu. Les souverains de l'interrègne, plus instruits de ce qui fait les destinées des républiques, mirent à la tête de leurs forces militaires le général Barras, don't l'intelligence et le courage raisonné amenèrent la victoire sous leurs drapeaux.

Ce fut le soir du 13 vendémiaire que la mêlée commença. Le canon, parfaitement dirigé par les conventionnels, balaya en une heure les quais, le poste de Saint-Roch et les avenues des Tuileries. La nuit vint et les hostilités cessèrent. Le lendemain personne ne songea à disputer une ombre de victoire aux patriotes de 1789, et l'exécrable Convention se mit froidement à organiser ses vengeances. Bonaparte était alors à Paris ; il reçut de la Convention le commandement des troupes, et ce fut lui qui dirigea l'artillerie dans cette trop mémorable journée. Danican, dont le nom était à la tête de la liste de proscription, se sauva en Angleterre. Un loi statua sur le désarmement des sections ; une autre créa trois commissions militaires, pour juger en dernier ressort les résultats d'une insurrection forcée, et le délit d'une défaite. Vingt citoyens, dont sept présidents de sections, furent condamnés à mort ; un seul subit son jugement. Enfin, le 26 octobre 1795 (4 brumaire de l'ère républicaine), le président du corps législatif déclara que la session de la Convention nationale était terminée. Le même jour on compléta les deux tiers qui devaient être prorogés sous

les noms de conseil des Anciens et de conseil des Cinq-Cents; et la troisième des constitutions françaises fut mise en activité.[1] On était si las en France de jouer un rôle dans les insurrections. que malgré les décrets odieux de fructidor, malgré la victoire sinistre de vendémiaire, malgré les froides vengeances qui en furent la suite, personne ne songea à remuer : toutes les factions s'assoupirent un moment, toutes les haines se turent.

Le 28 octobre les deux conseils tinrent leur première séance; le conseil des Anciens au château des Tuileries, alors appelé Palais-National ou Égalité, dans la salle même où la Convention avait tenu ses séances tumultueuses; et le conseil des Cinq-Cents, dans l'ancienne salle du manége, où avait siégé l'Assemblée nationale et législative.

CHAPITRE XXXVII.

Règne du DIRECTOIRE *en* 1796, 1797, 1798 *et* 1799.

INEPTIE, TYRANNIE.

POUR composer ce Directoire, on nomma des hommes qui avaient figuré dans les assemblées législatives; c'étaient le général Barras, à qui on devait la victoire de vendémiaire; le diplomate Rewbell; Lareveillère; l'abbé Sièyes, l'âme de toutes les constitutions; et le sage Letourneur. Sièyes se trouvait plus flatté d'être nommé à la première place de la république, que de la remplir; il la refusa et on le remplaça par Carnot,[2] homme d'un grand caractère.

[1] Chaque membre des deux conseils devait recevoir par an, pour indemnité, six cent treize quintaux de blé : et chaque directeur, par an, pour salaire, dix mille deux cent vingt-deux quintaux.

[2] Si l'on peut ajouter foi aux nouvelles du jour, voici ce qu'on disait dans ce temps-là au sujet de Carnot et de Bonaparte. Carnot était, avant la révolution, maître de mathématiques : il enseignait le génie et les fortifications chez la veuve Blondel, depuis la mort de son mari, qui prenait en pension de jeunes officiers, et les instruisait dans l'art militaire; il était d'ailleurs homme de lettres, et faisait fort bien des vers, dans le genre de Tibulle et d'Anacréon. Quand la cour de France se retira à Coblentz, Carnot s'y rendit, espérant y trouver de l'emploi; mais l'air de mépris dont il fut reçu, le fit re-

et qui, suivant l'expression même de M. Pitt, premier ministre d'Angleterre, passait en Europe pour avoir organisé la victoire, dans le temps qu'il était membre du comité de salut public.

Le Directoire tint sa première séance le 4 novembre suivant au palais du Luxembourg, qui, jadis, appartenait à la famille royale. Il s'occupa aussitôt de former son ministère.

Un des premiers actes de ce Directoire nouvellement organisé, fut un hommage à la morale publique. La fille de Louis XVI était toujours détenue au Temple, et on n'avait d'autre délit à lui reprocher, que d'être née d'un père mort sur l'échafaud. Il fut arrêté qu'on l'échangerait contre Camus, le général Beurnonville, et les trois autres députés que la vengeance de Dumouriez avait fait mettre dans la citadelle d'Olmutz : l'échange se consomma dans un village situé sur la rive droite du Rhin. La princesse royale, maîtresse de sa destinée, obéit à la dernière volonté de son père, et se rendit à Vienne pour épouser le duc d'Angoulême.

Les républiques, comme les monarchies, périssent d'ordinaire par le défaut d'ordre dans les finances. Le papier-monnaie, dont la démagogie avait si singulièrement abusé, était tombé dans le plus grand discrédit. Le louis d'or valait alors sept mille deux cents francs. On se détermina enfin à briser les planches gravées qui servaient à la fabrique des assignats, et c'est alors qu'on apprit de Ramel, ministre des finances, que depuis l'Assemblée constituante, en 1790, jusqu'à la constitution de 1795, il avait été émis en France, de ce papier-monnaie, pour quarante-cinq milliards cinq cent quatre-vingt-un

brousser chemin ; il se jeta alors dans le parti opposé à la cour, et comme on connaissait son mérite, on l'accueillit avec empressement.

Napoléon Bonaparte, fils d'un avocat d'Ajaccio, fut élevé à l'école militaire de Paris, où l'on ne recevait que des jeunes gens nobles. On a vu qu'il se distingua à la reprise de Toulon. Il eut depuis occasion de voir Carnot, et de raisonner avec lui sur le genre de guerre qu'il convenait de faire en Italie. Carnot en parla au général Barras, alors président du Directoire, qui désira voir Bonaparté. Le général Barras avait été lié d'amitié avec le général Beauharnais, une des dernières victimes de Robespierre, et prenait grand intérêt à sa veuve. Bonaparte se présenta chez le président Barras, qui parut content de sa manière de raisonner, et chez qui le jeune général vit madame Beauharnais qu'il épousa dans la suite.

millions de francs (environ un milliard huit cent vingt-trois millions deux cent cinquante mille livres sterling), somme infiniment au-dessus de la valeur réelle des biens déclarés nationaux. Ces biens, qui comprenaient ceux du clergé et de la couronne, et auxquels on avait depuis ajouté les propriétés des émigrés et des nobles victimes confisquées au profit de la république, pouvaient monter tout ensemble à environ quinze milliards de francs, conséquemment au tiers du montant des assignats émis. Il s'agissait de remplacer ce papier avili par un autre moins sujet à tomber dans le discrédit, car il n'entrait dans l'idée de personne que le meilleur moyen de ramener le numéraire était de créer un esprit public, d'encourager les arts, le commerce et l'agriculture. Alors parurent les promesses de mandats territoriaux, qui furent émises à la fois pour une somme de deux milliards quatre cents millions. Leur règne dura encore moins que celui des assignats. La France, le foyer de toutes les richesses, devint plus pauvre que jamais ; mais cette pauvreté même lui servit d'aiguillon pour étonner l'Europe par ses victoires.

Le nouveau gouvernement préparait un grand bienfait à la nation, en accueillant les lumières, et en revivifiant les anciennes académies, sous le titre d'institut national. Cet institut, composé de cent quarante-quatre membres, devait se diviser en quatre classes ou académies. La première séance publique eut lieu avec une pompe qui tenait de l'accueil fait aux lettres sous les Médicis. Le Directoire y assista en grand costume. Tout prospérait à cette époque entre les mains d'un nouveau gouvernement, qui n'avait pas encore été corrompu par l'habitude de la toute-puissance. En effet, il serait difficile de trouver dans les annales de la France libre, une époque plus belle que celle qui s'écoula depuis la mise en activité de la constitution nouvelle, jusqu'aux victoires de Bonaparte, qui amenèrent la fête de la Reconnaissance, célébrée à Paris avec un enthousiasme qui n'avait rien de factice.

(*Conspiration Babeuf.*) Mais comme il n'y a point de beaux jours sans nuages, ce fut aussi le moment, où toutes les factions durent se rallier sous les mêmes drapeaux, que les restes impurs de la Montagne cherchèrent à troubler la paix intérieure de l'État. Babeuf, espèce de Catilina sans génie, s'avisa d'organiser une conspiration. Il devait,

la nuit du 11 mai, répandre, dans la capitale, une horde de sans-culottes, égorger les membres les plus purs des deux conseils, rétablir le code démagogique, et mettre au pillage toutes les maisons suspectes d'aristocratie. Le Directoire, qui faisait surveiller les machinateurs par ses agents, ordonna de cerner la maison où ils tramaient leur complot. On y trouva le représentant Drouet, qui avait arrêté Louis XVI à Varennes ; on le fit évader. On y trouva le plan d'un comité insurrecteur. Les chefs de la conjuration furent arrêtés, et on établit une haute cour de justice à Vendôme pour les juger. Le complot tenait par ses ramifications jusque dans les deux conseils, dont les deux tiers étaient composés de conventionnels. La nuit que les prisonniers devaient être transférés à Vendôme, les fauteurs de l'anarchie, à la tête d'une foule immense de peuple, se rendirent armés au camp de Grenelle, pour le soulever ; mais les soldats restèrent fidèles. On fit feu contre les insurgés ; plusieurs périrent sur le champ de bataille, et cinquante-deux furent traînés dans les prisons. Cette seconde conjuration n'eut pas le temps d'étendre ses rameaux, cent trente-quatre accusés furent traduits devant une commission militaire, trente furent condamnés à être déportés, et trente et un à être fusillés au camp de Grenelle ; parmi ces derniers se trouvaient trois anciens conventionnels qui avaient coutume de siéger au haut de la Montagne. Le jugement de la haute cour de Vendôme se fit attendre plusieurs mois, tant on cherchait à envelopper de formes tutélaires la vie des perturbateurs, pour rassurer la nation sur celle des hommes de bien. Enfin elle prononça ; il n'y eut que sept accusés de condamnés à la déportation, et deux allèrent au supplice, Babeuf et Darthé.

Pendant que le Directoire faisait échouer les complots toujours renaissants des partisans de l'anarchie, les généraux français justifiaient la nouvelle république, soit par leurs victoires, soit par leur courage dans les revers. L'armée de Sambre et Meuse punissait les Impériaux d'avoir rompu leur armistice, et gagnait la bataille de Rehbach. (*Juin.*) Celle de Rhin et Moselle, moins fortunée, fut obligée à une retraite précipitée ; mais elle reprit bientôt l'offensive, grâce à une manœuvre savante du général Moreau, qui passa le Rhin au fort de Kehl, devant une armée formidable, et malgré le débordement du fleuve. Ensuite Kehl fut pris, at une seconde bataille gagnée près

d'Offembourg. Dès lors put se réaliser ce magnifique plan de campagne, de faire communiquer l'armée de Sambre et Meuse avec celle de l'Italie, au moyen de l'armée intermédiaire de Rhin et Moselle. L'armée de Sambre et Meuse passa le Rhin à son tour, et Kléber, à la tête de l'ailè gauche, entra dans Francfort : c'en était fait de l'Allemagne, si l'archiduc Charles n'était venu poser une digue au torrent qui menaçait de tout envahir. Il y eut une affaire sanglante à Neresheim, qui dura dix-sept heures, et les deux armées passèrent la nuit sur le champ de bataille. Peu après, Jourdan essuya plusieurs échecs ; il fut forcé d'évacuer Nuremberg et Bamberg ; puis arrivé, avec beaucoup de perte, devant Cologne, il remit le commandement de l'armée de Sambre et Meuse au général Beurnonville. Pendant ce temps-là, l'armée de Rhin et Moselle, abandonnée à elle-même en Bavière, était obligée à se replier. Ce fut alors que Moreau exécuta à travers cent lieues de pays, toujours remportant des victoires, une retraite mémorable, qu'on compara dans le temps à celle des dix mille de Xénophon. La campagne finit du côté des Impériaux par l'investissement du fort de Kehl ; ce poste, à peine digne des honneurs d'un siége, fit une si héroïque resistance, qu'il fallut cinquante jours de tranchée ouverte pour le faire capituler. L'archiduc Charles, en s'obstinant à une si faible conquête, perdit de son côté l'occasion de secourir Mantoue, at livra ainsi à Bonaparte les destinées de l'Italie.

Il y avait près d'un demi-siècle que l'Italie jouissait d'une paix profonde, qui, en vivifiant les arts, énervait les mœurs, quand la révolution française vint changer son équilibre de puissance. Le roi de Sardaigne, en 1790, voulut s'opposer au torrent, et sa monarchie fut démembrée ; les cours de Naples et de Vienne défendirent leur allié, et plièrent en 1795 sous le génie de Kellermann. Vers l'avénement du Directoire, en 1796, Beaulieu vint remplacer des généraux presque toujours vaincus, et répandit, sur presque tous les points de l'Italie, les troupes de la coalition, au nombre de deux cent mille hommes.

L'Italie allait échapper à la France, lorsque Bonaparte parut : il n'avait que soixante mille hommes ; mais la tactique en fit des héros, et le nombre ne fut plus compté pour rien. Le premier triomphe de cet homme extraor-

dinaire fut la victoire de Montenotte, où les Autrichiens perdirent quinze cents hommes et deux mille prisonniers. Le surlendemain il y eut encore une action à Millésimo, mais bien plus décisive ; les ennemis perdirent neuf mille hommes. Ces exploits furent terminés par la victoire de Mondovi, qui entraîna la prise de quatre forteresses. On voit par une proclamation du général, que son armée avait gagné des batailles sans artillerie, passé des rivières sans ponts, exécuté de longues marches sans pain. Les cours de Naples et de Turin plièrent à la vue de l'orage et demandèrent la paix. Bonaparte, qui voulait diviser l'Italie, pour la subjuguer plus sûrement, consentit à tout. La première fut condamnée à n'ouvrir ses ports qu'à quatre vaisseaux de guerre des puissances coalisées ; l'autre céda à la république les comtés de Tende et de Nice avec la Savoie. Le duc de Parme se trouva sur la route du conquérant, et ses États étaient sur le point d'être envahis, lorsqu'il eut le bon esprit de prévenir, par le sacrifice de diverses provisions de guerre et de bouche, des chefs-d'œuvre de sa galerie de tableaux, et de deux millions en numéraire, la perte de sa souveraineté.

Beaulieu, le 10 de mai, vint ranger les Impériaux sur les bords de l'Adda, pour sauver le reste de l'Italie. Le pont de Lodi était là ; on n'avait pas eu le temps de le couper ; mais il était défendu par une artillerie formidable, et par un corps de dix mille hommes. Une colonne de quatre mille grenadiers français enleva ce pont à la pointe de la baïonnette. Pendant l'action, la cavalerie passait le fleuve sur un qué très-dangereux ; l'armée autrichienne se trouva rompue sur tous les points ; et cette grande victoire entraîna la reddition de la Lombardie. Il régnait depuis quelque temps une fermentation sourde dans cette belle contrée de l'Italie ; le despotisme des souverains y avait amené la propagation des opinions républicaines : à peine l'archiduc et l'archiduchesse furent-ils sortis du territoire, que le peuple de Milan brisa les armoiries du palais et arbora la cocarde tricolore : alors le vainqueur de Lodi entra en triomphe dans cette capitale, et l'obligea à assiéger elle-même sa propre citadelle. Milan, qui s'attendait à être libre, voulut se soulever ; mais cette ville se trouva plus faible devant un conquérant que sous ses maîtres. Bonaparte, qui apprit ses mouvements dans les remparts de Lodi, se présenta tout à coup à Milan avec

un bataillon de grenadiers et trois cents chevaux, désarma les habitants, et fit traîner les chefs de l'insurrection au supplice. Pavie, avec moins de moyens, ayant montré encore plus de désir de vengeance, sa municipalité fut fusillée, et les chefs de sa noblesse déportés en France pour y servir d'otages. Ces actes de rigueur répandirent partout l'alarme : les villes, qui auraient pu soutenir un siége se rendirent, et l'armée de la coalition, en cas de défaite, n'avait plus d'asile que dans les remparts de Mantoue.

Cependant les Français s'approchaient des États de Venise. Vérone était menacée d'un siége : le chef des Bourbons avait obtenu un asile dans ses remparts ; les Vénitiens lui firent signifier d'en sortir. Après son départ, le général Masséna y entra, et Bonaparte fit investir Mantoue. Rome à cette époque était la seule puissance de la coalition que l'armée française eût respectée ; son tour vint de fléchir : Bonaparte fit saisir Bologne et trois des plus importantes forteresses du patrimoine de saint Pierre : alors l'ambassadeur d'Espagne intervint, et il y eut un armistice et des préliminaires de paix. Le traité définitif coûta à Pie VI la légation de Bologne et de Ferrare, la citadelle d'Ancône, une foule de tableaux, de vases et de statues, cinq cents manuscrits de la bibliothèque du Vatican, et vingt et un millions de francs (environ huit cent quarante mille livres sterling). Les triomphes s'enchaînaient aux triomphes : Rome était à peine pacifiée, que la citadelle de Milan capitula, et qu'une division de l'armée française, pour venger le pavillon de la république, longtemps insulté dans le port de Livourne, s'empara de la ville, la mit à contribution, et confisqua les marchandises anglaises, estimées dix millions de francs.

La terreur répandue dans toute l'Italie semblait peu propre à retenir cette belle péninsule sous la domination française. Les villes que la révolution avait invitées à s'insurger contre leurs souverains, s'insurgèrent contre les conquérants qui les avaient remplacés. Les Autrichiens recrutés dans le Tyrol, et conduits par le général Wurmser, forçaient les troupes de la république à évacuer Vérone et à lever le siége de Mantoue. Bonaparte, dans cette perplexité, redoubla de courage ; il défia les hommes et les éléments, et partout fut heureux ; la merveille de ce genre qui laissera le plus de traces dans l'histoire, est

d'avoir fait quatre mille Impériaux prisonniers, avec douze cents hommes.

Le feld-maréchal Alvinzi rassembla les débris des armées qui avaient essuyé de si sanglantes défaites, et vint camper dans un terrain hérissé de marais, auprès du village d'Arcole, et derrière un pont dont une artillerie formidable défendait les approches. Bonaparte, de concert avec le général Augereau, voulut l'emporter comme celui de Lodi, mais la supériorité du feu des ennemis rendit l'attaque nulle ; il y eut un combat terrible, qui dura trois jours avec des succès partagés : à la fin, Bonaparte, ayant imaginé de faire longer l'Adige par un petit corps de réserve pour tourner les Autrichiens, resta vainqueur ; le village d'Arcole fut forcé, et l'ennemi contraint à la retraite. Alvinzi, malgré sa défaite, ne perdit pas de vue le projet de forcer la ligne de défense des Français ; cette tactique amena six combats de poste, et deux batailles rangées, celle de Rivoli et celle de la Favorite ; partout le général de la république fut vainqueur : il en coûta au général de l'Empire six mille hommes tués ou blessés, vingt-cinq mille prisonniers, et soixante pièces d'artillerie. Ces exploits terminèrent la campagne de 1796.

Cependant le cabinet de Londres ne voyait pas d'un œil tranquille la belle retraite du général Moreau en Allemagne, et surtout les succès de Bonaparte en Italie : il fit pressentir les dispositions du Directoire ; et quand il vit que le gouvernement de France n'était pas éloigné d'une paix honorable, il envoya lord Malmesbury en ambassade à Paris. Plusieurs mois se passèrent en préliminaires ; les premières bases de ce congrès furent posées en mars, et ce ne fut qu'en octobre que commença la négociation. Charles Lacroix, ministre des relations extérieures, fut chargé d'entrer en conférence avec lord Malmesbury. A l'aigreur des notes du plénipotentiaire français, et surtout aux déclamations violentes des papiers officiels, on vit clairement que la paix n'entrait pour rien dans les plans du Directoire ; et le 18 décembre se rompit définitivement ce congrès de Paris, qui, d'après les dispositions hostiles des deux cabinets, n'aurait jamais dû commencer.

Le premier événement mémorable de l'année 1797 est la tentative infructueuse pour abattre le Directoire, et mettre Monsieur, comte de Provence (frère aîné du dernier

roi), alors Louis XVIII, sur le trône de ses pères. Les agents de cette intrigue mal ourdie étaient Brotier, neveu du célèbre éditeur de Tacite, Duverne de Prèsle, et un ancien magistrat nommé Berthelot de la Villeheurnois ; mais ces hommes n'avaient ni le génie qui bouleverse les empires, ni l'or qui soudoie, ni les bras qui exécutent. Sur un avis donné par le ministre de la police, on les attira tous les trois dans une espèce d'embuscade, on leur fit dévoiler leurs secrets, on saisit leurs papiers et on les arrêta. Ils furent jugés par un conseil de guerre, qui les condamna à mort, mais qui commua la peine en dix ans de prison.

Pendant ce temps-là, la guerre se rallumait dans les États du pape. Comme on y avait déjà sonné plusieurs fois le tocsin contre les Français, ce qui avait fait couler un sang inutile, une proclamation annonça que partout où la cloche d'alarme se ferait entendre, on fusillerait les magistrats et on livrerait les villes et les villages aux horreurs de l'incendie. Alors il y eut un terme aux assassinats. Le général Victor, chargé de conquérir le patrimoine de saint Pierre, pour le pacifier, s'empara d'Imola, de Faënza, de Forli, fit prisonniers douze cents soldats du pape sur les hauteurs d'Ancône, sans tirer l'épée ; et, après avoir enlevé encore un million au trésor de Notre-Dame de Lorette, se réunit à Bonaparte, qui marchait sur Rome par Sienne et par Tortone. Le pape Pie VI n'attendit pas que le général français fût sur les bords du Tibre pour conjurer l'orage ; il mit sa destinée entre ses mains, en lui envoyant sa bénédiction apostolique. Mais le vainqueur exigeait autre chose ; il fit signer, le 19 février, le traité de Tolentino, qui rendit la Romagne libre, établit une garnison française dans Ancône, et fit verser trente et un millions de francs dans la trésorerie de la république. Pie VI n'en resta pas plus affermi sur le siége de saint Pierre ; poursuivi par la haine du Directoire, il devait un jour expier, dans l'exil, le délit d'être chef d'une religion que l'athéisme triomphateur voulait bannir du sein de la France.

Il restait, cependant, en Italie un ennemi des Français plus formidable que le paisible successeur de saint Pierre ; c'était l'archiduc Charles. Bonaparte, impatient de se mesurer avec lui, passa en sa présence la Piave et le Tagliamento, fit capituler Gradisca et Goritz, pendant que

Masséna avec une autre division française, campée sur trois pieds de neige, se battait dans les nuages, sur une sommité qui domine l'Allemagne et la Dalmatie.

Cependant les triomphes mêmes des Français affaiblissaient leurs forces ; et il leur était bien moins facile qu'aux Impériaux de se recruter. L'approche des Tyroliens qui voulaient réparer leurs défaites, l'invasion de trois cent mille Hongrois, sur le point de se mettre en route, mais, surtout, la crainte que l'archiduc Charles ne vivifiât, de sa présence, cette nouvelle coalition, engagèrent le vainqueur d'Arcole et de Rivoli à serrer ses lignes et à rétrograder. Dans les crises des États, le hasard amène quelquefois des moyens de les faire cesser, et le génie en profite. Le marquis de Gallo, ambassadeur du roi de Naples, étant venu demander au général français un passe-port pour l'archiduchesse Clémentine, qui devait épouser le fils de son maître, Bonaparte laissa percer dans son entretien une sorte de pente vers la paix, si on lui offrait des propositions dont l'honneur français n'eût point à rougir. Cet entretien fut transmis à l'Empereur qui, pliant sa fierté au niveau des circonstances, consentit à faire quelques démarches pour rendre le repos à l'Italie et à l'Allemagne. Mais Bonaparte, en général habile, et qui sait maîtriser les événements, redoublait en même temps d'activité, pour multiplier les chances heureuses de la guerre. Il adressa aux peuples de la Carinthie une proclamation, où il leur annonçait l'approche de son armée triomphante ; il gagnait la bataille de Neumark, et opérait sa jonction avec trois généraux, qui, parvenus à traverser le Tyrol, se réunirent par la vallée de la Drave à la grande armée.

L'Empereur n'attendit pas le résultat des opérations de la nouvelle campagne qui allait s'ouvrir : instruit que le général Moreau, à la tête de l'armée du Rhin, prenait de son côté la route de Vienne, il envoya demander un armistice à Bonaparte : la paix était dans le cœur du conquérant de l'Italie. Les conférences ne durèrent que neuf jours, et le 16 avril les préliminaires furent signés à Leoben. L'Empereur renonçait à sa souveraineté sur la Belgique et sur la Lombardie, et consentait que le Rhin servît de limites entre la France et l'Allemagne. Le faible intervalle des conférences avait été fatal aux ennemis de la France. Moreau avait passé le Rhin sous le feu d'une

armée d'Impériaux, qui se battit trente heures pour empêcher les républicains d'aborder au rivage; et le général Hoche, pendant qu'on signait les préliminaires, avait gagné sur une autre division de l'armée ennemie une bataille importante qui le rendit maître de sept mille prisonniers et de vingt-sept pièces d'artillerie.

Il était difficile qu'au milieu du déchirement de l'Italie, Venise conservât sa souveraineté. Le Directoire envoya ordre au conquérant de l'Italie de se porter sur cette ville, qui chercha en vain à détourner l'orage en chassant Louis XVIII de ses États. Bonaparte écrivit une lettre foudroyante au doge pour le déterminer à céder, avant que l'épée vînt l'y forcer. Le sénat répondit avec l'abandon d'un ennemi à demi vaincu. Le 8 de mai, le général français publia un manifeste contre le gouvernement de Venise, et il fut enjoint à tous les généraux des divisions de l'armée française de faire abattre le lion de Saint-Marc dans toutes les villes de la Terre-Ferme qui dépendaient de cette fameuse métropole. Venise, défendue par sa position au milieu des lagunes de la mer Adriatique, pouvait, par une héroïque résistance, lasser la constance des Français; mais le beau sang vénitien de l'antique noblesse du livre d'or ne coulait plus dans les veines de ses descendants. Le doge et le sénat capitulèrent avant que la brèche fût ouverte, et renoncèrent à la toute-puissance; une municipalité révolutionnaire se déclara provisoirement dépositaire de la souveraineté. Pour comble d'ignominie, cette république, qui se vantait de n'avoir jamais subi la loi d'un étranger, fut, peu de temps après, cédée à l'Autriche, pour l'indemniser de la perte de la Lombardie et de la Belgique.

Gênes n'avait point, comme Venise, sourdement conjuré contre la république française; mais il importait à celle-ci que cette clef de la Méditerranée ne restât pas au pouvoir de l'Angleterre, et Bonaparte eut ordre de changer la forme de son gouvernement. La ville était déchirée depuis quelque temps par les deux factions qu'y firent naître la démagogie française. La démocratie de Gênes, quoique en minorité, l'emporta, comme à Paris, sur l'aristocratie; celle-ci capitula avec les insurgés qui voulaient l'anéantir, et Gênes, organisée par un conquérant étranger, n'eut plus que l'ombre de sa souveraineté. La

convention de Montebello, dont les bases avaient été fixées par le conquérant de l'Italie, mit fin aux dissensions. Le pouvoir suprême résidait dans la réunion de tous les citoyens, le pouvoir législatif était déféré à deux conseils, et un sénat de quinze membres, présidé par un doge, formait le pouvoir exécutif. Gênes adopta la constitution du peuple conquérant et, devenue *république ligurienne*, elle se crut la stabilité de celle du Capitole.

Vers le temps des malheurs de Venise et de Gênes, un membre du Directoire (Larevellière), qui avait des mœurs et des idées libérales, interprétant mal la morale de Socrate, d'Épictète et de Marc-Aurèle, s'avisa de changer la philosophie en culte religieux, et de remplacer soit la chimère perverse et hideuse de l'athéisme, soit le beau culte de Pascal et de Fénelon, par les rêveries de la théophilanthropie. L'amour de Dieu et des hommes (car telle est la définition du mot de théophilanthropie) est assurément la base de tout édifice social; mais une religion tout en principes, et qui n'a aucun point de contact avec les sens, semble inviter le peuple à se défier de toutes les révélations comme d'autant d'impostures sacerdotales. La théophilanthropie avait choisi pour son temple la basilique de Saint-Sulpice, qui, malgré la protection du gouvernement, devint bientôt un désert, et la secte s'évanouit sans bruit, comme une bulle de savon, malgré les couleurs de l'arc-en-ciel.

Pendant que la république imposait à l'Europe, par l'éclat de ses conquêtes, elle était déchirée au dedans par les dissensions du corps législatif et du Directoire. Ce dernier sentait que son administration haineuse était loin de lui gagner l'opinion publique. Son acharnement contre les émigrés, dans la liste desquels il plaçait tout ses ennemis: son attachement secret aux principes révolutionnaires, quand le gouvernement révolutionnaire était aboli; ses persécutions contre le sacerdoce, et son insolente diplomatie aliénaient tous les esprits qu'il lui était si important de se concilier. A ces vices généraux d'administration, se joignaient des abus de pouvoir; mais ce qui dessilla tous les yeux, ce fut la lettre circulaire envoyée dans la plupart des départements, où l'on déclarait qu'il serait agréable au Directoire de voir nommer aux deux conseils des hommes qui avaient acquis un nom célèbre sous le régime de la terreur: on ne fit partout, dans les

assemblées primaires, que des choix dont la raison et un patriotisme éclairé pussent s'honorer.

Le 20 mai, le corps législatif ouvrit sa seconde session. Le conseil des Anciens porta au fauteuil Barbé-Marbois, homme probe, patriote sans exaltation, et surtout grand administrateur. Le choix des Cinq-Cents tomba sur le conquérant de la Hollande, le général Pichegru.

La loi voulait que, à cette époque, le Directoire employât la voie du sort pour déterminer quel serait celui des cinq directeurs qui sortirait pour faire place au nouveau. Ce Directoire avait alors si peu de considération qu'on l'accusa publiquement d'avoir influé sur les chances du sort. Il est certain, du moins, que la veille de la cérémonie, la feuille de *l'Ami des lois* prédit que le nom du directeur qui sortirait de l'urne serait celui de Letourneur ; et la prédiction ne manqua pas de s'accomplir. Letourneur était un homme sage, voulant, ainsi que Carnot, son collègue, la paix intérieure. L'ambassadeur en Helvétie, Barthélemy, neveu du célèbre académicien, auteur du *Voyage d'Anacharsis*, avait une si bonne réputation, qu'au premier tour de scrutin, il réunit, dans le conseil des Anciens, la majorité des suffrages. Telle était la simplicité de son costume et de ses manières, qu'en arrivant au Luxembourg, il fut obligé de se nommer à la garde, pour être introduit dans son palais. A peine le plus tolérant des hommes était-il installé au Directoire, que des membres influents des deux conseils se crurent autorisés à plaider devant la nation la cause de la tolérance, et demandèrent le rapport des lois immorales qui tendaient à l'anéantir. Après quelques séances orageuses, où l'on fit intervenir les tribunes, les amis de la tolérance remportèrent une demi-victoire, et les lois terribles contre le sacerdoce, pour la seule cause du refus de serment, furent rapportées.

Pendant ces déchirements de l'intérieur, Bonaparte installait dans Milan le Directoire de la république cisalpine, dont, en vertu du nouvel équilibre des États, il proclamait l'indépendance.

La fête sinistre du 10 août, qui rappelait le détrônement de Louis XVI, s'étant célébrée au Luxembourg, son président en profita pour tonner contre le corps législatif, qu'il dénonça comme contre-révolutionnaire. Dès lors, les bons esprits virent avec douleur qu'il n'y avait

plus qu'une nouvelle journée du 31 mai, qui pût faire marcher le corps politique.

Pendant que le Directoire luttait avec son sceptre révolutionnaire contre les représentants de la nation, il se servait du beau mot de liberté, toujours mal entendu, et souvent mal interprété, pour faire insurger les colonies. Onze de ses agents s'étaient partagé les Antilles et les îles d'Afrique ; les plus fougueux de tous dévastaient Saint-Domingue. On rapporta à la tribune des Cinq-Cents que, pendant leur mission, il périt quinze mille colons européens, et deux cent cinquante mille noirs. On n'eut pas le temps de révolutionner Sainte-Lucie et la Martinique, parce que ces îles, abandonnées à elles-mêmes, subirent le joug de l'Angleterre, vers le même temps que Pondichéry. Il restait encore à la république les îles de France et de Bourbon ; les habitants, instruits des désastres de Saint-Domingue, conjurèrent, avec adresse, le danger qui les menaçait ; ils commencèrent par abolir la traite odieuse des nègres, affranchirent ceux de la colonie, qui pouvaient, par leur industrie, la rendre florissante ; et certains de conserver l'harmonie intérieure, ils attendirent en paix les missionnaires de la liberté que le Directoire devait leur envoyer. Ces missionnaires ne tardèrent pas à se présenter devant l'Ile de France ; on les fit entrer dans la rade avec des canots chargés de soldats armés de baïonnettes. A peine arrivés au siége des séances de l'assemblée nationale, ils parlèrent de créer un tribunal révolutionnaire, et de faire pendre le gouverneur général Malartie ; c'était là que les colons les attendaient. Tout en annonçant leur dévouement à la république, ils entourèrent d'hommes armés ces agents de la tyrannie, et les forcèrent à se rembarquer sur-le-champ, non sur le vaisseau qui les avait amenés, mais sur une corvette qui faisait voile à l'heure même pour les Philippines.

Dans le même temps, le clergé constitutionnel de France profitait de la loi nouvelle sur la liberté des cultes, pour tenir, dans la cathédrale de Paris, une assemblée, à laquelle il donna le titre pompeux de concile de l'Église gallicane. Les actes de ce concile annoncent beaucoup de zèle pour le retour de la foi, et d'envie de conserver la bonne intelligence avec le gouvernement.

Il y avait longtemps qu'on se jouait de la vie des hommes, en les inscrivant, suivant le bon plaisir des

représentants du peuple, sur les tables de l'émigration. Lorsque le code constitutionnel de 1795 parut, une foule de proscrits du Haut et du Bas-Rhin, qui se crurent rappelés, se hâtèrent de rentrer dans leurs foyers ; mais les commissaires du Directoire les entassèrent dans les prisons, par familles entières, hommes, femmes, vieillards et enfants. Il en fut de même d'une autre classe d'émigrés, embarqués sur un navire anglais, et jetés sur les côtes de Calais à la suite d'un naufrage ; les deux conseils avaient statué que ces naufragés seraient transportés dans un pays neutre ; mais le Directoire ne voulut point obéir à des lois qu'il n'avait pas dictées, et crut qu'il pouvait être injuste impunément, grâce à la victoire sinistre de fructidor. Cette journée, hideusement mémorable dans les annales françaises, vint enfin.

Journée de fructidor (5 *septembre*). Il y avait déjà plus d'un mois que la majorité du Directoire, en faisant franchir, sans bruit, aux colonnes mobiles du général Hoche, les limites du cercle constitutionnel, annonçait ses dispositions hostiles contre le corps législatif. Celui-ci se défendait avec des harangues imprimées ; mais les guerres de plume ont peu de force contre celles de l'épée. D'un autre côté (car l'histoire contemporaine doit mettre tous les poids dans la balance), il y avait parmi le nouveau tiers des esprits ardents qui avaient manifesté, avec un courage indiscret, le désir de ramener sans gradation l'ancien ordre de choses ; et les intelligences du général Pichegru avec le prince de Condé commençaient à percer. On ne pouvait naturellement faire un crime au Directoire, chargé spécialement d'une surveillance active, d'empêcher le déchirement de la république. Ainsi, la lutte des deux partis pouvait se justifier ; mais le grand délit a été dans l'abus de la victoire.

Le 3 septembre, veille du 18 fructidor, les triumvirs (c'est ainsi que l'on appelait les trois membres influents du Directoire (Barras, Rewbell et Lareveillère) ordonnèrent aux troupes de l'insurrection de quitter Versailles, où elles étaient cantonnées, et de marcher sur Paris. Elles défilèrent le soir, et arrivèrent à minuit à la barrière Auseitôt, elles se saisirent des avenues, des ponts, des postes militaires, et entourèrent le palais des Tuileries. Pendant ce temps-là, les triumvirs, réunis avec les ministres et les généraux au palais du Luxembourg, déli-

béraient sur la manière de faire arrêter leurs paisibles collègues, Carnot et Barthélemy. Le premier qui ne croyait point à la générosité des hommes dans les crises des révolutions, s'évada par un petit jardin du Luxembourg, dès qu'il entendit tirer le canon d'alarme : un des triumvirs vint arrêter l'autre dans son appartement. Le matin du 4 septembre, ou 18 fructidor, dès qu'il fut jour, on vint signifier à Ramel, commandant de la garde du corps législatif, de livrer le poste du jardin des Tuileries aux troupes du gouvernement ; celui-ci, quoique instruit que ces huit cents grenadiers étaient investis par une colonne de douze mille hommes, soutenue de quarante pièces d'artillerie, crut de son devoir de faire des préparatifs de défense. A l'instant, une des grilles du jardin est forcée ; on arrête les inspecteurs de la salle du conseil des Anciens, le commandant de la garde, le général Pichegru, et on dissipe, avec la baïonnette, le rassemblement des deux conseils, qui se rendaient, décorés de leurs écharpes, et à la suite de leur président, dans les salles consacrées à leurs séances.

Paris, dont on avait fermé les barrières, qui voyait ses ponts couverts de soldats et de canons, étaient dans les plus vives alarmes. Elles furent redoublées par une proclamation des triumvirs, qui déclarait que quiconque rappellerait la royauté, la maison d'Orléans, ou la constitution de 1793, serait fusillé sur-le-champ. Paris était las de révolutions, et personne ne remua.

Cependant, un simulacre de corps législatif semblait nécessaire pour légitimer les violences des triumvirs ; ils avaient tout prévu, et ils convoquèrent dans la salle de spectacle de l'Odéon, aux portes de leur palais, les partisans nombreux qu'ils s'étaient conservés parmi les Cinq-Cents ; les débris du conseil des Anciens furent convoqués à l'amphithéâtre de l'école de chirurgie. On fit sur-le-champ passer une résolution qui autorisait le Directoire à faire entrer les troupes qu'il jugerait à propos dans le rayon constitutionnel (douze lieues moyennes, ou environ trente milles) ; elles y étaient entrées depuis longtemps, et personne n'en fit la remarque. La résolution fut portée aux Anciens, qui, à peine en majorité, la sanctionnèrent ; les deux conseils, dès ce moment, se déclarèrent en permanence.

Les triumvirs, délivrés de toute crainte, songèrent à tirer le plus grand parti de leur victoire. Ils demandèrent aux conseils des lois de répression, et furent obéis à l'instant. Dès le 5 septembre, il fut statué que les individus rayés provisoirement de la liste des émigrés sortiraient du territoire de la république. On annula les élections des assemblées primaires de quarante-neuf départements. On investit le Directoire du droit de déporter les prêtres, et on condamna à la même peine cinquante-trois membres du corps législatif, et les deux membres du Directoire, Carnot et Barthélemy, avec les trois agents de Louis XVIII (que l'on désignait sous le nom de *prétendant*), Brotier et ses deux associés, quatre autres personnages respectables, et les auteurs de plus de quarante journaux, accusés de prémunir l'opinion publique contre les usurpations du Directoire. On mit les papiers publics sous la main de la police, et on étendit le droit de timbre sur les feuilles périodiques, pour essayer de les anéantir à petit bruit.

Le 6 septembre, les triumvirs, instruits des murmures du public sur la mutilation du Directoire, adressèrent un message aux conseils, pour réclamer la nomination des successeurs de Carnot et de Barthélemy : le choix tomba sur Melin, ministre de la justice, et sur François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur.

Le général Hoche avait bien servi les vainqueurs de fructidor, il en reçut la récompense ; on réunit pour lui, au commandement en chef de l'armée de Rhin et Moselle, celui de Sambre et Meuse ; ce général, au moment où son ambition était couronnée, en vit le terme : il mourut subitement à la fleur de son âge. Les gens sans parti regrettèrent ce pacificateur de la Vendée, soit à cause de ses talents militaires, soit à cause de sa tolérance.

La révolution dans le gouvernement en amena une autre dans les finances. Comme le trésor national, grâce à l'ineptie des administrateurs, était presque épuisé, il fut décrété un droit de passe sur les routes, et on rétablit les loteries que l'on avait jugées immorales. Le mode en ce genre, qu'on trouva le plus utile pour remplir l'abîme de la dette nationale, fut d'en supprimer les deux tiers, quoiqu'elle eût été reconnue par trois constitutions, et mise sous la sauvegarde de la loyauté française.

Quelques jours après, à deux heures du matin, les honorables victimes de fructidor partirent de Paris dans des espèces de cages de fer, avec une escorte nombreuse d'infanterie et de cavalerie, et deux pièces de canon. Elles furent abreuvées d'ignominie tout le long de la route. Le 21 septembre, elles furent jetées sur la corvette la Vaillante, pour se rendre dans les déserts pestilentiels de Sinnamari. Après cinquante jours de la traversée la plus pénible, les proscrits arrivèrent à Cayenne, et y trouvèrent deux autres déportés, Billaud-Varenne et Collot d'Herbois. Quelques-uns des déportés périrent de misère et de douleur, sans se plaindre de la patrie ingrate qui les avait vomis de son sein ; mais huit d'entre eux, Barthélemy, Pichegru, Willot, Ramel, Aubry, Larue, Dossonville et Letellier (domestique du directeur Barthélemy, qui avait demandé en grâce de suivre son maître), après six mois de tourments, abandonnés du ciel et des hommes, se hasardèrent sur une frêle pirogue, au milieu d'une mer qui leur était inconnue. Ils arrivèrent mourants, mais libres, à Paramaribo, capitale de la colonie hollandaise de Surinam, et y furent reçus en triomphe. De là, ils s'embarquèrent pour l'Europe sur deux bâtiments différents : Aubry et Letellier périrent en route ; les autres rentrèrent dans leur patrie. Pendant que ces huit déportés courageux quittaient une terre inhospitalière, qui dévorait ses habitants, la frégate la Décade amenait à Cayenne cent quatre-vingt-treize nouvelles victimes de la proscription de fructidor, dont les deux tiers étaient des prêtres, avec deux membres du corps législatif: il en périt soixante-quatre à Konomana et à Sinnamari.

Tandis que le Directoire, dans l'intérieur, faisait la guerre à ses concitoyens, il laissait croire à l'éternelle rivale de la France, à l'Angleterre, qu'il n'était pas éloigné de conclure avec elle un traité d'alliance. Telle fut l'origine du congrès de Lille, où lord Malmesbury vint stipuler, pour la seconde fois, les intérêts de la Grande-Bretagne ; mais il en fut, de ce congrès de Lille, comme de celui de Paris, et les deux puissances s'accusèrent réciproquement de la rupture des conférences.

Une administration, aussi maladroite que celle d'un gouvernement décimé, devait exciter de grands murmures. Les vainqueurs de fructidor punirent avec des lois les réclamations qu'ils avaient fait naître avec les armes. Le

trait qui fit le plus de bruit, dans ces temps d'erreur et de crimes, fut la conjuration pour proscrire toute la noblesse en masse. La majorité du conseil des Cinq-Cents était aux ordres du Directoire, et le projet de loi que ce conseil proposa excita une grande rumeur qui fit à la longue son effet. On se rappela le mot d'un des plus ardents amis de la révolution. "Ils veulent être libres, et ils ne savent pas être justes. Dans la discussion, quelques députés se permirent de dire que ce projet de loi semblait né du système dépopulateur de Robespierre. Ce cri de la conscience électrisa d'autres députés, et le décret qui survint ne consista qu'à interdire à la noblesse héréditaire les droits de citoyen français. Le Directoire fut longtemps à se consoler d'avoir été contraint à plier une fois devant l'opinion publique,

Au milieu de tous ces déchirements de l'ordre politique, un grand homme soutenait seul devant les étrangers la dignité du nom français : il négociait la paix au milieu des victoires, et la faisait signer à la première puissance de la coalition. Le traité, dont les préliminaires avaient été arrêtés à Leoben, plus de cinq mois auparavant, fut signé définitivement à Campo-Formio, le 17 octobre 1797, par Bonaparte et les plénipotentiaires du chef du corps germanique. Cette paix donnait Venise à l'Empereur, et la Belgique, ainsi que les îles vénitiennes du Levant, à la république française ; l'article vingt du traité indiquait un congrès à Radstadt, pour anéantir jusqu'au germe des dissensions entre la France et les souverainetés de l'Allemagne. Bonaparte, envoyé par le Directoire, se rendit dans cette ville, le 18 novembre, et, douze jours après, il signa, avec les plénipotentiaires de l'Empereur, un traité secret, par lequel ce prince s'obligeait de retirer ses troupes des terres de l'Empire, et d'évacuer Mayence et la forteresse d'Ehrenbreitstein. Un article, qui fait le plus grand honneur à l'esprit de justice du plénipotentiaire français, est celui qui réclame la délivrance de La Fayette, de Bureau-Pusy et de La Tour-Maubourg, injustement détenus dans la forteresse d'Olmutz depuis 1792 ; mais ces infortunés ne purent rentrer dans leur patrie qu'après le détrônement du Directoire.

Bonaparte, de retour à Paris, n'y entra pas en triomphe, à la manière des généraux romains qu'il avait pris pour modèle : cette pompe aurait humilié le Directoire : on se

contenta de le recevoir dans la cour du Luxembourg, métamorphosée en salle de spectacle, et, à la manière des républicains de 1793, de lui donner l'accolade fraternelle. Le corps législatif, plus instruit de l'opinion publique, donna au vainqueur de Lodi et au pacificateur de Campo-Formio, une fête brillante dans la galerie du Muséum, où assistèrent les ambassadeurs et tous les chefs du gouvernement. Cinq jours après, l'Institut national de France acquitta, d'une manière encore plus flatteuse, la dette de la patrie, en nommant Bonaparte membre d'une de ses compagnies littéraires. Celui-ci s'enorgueillit assez longtemps de ce titre, qui ne blessait aucun amour-propre, pour le porter avant celui de général des armées de la république.

Cependant, le Directoire, effrayé de la faveur toujours croissante que l'ineptie de son gouvernement et la gloire de Bonaparte accumulaient sur la tête de ce dernier, chercha à l'éloigner honorablement d'un pays tout plein de son nom et de ses exploits. Il feignit de rassembler sur les côtes de l'Océan une armée destinée à l'invasion de l'Angleterre, dont il devait lui donner le commandement; et il prépara en secret l'expédition de l'Égypte, afin d'avoir occasion de l'exiler, en travaillant à sa gloire.

Deux événements, tristement mémorables, caractérisent la fin de 1797 : l'un est la violation du droit des gens, dans l'emprisonnement de l'ambassadeur de Portugal; l'autre est une nouvelle insurrection dans Rome, qui renversa la chaire de saint Pierre. Le pape Pie VI avait donné de l'ombrage au Directoire, en faisant des vœux indiscrets pour le succès d'une coalition qui se proposait de prévenir le démembrement de l'Europe; il s'endormit sur les vengeances nationales, et se réveilla détrôné.

Depuis longtemps, il y avait à Rome des agents de l'ancienne propagande révolutionnaire de Paris, qui épiaient le moment de faire du patrimoine de saint Pierre une république. Les chefs du complot vinrent trouver l'ambassadeur français, Joseph Bonaparte, frère du vainqueur de Lodi, et le prièrent de les protéger. Celui-ci, en homme sage, tenta de les ramener à des principes de paix; l'insurrection n'en acquit que plus de violence : alors, les troupes du pape s'avancèrent pour dissiper le rassemblement. Le ministre français, instruit que la

force armée a pénétré dans l'enceinte de son palais, la somme de cesser son feu et de se retirer. Le jeune général Duphot était alors auprès de lui, et devait, le lendemain, épouser sa sœur : cédant à l'instinct irrésistible de la bravoure française, il s'élance au milieu des soldats romains, et les poursuit presque seul jusque vers la porte Septimiane : là, le nombre l'emporte sur le courage, et il est massacré.

L'ambassadeur quitta à l'instant une ville souillée d'un sang qui lui était si cher, et se retira à Florence, d'où il envoya un courrier au Directoire pour l'informer d'un si tragique événement. Il n'accusa dans sa dépêche ni le souverain pontife, ni son ministre ; et le vénérable Pie VI, de son côté, promit au Directoire toutes les satisfactions qu'il exigerait pour un délit affreux, qu'il n'avait pu ni prévoir ni prévenir ; mais son sort semblait décidé au Luxembourg, même avant l'assassinat de Duphot. On voulait un prétexte pour anéantir la tiare, et le général Berthier eut ordre de marcher sur Rome, et d'en faire une république. La marche de l'armée française n'éprouva aucune résistance ; elle entra dans Rome aussi paisiblement que dans une ville alliée, et on arbora à l'instant le drapeau tricolore au château Saint-Ange et au Capitole. Dans le même temps, un simulacre du peuple romain s'assemblait dans l'antique champ de Mars, et y rédigeait l'acte de la reprise de sa souveraineté : on nommait un gouvernement provisoire, composé de cinq consuls, de préfets et d'édiles. Le général Berthier mit le sceau à l'insurrection, en déclarant que la république française reconnaissait celle du Capitole. Pie VI s'était flatté de racheter sa tiare avec quelques millions et deux provinces du patrimoine de saint Pierre : instruit qu'un décret populaire l'avait détrôné, il se résigna, et partit pour une chartreuse à quelques lieues de Florence.

L'année 1798 s'ouvre par une suite d'institutions puériles, de lois absurdes et de décrets ineptes. Le Directoire, plus jaloux, ce semble, de *révolutionner* et de *constitutionaliser* les autres États de l'Europe, que d'administrer sagement la France, remettait en état de siége l'infortunée ville de Lyon, tandis qu'il s'occupait de donner une constitution aux sans-culottes des bords du Tibre. On aurait cru que, de tous les gouvernements de l'Europe, celui qui devait avoir le plus de droit à la bienveillance d'une ré-

publique populaire, aurait été l'Helvétie ; mais le canton de Berne passait pour être sous l'influence de l'aristocratie ; c'en fut assez pour se déterminer à faire la conquête du pays, et à détruire la ligue des treize cantons.[1] On sema avec art parmi les Suisses, peuple simple et confiant, des germes d'anarchie. Le général Mesnard se présenta sur la limite du territoire avec quinze mille hommes, et subjugua presque sans résistance tout le pays de Vaud. Le général Brune, dont les talents militaires n'ont jamais été mis en problème, succéda à Mesnard, et eut encore plus de succès, parce qu'il concilia la force des armes avec les ruses de la diplomatie. Il prit Soleure, Fribourg, Berne, et enfin anéantit la Confédération helvétique. La France, en donnant la paix à Helvétie, en démembra pour elle l'évêché de Bâle, le petit État de Mulhausen, et la principauté de Porrentruy : elle se fit accorder aussi deux routes commerciales et militaires, pour communiquer avec l'Italie. Genève, peu de temps après, suivit le torrent, mais en conservant ses mœurs, sa religion et ses propriétés.

Au milieu de ses triomphes militaires en Helvétie, le Directoire était atteint par les remords ; l'opinion publique le poursuivait. Il craignait que le corps législatif, après la nouvelle élection, ne lui demandât compte des crimes et des malheurs de fructidor. Il employa donc tous ses soins pour surveiller le choix du nouveau tiers, que l'on allait élire, et se fit décerner, par une loi, le pouvoir de juger les opérations des assemblées électorales. Mais ses précautions mêmes tournèrent contre lui ; il ne voulait qu'éloigner les partisans des Bourbons, et il augmenta, sans le savoir, l'influence des partisans de l'anarchie.

Le principal événement qui précéda la troisième séance du corps législatif, est le petit congrès de Seltz, pour concilier les différends entre les cabinets de Vienne et

[1] Le commodore anglais Sidney Smith était alors prisonnier au Temple luttant avec courage contre sa destinée. Il avait des amis des âges héroïques, qui, en faisant couler l'or, mirent quelque génie à le délivrer. Le 13 avril, un ordre supposé du Directoire, apporté par de faux gendarmes, annonça au concierge sa translation. Il sortit de la tour, et les mesures étaient si bien prises, qu'il se trouva à l'embouchure de la Tamise, avant qu'on eût le temps de mettre sa tête à prix.

du Luxembourg, au sujet de la retraite précipitée de l'ambassadeur Bernadotte.[1] A cette époque la république tendait évidemment à une dissolution intérieure ; ce qui provenait de la concentration de tous les pouvoirs dans les mains d'un Directoire inepte, imbu des principes pervers de la Montagne, et qui ne savait gouverner que d'après de petites passions haineuses, ou des systèmes de métaphysique. Le nouveau tiers se hâta de lui témoigner sa reconnaissance, en augmentant ses prérogatives, et en consentant à prêter un serment de haine à la royauté et à l'anarchie. Toutes les autorités constituées eurent ordre de jurer, et elles jurèrent.

L'Angleterre débarquait alors quatre mille hommes sur les côtes de la Belgique, et bombardait Ostende, dont elle ne pouvait s'emparer. Les conseils, pour marquer leur dévouement aux vainqueurs de fructidor, les autorisèrent à faire dans Paris des visites domiciliaires, pour arrêter les agents du cabinet de la Grande-Bretagne ; et à lever deux cent mille hommes, pour rallumer une guerre qui ne tendait qu'à s'éteindre. Ces mesures rendirent le Directoire plus odieux que jamais. Ce qui acheva de le perdre dans l'esprit du peuple, ce fut la loi atroce du 9 novembre, qui assimilait aux émigrés, et par conséquent faisait fusiller dans les vingt-quatre heures, les déportés qui auraient seulement changé le siége de leur déportation. L'indignation générale contre cette loi de sang s'exhala avec assez de force, pour que le Directoire se vît obligé de plier. Il parut un arrêté qui indiquait à cette classe de citoyens frappés de l'ostracisme, l'île d'Oléron comme un lieu de détention provisoire : la plupart des honorables victimes de fructidor s'y rendirent volontairement.

La connaissance que les étrangers avaient de ces divisions intestines semblait les inviter à préparer contre la France une nouvelle coalition ; elle se forma en effet, mit la république à deux doigts de sa perte, et par contre-coup renversa le Directoire.

Les premières étincelles de cette conjuration parurent

[1] Ce ministre, le jour de l'anniversaire d'une fête célébrée dans Vienne, pour l'armement volontaire des Autrichiens contre la France, avait cru de son honneur d'en célébrer une autre dans son palais pour éterniser sa victoire. Il y eut alors une émeute, où le peuple arracha le drapeau tricolore de la république. Le gouvernement de Vienne apaisa le tumulte, et protégea l'ambassadeur, qui n'en partit pas moins, pour demander vengeance aux souverains qu'il représentait.

à Malte, dont Bonaparte avait eu ordre de s'emparer, en allant à la conquête de l'Égypte. On découvrit dans cette ville un complot, qui ne tendait à rien moins qu'à massacrer tous les Français qui y étaient renfermés : les chefs furent arrêtés et conduits au supplice. Le roi de Sardaigne, instruit des apprêts de la conjuration générale, voulut remuer ; mais on lui déclara la guerre ; et, à la vue des troupes françaises qui avaient ordre de le détrôner, il se résigna paisiblement à son sort et abdiqua la souveraineté. Le 16 décembre le drapeau tricolore fut arboré dans Turin, et le Piémont devint le domaine de la république. La Porte ottomane n'avait pas attendu cette époque pour déclarer la guerre à la France, dont elle fit enfermer le ministre aux Sept-Tours. On soupçonnait avec assez de fondement le cabinet de Londres de fomenter la haine des puissances contre la république française ; et le Directoire se détermina à l'en punir. On a vu plus haut que Bonaparte avait été nommé général en chef d'une prétendue armée des côtes d'Angleterre, qui ne se formait pas ; c'était un stratagème du Directoire, pour tenir les flottes anglaises non loin de l'embouchure de la Tamise, tandis qu'il préparait en secret une expédition pour opérer le démembrement de l'Irlande. Quand elle fut prête, deux divisions de l'escadre française firent voile à deux intervalles différents ; ce qui fit manquer les deux descentes. La première, composée de quelques frégates, débarqua dans la baie de Kilala. Un corps d'environ mille hommes, commandé par le général Humbert, qui se réunit avec un corps d'insurgés, connu sous le nom d'Irlandais-Unis, remporta une victoire sous les murs de Castlebar ; mais le vice-roi d'Irlande fit marcher à l'instant les troupes de la couronne, dissipa ce faible rassemblement, et fit prisonniers Humbert et les vainqueurs de Castlebar. L'autre division de l'escadre française vint mouiller aussi à Kilala : elle y fut surprise par six vaisseaux de ligne et deux frégates : un vaisseau sauta dans l'action ; trois autres furent obligés d'amener ; et c'est ainsi qu'échoua une éxpedition mal conçue, mal concertée, mal exécutée, pour laquelle il aurait fallu au moins une armée de vingt mille hommes.

Le premier événement memorable de 1799 est la conquête de Naples par l'armée française. Le roi des Deux-Siciles, en armant contre la foi promise, prétextait la

rupture du traité de Campo-Formio par les troupes de la république, qui avaient détrôné Pie VI, et changé la forme du gouvernement romain. Cinquante mille hommes se présentèrent devant Rome et s'en emparèrent. Le général Championnet n'avait que quinze mille soldats pour s'opposer à ce débordement de troupes confédérées ; mais il eut l'art de les diviser, de les combattre par colonnes détachées ; et dix-sept jours de campagne lui suffirent pour reprendre tous ses avantages. Ses quinze mille héros firent douze mille prisonniers de guerre, et s'emparèrent de quatre-vingt-dix-neuf pièces d'artillerie. Ces succès entraînèrent le siége de Naples. Cette ville, sans fortifications du côté de la terre, et abandonnée par son monarque, fut défendue trois jours par trente mille lazzaroni, qui firent des prodiges de valeur. Le quatrième jour, Championnet entra en triomphe au milieu des débris de cette métropole, et consola les vaincus en leur laissant leurs lois, leur culte de saint Janvier, et une ombre d'indépendance. Il veilla à ce qu'une nuée de déprédateurs ne rendît pas le nom français odieux en Italie ; et une commission fiscale s'étant permis des rapines, il lui enjoignit de sortir de la ville dans les vingt-quatre heures. La Rome des Cincinnatus lui aurait décerné une couronne civique ; le Directoire de Paris, enfanté par la Montagne, le traduisit devant un conseil de guerre. Heureusement pour ce général, et pour l'honneur français, il y eut, pendant l'instruction du procès, une mutation dans le Directoire ; d'autres hommes amenèrent d'autres principes : non-seulement Championnet ne fut plus inquiété pour avoir été juste ; mais, après la défaite de Novi, on réunit sur sa tête le commandement de l'armée des Alpes et de celle de l'Italie.

Pendant que le gouvernement directorial faisait murmurer dans l'intérieur, par son ingratitude envers Championnet, les puissances de l'Europe tramaient dans l'ombre une coalition nouvelle contre la France. Le Directoire, au lieu de conjurer l'orage, en accrut la violence, en déclarant la guerre, le 12 de mars, à l'Empereur, qui se trouvait déjà dans une attitude respectable de défense. Cette nouvelle coalition présentait un aspect d'autant plus formidable, que l'Angleterre bloquait les ports de France avec ses flottes, et que l'empereur de Russie, réuni avec celui d'Allemagne, faisait filer quatre-vingt mille hommes

en Italie : et les généraux n'avaient pas des noms vulgaires, c'étaient l'archiduc Charles et le prince Souvarof.

Le congrès de Radstadt n'était pas encore dissous : il avait été destiné à remplacer les inutiles négociations de celui de Lille ; mais l'Angleterre n'y intervint point, il n'y eut que la députation du corps germanique et celle de la république française qui s'y trouvérent. Après de longs débats préliminaires, la rive gauche du Rhin fut abandonnée pour toujours à la république. Le Directoire fit demander ensuite que la sécularisation des États ecclésiastiques servît de fondement aux indemnités ; l'Allemagne fit encore ce sacrifice. Ensuite les plénipotentiaires français exigèrent impérativement que la diète de Ratisbonne s'opposât à l'entrée des troupes russes sur le territoire de l'Empire, menaçant de rompre le congrès et l'armistice, en cas de refus.

Ce malheureux congrès se rompit d'une manière bien différente que le Directoire ne l'avait imaginé ; le 28 d'avril, vers l'entrée de la nuit, à cinq cents pas de Radstadt, des hussards du régiment de Szeckler fondirent sur les voitures des ministres français, qui se rendaient à Strasbourg, pillèrent les papiers, blessèrent les domestiques et massacrèrent les maîtres avec une froide barbarie ; le Directoire accusa le cabinet de Vienne de cet assassinat.

Pendant qu'on négociait encore à Radstadt, le Directoire, en vertu d'une conscription militaire, imaginée par le général Jourdan, avait fait décréter, par les deux conseils, une levée de deux cent mille hommes ; et, par reconnaissance pour l'auteur d'une pareille institution, l'avait nommé commandant en chef des trois armées du Danube, d'observation et d'Helvétie. Bernadotte dirigeait sous ses ordres la seconde, et Masséna la troisième. L'armée du Danube, dont Jourdan était l'âme, se trouva en présence de l'archiduc Charles ; les Français se replièrent vers Schaffouse. Leurs revers sur le Danube coïncidaient avec leurs défaites en Italie. Le prince Souvarof était arrivé avec quatre-vingt mille Russes, destinés à agir de concert avec les Impériaux. Ce vieux capitaine, qui, pendant trente ans, n'avait jamais été battu, ajouta par cette campagne à sa renommée. L'armée française était commandée par Schérer, que les généraux autrichiens Kray et Mélas harcelèrent par la multiplicité et la sage combinaison de leurs attaques. Il y eut une journée du

26 mars, où l'on combattit sur une ligne de deux cents milles de pays : presque partout l'avantage resta aux ennemis ; et comme la résistance fut au niveau de l'attaque, ce trophée coûta aux vainqueurs autant qu'aux vaincus ; c'est-à-dire, trente milles hommes. Le 30, les Français furent encore enfoncés sur deux points. Le 5 avril, les Impériaux se mesurèrent encore avec les Français à Magnano ; enfoncés d'abord, ils se réorganisèrent avec la plus grande intelligence, reprirent l'offensive et remportèrent la victoire. Le 14, la jonction s'opéra entre les Autrichiens et les Russes ; les généraux Kray et Mélas déférèrent le commandement en chef au prince Souvarof. Cependant Schérer, battu et en pleine retraite, eut le noble courage de reconnaître son infériorité, et de céder le commandement de ses troupes découragées au général Moreau, qui, trop inférieur en nombre aux Austro-Russes, crut devoir se retrancher derrière l'Adda, non loin de Cassano ; ce qui amena la bataille de ce nom, où le génie du nouveau commandant céda encore à l'étoile de Souvarof, qui tailla en pièces trois mille républicains, fit quatre généraux avec trois mille soldats prisonniers du guerre : cent pièces d'artillerie tombèrent aussi en son pouvoir. Ce désastre entraîna la perte de la Lombardie.

Pendant que Moreau se retirait du côté des Alpes et des Apennins, le peuple de Milan se soulevait en masse, ainsi que Pavie, Parme, Plaisance et Modène ; dans la Lombardie et la Cisalpine, on poursuivait les Français au son du tocsin, et les infortunés, qui avaient échappé au fer de l'ennemi, n'échappaient guère au stylet des assassins. Les lieutenants de Souvarof faisaient capituler Ferrare et le château de Milan, tandis que lui-même entrait dans Turin. Il laissa un de ses officiers généraux pour assiéger la citadelle de cette place, et il alla à la rencontre du général Macdonald, qui, à la première défaite de Schérer, s'était vu contraint d'évacuer Naples, et tentait d'opérer sa jonction avec le général Moreau. Souvarof fit faire une marche de quarante milles à son armée, et le jour même de son arrivée sur les bords de la Trébia, la rangea en bataille. Les Français furent obligés de se replier, après avoir laissé les bords du fleuve jonchés de morts. Le lendemain, Macdonald voulut revenir au combat : Souvarof le prévint, et fut heureux une seconde fois ; il bivouaqua sur le champ de bataille. Le troisième jour,

lorsqu'on croyait les Français en pleine retraite, ils s'ébranlèrent sur toute leur ligne, cherchant à lasser leurs ennemis triomphants ; mais la victoire resta fidèle aux mêmes drapeaux. Ce triple triomphe, qui rappelait celui d'Annibal aux rives du même fleuve, coûta aux deux partis environ douze mille hommes : il décida du sort de l'Italie.

Le 20 juin la citadelle de Turin, toute démantelée, fut obligée de capituler : on y trouva les diamants du roi de Sardaigne, que Souvarof fit restituer à ce prince. Bologne et Florence ouvrirent leurs portes aux confédérés, avant la fin du mois ; Sienne capitula, ainsi que Pise, Lucques et Livourne ; vers le milieu de juillet toute la Toscane se trouva évacuée. Alexandrie, qui espérait d'être secourue par le général Moreau, résista plus longtemps ; Souvarof fit bombarder la place, et l'obligea de se rendre ; sa brave garnison, réduite à la moitié, resta prisonnière de guerre. Mantoue restait aux Français, et pouvait leur servir un jour de point de ralliement ; le général Kray, à la tête de trente milles hommes, dirigea contre ses murs le feu de six cents pièces d'artillerie : le 29 juillet, après quatre jours de bombardement, le gouverneur capitula. Sa nombreuse garnison sortit avec les honneurs de la guerre.

Tant d'exploits furent couronnés par la bataille de Novi, où Souvarof, contre l'avis des généraux autrichiens, vint attaquer les Français dans la plus formidable des positions, et ne répondit aux arguments sans réplique des plus grands hommes de guerre que par la victoire. Cette bataille, une des plus sanglantes de celles de la révolution, mit des deux côtés, hors de combat, près de vingt-cinq mille hommes.

La bataille de Coni entraîna la prise de Tortone. Il ne restait plus aux Français, des grandes conquêtes de Bonaparte, que Gênes, bloquée par une escadre anglaise, à demi insurgée, et prête à succomber aux horreurs de la famine. Souvarof faisait ses dispositions pour terminer la campagne par la prise de cette importante place, quand une intrigue de cour fit arrêter un nouveau plan d'opérations militaires, entre les deux cabinets de Pétersbourg et de Vienne, et déplaça le héros russe, qui en cinq mois avait gagné cinq batailles rangées, et s'était rendu maître des plus fortes places de l'Italie septentrionale.

Pendant que l'inepte administration du Directoire faisait perdre l'Italie aux Français, ce gouvernement sans principes continuait également l'exécution de ses plans de haine anti-religieuse et de vengeance. Le pape Pie VI, depuis son détrônement, languissait dans une chartreuse de l'Étrurie. La crainte de se le voir enlever par les Austro-Russes engagea le Directoire, dès le 30 avril, à faire transférer ce vénérable vieillard à Briançon : là, il fut déposé dans un hôpital, d'où il fut transféré, presque mourant, à Valence, où il s'éteignit le 29 d'août, quatorze jours après la bataille de Novi, qui devait lui rendre sa tiare. Il avait alors quatre-vingt-deux ans, et les vingt-six années de son pontificat n'avaient coûté aucune larme à ses peuples.

Au milieu de mai, époque de renouvellement constitutionnel des premières autorités, il y eut une mutation dans le Directoire ; Sièyes remplaça Rewbell. Cette mutation concourait avec l'ouverture de la quatrième session du corps législatif. Celui-ci, dont la majorité se formait des républicains exagérés, qui avaient survécu à la réaction de thermidor, était violemment blessé de ce que le Directoire, fidèle à son système de contrepoids, tenait à une égale distance du pouvoir les amis de la royauté et les partisans de la démagogie. Tout d'un coup, et au moment où on s'y attendait le moins, le 17 juin (28 prairial), les Cinq-Cents ainsi que les Anciens se déclarèrent en permanence, pour des mesures de salut public ; et le Directoire, qui vit l'orage s'élever contre lui, en fit de même. Il ne s'agissait d'abord que d'une forme violée dans l'élection de Treilhard, nommé directeur quatre jours avant l'âge ; mais ce délit n'était qu'un prétexte pour épurer le Directoire à la manière des révolutions. Le corps législatiff statua que le membre illégalement élu cesserait à l'instant ses fonctions et qu'on le remplacerait. Le Directoire aurait bien voulu répondre aux conseils par une nouvelle journée de fructidor ; mais il n'avait ni argent ni baïonnettes : il se contenta de leur adresser un message indiscret qui ne fit qu'aigrir les esprits. Alors, des orateurs montèrent à la tribune et reprochèrent au pouvoir exécutif des marchés odieux avec des compagnies de finance, des mensonges publics dans les comptes de l'administration, des destitutions illégitimes dans plus de quarante départements. Ils ajoutèrent que, depuis la

journée de fructidor, il avait tenu les deux conseils dans un continuel asservissement; qu'il avait cherché tous les moyens de les mutiler. Cette séance orageuse se termina par un décret, qui mettait hors de la loi toute autorité ou tout individu qui attenterait à la liberté du corps législatif. Le Directoire, sans appui, sans ressource, et surtout sans génie, fut obligé de plier. Deux directeurs, Merlin et Lareveillère, donnèrent leur démission; Treilhard avait été remplacé la veille; ainsi il ne restait plus que Barras des cinq premiers directeurs. En quarante-huit heures, tout le système politique du gouvernement se trouva changé. Au milieu de toutes ces vicissitudes internes, la gloire du nom français était violée au dehors, et les puissances coalisées pouvaient s'en prévaloir pour violer le territoire. Le gouvernement, pour faire disparaître le danger, crut devoir prendre des mesures révolutionnaires. Celle qui souleva le plus l'opinion publique, fut de mettre à l'instant les conscrits de toutes les classes en activité de service, et de lever un emprunt forcé de cent millions de francs (quatre millions de livres sterling).

Toute cette administration, aussi immorale qu'impolitique, n'était pas propre à rallier les Français aux champs de l'honneur; cependant, ils oublièrent deux fois par qui ils étaient gouvernés, pour ne se rappeler que les ennemis qu'ils avaient à combattre. L'un de ces événements est la campagne glorieuse de Batavie, et l'autre la bataille de Zurich, qui fit perdre au prince Souvarof le titre d'Invincible. Pendant que les Austro-Russes enlevaient l'Italie aux Français, les Anglais tentaient de rendre la Batavie au stathouder. Le 22 août, une flotte de cent quatre-vingts voiles, commandée par l'amiral Duncan, vint mouiller devant la rade du Texel, et somma le contre-amiral Story, chef de l'escadre batave, de reconnaître le prince d'Orange. Celui-ci, fidèle à ses serments, répondit en donnant le signal du combat; mais ce signal ne devint que celui d'une insurrection générale; les matelots s'emparent des navires, déchargent les pièces de canon, jettent les munitions à la mer, et arborent le pavillon d'Orange. Pendant ce temps, le débarquement s'opérait; les Anglais, maîtres des dunes, menaçaient Amsterdam, et préparaient la dissolution de la nouvelle république.

Dans cette circonstance critique, le général Brune, appelé à la défense des alliés de la France, vint attaquer

l'ennemi retranché au Zyp; mais il ne put réussir. Cette agression infructueuse coûta aux deux républiques douze mille hommes. Le 16 septembre, l'armée anglaise fut renforcée par trois divisions de troupes russes, et le duc d'York prit alors le commandement en chef. C'en était fait de la république batave, si la bataille de Bergen n'était venue donner une nouvelle direction aux chances de la guerre. Cette bataille, livrée le 19 septembre, dura quinze heures, avec des succès divers; la résistance fut partout au niveau de l'attaque: mais le général Brune resta maître du champ de bataille, et la perte de duc d'York, en tués, en blessés et en prisonniers, monta à sept mille hommes. Onze jours après, il y eut une nouvelle action sur les dunes de Bergen, où les Anglo-Russes perdirent deux mille hommes, mais conservèrent encore toutes leurs positions. Le 6 octobre, les deux armées se mesurèrent de nouveau à Castricum, où les Anglo-Russes, plus maltraités qu'aux dunes, se replièrent sur le Zyp. Brune, encouragé part cette retraite, dressa le plan d'un dernier combat; mais au moment où il allait le livrer, le duc d'York fit proposer un armistice. Brune y consentit; et, par la convention conclue le 18 octobre, il fut statué que l'armée anglo-russe évacuerait le territoire batave avant le 30 novembre, s'engageant à ne couper aucune digue; et que, pour prix de la générosité des vainqueurs, huit mille prisonniers de guerre, tant français que bataves, détenus en Angleterre, seraient renvoyés libres dans leur patrie.

Tandis que le général Brune soutenait la gloire des armes françaises chez les Bataves, le général Masséna les faisait triompher en Helvétie. Souvarof venait de quitter l'Italie, qu'il avait conquise en cinq mois; et, au lieu de lui laisser poursuivre son beau plan de campagne, on lui avait ordonné de conduire, au milieu des glaces éternelles qui couronnent les Alpes, ses soldats qui sortaient des plaines embrasées du Piémont. En vain avait-il représenté que les Russes, excellents à manœuvrer en masse dans un pays découvert, n'avaient aucune expérience de la guerre des montagnes; on lui avait enjoint de partir, et ce héros avait consenti à compromettre sa gloire, pour conserver la discipline. Quand il entra en Helvétie, son armée formidable était réduite à seize mille hommes. Lorsqu'il fallut gravir, l'épée à la main, les

rochers du mont Saint-Gothard, ses troupes, découragées, refusèrent de marcher; alors, il fit creuser une fosse au devant de la première ligne, et s'y précipitant: "Couvrez-moi de terre," dit-il, "et abandonnez votre général; je ne suis plus votre père, je n'ai plus qu'à mourir." On fait des prodiges, dans tous les temps, avec des mots héroïques; les Russes retrouvèrent leurs forces, et le Saint-Gothard fut escaladé. Ces Russes, toujours en combattant, arrivèrent au Pont du Diable, qu'ils eurent l'audace de passer sur trois poutres mal affermies, et arrivèrent à Altorf, sans avoir rien perdu de leur gloire. Dans l'intervalle, une seconde colonne de la même armée, commandée par le prince Korsakof, avait suivi une autre route, et tenait la position de Zurich. Masséna, en général habile, se hâta d'empêcher la jonction des deux corps; et, le 25 septembre, il livra bataille à Korsakof: il y eut un bataillon carré de quatorze mille Russes, dont la moitié périt sous le feu de l'artillerie volante ou par les baïonnettes; à la fin, les Français furent vainqueurs, et entrèrent dans Zurich, dont ils enfoncèrent les portes à coups de canon. Souvarof apprit cet échec, lorsqu'il ne lui était plus possible de le réparer; il ne se découragea point, et se rendit par des montagnes inaccessibles dans le Muthental: là, il se mesura avec Masséna, et, d'abord vainqueur, il fut obligé, sur la fin du jour, de se replier et d'exécuter une savante retraite. Il réussit néanmoins à tromper la vigilance de Masséna, et à pénétrer dans le pays des Grisons; là, instruit qu'une petite intrigue du cabinet de Vienne l'avait sacrifié, il attendit les ordres de Paul Ier, pour continuer sa route.[1] Le 16 octobre, Souvarof avait cessé de vaincre; ce même jour, Bonaparte, plus heureux dans ses plans, arrivait à Paris.

Le Directoire, jaloux de la gloire que Bonaparte s'était acquise en Italie, avait consenti, pour le déporter

[1] Paul Ier répondit à Souvarof, en lui envoyant le titre de généralissime des armées russes, que personne n'avait porté depuis Mentchikof que le duc de Brunswick: il semblait que la faveur de ce héros auprès de son souverain fût à son comble; mais dans les États absolus, il n'y a de repos pour le grand homme que dans la tombe. Le jeune comte de Souvarof s'étant fiancé, sans l'agrément de son prince, à la fille du dernier duc de Courlande, le héros, pour le délit de son fils, encourut la disgrâce de son maître, et mourut à Pétersbourg, abandonné de tout le monde, persuadé de l'ingratitude des maîtres du monde, et presque convaincu du néant de sa gloire.

honorablement, à lui laisser conquérir l'Égypte, qui ne lui appartenait pas, mais que, depuis longtemps, l'Angleterre songeait à envahir. On ne lui donna que cent mille livres sterling, pour exécuter une expédition aussi mémorable. L'escadre qui devait porter ses troupes de débarquement, ainsi que les savants et les artistes dont il voulait s'entourer, était composée de treize vaisseaux de ligne et de six frégates. Elle sortit de la rade de Toulon, le 20 mai 1798, et cingla vers l'île de Malte, dont le général avait un ordre secret du Directoire de s'emparer. Huit jours suffirent pour prendre une île contre laquelle toutes les forces de l'Orient étaient venues plusieurs fois se briser ; le grand maître était faible, la discorde régnait parmi les chevaliers, un esprit de vertige était répandu sur toutes les têtes : après une heure de combat où le drapeau de l'ordre fut pris, et un jour de négociation où il ne s'agit que de capituler, la ville et ses forts furent remis à l'armée française, et on céda la souveraineté à la république. Le même jour où Malte se livra à Bonaparte, l'amiral Nelson, qui avait éventé le secret de l'expédition d'Égypte, entra dans la Méditerranée avec une flotte de seize vaisseaux de ligne, dans le dessein de la faire avorter.

Bonaparte ne fut point rencontré par Nelson : conduit par son étoile, il arriva le 1er juillet sur la côte d'Égypte, débarqua au milieu des plus grands périls, et, à la tête de quatre mille hommes, il escalada les remparts d'Alexandrie. La crainte du pillage et des massacres engagea la ville à capituler : on promit aux habitants de leur laisser leurs lois, leurs femmes, leur religion ; et, à ce prix, ils cédèrent leur souveraineté. Bonaparte ne resta que vingt-quatre heures dans sa conquête ; le lendemain, il prit la route du Caire, en traversant le désert, et arriva dans les belles plaines de Giseh, où, trente siècles auparavant, les pharaons, pour immortaliser leurs momies, avaient bâti les pyramides. C'était là que Mourad-Bey, à la tête de six mille mameluks, et d'une foule de fellahs et d'Arabes, attendait l'armée française. Il se précipita en vain sur les murailles de feu, sur les remparts de baïonnettes qu'on lui opposait ; l'impétuosité aveugle fut obligée de céder au courage calme et à la discipline ; le plus grand nombre fut passé au fil de l'épée, ou se noya dans le Nil. Le vainqueur s'empara de quatre cents chameaux et de quarante pièces d'artillerie. Le lendemain, les

grands du Caire, effrayés des succès de l'armée française, vinrent offrir à Bonaparte de remettre cette ville en son pouvoir; et, vingt-quatre heures après, le 25 juillet, le général français entra en triomphe dans cette métropole. Deux beys, Mourad et Ibraim, y exerçaient l'autorité souveraine, et tous deux étaient en fuite; heureusement ils avaient pris deux routes différentes. Bonaparte poursuivit Ibraim dans le désert, et quoique sa division fût cinq fois moins nombreuse que celle des mameluks, il s'ouvrit un passage avec la baïonnette, et resta maître de toute la Basse-Égypte. Mourad s'était réfugié dans la Haute-Égypte après la bataille des Pyramides, et il était important de ne pas laisser cet ennemi dangereux trop près de la capitale. Le général Desaix, à la tête d'une colonne, fut chargé de le poursuivre; il avait le génie de Bonaparte, il eut ses succès; il battit l'ennemi à Sediman et à Fayum, quoique celui-ci fût six fois plus nombreux, et, après plusieurs autres avantages, il l'obligea à cacher son ignominie dans un désert inaccessible, au-dessus des cataractes. Les Arabes d'Yambo protégeaient la retraite de Mourad; l'intrépide Desaix et ses lieutenants gagnèrent, contre ces troupes errantes, un grand nombre de batailles.

C'en était fait de l'Égypte, si l'Angleterre n'était venue diminuer les trophées du nouvel Alexandre. À peine les Français étaient-ils maîtres paisibles du Caire, que, le 1er d'août, l'escadre de l'amiral Nelson défila hardiment devant la flotte française, rangée sur une seule ligne dans la rade d'Aboukir, et la força à un combat meutrier, où la valeur céda à l'habileté de la manœuvre. La perte pour la république fut immense: l'*Orient* et le *Timoléon* sautèrent, l'*Artémise* fut brûlée, et la *Sérieuse* coula bas; neuf vaisseaux de ligne furent pris, et il ne s'en échappa que deux avec autant de frégates. L'amiral Brueys, qui, d'après les ordres de Bonaparte, aurait dû se rendre à Corfou, trouva la mort dans ce malheureux combat; un boulet de canon le coupa en deux, au moment où rien ne pouvait le consoler de sa défaite. Cette journée désastreuse détermina le Grand Seigneur, jusqu'alors incertain, à unir ses intérêts avec ceux de l'Angleterre. On amena prisonniers, à Constantinople, les consuls français dans les Échelles du Levant, et le représentant du Directoire fut enfermé au château des Sept-Tours. Vu la

nouvelle coalition de la Porte et de la Russie avec l'Angleterre, Bonaparte sentit bien qu'il courait le danger d'être attaqué à la fois par terre du côté de la Syrie, et par mer en face d'Alexandrie ; il osa alors tenter de se faire de la Syrie même une barrière contre les invasions. D'ailleurs, le pacha Djezzar,[1] qui gouvernait cette belle contrée de l'Asie, était un monstre de férocité ; et, subjuguer ses peuples, c'était les rendre à la morale et à la nature. Pendant que cette grande idée mûrissait dans sa tête, Bonaparte, se croyant tranquille au Caire, s'occupait à y organiser un gouvernement mitoyen d'après les mœurs de la contrée et les lumières de l'Europe. Il ouvrit des ateliers pour les arts mécaniques : les connaissances libérales furent surtout encouragées : un institut parut pour la première fois au Caire, et de savants voyageurs furent répartis dans toute l'Égypte, pour reconnaître les anciens monuments.

Mais la métropole de l'Égypte n'était pas encore mûre pour ces grands bienfaits ; depuis quelques mois, on l'agitait sourdement pour la rendre à ses anciens maîtres ; tout d'un coup, le matin du 22 octobre, les mécontents se rassemblent dans les places et à la grande mosquée ; le commandant de la place se présente avec une faible escorte, on l'égorge ; c'est le signal d'un soulèvement général ; tous les musulmans se montrent en armes ; on passe au fil de l'épée les Français qu'on rencontre ; et les Arabes, d'intelligence avec les perturbateurs, paraissent aux portes de la ville, pour lui faire secouer le joug de ses bienfaiteurs. Cependant, on battait la générale ; Bonaparte plaçait des batteries sur les hauteurs qui commandent le Caire, et formait les Français en colonnes mobiles. Un combat terrible s'engage ; les insurgés, qui ne s'attendaient pas à une telle résistance, plient partout ; la grande mosquée est incendiée. Alors les schérifs viennent, le koran à la main, implorer la clémence du général français, qui accorde une amnistie générale, effet de sa politique comme de sa générosité.

Après la pacification du Caire, Bonaparte voulut visiter lui-même Suez. Il roulait dans sa tête de vastes projets sur cet antique entrepôt du commerce de l'Orient. Il retrouva les vestiges de son ancien canal, et en fit

[1] Ce mot, dans la langue turque, signifie *boucher*.

niveler le cours ; ce qui, désormais, empêchera de mettre l'existence de ce fameux monument au rang des problèmes. Ce fut là qu'il apprit que le pacha Djezzar s'était emparé de la forteresse d'El-Arych, qui défendait les frontières de l'Égypte : à l'instant, il quitta Suez, et fit ses préparatifs pour l'expédition de Syrie. Le 9 février 1799, le fort El-Arych fut assiégé par l'armée française. Un camp de mameluks le protégeait ; il fut forcé par le général Kléber, qui passa les soldats au fil de l'épée, et s'empara des chameaux, des provisions de guerre et des équipages ; onze jours après, la place capitula, et la garnison, composée de seize cents hommes, se rendit, à condition de se retirer à Bagdad par la route du désert.

Les Français poursuivirent leur marche triomphante et se présentèrent devant Jaffa, qu'ils emportèrent à la pointe de l'épée : ils y trouvèrent quarante pièces d'artillerie que Djezzar venait de recevoir du Grand Seigneur, pour protéger ses frontières. Le 19 mars, l'armée campa devant Saint-Jean d'Acre, une des meilleures forteresses du Levant, et dès le lendemain, la tranchée fut ouverte. Le pacha avait juré de s'ensevelir sous les ruines de la place, plutôt que de la rendre ; et le commodore Sidney Smith le protégeait de toute la tactique de l'Europe. Ce siége pèse singulièrement à l'histoire, à cause de la férocité du pacha ; au moindre échec qu'il recevait, il égorgeait froidement les prisonniers français. Les musulmans, pour faire cesser le siége, faisaient lever en masse toutes les peuplades des environs. Bonaparte va lui-même au devant du plus formidable de ces rassemblements ; il aperçoit, à six milles de distance auprès du mont Thabor, le général Kléber, qui, avec deux mille fantassins, luttait contre vingt-cinq mille hommes de cavalerie. Il détache deux colonnes de son armée, pour prendre les barbares à dos et en flanc ; les musulmans sont taillés en pièces, et ceux qui dirigent leur fuite vers le Jourdain y sont noyés. C'est un prodige inconnu dans nos annales modernes, que quatre mille Français aient battu, sur une ligne de dix-huit milles de pays, trente-cinq mille hommes, et leur aient pris leur camp, leurs magasins, leurs équipages. Les vaincus se retirèrent à Damas, et le vainqueur vint reprendre avec calme les opérations du siége de Saint-Jean d'Acre. Malheureusement l'armée française commençait à manquer de poudre : de toutes

parts, on apprenait que l'Égypte tendait à un soulèvement général; une escadre anglaise avait paru à la hauteur de Suez; il eût été trop dangereux de s'arrêter plus longtemps devant une place qui n'était bonne qu'à démolir, parce qu'il était impossible de la conserver; c'est pourquoi Bonaparte se détermina, le 20 mai, à en lever le siége, après soixante jours de tranchée ouverte. Dans sa proclamation à son armée, il déclara que pendant les trois mois de la campagne de Syrie, il a rasé trois forteresses, fait six mille prisonniers, pris quarante pièces d'artillerie et cinquante drapeaux. La perte totale des Français, suivant les mémoires authentiques du général Berthier, ne monta, durant tout le cours de l'expédition, qu'à douze cents hommes, dont sept cents moururent de la peste.

Bonaparte, rentré au Caire, apprend que les mameluks et les Arabes sont réunis pour protéger un débarquement de troupes, qui doivent rendre l'Egypte à ses premiers souverains. Il s'agissait en effet d'une flotte ottomane de cent voiles, qui avait mouillé, le 11 juillet, devant Aboukir, et menaçait Alexandrie. Le 25, le général français présente la bataille à ce nouvel ennemi, le taille en pièces, lui tue douze mille hommes dans la mêlée, et force dix mille fuyards à se précipiter dans la mer. Le général musulman est fait prisonnier de guerre, et on lui enlève vingt pièces d'artillerie et tous ses drapeaux. Cet exploit est suivi de la prise d'Aboukir. Après cette grande victoire, Bonaparte, sans ressource du côté de l'Europe, sentit qu'il ne pouvait que par sa présence dans Paris sauver l'armée d'Égypte, et fit les apprêts de son retour en France. Dès que la flotte combinée des Anglais et des Ottomans s'éloigna des côtes, il laissa le commandement de l'armée au général Kléber, et mit à la voile avec son état-major, et la plupart de ses généraux: le trajet fut heureux; le 8 octobre, il débarqua à Fréjus; et, le 16, Paris le vit dans ses murs.

Il était temps qu'il arrivât. Le gouvernement était aux abois; des désastres au dehors, la discorde au dedans, et à quelques fortunes colossales près, la misère partout: tel était le tableau que présentait une administration inepte, qui ne savait qu'organiser des ruines; aussi, quand le Directoire annonça aux conseils le retour d'un grand homme qu'appelaient tous les vœux, qui

ranimait toutes les espérances, un cri unanime, élancé du fond des cœurs, fit retentir les voûtes des mots : *Vive la république !* On dit qu'un des membres, Baudin des Ardennes, en mourut de joie.

Il y avait de bons esprits dans le corps législatif, à qui il importait de voir de près celui qu'on appelait déjà un second Timoléon. On lui donna, à cet effet, le 6 novembre, une fête brillante dans la basilique de Saint-Sulpice ; mais, occupé des grandes choses qu'il méditait, il ne put y paraître qu'un moment : pendant ce temps-là, on lui ménageait des entrevues avec les deux directeurs Sièyes et Roger-Ducos ; les ministres Fouché et Talleyrand donnaient les plans d'une insurrection pacifique ; et, quand on sentit que le bonheur des peuples ne pouvait plus être ajourné, on organisa le 18 brumaire, destiné à réparer les malheurs du 18 fructidor.

Journées des dix-huit et dix-neuf brumaire an VII (10 *et* 11 *novembre* 1799). Le 18 brumaire, les membres du conseil des Anciens, convoqués extraordinairement, à huit heures du matin, faisant valoir le droit que leur donnait l'acte constitutionnel, transférèrent le corps législatif au palais de Saint-Cloud, situé à une petite distance de Paris, et chargèrent Bonaparte de l'exécution du décret ; ils mirent en même temps sous ses ordres les gardes nationales sédentaires et les troupes de ligne. Le général parut à la barre, accepta la mission de sauver la France, et sortit pour l'exécuter. À neuf heures du matin, le Directoire ignorait encore le grand événement qui se passait aux Tuileries. Dès que Barras, Gohier et Moulins en furent instruits, ils mandèrent le général Lefèvre, commandant la dix-septième division ;[1] celui-ci répondit qu'il n'avait d'ordre à prendre que de Bonaparte. Les triumvirs (c'est-à-dire les trois directeurs Barras, Gohier et Moulins) voulurent s'entourer de leur garde ; mais déjà elle passait en revue devant Bonaparte. Barras, abandonné même de deux de ses collègues, lui envoya aux Tuileries Bottot, son secrétaire intime, qu'il investit de toute sa confiance, pour traiter avec lui de puissance à puissance. Celui-ci trouva le général dans la salle du conseil, entouré de son état-major, et qui lui répondit

[1] La France était alors divisée en dix-neuf *divisions militaires*. La Corse formait la dix-septième. Le général Lefèvre se trouvait alors à Paris.

avec l'enthousiasme que lui donnait le sentiment de ses forces: "Annoncez à votre Barras que je ne veux plus entendre parler de lui;" puis, élevant la voix, il s'écria: "Qu'a fait le Directoire de cette France que je lui avais laissée si brillante? Je lui avais laissé la paix, j'ai trouvé la guerre; je lui avais laissé des victoires, j'ai trouvé des revers; je lui avais laissé les millions de l'Italie, j'ai trouvé des lois spoliatrices et la misère. Qu'a-t-il fait de cent mille Français, compagnons de ma gloire? Ils ne sont plus!" Ces vérités furent rendues sans doute avec quelque énergie; car, peu de temps après, quatre des souverains du Luxembourg envoyèrent leur démission, et le cinquième fut mis en surveillance: dès lors, il n'y eut plus de Directoire.

Cependant de nouvelles inquiétudes amenèrent de nouveau Bonaparte au conseil des Anciens, qui était encore en séance. Un des membres ayant invoqué la constitution, dont il pressentait la chute: "La constitution!" reprit avec vivacité Bonaparte, "vous l'avez violée au 22 floréal, vous l'avez violée au 30 prairial. La constitution! Elle est invoquée par toutes les factions, et elle a été violée par toutes. Elle ne peut être pour nous un moyen de salut, puisqu'elle n'obtient plus le respect de personne."

Le séance des Cinq-Cents, tenue le lendemain à l'orangerie de Saint-Cloud, fut très-orageuse; les restes odieux de l'ancienne Montagne y dominaient encore, et leurs chants de mort furent un moment écoutés. C'est au milieu de ce tumulte, que Bonaparte, suivi de ses aides de camp, parut dans l'assemblée. À l'instant des cris, partis de tous les points de la salle, font entendre ces mots: *Malheur au dictateur! qu'il soit mis hors de la loi!* Un des généraux fait de son corps un rempart à Bonaparte, et l'entraîne hors du conseil.

Cependant Lucien Bonaparte, président des Cinq-Cents, faisait servir son éloquence véhémente à défendre son frère; on lui répond par des injures révolutionnaires: il dépose alors son costume et quitte le fauteuil; une heure après il veut reprendre son poste et ramener les esprits à la concorde, les outrages se renouvellent. Dans le moment le plus critique, un officier, envoyé par Bonaparte, paraît avec une escorte de grenadiers, et l'entraîne hors de la salle; dès lors, on ne peut plus délibérer, il n'y

a plus de conseil. Les vociférations continuent; la force armée s'avance pour rétablir le calme : trois fois un officier, du haut de la tribune, invite les représentants à se retirer : sur leur refus, le tambour se fait entendre; Murat, à la tête de ses grenadiers, envahit la salle des Cinq-Cents, et la fait évacuer de force; les députés se sauvent en désordre par les fenêtres de l'orangerie, laissant partout, dans leur fuite précipitée, des parties de leur costume.

Sur le soir, les bons esprits, qui étaient en grand nombre parmi les Cinq-Cents, délivrés de la fougueuse minorité qui les gouvernait, rentrèrent, le président à leur tête, dans la salle du conseil, adhérèrent aux arrêtés des Anciens, et déclarèrent que Bonaparte avait bien mérité de la patrie. De ce moment, la révolution fut consommée. On commença par statuer qu'il n'y avait plus de Directoire; ensuite on établit un ordre de choses qui avait pour base deux commissions législatives et un consulat provisoire, déféré aux trois hommes qui avaient le plus influé sur le succès du 18 brumaire, à Sièyes, à Roger-Ducos et au général Bonaparte; ceux-ci, la loi rendue, prêtèrent dans le sein des deux conseils le serment de fidélité à la république nouvelle, dont le système représentatif devait être la base. Dès le 11 novembre, c'est-à-dire le surlendemain du 18 brumaire, les consuls, en parfaite harmonie, organisèrent un nouveau ministère. Cependant, la minorité des Cinq-Cents qui s'était sauvée de l'orangerie de Saint-Cloud, et les débris de la Montagne, voulant promener encore sur la France le sceptre de la terreur, remuaient sourdement dans Paris. Le commerce, paralysé par ces manœuvres, s'adressa au gouvernement et demanda des tables de proscription contre les perturbateurs. Ce gouvernement, mal affermi, céda un moment, et bannit de la république, par mesure de sûreté, le prince Charles de Hesse et trente-trois autres ennemis connus du nouvel ordre de choses, Santhonax, et dix-huit jacobins : l'opinion publique sembla désapprouver cet acte de rigueur; Bonaparte, plus à portée que personne d'apprécier cette opinion, y fit revenir ses collègues : l'arrêté fut modifié, et on se contenta de mettre les fauteurs de l'anarchie en surveillance. Quelques jour après, des arrêtés non moins sages ajoutèrent à la confiance générale. On retira les

institutions fructidoriennes contre les prêtres, celle de l'emprunt progressif de cent millions de francs et la loi odieuse des otages.

Le 13 décembre cessa le gouvernement provisoire. La commission législative donna les éléments d'un code où, en conservant l'unité de ressort nécessaire pour faire marcher une grande machine politique, on rétablissait un sage équilibre entre les pouvoirs. On maintenait le consulat, mais avec une répartition inégale d'autorité entre ses membres. On créait un sénat conservateur et un tribunat, et on réorganisait un corps législatif non permanent. D'après ce code, on fit premier consul Bonaparte, avec la représentation et l'exercice de la souveraineté; les deux autres, qui n'avaient que voix consultative, furent le ministre de la justice Cambacérès, et le député Lebrun. Ce mode de gouverner, qui anéantissait les rivalités de pouvoir, ne souffrit aucune altération sensible jusqu'à l'époque où Napoléon eut l'ambition d'aspirer à l'empire.

CHAPITRE XXXIX.

CONSULAT, EN 1800, 1801, 1802 ET 1803.

La proclamation des consuls jeta une pensée consolatrice parmi les gens de bien, qui gémissaient, depuis huit ans, des secousses en sens contraire occasionnées par les différentes factions: "La révolution," disait-elle, "est ramenée aux principes, ainsi elle est terminée." La première pensée du chef du gouvernement fut vers la paix; il adressa une lettre, à cet effet, au roi d'Angleterre: il y demandait "comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe ne sentaient pas que la paix est le premier des besoins comme la première des gloires." La réponse fut une note évasive, dans le style diplomatique.

Les regards du nouveau gouvernement se portèrent ensuite sur l'intérieur, et il laissa percer le but de fermer, sans éclat, toutes les plaies faites au corps politique par la férocité des comités révolutionnaires et l'ineptie du Directoire. Après avoir fait ériger une statue à l'illustre Malesherbes, il arrêta que le corps du vénérable pontife

Pie VI, oublié depuis six mois dans Valence, recevrait les honneurs de la sépulture, et qu'on lui élèverait un monument simple, qui caractériserait l'auguste dignité dont il avait été revêtu.

On sut aussi le plus grand gré aux consuls d'avoir fermé les tables fatales de l'émigration et retranché du nouveau calendrier ces fêtes sinistres, qui déshonoraient la nation française, entre autres celle de l'anniversaire du supplice de Louis XVI. Ces institutions tutélaires furent couronnées par le projet d'un code civil. Vers cette époque, c'est-à-dire vers les derniers jours de décembre, le conseil d'État s'établissait, tandis que le sénat nommait les cent membres du tribunat, avec les trois cents qui devaient composer le corps législatif. Tout en conservant pendant quelque temps le calendrier républicain, on fixa le 1er janvier de l'an 1800 pour l'ouverture des sessions du tribunat et du corps législatif. Dans la période de ces sessions, on rassemblait de tous les points de la France les suffrages pour l'acceptation du code consulaire ; il fut reçu avec unanimité ; car sur deux millions douze mille cinq cents votants, il ne s'en trouva que quinze cents qui le rejetèrent.

Pendant que tous les bons esprits ne cherchaient que la paix intérieure, un reste de faction agitait encore la Vendée. On suspendit l'empire de la constitution dans les quatre départements les plus prêts à s'insurger ; en même temps, il parut une proclamation des consuls, pour dissiper leur confédération ; deux généraux habiles furent chargé de ce ministère. À leur arrivée, dans quelques endroits, les insurgés mirent bas les armes ; dans d'autres ils capitulèrent. On se vit dans la douloureuse nécessité de faire fusiller les plus obstinés ; mais les habitants de la campagne, rentrés dans leurs foyers, jouirent de l'amnistie la plus absolue. Cependant, malgré la surveillance des colonnes mobiles et des autorités constituées, les chouans, qui avaient servi sous Charrette et sous Stofflet, ne pouvant revenir à la vie paisible de leurs pères, pillaient sur les grandes routes les voitures publiques ; on fit escorter ces voitures par des gendarmes, et peu à peu les chouans disparurent.

Pendant que la Vendée était rendue à la république, le gouvernement, qui de jour en jour devenait plus tutélaire, délivrait du poids de la surveillance d'honorables

victimes de fructidor ; et un arrêté ordonnait de ramener en France tous les individus déportés à la Guyane sans jugement légal, et de les transférer dans les îles de Rhé et d'Oléron. Cet acte mémorable de justice en appelait un autre sur les émigrés : les consuls firent une double liste de ceux qui devaient être maintenus sur les tables de proscription, et de ceux qui devaient en être rayés : cette opération ramena cinquante-deux mille infortunés dans leurs foyers.

Quand le premier consul vit que tous les cœurs volaient au devant de lui, il fit son entrée au château des Tuileries, qui était destiné à devenir le palais du gouvernement. Sa voiture était attelée de six chevaux blancs, que l'empereur d'Autriche lui avait envoyés après la signature du traité de Campo-Formio.

Le temps approchait où la guerre d'Italie allait recommencer ; Bonaparte ayant nommé le ministre de la guerre, Berthier, général de l'armée de réserve qu'on assemblait à Dijon, crut devoir le remplacer au ministère par Carnot.

Plus la république française réorganisée se montrait sous un aspect tutélaire, plus les puissances rivales, qui la voyaient se consolider, faisaient d'efforts pour la dissoudre. L'Empereur fut le premier à se montrer à visage découvert, et il se fortifia dans toutes ses possessions ; on fut obligé alors de se montrer dans l'attitude la plus imposante, soit en Italie, soit en Allemagne. La guerre commença du côté du Rhin. Le 25 d'avril, le général Moreau passa ce fleuve sur trois points ; ses divisions trouvèrent des colonnes ennemies qui en défendaient les approches ; mais partout elles furent forcées à la baïonnette. Jusqu'au 15 juillet, l'armée d'Allemagne remporta des avantages assez multipliés, pour forcer le général autrichien à demander un armistice : il fut accordé, mais à des conditions assez dures, savoir : que, pour garantir les intentions pacifiques du cabinet de Vienne, on remettrait au général français les places d'Ulm, de Philippsbourg et d'Ingoldstadt ; malheureusement, le plénipotentiaire de l'Empereur n'ayant pas voulu traiter de la paix définitive sans le concours de l'Angleterre, les hostilités recommencèrent. Moreau rentra en campagne et gagna, sur les Autrichiens, la bataille de Hohenlinden, où il s'empara de quatre-vingts pièces d'artillerie, et fit prisonniers trois généraux et dix mille hommes ; six jours après il passa

l'Inn sous le feu des batteries ennemies, et, arrivé presque aux portes de Vienne, il fit signer à l'archiduc Charles une convention qui amena la paix de Lunéville.

Les triomphes de l'armée d'Allemagne étaient éclipsés à cette époque par ceux de l'armée d'Italie. Bonaparte le 6 de mai, était parti pour Genève, à la tête de cinquante mille hommes. Il s'avança vers les Alpes, pour franchir cette grande barrière, posée par la nature comme pour arrêter les conquêtes. Annibal avait eu beaucoup de peine à faire gravir à ses éléphants ces roches inaccessibles; Bonaparte fit plus, il osa y faire transporter son parc d'artillerie. D'après ses ordres, on démonta les canons, pièce par pièce, et on les traîna sur des arbres creusés en forme d'auges. Il y en eut qui, à cause de la grosseur du calibre, exigèrent le travail réuni de six cents hommes.

Le 16, l'avant-garde de l'armée escalada le mont Saint-Bernard et prit la route d'Aoste, une des clefs du Piémont, qui se rendit sans faire la plus légère résistance. L'ennemi attendait l'armée française au pont de Chatillon et au fort du Bard. Le pont fut forcé. Le fort était comme un autre défilé des Thermopyles, où trois cents Spartiates auraient pu arrêter trois cent mille Perses. Bonaparte, qui ne s'effrayait de rien, fit chercher un autre passage, et le trouva dans le rocher d'Albarédo ; de là il se rendit à Yvrée, qu'il prit, et dont il fit sa place d'armes. Suze et Verceil se rendirent ensuite ; le Tésin fut traversé malgré une division autrichienne ; Novare ouvrit ses portes, et le 2 de juin, le premier consul fut reçu en triomphe à Milan. Cette ville, une des plus opulentes de l'Italie, pouvait devenir une autre Capoue pour le nouvel Annibal : celui-ci, pendant que ses généraux prennent Parme et Plaisance, et qu'ils gagnent la bataille de Montebello, passe le Pô et fait, avec le général Desaix, qui venait d'arriver au camp, les préparatifs du combat mémorable qui devait terminer la campagne. Il était temps qu'il donnât à son génie un essor capable de maîtriser les événements. On venait d'apprendre par des prisonniers que Gênes, réduite au dernier période de la famine, venait d'être rendue par Masséna à l'amiral Keith, commandant de l'escadre anglaise qui bloquait cette place ; et que des villes, accoutumées au joug français, menaçaient de le secouer. C'est le 14 de juin que se donna cette célèbre

bataille de Marengo, qui décida du sort de l'Italie, et par contre-coup, de celui de l'Europe. Le général Mélas avait fait des dispositions capables de déconcerter les meilleurs capitaines : il fut d'abord vainqueur ; sa ligne, de cinq milles d'étendue de pays, triomphante sur presque tous les points, faisait rétrograder les Français d'une manière effrayante ; les généraux Victor et Berthier furent quelque temps obligés de se replier ; les grenadiers à pied de la garde consulaire se formèrent en vain en bataillon carré ; à quatre heures et demie un tiers de l'armée se trouvait hors de combat. Bonaparte seul conserve son inaltérable sang-froid ; il calcule les minutes de l'heure où doit arriver Desaix, et, au milieu de la déroute de ses troupes, songe à tirer le plus grand parti de sa victoire. Enfin Desaix arrive, après une marche forcée de vingt-six milles, et la scène change ; le pas de charge se fait entendre ; les troupes fraîches, réunies aux troupes harassées, se précipitent sur les Autrichiens et les renversent ; un caisson ennemi, qui saute en l'air, redouble l'effroi : tout fuit ; la bataille de Marengo est gagnée ; un corps de huit cents hommes de cavalerie fait mettre bas les armes à six mille grenadiers hongrois, et, avant la nuit, l'armée française reste maîtresse du champ de bataille. Le carnage fut affreux, soit dans la mêlée, soit dans la déroute : une perte, du côté des Français, équivalente à une colonne entière, fut celle du général Desaix, qui, atteint d'un coup mortel, n'eut que le temps de s'écrier : "Dites au premier consul que mon regret est de n'avoir pas assez fait pour lui et pour la postérité ;" et il expira. Cette victoire coûta aux Autrichiens, outre un tiers de leurs troupes, restées sur le champ de bataille, dix mille prisonniers, quinze drapeaux et quarante pièces d'artillerie. Peu de jours après, la citadelle de Milan capitula : quinze mille Français, pris à la retraite de Schérer, et forcés de combattre pour l'Autriche, retournèrent sous leurs anciens drapeaux ; il y eut en outre un traité d'armistice qui valut aux vainqueurs onze places fortes. Bonaparte, vainqueur et pacificateur de l'Italie, n'ayant plus rien à ajouter à sa gloire militaire, se hâta de revenir en France, et, le 2 juillet, il arriva à Paris. Déjà un arrêté consulaire avait statué que le corps du général Desaix serait transporté à l'ermitage du mont Saint-Bernard, où on lui érigerait un mausolée.

Les revers des armées autrichiennes, en Italie et en Allemagne, engagèrent l'Empereur à envoyer un plénipotentiaire à Paris pour traiter d'une paix définitive entre la république française et la maison d'Autriche. Les préliminaires en furent arrêtés le 28 juillet, et signés le 29, par le premier consul; mais l'Empereur refusa sa ratification; cependant deux mois après, revenu à des principes plus modérés, par la crainte de voir le général Moreau mettre le siége devant Vienne, il consentit au congrès qui amena la paix de Lunéville.

L'Angleterre acquérait alors sur les mers une puissance effrayante. Le 5 octobre, le général Vaubois, assiégé dans Malte depuis près de deux ans, avait été obligé de remettre la ville et les forts au commandant de la flotte anglaise.

Tandis que Bonaparte rétablissait les affaires de la France, le général Kléber, qu'il avait laissé en Égypte, manifesta, dès le commencement de 1800, quelque désir de ramener en France ce qui restait de l'armée conquérante, qui se trouvait mutilée par ses propres victoires, et que le Directoire, pendant seize mois, ne s'était jamais occupé à recruter. Il y eut, en conséquence, une convention conclue à El-Arych, entre le général Desaix qui était encore en Égypte, et les plénipotentiaires du grand vizir, pour l'évacuation de l'Égypte; mais l'Angleterre s'opposa à l'exécution du traité; alors l'armistice se trouva rompu. Le 20 mars, les Français se formèrent en bataillon carré, et quoiqu'ils ne fussent pas huit mille hommes contre soixante mille, ils présentèrent la bataille aux Ottomans. Elle eut lieu dans les plaines d'Héliopolis: la mêlée fut des plus sanglantes: si la fuite de quelques hommes était occasionné le moindre vide dans les rangs, l'armée entière était perdue. Tous les soldats combattirent ou moururent en héros. Le grand vizir fut défait, et la perte des Ottomans se monta à dix-huit mille hommes. Kléber, obligé de refaire le siége du Caire, qu'il avait évacué d'après la convention d'El-Arych, s'en empara: et, déjà, il s'occupait à organiser, dans la Haute-Égypte, un plan énergique de défense, lorsque, le 16 juin, comme il se promenait avec un architecte sur les remparts, un assassin, envoyé de Gaza par l'aga des janissaires, le perça de quatre coups de poignard, dont il mourut sur-le-champ. Le général Menou lui succéda

dans le commandement en chef de l'armée d'Orient. Dès que le premier consul put être instruit de la victoire d'Héliopolis, il fit servir sa toute-puissance à sauver les débris de la colonie française en Égypte. D'abord des corsaires, trompant la surveillance anglaise, débarquèrent, par ses ordres, des fusils, des boulets et des hommes, à quelque distance d'Alexandrie ; ensuite une escadre, commandée par l'amiral Gantheaume, sortit de Brest, avec cinq mille hommes de débarquement ; mais la mer étant couverte de vaisseaux ennemis, il ne put remplir les vues de son gouvernement. Pendant ce temps-là le général Abercrombie débarquait douze mille Anglais sur la place d'Aboukir, en bombardait la forteresse, et l'obligeait à capituler. Le général Menou accourut, le 21 mars 1802, pour empêcher l'Égypte de devenir une province anglaise. Il y eut devant Aboukir un combat meurtrier, où d'abord l'impétuosité française rendit inutile la supériorité du nombre : une partie de l'artillerie anglaise fut emportée ; mais sur la fin du jour, des troupes fraîches que reçut le général Abercrombie, lui rendirent le dessus, et il resta maître du champ de bataille. Ce triomphe lui coûta la vie ; il avait reçu, dans la mêlée, un coup de feu à la cuisse, et il mourut des suites de cette blessure. Cependant une armée ottomane se mettait en marche pour seconder les troupes anglaises de débarquement. Le général Menou rassembla les troupes françaises du Caire, de la Haute-Égypte et du Delta, et se proposa, avec environ six mille hommes, de tenir tête aux Anglais et aux Ottomans : c'était le rêve d'un homme qui aime la gloire. Le 28 juin, en vertu d'un nouveau traité conclu avec le général Hutchinson, successeur d'Abercrombie, la division française, aux ordres du général Belliard, évacua le Caire et se retira à Rosette, avec ses armes, ses bagages et son artillerie de campagne, pour être transportée dans les ports français de la Méditerranée. Le général Menou fut encore deux mois, avant de se déterminer à adopter une pareille capitulation dans Alexandrie. Enfin, le 30 d'août, d'après l'avis d'un conseil de guerre, voyant qu'il ne restait plus d'eau douce dans les citernes que pour vingt jours, il la signa ; cette double convention eut son effet entier, par la paix du 9 octobre, conclue à Paris, entre la Porte et la république.

On ne devait guère s'attendre que Bonaparte, le héros

de la France, dût trouver des ennemis chez le peuple à la gloire duquel il avait tant contribué : il en trouva. Déjà plus d'une fois il avait été instruit de complots tramés contre sa personne ; ils étaient ourdis par des êtres vils, il les méprisa. La conjuration du 10 octobre avait plus de poids, par le nombre des complices et par l'audace avec laquelle elle devait être exécutée. Il s'agissait de pénétrer dans sa loge à l'Opéra, et de l'y assassiner ; néanmoins il se rendit au spectacle avec calme. On se contenta d'arrêter Aréna et Cérachi, comme chefs de la trame, et le jeune Demerville pour ne l'avoir pas révélée ; et, sans l'attentat du 3 de nivôse, il est probable qu'ils n'auraient pas fini leurs jours sur l'échafaud.

(*Machine infernale.*) Le 3 de nivôse (ou 24 décembre) éclaire un des plus grands forfaits dont puisse se souiller un peuple civilisé. On avait construit une machine infernale, dont l'explosion mieux combinée, pouvait, sans atteindre son objet, coûter la vie à dix mille hommes. Ce jour-là Bonaparte allait à l'Opéra : au moment où il venait de traverser la rue Saint-Nicaise, la machine éclata, ébranla les maisons voisines, tua ou blessa un grand nombre d'individus que le hasard avait amenés dans le voisinage, et brisa les glaces de la voiture du premier consul, qui ne dut sa vie qu'à la rapidité de ses chevaux. Le délit était de nature à provoquer l'indignation générale : les tribunaux s'en emparèrent ; vingt-deux prévenus furent arrêtés ; deux seuls, l'ancien officier de marine Saint-Régent, et le domestique Carbon, furent traînés au supplice.

Malgré les machines infernales, la république française, gouvernée par son premier magistrat, forçait les puissances de l'Europe à la respecter. Depuis longtemps Paul Ier [1] manifestait une grande admiration pour le vain-

[1] Ce prince était d'une taille au-dessous de la moyenne, et d'une figure peu avantageuse ; mais il ne manquait pas de bon sens, et il était fils d'une mère qui en avait beaucoup. La veille du jour qu'il devait être déclaré majeur, et, par conséquent, prendre les rênes du gouvernement, à onze heures du soir, l'impératrice Catherine était dans l'appartement du comte Orlow, favori en titre, assise devant la cheminée, entre le comte et un de ses amis (de qui je tiens la présente anecdote), qui, en fumant leur pipe, raisonnaient sur la cérémonie du lendemain. Le comte, craignant de perdre son crédit sous un nouveau czar, suggérait à l'impératrice des mesures qu'elle n'agréait pas, et elle le quitta pour se retirer dans son appartement. L'ami du

queur de Rivoli, de mont Thabor et des Pyramides. Il est probable que si, à l'époque de la décadence du Directoire, Bonaparte eût été la seconde providence de l'Italie, le czar n'aurait pas envoyé le prince Souvarof pour en faire la conquête. Lorsque le premier consul commença à prendre les rênes du gouvernement, l'empereur de Russie chercha tous les moyens de renouer avec la France. Instruit que Bonaparte, comme chef d'une république, prenait de l'ombrage du séjour du chief des Bourbons en Courlande, il invita ce prince, dès le 23 janvier 1801, à choisir un autre asile que Mittau, mais en lui conservant sa pension de deux cent mille roubles. Le premier consul, de son côté, un mois après, renvoya à Pétersbourg les prisonniers russes épars en France, et il

comte lui dit alors ces paroles: "Elle le veut, mais elle est femme." L'impératrice entendit ces derniers mots et revenant sur ses pas reprit: "Oui, elle est femme, et femme qui ne le fera pas." Le lendemain l'impératrice tint une cour des plus brillantes: le jeune Paul, à qui son gouverneur, le comte Panin, avait fait la leçon, se rendit à la salle d'audience et se présenta devant sa mère. L'impératrice descendit aussitôt de son trône, et invita le prince à s'y asseoir. "Non, madame," répondit Paul, "le sceptre est très-bien entre vos mains; je vous supplie de le garder, pour le bonheur de la Russie et pour le mien, tant qu'il plaira à Dieu de conserver vos jours, qui nous sont si précieux." Par cette politique adroite du comte Panin, tout le monde fut content, et l'on ne renouvela pas alors à l'égard de Paul, ce qui avait eu lieu à l'égard de Pierre III son père.

Bonaparte, par le canal de ministres affidés, entretenait une correspondance suivie avec Paul. Un jour il lui conseilla d'envoyer trois cent mille hommes aux Indes orientales. "Comment! trois cent mille hommes! cela ne se peut pas," dit Paul. "Je ne vous dis pas," répliqua Bonaparte, "de les envoyer tous à la fois. Faites partir cette année-ci cinquante mille hommes, avec du grain et des instruments d'agriculture; qu'ils défrichent et ensemencent cent lieues de long, sur deux de large. L'année prochaine envoyez cinquante autres mille hommes, pour remplacer les premiers, lesquels défricheront cent autres lieues. L'année suivante envoyez cinquante autres mille hommes, et ainsi de suite, jusqu'à ce que les premiers soient arrivés au nord des États du Mogol, où ils formeront un établissement, ainsi que tout le long de la route de dix lieues en dix lieues." C'était assurément une très-belle idée. Cette route de terre aux Indes aurait ouvert un débouché pour les pays du nord de l'Asie et de l'Europe, elle aurait contribué à les peupler et à les civiliser, et elle n'aurait nui en rien aux nations européennes qui trafiquent aux Indes par mer. Paul aurait réalisé cette parole d'Alexandre le Grand: *Aperiam terras gentibus:* et qui sait si cette route de terre n'aurait pas donné l'idée de faire en grand ce que Louis XIV a fait en petit pour le canal de Languedoc, surtout dans un pays où il y a tant de bras à employer?

les fit habiller et armer aux frais de la république. Le 16 mars, le comte de Kalitschew, nommé plénipotentiaire de la cour de Pétersbourg, pour traiter d'une paix solide et durable, arriva à Paris : une escorte d'honneur avait accompagné ce ministre depuis les frontières de la France jusqu'à la capitale : accueilli avec une bienveillance particulière par le premier consul ; d'accord avec le ministre des relations extérieures, Talleyrand, sur les bases de l'alliance, tout annonçait un nouvel équilibre de l'Europe, lorsque Paul Ier, victime d'une intrigue de cour, n'ayant pas voulu se démettre de la toute-puissance, fut assassiné. Ce tragique événement mit fin aux conférences. Le premier magistrat de la république française fut plus heureux dans la paix qu'il donna à l'Allemagne : la république fut reconnue souveraine de la Belgique et de la rive gauche du Rhin, moyennant la cession de l'Istrie, de la Dalmatie et de Venise à la maison d'Autriche ; ce qui n'était que la confirmation du traité de Campo-Formio. Les républiques cisalpine et ligurienne furent reconnues, et cet acte diplomatique fut ratifié le 10 de mars par la diète de Ratisbonne. Le traité de Lunéville contribua par degrés à la pacification de l'Europe. Le roi des Deux-Siciles donna le premier l'exemple : le 28 de mars, il traita avec le premier consul ; il ne lui en coûta pour l'infraction des anciens traités, que l'île d'Elbe avec quelques statues antiques et quelques tableaux, qu'il avait enlevés à Rome, pendant le peu de jours que son armée l'avait occupée. Le 29 septembre, la paix fut signée par Lucien Bonaparte, ambassadeur en Espagne, avec le plénipotentiaire de la cour de Lisbonne. Le lendemain, il y eut une convention entre la France et les États-Unis de l'Amérique, dressée à Mortefontaine par Joseph Bonaparte, dont la sagesse avait amené la paix de Lunéville. Le 17 novembre, la paix se fit avec la régence d'Alger, et trois mois après avec le pacha et le divan de Tunis. On avait craint que la révolution de Pétersbourg, qui avait coûté la vie à Paul Ier, ne donnât dans son successeur un nouvel ennemi à la république ; mais l'arrivée à Paris du comte Markow, le 22 septembre, dissipa toutes les inquiétudes à cet égard. Il ne manquait plus que l'adhésion de l'Angleterre, pour assurer l'harmonie entre tous les États de la grande famille de l'Europe, et, le 1er octobre, les préliminaires de cette paix

tant désirée furent signés à Londres par le plénipotentiaire français Otto et lord Hawkesbury. Ce grand édifice de prospérité publique fut consolidé par le retour de la France au culte qu'elle avait observé pendant quatorze siècles. Elle dut encore ce bienfait à son premier magistrat. Celui-ci, à qui aucun principe primordial de la politique n'était étranger, appuya le trône républicain sur l'autel. Tout se prêtait au reste à ses vues sages : le 13 mars 1800, le cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola, connu par ses mœurs pures et par ses lumières, avait été élu pape sous le nom de Pie VII, et avait promis à la France, à qui il devait la tiare, de prendre pour modèle, dans son gouvernement, un excellent esprit tel que Bénoît XIV. D'ailleurs le mur de division élevé dans la république, entre les deux clergés, commençait à se détruire ; on se rappelait que, quelques mois avant l'élection de Pie VII, l'évêque constitutionnel de Paris avait invité le premier consul à rendre à l'ancien archevêque, au vénérable Juigné, son diocèse. Ce trait de générosité fut répété au milieu de 1801 par les quarante-cinq évêques du concile national, tenu dans la cathédrale de Paris. Ainsi, les esprits étant mûrs pour cette révolution, la plus pacifique de toutes, le 15 juillet, il y eut une convention entre Joseph Bonaparte, plénipotentiaire de la république, et deux représentants du saint-siége, par laquelle le gouvernement consulaire déclara que "la grande majorité des Français reconnaissait le culte catholique, apostolique et romain, pour sa religion." Ce grand acte de retour aux principes aurait pu être gâté à la longue par l'amalgame du christianisme avec le culte de la patrie imaginé par les athées de la révolution. On fit à ce dernier une guerre secrète qui l'empêcha de se propager, et le 22 octobre on lui donna le dernier coup, en abolissant le culte public des théophilanthropes.

De tous les États de l'Italie que Bonaparte avait créés avec son épée et protégés par sa législation, celui dont il avait à attendre le plus de reconnaissance était sans doute la république cisalpine. Cette république, au moment où la signature des préliminaires, entre la France et la Grande-Bretagne, préparait la paix générale du continent, sentit le besoin d'assurer son existence politique, en se mettant sous la protection immédiate de la première nation de l'Europe. Son vœu une fois exprimé, elle forma

une consulte extraordinaire, composée de quatre cent cinquante représentants, qui s'assemblèrent à Lyon. Le premier consul se rendit dans cette ville le 9 janvier, avec son ministre des relations extérieures. Là, après avoir posé les bases d'une constitution appropriée aux mœurs des peuples, la Cisalpine, mal garantie à son gré par les traités de Tolentino et de Lunéville, se donna le titre de république italienne, et nomma Bonaparte pour son premier magistrat; Melzi, qui réunit presque toutes les voix après lui, obtint la vice-présidence.

Pendant que la France étendait sa domination au-delà des Alpes, elle perdait sa souveraineté dans la plus brillante de ses colonies. Toussaient Louverture, nègre rebelle de Saint-Domingue, avait profité d'une guerre civile qu'il avait lui-même fomentée, pour se rendre maître des deux parties, espagnole et française, de cette île, et son usurpation semblait sanctionnée par le titre de général en chef, que le Directoire avait eu la faiblesse de lui déférer. À l'avénement du régime consulaire, son ambition s'accrut avec sa puissance : il eut l'art de faire insérer dans le nouveau code constitutionnel de la colonie, qu'il en aurait pendant toute sa vie le gouvernement. Cet acte parvint en France au moment où le premier consul signait les préliminaires de la paix avec la Grande-Bretagne. Celui-ci fit partir une flotte sous les ordres de l'amiral Villaret, portant des troupes de débarquement, commandées par le général Leclerc, son beau-frère, pour remettre la colonie sous la dépendance de la métropole. Il avait ordre, pour empêcher l'effusion du sang, de commencer par négocier la paix avec l'usurpateur, et de répandre dans l'île une proclamation philanthropique, qui commençait par ces mots: "Habitants de Saint-Domingue, quelles que soient votre couleur et votre origine, vous êtes tous Français, vous êtes tous libres et tous égaux devant Dieu et la république. . . . . Venez embrasser le Français, et vous réjouir de revoir vos frères de l'Europe." On ne subjugue point avec des proclamations des nègres qui ont impunément secoué le joug. L'escadre arrivée le 1er février devant Saint-Domingue, trouva l'appareil de la plus vive résistance: Toussaint avait donné ordre de couler bas tous les vaisseaux qui se présenteraient dans la rade. Cependant le débarquement s'exécuta sur deux points; mais tandis

que les Français s'emparaient des forts, Christophe, un des lieutenants de Toussaint, mettait le feu à la ville du Cap; le général Leclerc accourut, battit les nègres et arrêta les progrès de l'incendie. Les premiers succès de l'expédition française forcèrent Toussaint à se replier sur les monts, avec les débris de ses troupes fugitives. Le vainqueur, ne pouvant le ramener à l'obéissance, le mit hors de la loi: alors l'usurpateur se soumit. Malheureusement, cette soumission n'était qu'une ruse pour recouvrer sa toute-puissance. Instruit du nouveau complot qu'il tramait, le général Leclerc le fit arrêter et transporter en France, où il mourut au fond d'une prison. L'arrestation de Toussaient souleva les nègres dominateurs dans la colonie. Pendant ce temps-là les maladies endémiques faisaient les plus grands ravages dans l'armée française, et l'empêchaient de recueillir le fruit de ses victoires. Le général Leclerc en fut une des premières victimes. Peu à peu les ferments de la guerre civile se ranimèrent; il y eut de la part des nègres une insurrection générale, où la majeure partie des colons européens fut égorgée; et Saint-Domingue, devenu la proie d'un monarque nègre, gémit sous l'empire de Christophe.

La république française, privée de sa plus belle colonie, se montrait à la même époque au plus haut point de grandeur dans sa métropole. Le 15 mars fut conclu le traité d'Amiens, dont les préliminaires avaient été signés à Londres cinq mois et demi auparavant. Le conseiller d'État Joseph Bonaparte, et lord Cornwallis, plénipotentiaires des deux cabinets, négocièrent cette paix, qui fut rendue commune à la république batave et au roi d'Espagne. L'Angleterre, dans ce traité, s'engagea à rendre aux Hollandais, devenus libres, toutes les conquêtes qu'elle avait faites dans leurs colonies, à l'exception de Ceylan et de l'île de la Trinité; elle reconnut la république des Sept-Iles, restitua Malte à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et consentit à ce que la Porte ottomane recouvrât ses anciennes possessions, dans toute leur intégrité.

Peu après la conclusion du traité d'Amiens, le corps législatif ouvrit une session extraordinaire, où les articles organiques du concordat avec le saint-siége furent présentés à sa sanction. Il y avait longtemps que les vœux des bons esprits appelaient ce traité de la France avec le

saint-siége, qui devait, en grande mesure, rallier les deux clergés français, et rendre à la nation son contrat primitif avec le Dieu de ses pères. À la suite de ce grand événement, les trois consuls, accompagnés du corps diplomatique, des ministres et de tous les membres du gouvernement, assistèrent en cérémonie à un *Te Deum*, chanté dans la cathédrale de Paris.

Une administration aussi tutélaire, après tant de campagnes consacrées par la gloire, provoquait un grand acte de reconnaissance, de la part de la nation française, envers son premier magistrat. Le tribunat, dès les premiers jours de mai, émit son vœu à cet égard ; le sénat, empressé à y répondre, statua que le consulat de Bonaparte serait prolongé de nouveau pour dix ans. L'opinion publique n'était pas encore satisfaite : on s'attendait à une plus grande expression de sensibilité en faveur du héros qui, après avoir rempli le monde de sa renommée militaire, pacifiait l'Europe, et rendait à sa patrie ses mœurs antiques, ses arts et sa religion : la nation fut consultée, et d'après le résultat des votes,[1] elle déféra à Bonaparte le consulat à vie. Le sénat s'empressa de consacrer le vœu de la nation, en décrétant une statue de la paix, qui tiendrait d'une main le laurier de la victoire, et de l'autre, le sénatus-consulte, qui proclamait le consulat à vie. Parmi les félicitations des différents ordres de l'État, on en remarqua une qui mérite, par sa précision, sans rien dire de la flatterie, d'être transmise à l'histoire : "Nous vous avons nommé premier magistrat de la France pour la vie. Héros vieux par vos exploits, et jeune par vos années, puissiez-vous, pour le bonheur de la patrie, arriver aux jours de Nestor !"

C'est à l'époque de ce mémorable événement, que Bonaparte, qui peu à peu revenait aux anciennes idées, et qui voulait offrir à ceux qui avaient bien mérité de leur patrie, comme à ceux qui l'avaient le mieux servi, une récompense nationale, qui dépendît de lui, institua l'ordre de la Légion d'honneur, qu'il divisa en plusieurs classes. C'était une bonne idée d'établir une distinction dans cette récompense, et de décorer du même ruban le mérite

[1] Le dépouillement des votes, fait le 2 août, constate que sur trois millions cinq cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante-neuf citoyens, il n'y en avait que neuf mille soixante-quatorze qui lui avaient refusé leur suffrage.

reconnu des hommes de lettres, des hommes d'épée, des magistrats et des membres du gouvernement.

Le 1er de juin, un envoyé extraordinaire du Grand Seigneur arriva à Paris, où il fut logé avec distinction ; et, le 25, il y eut un traité de paix de signé entre les deux cabinets, qui, en rétablissant les rapports de la république française et de la Turquie, tels qu'ils existaient avant la conquête de l'Égypte, assurait aux vaisseaux français la liberté de la navigation dans la mer Noire.

Le 3 de janvier 1803, le gouvernement de France, trop tutélaire pour être insensible aux désastres des colonies, mit le général Rochambeau à la tête des forces militaires de Saint-Domingue, pour dérober cette île au joug du nègre Dessalines.

Bonaparte profita aussi de la paix qu'il avait donnée au saint-siége et à l'Église, pour resserrer les nœuds qui liaient Rome à la république, et pour assurer le pouvoir de la république dans le Vatican ; il désira qu'un certain nombre de prélats français fussent admis dans le sacré collége et le pape Pie VII envoya la chapeau de cardinal aux archevêques de Paris, de Lyon, de Rouen et de Tours.

Un des plus beaux titres du premier consul à la reconnaissance des Français est l'institution et la mise en activité d'un nouveau code civil, conforme à l'esprit de la nation : le 5 mai, il fut présenté à la sanction du corps législatif, et il devint le palladium de la république et ensuite de l'empire.[1]

[1] Tandis que la France politique revenait à grands pas vers l'ancien ordre de choses, on regrettait que la France littéraire conservât encore l'empreinte des lois révolutionnaires qui l'avaient organisée sous le Directoire. Un arrêté consulaire, du 23 janvier, remplit à cet égard la plus grande partie des vœux des gens de lettres ; il partagea l'Institut national de France en quatre classes parfaitement égales et dont l'ordre nominal n'annonçait aucune hiérarchie de prééminence. Les titres de trois d'entre elles n'étaient plus les mêmes : la classe de la langue et de la littérature moderne représentait l'Académie française, la première de toutes par l'antériorité de son origine ; la classe d'histoire et de littérature ancienne répondait à l'Académie de belles-lettres ; la classe des sciences physiques et mathématiques avait les mêmes éléments, le même nom et les mêmes titres à la gloire que l'Académie des sciences qu'elle remplaçait ; pour la classe des arts, elle était évidemment la fille de l'Académie royale de peinture, de sculpture et d'architecture. Par un autre bienfait du gouvernement, que la république des lettres était bien faite pour appré-

La sûreté intérieure de la France dépendait de la paix des États qu'elle avait pour voisins. L'Helvétie, divisée depuis quelque temps contre elle-même, sollicitait une constitution qui mît de l'harmonie dans les éléments hétérogènes dont sa confédération était formée : Bonaparte la lui avait promise, et elle lui fut donnée le 21 de mars, à une audience publique au château de Saint-Cloud. Ce jour-là, le sénateur Barthélemy remit l'acte de médiation du premier consul à M. d'Affry, nommé par l'acte landamman [1] de l'Helvétie ; ce qui anéantit chez ce peuple, que la nature même a fait libre, jusqu'aux dernières traces de son insurrection.

Le corps germanique, à cette époque, adoptait, pour recouvrer son ancienne paix, le même esprit de sacrifices : il avait reçu de la France un plan d'indemnités pour les princes dépossédés sur la rive gauche du Rhin ; et après de grands débats, ce plan, trois jours après la médiation pour l'Helvétie, fut adopté par la diète de Ratisbonne.

CHAPITRE XL.

EMPIRE FRANÇAIS, 1804—1814.

AMBITION, TYRANNIE, DÉLIRE.

Jusqu'à ce moment le premier consul s'est couvert de gloire militaire et civile ; il est venu à bout, par son génie et par sa valeur, de ce que Louis XIV, avec toute sa puissance, n'avait jamais pu faire. Heureuse la France ! Heureux Bonaparte lui-même, s'il en fût resté là ! Il aurait bien suffi d'obtenir et de conserver la Belgique pour frontière au nord, et le Rhin pour limite à l'est. Il était inutile de mettre le pied en Hollande, et même en Italie ; encore plus inutile de sacrifier un million d'hommes dans les neiges de la Moscovie et les marais de la Pologne ; et il était très-peu digne du premier magistrat

cier, les membres des anciennes académies, auxquelles la tyrannie révolutionnaire avait ravi la plus sainte de leurs propriétés, sans que la faiblesse directoriale eût songé à la leur rendre, rentrèrent à l'Institut, précédés de la mémoire des grands hommes dont ils étaient les dépositaires.

[1] On prononce *Landamane.*

de la France d'aller en Espagne, en escamoter le roi, pour ainsi dire, et se saisir de son royaume. Quand le démon de l'ambition s'empare d'un homme, et que cet homme est doué d'un talent supérieur, s'il a en main de puissants moyens, rien ne l'arrête, les obstacles mêmes lui servent d'aiguillon, mais aussi le mal qu'il fait est en raison de son talent ; ses succès l'enflent, l'adulation l'enivre, il voudrait, comme l'aigle, atteindre aux nues : qu'il vienne un moment où sa prudence se démente, la tête lui tourne, son étoile l'abandonne : il tombe, et plus il s'était élevé, plus sa chute est rapide et désastreuse : le héros disparaît ; il ne reste plus que l'homme, en proie à de vains regrets et à des remords dévorants.

On commençait à jouir à Paris des bienfaits de la paix générale : l'ambassadeur anglais, arrivé dans cette capitale avec une colonie d'hommes opulents, d'amis des arts, y rouvrit toutes les sources du commerce et de l'industrie. Pendant ce temps-là, le général Brune, ambassadeur à Constantinople, était présenté avec un appareil extraordinaire à Sélim III, et annonçait au premier consul que les Anglais, fidèles à leurs conventions, avaient évacué. Alexandrie et l'Égypte.

Cependant le cabinet britannique, mécontent de ce que le gouvernement de France ne voulait pas renouveler le traité de commerce fait sous Louis XVI en 1786, de ce qu'il avait donné une constitution à l'Helvétie, et de ce que, sous prétexte d'affaires de commerce, il avait envoyé en Angleterre et en Irlande des militaires pour prendre tous les renseignements nécessaires, en cas d'invasion, ne voulut retirer de Malte ni ses troupes ni ses vaisseaux, pour rendre cette ville à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, comme il en était convenu. Le premier consul ne fit point de difficulté d'entrer en négociation à cet égard avec l'ambassadeur anglais : il alla même jusqu'à consentir que Malte fût remise à la garde d'une des trois couronnes, garantes du traité d'Amiens, savoir la Prusse, la Russie ou l'Autriche. L'ambassadeur allégua des ordres impérieux de sa cour pour se refuser à une pareille conciliation, et partit pour Londres le 10 de mai 1803 : alors les hostilités recommencèrent. Cette infraction des traités fut fatale à tous les Anglais âgés de dix-huit à soixante ans, qui se trouvaient alors sur le territoire de la république ; sept mille d'entre eux furent constitués pri-

sonniers de guerre, et on leur assigna pour retraite les villes de Verdun et de Fontainebleau.

Lorsqu'elle est en guerre avec l'Angleterre, la France commence toujours ses hostilités par s'occuper de l'électorat de Hanovre. A l'époque de la rupture des deux États, il y avait dans l'électorat une armée hanovrienne, sous les ordres du duc de Cambridge, un des fils du roi de la Grande-Bretagne. Le général Mortier, qui avait ordre du gouvernement français d'occuper cette souveraineté, s'y rendit à marches forcées; à peine arrivé à Sulhingen, il passa avec la régence de l'électorat une convention, qui le rendait maître du Hanovre sans tirer l'épée. L'armée du duc de Cambridge, en vertu de cette capitulation, eut la faculté de se retirer derrière l'Elbe, avec les honneurs de la guerre, emmenant à sa suite ses pièces de campagne: malheureusement, le roi d'Angleterre ne voulut point ratifier le traité de Sulhingen; et il en coûta à l'armée hanovrienne, pour n'être point passée au fil de l'épée, ses armes et ses chevaux.

Au commencement de 1804, les émissaires de la police découvrirent un complot formé contre la vie du premier consul, dans lequel on soupçonna les généraux Pichegru et Moreau de tremper. Pichegru ne fut pas découvert pour le moment; le général Moreau fut arrêté et jugé au Palais de justice, où la cour criminelle le condamna à deux ans de prison, que Bonaparte commua en un exil indéfini. Pichegru fut arrêté peu de temps après, et s'étrangla, dit-on, dans sa prison, où un matin on le trouva mort.

C'est à cette époque que Bonaparte se rendit coupable d'une mesure aussi atroce et cruelle qu'elle était injuste. On prétend que son but était d'éloigner les soupçons des jacobins, qui avaient de si bonnes raisons pour craindre le retour à l'ancien ordre de choses; mais c'est en vain que l'on chercherait à justifier ce crime énorme dont un Bourbon fut encore la victime. Le jeune duc d'Enghien, fils du prince de Condé, et digne rejeton du grand homme de ce nom, qui commandait les armées de Louis XIV, s'était déjà placé au rang des héros, en combattant dans les armées de la coalition. Il s'était retiré à Ettenheim, dans le grand-duché de Bade, où il vivait dans la plus grande tranquillité avec quelques émigrés. Au mois de mars 1804, des émissaires, envoyés de Paris, entrent tout à coup dans le Brisgau, violent un

territoire neutre, cernent la maison du prince au milieu de la nuit, et reprennent aussitôt la route de Paris, après s'être assurés de leur proie. Après un voyage précipité, on mène le prince captif au château de Vincennes, où on ne lui laisse point prendre de repos : on l'arrache au sommeil, à onze heures du soir, pour le conduire devant une commission militaire chargée de le juger. Là, on l'accusa d'avoir porté les armes contre la république, d'avoir été à la solde de l'Angleterre, et de faire partie de complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la république. On lui fit signer ses déclarations, mais il ajouta au bas : "Je demande une audience au premier consul : mon sang, mon rang, ma façon de penser, et l'horreur de ma situation me font espérer qu'il ne se refusera pas à ma demande." Il ne put obtenir cette entrevue ; soit qu'on n'ait pas fait connaître sa demande au premier consul, soit que celui-ci s'y soit refusé. La commission prononça l'arrêt de mort, qui fut exécuté sans appel, le 21 mars, à quatre heures du matin, quelques heures après l'arrivée de ce malheureux prince. Talleyrand a dit de cette exécution, que "ce n'était pas un crime, mais une faute." L'entourage de Bonaparte en sentit toutes les conséquences ; Joséphine, qui, assise sur le trône des Bourbons, plaidait souvent leur cause, voulut en vain s'y opposer ; son époux ne l'écouta point. Il crut affermir son pouvoir, en detruisant un prince dont la valeur et les talents lui donnaient de l'ombrage ; mais il l'ébranla en éloignant par là les cœurs d'un grand nombre de personnes. Ce crime laissa une tache que toute sa gloire ne saurait effacer. En descendant dans les fossés du château, le prince demanda avec inquiétude si on allait l'ensevelir vivant dans un cachot ; mais aussitôt qu'on lui eut appris son sort, il s'écria : "Grâce au ciel, je mourrai de la mort d'un soldat !" Il faisait si noir qu'on fut obligé du lui attacher une lanterne sur la poitrine, pour que les soldats pussent diriger leurs coups. Le prince donna lui-même le signal. Ainsi périt le petit-fils du grand Condé ; et en lui s'éteignit une race illustre.

Cependant, dans l'intervalle de l'arrestation des conjurés et de leur condamnation, Bonaparte, qui crut les esprits suffisamment préparés, prit tout à coup son parti, et acheva l'ouvrage qu'il méditait depuis longtemps. Le

30 avril, la proposition du citoyen Curée de nommer le premier consul empereur passa à l'unanimité au sénat.[1] Mais on affecta de vouloir consulter la nation ; on ouvrit des registres dans tous les départements, dans lesquels les principaux contribuables furent invités à émettre leur opinion par un simple *oui* ou *non*. Sur trois millions cinq cent soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix-huit votants, il n'y en eut que deux mille cinq cent soixante-neuf qui se déclarèrent pour la négative. Le 18 mai, le sénat décréta le sénatus-consulte organique, qui déférait le titre d'empereur à Bonaparte, et établissait l'hérédité dans sa famille. Le 27, l'empereur reçut solennellement le serment du sénat. Le 2 décembre suivant, la cérémonie du couronnement se fit à Paris, dans l'église de Notre-Dame. Napoléon affecta de ceindre la diadème sous les auspices de la religion : il voulut placer, aux yeux du peuple, son nouveau sceptre sous la protection du ciel ; en conséquence, il appela le saint pontife à Paris. Pliant sous le joug impérieux de la nécessité, Pie VII accourut de la capitale du monde chrétien, pour répandre l'huile sainte sur le front du soldat souverain, bien qu'il sentît que cette démarche était une humiliation de plus qu'on lui faisait éprouver, et que la puissance spirituelle n'était plus qu'un accessoire secondaire du pouvoir impérial. Bonaparte voulut être sacré des mains du pape, mais il ne voulut pas recevoir la couronne de ses mains ; il la prit sur l'autel el la plaça lui-même sur sa tête.

Mais, en s'emparant ainsi de la puissance souveraine, en rétablissant la monarchie sur des bases où l'absolu se faisait sentir, bien qu'en s'étayant en apparence de l'opinion populaire, au moyen d'un sénat conservateur et d'un conseil d'État, qui devaient proposer et discuter les lois avant qu'elles fussent décrétées par l'empereur, Bonaparte sentit la nécessité de satisfaire les ambitions de ses frères d'armes, des héros de la révolution, et de ceux qui avaient contribué à son élévation ; il sentit qu'il fallait s'entourer de hauts personnages, qui fussent intéressés à soutenir ses intérêts : il les choisit, les créa parmi les célébrités de la révolution. Il nomma les ex-consuls Cambacérès et Lebrun, le premier, archi-chancelier de

[1] Carnot fut le seul membre du tribunat qui lui refusa sa voix pour l'empire : il s'était de même opposé au consulat à vie.

l'empire, et le second, archi-trésorier. Dix-huit des principaux généraux furent élevés au grade de maréchal de l'empire ; d'autres reçurent le titre de colonel général : enfin il s'entoura de dignitaires de l'empire, d'aides de camp, devant lesquels s'ouvrait une brillante carrière. Deux ans plus tard, il créa aussi une nouvelle noblesse ; il fit des ducs, des comtes et des barons de l'empire, et affecta des revenus à chacun de ces titres. Ainsi, quatorze ans s'étaient à peine écoulés depuis l'abolition des titres et dignités héréditaires, depuis que le niveau de l'égalité avait confondu tous les rangs, toutes les personnes, et, cependant, déjà on briguait les nouvelles dignités accordées par le nouvel empereur ; tel qui, avant la révolution, avait porté le titre de marquis, ambitionnait celui de *comte de l'empire.* Dès ce moment commença une ère nouvelle pour la France : on avait vu Bonaparte, consul, étendre une main bienfaisante sur les blessures de la patrie, et commencer la régénération de la France ; on vit Bonaparte, empereur, organiser un gouvernement despotique, on le vit faire un abus de la force pour tout soumettre à son ambitieuse volonté.

L'Angleterre surtout l'inquiétait ; c'était vers elle qu'il aurait voulu diriger ses coups. On continuait les travaux de l'invasion préparée contre elle dans les ports de France. L'Angleterre connut peut-être mieux que la France le danger de l'expédition dont la ville de Boulogne était à la fois le chantier principal, l'arsenal, le port et la citadelle. Napoléon alla visiter tous les ports de la Manche, puis il s'arrêta à Boulogne, où, en présence de l'armée entière, il fit une nouvelle distribution de croix de la Légion d'honneur, le 16 août, le jour de sa fête.

La république française, en décernant la pompe impériale à Napoléon, avait tracé à la république italienne la route que celle-ci devait suivre. Une députation vint offrir, au commencement de 1805, un nouveau sceptre au nouveau potentat. Napoléon accepta ; et, dans le mois de mai suivant, il alla à Milan se faire couronner avec l'impératrice. Cette cérémonie effaça celle de Paris par sa splendeur historique. Au bout de dix siècles, la couronne de fer des Lombards, placée sur la tête d'un empereur français, annonçait à l'Europe que Charlemagne avait un successeur. Comme à Paris, Napoléon se couronna lui-même, en prenant la couronne sur l'autel. Il

adopta l'ancienne devise : *Dieu me la donne, gare à qui la touche*, et en fit celle de l'ordre de la Couronne de fer, qu'il institua à cette époque. Il nomma le fils de l'impératrice Joséphine, Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie. Il abolit la république de Gênes, et en fit trois départements, qu'il réunit à la France.

Cependant, l'énorme puissance, que le double sceptre de Napoléon venait de placer dans ses mains, excita bientôt les alarmes de ses voisins : la guerre, rallumée avec l'Angleterre, en 1803, se changea alors en un embrasement général. L'Autriche était la puissance la plus lésée ; assurée des secours de la Russie, dirigée par la politique et l'or de l'Angleterre, et comptant sur la Prusse, elle n'hésita pas à s'engager la première dans une guerre dont les chances lui paraissaient si favorables. Napoléon était alors à Boulogne. Il ordonna tout à coup à la Grande Armée un changement de front, la dirigea sur l'Allemagne, et revint aussitôt à Paris, pour annoncer au sénat qu'il allait se mettre à la tête de ses armées. En effet, il partit bientôt de sa capitale ; et, le 1er octobre 1805, il passa le Rhin. Ses forces l'avaient déjà passé, le 25 et le 26 septembre, sur trois points. De leur côté, les Autrichiens passèrent l'Inn et entrèrent dans la Bavière, avec cinquante-cinq mille hommes, tandis que les États héréditaires, c'est-à-dire la Hongrie et la Bohême, s'avançaient pour les soutenir. Les préparatifs de la Russie n'étaient pas moins considérables. On estimait généralement que les forces de l'Autriche montaient au moins à cent trente mille hommes et celles de la Russie à cent quatre-vingt mille, et la milice du Tyrol à vingt mille. Une telle force semblait promettre d'heureux succès ; mais le défaut de conduite et de concert entre ces puissances alliées, et la promptitude des Français à les attaquer avant qu'elles eussent digéré leurs plans, rendirent la campagne tout-à-fait désavantageuse pour elles ; elles essuyèrent les plus grands revers. L'armée française, ayant passé le Rhin, réussit à forcer les Autrichiens à un engagement, avant qu'ils fussent réunis aux Russes, et les défit à Vertigen et à Gunsbourg. En même temps, un corps de vingt mille hommes, sous les ordres du général Bernadotte, entra en Franconie, à travers le territoire de la Prusse, malgré sa neutralité. Abattus et dispersés par la prodigieuse supériorité des

armes françaises dans cette campagne, les débris des troupes autrichiennes vinrent s'enfermer dans Ulm ; mais, à l'approche du vainqueur, ils signèrent une capitulation honteuse. Napoléon, sans ralentir sa course triomphale, gagnant autant de victoires qu'il livrait de combats, entra enfin dans Vienne, que l'empereur d'Autriche et sa cour avaient abandonnée.

Cependant, l'armée russe, qui venait secourir les débris des troupes autrichiennes, arriva le 28 à Vischau, commandée par l'empereur Alexandre en personne, et s'arrêta derrière cette ville, après s'être assurée des positions les plus avantageuses. Napoléon ordonna la retraite de l'armée française. Les Russes, se croyant déjà vainqueurs, abandonnèrent les postes qu'ils s'étaient choisis, et manœuvrèrent pour tourner les Français. Mais le lendemain, 2 decembre 1805, jour anniversaire de son couronnement, Napoléon s'arrêta tout à coup, et accepta la bataille qu'on lui présenta sur le champ d'Austerlitz. La déroute des Russes fut complète ; ce ne fut qu'à la faveur d'un armistice que l'empereur Alexandre put rassembler ses troupes le lendemain. Quarante-cinq drapeaux et cent cinquante pièces de canon restèrent au pouvoir du vainqueur.

Un traité, signé à Presbourg, peu de temps aprés cette bataille, termina cette campagne, et vint augmenter la puissance de Napoléon. Il y fut reconnu roi d'Italie ; ses alliés, les électeurs de Bavière et de Wurtemberg, virent agrandir leurs États, qui furent déclarés royaumes.

Tous ces revers, quelque désastreux qu'ils fussent pour les puissances coalisées, n'effrayaient nullement le cabinet britannique. M. Pitt répondait alors froidement aux observations qu'on lui faisait en plein parlement : "C'est celui qui aura le dernière guinée qui gagnera." Il savait bien que la France, obérée autant et même plus que l'Angleterre, ne pouvait obtenir des ressources qu'en mettant à contribution les pays qu'elle conquérait, ce qui n'était pas le moyen de se les attacher ; au lieu que l'Angleterre, maîtresse de la mer, et portant son commerce sur tout le globe, trouvait toujours l'argent dont elle avait besoin, pourvu qu'elle pût en assurer l'intérêt ; or, le commerce qu'elle faisait, sans trouver d'obstacles, dans les pays qu'elle soudoyait, lui facilitait les moyens de payer cet intérêt.[1]

[1] Dans les conférences que Bonaparte eut avec lord Whitworth en

Tandis que l'empereur de France triomphait de l'empereur d'Autriche, et lui dictait les conditions les plus humiliantes, la marine française recevait un coup mortel au combat naval de Trafalgar, que l'amiral Villeneuve livra presque malgré lui. Les flottes combinées de France et d'Espagne étaient dans le port de Cadix; celle de France était forte de dix-huit vaisseaux; celle d'Espagne, forte de quinze vaisseaux, était sous les ordres de l'amiral Gravina: l'amiral Villeneuve commandait en chef les deux flottes combinées. Lord Nelson, commandant l'escadre anglaise, forte de vingt-sept vaisseaux, et destinée à observer le port de Cadix, apprit le 19 octobre que les flottes ennemies étaient sorties du port; et, ne doutant point que leur destination ne fût pour la Méditerranée, il fit force de voiles pour se rendre à l'entrée du détroit de Gibraltar. Le 21, à la pointe du jour, il découvrit la flotte ennemie à la hauteur du cap Trafalgar. Il ordonna sur-le-champ de se porter sur elle en deux colonnes, et donna pour signal: "*England expects every man to do his duty!*" L'action commença vers midi et dura jusqu'à trois heures. Le combat fut terrible, les vaisseaux se trouvant engagés à la portée du pistolet: on se battit, de part et d'autre, avec le plus grande opiniâtreté; mais la bravoure française ne put résister à la manœuvre supérieure et au courage réfléchi des Anglais. Des trente-trois vaisseaux qui composaient la flotte combinée, il n'en échappa que quatre, les vingt-neuf autres furent pris ou détruits. Vers le milieu de l'action, lord Nelson reçut dans le sein gauche une balle, qui lui fut tirée d'une des hunes du vaisseau avec lequel le sien était engagé; il vécut encore une heure, conservant jusqu'à la fin sa présence d'esprit et son énergie accoutumées: il donna ses derniers ordres avec sa précision ordinaire, et il expira. Le résultat de cette action décisive, et dont il n'y avait jamais eu d'exemple, fut pour la France une perte de matériel évaluée à environ trois millions de livres sterling,

1803, avant la rapture, il lui dit en propres termes: "La France est assez grande; je n'ai besoin que de vaisseaux, de colonies et de commerce." C'est la parole la plus sage qu'il ait dite, et l'affectation même de le tourner en ridicule à cause de cette parole, en prouve la justesse. Il eût été à souhaiter, pour le bien de la France et pour le sien, qu'il ne s'en fût jamais départi; mais, dans toutes ses démarches, il cherchait à ruiner l'Angleterre, croyant par là travailler pour l'avantage de la France, et l'événement a fait voir qu'il se trompait.

en outre des hommes qui périrent dans l'action. Cette victoire tourna tout entière au profit de l'Angleterre, et elle valait beaucoup mieux que d'aller livrer des batailles, pour conquérir des pays que l'on ne pouvait pas garder.

La perte du brave Nelson ne fut pas la seule qu'essuya l'Angleterre : elle eut encore à regretter celle de M. Pitt, ministre d'un mérite transcendant, et dont le talent ne pouvait être égalé que par son désintéressement : il mourut le 23 janvier 1806, à l'âge de quarante-sept ans, après avoir tenu le timon de l' tat pendant vingt-trois ans.

Après la mort de M. Pitt, les autres ministres, ses collègues, donnèrent leur démission, et l'on forma une nouvelle administration, composée des ministres qui avaient constamment voté avec M. Pitt, et des membres les plus distingués de l'opposition, entre autres de M. Fox, qui eut le département des affaires étrangères. Une des premières démarches de cette nouvelle administration fut un message envoyé aux deux chambres du parlement, dans lequel Sa Majesté britannique les informait que le roi de Prusse venait de s'emparer de l'électorat de Hanovre, et avait interdit l'entrée des marchandises anglaises dans toute l'étendue de ses domaines ; et, qu'en conséquence, il ne pouvait se dispenser de la regarder comme une puissance ennemie. Pendant ce temps-là, l'empereur des Français changeait totalement l'ancienne constitution du corps germanique. Il avait formé une confédération du Rhin, dont il s'était créé protecteur, et rompu tous les liens qui avaient jusqu'alors soumis les différents États de l'Allemagne à la juridiction impériale. François II avait été obligé de renoncer formellement au titre d'empereur l'Allemagne et de se contenter de celui d'empereur d'Autriche. L'état où se trouvait l'Europe, en conséquence de toutes ces opérations, conduisit nécessairement à des ouvertures de paix entre la France et la Grande-Bretagne. La négociation commença par une offre du gouvernement français de prendre pour base la possession actuelle. Les conférences commencèrent avec les plus grandes apparences de cordialité ; mais elles traînèrent trop en longueur, et les plénipotentiaires anglais quittèrent Paris sans avoir rien terminé.

Le 10 juin de cette année, sur la motion de M. Fox, le parlement d'Angleterre abolit tout-à-fait le commerce

des nègres, convaincu que ce genre de trafic faisait la honte de la nation, et était inutile pour la prospérité des îles de l'Amérique.

Cependant, malgré la paix de Presbourg, un orage terrible se formait contre la Prusse. Cette puissance voyait avec inquiétude de nombreux corps de troupes françaises se rassembler autour d'elle. Les démonstrations hostiles, qu'elle avait manifestées pendant la campagne d'Austerlitz, lui faisaient craindre une vengeance motivée de la part du vainqueur. On entama d'abord des négociations qui ne menèrent à rien ; il fallut donc avoir recours à l'*ultima ratio regum*, c'est-à-dire à la force des armes.

La campagne fut aussi décisive que rapide : sept jours après son ouverture, les armées se livrèrent la célèbre bataille de Jéna, qui mit le sceptre de la Prusse à la disposition de Napoléon. L'armée prussienne, forte de quatre-vingt-dix mille hommes, y fut anéantie ; les débris même ne purent échapper au vainqueur. L'empereur fit son entrée à Berlin le 27 octobre 1806 ; six jours après, la bataille de Lubeck, également glorieuse pour les Français, terminait la campagne de Prusse.

Le 21 novembre suivant, Napoléon décréta le fameux système continental, par lequel il déclarait les Iles Britanniques en état de blocus, et appliquait la saisie à toute marchandise anglaise, à tout Anglais, trouvés sur le territoire de la France, sur celui des pays qu'elle avait conquis, et de ceux qui reconnaissaient la domination de ses alliés. On regarda d'abord cette étonnante disposition comme un grand acte de violence, mais Napoléon savait bien qu'il frappait juste. Il est probable que ce système aurait fini par être fatal à l'Angleterre, si la guerre d'Espagne et celle de Russie n'eussent, au contraire, entraîné la chute de Napoléon.

En 1807, la fortune pendant quelque temps parut vouloir être favorable aux alliés, et les lauriers que Bonaparte avait cueillis si abondamment en Italie et en Allemagne semblaient devoir se flétrir dans les marais de la Pologne. La victoire, cependant, revint sous les drapeaux français dans les batailles de Pultusk et d'Eylau : Dantzick tomba peu après en son pouvoir ; et, dans l'action qui eut lieu à Friedland, le 14 de juin, les Russes essuyèrent une telle défaite, que leur empereur se vit contraint de signer un armistice à Tilsitt, qui fut bientôt suivi de préliminaires

de paix. Le roi de Prusse, abandonné alors par son seul allié, l'empereur de Russie, fut obligé de se soumettre à son sort ; et, par suite des arrangements du nouveau traité, il perdit près de la moitié de ses possessions.

La cour deDan emark, intimidée par les succès des Français dans le Nord, avait commis plusieurs actes d'hostilité contre la Grande-Bretagne, qui craignait, avec raison, que la marine danoise ne fût mise à la disposition de l'empereur des Français. En conséquence, l'Angleterre équipa une flotte considérable, qu'elle mit sous les ordres de lord Gambier et du comte de Cathcart, soit pour offrir d'assister le Danemark contre la France, soit pour prendre possession de la flotte danoise. Le 16 du mois d'août, les Anglais débarquèrent, et, dans une proclamation amicale, ils expliquèrent clairement l'objet de leur descente. Le 2 de septembre, ils demandèrent formellement que Sa Majesté danoise leur remît tous ses vaisseaux et toutes ses munitions de mer. Sur son refus, ils bombardèrent Copenhague de la manière la plus terrible, pendant trois jours et trois nuits consécutifs. L'incendie était si violent, qu'il menaçait de détruire la ville ; alors les Danois demandèrent un armistice, et, le 7, ils livrèrent par capitulation leur flotte, qui consistait en seize vaisseaux de ligne, quinze frégates, six bricks et vingt-cinq chaloupes canonnières, avec toutes leurs munitions de mer. On respecta les propriétés des habitants et on rendit tous les prisonniers. Malgré cette agression, le roi de Danemark n'en demeura pas moins fidèle à Napoléon : le 16 octobre suivant, il signa avec la France un traité offensif et défensif, et, seul des alliés de l'empereur, il respecta ses engagements jusqu'au dernier moment.

L'Espagne, gouvernée par un monarque facile et débonnaire, voyait avec douleur une division intestine séparer les membres de la famille royale. Ces dissensions, entretenues par l'influence de Godoï, favori parvenu connu sous le titre de prince de la Paix, et que la nation détestait, avaient paru se terminer, à la suite d'une émeute populaire, par l'abdication du roi en faveur de son fils, le prince des Asturies. Mais le génie perturbateur de Napoléon intervint subitement dans cette affaire. Il attira les deux princes à Bayonne sous prétexte de se rendre médiateur entre eux. Là, le prince Ferdinand fut obligé de faire la rétrocession de ses droits à son père. Celui-ci, à son

tour, les transféra à Napoléon, qui, par ce stratagème odieux, se trouva maître du trône d'Espagne. Il en disposa en faveur de son frère Joseph, qu'il avait déjà fait roi de Naples, et qu'il appela à venir régner à Madrid, tandis qu'il envoyait les princes espagnols prisonniers à Valençay.

Cette conduite outrageante remplit d'abord toute l'Espagne de consternation, et excita ensuite un soulèvement général. Il se forma une junte suprême et centrale, pour organiser l'insurrection. On déclara formellement la guerre à la France, sous le nom de Ferdinand VII, et l'on envoya des députés en Angleterre, d'abord pour faire la paix avec elle, ensuite pour implorer son aide. Le cabinet britannique envoya aussitôt une flotte en Espagne, avec de puissants secours en hommes, en armes et en argent. Les patriotes espagnols jurèrent une haine éternelle à leurs oppresseurs, battirent presque partout les troupes françaises; enfin, Joseph Bonaparte fut contraint de quitter honteusement Madrid et de s'enfuir précipitamment. Cependant les succès des patriotes ne furent pas de longue durée; car Napoléon, avec cette promptitude qui le caractérisait, rentra bientôt en Espagne à la tête d'une armée nombreuse, défit complétement les patriotes, reprit sur eux les villes et les forts dont ils s'étaient emparés, et rentra dans Madrid en triomphe. Il commença par retrancher la moitié des prêtres et des moines, dont en effet le nombre était trop grand, et qui absorbaient à eux seuls la moitié du produit de l'Espagne; ensuite il rétablit l'ordre dans les affaires; puis, après s'être fait longtemps prier, il rendit aux Espagnols son frère Joseph pour roi.

Un traité de Fontainebleau, conclu en octobre 1807, entre la France et l'Espagne, chassait la maison de Bragance du trône du Portugal, auquel la guerre avait été déclarée, parce qu'il se refusait à prendre part au blocus continental. Le Portugal était la seule puissance qui fût restée accessible à l'influence directe de la Grande-Bretagne. Le 24 novembre, le général Junot y pénétra, et, le 1er décembre suivant, il fit son entrée dans Lisbonne avec son armée.

Le prince régent de Portugal, craignant, s'il était pris, d'essuyer le même sort que Ferdinand, s'embarqua, avec toute sa cour, sur une escadre anglaise, et se retira au

Brésil. En partant il adressa aux Portugais un manifeste, qui excita un soulèvement presque général en sa faveur : il se forma plusieurs juntes, qui sollicitèrent le secours de l'Angleterre. Le cabinet britannique envoya une forte armée, sous les ordres de sir Arthur Wellesley, qui débarqua à Lisbonne et attaqua aussitôt l'armée du général Junot ; il y eut auprès du village de Vimieiro une bataille où les Français perdirent trois mille hommes, tant tués que blessés, et treize pièces de canon. Cependant, le lendemain, sir Hew Dalrymple, lieutenant du gouverneur de Gibraltar, ayant eu ordre du gouvernement britannique de prendre le commandement des troupes anglaises qui étaient en Portugal, se rendit à Cintra, où était campée l'armée victorieuse de sir Arthur. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que le général Junot lui envoya demander un armistice, et lui proposa d'évacuer le Portugal, pourvu que son armée fût transportée dans un port de France, aux frais de l'Angleterre. Sir Hew accepta cette proposition, et en passa avec Junot une convention, qui fut généralement blâmée à Londres.

Le port de Cadix, dont Napoléon avait négligé de s'assurer, devint le foyer des patriotes. Le marquis de Wellesley, frère aîné de sir Arthur, s'y rendit et entretint parmi les Espagnols la flamme du patriotisme ; de sorte que les Anglais, maîtres, pour ainsi dire, du sud de l'Espagne, pouvaient y faire passer toutes les troupes qu'ils voulaient. Ils envoyèrent aussi, au commencement de 1809, un corps considérable, sous les ordres de sir John Moore, qui débarqua sur la côte du Portugal. Sir John pénétra presque jusqu'au centre de l'Espagne ; mais ayant rencontré sur sa route une armée considérable, il fut obligé de se retirer, et l'ennemi le poursuivit jusqu'à la Corogne. Tandis que sir John faisait rembarquer une partie de ses troupes, il livra, avec l'autre, un combat où il fut victorieux, mais où il perdit la vie.

On commençait à désespérer, dans le nord de l'Europe, de pouvoir réduire l'empereur Napoléon par la force des armes, quand le cabinet autrichien déclara de nouveau la guerre à la France. Napoléon parvint à se faire jour entre les principales divisions de l'armée autrichienne, les défit séparément dans plusieurs engagements, et se rendit bientôt maître de Vienne. Malgré une action sérieuse qu'il eut avec l'archiduc Charles sur les bords du Danube

et où il fut repoussé, la bataille de Wagram fut si décisive, que l'empereur d'Autriche se vit contraint de demander une suspension d'armes, et de faire ensuite la paix à des conditions très-désavantageuses.

A cette époque, dans le dessein d'arrêter les progrès des Français, en faisant une diversion en faveur des puissances coalisées, le cabinet britannique fit passer un renfort considérable à sir Arthur Wellesley, qui défit encore les Français, et qui, après les avoir entièrement chassés du Portugal, entra en Espagne à la tête d'une armée nombreuse. Il se joignit à Talavera avec l'armée espagnole commandée par le général Cuesta, et, le 27 juillet, il y eut une bataille dans laquelle les Français furent obligés de se retirer et de traverser l'Alberche, après avoir perdu vingt pièces de canon et près de dix mille hommes tués ou blessés ; mais, peu après la bataille, le général anglais ayant appris que l'ennemi se proposait de l'attaquer de front et à dos avec des forces très-supérieures, il repassa le Tage et se retira dans une forte position en Portugal. Le roi d'Angleterre, pour récompenser la bravoure héroïque de sir Arthur Wellesley, le créa pair du royaume, sous le titre de vicomte Wellington.

D'un autre côté, pour faire encore diversion en faveur des Autrichiens, et pour essayer de prendre ou de détruire les vaisseaux français qui étaient à Anvers sur l'Escaut, le cabinet britannique envoya cinquante mille hommes dans l'île de Walcheren ; mais un temps considérable s'étant écoulé avant que l'on eût pu réduire le port de Flessingue, les Français rassemblèrent une armée nombreuse, établirent des batteries formidables, et transportèrent leurs vaisseaux au-delà du fort Lillo. La partie du pays où les Anglais devaient débarquer fut inondée. L'île de Walcheren fut le seul fruit de cette expédition coûteuse ; le cabinet britannique avait l'intention de la garder, afin de bloquer l'embouchure de l'Escaut et de pouvoir introduire des marchandises anglaises en Hollande ; mais il fut obligé d'y renoncer à cause de l'insalubrité du climat, dont une grande partie de l'armée devint la victime ; le reste évacua l'île le 9 de décembre, après en avoir détruit les fortifications, l'arsenal, les chantiers et le bassin. On remplit de pierres de vieilles coques de navires, et on les coula bas à l'embouchure de l'Escaut, pour empêcher la flotte française de sortir du fleuve.

Les Français perdirent encore, en 1809, treize vaisseaux de ligne, cinq frégates et vingt bâtiments de transport, outre les îles de Cayenne et de la Martinique.

L'empereur Napoléon avait mis son frère Louis Bonaparte sur le trône de Hollande; ce jeune roi fit tout ce qui était en son pouvoir pour améliorer le sort des Hollandais; mais, sans cesse contrarié par son frère l'empereur, et ne pouvant accomplir ses desseins, il abdiqua. Aussitôt Napoléon annexa la Hollande à la France. Il fit aussi roi de Westphalie le plus jeune de ses frères, Jérôme Bonaparte, qui avait épousé en Amérique une femme avec laquelle il vivait heureux; mais ce mariage n'étant point d'accord avec les idées de Napoléon, il le fit casser et obligea Jérôme, sur le refus d'une princesse saxonne, d'épouser une fille du roi de Wurtemberg.

Napoléon était de retour de ses rapides et nombreuses conquêtes. Il était à Paris. Parmi les courtisans couronnés qui l'entouraient, on distinguait à peine cette troupe de petits souverains d'Allemagne, qui faisaient partie de la Confédération rhénane, et qui s'étaient hâtés de venir lui offrir le vasselage de l'orgueil germanique. L'Europe entière était représentée par les plus brillantes ambassades: la Turquie, la Perse recherchaient aussi son alliance; l'Angleterre seule n'était pas représentée; seule, elle balançait cette clientèle diplomatique. Les frères et les sœurs de l'empereur étaient au nombre des potentats européens. Joseph était roi d'Espagne, mais plutôt de nom que de fait; Louis régnait en Hollande; Jérôme possédait le nouveau royaume de Westphalie; Murat, époux de Caroline Bonaparte, occupait le trône de Naples; enfin, Élisa, sœur aînée de l'empereur, avait remplacé les Médicis en Toscane. Lucien Bonaparte seul, toujours républicain, s'était refusé aux honneurs de la souveraineté. Cependant l'ambition de Napoléon n'était plus satisfaite: il voulait un héritier naturel de sa gloire et de son nom. Il avait d'abord conçu l'idée d'adopter Eugène Beauharnais, ce fils de l'impératrice Joséphine, qu'elle avait eu d'un premier mariage, et qu'il avait déjà allié à la maison de Bavière et fait vice-roi d'Italie; mais ce projet ne lui souriait plus, il lui fallait un fils: peut-être aussi prévoyait-il qu'à sa mort l'ambition de ses frères leur ferait méconnaître l'adoption d'Eugène, et qu'ils se disputeraient l'empire. Son mariage avec Joséphine, si longtemps

infructueux, ne lui laissait aucun espoir à cet égard. Il résolut donc de le rompre. Il était trop puissant pour que l'on osât lui résister; le sénat et l'Église se prêtèrent à ses vues; un divorce le sépara à jamais de la bonne Joséphine: et, au mois d'avril 1810, il épousa Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, nièce de l'infortunée reine Marie-Antoinette. La fortune sembla sourire à ce mariage; le 20 mars suivant, la nouvelle impératrice donna le jour à un fils, qui reçut le titre de roi de Rome à sa naissance; mais malgré cet événement, si heureux en apparence, on peut regarder le second mariage de Napoléon comme le commencement de cette longue suite de fautes et de malheurs qui ne finirent qu'avec sa chute. Pendant que Napoléon s'occupait des fêtes de son mariage, les patriotes espagnols et les Anglais gagnaient les batailles de Barrossa, d'Albuera et de Salamanca, faisaient lever le siége de Cadix, et prenaient les villes de Ciudad Rodrigo et de Badajoz. Uniquement occupé du plan qu'il avait conçu de ruiner le commerce des Anglais sur le continent de l'Europe, il semblait avoir perdu de vue la guerre d'Espagne. Il espérait peut-être que les Anglais se dégoûteraient de la guerre dispendieuse qu'ils y faisaient, et que leurs finances en souffriraient.

Pendant que la guerre continuait dans la Péninsule, une nouvelle campagne se préparait dans le Nord. La Russie voyait avec jalousie l'accroissement rapide de la puissance de Napoléon, tandis que la sienne se trouvait resserrée; elle souffrait du blocus sans profiter de la guerre. Dès la fin de 1810, l'empereur Alexandre avait augmenté ses armées et renoué ses relations commerciales avec la Grande-Bretagne; la fin de 1811 se passa en vaines négociations. Napoléon fit alors de grands préparatifs pour réduire la Russie et porter ses aigles jusqu'à Moscou. L'Autriche et la Prusse lui promirent des troupes, Napoléon partit de Paris le 9 mars 1812; il tint sa cour à Dresde pendant plusieurs mois; là, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, une foule de souverains d'Allemagne, vinrent s'incliner devant sa puissance et sa fortune. Ce fut le dernier éclat de sa gloire et de sa splendeur. Le 22 juin, la guerre fut déclarée contre Alexandre, et Napoléon, encore grand, sortit de Dresde, pour aller perdre, dans les glaces et les marais de la Russie, tout le fruit de ses victoires passées, et n'en sortir que vaincu et presque anéanti.

Le 24 juin, il passa le Niémen, avec une armée de plus de trois cent cinquante mille hommes, s'empara de Wilna et de Witepsk ; battit les Russes à Ostrowno, Polotsk, Mohilow, Smolensko, à la Moskowa, et fit, le 14 septembre, son entrée à Moscou. Mais le cabinet russe n'avait pas seulement placé son moyen de défense dans ses troupes, mais dans son territoire et son climat. A mesure que ses armées reculaient devant les troupes de Napoléon, elles incendiaient les villes, dévastaient les provinces et préparaient ainsi de grandes difficultés à l'ennemi en cas de retraite. Moscou fut brûlé, comme l'avaient été Smolensko et plusieurs autres endroits. Napoléon resta pendant six semaines à Moscou, dans l'espoir qu'Alexandre lui enverrait des propositions de paix ; mais il attendit en vain, et il se vit enfin obligé de commencer cette retraite désastreuse, dont le récit fait frémir, et qui commença l'ébranlement de l'empire, La faim, le froid, les glaces et les neiges en levèrent à Napoléon sa vieille armée, et jusqu'au prestige qui s'attachait à sa fortune.[1]

La retraite se fit avec un reste d'ordre jusqu'à la Bérésina, ou elle devint une vaste déroute. Napoléon, jusque-là, suivit l'armée ; mais il en partit sur un traîneau, et revint en toute hâte à Paris, où avait éclaté une espèce de conspiration pendant son absence. Il laissa le commandement de l'armée à Murat. Le général Mallet avait conçu le dessein de renverser ce colosse de puissance. Son entreprise reposait sur une erreur, la mort de Napoléon ; il aurait fallu tromper trop de monde pour réussir.

Le 23 octobre, de grand matin, Mallet et deux autres généraux retirés se rendirent aux casernes, occupées alors par la première division des gardes nationales et des dragons de Paris. Là, Mallet ordonna aux troupes de le suivre. Il les conduisit à différents postes, dont elles relevèrent les gardes. Il alla ensuite arrêter le ministre et le préfet de police, qu'il conduisit à la maison d'arrêt de la Force, avec une escorte de trois cents hommes ; dans le même temps, il envoyait arrêter le général Hulin, gouverneur de Paris, qui, refusant de se rendre, reçut un coup de pistolet ; il alla lui-même chez le chef de l'état-major de Paris, qui, ayant alors chez lui plusieurs officiers, arrêta Mallet et le fit conduire en prison. Les gardes nationales

[1] Voyez *la Guerre de Russie*, par le comte de Ségur.

virent bientôt qu'on leur en avait imposé. On traduisit Mallet et ses deux complices devant un conseil de guerre, avec une vingtaine d'autres officiers qui avaient trempé dans le complot ; quatorze furent condamnés à mort, les autres furent absous.

Le désastre de l'armée française l'ayant considérablement réduite, le roi de Prusse abandonna aussitôt la confédération du Rhin et s'allia avec l'empereur de Russie ; son contingent, qui était devant Riga, sous les ordres du général d'York, servit à protéger cette place au lieu de l'assiéger.

Tandis que les Russes, remis de leurs fatigues, abondamment pourvus de renforts, secondés des forces de la Prusse, et sûrs d'être aidés par une armée de Suédois que Bernadotte leur avait promise, prenaient à loisir les positions qui leur paraissaient convenables, Napoléon faisait les préparatifs d'une nouvelle campagne. La bataille de Lunenberg, livrée le 2 d'avril, pendant son absence, peut en être regardée comme l'ouverture ; les Français y furent complétement battus, perdirent beaucoup de monde, avec trois mille prisonniers, trois aigles et douze pièces de canon. Ils furent encore défaits auprès de Magdebourg, et perdirent deux mille hommes tués et mille prisonniers. Le 15 d'avril, Napoléon, après avoir nommé l'impératrice Louise régente, et avoir formellement déclaré le roi de Rome son fils pour son successeur, quitta Paris pour aller joindre son armée. Le 2 de mai, il y eut une bataille sanglante à Lutzen ; les Français étaient commandés par Napoléon en personne, et les alliés par le général Winzingerode ; il y eut vingt-cinq ou trente mille hommes de sacrifiés à cette occasion, et la victoire resta indécise. Le 19, les armées s'engagèrent encore à Wurtschen, le 20 et le 21 à Bautzen, le 22 à Reitzenbach, et, d'après l'aveu des deux côtés, le nombre des tués et des blessés monta au moins à quarante mille hommes. Le 1er juin, à la recommandation de l'empereur d'Autriche, il y eut une suspension d'armes ; et, trois jours après, on signa un armistice qui devait continuer jusqu'au 23 de juillet : l'armistice fut ensuite prorogé jusqu'à la mi-août ; mais la conduite hautaine et insolente de Napoléon non-seulement dégoûta ses alliés, mais fit avorter toutes les tentatives de l'empereur d'Autriche pour amener une conciliation, de sorte qu'à la fin, celui-ci fut obligé de se joindre aux alliés.

Le 17 d'août les hostilités recommencèrent. Napoléon résolut d'attaquer immédiatement la capitale de la Bohême; il n'en était plus qu'à douze lieues, quand il apprit que des troupes qu'il avait dans la Silésie étaient dans un danger imminent, à cause des armées prussiennes et russes qui s'étaient avancées du côté de Breslau : il fut donc obligé d'aller promptement à leur secours, et il réussit à chasser l'ennemi de la ligne du Bober. A peine en fut-il venu à bout, qu'il apprit que les alliés s'avançaient sur Dresde, pour lui couper toute communication avec l'Elbe. Il était à cent vingt milles de cette ville, quand il reçut cette fâcheuse nouvelle : il franchit, cependant, cette distance en quatre jours, avec un corps de troupes considérable, et par un temps affreux. Il arriva quelques heures avant les alliés; il s'ensuivit une bataille sanglante qui eut lieu le 26 ; le général Moreau, qui était revenu d'Amérique pour prêter son secours aux alliés, y fut blessé par un boulet de canon qui lui emporta les deux jambes; il mourut des suites de cette blessure.

Pendant le mois de septembre, Napoléon fit faire par ses meilleurs généraux plusieurs attaques sur les différents corps des troupes alliées ; mais la victoire avait abandonné ses drapeaux. Lui-même, continuellement harcelé, se trouvait dans un embarras sans exemple ; car lorsqu'il était engagé avec la grande armée en Bohême, celle de la Silésie s'avançait sur Dresde ; et quand il était occupé à repousser l'armée de la Silésie, la grande armée de Bohême revenait à la charge.

Voyant à la fin que les forces des alliés s'accumulaient rapidement, et qu'elles menaçaient son arrière-garde, tandis qu'elles interceptaient ses magasins et coupaient toutes ses communications, Napoléon se retira de Dresde, le 7 octobre, laissant une garnison dans la ville, emmenant avec lui la cour de Saxe, et il prit la route de Leipsick. Le lendemain le roi de Bavière le quitta et se joignit aux alliés, qui réunissaient leurs trois armées pour l'envelopper. Le 16, le maréchal Ney, qui se hâtait de le joindre, s'étant trouvé dans sa marche en contact avec Blücher, fut battu ; tandis que, le même jour, Napoléon faisait une furieuse attaque sur le centre de la grande armée, auprès de Leipsick, mais sans obtenir aucun avantage. Les trois armées des alliés se trouvaient alors en communication l'une avec l'autre, et, le 18, il y eut un combat général,

dans lequel Napoléon fut complétement défait, avec une perte prodigieuse; il fut même sur le point d'être fait prisonnier; car il n'y avait pas deux heures qu'il avait quitté Leipsick, quand les souverains alliés y entrèrent en triomphe. Ils prirent le roi de Saxe et sa cour; de quatre cent mille hommes dont l'armée française était composée au commencement de la campagne, il n'y en eut que quatre-vingt-dix mille qui repassèrent le Rhin. Les petits États de l'Allemagne se joignirent aux grandes puissances alliées; la confédération du Rhin fut anéantie; le système de commerce continental dissous, et les forteresses occupées par des garnisons françaises obligées de se rendre.

Pendant l'absence des troupes françaises, il se fit en Hollande une révolution également de mauvais augure pour l'empire de Bonaparte, et d'un heureux présage pour la liberté politique de l'Europe. Rien ne pouvait répugner davantage aux mœurs et aux sentiments des Hollandais, ni être plus contraire à leurs intérêts et à leur commerce, que d'être annexés à la France; et, quoique la terreur les eût tenus dans la soumission, la majorité de la nation ne pouvait considérer l'état d'asservissement où elle était réduite, sans éprouver des mouvements d'indignation et d'horreur. Au mois de février 1812, il s'était formé à Amsterdam une conspiration pour renverser le gouvernement qui les opprimait; mais l'arrestation et l'exécution des conspirateurs arrêta le complot dans son enfance. A l'approche de l'armée des alliés vers les frontières de la Hollande, les habitants d'Amsterdam, tous animés du même sentiment, se levèrent en masse, et avec leur ancien cri de ralliement: *Orange boven*, ils arborèrent l'étendard d'Orange, et proclamèrent la souveraineté de cette illustre maison. La populace exhala son indignation contre les Français en brûlant les bureaux des commis de la douane, et trois de leurs vaisseaux: il y eut même un commis de tué, mais ce fut le seul. L'exemple d'Amsterdam fut bientôt suivi par la plupart des autres villes de la Hollande: le 21 de novembre, il arriva à Londres une députation des principaux habitants pour annoncer ces événements, et engager le prince d'Orange à se hâter de venir secourir ses compatriotes. Le cabinet britannique se détermina aussi à envoyer aux patriotes tous les secours qu'on pourrait leur fournir. Le 30, le Prince d'Orange

arriva à La Haye, où on le supplia de prendre les rênes du gouvernement, non avec l'ancien titre de stathouder, mais comme prince souverain des Pays-Bas.

La guerre portée en Allemagne opéra une crise violente pour les armées françaises qui étaient en Espagne ; car, dans les mois de février et de mars, on fut obligé d'en détacher seize mille hommes des meilleures troupes, avec deux mille officiers, pour les envoyer en France. On les remplaça, il est vrai, par des recrues de conscrits ; mais ce changement diminua beaucoup leur force.

Le 2 de juin, lord Wellington étant à Toro sur le Douro, fit passer ce fleuve à son aile droite, et réunit son aile gauche à l'armée de la Galice. Les armées françaises du Portugal et du nord avaient alors formé leur jonction avec l'armée du centre, sous les ordres du maréchal Jourdain ; mais elles continuèrent de se retirer vers l'Èbre. Le 19, l'arrière-garde se replia sur Vittoria ; et le 21, il y eut une bataille générale, dans laquelle l'armée française, commandée par Joseph Bonaparte, qui avait le maréchal Jourdan pour major général, fut complétement défaite, et perdit cent cinquante et une pièce de canon, quatre cent quinze caissons de munitions, tout le bagage et tous les bestiaux, avec un nombre prodigieux de tués et de blessés ; le bâton du maréchal Jourdan fit partie des trophées pris par les alliés, qui s'emparèrent ensuite de Tolosa, après une résistance opiniâtre, investirent Pampelune et assiégèrent Saint-Sébastien. Ces deux forteresses se rendirent à la fin de septembre ; et, le 7 octobre, lord Wellington, créé marquis, porta la guerre sur le territoire français. Il prit la route de Bordeaux, seconde ville de France pour la grandeur, l'opulence et le nombre de ses habitants, et dans laquelle il entretenait des intelligences. Il passa par plusieurs villes qui l'accueillirent à bras ouverts, et firent retentir les airs de ces acclamations : "Vivent les Bourbons ! Vive Louis XVIII !" Le 12 mars, sir William Beresford, qu'il avait fait partir en avant, avec sa division, arriva devant Bordeaux ; tous les Bordelais allèrent à sa rencontre, en criant : "Vive Louis XVIII !" Le maire de la ville et les officiers municipaux allèrent au devant de lui et le conduisirent solennellement dans la citadelle, le Château-Trompette, où l'on trouva quatre-vingt-quatre pièces de canon et cent caisses remplies d'armes, qui y étaient cachées.

Dans le même temps, l'empereur Napoléon était aux prises avec les troupes des puissances alliées, qui, après avoir passé le Rhin, à la fin de décembre, avaient pénétré en France par quatre endroits différents : l'Alsace, la Lorraine, la Champagne et la Franche-Comté. Leurs armées, fortes en tout de huit cent mille hommes, étaient bien équipées et bien disciplinées ; elles étaient commandées par les souverains en personne, le prince royal de Suède, le roi de Prusse, l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche, et par leurs meilleurs généraux : leur rendez-vous était Paris. Comme ils ne cherchaient point l'anéantissement de la France, ils convoquèrent un congrès a Châtillon-sur-Seine, pour essayer d'en venir à un accommodement, sans néanmoins surseoir les hostilités ; mais la hauteur de Napoléon fit échouer toutes les propositions de paix, et, le 19 mars, le congrès fut dissous. Les forces qu'il avait rassemblées montaient encore au moins à trois cent mille hommes ; il les avait distribuées en plusieurs corps, sous les ordres de ses généraux les plus expérimentés. Le 10 janvier, il se fit précéder par Berthier ; et le 25, il quitta Paris encore une fois, pour se mettre à la tête de ses armées. Le 24, il avait, pour la seconde fois, nommé régente l'impératrice Marie-Louise. Après plusieurs affaires avec les armées des alliés, les maréchaux Mortier et Marmont furent obligés de se retirer dans la capitale, avec leurs divisions ; et se réunirent à d'autres corps de troupes de ligne, et à trente mille gardes nationales qui étaient sous les ordres du général Hulin, gouverneur de la ville. Napoléon avait chargé son frère Joseph de la défense de Paris, et lui avait même enjoint, s'il était nécessaire, de faire barricader les rues, de les dépaver et d'en porter les pavés au haut des maisons, pour en écraser les troupes ennemies. Heureusement, on n'eut pas besoin d'en venir à ces extrémités ; car, malgré tout ces préparatifs de résistance, qui seraient bientôt devenus inutiles, Paris n'eût plus été qu'un monceau de ruines. Le combat commença le 29 mars ; les troupes françaises, sous les ordres de Joseph Bonaparte, occupaient les hauteurs de Belleville ; mais les troupes prussiennes les en délogèrent, et le village de Pantin fut emporté à la pointe de la baïonnette. Blücher allait commencer une attaque sur Montmartre, quand le maréchal

Marmont envoya un parlementaire, pour savoir ce que le général prussien avait voulu lui communiquer par celui qu'il lui avait envoyé précédemment, mais qu'on n'avait pas voulu recevoir : Marmont proposait de plus un armistice de quatre heures, et offrait d'abandonner toutes ses positions en dehors des barrières. Ces conditions furent acceptées, et, le 30, Paris se rendit aux puissances alliées, qui y firent leur entrée, en triomphe, au milieu des acclamations de toutes les classes de citoyens. De tous côtés l'air retentissait des cris de " Vive l'empereur Alexandre ! Vive le roi de Prusse ! Vivent nos libérateurs ! Vive Louis XVIII ! " Tous les Parisiens s'applaudissaient, pour ainsi dire, d'avoir été vaincus. Les princes alliés traversèrent les boulevards, pour se rendre aux Champs-Élysées, où ils firent halte : toutes leurs troupes défilèrent devant eux dans le meilleur ordre, ensuite ils établirent leur quartier général à Paris.

L'empire était envahi sur tous les points. Privé de l'appui du peuple qui se tenait en observation, Napoléon restait seul contre le monde entier, avec une poignée de vieux soldats et son génie, qui n'avait encore rien perdu de son audace et de sa vigueur. Il est beau de le voir dans ce moment, non plus oppresseur ou conquérant, défendre pied à pied son empire et sa renommée. Il s'était habilement placé entre Blücher qui descendait la Marne, et Schwarzenberg qui descendait la Seine ; il courut de l'une de ces armées à l'autre, et les battit tour à tour. Blücher fut écrasé à Champaubert, à Montmirail, à Château-Thierry ; Napoléon revint lors sur la Seine, chassa les Autrichiens devant lui, après les avoir culbutés à Montereau. Son activité était extraordinaire ; mais s'il remportait de grands avantages partout où il se montrait, l'ennemi en gagnait aussi là où il ne se montrait pas. D'ailleurs, les grands officiers de l'empire, qui prévoyaient de grands changements, ne le servaient plus avec zèle ; car ils songeaient déjà à tirer parti de leurs positions respectives. La mauvaise étoile de Napoléon l'avait emporté ; il fallait céder. Disons-le aussi, l'empereur s'aveuglait sur sa position désespérée ; en vain le pressait-on d'écouter les propositions que les alliés étaient encore disposés à lui faire, il les repoussait toutes. Le sénat, qui lui conseillait d'accepter, l'entendit crier, dans

son ivresse perfide: "Je suis plus près de Vienne qu'ils ne le sont de Paris." Il courait lui-même à sa perte; elle devint donc inévitable.

Le 31 mars, les puissances alliées publièrent une proclamation où elles déclaraient qu'elles étaient déterminées à ne plus traiter avec Napoléon Bonaparte, ni avec personne de sa famille; mais qu'elles reconnaîtraient telle constitution que la France voudrait adopter. En conséquence, elles firent convoquer le sénat, qui établit un gouvernement provisoire, à la tête duquel fut mis Talleyrand de Périgord, ancien évêque d'Autun, devenu prince de Bénévent. Dans la séance suivante (le 2 d'avril), le sénat déclara que Napoléon et sa famille étaient déchus de leurs droits au trône, et que l'armée, ainsi que la nation, n'étaient plus tenues par leur serment de fidélité. Quant au choix du monarque futur, il y eut une différence d'opinion très-forte; mais, à la fin, on résolut de rappeler le chef de la maison de Bourbon au trône de saint Louis.[1]

L'empereur de Russie, informé de la décision du sénat, proposa, au nom des puissances alliées, que Napoléon Bonaparte choisît un endroit où il pût se retirer, lui et sa famille, et que le duc de Vicence allât à Fontainebleau lui faire part de cette détermination. Bonaparte était alors à faire la revue des troupes; il signa d'abord un

[1] La famille royale des Bourbons, qui se trouvait ainsi rappelée en France après vingt-deux ans d'exil, était ainsi composée: LOUIS XVIII, frère aîné de feu Louis XVI; MONSIEUR, comte d'Artois, son frère, depuis Charles X; le duc d'Angoulême, et le duc de Berry, fils de Monsieur; la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI; le prince de Condé, père du malheureux duc d'Enghien; le duc d'Orléans et sa famille.

Dans la soirée du même jour, le sénat, en corps, fut rendre hommage à l'empereur de Russie: "Un homme qui se disait mon allié," dit Alexandre, "est entré dans mes États comme un injuste agresseur, et y a porté le fer et la flamme: c'est contre lui que j'ai fait la guerre et non contre la France: je suis l'ami des Français; mes alliés et moi nous ne sommes venus que pour protéger la liberté de vos décisions. Pour preuve de l'alliance durable que je veux contracter avec votre nation, je lui rends tous les prisonniers français qui sont en Russie." Leur nombre montait à près de deux cent mille hommes. A cette action magnanime, Alexandre en ajouta une autre qui ne l'est pas moins; ce fut d'envoyer l'ordre de Wladimir, monté en diamants, au général Lucotte, avec une lettre de félicitation, pour avoir sauvé la capitale française. Lucotte avait été l'un des premiers à offrir ses services à Louis XVIII. La seconde restauration reconnut mal son dévouement, car il fut mis en disponibilité et mourut à Paris en 1825.

papier, par lequel il abdiquait en faveur de son fils,[1] sous la régence de sa mère, et il l'envoya au gouvernement provisoire ; mais on ne voulut pas recevoir cette abdication ; et, le 6 d'avril, il signa une renonciation formelle, pour lui et ses héritiers, aux trônes de France et d'Italie. On lui accorda l'île d'Elbe, en toute souveraineté, avec deux millions de revenu, dont un réversible à l'impératrice. On donna en toute propriété, à l'impératrice, les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla ; ils devaient, après elle, passer à son fils, qui, dès lors même, en prendrait le titre.

CHAPITRE XLI.

LOUIS XVIII.

Monsieur, frère aîné de Louis XVI, avait pris le titre de Louis XVIII, depuis la mort malheureuse du dauphin, son neveu, en 1795. Il habitait l'Angleterre depuis quelques années ; mais il y vivait retiré, sous le titre de comte de Lille, à Hartwell, dans le comté de Buckingham. A la nouvelle des événements qui le rappelaient au trône de ses pères, il se rendit à Londres, où il fut reçu par le régent, avec tous les honneurs dus au rang suprême. Le prince régent l'accompagna jusqu'à Douvres, où il s'embarqua pour la France, à bord d'un bâtiment anglais, commandé par le duc de Clarence, depuis Guillaume IV : il débarqua à Calais, le 24 avril 1814. Le 3 mai suivant Sa Majesté très-chrétienne fit son entrée dans la capitale de la France le jour même où l'empereur, accompagné des commissionnaires qui le surveillaient jusqu'aux ports de l'île d'Elbe, prenait possession de sa souveraineté insulaire.

Le gouvernement provisoire proposa une nouvelle constitution, dont Louis XVIII accepta les bases. On établissait deux chambres, celle des pairs et celle des députés. Le roi reconnaissait l'ancienne et la nouvelle noblesse ; il promettait de tout oublier, de n'entretenir de haine envers personne. L'avénement de Bonaparte au pouvoir, son gouvernement absolu, au moyen d'une administration composée de ministres de son choix, révocables à sa

[1] Cette abdication donnait au fils de l'ex-empereur le titre de Napoléon II.

volonté et non responsables, avait entièrement arrêté le grand mouvement des esprits qui avait commencé en 1789. La nouvelle constitution de 1814 et les dispositions du roi firent espérer un état de choses plus heureux, et surtout plus d'accord avec la marche de l'esprit humain. Mais la position de Louis XVIII n'en était pas moins des plus difficiles.[1]

Des esprits inquiets et remuants, des *agitateurs*, profitèrent de ces circonstances, pour persuader à Napoléon qu'on le regrettait, que la nation détestait les Bourbons, et souhaitait ardemment son retour. Un auditeur au conseil d'État, Fleury de Chaboulon, vint lui donner des détails les plus précis sur l'état de la France ; d'autres lui persuadèrent que le congrès de Viénne s'occupait des moyens de le surprendre et de le transporter à Sainte-Hélène. Ces raisons suffirent pour le décider à se montrer de nouveau sur le territoire français.

Des munitions de guerre avaient été achetées à Naples, des armes à Alger, des transports à Gênes. Tout se trouva bientôt prêt pour le départ, Le 26 février, à huit heures du soir, un coup de canon donna l'ordre d'embarquement à sa troupe, composée d'environ onze cents hommes, Corses, Français, Polonais et Elbois. Ce jour-là, le colonel Campbell, commandant de la station

[1] Non-seulement la France se voyait restreinte à ses anciennes limites, toutes ses conquêtes lui avaient échappé, mais le comte d'Artois, qui avait précédé le roi, son frère, en qualité de lieutenant général du royaume, et qui avait traité, en son nom. avec les puissances alliées, n'avait pas eu honte de leur céder cinquante-deux places fortes encore occupées par les troupes françaises, mais même tout le matériel de l'armée de terre, et partie de celui de l'armée de mer. Si Louis XVIII fut lui-même irrité d un pareil sacrifice, on ne s'étonnera pas qu'il ait excité l'indignation d'une armée accoutumée à vaincre, et qui se voyait non-seulement privée de ses conquêtes, mais condamnée à une inactivité insolite et si peu dans ses goûts. Cette armée était encore nombreuse, malgré ses pertes. En la licenciant, on renvoyait dans leurs foyers des hommes devenus étrangers aux occupations de la vie domestique. La plupart des officiers, pris dans les rangs, n'étaient plus propres aux travaux ordinaires ; accoutumés à vivre de l'épée, à sacrifier légèrement leur vie, dans l'espoir d'un avancement rapide, ils ne pouvaient plus rentrer dans la classe de la bourgeoisie. Les généraux, les anciens militaires, avaient des droits, soit à l'activité de service, soit à des pensions, mais le gouvernement se trouvait obligé de partager ses dons, et d'en accorder aussi une partie à ces nobles qui avaient suivi leurs princes dans l'exil, qui avaient perdu leurs propriétés pendant l'émigration, et qui, conséquemment. avaient aussi des titres. De là les jalousies et le mécontentement de tous côtés.

anglaise, était parti pour Livourne, et Napoléon avait profité de son absence. Afin d'éloigner tout soupçon, il donna une fête, dont sa mère et sa sœur Pauline faisaient les honneurs. Il s'y déroba, pour aller s'embarquer sur l'Inconstant, armé de vingt pièces de canon. Excepté les généraux Bertrand et Drouot, personne ne savait où l'on allait. Après une heure de route, Bonaparte dit : "Grenadiers, nous allons en France, nous allons à Paris." Les cris de "Vive la France ! Vive Napoléon !" répondirent à ces paroles. Ainsi, celui qui, en 1799, avait traversé la Méditerranée pour aller renverser le Directoire, la traversait de nouveau pour aller détrôner la famille royale. Il fut obligé de tenir la mer pendant trois jours, et, le 1er mars, il débarqua à Cannes, dans le golfe de Juan. Le 2, il se mit en marche avec sa petite armée, passa près de la ville de Grasse, sans essayer d'y entrer ; et, en trois jours, traversant les basses Alpes, il se rendit à Grenoble, ville de garnison et dépôt militaire, où commandait le général Marchand. Sûr de l'attachement des troupes, Bonaparte, en approchant de la ville, se présenta la poitrine découverte, et s'écria : "Soldats, on vous a dit que j'ai peur de mourir : voici mon sein : tirez, s'il en est un parmi vous qui veuille tuer son empereur, son général." Cet appel aux troupes fut immédiatement suivi des acclamations de "Vive l'empereur !" Aussitôt, tous les soldats se rangèrent sous ses drapeaux. Ayant obtenu, à Grenoble, des renforts considérables, Bonaparte, avec une escorte de six cents hommes de cavalerie, prit la route de Lyon, ville qui contient plus de cent mille âmes. Les habitants paraissaient disposés à soutenir la cause de Louis XVIII ; ils avaient reçu très-favorablement Monsieur, frère du roi, et le duc d'Orléans, à leur arrivée de Paris ; mais les officiers de la garnison avouèrent qu'ils étaient déterminés à se joindre à Bonaparte, et les troupes répétèrent les acclamations de "Vive Napoléon !" Monsieur, en conséquence, quitta Lyon, suivi du préfet du département ; et le duc d'Orléans se hâta d'aller informer le roi de la défection générale des troupes.

Bonaparte arriva le 19 à Fontainebleau, et en occupa le château sans la moindre résistance. Il avait avec lui quinze mille hommes de troupes bien disciplinées ; d'autres divisions le suivaient, et s'avançaient sur des lignes parallèles, pour soutenir sa droite et sa gauche. Le nombre des gardes nationales, des volontaires et des

troupes de ligne, rassemblés à Melun, pour l'empêcher d'aller plus loin, montait à près de cent mille hommes ; et c'était sur ces troupes que reposaient les espérances des Bourbons. Cette armée s'était déjà rangée en bataille, lorsque après quelques instants d'un silence profond, on vit tout à coup paraître, sur la lisière de la forêt, une voiture ouverte, escortée par des hussards et des dragons, qui descendait la côte à toute bride, et qui ne s'arrêta qu'aux postes avancés de l'armée royale. Des cris de "Vive l'empereur !" éclatèrent de toutes parts parmi ces troupes, étonnées sans doute d'être sur le point de livrer bataille à un homme à qui elles avaient été dans l'habitude d'obéir. Bonaparte, debout et nu-tête dans sa voiture, continua sa route, tendant les bras aux soldats, leur faisant signe de la main, les appelant ses amis, ses compagnons d'armes, dont il venait venger l'honneur et la gloire. Dès ce moment, plus de discipline ; les officiers généraux furent même insultés et obligés de se retirer. Les gardes de Bonaparte descendaient alors la côte ; on jouait la marche impériale, les aigles s'étaient remontrées, et les soldats, qui étaient venus pour se battre, s'embrassèrent en frères, et firent retentir les airs des mêmes acclamations : "Vive Napoléon ! Vive le grand Napoléon !" C'est ainsi que l'entrée de Paris fut ouverte aux troupes de Bonaparte. Il y arriva le 20 mars, à huit heures du soir ; il alla loger au château des Tuileries, que l'infortuné Louis XVIII venait de quitter pour se rendre à Lille, et, de là, à Gand.

Bonaparte mit vingt jours à se rendre de Cannes à Paris. Cette espèce de marche triomphale sera pour nos descendants un sujet d'étonnement plus encore que pour nous. Ils auront peine à croire que le gouvernement ait été assez faible pour permettre une révolution semblable, commencée avec d'aussi faibles moyens. En effet, il y avait déjà sept jours qu'elle continuait son cours, lorsque, enfin, il parut dans le *Moniteur* une ordonnance, qui, en apprenant à la France l'arrivée de Napoléon, le mettait hors la loi, et convoquait les deux chambres. Mais il était trop tard ; la fidélité de l'armée était ébranlée, et le nombre, toujours croissant, des adhérents de l'empereur rendait le parti à prendre douteux ; chaque jour, les esprits lui devenaient de plus en plus favorables.[1]

[1] Il n'est rien qui prouve mieux le changement favorable qui s'opé-

Il faut dire aussi que, toujours habile à profiter des circonstances, il sut tirer parti du dégoût que l'on semblait éprouver pour les Bourbons, et des fautes mêmes qui avaient amené sa chute. Il ne se contenta pas de devenir l'homme des soldats et du peuple, mais il annonça des dispositions qui promettaient un gouvernement plus tranquille et moins absolu. Il déclara qu'il renonçait à la guerre, qu'il maintiendrait le traité de Paris, et qu'il donnerait à la France une constitution qui en ferait le pays le plus libre de l'Europe. Il offrit à la nation un acte additionnel aux constitutions de l'empire, et convoqua, à cet effet, une assemblée des électeurs de la France, sous le nom de *Champ de mai*, ainsi qu'elles avaient lieu du temps des premières dynasties. Cette assemblée se tint le 1er juin, et Napoléon s'y montra zélé pour le bonheur du peuple ; il y prêta et y reçut le serment de fidélité. Mais il ne lui fut pas permis de tenir sa promesse ; l'Europe en armes, pour repousser son usurpation, le força bientôt à sacrifier des milliers d'hommes, pour soutenir des droits personnels auxquels il avait renoncé l'année d'avant. La réorganisation de son armée, qu'il fut obligé de composer de vieux soldats et d'enfants de dix-sept ans, arrachés à leur famille, ne lui laissa pas le temps de s'occuper de législation. Comptant toujours sur un premier avantage, sur l'enthousiasme qu'il fait naître dans le cœur du soldat, sur l'ardeur qu'elle lui inspire au milieu des plus grands dangers, il voulait marcher à l'ennemi, porter les premiers coups, le surprendre, l'arrêter même avant qu'il mît les pieds sur le territoire français. L'armée et les gardes nationales volèrent aux frontières, mais déjà l'étranger entrait de toutes parts : car la coalition contre Napoléon existait toujours, et, dès que les premiers pas de son agression lui avaient été connus, elle avait mis ses troupes en mouvement pour la repousser. Le midi de la France, l'ancienne Vendée s'étaient d'abord soulevés contre lui ; le duc d'Angoulême, la duchesse même, résistèrent dans Bordeaux, et firent preuve d'un noble courage ; mais

rait dans les esprits, que la manière dont on parlait de lui dans les journaux. *Le Corse* est débarqué en Provence. *Bonaparte* est à Grenoble. *Le général Bonaparte* est entré à Lyon. *L'empereur* est à Auxerre. *Sa Majesté l'empereur et roi* est arrivée aux Tuileries hier au soir.

partout, dans ces contrées, il fallut céder aux efforts des vieux soldats, des troupes aguerries, qui sortaient de leur retraite et couraient se ranger sous les aigles, qui, tant de fois, les avaient conduits à la victoire.

Mais c'est dans la Belgique, à Waterloo, que Bonaparte devait perdre le trône pour la seconde fois ; c'est là qu'il vint mettre son dernier enjeu contre la fortune. Ainsi donc, après avoir confié la garde de Paris à quatre généraux de confiance, il partit pour Soissons, le 11 de juin, et, le 13, se rendit à Avesnes, dans l'intention d'attaquer immédiatement les alliés. Dès le lendemain, dans l'ordre du jour, il rappela à ses troupes que le 14 juin était l'anniversaire des batailles de Marengo et de Friedland, et que, pour tout Français, le moment était arrivé de vaincre ou de périr. Après cet appel au courage des ses troupes, il les mit en mouvement. Le 15, de grand matin, il attaqua les Prussiens, qui étaient postés sur la Sambre ; dans le cours de la journée il les en délogea, et les repoussa, à seize milles plus loin, sur la route de Namur ; il repoussa en même temps une brigade de Belges, douze milles plus loin, sur la route de Bruxelles, et il établit son quartier-général à Charleroi.

Le duc de Wellington, qui était à Bruxelles, n'eut connaissance de ces événements que le soir ; il mit sur-le-champ son armée en marche : la plupart des généraux et des officiers se trouvaient alors à un bal que donnait la duchesse de Richmond ; l'empressement des soldats de toutes les armes pour se jeter sur la route qui traverse le bois de Soignies donnait de belles espérances. Une partie arriva le 16, à deux heures et demie, aux Quatre-Bras, où les chemins de Namur à Mons et de Bruxelles à Charleroi se croisent ; elle eut à soutenir aussitôt une vive attaque des Français, commandés par le maréchal Ney : dans cette affaire, les troupes de Nassau et les Brunswickois signalèrent leur courage : et, soutenus par une division écossaise, qui fut taillée en pièces, et par les gardes anglaises, elles reçurent le premier choc de l'enthousiasme français. Le duc de Brunswick fut tué à la tête de ses hussards noirs. L'avant-garde anglaise se retira en bon ordre et reprit la route de Bruxelles. Bonaparte avait demandé une forte division au maréchal Ney pour attaquer le prince Blücher : cette division perdit l'occasion d'assister à aucune des deux batailles du 16

juin. Les Prussiens occupaient les gros villages de Saint-Amand et de Ligny et la forte position de Brie, à peu de distance de la plaine de Fleurus. Le combat s'engagea avec une ardeur égale, et tel était l'acharnement des Prussiens et des Français, que ni les uns ni les autres ne faisant quartier, on ne fit point de prisonniers. Comme Blücher donnait sur les Français, à la tête des dragons prussiens, il tomba sous son cheval, qu'une balle venait de frapper : sa troupe étant obligée de céder, ce général resta à terre parmi les Français, qui ne le reconnurent point ; sa cavalerie, revenant à la charge, le tira de sa situation pénible. Ligny fut brûle par Napoléon ; le château d'un gentilhomme flamand, auprès de ce village, fit une longue résistance ; tout ce qui se trouva dans ce château, soldats et femmes, périrent. Saint-Amand, contesté vigoureusement, fut pris et repris plusieurs fois. Ce jour-là Napoléon eut l'avantage, mais sa victoire ne fut pas décisive. Les deux armées perdirent chacune, dans ce combat meurtrier, près de vingt mille hommes. Le maréchal Blücher se retira en bon ordre sur Wavre ; le général Grouchy l'observa avec une division de trente mille hommes ; il combattit plusieurs fois l'arrière-garde prussienne, et mit le feu dans Wavre. Le général prussien se hâta, par un long détour, de faire sa jonction avec l'armée anglaise, et n'omit rien de ce qu'un grand capitaine pouvait faire pour accomplir un tel dessein. Napoléon fit volte-face, et, se dirigeant vers les Anglais, il montra dans cette occasion toute l'activité et les ressources de ses belles campagnes de l'Italie. Le général anglais occupait une position éloignée d'une demi-lieue de Waterloo : le 17, il ne s'était rien passé d'important, excepté une escarmouche avec la cavalerie anglaise, commandée par le comte d'Uxbridge : mais les deux armées s'attendaient que le 18 serait une journée décisive ; elle le fut effectivement. L'empereur trouva les Anglais rangés en bataille sur la hauteur du mont Saint-Jean, et il mit son armée en ligne sur une colline en face des Anglais ; un vallon étroit séparait seul les deux lignes. La ferme de la Haye-Sainte, située dans le fond, entre ces collines, après avoir été défendue longtemps par les Anglais, fut prise d'assaut ; mais au château de Hougoumont, Napoléon perdit beaucoup de monde. Ce château, situé sur un coteau, à la gauche de son armée, flanquait sa position :

une compagnie de gardes anglaises, aidée par les montagnards écossais, se maintint dans ce château tout le temps que dura la bataille : la maison fut incendiée, pour empêcher l'entrée des Français. Un bois, près du jardin, fut emporté par l'armée française, après avoir été vaillamment défendu par les troupes sous le prince d'Orange ; cependant, les Anglais percèrent les murailles du jardin, et tirèrent, à travers ce rampart, sur les Français, qui ne purent jamais les déloger : ce fut une des causes de la perte de la bataille. Le combat avait commencé a dix heures du matin, par une attaque furieuse sur un poste occupé par les Anglais, en face de l'aile droite de l'armée française ; cette attaque fut soutenue par une vive canonnade sur toute leur ligne ; vers les sept heures du soir, la victoire était encore indécise. Napoléon se mit alors à la tête de sa vieille garde pour la conduire à une nouvelle attaque, il descendit le ravin qui séparait les armées ; en s'approchant de la Haye-Sainte, il permit au brave Ney de monter la colline opposée, et de lui enlever ainsi la gloire d'avoir conduit cette dernière charge de ces vaillantes armées. Les Anglais, couchés à terre, attendaient que la garde impériale se montrât. Le canon de part et d'autre écrasait des rangs entiers ; cependant Ney conduisit sa colonne presque au sommet de la position des Anglais; c'était là que l'attendait le duc de Wellington, qui, voyant les Français en face de sa ligne, s'écria ; " Debout, gardes, à la charge !" Le feu destructif que firent sur eux les régiments anglais ébranla la colonne d'attaque, et le maréchal Ney, combattant au milieu de la mêlée, fut emporté dans la foule des fuyards. C'est alors qu'un soldat de la vieille garde, que l'on sommait de se rendre, fit cette noble réponse : "*La garde meurt, mais ne se rend pas !*" Le carnage, dans la poursuite, fut terrible. Au moment critique, le duc de Wellington fit avancer sa cavalerie ; les Français ne résistèrent plus, et leur première ligne étant refoulée sur la seconde, celle-ci fut aussitôt rompue, ce qui les mit dans une telle confusion, qu'ils abandonnèrent tout, artillerie et bagage. Dans cette occasion, Bonaparte avait amené sur le champ de bataille cent trente mille hommes, qui combattirent avec plus d'acharnement que jamais ; mais, après leur déroute, des régiments entiers jetèrent au loin leurs armes et se dispersèrent. Une division de cavalerie prussienne, sous Bulow, déboucha par le bois de Fris-

chermont vers Planchenoît, et prit les Français en flanc sur la droite de leur ligne ; l'armée entière fut en déroute ; le prince Blücher se chargea de la poursuite, et pendant toute la nuit il fit un horrible carnage des fuyards ; les chemins, près de Genappe, étaient couverts de morts et de mourants. On estime que la perte des Français, en tués et blessés, monta à plus de cinquante mille hommes, et celle des alliés à plus de trente mille. La berline de Bonaparte, qui lui servait de chambre et de cabinet, tomba entre les mains des vainqueurs, ainsi que sa vaisselle et ses papiers. Lui-même, il eut beaucoup de peine à s'échapper de Genappe ; il sauta sur un cheval, et, suivi de quelques officiers, il gagna les devants, et ne s'arrêta guère que lorsqu'il fut arrivé à Philippeville. Il quitta bientôt cette forteresse, accompagné de Bertrand et de trois cents soldats de toutes les armes ; il passa par Rocroi, et se rendit à Laon, où le roi Jérôme, avec Soult et trois mille hommes, l'attendait ; il voulut y attendre l'arrivée du corps d'armée de Grouchy, disant que, dans cette position, il donnerait le temps à la nation de se retourner. Ses ministres lui donnèrent le conseil, au contraire, d'aller se confier à la valeur et à la fidélité des Parisiens. Il y consentit, disant en même temps qu'on lui faisait faire une sottise, mot qui ne tarda guère à se vérifier.

La capitale retentissait encore des cris d'allégresse que la nouvelle de la victoire de Ligny avait excités, quand Joseph Bonaparte reçut le vingt-neuvième bulletin, dans lequel Napoléon n'avait rien dissimulé. Il arriva lui-même à Paris, le 20 juin, à onze heures du soir, souffrant de ses fatigues morales et physiques. En sortant du bain, son remède ordinaire dans les moments critiques et difficiles, il assembla le conseil des ministres. Il déclara qu'il n'avait plus de grande armée. Il demandait la dictature ; il voulait avoir recours aux mesures extraordinaires. Lucien, son frère, et Carnot, eux-mêmes, étaient d'avis qu'en agissant avec fermeté, il pourrait encore sauver la France, sans déférer au vœu de la chambre, qui désirait qu'il abdiquât. Leurs conseils furent interrompus par la sommation faite aux ministres, au nom des députés, de paraître à leur barre. La chambre se déclara en permanence. L'empereur déclara que la conduite de cette assemblée perdait la patrie, mais qu'il abdiquerait. Dans le cours de la journée du 21, il abdiqua en faveur

de son fils ; mais quant au titre du jeune Napoléon,[1] ce fut une question que, prudemment, on n'agita pas. L'ex-empereur ne pensa plus qu'à se mettre à l'abri de l'orage politique, qui s'élevait contre lui dans cette législature, qu'il aurait dû dissoudre avant de partir pour l'armée. Du moment qu'elle apprit la nouvelle de sa défaite, et avant qu'il pût se montrer aux habitants de la capitale, la chambre contraria tous ses desseins. Il espérait faire lever en masse la Champagne, la Bourgogne, le Lyonnais, jeter des secours dans les places fortes qui résistaient aux Anglais et aux Prussiens, rassembler les débris de l'armée, y joindre cent mille conscrits, et se mettre à leur tête ; mais voyant que la chambre abandonnait sa cause, Bonaparte s'enfuit de Paris et se rendit à Rochefort, le 3 juillet, dans l'intention de se réfugier en Amérique. Il épia en vain un moment favorable pour s'évader du port sans être pris par l'escadre anglaise. La chose étant impossible, il prit l'étrange résolution de se mettre entre les mains de cet ennemi puissant. Il quitta donc la frégate la Saal, où il s'était d'abord embarqué, et il passa, le 14 juillet, à bord du vaisseau anglais le Bellérophon, commandé par le capitaine Maitland. En montant à bord, il dit au capitaine : "Je viens à votre bord me mettre sous la protection des lois anglaises." On expédia ensuite la corvette le Slany, ayant à son bord le général Gourgaud, porteur de la lettre suivante, adressée au prince régent d'Angleterre :

"*Rochefort, le* 13 *juillet* 1815.

"ALTESSE ROYALE,

"En butte aux factions qui divisent mon pays, et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir aux foyers du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale, comme le plus puissant, le plus constant et le plus généreux de mes ennemis.

"NAPOLÉON."

Non-seulement l'asile qu'il demandait lui fut refusé, mais il eut même le chagrin d'apprendre que l'on n'avait point permis au général Gourgaud de débarquer, et qu'il

[1] Voyez la note, page 556.

avait été obligé de se dessaisir de la lettre de l'empereur.

Le Bellérophon avait mouillé à Torbay; mais il reçut ordre aussitôt de se rendre à Plymouth. On ne sut pas plutôt qu'il portait Napoléon, que toute l'Angleterre, pour ainsi dire, se porta dans ce port. Des milliers de bateaux étaient réunis autour du vaisseau: la rade ressemblait à une vaste place publique; des acclamations accueillaient Napoléon dès qu'il se montrait sur le pont. L'enthousiasme était tel que les jeunes gens se montraient parés d'œillets rouges à leur boutonnière, comme pour imiter la Légion d'honneur, dont il était le fondateur.

Cependant, les puissances alliées s'occupaient du sort futur de Napoléon, et des moyens d'empêcher qu'il ne vînt de nouveau troubler la paix dont l'Europe avait tant besoin. Le 30 juillet, un commissaire vint lui notifier la résolution relative à sa déportation à Sainte-Hélène. Le 7 août, Napoléon passa à bord du vaisseau le Northumberland, qui mit aussitôt à la voile pour se rendre à sa destination. Quatre personnes de ses amis accompagnèrent l'empereur: ce furent les généraux Bertrand, Montholon et Gourgaud, et le comte de Las-Cases.[1] On permit aussi à Marchand, son valet de chambre, et à quelques autres domestiques, de le suivre. Le 16 octobre, il posa le pied sur le rocher qu'il ne devait plus quitter, à deux mille lieues de l'Europe.

Les débris de l'armée française se rendirent à Laon, et se portèrent ensuite de l'autre côté de la Loire: à l'exception de quelques forteresses qui se défendirent encore, l'armée ne fit plus aucune résistance. Huningue fut pris le 28 juin par l'armée autrichienne; les Autrichiens s'emparèrent aussi de Lyon, le 12 du mois de juillet. Les Russes s'avançaient déjà vers la frontière pour soutenir le triomphe des alliés. Il n'y avait plus de barrière entre le mont Saint-Jean et Paris; et après avoir pris Cambrai et Péronne, les généraux Wellington et Blücher s'avancèrent jusqu'à la capitale. Par une convention militaire, ils en occupèrent les barrières, le 6 de juillet. Le maréchal Oudinot, duc de Reggio, qui commandait dans Paris, se déclara pour la cause du roi; ses troupes imitèrent son exemple. Deux jours après, le 8 juillet, Louis XVIII rentra dans sa capitale, au milieu des acclamations de joie.

[1] Auteur de l'Atlas historique, généalogique et géographique.

Malgré l'énergie avec laquelle les alliés se préparèrent à attaquer la France, aussitôt qu'ils apprirent le retour de Bonaparte, malgré les difficultés sans nombre qu'une usurpation aussi soudaine et commencée avec de si faibles moyens dut présenter, il n'en est pas moins vrai que, dans son plan de campagne, il déploya toute la profondeur de son génie militaire, et que, s'il n'eût été abandonné des chambres, il eût sans doute défendu la France avec la même habileté qu'en 1814. L'armée était toujours dévouée à son ancien chef; et bien qu'elle fût, en quelque sorte, en proie aux dissensions inséparables de l'état actuel des choses, jamais armée ne montra plus de bravoure et d'audace qu'elle n'en a déployées pendant une campagne, courte, à la vérité, mais des plus fatigantes. Dans la guerre civile rallumée dans l'infortuné pays de la Vendée, les fidèles cultivateurs, conduits par des chefs royalistes, n'eurent aucun succès; parce que leurs capitaines n'agissaient point de concert. Le marquis de La Rochejacquelein, n'étant pas secondé, s'enfonça dans les marais; le général Travôt lui ferma le passage de la rivière de Vic. Les Vendéens attendirent de pied ferme à Saint-Jean de Mont l'attaque du général Estève. Connaissant l'inexpérience de son ennemi, Estève feignit, dans l'action du 11 juin, de battre en retraite; les royalistes quittèrent aussitôt leurs retranchements pour se mettre à sa poursuite; mais Estève revenant brusquement sur eux, La Rochejacquelein fut tué en ralliant ses troupes, qui se dispersèrent. L'armée de D'Autichamp fut attaquée à la Roche-Servière, par le général Lamarque, au moment où ses troupes venaient d'apprendre la victoire de Ligny; les royalistes furent battus et chassés de leurs retranchements. Les généraux de Napoléon agirent avec humanité; ils auraient pu anéantir les Vendéens, mais ils firent une trêve avec eux, après en avoir triomphé dans tous les combats. On reçut aussi la nouvelle que le maréchal Suchet s'était emparé de Montmélian, et était parvenu à chasser les Piémontais des gorges et des vallées du mont Cenis.

En Italie, les alliés avaient reçu les assurances du roi Joachim (Murat), auquel on avait laissé le royaume de Naples, qu'il demeurerait fidèle à ses engagements envers eux; mais il ne put résister au mouvement général qui se fit en faveur de Napoléon. Il avait des torts graves

envers lui ; il avait abandonné son ancien maître, son allié naturel, son beau-frère et son bienfaiteur, celui enfin qui l'avait fait roi, pour se jeter dans la coalition, et, par là, s'assurer un trône pour lequel il n'était pas né, et dont la chute devait suivre celle du trône impérial : Joachim voulut donc réparer ses torts ; il écrivit à Napoléon, dit-on, qu'il allait attaquer les Autrichiens, et qu'il le trouverait fidèle. Il rassembla son armée à cet effet, et fondit à l'improviste sur les Autrichiens. Il annonça qu'il voulait affranchir l'Italie du joug de l'étranger, et qu'il avait dessein de lui rendre son antique liberté. La victoire favorisa ses premiers efforts. S'étant avancé jusqu'aux portes de Plaisance, il se disposait à marcher sur Milan, lorsque lord Bentinck le menaça d'une guerre avec les Anglais, s'il ne respectait point les États de Sardaigne, et Milan fut sauvée. Le corps d'armée napolitain opposé au général Nugent fut surpris par les Autrichiens, et fut obligé de se retirer sur Florence : ce revers détermina le roi à rétrograder. Joachim marcha alors sur Ancône ; là, il concentra ses forces et livra bataille au général Bianchi, à Tolentino : il allait remporter la victoire, lorsqu'elle lui fut enlevée par l'arrivée de renforts autrichiens. Il livra de nouveau bataille à Caprano. Pendant son absence, des mécontents excitèrent une émeute à Naples, que la reine Caroline sut apaiser. Joachim, partout défait, rentra dans sa capitale : mais il fut bientôt obligé d'en sortir pour aller chercher un refuge en Corse, où il arriva après avoir couru les plus grands dangers.[1]

Louis XVIII recommença son règne sous des auspices encore moins favorables qu'en 1814. Si, lors de leur première occupation de Paris, les alliés se montrèrent généreux, à la seconde ils durent prendre des mesures plus efficaces pour assurer la paix de l'Europe. Napoléon

[1] Bientôt après, entraîné par le fol espoir de remonter sur un trône d'où la force l'avait expulsé, las de son inactivité, il réunit quelques partisans, débarqua avec eux en Calabre ; mais à peine avait-il mis pied à terre à Pizzo, le 8 octobre 1815, qu'il fut entouré et désarmé sans pouvoir faire de résistance. Livré à une commission militaire, il fut condamné à mort. Vingt-neuf de ses compagnons partagèrent son sort, et furent fusillés avec lui, le 13 octobre. La reine Caroline se retira en Hongrie, où elle a vécu depuis sous le titre de comtesse de Lipano. Murat servit bien Bonaparte aux journées des 18 et 19 brumaire ; dans les combats il montra toujours de la valeur ; il était bon dans un coup de main, mais il n'a laissé que la réputation d'un brave.

vaincu, et exilé à deux mille lieues de distance, soumis en outre à une surveillance rigoureuse, ne laissait rien à craindre de son côté ; mais la facilité, la rapidité avec lesquelles la France avait cédé au mouvement de l'armée montrait qu'il existait dans son sein des éléments de révolution, et que les Bourbons avaient encore à craindre l'inimitié d'un grand nombre. Ce fut donc sur la France que porta toute la sévérité des mesures des alliés. Par le traité de Paris, en date du 20 juillet 1815, il fut stipulé que les puissances coalisées tiendraient une armée d'observation en France pendant cinq ans, et que cette armée, forte de cent cinquante mille hommes, occuperait les forteresses. La France serait en outre obligée de payer une indemnité de sept cents millions de francs. Le duc de Wellington fut chargé de l'inspection générale des forteresses de la Flandre.

Il était impossible, dans des circonstances pareilles, que le gouvernement de Louis XVIII ne prononçât pas quelques sentences sévères contre ceux qui l'avaient trahi et abandonné, pour prendre le parti de l'usurpateur. Quelques-uns furent condamnés à mort, d'autres furent bannis, et d'autres simplement rayés de la liste des pairs. Parmi les premiers, ceux qui inspirèrent le plus d'intérêt sont Lavalette, le colonel Labédoyère et le maréchal Ney. On cita en leur faveur l'article douze de la convention de Paris, par lequel une amnistie générale était déclarée : des voix s'élevèrent hautement surtout contre l'exécution de Ney, de ce valeureux guerrier, que Napoléon lui-même avait surnommé *le brave des braves ;* mais si l'on considère la question, sous son rapport militaire, on ne saurait nier la justice de la sentence. Ney était un traître envers Louis XVIII. Il lui avait renouvelé son serment de fidélité, il l'avait quitté pour aller repousser l'agresseur, il était sorti de Paris soldat juré de Louis XVIII. Avant de prendre un semblable engagement, il aurait dû mieux consulter ses forces ; car il ne pouvait céder à l'ascendant de son ancien maître sans se déshonorer par une trahison. Coupable envers le roi, il méritait une punition. La seule question qui paraisse donc s'élever, c'est de savoir si, après avoir usé du droit de prononcer la sentence, il n'eût pas été beau de pardonner. La haute réputation guérrière du prince de la Moskowa emportera toujours la balance ; son crime dis-

paraîtra toujours devant elle. Ney mourut en soldat; il commanda le feu lui-même, en disant au peloton: "Tirez au cœur." Il expira sur le coup.[1]

A peine Louis XVIII était-il remonté sur le trône de France, que l'on s'occupa de la convocation des colléges électoraux. Il fallait au gouvernement des lois répressives, des moyens de faire renaître et d'assurer la tranquillité publique. La hâte avec laquelle on forma la nouvelle chambre ne permit pas de la composer d'hommes capables de soutenir les intérêts du peuple; on y appela ceux qui étaient disposés à ceder aveuglement aux vues des ministres. Louis XVIII eut lui-même honte de cette assemblée, qu'il nomma *Chambre introuvable;* il la dissolut, le 5 septembre 1817.

La Flandre, théâtre de grandes guerres, avait changé de maître; la maison d'Autriche n'en réclama point la souveraineté. Guillaume, prince d'Orange, avait perdu, durant un long exil, le stathoudérat des États-Unis; étant de retour, il reprit les rênes du gouvernement, avec le titre de roi. La Hollande et la Flandre formèrent son nouveau royaume; le roi fut proclamé le 17 mars 1815, à la Haye. Son fils, élevé en Angleterre, comme prince héréditaire, avait le titre de prince d'Orange; il se distingua, quoique très-jeune encore, à la tête des Belges, dans la campagne mémorable de cette année; le généralissime anglais fit de grands éloges de sa valeur. Guéri de ses blessures, il épousa la sœur de l'empereur Alexandre. Le 21 septembre, la cérémonie de l'inauguration du roi se fit avec pompe sur la place royale à Bruxelles, en plein air, en présence des états du royaume. Alors les députés réglèrent les constitutions de la monarchie; une liberté entière de conscience fut décrétée; cette sage mesure calma les craintes que la différence de religion

[1] Lavalette, plus heureux, échappa de prison, déguisé en femme. L'histoire conservera à jamais le souvenir du dévouement généreux de son épouse, qui le força à changer de vêtements avec elle, et qui resta courageusement à sa place dans la prison, pendant que, aidé du général anglais sir Robert Wilson et de MM. Bruce et Hutchinson, il sortait de Paris et prenait la route de la frontière. Ces trois Anglais furent condamnés à trois mois de prison, le 24 avril 1816. Labédoyère intéressait plus par son âge (il avait à peine trente ans) que par ses antécédents: il avait été nommé colonel de cavalerie par le roi; il fut des premiers à passer avec son corps du côté de l'empereur, qui le fit pair et général de division pendant les cent jours. Il fut fusillé le 19 août 1815.

parmi les Hollandais et les Belges avait causée. Des négociations avec l'Angleterre rendirent à ce royaume les conquêtes des Anglais dans les Indes, et la cession de l'île de Java fut suivie par celle de l'île de Sumatra.

La France se vit délivrée en 1818 de la présence onéreuse des armées étrangères. Suivant le traité signé au congrès assemblé à Aix-la-Chapelle, les alliés quittèrent la France avant le terme convenu de cinq ans d'occupation militaire.

Cependant, la France n'était pas tout-à-fait tranquille. Des insurrections partielles, des émeutes se déclaraient de temps en temps; elles prouvaient que l'esprit révolutionnaire n'était pas encore éteint. Des assassinats, des actes de violence envers les protestants du Midi, remplirent Marseille, Nîmes et Toulouse d'agitation. Les ultras, amis de la monarchie absolue, réunissaient quelques chefs de l'ancienne noblesse, ceux qui étaient mécontents, à cause des propriétés confisquées pendant la révolution, et ceux qui haïssaient les moteurs et les scènes de la terreur et du tribunal révolutionnaire. D'un autre côté, les libéraux étaient attachés à tout ce qui était émané des convulsions politiques en fait de lumières et de principes, et ils veillaient à la conservation de la charte.[1] Le roi écoutait les deux partis; il favorisait quelquefois les vues des partisans de la constitution: mais le souvenir des malheurs de sa famille, de la proscription d'une noblesse fidèle, des boucheries de la Vendée, et de la défection de l'armée et du maréchal Ney, à qui il avait confié la sûreté de sa couronne, portèrent souvent Louis XVIII à suivre les conseils des ultra-royalistes. Les mesures sévères qui résultèrent de la crainte d'un retour aux horreurs de l'anarchie sont excusables; on ne pouvait oublier que la bonté de Louis XVI lui avait fait perdre la vie sur l'échafaud.

[1] Lors des élections de 1817, les ministres eurent encore recours à l'autorité et aux promesses, pour se procurer un résultat favorable dans les elections; cependant la nouvelle chambre ne fut point composée de leurs amis: sur huit députés de la capitale, six se trouvaient partisans de la liberté constitutionnelle. Le roi changea son conseil, et appela des ministres plus éclairés auprès du trône; c'est vers cette époque qu'une ordonnance abolit la traîte des nègres. Le roi créa cinquante pairs; et, parmi eux, on compta plusieurs personnages qui avaient figuré sous Napoléon. Cette mesure était nécessaire, les ultras ayant obtenu plusieurs fois la majorité dans cette chambre, particulièrement dans la discussion sur la franchise des élections.

Le 13 février 1820, un crime isolé vint mettre le comble aux calamités publiques; le duc de Berry tomba sous le poignard d'un assassin révolutionnaire. Le duc d'Angoulême, marié depuis longtemps à la fille de Louis XVI, était sans enfants et sans espoir d'en avoir: l'espérance des Bourbons était donc dans le duc de Berry, qui avait depuis peu épouse une princesse sicilienne. On croit qu'une haine particulière porta Louvel à ce crime; il saisit, pour le commettre, le moment où la voiture du prince était arrêtée à la porte de l'Opéra. Le duc n'eut pas le temps de se tourner vers le meurtrier; il tomba entre les bras de la duchesse. Louvel ne fit aucun effort pour s'évader; dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir, il ne dénonça aucun complice. Un autre attentat, commis peu de temps après, prouverait cependant qu'on en voulait aussi aux jours de la duchesse, qui était enceinte. On fit partir un gros pétard sous ses fenêtres pendant la nuit. Cette explosion ne produisit pas l'effet qu'on en attendait; la duchesse accoucha heureusement d'un fils, auquel on donna le titre de duc de Bordeaux, et dont la naissance semblait assurer l'hérédité du trône dans la branch légitime. La mort du duc de Berry produisit une réaction en faveur des ultras. Cette année, 1820, l'empereur d'Autriche créa le fils de Napoléon duc de Reichstadt; ce jeune prince, né roi de Rome et héritier du trône impérial de France, parut en public à Vienne, revêtu de l'uniforme de colonel de cavalerie autrichienne.[1]

Des secousses politiques se firent sentir dans presque tous les États européens; partout on vit s'établir des gouvernements constitutionnels. En Espagne, des troupes, destinées pour l'Amérique, et ayant à leur tête Riego et Quiroga, refusèrent de partir et proclamèrent dans Algésiras la nouvelle constitution, que le roi Ferdinand se vit contraint d'accepter. A Lisbonne les troupes réussirent aussi à établir une constitution. Ce fut par l'influence de la société des carbonari, qui affectaient de partager les principes et l'union des francs-maçons, que la révolution se fit à Naples et en Piémont. D'abord, les têtes couronnées plièrent sous l'orage, et semblèrent même approuver les changements. Mais on vit dans la suite ces rois s'aider des troupes de l'étranger, pour tout remettre sur l'ancien pied et envoyer les chefs de la liberté

[1] Il mourut à Reichstadt, en 1832.

à l'échafaud. Ferdinand IV quitta Naples, promettant à ses sujets de rester fidèle à ses serments et de soutenir lui-même la cause de la nation dans la conférence de Laybach, où les rois l'avaient invité : cependant, le général Guillaume Pépé fit des préparatifs pour résister aux armées autrichiennes, et marcha vers la frontière à la tête des Napolitains. Le roi de Sardaigne voulant accepter de bonne foi la constitution proposée, et ne pouvant s'y résoudre, abdiqua en faveur de son frère. En 1821, les Autrichiens entrèrent en Piémont et mirent le frère du dernier roi sur le trône ; les partisans de la dernière révolution furent proscrits et les chefs exécutés. Une armée de trente-cinq mille Impériaux marcha sur Naples ; les nouveaux soldats de Pépé prirent la fuite, et le vieux Ferdinand recouvra toute son autorité.

Une explosion qui eut lieu aux Tuileriés au mois de janvier 1821, et une autre dans la rue Saint-Honoré, au moment où le duc d'Angoulême passait, donnèrent de vives craintes. Les ministres en firent le sujet d'une communication officielle à la chambre des députés, et s'appuyèrent de cette circonstance pour redoubler de vigilance. Plusieurs personnes furent arrêtées, mais sans que l'on pût découvrir les coupables. Des changements se firent au ministère ; et cependant, l'on annonçait que la prospérité nationale permettait de diminuer les impôts de trente-quatre millions.

Le 5 mai de cette année, 1821, Napoléon mourut à Sainte-Hélène. Le bulletin officiel de sa mort annonçait qu'il avait succombé à une affection *cancéreuse héréditaire*, mais le docteur Antommarchi refusa de la signer, déclarant qu'il était démontré pour lui que l'ex-empereur avait succombé à une maladie chronique produite par le climat. Il est assez remarquable que celui qui avait soumis l'Europe entière par la force de ses armes, et auquel l'Angleterre seule avait résisté, fut porté au tombeau par des soldats anglais. Ceux dont il avait été l'ennemi mortel entourèrent son lit de mort.

En 1825, l'esprit d'insurrection se fit encore sentir dans plusieurs endroits. A Toulon, Saumur, La Rochelle et Béfort, quelques militaires firent des efforts pour entraîner les troupes, mais ils furent facilement supprimés ; partout les conspirateurs furent arrêtés et punis.[1]

[1] Louis XVIII voulut rendre au culte catholique la belle église de

Les intentions de Louis en faveur de la guerre contre le gouvernement constitutionnel de l'Espagne commencèrent à se déclarer. Les événements de 1821 avaient suffisamment démontré que Ferdinand VII n'était pas content de l'état des affaires. Ce prince cachait ses propres sentiments en affectant de traiter comme ennemis les grands d'Espagne, les ecclésiastiques et les moines, qui soulevaient le peuple dans les provinces pour ce qu'ils appelaient la cause royale. A Madrid, les gardes du roi, en apaisant une émeute tuèrent plusieurs citoyens; les habitants en furent tellement irrités, qu'ils oublièrent tout autre sujet de discorde, jusqu'à ce qu'ils eussent porté leurs plaintes au roi : Ferdinand écouta le peuple et renvoya ses gardes. Les cortès travaillaient à l'établissement du système constitutionnel : on avait rédigé un nouveau code de lois pénales, aboli le tribunal de l'inquisition et supprimé les couvents, selon la loi du 6 de septembre 1822. Les clubs populaires en Espagne, et particulièrement celui tenu à la Fontana d'Oro, à Madrid, augmentèrent, par les résolutions révolutionnaires qu'ils prirent, l'ombrage que les rois de l'Europe avaient déjà conçu même contre le régime paisible des cortès. Un cordon de troupes espagnoles placé sur la frontière de la Catalogne pour empêcher la fièvre qui désolait cette province de se répandre, causa le rassemblement d'une armée française dans les Pyrénées; mais le roi de France assura qu'il n'avait point dessein de faire entrer ces troupes en Espagne, et qu'elles ne se rendaient aux frontières que pour empêcher la propagation de la maladie contagieuse de Barcelone. Au moins de janvier 1823, il tint un tout autre langage, et il annonça qu'il enverrait un enfant de France à la tête de cent mille hommes sauver le royaume d'Espagne et le réconcilier avec l'Europe. Les ministres étrangers à Madrid, après avoir adressé une note au ministère, au nom de leurs souverains, demandant un changement dans la position du roi et dans la nouvelle constitution, quittèrent cette capitale; et, quelques jours après, l'ambassadeur de France, le comte de Lagarde, la quitta aussi. Le général Riego fut député par les cortès pour assurer au

Sainte-Geneviève, mieux connue sous le nom de Panthéon. On l'avait consacrée, durant la révolution, à la sépulture des grands hommes qui auraient rendu de grands services à la patrie. La consécration en fut faite de nouveau par l'archevêque de Paris.

roi qu'ils soutiendraient ses efforts contre l'ennemi : les cortès protestèrent alors contre l'intervention des cours despotiques.

Une régence, établie à Urgel sous le nom du roi, et qui n'avait pas sa concurrence ostensible, donna le titre d'armée de la Foi aux troupes de la faction royale ; un corps de cinq mille hommes, sous le chef Bessières, s'avança jusqu'à quelques lieues de Madrid ; la milice de la capitale l'attaqua et le mit en déroute. Le duc d'Angoulême entra avec son armée en Espagne et tout céda devant lui : les cortès furent obligés de se retirer à Séville, où le roi les accompagna. Une division française, détachée vers la Galice, mit le siége devant la Corogne ; le général Vigo défendit pendant longtemps ce port, et il repoussa une vive attaque des Français. Morillo commandait une armée espagnole, et pouvait couper les communications des assiégeants avec Burgos ; mais ce général n'agit point avec vigueur pour la cause de la liberté : enfin il se joignit ouvertement à la régence. Sa défection entraîna la capitulation de la Corogne. Les Français assiégèrent aussi Barcelone, dont le général Mina était gouverneur, et ne purent pas s'en rendre maîtres. Après la désertion du comte d'Abisbal, d'O'Donnell, qui se réfugia en France, et de Morillo, et la retraite rapide de Ballastéros, général de l'armée espagnole, qui, n'osant s'opposer aux Français, fuyait devant eux, les cortès saisirent la personne du roi, et le forcèrent de se rendre à Cadix, qu'ils espéraient défendre en son nom contre le prince français. Le président Valdez prit le gouvernement de la place et fit tous les préparatifs pour une longue résistance. Les Français entrèrent dans Séville ; le général Bourdesoult arriva le 13 de juin à Cordoue. Après avoir soumis l'Espagne qu'il traversa en peu de temps avec son armée, le duc d'Angoulême vint faire le siége de Cadix. Il ordonna des attaques vigoureuses sur les défenses extérieures de la ville, il emporta plusieurs forts, et, à l'attaque du Trocadéro, le duc s'exposa au feu de l'ennemi avec ses soldats ; par cette belle conduite, il leur donna tant d'enthousiasme qu'ils s'emparèrent de ce fort, qui était hérissé de canons. Les cortès signifièrent bientôt après au roi qu'il pouvait consulter sa sûreté personnelle, car ils ne pouvaient plus le défendre contre ses ennemis. Ferdinand les quitta le 20 septembre, et traversant la baie en bateau ouvert, il se

rendit au quartier général de duc d'Angoulême. Ce prince eut la gloire de remettre le roi en possession de son ancienne puissance. Après la prise de Cadix, il retourna en France, laissant son armée en Espagne. Le retour du duc d'Angoulême à Paris fut célébré par des fêtes ; il passa en triomphe sous l'arc de l'Étoile, que Napoléon avait commencé, et qu'il voulait consacrer à la gloire des armées françaises. Cette intervention forme l'époque la plus remarquable du règne de Louis XVIII. Avant la fin de 1824, le général Guilleminot conclut un traité par lequel quarante mille hommes de troupes françaises devaient occupér Barcelone, Cadix et Pampelune.

En 1824, on fit un grand changement à la charte signée par Louis XVIII à son avénement. Après des discussions assez vives, on fit passer la loi de la septennalité. Louis ne jouit pas longtemps de la gloire de son neveu. Il mourut le 16 septembre, 1824, à l'âge de soixante-neuf ans, après en avoir régné dix. Doux par caractère, et rempli d'amour pour son peuple, Louis XVIII a fait fleurir la France en donnant la charte à ses sujets : il a su aussi faire respecter sa voix au dehors.

CHAPITRE XLII.

CHARLES X. LOUIS-PHILIPPE.

RÉTABLISSEMENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Monsieur, comte d'Artois, succéda à son frère sous le nom de Charles X. Le duc d'Angoulême, son fils, suivant l'ancienne coutume, prit le titre de dauphin. Charles X avait soixante-huit ans lorsqu'il parvint au trône ; on l'accusait d'avoir été souvent en opposition avec Louis XVIII ; on lui connaissait des opinions peu d'accord avec les idées libérales ; on avait donc quelque raison de craindre que son règne ne fût orageux. Cependant, les assurances solennelles qu'il donna d'obéir au régime constitutionnel, l'abolition de la censure, le rétablissement de la faculté de droit à Grenoble, le serment de fidélité à la charte qu'il prêta lors de son couronnement, bannirent les craintes que l'on entretenait et firent croire qu'il respecterait les avis de son frère mourant. Mais bientôt après, le renvoi de

vieux généraux qui avaient gagné leur grade dans les guerres de la Révolution, la loi du sacrilége, celle qui autorise l'établissement des couvents de femmes, la loi d'indemnité aux émigrés, le licenciement de la garde nationale, le rétablissement de la censure, toutes ces mesures excitèrent les esprits et furent cause de débats fort vifs dans les deux chambres. M. de Villèle, alors premier ministre, crut devoir dissoudre celle des députés, pour en remonter une plus docile ; mais il fut trompé dans son attente, le résultat des élections donna la majorité aux libéraux et aux constitutionnels. La joie fut si grande dans Paris, que l'on illumina et que l'on tira des pétards dans les rues ; le marquis de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la guerre, fit tirer sur les citoyens rassemblés dans la rue Saint-Denis ; on en tua un grand nombre. Pour supporter son ministre, Charles X avait créé soixante et onze pairs, tous tirés de l'ancienne aristocratie ou des partisans du gouvernement absolu ; mais ces événements dépopularisèrent tellement son ministre, qu'il fut obligé de se retirer. Le ministère de M. de Martignac, qui suivit celui de M. de Villèle, ayant une teinte constitutionnelle, eût satisfait la nation, mais il ne dura guère plus d'un an ; les entours de Charles X pensèrent bientôt qu'il allait trop loin, et le blâmèrent de ses concessions ; une loi municipale, amendée par la majorité de la chambre et retirée au milieu de la discussion, fut un motif suffisant pour la cour, qui se croyait assez forte ; et, le 8 août 1829, on le renvoya.[1] C'est pendant son existence, que la Grèce fit entendre ses cris de douleur, arrachés par l'oppression de la Turquie, et que le général Maison, à la tête d'une expé-

[1] Le 8 août 1829, Charles X composa son nouveau ministère, dont il donna la présidence au prince de Polignac, chargé des affaires étrangères. La nouvelle de cette nomination frappa la France de stupeur. On craignait qu'un ministère, qui ne pouvait avoir la majorité dans aucune des deux chambres, n'entraînât le roi à un coup d'État, ainsi que cela eut lieu en effet. La presse périodique fit entendre sa voix, des démissions arrivèrent de toutes parts, des associations se formèrent à Paris, en Bretagne et en plusieurs autres endroits, pour se refuser au payement des impôts, dans le cas où la charte serait violée. Enfin, 221 membres votèrent une adresse respectueuse au roi, dans laquelle ils lui déclaraient que son ministère n'avait pas la confiance de la nation. Le lendemain de cette adresse les chambres furent prorogées. Le 16 mai suivant (1830), la chambre des députés fut dissoute, les colléges électoraux furent convoqués pour le 23 juin et le 5 juillet, et les chambres pour le 3 août.

dition considérable alla débarquer en Morée, en octobre 1828, en déclarant qu'elle était sous la protection de la France, de l'Angleterre et de la Russie. Déjà, les flottes réunies des trois puissances alliées, dont celle de la France était sous les ordres de l'amiral de Rigny, avaient obtenu un succès complet au combat naval de Navarin, et avaient détruit la flotte turco-égyptienne.

Dans l'intervalle, l'expédition qui se préparait depuis quelque temps contre la régence d'Alger fit voile de Toulon pour les côtes de la Barbarie. L'amiral Duperré commandait les troupes de mer, et le général Bourmont celles de terre. La victoire couronna les armes françaises; en vingt jours, les Arabes bédouins furent mis en fuite dans plusieurs combats aussi brillants que sanglants, les forts d'Alger furent emportés, la ville et les trésors de la Casauba conquis, l'insolence et l'injustice du bey d'Alger furent punies, et la France obtint une conquête aussi importante que glorieuse. Cette campagne avait heureusement accompli le vœu du monde civilisé; cependant, elle ne fut point favorablement accueillie, parce qu'elle s'était faite sous un ministère en défaveur.

Le jour où les chambres devaient s'assembler approchait; toutes les élections étaient terminées: mais des bruits sinistres se répandaient. On parlait de coups d'État, on attribuait au gouvernement des intentions contraires à la charte, conséquemment, attentatoires aux libertés de la nation. Ce qui n'était qu'une crainte devint réalité; le *Moniteur*, journal officiel, dans son numéro du 26 juillet, contenait les trois ordonnances fatales, qui devaient amener de grands changements dans l'état politique de la France. La première attaquait la liberté de la presse périodique; elle supprimait tous les journaux non autorisés par le gouvernement. La seconde portait atteinte à l'ordre et à la forme des élections. La troisième dissolvait la nouvelle chambre, avant même qu'elle se fût constituée.

Aussitôt, les principaux gérants des journaux, suspendus par l'effet de cette première ordonnance, se rassemblèrent et publièrent une protestation, par laquelle ils invoquaient la charte, qu'ils plaçaient au dessus de l'autorité royale, à laquelle ils refusaient d'obéir. Les banquiers annoncèrent qu'ils suspendaient leurs escomptes; les manufacturiers fermèrent leurs ateliers; les journalistes renvoyèrent leurs ouvriers; et les commerçants menacèrent

de suspendre leurs payements. Des rassemblements se formèrent sur plusieurs points dans Paris, que les gardes royales eurent ordre de disperser. Le lendemain, 27 juillet, ceux des députés nouvellement élus, qui se trouvaient déjà à Paris, protestèrent, à leur tour, contre l'ordonnance qui les concernait, et, invoquant aussi la charte, ils se déclarèrent légalement élus.

Les agents du gouvernement forcèrent l'entrée des bureaux des journalistes, bien que ceux-ci se fussent barricadés et ne voulussent pas reconnaître l'autorité des commissaires de police dans cette circonstance. Les journaux, ou parties de journaux, qui avaient déjà paru, sans autorisation, furent saisis. L'agitation était à son comble dans la capitale. Les ouvriers renvoyés formaient partout des rassemblements, et manifestaient l'intention de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, si le gouvernement employait la force armée pour soutenir ses intentions. L'élan était donné, on en avait appelé à l'honneur français, on lui avait parlé d'injustice, de tyrannie, on lui avait dit qu'il fallait être esclaves, ou combattre et mourir avec gloire; dès lors, il n'y eut plus qu'une idée, celle de résister, jusqu'à la mort, à ses oppresseurs. De tous côtés, on fit des préparatifs de défense, on saisit des armes et des munitions chez les armuriers, et partout où l'on put s'en procurer : on fit des barricades sur les boulevards, dans les rues principales, dans tous les endroits où l'on pensa qu'il viendrait de la cavalerie ; on abattit les réverbères.

Des combats partiels avaient eu lieu le 27 ; des fusillades assez vives s'étaient fait entendre dans plusieurs endroits ; mais c'est le 28 que l'on se battit en masse et avec acharnement. Il semblait que la population entière fût en mouvement. Des détachements des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau s'avançaient rapidement vers le lieu principal de l'action. D'anciens gardes nationaux s'étaient joints aux citoyens armés ; les élèves de l'École polytechnique, et de celles de médecine et de droit, s'étaient hâtés de venir se réunir au peuple. L'attaque principale se porta sur l'Hôtel de ville, qui fut pris et repris plusieurs fois ; mais qui enfin resta au pouvoir du peuple. Ce jour-là, on revit le drapeau tricolore ; il flotta sur les tours de Notre-Dame. Ce jour-là, aussi, les gardes françaises refusèrent de verser le sang de leurs compatriotes, et M. le

comte Raoul de la Tour du Pin, qui les commandait, envoya sa démission au prince de Polignac.

Le 29, le combat se renouvela, à la pointe du jour, avec la même ardeur et le même enthousiasme de la part du peuple, qui, sentant le besoin de chefs, pria les généraux Dubourg et Gérard de se mettre à la tête de l'insurrection et de la diriger. Ces deux officiers acceptèrent. Cependant, on avait fait des démarches auprès du duc de Raguse, le maréchal Marmont, qui commandait Paris, pour faire cesser une attaque qui compromettait la vie de tant de citoyens; on lui fit voir que rien ne résisterait à la puissance du peuple, auquel la victoire resterait. Mais le maréchal répondit en soldat qui a reçu des ordres, et qui croit de son honneur d'y obéir. Le combat continua donc, et partout le peuple fut victorieux. Le Louvre, les Tuileries cédèrent à sa force, et il y entra en vainqueur. Alors, les troupes elles-mêmes mirent bas les armes et fraternisèrent avec leur généreux ennemi. Pendant ces journées désastreuses, mais à jamais pleines de gloire pour le peuple, Charles X était avec sa cour à Saint-Cloud. Dès le second jour, on lui avait fait des propositions ; on lui avait demandé le rappel des funestes ordonnances et le renvoi de ses ministres. Aveuglé par un fol espoir de succès, ne voulant pas croire à la force populaire, il s'y était refusé ; mais lorsqu'il apprit l'issue des trois journées, il voulut céder : il n'était plus temps.

Les députés présents à Paris, se croyant suffisamment justifiés par les circonstances, avaient déjà nommé une commission, pour veiller aux intérêts publics. Cette commission, ou gouvernement provisoire, était composée de MM. Audry de Puyraveau, le général Gérard, Laffitte, le général de Lobau, Casimir Périer, de Schonen. Elle nomma aussitôt des commissaires provisoires aux différents ministères. Le général La Fayette fut appelé au commandement de la garde nationale. Ce gouvernement provisoire ne voulut plus entendre aux concessions de Charles X, mais conféra le titre de lieutenant général du royaume à S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, en attendant que la charte fût purgée. Charles X et le duc d'Angoulême, dont on ne voulait pas non plus parce qu'il avait été présent à la signature des ordonnances, furent donc obligés, le premier d'abdiquer, et le second de renon-

cer à ses droits à la couronne ; ce que tous deux firent en faveur du duc de Bordeaux, encore enfant.

Le 3 août, le lieutenant général du royaume se rendit auprès des deux chambres assemblées pour ouvrir la session. Partout, sur sa route, il fut reçu avec enthousiasme ; cependant, quelques cris se firent entendre, qui manifestaient ou les mauvaises intentions des démagogues, ou les aveugles désirs des partisans de la république, ou l'ignorance de la populace. Aux cris de "*Vive le duc d'Orléans!*" se mêlèrent les cris de "*Vive la liberté! Point de roi! A bas la royauté! Vive la république! Nous ne voulons point de roi!*" Des affiches, placardées dans Paris, montraient aussi à quel excès on poussait ces folles idées : "*Point d'impôts! Point de noblesse! Point de hauts fonctionnaires! Tout par le peuple qui a vaincu!*"

Cependant, le gouvernement provisoire et le lieutenant général du royaume ne s'étaient point expliqués sur l'abdication de Charles X en faveur du duc de Bordeaux. L'ex-roi refusait de partir et s'était retiré à Rambouillet ; l'approche d'une armée prussienne de trente mille hommes l'y força. Mais la nouvelle chambre s'était constituée, et ses premiers actes avaient été de déclarer le trône vacant, d'y appeler Louis-Philippe, duc d'Orléans, et de proposer la charte, dont les dispositions principales étaient l'égalité des Français devant la loi, étant tous admissibles aux places militaires et civiles ; la liberté des cultes, mais les cultes chrétiens sont payés par le trésor public ; le droit de publier et de faire imprimer son opinion ; l'inviolabilité de la personne du roi : il a la haute puissance exécutive, mais la puissance législative est dans le roi et les deux chambres : les ministres sont responsables ; la pairie est héréditaire ou à vie selon la volonté du roi, et le nombre des pairs est illimité ; les députés sont élus pour cinq ans ; le roi a le pouvoir de dissoudre la chambre, mais il doit en convoquer une nouvelle au bout de trois mois ; l'ancienne et la nouvelle noblesse sont maintenues ; la Légion d'honneur est conservée.

Ainsi devait se terminer la nouvelle révolution, dite de juillet. Ce résultat dut nécessairement exciter encore plus le mécontentement du parti démagogue et républicain. La populace, soulevée par quelques têtes exaltées, prit encore les armes et menaça la chambre des députés, qu'elle accusait de trahison. On fit entendre ces cris : "*A*

bas la chambre des pairs! A bas l'hérédité! Plus de priviléges! La chambre des députés nous trahit!" Quelques députés furent menacés, maltraités même, mais la garde nationale, déjà très-nombreuse, et qui se réorganisait sous l'infatigable La Fayette, rétablit bientôt l'ordre partout.

Malgré l'opposition de quelques membres de la chambre des pairs (au nombre desquels il faut citer M. de Chateaubriand), qui maintenaient qu'on ne pouvait regarder le trône comme vacant, puisque le duc de Bordeaux existait, Louis-Philippe d'Orléans y fut appelé et déclaré roi des Français, et l'hérédité établie dans sa famille.

Le 9 août, Louis-Philippe, encore lieutenant général du royaume, vint recevoir solennellement la déclaration des députés et l'acte d'adhésion des pairs. Il était accompagné de toute sa famille. Après que la lecture en eut été faite, le prince se leva, accepta la couronne, et fit le serment d'observer la charte constitutionelle. Alors, la salle retentit des cris de "*Vive le roi! Vive Louis-Philippe Ier! Vive le roi des Français! Vive la reine!*" Le lendemain, les chambres se réunirent et prêtèrent le serment de fidélité au roi et d'obéissance à la charte et aux lois du royaume.[1]

[1] Pendant que ces événements se passaient à Paris, Charles X et sa famille poursuivaient lentement leur chemin vers Cherbourg, où ils s'embarquèrent pour l'Angleterre. Ils allèrent d'abord résider à Holyrood en Écosse, mais ils passèrent depuis en Allemagne.

Les trois grandes journées de juillet, qui ont amené la déchéance et l'exil de Charles X et de sa famille, et l'avénement de Louis-Philippe, duc d'Orléans, au trône de France, seront à jamais un sujet d'étonnement, et disons-le aussi, d'admiration. Dire que la basse classe du peuple s'est soulevée, comme un seul homme, contre un coup d'État aussi injuste et tyrannique qu'il était insensé, que, pour la cause de la liberté, cette classe s'est battue avec un courage héroïque, un mépris du danger et de la mort dignes des cœurs les plus nobles et les plus magnanimes; dire que cette masse, formée principalement de la classe ouvrière, répandue dans tous les quartiers de Paris, a adopté un système de défense surprenant, que, sentant le besoin de guides, elle s'est laissé conduire par quelques élèves de l'École polytechnique et de l'École de médecine, en qui elle reconnaissait la supériorité avantageuse de l'éducation; dire que, sous leur commandement, elle a repoussé et défait des troupes régulières, au nombre de douze mille hommes, soutenues par douze pièces d'artillerie; dire que, le second jour, elle a entraîné, par sa valeur et son noble désintéressement, cinq mille hommes de ces troupes régulières à mettre bas les armes, et à fraterniser avec elle; voilà ce qui, sans doute, paraîtra étonnant. Mais, quand on ajoutera que ce peuple, que ces ouvriers, manquant de pain, vivant durant l'action des secours généreux de leurs concitoyens, ignorant où ils

Après les séances solennelles des 9 et 10 août, les départements s'empressèrent d'envoyer des députations pour adhérer, en leur nom, à la révolution parisienne. Bientôt après aussi, Louis-Philippe fut reconnu roi des Français par toutes les puissances européennes.[1]

L'Angleterre, qui naguère avait fait de grands efforts pour remettre les Bourbons sur le trône de France, reçut Charles X fugitif, avec hospitalité, mais avec une froide politesse, et fut une des premières à saluer le nouveau roi élu par les Français. Quelques cabinets montrèrent d'abord un peu d'hesitation. L'Espagne se voyait soudainement privée de l'appui d'un gouvernement dont la politique d'absolutisme était la sienne. Les liens de famille qui unissaient Ferdinand au chef de l'État, en France, étaient rompus par la déchéance de Charles X et de sa dynastie. D'ailleurs, les services rendus par le duc d'Angoulême ne pouvaient s'effacer de la mémoire des Bourbons d'Espagne, et l'Europe pouvait s'attendre à une démonstration de la reconnaissance. Il n'en fut rien. Le gouvernement espagnal, lent à se prononcer par décence, suivit l'exemple de la Grand-Bretagne, et, ce qui est encore vraisemblable, reconnut le nouveau roi dans l'espoir d'empêcher la France de seconder le mouvement libéral dans la Péninsule.

Louis-Philippe, de son côté, s'empressa de donner toutes les garanties que les cabinets étrangers pouvaient désirer par la crainte qu'ils éprouvaient d'un bouleversement général des nations de l'Europe. Le gouvernement français adopta le système de non-intervention et s'enga-

trouveraient de quoi manger après la victoire, traversèrent les palais somptueux qu'ils venaient de conquérir, virent les richesses royales des Tuileries sans y toucher, sans se sentir même excités par la cupidité; que le mot d'ordre de ces héros, en manches de chemise et en tablier de travail était: "*Protection aux personnes, Respect aux propriétés,*" qu'après la victoire, presque tous allèrent tranquillement reprendre leurs travaux journaliers, sans songer à aucune récompense, et que le mécontentement, qui se manifesta chez quelques-uns, fut excité par des agitateurs qui voulaient la république; voilà ce que l'on se refusera à croire, lorsqu'il n'y aura plus personne pour dire: *J'ai vu.* Charles X mourut en 1837, à Gratz. Il ne reste plus, de la branche aînée des Bourbons, que le duc de Bordeaux, désigné par quelques uns de ses partisans sous le titre de Henri V.

[1] La suite, que M. Tarver a ajoutée à cet *Abrégé de l'Histoire de France*, compilé par M. Des Carrières, se termine ici.

gea à concourir au maintien de la balance des États. Cette neutralité ne put être partout observée. Une révolution tout aussi décisive que celle qui venait de s'opérer en France, éclata dans les Pays-Bas ; et la Belgique, ce pays si beau, si riche par l'industrie, que le congrès de Vienne avait réuni à la Hollande, lors du démembrement de l'empire de Napoléon, en 1814, secoua le joug de la maison de Nassau, et proclama son indépendance. Les sympathies qui unissaient les Français et les Belges ne tardèrent pas à produire leurs effets. La Belgique s'érigea en royaume et offrit sa couronne au duc de Nemours, fils de Louis-Philippe. Cette offre fut refusée. Le duc de Nemours était trop rapproché du trône de son père, et ne pouvait accepter le trône de la Belgique sans soulever des questions de prépondérance inquiétantes pour l'avenir. Enfin une préférence, que des événements ultérieurs ont pleinement justifiée, fit échoir la jeune royauté belge au prince Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse Charlotte, fille de George IV, roi d'Angleterre. La France eut pour compensation le mariage de Léopold avec la princesse Louise, l'une des filles de Louis-Philippe, et l'honneur de voler au secours de la Belgique. Une armée française commandée par le maréchal Gérard, et à laquelle se joignirent le duc d'Orléans, fils aîné du roi des Français, et le duc de Nemours, entra en Belgique, prit la citadelle d'Anvers, le 23 décembre 1832, après un siége mémorable, et mit un terme à la domination des Hollandais dans ce pays.

Les premiers actes de la politique intérieure de Louis-Philippe peuvent être considérés comme les bases sur lesquelles le roi espérait établir un gouvernement sûr et durable. La révolution de juillet modifia d'abord la charte de Louis XVIII. L'hérédité de la pairie et le droit d'aînesse en matière de propriété furent abolis ; mais comme la charte donnait au roi le droit de créer des pairs selon le besoin et en nombre illimité,[1] Louis-Philippe crut y trouver un élément de force pour le pouvoir exécutif. La chambre des députés[2] se composait de quatre cent quarante-neuf membres, mais le roi

[1] Les pairs ne pouvaient être choisis que dans une catégorie fixée par une loi.

[2] Pour être député, il fallait être Français, avoir trente ans et payer cinq cents francs (£20) de contributions directes.

nommait à toutes les administrations publiques, et les fonctionnaires qu'il pouvait choisir à son gré étaient trois fois plus nombreux que les cent quatre-vingt-dix mille électeurs [1] (1834) qui composaient les colléges électoraux pour toute la France.[2] On peut aisément comprendre le parti qu'un gouvernement habile pouvait tirer d'une pareille organisation. Il est évident qu'une influence directe pouvait toujours s'exercer sur la masse des électeurs, et assurer par eux les majorités parlementaires. Ainsi sous la forme constitutionnelle des trois pouvoirs de l'État, le roi, les pairs et les députés, la politique de l'intérieur, dirigée par des hommes d'un talent incontestable, les Casimir Périer, les Molé, les Thiers, les Guizot, visait à la centralisation de toute autorité en France dans le gouvernement. On a assuré que Louis-Philippe, épris de la constitution anglaise, voulait en adopter les principales dispositions : mais, entre cette constitution, dont le système est maintenu par la pondération des trois pouvoirs, le monarque, la chambre des pairs et la chambre des communes, et la puissante centralisation du pouvoir assurée par la charte constitutionnelle modifiée en 1830, il est une différence marquante, qui semblerait contredire cette assertion. D'ailleurs, la constitution anglaise repose sur des bases solides sans entraver l'action libre des riches et vastes corporations [3] qui, en Angleterre, naissent de leurs propres suffrages, s'administrent elles-mêmes et nomment leurs fonctionnaires, sans qu'il y ait la moindre intervention de la part du gouvernement. Sans crainte d'être taxé d'exagération, on peut dire que, fiers de leurs priviléges, les Anglais trouvent dans leurs corporations, soit municipalités, soit jurandes, des garanties d'ordre et de stabilité tant pour l'État que pour la constitution même.

Il ne nous appartient pas d'émettre une opinion téméraire sur les causes qui firent avorter la politique de Louis-Philippe, et qui hâtèrent la chute de la monarchie constitutionnelle en France après dix-huit ans de lutte pour la soutenir : nous croyons sincèrement que le roi s'est

[1] Pour être électeur, il fallait être Français, avoir vingt-cinq ans et payer deux cents francs (£8) de contributions directes.

[2] La population de la France, en 1834, était de trente-deux millions d'âmes environ.

[3] Les corporations et les jurandes existaient en France avant la revolution de 1789. Elles sont tombées avec la monarchie absolue.

dévoué au bien-être, à la prospérité du pays, et les événements de sa vie entière sont à l'appui des nos convictions. Il faut remonter plus haut dans l'histoire pour saisir l'origine de la révolution, la suivre dans ses progrès et reconnaître la disposition du peuple français à l'avénement de Louis-Philippe. Il est évident que des idées de réforme se propagèrent rapidement sous son règne daus toute l'étendue de la France, et que les mécontents, dont le nombre augmentait sans cesse au moyen de vastes combinaisons tramées dans le silence, devaient amener de grands malheurs. Trois partis principaux se retracent dans ces conspirations perpétuelles auxquelles le roi se trouva exposé. D'abord, les républicains, nombreux dans les grandes villes, insurgés maintes fois, notamment en avril 1834, à Paris et à Lyon, où ils ne furent réprimés qu'après des scènes de carnage à jamais déplorables. Ensuite, les bonapartistes, rappelés à des projets de gloire militaire par deux infructueuses tentatives d'invasion [1] faites par le prince Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'empereur et fils de Louis Bonaparte, ex-roi de Hollande. Enfin, les légitimistes ou partisans de Henri, duc de Bordeaux, ralliés dans la Vendée sous le drapeau de la duchesse de Berri, qui parvint, en 1831, à pénétrer dans cette province pour y soulever les populations et fomenter la guerre civile.

Un quatrième parti se trouverait peut-être en dehors de ces adversaires, soit républicains, bonapartistes ou legitimistes, que Louis-Philippe devait longtemps combattre, c'est celui d'une puissance occulte, monstrueuse, indéfinissable, qui croyait parvenir à ses fins par le crime et l'assassinat. En 1835, un Corse, Joseph Fieschi, au moyen de quinze canons de fusil grossièrement cloués à un affût en bois de chêne, tire sur le roi au milieu du boulevard du Temple. Le roi était à cheval entouré des princes ses fils et de son état-major. Le maréchal Mortier, duc de Trévise, six généraux, deux colonels, neuf officiers ou grenadiers de la garde nationale, un officier d'état-major, de simples spectateurs, hommes, enfants, au nombre de vingt et un, sont frappés plus ou moins grièvement ; onze tombent sans vie, sept ne survivent que peu d'heures ou peu de jours. Le roi est miraculeusement

[1] La première eut lieu à Strasbourg, le 30 octobre 1836, et la seconde à Boulogne, le 6 août 1840.

préservé. En 1836, Louis Alibaud attend la sortie du roi au guichet des Tuileries, et tire sur lui avec une canne-fusil un coup presque à bout portant. Enfin, pendant tout le cours du règne de Louis-Philippe, des attentats contre la vie du roi se succèdent avec une rapidité qui révèle à l'évidence le singulier et effroyable acharnement de ses ennemis. Mais la Providence n'a pas permis l'accomplissement du crime, et toujours elle a su détourner le fer des assassins.

Au milieu des difficultés suscitées par tant de conspirations contre son gouvernement et contre sa personne, le roi persévérait dans sa résolution de gouverner et de régner à la fois ; cependant, il lui était encore réservé d'éprouver de profondes douleurs au sein de sa famille. Parmi les enfants de Louis-Philippe était une princesse douée des plus belles qualités du cœur et de l'esprit. Malgré sa naissance et les liens de famille qui l'élevaient au plus illustre rang, malgré les titres qui s'y attachaient, ceux qui la connaissaient, ses parents, ses amis, le peuple qui parlait d'elle, lui donnaient tout simplement le doux nom de *Marie.* Ce nom était l'hommage de l'affection universelle qu'on lui portait comme fille ou sœur, comme amie ou bienfaitrice. Élevée avec tout les soins de la meilleure des mères, elle s'était faite de bonne heure à la pratique du devoir. Pour cette princesse, la vie était une occupation sérieuse, le temps un dépôt précieux qu'elle devait mettre à profit. Suivant l'exemple de son père, elle savait utiliser tous ses instants. Entre autres études qui l'occupaient incessamment, passionnée pour les beaux-arts elle s'y appliquait avec une persévérance extraordinaire, et par goût, se livrait particulièrement à la ciselure. La sculpture, le plus difficile des arts d'imitation, rarement du ressort des femmes, fut pour elle l'aiguillon du génie, et bientôt le ciseau de Marie produisit comme par enchantement des bas-reliefs d'une exécution admirable. Encouragée par le succès, riche d'idées, elle essaya la ronde bosse et réussit complétement. Mais l'œuvre qui lui a valu incontestablement une première place auprès des grands artistes de l'époque, est la fameuse statue de Jeanne d'Arc qu'elle exécuta pour le musée de Versailles. On se rappelle encore l'approbation générale qui accueillit cette création charmante, et l'empressement du public à

en obtenir les copies. Aussi, ce souvenir de l'héroïne inspirée, emblème de vertu et de candeur, est à la fois aujourd'hui un des heureux souvenirs d'une artiste également inspirée, d'une fille également chérie.

La princesse Marie avait vingt-quatre ans lorsqu'elle épousa, en 1837, le duc Alexandre de Wurtemberg, parent de Léopold, roi des Belges : mais le bonheur des époux fut de courte durée. Marie fut enlevée à sa famille le 2 janvier 1839, peu de mois après avoir donné naissance à un fils. Depuis quelque temps sa santé s'était affaiblie, et la mort mit un terme à des souffrances qu'elle avait endurées avec une résignation chrétienne, une patience angélique. On dit que des inquiétudes continuelles pour les jours de son père, qu'elle chérissait éperdument, causèrent en elle une affection nerveuse dont elle fut victime. Telle était son agitation, lorsqu'elle songeait aux affreux attentats dont le roi était l'objet, qu'elle ne pouvait s'éloigner de lui un seul instant. Souvent, pour calmer le délire de sa fille, le roi était obligé de se rendre auprès d'elle à toutes les heures de la nuit, de s'asseoir à côté de son chevet de douleur, et de la rappeler avec effort à la certitude que c'était son père qui la pressait sur son sein. Quel est l'homme assez froid, assez insensible pour n'être point ému en songeant aux émotions pénibles, aux chagrins poignants, éprouvés par ce père, lorsqu'il vit sa fille succomber à cette terrible maladie ? Le vulgaire s'imagine que les afflictions ne peuvent pénétrer dans le palais des rois, qu'un tourbillon d'inépuisables jouissances en chasse continuellement jusqu'aux apparences des peines qui sont le partage commun de l'humanité. Qu'il se désabuse en songeant à ces épreuves cruelles. Un père, qui voit mourir son enfant, souffre des douleurs aussi aiguës sur un trône qu'elles le seraient dans la plus humble chaumière.

A peine revenu des premiers accès de l'affliction causée par la mort de la princesse Marie, trois ans environ s'étaient écoulés, que le roi vit rouvrir ces profondes plaies du cœur que les consolations de ses autres enfants devaient enfin cicatriser. Une blessure plus cruelle lui était réservée. Le duc d'Orléans, son fils aîné, l'espoir de ses jours, surtout pour ce qui concernait l'avenir de sa dynastie, et peut-être de la royauté, fut tué par un accident aussi affreux qu'inconcevable. Ce fut

le 13 juillet 1842, que ce prince, à la veille d'une tournée d'inspection au camp de Saint-Omer, se trouvant dans le chemin de la Révolte, non loin de la porte Maillot, fut emporté soudainement par ses chevaux, et soit qu'il ait voulu se précipiter hors de sa voiture, ou se tenir debout pour maîtriser ses chevaux et les retenir, il fut lancé à terre avec tant de violence qu'il ne survécut que peu d'heures aux suites de sa chute. Voici comment le *Journal des Débats* a parlé de ce déplorable événement: "Une calamité affreuse vient de frapper la famille royale; le pays vient d'éprouver une perte irréparable. Le roi a perdu l'aîné de sa race, l'héritier de sa couronne, le fils où se concentraient ses premières, ses plus douces, ses plus chères espérances; le fils qui, par douze années d'une vie courageuse et dévouée, s'était acquis l'estime et la confiance de l'armée. Nous ne chercherons pas à exprimer ici toutes les réflexions qui se pressent en ce moment dans notre esprit. Chaque parole, chaque pensée doit se taire, en présence de cette affliction profonde d'une famille la première, et hier encore la plus heureuse en France. Nous laisserons passer cette journée sans parler des craintes qui portent la désolation dans tous les cœurs. Nous fermerons les yeux sur le vide immense causé par la mort du duc d'Orléans, déjà sur les marches d'un trône où il était si digne de siéger: nous ne songerons qu'à la tristesse générale causée par cette mort. Le duc d'Orléans était non-seulement un prince accompli, d'un caractère sûr, d'une intelligence supérieure, d'un courage à toute épreuve et d'une âme aussi noble que le rang auquel il était placé; il était aussi le meilleur des fils, le plus dévoué des époux, le plus affectionné des frères, et disons-le à sa gloire, si l'on considère son rang, le plus sincère, le plus zélé des amis. Le malheur qui vient d'affliger la famille royale n'affecte pas seulement ses intérêts personnels à l'égard de son avenir dynastique, il blesse encore ses affections les plus chères. Véritablement on peut dire que le 13 juillet est une époque fatale qui désormais sera rangée avec les jours les plus malheureux d'un règne où tant de cruelles épreuves sont venues interrompre les plus douces jouissances. La mort du duc d'Orléans attristera irréparablement le reste de la vie du roi, et ses jours—puissent-ils être nombreux!—en seront pleins d'amertume; oui, ses jours, les jours du roi

dont l'âme noble s'est toujours agrandie par le malheur, jours, témoins de tant de vicissitudes, et qui ne présentaient plus à ce vénérable père d'autre bonheur que le bonheur de sa famille, d'autre joie que l'affection de ses enfants. '*Encore si c'était moi!*' dit le roi, avec un accent déchirant, en pressant dans ses bras le corps de son fils mourant. Le 13 juillet laissera également des impressions douloureuses et profondes dans l'esprit de cette admirable reine, dont la première exclamation au milieu des angoisses qu'éprouvait son cœur de mère, fut pour la patrie : '*Quel affreux malheur pour la France!*'" Et sa digne épouse, ce modèle de tout ce qu'une femme a de vertueux, d'aimable et d'accompli, la duchesse d'Orléans, Hélène, princesse de Mecklenbourg, qui pourra dépeindre ses douleurs? Quelle plume éloquente décrira ses regrets? Il est des peines que l'on peut comprendre, mais que l'on ne saurait exprimer, et le silence sur un sujet si douloureux doit être ici le tribut du respect, le témoignage de la sympathie.

De l'union du duc d'Orléans avec la princesse Hélène sont nés deux enfants, Louis-Philippe-Albert, comte de Paris, né le 24 août 1838, et son frère le duc de Chartres né le 9 novembre 1840.

Les dix-huit années du règne de Louis-Philippe abondent en événements de la plus haute importance pour le pays. L'armée française, poursuivant le cours de ses conquêtes en Algérie, assure à la France la possession d'une vaste et riche colonie, aujourd'hui *l'Afrique française.* La marine, de son côté, se couvre de gloire à Saint-Jean d'Ulloa, au Maroc, dans l'Amérique méridionale. Unie à la flotte de la Grande-Bretagne, la flotte française combat avec elle, pour une cause commune, au Rio de la Plata, dans les parages de Buénos-Ayres. D'autres rapprochements s'opèrent entre la France et l'Angleterre. Le maréchal Soult, envoyé à Londres comme ambassadeur du roi des Français au couronnement de Sa Majesté la reine Victoria, est reçu avec enthousiasme par le peuple anglais : plusieurs entrevues de cette reine bien-aimée et de Louis-Philippe ont lieu au château d'Eu et à Windsor. En France une ovation nationale à jamais mémorable est faite à la mémoire de Napoléon. La dépouille mortelle de ce grand homme est transportée de Sainte-Hélène à Cherbourg, puis à Paris, où une foule immense

la reçoit. La magnificence des funérailles à cette occasion est unique dans les annales des peuples.

Reste encore à énumérer des souvenirs également heureux pour Louis-Philippe comme pour la France. Sous son règne, malgré l'agitation qu'entretenait la politique, le commerce se développa considérablement tant à l'intérieur qu'à l'étranger. De nombreux chemins de fer furent entrepris, et quelques-uns des plus importants livrés à la circulation. Les beaux-arts furent encouragés avec une munificence qui rappelle la protection de François Ier et de Louis XIV. Sous Louis-Philippe, le palais de Versailles est devenu le Musée historique des Français, le Louvre s'est enrichi, et les galeries de Fontainebleau, restaurées, ont revêtu leur ancienne splendeur. Enfin sous Louis-Philippe, les arts et les manufactures ont reçu une impulsion des plus favorables, par l'établissement de l'exposition quinquennale des productions de l'industrie française.

Certes de si grands avantages permettront de dire que ce règne a bien mérité de la patrie. A sa gloire, il faut encore le déclarer, la France a été en paix et en bonne intelligence avec les nations voisines, tandis que l'effectif de l'armée, l'accroissement de la marine, et les fortifications de la capitale, ont assuré la défense de l'État et empêché qu'une guerre soudaine ne le prît au dépourvu. Cependant le souvenir de cet armement rappelle un événement de l'année 1846, qui a causé une vive agitation en Europe, et qui a préoccupé particulièrement les cabinets de Paris, de Londres et de Madrid. Les éloges qui précèdent y trouveront peut-être un peu de contradiction ; c'est le revers de la médaille.

Tous les princes de la famille royale s'étaient successivement alliés à des maisons souveraines : le prince de Joinville avait épousé une princesse du Brésil, le duc d'Aumale une princesse napolitaine. Restait à pourvoir le plus jeune, le duc de Montpensier, et des négociations furent entamées avec la famille royale d'Espagne. Aussitôt il s'éleva sur la question de prépondérance dynastique une vive contestation de la part du cabinet de Londres. Par le mariage du duc de Montpensier avec une infante d'Espagne, la branche d'Orléans renouait le lien de famille qui depuis Philippe V, petit-fils de Louis XIV, unissait les Bourbons d'Espagne au trône de France, lien

que la révolution de 1830 avait rompu. Mais en vertu du traité d'Utrecht (1713), par lequel Philippe V ne fut reconnu roi d'Espagne que par la renonciation qu'il fit de ses droits sur la couronne de France, l'Angleterre demandait des garanties d'une même nature pour l'avenir, c'est-à-dire, la résignation à la succession du trône d'Espagne de la part des enfants qui pourraient naître du mariage du duc de Montpensier avec une infante.

Cette protestation du cabinet britannique compromit l'entente cordiale avec la France, faillit devenir une cause de guerre, et amena des récriminations mutuelles entre les deux cabinets, dirigés alors par M. Guizot et lord Palmerston; mais le mariage s'accomplit. Le 10 octobre 1846, le duc de Montpensier épousa Marie-Louise, infante d'Espagne et sœur d'Isabelle II, mariée le même jour avec l'infant François d'Asis Maria-Ferdinand.

La dernière année du règne de Louis-Philippe comprend une foule de circonstances fortuites qui font pressentir de nouveaux changements dans l'État. Une disette causée par des récoltes défavorables se fait sentir dans les campagnes. Les réunions politiques se multiplient dans les grandes villes. On y prononce des discours incendiaires contre les riches et contre le gouvernement, que l'on accuse de corruption. Dans les occasions où le roi se présente au peuple, il est reçu avec froideur. La garde nationale fait entendre sur son passage le cri de "*Vive la réforme!*" Un crime atroce épouvante la capitale: la duchesse de Praslin, fille du maréchal Sébastiani, est assassinée par son mari, duc et pair! Amédée-Louis Cubières, pair de France, et un avocat nommé Parmentier, ainsi qu'un ancien ministre des travaux publics, Jean-Baptiste Teste, pair de France, sont condamnés par la cour des pairs, comme coupables de corruption. L'agitation augmente parmi le peuple: malheureux et souffrant, il s'en prend aux chefs de l'État, perd toute confiance dans le gouvernement et se dispose à la résistance. Des banquets de réforme s'organisent dans les grandes villes du royaume, les orateurs qui s'y font entendre proposent des mesures violentes, et leurs discours provoquent l'intervention de l'autorité. A l'occasion d'un banquet proposé pour Paris des débats s'engagent dans la chambre des députés, l'opposition déclare que ces réunions tiennent aux droits du peuple, et qu'elle

mettra l'agitation en face de la corruption. Enfin l'opposition vote un acte d'accusation contre le ministère Guizot; une insurrection éclate à Paris dans la nuit du 23 au 24 février 1848, et le 24, à trois heures du matin, M. Thiers est mandé chez le roi Louis-Philippe, qui le charge de la formation d'un nouveau ministère. Mais comme le rappel des fameuses ordonnances de Charles X, en 1830, ce changement de ministère arrive *trop tard.* La révolution triomphe; et le même jour, 24, à midi et demi, le roi part, après avoir abdiqué en faveur de son petit-fils le comte de Paris, sous la tutelle de la duchesse d'Orléans, nommée régente. La duchesse d'Orléans, accompagnée de ses deux enfants, le comte de Paris et le duc de Chartres, ainsi que du duc de Nemours, se rend à la chambre des députés. Elle est d'abord accueillie par les cris de: "*Vive la duchesse d'Orléans! Vive le comte de Paris, roi des Français! Vive la régente!*" M. Dupin demande que la chambre constate par un vote ces acclamations, quand le peuple en envahissant la salle interrompt les délibérations. M. Marie opine que la loi désigne le duc de Nemours comme régent, non pas la duchesse d'Orléans; qu'il fallait réfléchir et nommer un gouvernement provisoire. M. Crémieux ajoute que pour s'être trop hâté, en 1830, il fallait revenir sur ses pas et recommencer. M. Odilon Barrot s'efforce de défendre les droits de la duchesse et de prouver la nécessité de reconnaître ses droits pour le bien du peuple. M. de La Rochejacquelein veut en appeler à la nation. "Aujourd'hui," s'écrie-t-il en s'adressant à la chambre, "vous n'êtes plus rien ici; rien, entendez-vous, rien!" En ce moment une foule d'hommes armés pénètrent dans la salle, et, s'élançant jusqu'à l'hémicycle, poussent des cris violents: "*Pas de régence! A bas le roi! A bas Guizot! A bas les traîtres! Vive la république!*" Un désordre épouvantable règne dans l'assemblée. Le président, M. Sauzet, quitte le fauteuil, et la duchesse d'Orléans, ses enfants, le duc de Nemours, séparés par la foule, parviennent à quitter la salle. M. Chevalier fait d'inutiles efforts pour défendre la monarchie. On lui répond que le peuple avait, comme en l'an 1830, reconquis sa liberté, que le trône avait été jeté par les fenêtres des Tuileries, et aux cris de "*A bas les Bourbons! A bas les traîtres!*" On demand un gouvernement provisoire. M. Ledru-Rollin conteste à la chambre

le droit de reconnaître une régence, droit qui ne peut appartenir qu'à la nation. Ce qui se fonde sur de pures acclamations, observe Lamartine, repose sur des bases peu sûres: il faut un gouvernement provisoire nullement chargé de décider sur la forme du gouvernement que le pays prétend se donner, mais uniquement chargé de rendre la tranquillité au peuple, qui plus tard serait convoqué pour en décider. En ce moment les portes sont enfoncées, et la salle des séances est envahie par de nouveaux groupes. "Les députés ont fui," dit Alexandre Dumas, dans la chronique de son journal *le Mois;* "cinq ou six membres de l'ancienne représentation nationale sont restés. C'est M. Dupont (de l'Eure), que l'on a placé au fauteuil de la présidence, ce sont MM. Lamartine, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie, Crémieux et la Rochejacquelein. M. Lamartine est placé par une singulière volonté du hasard entre un homme du peuple, à chapeau bosselé, à veste sordide, qui semble un modèle d'atelier. Assis à la droite de l'auteur des *Méditations*, cet homme s'appuie sur une grande épée à deux mains; il représente le peuple dans sa dernière expression. A la gauche du député de Mâcon (Lamartine) est le comte Henri de La Rochejacquelein, qui représente la noblesse historique. C'est quelque chose comme une transfiguration. La salle présente alors un étrange spectacle, et qui peut rappeler celui des plus orageuses journées de 1793. Tous les sabres sont hors du fourreau, tous les fusils menacent, toutes les mains s'agitent, toutes les bouches parlent à la fois." A la fin le tumulte diminue et permet d'entendre les noms des membres proposés pour former un gouvernement provisoire. Ce sont Dupont (de l'Eure), Lamartine, Crémieux, Arago, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie; auxquels s'adjoignent à l'Hôtel de ville, d'abord comme secrétaires, et ensuite comme membres; Armand Marrast, Louis Blanc, Ferdinand Flocon, Albert. Dès ce moment, la royauté n'exista plus en France, et Paris, que la matinée du 24 vit monarchique, avant la fin du jour devint républicain. Le surlendemain les journaux de la capitale annonçaient à la France divers décrets du gouvernement provisoire, et notamment les dispositions suivantes: La royauté est abolie; point de légitimisme, point de bonapartisme, point de régence! Le retour de la dynastie

déchue, ainsi que toute nouvelle dynastie, est devenu impossible en suite des mesures prises par le gouvernement; la république est proclamée.

Le même jour, 26 février, M. Lamartine envoie une circulaire aux agents diplomatiques de la république française. Il y déclare que les circonscriptions territoriales des traités de 1815 sont un fait que la république française admet comme base et comme point de départ dans ses rapports avec les autres nations. "On désire la paix," dit M. Lamartine. "Une seule question de guerre, il y a un an, avait été posée entre la France et l'Angleterre, c'était la dynastie qui l'avait posée; que l'Espagne se régisse elle-même." Ces éloquentes paroles ont retenti dans l'Europe à l'honneur de celui qui les a prononcées. Mais une des nombreuses occasions où Lamartine donna de nouvelles preuves de la pureté de son patriotisme, est celle qui vit le peuple abuser pour la première fois de la puissance acquise par la révolution. C'était le lendemain du jour de la proclamation de la république. On accusait déjà le gouvernement provisoire. On disait qu'il trahissait le peuple et allait proclamer la régence. Des milliers d'hommes armés debouchent sur la place de la Grève, en face de l'Hôtel de ville, où siégeait le gouvernement. Lamartine entend les rugissements du peuple et se présente à lui. Il comprend que l'on doute de la loyauté du gouvernement, et que l'on demande, entre autres gages, la substitution du drapeau rouge au drapeau tricolore. Lamartine parle et entraîne le peuple par la force de son éloquence. Il demande trois jours pour organiser la victoire et consolider l'œuvre de la république proclamée la veille. Les acclamations de mille voix promettent de suivre sa volonté. "Citoyens," continue Lamartine, "je viens de vous parler en citoyen; eh bien! maintenant, écoutez votre ministre des affaires étrangères. Si vous m'enlevez le drapeau tricolore, sachez-le bien, vous m'enlevez la moitié de la force extérieure de la France; car l'Europe ne connaît que le drapeau de ses défaites et de nos victoires dans le drapeau de la république et de l'empire. En voyant le drapeau rouge, elle ne croira voir que le drapeau d'un parti. C'est le drapeau de la France, c'est le drapeau de nos armées victorieuses, c'est le drapeau de nos triomphes qu'il faut relever devant l'Europe. La France et le drapeau tricolore, c'est une même pensée, un même prestige,

une même terreur au besoin pour nos ennemis. Songez combien de sang il vous faudrait verser pour faire la renommée d'un autre drapeau! Le drapeau rouge! je ne l'adopterai jamais, et je vais vous dire dans un seul mot pourquoi je m'oppose à son adoption de toutes les forces de mon patriotisme: c'est que le drapeau tricolore, citoyens, a fait le tour du monde avec la république et l'empire, avec vos libertés et vos gloires, tandis que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang du peuple." A cette sublime péroraison, la colère du peuple s'apaise pour faire place à l'enthousiasme; et, encore une fois, l'éloquence triomphe et fait triompher la raison.

Le 5 mars, le gouvernement provisoire fixe la convocation des assemblées électorales au 9 avril 1848, et la réunion de l'assemblée nationale au 4 mai suivant. Il décrète que les représentants du peuple seront au nombre de neuf cents, que tous les Français âgés de vingt et un ans seront électeurs, que tous les Français âgés de vingt-cinq ans seront éligibles. Les électeurs voteront au chef-lieu de leur canton. Le représentant aura une indemnité de vingt-cinq francs par jour. L'assemblée nationale, réunie le 4 mai, commence ses travaux et nomme une commission exécutive à la place du gouvernement provisoire. Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine et Ledru-Rollin en font partie. Les premiers travaux de cette commission mettent d'abord les événements en un singulier contraste. On décrète le bannissement perpétuel de Louis-Philippe et de sa famille.[1] Presque en même temps le département de la Seine et trois autres départements élisent, représentant du peuple et membre de l'assemblée nationale, Louis-Napoléon Bonaparte, naguère prisonnier dans la forteresse de Ham, et d'où il parvint à s'évader, le 15 mai 1846.[2]

Les fâcheux effets d'une révolution violente qui venait de prendre le pays à l'improviste, et se préparait à lui imposer un gouvernement démocratique à la place d'une monarchie constitutionnelle, ne tardèrent pas à se faire

[1] Louis-Philippe se réfugia en Angleterre. Cette terre hospitalière, asile de tant d'infortunes, reçut une seconde fois l'illustre exilé. Il mourut au palais de Clermont, auprès de Londres, le 26 août 1850.

[2] Voyez la page 586.

sentir. Les provinces étaient loin de partager l'engouement de Paris pour la république. Des réactions politiques s'y manifestèrent, et les commissaires spéciaux qui y furent envoyés par le gouvernement pour proclamer, consolider, étendre l'œuvre de la révolution, échouèrent complétement. Dans la capitale, les ambitions des réformateurs de diverses nuances démagogiques se réveillèrent. Les théories du socialisme et du communisme agitèrent vivement l'esprit d'un peuple, que l'imprévu et la rapidité des événements venaient d'exciter à la révolte, et les ouvriers des grandes villes manufacturières, entre autres Paris, Lyon, Limoges et Rouen, trompés par des raisonnements aussi fallacieux que plausibles, s'insurgèrent ouvertement contre l'ordre social, tel que des siècles l'ont consacré, méconnurent le droit public, en proclamant un droit au travail, et enfin, réclamèrent l'exécution de ce prétendu droit les armes à la main.

Une commission spéciale, autorisée par le gouvernement, avait organisé à Paris des ateliers, dits *nationaux*, où le travail devait se distribuer également et indistinctement à tous les citoyens qui en demanderaient. L'État devait donc exploiter diverses industries et s'emparer des produits. Une répartition équitable de travail et de salaire devait ultérieurement faire cesser la concurrence entre les travailleurs, ainsi que le marchandage (*task*, ou *piece-work*), les entreprises à forfait et le chômage. Les souffrances des ouvriers, tant de fois manifestées par des grèves menaçantes, ne devaient plus reparaître. Si les travaux venaient à manquer, ce qui arriva effectivement presque au lendemain de l'établissement des ateliers nationaux, les ouvriers n'en recevaient pas moins leur salaire. Quels que fussent son âge, la tâche accomplie et sa profession, l'ouvrier employé recevait la somme fixe de deux francs par jour. L'ouvrier inemployé recevait par jour un franc cinquante centimes. Par ces mesures, fondées sur les idées les plus fausses de l'économie sociale, la mendicité, disait-on, était extirpée, une ère nouvelle allait s'inaugurer en faveur des masses. Le peuple, désormais à l'abri du besoin, ne devait plus se soucier de son avenir. Les ressources inépuisables de l'État devenaient les garanties de la subsistance des familles.

Bientôt les ateliers furent encombrés par une foule d'ouvriers dont le nombre s'accrut de jour en jour d'une

manière effrayante pour les administrateurs. Parmi ces ouvriers, les uns sans famille, les autres hommes mariés ou prolétaires, la disproportion des besoins, l'inégalité des aptitudes, les différences même dans la nature des travaux qu'on leur distribuait, amenèrent des contestations interminables. Dans l'entrefaite, des colonnes d'ouvriers, étrangers à la capitale, y accouraient de tous les points de la France, affluaient dans les ateliers de Paris, et leur présence venait mettre le comble au désordre.

L'imprévoyance du gouvernement eut des suites déplorables. On voulut arrêter les migrations des provinces et renvoyer les nouveaux arrivés dans leurs départements respectifs. Il était trop tard. Le 23 juin une insurrection formidable éclate à Paris. Elle dure jusqu'au 26, et, après des jours de carnage qui couvriront longtemps la France de deuil, tombe sous l'effort de l'armée et de la garde nationale, commandées par le général Cavaignac, auquel l'assemblée nationale, pour sauver le pays de l'anarchie, transmet les pleins pouvoirs de l'exécutif.

Au rétablissement de l'ordre, l'illustre général remit ses pouvoirs dans les mains de l'assemblée nationale, et reçut, avec les remerciements de l'assemblée, le témoignage public d'avoir bien mérité de la patrie. Cependant, les réformes projetées par les partis politiques qui voulaient dominer la France, amenèrent bien des désordres que la force eut à réprimer, et ce fut au milieu de nouvelles agitations que l'assemblée nationale termina sa session, le 26 mai 1849, après avoir donné une constitution à la France.

Comme toutes les constitutions et les chartes, que le pays s'est données depuis 1791, la constitution de 1848 ne devait avoir qu'une durée éphémère. Une nouvelle assemblée législative, composée de sept cent cinquante membres, ayant été élue et installée le 28 mai, en proposa bientôt la révision. Plus réactionnaire dans sa politique que la constituante, l'assemblée législative sentit le besoin de modifier le suffrage universel, de définir nettement les pouvoirs de l'exécutif, et d'abroger quelques clauses de la constitution, qui lui semblaient contraires aux intérêts de l'État.

La constitution assurait au peuple le droit de pétition et de réunion, l'extension la plus générale du droit d'écrire et de parler. Elle encourageait au profit des multitudes

l'égalité de rapports entre le patron et l'ouvrier, l'établissement par l'État de travaux publics propres à employer les bras inoccupés, et d'autres mesures également populaires. Le préambule de la constitution reconnaissait en outre des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs aux lois positives.

Les débats tumultueux, que ces diverses questions suscitèrent dans l'assemblée, attestent les graves difficultés qui entravaient le progrès de l'État républicain. Cette réunion unique, où les partis les plus violents et les plus opposés se trouvèrent en présence, offrirent à la France le triste spectacle de ses dissensions interminables. Tantôt une majorité des représentants, après quelque victoire momentanée dans les débats, se lançait plus avant dans l'opposition, et aigrissait par ses airs ou ses paroles de triomphe le parti vaincu. Tantôt une minorité insoumise défiait à son tour le parti vainqueur, et descendait dans la rue pour en appeler à l'insurrection.

"Le pire des états, c'est l'état populaire," a dit un de nos grands poëtes,[1] et certes, l'assemblée législative, élue en 1849, et qui devait durer jusqu'en 1852, ne démentit point cette assertion pendant le cours de sa session, interrompue par le coup d'État de 1851. La postérité comprendra mieux ses actes lorsque le temps aura dévoilé les mobiles de sa décadence, et les ministères du gouvernement de l'époque, responsables envers la patrie, seront jugés à la tribune de l'opinion. Le principe de non-intervention dans les affaires des peuples voisins, insurgés contre leurs gouvernements ; l'expédition des Français à Rome, et le rétablissement du pape dans ses États, par le secours d'une armée française, sont autant de faits dont les suites appartiennent à l'avenir. Il en est de même de ce coup d'État, qui renversa par la force le régime républicain improvisé en 1848.

Louis-Napoléon Bonaparte, d'abord membre de l'assemblée nationale, malgré la vive opposition des plus puissants partis dans l'assemblée, fut élu président de la république le 11 décembre 1848. Les noms des candidats à la présidence et les chiffres de l'élection semblent être les précurseurs de ce nouveau 18 *Brumaire*, que l'on vit arriver trois ans plus tard ; enfin, du rétablissement du régime impérial.

[1] CORNEILLE. Cinna, *tragédie*, acte II, sc. 1.

Louis-Napoléon Bonaparte. . .	5,534,520
Cavaignac	1,448,302
Ledru-Rollin	371,431
Raspail	39,964
Lamartine	17,914
Changarnier	4,687

Le neveu de Napoléon réunissait les voix de la grande majorité des Français. Ce nom glorieux, chéri en France, respecté à l'étranger, devint la force de celui qui le portait, et le prince sut concilier et réunir en sa faveur les nombreux partisans du régime politique inauguré par le consulat et l'empire au commencement du siècle. Pour eux, les bonapartistes, la république était une chimère en France, la royauté constitutionnelle, deux fois inaugurée sous les Bourbons, était anéantie à tout jamais, et il ne restait que la dictature d'un nouvel empereur. La renommée militaire de Napoléon était le point de ralliement que leur présentait l'héritier du vainqueur d'Austerlitz, et, par l'ex-prisonnier de Ham, les fastes napoléoniens allaient se rouvrir pour la gloire de la France et la prospérité de l'État.

Pour préciser les événements, et en suivre les phases, il faut s'arrêter un moment à l'élection de la présidence républicaine du 11 décembre 1848. Avant d'entrer en fonctions, Louis-Napoléon Bonaparte, en sa qualité de président de la république, prêta au sein de l'assemblée nationale le serment dont la teneur suit: "En présence de Dieu et devant le peuple français, répresenté par l'assemblée nationale, je jure de rester fidèle à la république démocratique, une et indivisible, et de remplir tous les devoirs que m'impose la constitution." Un des articles de la constitution portait que le président de la république n'était élu que pour quatre ans, et n'était rééligible qu'après un intervalle de quatre années. Arrivé à la fin de 1851, après le règne orageux des deux assemblées, le gouvernement soumit à l'assemblée législative un projet de loi au sujet de la loi électorale déjà modifiée au 31 mai 1850. Ce projet de loi, dont les tendances devaient assurer la réélection de Louis-Napoléon à la présidence, en 1852, fut rejeté par trois cent cinquante-cinq voix contre trois cent quarante huit. Le moment de la dictature impériale était venu.

Dans la nuit du 1er au 2 décembre 1851, un grand

nombre de représentants de l'assemblée législative, entre autres Thiers, Baze, Roger du Nord, les généraux Lamoricière, Bedeau, Changarnier, Cavaignac et le colonel Charras sont arrêtés. Le matin le palais législatif est occupé par des troupes, qui ne laissent entrer aucun représentant.[1] Ce coup d'état dissout l'assemblée, rétablit le suffrage universel, propose l'élection d'un président pour dix ans, etat met Paris en état de siége. Une lutte s'engage dans les rues entre le peuple et les troupes sous le commandement du général Magnan. Des barricades sont élevées, mais la force armée reste maîtresse sur tous les points. "Français!" dit Louis-Napoléon dans son appel au peuple, "la situation actuelle ne peut durer plus longtemps; chaque jour qui s'écoule aggrave les dangers du pays. L'assemblée, qui devait être le plus ferme appui de l'ordre, est devenue un foyer de complots. Le patriotisme de trois cents de ses membres n'a pu arrêter ses fatales tendances. Au lieu de faire des lois dans l'intérêt général, elle forge des armes pour la guerre civile; elle attente au pouvoir que je tiens directement du peuple; elle encourage toutes les mauvaises passions, elle compromet le repos de la France. Je l'ai dissoute, et je rends le peuple entier juge entre elle et moi. . . Persuadé que l'instabilité du pouvoir, que la prépondérance d'une seule assemblée sont des causes permanentes de trouble et de discorde, je soumets à vos suffrages les bases fonda-

[1] Ainsi repoussés, deux cent quatorze représentants, au nombre desquels étaient MM. de Broglie, Berryer, Dufaure, Odilon Barrot, les généraux Oudinot et Lauriston, etc., parviennent à se réunir à la mairie du 10e arrondissement. Ils y adoptent aux cris de "*vive la constitution! vive la loi! vive la république!*" le décret suivant: "L'assemblée nationale, réunie extraordinairement à la mairie du 10e arrondissement; vu l'article 68 de la constitution, attendu que l'assemblée est empêchée par la violence d'exercer son mandat, décrète: Louis-Napoléon Bonaparte est déchu de ses fonctions de président de la république. Les citoyens sont tenus de lui refuser obéissance. Le pouvoir exécutif passe de plein droit à l'assemblée nationale. Les juges de la haute-cour sont tenus de se réunir immédiatement, à peine de forfaiture, pour procéder au jugement du président et de ses complices. En conséquence, il est enjoint à tous les fonctionnaires et dépositaires de la force et de l'autorité publiques d'obéir à toute réquisition faite au nom de l'assemblée, sous peine de forfaiture et de haute trahison." Mais bientôt la mairie est cernée par les troupes, et les représentants sont emmenés prisonniers.

mentales suivantes d'une constitution que les assemblées développeront plus tard, etc. Aujourd'hui," ajoutait-il, " que le pacte fondamental n'est plus respecté de ceux-là même qui l'invoquent sans cesse, et que les hommes qui ont déjà perdu deux monarchies veulent me lier les mains afin de renverser la république, mon devoir est de déjouer leurs perfides projets, de maintenir la république et de sauver le pays en invoquant le jugement solennel du seul souverain que je reconnaisse en France, le peuple. Je fais donc un appel loyal à la nation tout entière et je vous dis : Si vous voulez continuer cet état de malaise qui nous dégrade et compromet notre avenir, choisissez un autre à ma place, car je ne veux plus d'un pouvoir qui est impuissant à faire le bien, me rend responsable d'actes que je ne puis empêcher, et m'enchaîne au gouvernail quand je vois le vaisseau courir vers l'abîme. Si, au contraire, vous avez encore confiance en moi, donnez-moi le moyen d'accomplir la grande mission que je tiens de vous."

Le peuple, invité à répondre à cet appel par *oui* ou par *non*, donna au prince Louis-Napoléon un chiffre de près de sept millions cinq cent mille suffrages. En voici le résumé :

Nombre des votants pour le plébiscite[1] de 3 décembre 1851 : 8,165,630.

Ont voté *Oui* . .	7,481,231
Non . .	647,292
Votes déclarés nuls .	37,127

Le nouveau gouvernement républicain se composa d'un président nommé pour dix ans, d'un sénat, d'un corps législatif et d'un conseil d'État. Bientôt l'aigle française reparut sur les drapeaux de l'armée ainsi que sur la croix de la Légion d'honneur, et, soit à Paris, soit dans les provinces, le prince-président se vit accueilli au cri naguère encore séditieux de " *Vive l'empereur !*"

"Dès que le peuple s'est vu libre de son choix," dit quelque temps après ces événements le prince-président, dans une tournée qu'il fit dans les provinces, " il a jeté les yeux sur l'héritier de Napoléon, et par le même raison,

[1] La dénomination de plébiscite (du latin *plebiscitum*, arrêt du peuple) fut adoptée en France, dès la première république, pour désigner les résolutions soumises à l'approbation du peuple.

depuis Paris jusqu'à Lyon, sur tous les points de mon passage, s'est élevé le cri unanime de '*Vive l'empereur!*' Mais ce cri est bien plus à mes yeux un souvenir qui touche mon cœur qu'un espoir qui flatte mon orgueil. Fidèle serviteur du pays, je n'aurai jamais qu'un but: c'est de reconstituer dans ce grand pays, si bouleversé par tant de commotions et par tant d'utopies, une paix basée sur la conciliation pour les hommes, sur l'inflexibilité des principes d'autorité, de morale, d'amour pour les classes laborieuses et souffrantes, de dignité nationale. Nous sortons à peine de ces moments de crise où, les notions du bien et du mal étant confondues, les meilleurs esprits sont pervertis. La prudence et le patriotisme exigent que, dans de semblables moments la nation se recueille avant de fixer ses destinées, et il est encore pour moi difficile de savoir *sous quel nom* je puis rendre les plus grands services."

Ce discours, prononcé en septembre 1852, fut compris dans toute la France et suivi d'une manifestation impérialiste dont l'effet fut décisif. Enfin, le fameux décret de novembre appela le peuple à voter sur le rétablissement de l'empire, et le dépouillement des votes fit voir les chiffres suivants:

Suffrages affirmatifs, c'est-à-dire en faveur du retablissement de l'empire	8,157,752
Suffrages négatifs . .	254,501
Bulletins nuls . . .	63,699

Le 23 novembre 1852, le journal officiel annonça l'élection de l'empereur, sous le titre de Napoléon III, et dès lors tous les actes de la volonté suprême furent précédés de la formule: "*Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français.*"

Le 16 janvier suivant on apprit officiellement que l'empereur, renonçant à la pensée d'épouser une princesse du sang royal, avait fait choix d'une jeune Espagnole d'une grande naissance et d'une beauté supérieure, unies à un caractère viril sans le paraître, Mlle Eugénie de Montijo, comtesse de Téba. "J'ai préféré," dit l'empereur au sénat, au corps législatif et au conseil d'État, convoqués le 22 janvier, "une femme que j'aime et que je respecte à une femme inconnue dont l'alliance eût eu des avantages mêlés de sacrifices. Sans témoigner de dédain pour per-

sonne, je cède à mon penchant, mais après avoir consulté ma raison et mes convictions. Enfin, en plaçant l'indépendance, les qualités du cœur, le bonheur de famille au-dessus des préjugés dynastiques et des calculs de l'ambition, je ne serai pas moins fort, puisque je serai plus libre. Bientôt, en me rendant à Notre-Dame, je présenterai l'impératrice au peuple et à l'armée; la confiance qu'ils ont en moi assure leur sympathie à celle que j'ai choisie, et vous, messieurs, en apprenant à la connaître, vous serez convaincus que cette fois encore j'ai été inspiré par la Providence."

Le mariage civil de l'empereur eut lieu le 29, et la cérémonie religieuse le lendemain 30 janvier 1853.

"*L'empire, c'est la paix!*" avait dit Louis-Napoléon aux habitants de Bordeaux, et cependant la France, unie à l'Angleterre, se vit soudain obligée de déclarer la guerre à la Russie. La politique tyrannique et spoliatrice de la vaste puissance moscovite avait depuis longtemps agité les cabinets européens par le flagrant mépris du droit de suzeraineté exercé par la Turquie sur les provinces danubiennes, question internationale connue sous le nom de *question d'Orient.* Le czar Nicolas, voyant la France livrée d'abord à l'incurie d'un gouvernement révolutionnaire, et ensuite à la domination militaire du régime impérial, qui, selon les prévisions erronées de l'autocrate russe, devait renouveler la coalition européenne de 1815 contre la France, crut le moment favorable à son ambition. Il osa méditer la ruine de l'empire ottoman, et, au moyen d'armements immenses accrus depuis longtemps sur le littoral de la mer Noire, il envahit les principautés danubiennes, tributaires de la Turquie, sous le prétexte de protéger ses coréligionnaires contre les Musulmans. Constantinople, devenue une seconde fois la capitale de l'empire d'Orient, et le siége de l'Église grecque, dite *orthodoxe*, n'était plus un rêve, la force moscovite voulait en faire une réalité.

Le czar ne prévoyait point d'obstacle à ses projets. La Prusse était son alliée du côté de la famille régnante. L'Autriche devait l'être par la reconnaissance, après les services qui lui avaient livré la Hongrie insurgée en 1848. L'Angleterre ne pouvait seule empêcher la prise de Constantinople, ni défendre ses riches possessions des Indes orientales, qui bientôt verraient au nord le territoire

russe pour frontière. La France impériale et militaire, préoccupée de ses limites naturelles sur les versants des Alpes et sur la rive gauche du Rhin, devait d'ailleurs par de rapides conquêtes inquiéter les puissances de l'Europe à l'Occident, et laisser l'Orient en proie au czar. Les projets d'envahissement, si légitimes au point de vue du descendant des Romanov, allaient donc se réaliser.

La France et l'Angleterre unies pouvaient seules mettre un frein à tant d'ambition. Mais, dans l'esprit du czar, une telle alliance était-elle possible et pouvait-elle durer? Les débris de leurs armées, se disait-il, attestent encore les haines récentes de ces deux peuples rivaux. Les champs de la Péninsule hispanique, les plaines de Waterloo sont encore couverts d'ossements blanchis au soleil qui doit éclairer la vengeance. Et puis le martyr de Sainte-Hélène a pour exécuteur de ses volontés Napoléon III, héritier de son sceptre de fer. Le captif de sir Hudson Lowe ne laisse-t-il plus de souvenirs à cette France, où Russes et Anglais dominaient encore par les armes en 1818? Telles doivent avoir été les préoccupations du czar et l'aveuglement fatal qui durèrent probablement jusqu'à sa mort, en mars 1855, époque à laquelle les drapeaux victorieux de l'Angleterre et de la France flottaient sur le territoire russe, envahi à son tour par ces deux grandes puissances que la justice et l'honneur devaient réunir pour la délivrance de la Turquie opprimée et la liberté du monde.

Les limites de cet aperçu ne permettent qu'une narration succincte des événements qui s'attachent au plus grand triomphe social des temps modernes. C'est cette glorieuse alliance de l'Angleterre et de la France, alliance intime des deux grands peuples, et, espérons-le, indissoluble et perpétuelle.

Le 14 septembre 1854, les troupes françaises, anglaises et turques, parties du 4 au 6 de Varna et de Baltschick, sur deux cent cinquante vaisseaux, et commandées par le maréchal de Saint-Arnaud et le général anglais lord Raglan, débarquent sur les côtes occidentales de la Crimée, et, le 20, emportent le camp des Russes retranchés sur les hauteurs de l'Alma. Les armées alliées s'emparent de la ville et du port de Balaclava le 26 septembre, assiégent Sébastopol, ouvrent la tranchée devant cette ville le 9 octobre, et la bombardent une première fois le 17. Le

25 le général russe Liprandi marche contre Balaclava et s'empare de quatre redoutes occupées par les Turcs, mais il est arrêté dans son succès par l'énergique résistance des Anglais dont les dragons repoussent la cavalerie russe. Toutefois dans une attaque malheureuse, la cavalerie légère anglaise éprouve de grandes pertes. Le 5 novembre, les Russes, commandés par le lieutenant général Dannenberg et animés par la présence des grands-ducs Michel et Nicolas, attaquent l'aile droite de l'armée assiégeante sur les hauteurs d'Inkerman. Après une lutte opiniâtre, les Anglais, soutenus par la division française aux ordres du général Bosquet, repoussent l'ennemi avec une perte de neuf à dix mille hommes. En même temps la garnison fait une sortie et attaque l'aile gauche de la ligne des assiégeants, mais elle est repoussée par les généraux français Forey et De Lourmel. La perte totale des alliés s'élève à environ deux mille quatre cents Anglais et dix-sept cent vingt-six Français.

Pendant que ces glorieux faits d'armes se passaient dans la Crimée, les flottes anglo-françaises étreignaient les forteresses russes de la Baltique, ainsi que les ports du littoral russe, tant dans les mers du Nord que dans l'Euxin, dans un réseau de fer. Odessa fut bombardée. Bomarsund tomba au pouvoir des alliés. Sweaborg vit crouler ses remparts de granit sous les coups d'une artillerie flottante que les vaisseaux russes n'osèrent jamais affronter pendant toute la durée de la guerre. Enfin, des prodiges de valeur, dignes des plus nobles souvenirs des temps héroïques, amenèrent la chute de Sébastopol, le 8 septembre 1855, à la suite d'un bombardement sans exemple dans les annales de la guerre.

L'année 1855, à jamais célèbre par les victoires des alliés, l'est encore par les visites cordiales que se firent mutuellement les souverains de France et d'Angleterre. L'empereur et l'impératrice des Français saluèrent, à Windsor, la reine Victoria ; et Paris,[1] à son tour, eut le bonheur de posséder dans ses murs l'illustre souveraine dont la Grande-Bretagne est si fière. Le roi de Sardaigne ne tarda pas à suivre l'exemple de l'empereur

[1] L'année 1855 a vu s'ouvrir à Paris une *Exposition universelle de l'industrie et des beaux-arts*, unique pour la beauté, la valeur et la variété des produits. Aussi l'industrie française en a reçu une impulsion des plus heureuses pour le pays.

et de la reine Victoria. Allié de la France et de l'Angleterre dans la guerre contre la Russie, le roi de Sardaigne se rendit à Paris, puis à Londres, où il reçut également les témoignages éclatants de la sympathie des peuples en faveur de son alliance, et de la politique toute libérale, généreuse et tolérante de son gouvernement.

Le triomphe des alliés dans la Crimée, que Sébastopol en ruines ne défendait plus, les armements immenses qui se préparaient contre la Russie, tant en France qu'en Angleterre, et l'épuisement des ressources matérielles du czar Alexandre II, au commencement de l'année 1856, l'amenèrent enfin à des concessions qui devinrent les préliminaires de la paix. De nombreuses conférences, auxquelles les plénipotentiaires des diverses puissances européennes intéressées dans la question d'Orient prirent part, se tinrent à Paris, et bientôt le *Traité de Paris*, signé le 30 mars 1856, rendit à la Turquie son indépendance, et à l'Europe sa tranquillité.

Le bienheureux retour de la paix vient à la suite d'un événement qui perpétue la dynastie de Napoléon III, dans la ligne directe de sa famille. L'impératrice des Français eut le bonheur de mettre au monde, le 16 mars 1856, un prince impérial qui, à sa naissance, reçut les noms de Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph.

Les quatre années, qui se sont à peine écoulées depuis le rétablissement de l'empire, offrent des résultats d'une haute importance pour l'avenir du pays. Héritier de la révolution, issu de la démocratie, c'est-à-dire du peuple français, dont la volonté en faveur du régime de Napoléon s'est quatre fois manifestée depuis 1848, et, en dernier lieu, par plus de huit millions de suffrages, l'empereur dans son administration civile et militaire, et ses actes de politique extérieure, se tient vigoureusement à la hauteur de sa mission, comme chef de l'État. Grâce à la fermeté du gouvernement impérial, aux sympathies du peuple, et au dévouement d'une armée, digne émule des vainqueurs d'Austerlitz, d'Eylau et de la Moskowa, la France, respectée à l'étranger, est en paix avec l'Europe, et les premières nations du monde recherchent son alliance. Napoléon III a relevé le sceptre qui, dans les mains de Napoléon le Grand, a fait trembler les rois et renversé leurs trônes ; mais loin de voir, contre la restauration de l'empire, une coalition redoubtable des puissances euro-

péennes, fatale à la France, comme en 1814 et en 1815, il entretient et augmente à l'étranger des relations amicales, pleines d'avenir pour la dynastie qu'il veut perpétuer. Charlemagne, par des travaux héroïques, qui ont immortalisé son règne, consolide la dynastie de Pépin le Bref, son père, et cette dynastie succède aux rois *Fainéants*, restes barbares des Mérovingiens. Hugues le Grand, par des services éclatants, qui ont affermi le royaume de France, et fixé les bases désormais inébranlables sur lesquelles la nation française s'est posée, succède aux Carlovingiens déchus, et perpétue la noble dynastie des Capétiens, dont les rois ont régné sans interruption pendant plus de huit siècles, en dotant la France du courage de Philippe-Auguste, de la piété de Louis IX, da la sagesse de Louis XII, de la loyauté de François Ier, de la bonté de Henri IV, et du génie de Louis XIV. Napoléon le Grand, à son tour, après avoir délivré la France de l'anarchie révolutionnaire, couvre le monde entier de la gloire du nom français, fonde l'empire français au commencement d'un siècle fier de se dire *siècle de Napoléon*, et, comme guerrier et législateur, laisse à sa mort des souvenirs encore plus grands que la renommée de Charlemagne et de Hugues, fondateurs de dynasties royales. Peut-on par le passé prévoir les destinées de la famille napoléonienne, aujourd'hui sur un trône tant de fois bouleversé de nos jours? C'est le problème de l'avenir. L'essentiel est de reconnaître dans la situation présente, que si, d'un côté, l'autorité impériale a soutenu par l'arbitraire l'édifice social tel qu'il est en France par l'œuvre de la civilisation et du temps; d'un autre côté, elle peut diriger favorablement le progrès de l'humanité en donnant au plus patriote des peuples la sécurité et le repos dont il a besoin après tant d'agitation dans la politique depuis plus d'un demi-siècle.

FIN.

LONDRES: IMPRIMERIE DE W. CLOWES ET FILS (Cie LIMITÉE),
STAMFORD-STREET ET CHARING-CROSS.

Recd 11/3/32 -

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU, Boston

Author Des Carrières
Title Abrégé de l'histoire de France. New ed.

13573

HF
D445a